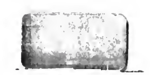



BIBLIOTECA
NAZIONALE
VITT. EMAN.
SALA
DI STUDIO
65_66
1



COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS

PAR ORDRE DU ROI

ET PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PREMIÈRE SÉRIE

HISTOIRE POLITIQUE

MÉMOIRES MILITAIRES

RELATIFS

A LA SUCCESSION D'ESPAGNE

SOUS LOUIS XIV

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE LA COUR ET DES GÉNÉRAUX

PAR LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DE VAULT

DIRECTEUR DU DÉPOT DE LA GUERRE, MORT EN 1790

REVUS, PUBLIÉS ET PRÉCÉDÉS D'UNE INTRODUCTION

PAR LE LIEUTENANT GÉNÉRAL PELET

DÉPUTÉ DE LA HAUTE-GARONNE
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU DÉPOT DE LA GUERRE

TOME I



PARIS
IMPRIMERIE ROYALE

M DCCC XXXV

INTRODUCTION.

L'histoire n'est plus le récit stérile des principaux événements d'un règne et des actions brillantes de quelques hommes. Elle a pour mission le perfectionnement de la civilisation, le progrès d'une révolution sociale qui ne doit plus s'accomplir par la violence et les guerres civiles, mais par la discussion et les lumières. Les tableaux animés de la gloire qui couronne les belles actions, de la honte qui flétrit les crimes et les lâchetés, enflamment les citoyens de l'amour de la patrie et les portent aux dévouements les plus sublimes. Les peuples et les rois puisent dans l'histoire de hautes leçons de cette morale universelle qui ne doit plus être bannie des régions politiques. L'historien est aujourd'hui, comme le philosophe, l'apôtre de la raison, de la justice et de la liberté.

Chaque époque des siècles passés porte d'utiles enseignements; chacune d'elles offre un progrès religieux, social ou politique, souvent acheté par beaucoup de temps, de larmes et de sang. Dans les chroniques des peuples, qui ont toujours les mêmes passions et les mêmes intérêts, des territoires, qui ont conservé leur conformation et presque leur ancienne nature, on trouve la source et la marche de tous les progrès, la juste appréciation des besoins de la société, ainsi que les moyens de préparer et d'améliorer l'avenir des peuples.

La publication des documents qui produisent au grand jour les secrets des temps reculés, qui souvent rectifient les mensonges accrédités par les panégyristes ou les critiques, a toujours été un bienfait pour la science. Aujourd'hui ce bienfait est inappréciable, puisque dans une partie de l'Europe les citoyens sont appelés à l'exercice des droits politiques, et prennent part aux affaires du gouvernement. Ces publications donnent à toutes les classes les moyens d'étudier les causes réelles des événements, d'apprécier leurs résultats, d'en prévoir les conséquences les plus éloignées.

L'histoire militaire est soumise aux mêmes lois et aux mêmes devoirs que l'histoire générale. Elle a une mission plus sévère, et donne des enseignements plus utiles. La peinture des maux qui accompagnent la guerre, des revers qui suivent la victoire, de la honte et de l'oppression qu'entraîne le joug de l'étranger, sont pour les peuples les leçons les plus salutaires. Ils ne doivent jamais oublier que l'épée protége les

états, trace ou déchire les traités; que sans indépendance et sans liberté il n'y a point de patrie.

Non-seulement l'histoire militaire doit stigmatiser les trahisons, les massacres, les dévastations, ces grands crimes que rien ne saurait excuser; mais, repoussant les illusions si puissantes de la victoire, elle doit dépouiller d'une fausse gloire ceux qui font la guerre pour satisfaire leurs passions, et déshonorent leurs triomphes par les cruautés ou par le pillage. Heureuse lorsqu'elle peut opposer à ce hideux tableau celui des dévouements généreux, du patriotisme ardent, du profond désintéressement, de toutes ces vertus qui souvent brillent au milieu des horreurs de la guerre! Heureuse aussi lorsqu'elle venge les grands hommes qui succombent sous les coups du sort et de la trahison!

L'histoire militaire possède un avantage spécial; elle enseigne les secrets de l'art dont elle raconte les merveilles[1]. La guerre est une science qui met à contribution l'universalité des connaissances humaines; sous ce point de vue, elle s'apprend comme les autres sciences. Mais elle devient un art sublime dans ses hautes parties. Les arts, celui de la guerre plus que tout autre, manquent de théories et de principes écrits. On naît général comme on naît poëte, peintre, sta-

[1] Napoléon a dit : « La connaissance des hautes parties de la guerre ne s'acquiert que « par l'expérience et par l'étude de l'histoire des guerres et des batailles des grands capi- « taines..... Lisez, relisez l'histoire des campagnes d'Alexandre, d'Annibal, de César, de « Gustave-Adolphe, de Turenne, du prince Eugène ; modelez-vous sur eux, c'est le seul « moyen de devenir grand capitaine. » *Mémoires écrits par Montholon*, tom. II, pag 52 et 195.

tuaire. L'art de la guerre s'exerçant au travers des plus terribles dangers, au milieu de circonstances qui ne cessent de varier, sur des masses qui s'impressionnent rapidement et qu'il faut constamment maîtriser, cet art exige la réunion bien rare des qualités les plus opposées. Il se développe par l'expérience et par l'étude des beaux modèles. Mais, comme la guerre ne ravage pas continuellement le monde, les militaires cherchent des leçons utiles dans les histoires composées par des hommes qui ont exercé de hauts commandements.

Peu d'époques sont aussi favorables à l'étude de la guerre que la fin du règne de Louis XIV. La science et l'art avaient fait assez de progrès pour que les théories et les exemples eussent acquis de l'autorité. Il faut encore revenir à ces temps pour acquérir une solide instruction dans la fortification, l'attaque et la défense des places, restées à peu près stationnaires depuis Vauban. Alors les opérations stratégiques, longuement préparées, sagement exécutées, étaient soumises à la discussion dans la correspondance de la cour et des généraux. En lisant les pièces de la correspondance, on suit pas à pas ces guerres lentes et compassées; on parcourt leur théâtre; on assiste aux opérations des deux armées; car les mouvements des ennemis y sont généralement bien exposés. On se prépare ainsi à l'étude de nos campagnes, chefs-d'œuvre de l'art, où la victoire volait à tire-d'aile, où les inspirations du champ de bataille dirigeaient les opérations.

Une autre source d'instruction est ouverte dans l'étude

des anciens mémoires militaires. On a observé que la guerre parcourt périodiquement les mêmes théâtres, qu'elle s'arrête sur les mêmes champs de bataille. Comme les principaux événements de la vie des peuples, elle est soumise aux lois de la nature ou du moins aux grandes conformations du terrain. Chaque nation, naturellement constituée dans son territoire, l'est également dans ses limites. Au delà de celles-ci, dans les contrées contiguës à plusieurs états, se livrent ces vastes duels qui décident les grands procès des gouvernements et souvent leur destinée. Ainsi, pour borner cet aperçu au XVIIIe siècle, on a vu, en 1701, 1733, 1741, 1756, 1792 et en 1800, la guerre reparaître sur les bords de la Meuse, du Rhin, du Pô et du Danube. Combien de fois, pendant le XIXe siècle, les armées françaises sont-elles encore destinées à parcourir ces théâtres, que nos jeunes militaires doivent étudier à leur tour?

La guerre de la succession d'Espagne est très-remarquable sous les rapports politique et militaire. Elle présente en effet l'origine du système politique le plus convenable à la France, de celui qui paraît être adopté actuellement, et vers l'accomplissement duquel doivent tendre tous nos soins. Louis XIV en posa les premières bases; M. de Choiseul chercha à le relever par le pacte de famille; Napoléon l'aurait fondé dans sa dynastie, si l'Europe tant de fois vaincue ne s'était soulevée tout entière contre lui.

Le pacte de famille, réunissant dans une même alliance les

trônes occupés par les Bourbons, était le résultat de la guerre de 1701, pendant laquelle le sang français avait cimenté les droits de ces princes sur l'Espagne et sur l'Italie. Aujourd'hui les intérêts nationaux ont succédé aux intérêts de famille. Le nouveau pacte des gouvernements représentatifs réunit tous les états du sud-ouest de l'Europe contre les puissances absolues du nord, liguées depuis un demi-siècle pour arrêter les rapides progrès de la liberté et de la civilisation.

La constante communauté d'intérêts, l'homogénéité politique de trois nations distinctes, la France, l'Espagne et l'Italie, doit fixer l'attention du philosophe, de l'historien et de l'homme d'état. Elle prouve l'influence des climats et des configurations territoriales, contre laquelle viennent constamment se briser les efforts des hommes. C'est une haute leçon qui doit maintenir les trois nations dans l'union la plus étroite.

Il faut rappeler qu'aux principales époques de l'histoire européenne, sous les Romains, sous Charlemagne, sous Charles-Quint, sous Napoléon, le continent a présenté deux grandes divisions déterminées par le rétrécissement qui se trouve entre l'Adriatique et la mer du Nord. Leur séparation peut être plus particulièrement indiquée par la vallée du Rhin, remontant jusqu'à la crête des Alpes et se prolongeant parla chaîne de l'Hémus, frontière militaire continuellement arrosée par le sang humain, et destinée longtemps encore à recevoir ces funestes sacrifices.

D'un côté, au sud-ouest, sont des contrées généralement

favorisées par la beauté du climat, empreintes des restes de la civilisation grecque, romaine et de celle que les Arabes avaient apportée de l'orient. Essentiellement maritimes et commerciales, elles possèdent d'immenses côtes sur l'Océan et ce beau bassin de la Méditerranée, dont les rivages sont pleins de poésie, de monuments, de souvenirs héroïques. Cette mer intérieure est un puissant lien qui a toujours rapproché les trois nations; elle leur crée des intérêts communs, *méditerranéens,* qui doivent exercer assez prochainement une grande influence dans les affaires de l'ancien monde.

De l'autre côté, au nord-est de l'Europe, s'étend le pays de l'ancienne barbarie, où les lumières ont pénétré bien plus tard, mais où elles ont obtenu des succès d'autant plus remarquables; pays entièrement continental, qui ne touche aux grandes mers que par la Baltique et le Pont-Euxin. Les peuples septentrionaux tendent sans cesse à sortir de ces deux bassins intérieurs, pour participer à la marine et au commerce de l'Europe; nous devons les refouler constamment au delà de leurs détroits.

Cette ancienne division de l'Europe est aujourd'hui plus tranchée que jamais. Une suite de combats et de révolutions a rapproché l'Espagne des institutions établies dans notre patrie. En Italie, les souvenirs d'une longue et glorieuse confraternité avec la France, les sentiments et les opinions des peuples, balancent quelques dissidences de cabinets que le temps fera disparaître. L'Angleterre, placée par sa position insulaire en dehors de cette division du continent, est devenue fidèle alliée d'en-

nemie ardente qu'elle s'était montrée pendant les guerres de Louis XIV et de Napoléon. Elle accroît et consolide l'alliance des gouvernements représentatifs qui couvrent actuellement le midi et l'occident de l'Europe.

Le choix de la guerre de la succession n'est pas moins heureux sous les rapports militaires. Ce fut un temps de transition entre l'école de Turenne et celle de Frédéric. L'abandon définitif de l'arrière-ban féodal, source de désordres et d'indiscipline, la création des régiments de milices, qui fit intervenir la nation dans tous les rangs de l'armée, l'invention du fusil à baïonnette, annulant les armures et la puissance de l'ancienne chevalerie, produisirent des améliorations considérables et rapides. « Le perfectionnement du fusil commença « une véritable révolution dans le système militaire, révolu« tion qui s'est répandue jusque dans le système politique. « Cette arme, mise à la portée de tout le monde, a introduit « l'égalité parmi ceux qui en font usage; elle est devenue une « défense puissante et facile contre tous les genres d'oppres« sion. Le fusil pourrait être maintenant l'*ultima ratio* des « peuples, comme le canon celle des souverains[1]. »

Les puissances liguées contre Louis XIV avaient réuni leurs forces; les armées combinées dépassèrent tout ce qu'on avait vu jusqu'à ce moment, et se rapprochèrent de celles que nous formons actuellement. La France dut imiter leur exemple.

[1] *Encyclopédie moderne*, tome X. Division militaire, 1827.

Mais l'art n'avait pas fait assez de progrès pour remuer ces masses qui n'étaient pas bien organisées. Il en résulta de petites victoires, quelquefois de grandes défaites, toujours des campagnes interminables. L'immense quantité des places qui couvraient tous les pays forçait à faire des guerres de siéges, de retranchements, de positions. Cet état des choses empêchait aussi que l'on n'essayât de grandes opérations et retardait les progrès de l'art.

Cependant il ne nous est pas permis, à nous qui avons renouvelé en quelques années les prodiges des plus grands capitaines de l'antiquité, qui avons porté nos aigles victorieuses dans toutes les capitales de l'Europe; il ne nous est pas permis de dédaigner les leçons des hommes qui avaient été les élèves de Turenne, et qui, par lui, se rattachaient à l'illustre école des Nassau et des Gustave. Ces nobles débris de tant de gloires, Boufflers, Catinat, Vendôme, Vauban, Villars, Berwick....., nous imposeront souvent de l'admiration pour leur dévouement, leur patriotisme, leur noble simplicité, tandis que leurs talents nous donneront d'utiles leçons. Nous en puiserons également dans les armées ennemies, commandées par deux grands maîtres de l'art, Eugène et Marlborough, où se trouvaient Stahremberg, Schoulembourg, les princes de Bade, de Hesse..... D'ailleurs les revers donnent autant d'enseignements que les victoires. Les militaires français doivent surtout apprendre comment on défend pas à pas le territoire sacré de la patrie, comment on lutte contre la fortune, quelle est la gravité des fautes

que la présomption et la légèreté font souvent commettre.

On remarque des rapprochements nombreux et frappants entre les deux guerres que les coalitions européennes ont faites à la France; l'une qui a commencé avec le XVIIIe siècle, l'autre qui a éclaté dans les premières années du XIXe. Il résulte de ces rapprochements de précieuses instructions pour la diplomatie et pour la guerre[1]. En voyant la France attaquée à la fin du siècle de Louis XIV et sous Napoléon, comme à tant d'époques de son histoire; en voyant les constantes inimitiés qui n'ont cessé de s'élever contre sa puissance, et les défections dont elle fut toujours la victime, on reconnaît sa situation véritable vis-à-vis de l'Europe, et la nécessité où elle se trouve de se maintenir dans un état permanent d'observation armée; on apprend combien elle est vulnérable dans les parties les plus importantes de sa vitalité politique. Heureusement ces guerres prouvent aussi que la Grande Nation peut compter sur l'ardeur et le courage de ses enfants!

Le siècle de Louis XIV et surtout ses conquêtes ont été loués avec exagération. Par une compensation ordinaire, ce monarque a été trop sévèrement traité après sa mort. Cependant il a mérité des éloges dans un moment où peu d'hommes s'en montrent dignes, lorsque des revers de toute nature vinrent assaillir la fin d'un règne qui s'était écoulé au milieu de tant de gloire. C'est un beau spectacle que

[1] Il est bon de comparer les dispositions et surtout les prétextes des traités de Loo, 7 septembre 1701 (voyez pag. 510), et de Saint-Pétersbourg, 11 avril 1805, bases des deux coalitions formées contre Louis XIV et Napoléon.

celui d'un roi accablé par le malheur et par l'âge, entouré de deuil et de larmes, attaqué de tous les côtés par d'anciens ennemis qui brûlaient de venger leurs défaites, et se montrant plus grand dans sa résistance que lorsqu'il dictait des lois à l'Europe. Il faut donner cette haute leçon aux souverains et aux peuples : ils apprendront qu'il vaut mieux braver les dernières extrémités que de compromettre l'honneur du pays; car, ou l'on succombe avec dignité, ou, comme la France l'a souvent éprouvé, la fortune finit par se lasser. Ce ne sera pas un des moindres mérites de cette publication d'avoir vengé la mémoire d'un grand roi.

Dans la foule d'ouvrages que nous a légués le siècle dernier, il en existe un bien petit nombre écrits par des militaires, ou consacrés à raconter leurs actions. Quelques campagnes seulement ont été rédigées d'après les documents officiels. Nous ne possédons pas d'histoires complètes des guerres de la succession, tandis que les étrangers, élevant des monuments fastueux à la gloire de leurs grands généraux, ont fait publier des ouvrages remarquables par le luxe typographique, mais dénués de pièces et de documents.

Je dois maintenant donner quelques détails sur la nature et l'origine des *Mémoires militaires extraits de la correspondance de la cour et des généraux*, dont je publie une partie. Ces mémoires, signés par M. le lieutenant général de Vault, sont connus sous son nom depuis longtemps. Je vais retracer les services de ce général pendant la guerre, ses fonctions pen-

dant la paix, le rang qu'il occupait dans le ministère et à la cour, les hommes et le temps au milieu desquels son travail a été rédigé. Ces divers renseignements sont nécessaires pour que le lecteur juge du degré de confiance qu'il accordera à l'auteur des Mémoires. Je dois dire aussi comment cette édition a été dirigée.

M. de Vault avait vu, à son entrée au service, s'éteindre les dernières illustrations du siècle de Louis XIV; ses yeux se fermèrent au moment où s'organisait l'armée nationale qui allait commencer la guerre de la révolution. Sa longue carrière remplit ainsi l'espace qui sépare les deux grandes luttes du dernier siècle et les deux écoles françaises de Turenne et de Napoléon.

François-Eugène de Vault naquit le 17 février 1717 à Lure (Haute-Saône). Destiné à la profession des armes, il entra en 1733 dans la première compagnie des mousquetaires. La mort du roi de Pologne Frédéric-Auguste ralluma bientôt la guerre. La cour de Versailles s'empressa de déclarer hautement qu'elle défendrait contre l'Autriche et contre la Russie les libertés et l'indépendance de la Pologne[1]. Malheureusement

[1] *Déclaration faite au nom du roi, au mois de mars* 1733 (vol. 2697; pièce 1re des archives du dépôt de la guerre).

« Le roi suspendrait encore son jugement sur l'objet du corps considérable de troupes « que l'empereur fait marcher vers la frontière de la Pologne, si les déclarations faites « par la plupart des impériaux pouvaient permettre de douter du désir et même du « dessein de contraindre les Polonais. A la vue d'un projet aussi hautement déclaré, sa « majesté ne peut dissimuler qu'outre l'intérêt commun qu'ont tous les princes de main-

le vieux cardinal de Fleury n'exécuta pas tout ce qu'annonçait son manifeste, tout ce que réclamaient la tranquillité et l'avenir de l'Europe. Un roi polonais, élu deux fois par la diète, renommé par sa bravoure et par sa sagesse, ami et compagnon de Charles XII, pouvait alors sauver sa patrie livrée aux étrangers depuis la mort du grand Sobieski. Tout se borna, de la part du cabinet de Versailles, à de vaines démonstrations et au débarquement de quelques centaines d'hommes pour secourir Stanislas à Dantzig. La France se vengea sur la maison d'Autriche, qui avait soutenu en Pologne le roi saxon : elle enleva à l'empereur le royaume de Naples et de Sicile, ainsi que son ancien duché de Lorraine.

De Vault fit la campagne du Rhin et se trouva à l'attaque des lignes d'Ettlingen, au siége de Philipsbourg, à l'assaut de Clausen. Le maréchal de Berwick commandait l'armée française et fut tué devant Philipsbourg. Le prince Eugène dirigeait encore les troupes impériales sur le Rhin. Villars

« tenir la liberté de la Pologne, sa dignité et le rang qu'elle tient parmi les puissances de « l'Europe la mettent en droit et l'obligent même à prendre part aux affaires qui peuvent « troubler la tranquillité générale. C'est dans cette vue que le roi a déjà fait assurer les « Polonais qu'il maintiendrait, autant qu'il serait en lui, la liberté entière des suffrages : « et il ne se départira jamais de ces principes d'équité. Sa majesté croit donc devoir « déclarer qu'elle ne pourrait regarder toutes démarches ou entreprises faites pour con- « traindre leurs suffrages, que comme un dessein de troubler le repos de l'Europe. Sa « Majesté ne pourrait se dispenser alors d'agir avec le zèle et la fermeté que l'impor- « tance de la matière requiert. »

Voir aussi les motifs des résolutions du roi et la lettre de Louis XV au primat de Pologne, en date du 6 juillet 1733, qui se trouvent à la suite de la pièce n° 1, dans le même volume des archives.

terminait sa glorieuse carrière dans le commandement de l'armée d'Italie.

Après quatre années de paix, la guerre éclata de nouveau: elle semblait devoir changer la face de l'Europe et anéantir l'Autriche, cette antique ennemie de la France. Bellisle, général et négociateur, arma l'Allemagne contre la jeune reine de Hongrie, Marie-Thérèse, et fit donner la couronne impériale à notre ancien allié, l'électeur de Bavière, qui était déjà aux portes de Vienne.

Aide de camp du maréchal de Bellisle, de Vault le suivit en Prusse, en Saxe, à Francfort, ainsi que dans les campagnes de Bavière et de Bohême. Il se trouva au combat de Sahay, à la prise et à la retraite de Prague. Capitaine de cavalerie, en mars 1743 il assista à la malheureuse bataille de Dettingen, aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et à celui de Mons en 1746.

De Vault continua, en 1747, son service dans l'état-major général. Il fit cette campagne et celle de 1748, comme aide-major général des logis de l'armée du bas Rhin commandée par le maréchal de Coigny. Commissionné le 1[er] février 1749 pour tenir rang de mestre de camp de cavalerie, il fut employé, de 1750 à 1756, aux reconnaissances militaires des frontières. Pendant trois étés il remplit les fonctions de maréchal général des logis à l'un des camps de paix que Louis XV avait formés sur les frontières, à celui d'Aymeries sur la Sambre, où Soubise s'exerçait au généralat avec un corps de sept à huit mille hommes.

Ce temps fut consacré à l'étude et aux essais dans toutes les armées européennes. Frédéric, ayant trouvé à son avénement au trône une armée bien organisée, avait imaginé un nouveau système de guerre pendant les campagnes de Silésie et de Bohême. Il continua son instruction personnelle et celle de ses troupes, dans les camps de manœuvres. La jeunesse française alla y chercher les principes de la nouvelle école; elle n'en rapporta que des modèles d'uniformes et quelques détails de tactique. On copia servilement les Prussiens; mais personne n'avait deviné le secret du grand capitaine. On vit bientôt ce que peut le génie contre des forces mal dirigées.

La guerre surprit l'armée française au milieu des essais et des discussions qui les suivent, sans que les généraux, les officiers et les soldats eussent acquis de l'instruction. L'Europe entière, soulevée par les motifs les plus frivoles, se liguait contre le petit-fils du marquis de Brandebourg. De Vault fut envoyé à Vienne, en 1756, avec le maréchal d'Estrées, qui allait négocier la jonction des troupes françaises et impériales. L'Autriche manquait d'officiers d'état-major. Marie-Thérèse et François Ier firent de vives instances au maréchal d'Estrées et à De Vault pour engager ce dernier à entrer au service de l'impératrice, ou du moins à servir pendant la guerre comme chef d'état-major de leurs armées.

De Vault reçut, en mars 1757, l'ordre de se rendre à l'armée du maréchal de Soubise, qui se rassemblait sur le Rhin;

il y remplit les fonctions de premier aide-maréchal général des logis, et correspondit directement pendant cette guerre[1] avec les ministres d'Argenson, de Paulmy et de Bellisle. La campagne de 1757, qui s'annonçait sous les plus heureux auspices, se termina d'une manière désastreuse. Soubise, cédant à l'influence du prince de Saxe-Hildburghausen, osa manœuvrer à Rossbach devant Frédéric, et exécuter les mêmes mouvements qui assuraient la victoire au grand roi. Malgré les efforts du général français, l'armée combinée fut défaite sans avoir combattu, sans avoir pu même se former en bataille. Un demi-siècle plus tard la victoire d'Iéna, remportée à quelques lieues de Rossbach, lava la honte de cette défaite et ensevelit les trophées des Prussiens sous les débris de leur monarchie. Cette bataille et vingt autres semblables ont prouvé que les soldats français, bien commandés, peuvent toujours compter sur la victoire.

De Vault, légèrement blessé à Rossbach, remplaça le comte de Revel, chef d'état-major de l'armée, qui se trouvait parmi le petit nombre des officiers tués dans cette affaire. Il contribua par ses soins à ramener intactes ces malheureuses troupes. L'année suivante il dirigea les marches pour rassembler l'armée sous Friedberg; il assista à l'attaque de Marbourg et de Kirchheim, à la bataille de Luttenberg, à la prise de Rheinberg, de Saint-Goar, de Schwartzhausen, du château de Kätze, enfin à celle de Francfort, au commencement de 1759.

[1] Cette correspondance fort intéressante, qui comprend les années 1756, 1757, 1758 et le commencement de 1759, est disséminée dans quarante-trois volumes des archives du dépôt de la guerre, depuis le n° 3428 jusqu'au n° 3544.

Devenu brigadier par brevet du 10 février suivant, de Vault fut appelé par le ministre de la guerre, maréchal de Bellisle, pour diriger sous ses yeux les opérations militaires et la correspondance des armées belligérantes. Il était en même temps inspecteur général des milices et des gardes-côtes.

Pendant la campagne de 1761 de Vault se rendit à l'armée du prince de Soubise, en qualité d'inspecteur des régiments de grenadiers royaux et de milices qui y étaient employés; il eut plusieurs missions à Versailles. Élevé au grade de maréchal de camp en juillet 1762, il fit cette campagne à l'armée d'Allemagne, sous les ordres des maréchaux d'Estrées et de Soubise.

Une paix désastreuse vint enfin terminer cette guerre, pendant laquelle le sang et l'or de la France avaient été versés sur terre et sur mer sans aucune compensation et sans la dignité qui avait honoré les revers du dernier règne. La cour, renouvelant incessamment les armées confiées à des favoris, avait épuisé les dernières ressources du pays. Plongée dans la dissolution, elle mêlait à de misérables intrigues des querelles puériles de religion, et ne sortait de son ivresse que pour frapper d'imprudents coups d'état. L'indignation publique, soulevée par tant de malheurs, de prodigalités, de dépravations, hâta les progrès de la révolution politique et sociale qui devait détruire le pouvoir absolu.

M. de Vault avait pris à Versailles la direction générale du dépôt de la guerre et des ingénieurs géographes, ainsi que celle des milices et des gardes-côtes, qui lui avait été confiée en 1761.

La direction générale du dépôt de la guerre, créé par Louvois, comprenait pendant la paix tout ce qui était relatif à la défense de l'état, à la sûreté et aux changements des frontières, à l'ouverture des routes et aux grandes constructions publiques, aux reconnaissances et aux travaux exécutés par les officiers d'état-major et par les ingénieurs géographes, soit en France soit à l'étranger.

Le comte de Choiseul s'efforçait de réparer les désastres de la guerre de sept ans. M. de Vault le seconda dans l'exécution de ses grands projets. L'armée fut renforcée et instruite; la marine reçut des accroissements considérables; la Corse fut occupée, pour augmenter notre influence sur la Méditerranée et sur l'Italie. M. de Choiseul s'étant assuré de l'alliance du Midi par les stipulations du pacte de famille, porta ses vues sur le Nord. Il entrevoyait les malheurs qui menaçaient la Pologne; il sentait combien l'honneur et l'intérêt de la France exigeaient que la ruine de cette puissance fût prévenue, et que l'on conservât une barrière contre la Russie, dont les armées venaient de pénétrer deux fois jusqu'au Rhin. Il envoya auprès de la confédération de Bar de nombreux agents militaires; il essaya d'exciter les Turcs contre la Russie. Bientôt tous ces grands projets s'évanouirent par la disgrâce de M. de Choiseul.

De Vault vit se succéder huit ministres de la guerre, sous lesquels il conserva les mêmes attributions. Il continua à diriger la correspondance relative aux opérations militaires de la guerre de l'indépendance américaine, ainsi qu'aux expéditions de Minorque et de Gibraltar. Il était aussi chargé de

tout ce qui concernait les troupes employées aux travaux publics. M. de Vault élevé au grade de lieutenant général le 1er mars 1780, nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1787, fut maintenu jusqu'à sa mort, survenue au mois d'octobre 1790, dans la direction générale du dépôt de la guerre.

C'est dans ce long espace de temps écoulé entre les ministères de MM. de Choiseul et de Brienne, depuis 1763 jusqu'en 1788, que M. de Vault rédigea ses annales. Un grand mouvement agitait les esprits en France et dans l'Europe entière. La philosophie envahissait toutes les branches de la littérature; elle dominait déjà l'histoire. Les archives du dépôt de la guerre furent souvent visitées par les écrivains, qui venaient y étudier l'histoire contemporaine. Voltaire y puisa les documents nécessaires aux Siècles de Louis XIV et de Louis XV.

La collection des mémoires qui ont pour titre, *Extrait de la correspondance de la cour et des généraux,* se compose de cent dix-sept gros volumes in-folio, avec cinq volumes de tables; elle comprend l'histoire de nos guerres depuis 1672 jusqu'en 1762. Ces volumes, reliés uniformément, fleurdelisés et timbrés des armes des ministres[1], sont signés presque tous par

[1] On pense que les armoiries des ministres peuvent indiquer l'époque où chaque partie de ces mémoires a été rédigée. Près de la moitié des volumes, cinquante-quatre, portant les armes de M. de Choiseul et appartenant à diverses guerres, doivent avoir été écrits pendant son ministère. La guerre de la succession comprend quarante et un volumes, dont seize portent les armes de M. de Choiseul. Cette partie de la collection aura été achevée sous le prince de Montbarrey, de 1777 à 1780. Quarante et un autres volumes sont con-

M. de Vault. Il existe en outre quatorze volumes supplémentaires, cartonnés et non timbrés, dont deux seulement sont signés par le directeur général.

Le but que s'était proposé M. de Vault dans la rédaction de ces mémoires, la méthode et l'ordre qu'il avait adoptés, ne peuvent être mieux indiqués que par ce qu'il en dit lui-même. Je renverrai pour ces objets à un avertissement qui se trouve répété dans deux volumes de la guerre de Flandre en 1741, et que j'ai fait imprimer à la suite de cette introduction.

Les diverses pièces que M. de Vault a insérées dans le texte des mémoires ou qu'il a placées à la fin se trouvent dans les archives du dépôt de la guerre. Les lettres de Louis XIV et de ses ministres sont en minutes corrigées par eux, quelquefois en original. Les lettres des généraux adressées à la cour sont originales. A chacune de ces pièces imprimées est jointe l'indication du volume et du numéro où elles sont déposées [1].

Comme éditeur, ma tâche a été facile. Tout me faisait un devoir de respecter la rédaction négligée, mais assez claire, de

sacrés à l'histoire des campagnes de Flandre, de Hollande, d'Allemagne, depuis 1733 jusqu'en 1748; ils doivent avoir été écrits de 1761 à 1775, sous les ministères de MM. de Choiseul, de Monteynard et du Muy. Viennent ensuite les guerres de Flandre, de Hollande, d'Allemagne et d'Italie, de 1672 à 1697, que renferment vingt-quatre volumes écrits ou terminés sous les ministères de Montbarrey et de Ségur, c'est-à-dire de 1777 à 1787.

[1] Il faut en excepter trois (pages 587 et 589) qui ont paru mériter, par leur importance, d'être imprimées : ce sont des copies authentiques dont les originaux ne se trouvent pas dans les archives.

M. de Vault. Ce devoir était plus impérieux encore, lorsqu'il s'agissait de documents insérés dans le texte ou placés dans les pièces justificatives. Je me suis permis seulement d'éclaircir un petit nombre de passages obscurs. J'ai également rectifié l'orthographe de plusieurs noms de lieux. Afin que le lecteur puisse mieux apprécier les faits relatés dans la correspondance, j'ai ajouté textuellement à la campagne de Flandre quelques lettres importantes que M. de Vault s'était contenté d'analyser.

M. de Vault se plaint souvent, dans les mémoires relatifs aux guerres de Louis XIV, de ne pouvoir les accompagner des cartes et plans nécessaires pour bien comprendre les opérations. Il renvoie constamment aux cartes du temps, qui manquent ordinairement d'exactitude et de clarté. Les meilleurs ouvrages historiques sont quelquefois inintelligibles faute de bonnes cartes. J'ai cherché à satisfaire ce besoin avec les fonds assignés par M. le ministre de l'instruction publique, et au moyen des planches gravées que possède le dépôt de la guerre. La majeure partie des cartes et plans que réclame l'intelligence de ces mémoires sera jointe à chaque volume.

G. Pelet.

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR[1].

Ces mémoires sont moins l'histoire des campagnes de Flandre que la substance de la correspondance de la cour et des généraux, ou des officiers chargés des grands détails des armées et du commandement de corps séparés ou de postes importants. On a même évité tout ce qui pourrait tenir du style historique; mais en même temps on a cherché à ne pas tomber dans la sécheresse du journal. L'historien, par la manière ingénieuse dont il raconte les faits pour en rendre la lecture moins insipide et son ouvrage plus séduisant; est quelquefois entraîné loin du vrai. Le journaliste est toujours froid et peu intéressant.

[1] Cet avertissement se trouve en tête du premier volume de la campagne de Flandre en 1742 et 1743, n° 2980, et du volume n° 3151.

Les principaux objets qu'on a eus en écrivant ces mémoires ont été de rendre simplement les vérités que renferment les dépêches et mémoires rassemblés au dépôt de la guerre, de développer les connaissances qui s'y trouvent sur la nature des pays, et d'exposer avec plus de fidélité les véritables motifs qui ont dicté les projets et dirigé les opérations, soit de la part de la cour, soit de celle des généraux.

Un autre objet essentiel qu'on a cherché à remplir a été de lier les instructions et les ordres de la cour, ses projets, ceux des généraux, les dispositions de ceux-ci et leur conduite dans l'exécution, les combinaisons et la correspondance que les différentes armées du roi ont pu avoir entre elles, de manière que l'on puisse, non-seulement suivre sans interruption les mouvements et les opérations et en connaître les différents rapports, mais aussi pour que le lecteur se trouve toujours dans la situation où la cour a été, lorsqu'elle a pris des résolutions ou donné des ordres, et le général de l'armée, lorsqu'il a agi. Des connaissances anticipées, soit sur les intentions de la cour, soit sur les comptes rendus par le général, soit sur la position des armées ou sur les nouvelles des ennemis, pourraient présenter sous un aspect fautif la conduite des ministres et celle des généraux, et engager à porter de faux jugements. On a donc cherché scrupuleusement à ne point interrompre l'ordre de la correspondance, et à ne mettre sous les yeux du lecteur que les connaissances du moment; mais en même temps on s'est fait une loi de n'omettre aucune circonstance, soit sur les motifs qui ont fait agir ou donner

des ordres, soit sur la nature des positions, soit sur les nouvelles des ennemis d'après lesquelles on a opéré. On doit prévenir aussi qu'on ne trouvera dans ces mémoires aucune réflexion de celui qui en est l'auteur, ni aucun fait dont l'authenticité ne soit constatée par les papiers originaux qui sont au dépôt de la guerre.

On a inséré dans le corps de ces mémoires les pièces les plus intéressantes de la correspondance de la cour et des généraux, afin d'en conserver le véritable esprit, la force et l'ensemble, qui auraient pu se perdre étant analysés. A l'égard des pièces qui ne sont qu'accessoires, telles que les ordres de bataille, les états des troupes, les tableaux des marches ou d'emplacements, les détails particuliers sur la nature des pays, les mémoires relatifs aux projets et aux opérations, et quelques lettres des officiers chargés de grands détails ou du commandement de corps séparés, on les a rapportées à la fin du mémoire de chaque campagne. Ces pièces donneront des lumières, non-seulement sur la nature des pays qui ont été le théâtre des opérations, mais aussi sur les dispositions particulières, pour les troupes et pour les mouvements intérieurs des armées. On aurait désiré pouvoir y joindre les ordres de marche dont la disposition a mérité, pendant toute la guerre, le suffrage des généraux; mais on a craint de se jeter dans de trop grands détails. D'ailleurs il s'en faut bien qu'on ait trouvé dans le dépôt de la guerre les matériaux nécessaires pour remplir cet objet intéressant. M. de Crémilles est le seul maréchal des logis qui ait fait part à la cour de cette partie des détails de la charge qu'il a remplie pendant les cam-

pagnes du roi. On trouvera dans les papiers du dépôt les ordres de marche et les itinéraires qu'il a envoyés; ils sont placés dans les différents volumes, suivant leurs dates.

On a rassemblé dans des volumes séparés les plans des camps relatifs à chaque campagne et ceux des places de guerre et des lieux qui ont pu former des postes intéressants. On y a joint les meilleures cartes gravées, générales ou topographiques, des pays qui ont formé le théâtre de la guerre; et on a tracé sur une carte générale les mouvements et les positions des armées du roi et de celles des ennemis pendant chaque campagne.

On a placé aussi à la fin de chaque campagne un tableau général et par colonnes des mouvements respectifs des armées et qui fait voir d'un coup d'œil les époques, l'ensemble et les rapports des opérations de toute la campagne; et, pour faciliter la recherche des faits et des connaissances qui sont contenus dans les mémoires et les pièces, on a fait une table des matières qui en est le résumé.

Quelques militaires qui ont servi pendant ces campagnes trouveront peut-être qu'on a omis dans ces mémoires quelques circonstances, même des faits dont ils ont été témoins; mais on ose assurer que cette omission, si elle existe, ne vient que du manque de matériaux et de la loi qu'on s'est imposée de ne rien avancer qui ne puisse être justifié par les pièces originales qui se trouvent au dépôt de la guerre.

MÉMOIRES MILITAIRES

RELATIFS

A LA SUCCESSION D'ESPAGNE

SOUS LOUIS XIV.

CAMPAGNES

DE FLANDRE, D'ITALIE ET D'ALLEMAGNE.

EN 1701.

MÉMOIRES MILITAIRES

RELATIFS

A LA SUCCESSION D'ESPAGNE

SOUS LOUIS XIV.

PREMIÈRE PARTIE.

CAMPAGNE DE FLANDRE.

Depuis le traité conclu à Riswick, en 1697, toutes les puissances de l'Europe étaient restées en paix. La mort de Charles II, roi d'Espagne, arrivée le 1er novembre 1700, alluma de nouveau une guerre qui devint bientôt générale.

Ce prince avait fait un testament par lequel il appelait à la couronne d'Espagne Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin de France. Louis XIV accepta ces dispositions, dont l'Espagne lui fit part avec empressement en invitant le duc d'Anjou à venir prendre possession du trône qui l'attendait. Ce prince fut proclamé à Madrid, le 24 novembre, sous le nom de Philippe V, et se rendit en Espagne à la fin de décembre.

L'empereur, le roi d'Angleterre et les Hollandais ne virent pas de bon œil un prince de la maison de France sur le trône d'Espagne. L'empereur protesta bientôt contre le testa-

ment, et commença à se préparer secrètement à la guerre. Il fit d'abord tous ses efforts pour engager dans son parti les princes et les états de l'empire; mais l'électeur de Bavière, qui, depuis la mort de Charles II, était resté gouverneur général des Pays-Bas et attaché aux intérêts de Philippe V, les électeurs de Mayence et de Cologne, et les cercles de Souabe et de Franconie, se déclarèrent pour la neutralité. L'empereur ne trouva de ressources, en Allemagne, que dans l'électeur de Brandebourg. Il gagna ce prince en érigeant en royaume la Prusse ducale, et en lui déférant le titre de roi. Il fit en même temps avec lui un traité par lequel lui et le nouveau roi devaient se fournir réciproquement dix mille hommes, dans le cas où l'un ou l'autre serait attaqué.

Les Hollandais de leur côté, quoiqu'ils eussent, ainsi que les Anglais, reconnu sans difficulté Philippe V pour roi d'Espagne, traitaient secrètement avec le roi d'Angleterre pour faire donner satisfaction à l'empereur, et pour l'engager à appuyer les demandes qu'ils faisaient pour eux-mêmes. Ils voulaient qu'on leur abandonnât, pour leur sûreté particulière, Venloo, Ruremonde, Luxembourg, Namur, Mons, Charleroy.

Ces demandes exorbitantes ne pouvaient leur être accordées, et faisaient assez voir que leur projet était de trouver des prétextes pour prendre part à la guerre. Il n'y eut plus à en douter lorsqu'on sut qu'ils faisaient, conjointement avec le roi d'Angleterre, un armement considérable.

Le roi, de son côté, se prépara sérieusement à la guerre. Les négociations avaient, comme on l'a déjà dit, empêché les électeurs de Bavière, de Mayence et de Cologne de se ranger du côté de l'empereur : ils étaient restés neutres. On parvint aussi à gagner le duc de Savoie. Ce prince s'engagea à donner

passage aux troupes du roi et à celles de ses alliés, et à fournir lui-même huit mille hommes de pied et deux mille cinq cents chevaux pour la défense des états appartenant à l'Espagne en Italie.

Du côté de la Flandre, nous nous trouvions à portée de joindre facilement nos troupes avec celles d'Espagne qui occupaient les places des Pays-Bas. Cependant, depuis la paix de Riswick, la garde de celles que le roi avait rendues à l'Espagne, en conséquence du traité, avait été confiée aux troupes hollandaises. Elles tenaient garnison dans Luxembourg, Namur, Charleroy, Mons, Ath, Oudenarde et Nieuport. Rien n'était plus dangereux que de laisser ces places entre leurs mains; rien de si important, pour la cause commune de la France et de l'Espagne, que d'en être les maîtres avant de commencer la guerre. Le roi résolut d'y introduire des troupes françaises, et chargea de cette opération M. le maréchal de Boufflers, qui se rendit à Lille au mois de janvier 1701.

Deux choses rendaient cette opération délicate : la première était la résistance que pouvaient faire les troupes hollandaises; la seconde regardait l'électeur de Bavière. Comme ce prince était gouverneur général des Pays-Bas pour le roi d'Espagne, rien ne pouvait se faire que de concert avec lui; quoiqu'il se fût déclaré pour la neutralité, nous n'avions aucune sûreté de sa part, et l'on craignait qu'il n'y eût entre lui et l'empereur ou l'Angleterre quelque intelligence qui aurait pu faire échouer notre entreprise.

M. le maréchal de Boufflers, arrivé sur la frontière, écrivit au roi les deux lettres suivantes, dans lesquelles il développe les raisons sur lesquelles les Hollandais et l'électeur de Bavière pouvaient régler leur conduite, et les moyens que nous pouvions prendre pour assurer l'exécution du projet :

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi.

Lille, 22 janvier 1701[1].

Je suis arrivé, sire, hier ici à onze heures du matin, ainsi que je l'ai mandé dès hier à M. de Chamillart, pour en rendre compte à votre majesté.

M. le comte de Montbron, auquel j'avais donné avis, dès Douai, de mon arrivée en ce pays-ci, se rendit hier ici pour m'informer de l'état de la frontière : il ne sait rien de nouveau.

Les nouvelles de Hollande et d'Angleterre marquent que les plus sages et les plus sensés de ces pays-là, et les gens de commerce, ne veulent point du tout la guerre; mais que les partisans du roi d'Angleterre, qui prévalent et sont supérieurs dans les conseils, la veulent et l'inspirent par leurs émissaires dans l'esprit des peuples.

Il n'y a pas d'avis, jusqu'à présent, que les Hollandais fassent aucune augmentation de troupes, mais seulement des recrues pour rendre leurs troupes complètes.

M. le comte de Montbron dit que celles qu'ils ont dans les places des Pays-Bas espagnols sont très-faibles; et il ne croit pas, quoiqu'elles soient supérieures en nombre à celles d'Espagne, qu'elles osent entreprendre de s'opposer à l'entrée des troupes que votre majesté voudra y faire entrer. Il me paraît, comme à lui, que lesdites troupes de Hollande risqueraient beaucoup, et qu'elles s'exposeraient à un grand nombre d'inconvénients dont elles ne pourraient, dans la suite, éviter une partie; ce qui les conduirait tôt ou tard à leur ruine entière, et les exposerait à toutes sortes de traitements rudes, avec beaucoup de justice et de raison.

Il me paraît même que, quand les troupes de Hollande se seraient rendues tout à fait maîtresses des places espagnoles où elles sont présentement, les Hollandais n'en tireraient non-seulement aucun avantage en cas de guerre, mais même que cela leur serait tout à fait dommageable.

Il est constant qu'au moyen d'Ostende, Bruges, Gand, et des canaux qui vont d'Ostende à Bruges et de Bruges à Gand, il serait

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1492, lettre 3

facile d'ôter toute sorte de communication par terre aux Hollandais avec Nieuport. Ils pourraient l'avoir par mer; mais Ostende et Dunkerque en boucheraient facilement le port, qui est de soi très-peu de chose.

Depuis Gand, le grand Escaut ferme entièrement le pays jusqu'à Dendermonde, Rupelmonde et Anvers.

Le Demer se jette dans le grand Escaut à Rupelmonde, et remonte à Malines, Arschot, Diest, Hasselt et autres petites villes, jusqu'assez près de Maëstricht; en sorte qu'occupant tous les postes du Demer avec les troupes de votre majesté ou celles d'Espagne, et occupant pareillement Saint-Tron, Tongres et autres lieux du pays de Liége, dont on sera toujours les maîtres, il sera tout à fait facile d'ôter aux Hollandais toute sorte de communication avec Namur, Charleroy, Mons, Ath et Oudenarde, outre que les Espagnols étant actuellement les maîtres du château de Namur et du fort Guillaume, on peut les compter maîtres de la ville dès que votre majesté y enverra des troupes.

Il est donc très-certain que l'on peut avec facilité ôter aux Hollandais toute communication avec les places ci-dessus. Il ne sera pas moins facile, avec les seuls peuples du pays et un très-petit nombre de troupes jointes aux peuples, d'empêcher qu'aucun Hollandais puisse ni ose même sortir desdites places : c'est une chose très-certaine et très-facile à mettre en exécution.

Ainsi, toutes ces troupes seront de moins aux Hollandais, soit pour défendre leur propre pays et leurs places, ou pour mettre des armées en campagne. Ils auront peine, outre cela, à faire passer de l'argent à ces troupes pour leur subsistance; ou, pour mieux dire, cela leur sera impossible; de manière qu'en fort peu de temps il faudra qu'elles meurent de faim, de misère et de fatigue, étant obligées, pour leur propre sûreté, de coucher en bivouac perpétuel, de crainte que les troupes d'Espagne et les bourgeois ne les égorgent pendant la nuit.

Il reste à considérer Luxembourg : il ne sera pas plus avantageux

aux Hollandais ni à leur parti, ni plus préjudiciable à la France et à l'Espagne. Maëstricht en est à plus de trente-deux lieues, Juliers à plus de quarante, et Coblentz à trente-quatre ou trente-cinq. Les pays qui sont entre Luxembourg et ces places sont très-rudes et difficiles; ainsi, point ou peu de communication avec les Hollandais et l'électeur palatin, qui sont les ennemis les plus proches, n'y ayant pas d'apparence que les électeurs de Trèves et de Mayence prennent parti, dans cette occasion-ci, contre la France et l'Espagne.

Tous les environs de Luxembourg sont remplis de postes et de pays coupés; ainsi, beaucoup de facilité à bloquer et fermer Luxembourg par les seuls peuples du pays, qui sont naturellement aguerris, de manière qu'il n'en sorte aucun Hollandais, non plus que des places de Flandre.

Les occupations que l'on donnera, par les armées de votre majesté ou par celles de ses alliés, aux Hollandais, à l'électeur palatin, à l'empereur et à ses alliés, ne leur permettront d'envoyer aucun corps considérable sous Luxembourg; il sera facile de s'opposer à un petit corps, et l'exemple des guerres passées a fait connaître bien certainement que la ville de Luxembourg n'est recommandable que par la force de ses fortifications et par des partis pour des contributions, et nullement par ses qualités offensives pour porter la guerre et entamer une frontière, par sa situation dans un pays sec et peu fertile, et sans aucune rivière navigable qui puisse rien porter en avant.

Elle a été redoutée pour les partis et la contribution, dans le temps qu'elle avait une grosse garnison, tant de cavalerie que d'infanterie, dont elle disposait librement; ce ne sera pas de même quand il n'y aura qu'un nombre médiocre de Hollandais, occupés à leur propre défense dans la ville, sans oser faire sortir personne de leurs troupes, crainte de s'affaiblir et de ne pouvoir rentrer.

Par toutes ces raisons, il n'y a pas lieu de croire que les Hollandais osent entreprendre de se rendre maîtres des susdites places espagnoles; et, si par hasard ils le faisaient, tout le dommage retom-

berait sur eux, et il ne coûterait que très-peu de soins et de précautions à la France et à l'Espagne pour faire périr à la longue lesdites troupes, et rendre lesdites places tout à fait inutiles au parti des Hollandais.

Quant à M. l'électeur de Bavière, il paraît que, par ses propres intérêts, il a de fortes raisons, ou, pour mieux dire, il est dans une entière obligation de se bien conduire à l'égard de votre majesté, et de s'y livrer et abandonner, sans vouloir faire le difficile, et bien moins se commettre à jouer les deux, et donner à votre majesté le moindre sujet de défiance et de soupçon de sa conduite.

On ne peut, ainsi que votre majesté l'a jugé très-à-propos, lui trop inspirer de faire sortir de Bruxelles le plus de troupes bavaroises qu'il se pourra, pour aller occuper les places de Gueldre; si l'on pouvait l'engager à les y envoyer toutes, ce serait le mieux.

Mais soit qu'il les envoie toutes, ou une partie, il s'affaiblira d'autant dans Bruxelles, et y sera moins en état de s'opposer à M. de Bedmar[1] et à toute la populace armée, qui est très-considérable. Si même votre majesté soupçonnait sa conduite, elle pourrait demander à y faire entrer de ses troupes, à quoi il aurait peine à ne point consentir, sans découvrir tout à fait ses mauvaises intentions et dispositions pour les intérêts de votre majesté et ceux du roi d'Espagne, auquel cas on ne serait pas obligé à de grands ménagements pour lui; et, soit que votre majesté fît entrer des troupes dans Bruxelles ou non, il serait toujours très-facile d'empêcher M. de Bavière d'en sortir; il n'a aucune cavalerie à lui. Votre majesté peut, sous différents prétextes très-spécieux et très-raisonnables, en faire avancer dans tous les environs de Bruxelles, et par ce moyen en occuper toutes les avenues et passages, de manière qu'à moins que M. de Bavière n'en sortît déguisé et avec très-peu de monde, il ne lui serait pas facile d'en sortir sans s'exposer à être arrêté d'une manière ou d'autre, à quoi il n'y a pas d'apparence qu'il veuille se

[1] Commandant aux Pays-Bas.

commettre. En tout cas, s'il abandonnait le pays, le roi d'Espagne en demeurerait absolument le maître, et les ordres de votre majesté y seraient ensuite promptement exécutés par M. de Bedmar.

De tout ce raisonnement il résulte que M. de Bavière, par toutes sortes de raisons, doit être fort docile et concourir de bonne foi à tout ce que votre majesté désirera de lui, et qu'ainsi il y a tout lieu de croire qu'il fera réussir le projet de votre majesté, de faire entrer ses troupes dans les places espagnoles où il y a des Hollandais.

Que si cela manquait, soit par la mauvaise foi de M. de Bavière ou par les ordres particuliers des Hollandais à leurs troupes, à quoi il n'est guère vraisemblable qu'ils se déterminent que de concert avec M. de Bavière, ces places seront d'un très-petit embarras à votre majesté et seront même dommageables aux Hollandais; et votre majesté sera en état de s'assurer de la personne de M. de Bavière et de lui ôter toute sorte de commerce avec les Hollandais et le roi d'Angleterre, et de rendre par conséquent inutiles tous les engagements qu'il pourrait prendre contraires aux intérêts de votre majesté et à ceux du roi d'Espagne, en ce qui regarde les Pays-Bas espagnols, à la réserve unique du pays de Gueldre, aux inconvénients duquel il n'est pas facile de remédier, étant exposé aux Hollandais, à l'électeur de Brandebourg ou au palatin, comme à M. de Bavière.

Du surplus, si M. de Bavière se conduit bien, comme il y a toute apparence, on ne peut lui marquer trop de confiance, en l'observant néanmoins de près.

Je crois qu'il est bon aussi de le traiter favorablement dans les choses justes et raisonnables, d'autant plus que, selon toutes les apparences, l'électeur de Cologne, son frère, suivra ses mêmes engagements, et que les pays de Liége et de Cologne sont d'une importance infinie pour porter la guerre en Hollande, aussi bien que le pays de Munster, ainsi que l'expérience de la dernière guerre de Hollande l'a bien fait connaître.

J'ai entretenu, depuis que je suis arrivé ici, le sieur Coleit,

officier d'artillerie, que M. de Bagnols a envoyé à l'Écluse et au Sas de Gand, pour voir sur les lieux les retranchements que les Hollandais projettent de faire depuis l'Écluse jusqu'au Sas de Gand, et depuis le Sas de Gand jusqu'à Anvers. Il prétend qu'il sera tout à fait facile d'empêcher la construction desdits retranchements, et d'occuper, quand on le voudra, Ardenbourg, Ysendick et le fort de Biervliet, qui est à demi-rasé, et que l'on rétablirait facilement; au moyen desquels postes on ôterait, par terre, toute communication aux Hollandais avec l'Écluse.

Ledit sieur Coleit dit que le terrain sur lequel les Hollandais ont actuellement tracé les retranchements ou les lignes, depuis l'Écluse jusqu'au Sas de Gand, est sur leur terrain et sur leurs dépendances; mais que ceux qu'ils ont tracés depuis le Sas de Gand jusqu'à Anvers sont presque entièrement sur le pays et sur les dépendances du roi d'Espagne, à quoi il n'y a pas d'apparènce que le roi d'Espagne consente. Si, dans la suite, selon les avis que votre majesté aura desdites résolutions de Hollande et d'Angleterre, elle voulait s'opposer à la construction de ces lignes et retranchements, il serait à propos de faire avancer de bonne heure des troupes à Gand et à Bruges, et aux autres endroits de ces cantons-là que votre majesté jugera à propos, et de même du côté de Louvain, Malines et autres postes sur le Demer, pour ôter toute espérance et tous moyens aux Hollandais d'avoir aucune sorte de communication avec les places des Pays-Bas espagnols où ils ont des troupes.

Plus on considère le risque où les Hollandais mettront leur pays de toutes parts, s'ils entrent en guerre, sans compter leur commerce de mer, plus on a peine à croire qu'ils osent s'y engager; mais ce ne sera pas la sagesse qui les déterminera : ce ne sera que la crainte du mal, à la vue et à l'approche des troupes de votre majesté.

J'appréhende que votre majesté ne trouve cette lettre bien longue; mais, comme elle m'a ordonné d'avoir l'honneur de lui mander tout ce que je pourrais, c'est pour satisfaire à ses ordres.

Le maréchal duc DE BOUFFLERS.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi.

Lille, 13 janvier 1701[1].

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire hier à votre majesté, j'ai entretenu le sieur de Chassonville, que M. le comte de Montbron avait envoyé à M. de Bedmar pour convenir d'un traité pour se renvoyer de part et d'autre les soldats et les cavaliers déserteurs.

Ledit sieur de Chassonville est homme d'esprit; et ayant été autrefois au service de M. l'électeur de Bavière; et même très-bien auprès de lui, ne l'ayant quitté qu'à la dernière guerre, il le connaît assez particulièrement, et il a eu de lui deux audiences particulières dans le voyage qu'il vient de faire à Bruxelles.

Il m'a dit que M. l'électeur lui a parlé assez sur les affaires présentes, et lui a témoigné fort approuver le testament du feu roi d'Espagne et toutes les résolutions que votre majesté a prises sur cela.

Le sieur de Chassonville lui ayant dit, à cette occasion, pour pénétrer ses sentiments, que le bruit courait qu'il devait quitter les Pays-Bas et retourner dans ses états, il lui a répondu qu'il n'y pensait nullement, et désirait fort, au contraire, de rester en Flandre; qu'il avait assez fait connaître ses sentiments et son attachement au service du roi d'Espagne, lors de la nouvelle du testament accepté par votre majesté, par tout ce qu'il a fait en Flandre pour le faire reconnaître, et depuis pour exécuter tous ses ordres.

Ledit sieur de Chassonville lui ayant répliqué sur cela qu'il ne pourrait prendre un meilleur parti, et que le public raisonnait seulement sur l'éloignement de ses états et sur ce qu'ils seraient exposés aux troupes de l'empereur, le tout pour découvrir le fond de ses sentiments, M. de Bavière lui avait répondu qu'il y pourvoirait, et qu'il ne manquerait pas de troupes pour leur sûreté.

Ledit sieur de Chassonville m'a dit qu'effectivement M. l'électeur songe à lever des troupes dans ses états pour leur sûreté; que même plusieurs officiers sont arrivés de Bavière à Bruxelles pour recevoir leurs commissions, et qu'il a ouï dire que M. l'électeur n'attend, pour les leur délivrer, que la réponse de votre majesté sur les sub-

[1] Archives du dépôt de la guerre, vol. 1492, lettre 4

sides qu'il lui demande, et que l'on est persuadé à Bruxelles que M. de Monasterol est chargé de cette négociation.

Il m'a dit qu'il a trouvé M. l'électeur d'un air fort libre et point du tout embarrassé, comme le serait un homme qui jouerait les deux, dont il ne le croit pas capable, sans pourtant vouloir en répondre. Il avait un envoyé près du roi d'Angleterre, qui est revenu depuis quelque temps; mais il croit qu'il y en a renvoyé un autre, sans pourtant en être bien assuré.

Ledit sieur de Chassonville dit encore qu'il croit que M. de Bavière aurait peine à quitter les Pays-Bas quand il le voudrait, à cause des sommes considérables qu'il y doit, particulièrement à Bruxelles; et il est persuadé que les bourgeois se mettraient en devoir de l'arrêter, s'il partait sans les avoir payés. Il en a ouï parler ainsi à Bruxelles.

Toutes ces considérations doivent faire croire que M. de Bavière, par son propre intérêt, cherchera à être bien avec votre majesté et le roi d'Espagne, et fera ce qu'il devra pour cela.

Je viens de recevoir une lettre de M. de Puysegur, de Cambray, d'hier à six heures du soir; ainsi je ne doute pas qu'il n'arrive aujourd'hui à Bruxelles.

En attendant que j'aie de ses nouvelles, je vais disposer toutes choses pour l'exécution des ordres de votre majesté, suivant qu'il en sera convenu plus particulièrement avec M. de Bavière et M. de Bedmar.

Il paraît, par les nouvelles de Hollande, que les villes d'Amsterdam, de Rotterdam, et plusieurs autres de Hollande, n'ont point d'inclination à la guerre; mais on est toujours persuadé que si le roi d'Angleterre la désire, et que le nouveau parlement lui soit favorable, la Hollande suivra ses sentiments et ses résolutions.

On m'a dit que M. le comte de Maffey, envoyé de M. le duc de Savoie en Angleterre, a parlé au roi d'Angleterre, de la part de son maître, en termes très-soumis, et a dit trois ou quatre fois, dans son audience, au roi d'Angleterre, que le duc son maître lui demandait avec empressement sa protection.

Le sieur de Chassonville m'a dit que, lorsqu'il assura M. le duc de Bavière que le bruit public était que M. le duc de Savoie avait accordé à votre majesté le passage de ses troupes au travers de ses états, il en avait paru surpris.

M. le comte de La Mothe est arrivé hier ici, et se rendra incessamment à Bergues. Comme il a eu ci-devant le commandement sur la frontière, depuis Menin jusqu'à Furnes et Dunkerque, si votre majesté l'a agréable, je le chargerai encore des mêmes soins; outre que cela ne peut être que très-utile au service de votre majesté, cela le mettra en état de prendre des mesures plus justes pour l'exécution des ordres dont il sera chargé pour Nieuport.

Au cas que la santé de M. de Besons lui permette d'agir présentement, comme il est gouverneur de Gravelines, si votre majesté le jugeait à propos, elle pourrait lui donner ordre de s'y rendre, et, sous ce prétexte, de venir ici près de moi pour être employé en cas de besoin.

Le maréchal duc de Boufflers.

P. S. Le sieur de Chassonville m'a encore dit qu'une des raisons qui engageront M. l'électeur de Bavière à demeurer dans les intérêts du roi d'Espagne, est la crainte de perdre les sommes considérables qui lui sont dues par l'Espagne, au cas qu'il entrât dans un parti contraire, et qu'ainsi il est persuadé qu'il donnera tout sujet d'être satisfait de sa conduite.

Toutes les conjectures que l'on pouvait tirer de la situation où se trouvait l'électeur de Bavière portaient à croire qu'il embrasserait le parti de la France et de l'Espagne; ses discours et les rapports de différents officiers qui furent envoyés près de lui confirmaient dans cette idée.

Il n'y eut plus lieu d'en douter après l'entrevue que M. de Puysegur, envoyé par la cour près de ce prince, eut avec lui à Bruxelles, le 23 janvier, en lui remettant une lettre du roi,

qui lui faisait part du projet de faire entrer ses troupes dans les places occupées par les Hollandais. L'électeur et M. de Bedmar convinrent que cette expédition se ferait dans la nuit du 5 au 6 février. L'électeur ne s'en tint pas là : il témoigna un désir extrême de conclure un traité avec le roi, et d'y faire entrer l'électeur de Cologne, son frère.

Des assurances aussi positives, et les ordres que l'électeur envoya aussitôt aux gouverneurs des différentes places qu'occupaient les Hollandais, de recevoir les troupes françaises, dissipèrent tous les doutes qu'on avait pu concevoir sur les intentions de ce prince. Dans les ordres qu'il donna aux gouverneurs, il leur enjoignit d'avertir les commandants des troupes hollandaises, au moment où celles du roi arriveraient dans les places, qu'ils n'avaient rien à craindre d'elles; qu'elles venaient, au contraire, pour soutenir celles du roi d'Espagne, et qu'au surplus, les troupes hollandaises pouvaient rester et vivre, comme auparavant, dans les places, jusqu'à de nouveaux ordres de la part des États-Généraux. On fit en conséquence, de notre côté, des dispositions nécessaires, et l'on prit toutes les mesures possibles pour que les Hollandais ne fussent instruits du projet qu'au moment de l'arrivée des troupes dans les places. On prit aussi des précautions pour la subsistance des différents régiments, afin qu'ils ne fussent point à charge aux places où ils devaient entrer, et pour que les troupes fussent en état d'agir par la force, dans le cas de quelque résistance. Chaque soldat fut muni de vingt coups et porta avec lui des vivres pour trois jours; la cavalerie porta de l'avoine pour autant de temps.

En attendant le moment de l'exécution du projet, M. le maréchal de Boufflers et M. de Puysegur prenaient toutes les connaissances possibles, tant sur l'état actuel des Pays-Bas,

par rapport aux finances et aux subsistances, que sur l'état des troupes d'Espagne et de Bavière. Rien n'était plus important que de faire d'avance des dispositions qui nous missent en état de commencer la guerre avec avantage, aussitôt que les puissances alliées contre le roi d'Espagne et la France éclateraient.

Le roi n'eut point lieu d'être satisfait de l'état où M. de Puysegur trouva les finances. Le roi d'Espagne n'avait, dans tous les Pays-Bas, nul crédit sur cet article; tous les revenus du roi ne se montaient qu'à trois millions par an, et l'état de la dépense était porté à six, non compris les malversations qui se faisaient dans la distribution. Les caisses de Bruxelles étaient vides, et il n'y avait pas un sac de grain dans les magasins. Le pays de Gueldre était dans la même misère: il ne s'y trouvait aucune munition de guerre ni de bouche; seulement quelques canons, mais sans affûts qui pussent servir; en un mot, aucune des places de Gueldre n'aurait pu, faute de vivres, tenir pendant trois jours. On avait imposé sur le pays quatre-vingt mille palissades; mais elles n'étaient pas arrivées dans les places; cependant ce pays méritait la plus sérieuse attention, et rien n'était plus pressé que d'y faire promptement passer des troupes, et de les y mettre en état de se défendre. Ce pays, qui était à la tête de tout, se trouvait entouré d'ennemis de tous les côtés. L'électeur palatin qui avait beaucoup de troupes sur pied, les avait étendues jusqu'à deux lieues de Gueldre. L'électeur de Brandebourg en avait pareillement dans le duché de Clèves; et les Hollandais le fermaient de l'autre côté par Maëstricht et par leurs différentes places.

A l'égard des troupes que le roi d'Espagne et l'électeur de Bavière se trouvaient avoir pour lors aux Pays-Bas, elles con-

sistaient en dix mille hommes d'infanterie, dont cinq mille des troupes de Bavière; toute la cavalerie était à pied, excepté trois cents chevaux des gardes de l'électeur. Ce nombre de troupes était trop peu considérable, eu égard aux différents objets qu'il y avait à remplir.

M. de Puysegur estimait qu'avant que les troupes hollandaises fussent sorties des places de Flandre, lorsque les troupes françaises y seraient entrées, il était absolument nécessaire de faire passer cinq mille hommes et les trois cents chevaux des gardes au pays de Gueldre, non-seulement pour occuper ce pays, mais aussi pour être à portée de faire entrer de ces troupes dans les places de Kayserswert, Nuyss et Bonn, aussitôt que l'électeur de Cologne aurait conclu son traité avec le roi. Ces places étaient entièrement dépourvues de troupes, et les Hollandais, joints aux princes voisins et ennemis, pouvaient les insulter.

Par cet arrangement, qui devenait indispensable, il ne serait resté, dans toutes les places des Pays-Bas, que cinq mille hommes; ils auraient à peine suffi pour la garde des châteaux; mais il était d'ailleurs difficile que le roi pût y suppléer en faisant avancer de ses troupes à la tête du pays. Aucunes de celles qui étaient destinées à entrer dans les places occupées par les Hollandais ne pouvaient en ressortir avant que ceux-ci les eussent évacuées; d'ailleurs, il y avait une grande quantité d'autres postes à faire occuper par les troupes françaises, nommément: Ostende, Bruges, Gand, Anvers, Lierre, Malines, Herentals, Arschot, Diest, Halen, Louvain, etc.

Il était donc question de se procurer, le plus promptement possible, un nombre de troupes suffisant pour remplir les différents objets qu'on avait en vue; surtout se mettre en état d'imposer aux Hollandais et de commencer la guerre, si elle

se trouvait indispensable, par l'offensive la plus vive et la plus audacieuse.

Le roi se détermina à remettre sur pied le régiment de milice du Hainaut, et à faire lever par l'électeur, au nom du roi d'Espagne, un régiment d'infanterie de deux bataillons dans le pays de Liége : sa majesté fournit l'argent nécessaire pour cet objet. L'électeur, de son côté, s'engagea à compléter et à augmenter, pour le mois de mars suivant, jusqu'à sept mille sept cents hommes d'infanterie et trois mille chevaux le nombre de ses troupes, tant en Bavière qu'en Flandre. Toutes ces troupes ne pouvaient être employées dans les Pays-Bas : l'électeur en avait besoin, au moins de la moitié, dans ses états, à travers lesquels on apprenait que l'empereur se disposait à faire passer des troupes qu'il envoyait en Italie.

A l'égard des troupes d'Espagne, elles étaient dans le plus mauvais état : faire venir des recrues d'Espagne était une opération de longue durée et, pour ainsi dire, impraticable. M. de Puysegur proposa de répandre les différents régiments dans les grandes villes des Pays-Bas, et de les y recruter de tout ce qu'on trouverait en état de servir à la guerre, sans avoir égard au pays dont pourraient être ceux qui se présenteraient, et de porter les compagnies, du nombre de trente hommes auquel elles avaient été réduites, à celui de cinquante. Quant à la cavalerie d'Espagne, qui était toute à pied, au nombre de quinze cents hommes, M. de Puysegur proposa de la tirer des places aussitôt que les troupes françaises y seraient entrées, et de la disperser dans les provinces des Pays-Bas, en proportion de leur capacité et de leurs revenus, afin qu'elles fournissent des chevaux, attendu qu'à la paix on leur avait distribué ceux de la cavalerie et des dragons.

Le roi approuva ces arrangements, et préféra faire re-

cruter ainsi l'infanterie d'Espagne, à la levée du régiment liégeois. Sa majesté ordonna en même temps qu'il serait fait dans ses troupes une augmentation de dix hommes par compagnie de cavalerie, et une levée de cent vingt compagnies de cavalerie et de soixante-douze de dragons.

L'article des subsistances pour le pays de Gueldre n'inquiétait pas peu M. de Puysegur: ce pays, en lui-même très-petit, ne pouvait fournir que fort peu de moyens; et, environné des duchés de Juliers et de Clèves, qui n'étaient pas de nos amis, il ne pouvait trouver de ressources que dans le pays de Cologne. Y envoyer des subsistances, soit de France, soit des Pays-Bas, était une opération presque impossible, les Hollandais tenant le haut et le bas de la Meuse, et ne voulant laisser monter ni descendre des grains pour le pays de Gueldre; d'un autre côté, il n'y avait pas d'argent pour faire les achats nécessaires. Cependant, comme on l'a déjà dit, le pays de Gueldre devenait de la plus grande importance dans le cas de guerre; et, sans subsistances assemblées d'avance, il était impossible d'y porter des troupes, soit pour l'offensive, soit pour protéger nos alliés, soit pour la défense du pays.

M. de Puysegur ne s'occupait pas moins de ce qui regardait l'arrangement des finances dans tous les Pays-Bas, le cours des monnaies, le prix des grains, etc.; et il traitait toutes ces affaires avec M. le comte de Bergeyck, qui avait été contrôleur général des finances pour le roi d'Espagne : c'était l'homme le plus éclairé de tout le pays, et le plus accrédité auprès des peuples et des états des provinces.

Sur les comptes que M. de Puysegur rendit à la cour des moyens dont il jugeait que l'on pouvait faire usage sur ces différents objets, on lui manda de faire acheter la quantité de grains qu'il jugerait convenable pour faire des magasins; mais

3.

le roi ne trouva pas à propos de les établir dans le pays de Gueldre. M. de Puysegur eut ordre d'en faire du côté où sa majesté prévoyait que la plus grande partie des troupes agiraient pendant la campagne, s'il était question d'opérations, et du côté de Namur pour le cas de besoin. M. le maréchal de Boufflers eut ordre, en même temps, d'envoyer M. de Valogny, ingénieur, pour visiter les places les plus avancées des Espagnols et les frontières de la Hollande, dans l'intention d'y faire passer ensuite des ingénieurs et des officiers d'artillerie, afin de faire travailler aux réparations que M. de Valogny trouverait nécessaires.

Pendant qu'on était occupé de ces différentes dispositions, et que les troupes destinées à entrer dans les places occupées par les Hollandais attendaient le jour indiqué pour l'opération, les États-Généraux eurent quelque avis de ce que l'on méditait à cet égard. Ils en marquèrent beaucoup d'inquiétude, et envoyèrent à M. l'électeur de Bavière M. d'Heucklomme, général-major, pour lui témoigner leur surprise, et pour prévenir S. A. E. qu'il avait ordre de retirer les troupes hollandaises des places où elles étaient, si l'électeur le lui conseillait; que, cependant, les États-Généraux comptaient toujours que le roi ne voudrait pas les obliger par la force de quitter une barrière qu'ils occupaient sur la bonne foi de l'électeur. Ils faisaient en même temps faire au roi, par leur ambassadeur, des protestations contre les bruits qu'on faisait courir sur leur conduite, et sur les préparatifs de guerre dont on les accusait, disant qu'ils ne souhaitaient rien tant que la paix, et qu'ils étaient entièrement disposés à la continuer, espérant que sa majesté leur accorderait une barrière pour leur sûreté.

Mais le roi, parfaitement instruit des résolutions secrètes

qu'ils avaient prises pour la guerre, ne changea rien dans le projet qui était sur le point d'être exécuté. Sa majesté manda même à M. le maréchal de Boufflers que son intention était que, lorsque ses troupes seraient entrées dans les places occupées par les troupes hollandaises, elles n'en laissassent point sortir celles-ci jusqu'à de nouveaux ordres de sa part; mais que, si elles en étaient parties auparavant, on eût à leur laisser continuer leur retraite. On s'attendait bien à un grand mécontentement de leur part, surtout si on se trouvait dans le cas de les arrêter dans les places après l'arrivée de nos troupes; mais il était nécessaire de leur imposer et de les traiter ainsi, et rien ne pouvait les soumettre plus promptement que la vue des dangers et des malheurs dont ils seraient menacés.



Enfin, le jour marqué étant arrivé, tous les détachements des troupes françaises destinées à l'opération dont il est question se mirent en mouvement, et, malgré la neige et les mauvais chemins, ils arrivèrent aux rendez-vous qui leur avaient été indiqués le 6 février, quelques heures avant le jour. Les ordres que l'électeur de Bavière avait donnés aux différents gouverneurs des places furent si bien exécutés, que nous y entrâmes sans aucun empêchement : personne n'avait été instruit de l'opération. Quelques officiers des troupes hollandaises murmurèrent et voulurent se plaindre; mais les gouverneurs des places, et les officiers généraux français qui avaient mené les troupes, les tranquillisèrent, en les assurant qu'ils ne venaient point comme ennemis, et qu'ils ne chercheraient qu'à vivre avec eux en bonne intelligence, et à faire observer aux troupes le meilleur ordre et la meilleure discipline. Cependant, aussitôt après l'entrée des troupes dans les places, on s'empara des portes, afin d'être en état d'exécuter

les ordres qu'on avait reçus de n'en pas laisser sortir les troupes hollandaises. Quelques jours après, M. le maréchal de Boufflers, qui se tenait à Tournai, fit entrer à Courtrai deux bataillons de la garnison de Menin et un escadron de dragons.

Les troupes hollandaises se plaignirent amèrement à l'électeur de ce qu'on leur avait ôté la garde de toutes les portes des places. L'électeur donna de nouveaux ordres pour que partout on leur en rendît une; mais que, néanmoins, on eût attention à ne laisser sortir aucune de leurs troupes, et que, pour cet effet, on mît des gardes de cavalerie en avant des portes qu'elles garderaient, afin de les en empêcher.

Les mêmes troupes hollandaises ne tardèrent pas à demander la permission de retourner dans leur pays. Le roi la leur accorda; mais sa majesté étant informée des préparatifs de guerre, plus décidés que jamais, qui se faisaient en Hollande, et de la marche de quelques-unes de leurs troupes à Maëstricht, Breda, Berg-op-Zoom, et vers l'Écluse et le Sas de Gand, qui étaient la clef des eaux du pays, elle ordonna de ne laisser partir des places d'Espagne celles qui y étaient, qu'à mesure qu'elles pourraient être prévenues par celles que sa majesté venait de destiner pour les places les plus avancées, afin que la frontière des Hollandais ne fût pas garnie de leurs troupes avant que la nôtre fût assurée par celles de sa majesté. En conséquence, les troupes françaises se mirent en marche, le 18 février, pour aller occuper ladite frontière, et une partie des troupes hollandaises partirent le même jour pour retourner dans leur pays. Les autres ne partirent que dans les premiers jours du mois de mars, et celles qui étaient à Luxembourg, seulement à la fin du même mois.

La position que l'on fit prendre à ces troupes assurait bien

la frontière de la Flandre et du Brabant; mais M. de Puysegur demandait de plus qu'on envoyât incessamment des troupes au pays de Gueldre, auquel il pensait qu'il fallait donner une sérieuse attention. Ses raisons se trouvent développées dans la lettre ci-jointe, à M. de Chamillart [1].

MONSEIGNEUR,

Lettre de M. de Puysegur à M. de Chamillart. Bruxelles, 14 février 1701.

On travaille présentement au changement de garnison des troupes d'Espagne, pour les mettre dans les lieux destinés à les recruter et faire leur remonte. Il faut, en même temps, faire marcher les troupes du roi sur la frontière qui regarde la Hollande, et renvoyer celles des États-Généraux dans leurs provinces. Mais je crois que sa majesté voudra bien que l'on ne renvoie pas en gros les troupes de Hollande; mais que l'on proportionne leur marche à celle des troupes de sa majesté, pour que toutes celles de Hollande ne soient pas rendues sur leur frontière avant que celles de sa majesté aient assuré la frontière du roi d'Espagne. Les ordres sont donnés partout pour que l'on n'arrête dans leurs troupes aucun Français, ni sujet du roi d'Espagne, à moins que de lui-même il ne voulût rester; sauf, néanmoins, en cas de rupture un jour avec la Hollande, où tous les sujets de sa majesté catholique seront obligés de revenir. Le nombre en est assez grand, à ce qu'ils m'ont dit, et la plupart des officiers qui y sont ont fait dire que, s'il arrive une rupture, ils reviendront servir leur roi. Ils prétendent ici qu'une grande partie des troupes de Hollande est composée de leurs déserteurs, qui n'ont quitté que faute de payement, et qu'ils reviendront dès qu'il sera sûr.

Ne trouvez pas mauvais, monseigneur, si je vous parle encore du pays de Gueldre : ce pays mérite beaucoup d'attention; le voilà

[1] Ministre et secrétaire d'état de la guerre.

Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1492, lettre 124.

présentement appuyé par l'alliance de M. l'électeur de Cologne. On peut tirer un grand avantage de cette union; mais, si on néglige ce pays, il pourra devenir à charge.

Pour donner une idée de ce qui se peut faire si la guerre arrive, il faut parcourir la frontière des états de Hollande.

Premièrement, la frontière, depuis Ostende et l'Écluse jusqu'à l'Escaut, vis-à-vis d'Anvers, est un pays si bas, que les Hollandais peuvent mettre les eaux dans toute l'étendue de cette frontière, attendu que la Flandre hollandaise est beaucoup plusbasse que la Flandre espagnole, et que toutes les eaux douces de Bruges et de Gand ont leur écoulement du côté de l'Écluse et du Sas. C'est de là que l'on dit que l'on peut ôter les eaux douces dans ces deux endroits.

Toute la Flandre hollandaise n'est presque que des polders, et, coupant des digues, ils peuvent faire les inondations devant eux; et, quand ils le feront, ce sera un dommage considérable dans le pays de Waes. Peut-être que la crainte qu'on ne leur rende le change en d'autres endroits pourra les empêcher de le faire, à moins qu'on ne les y réduise par quelque entreprise de notre part sur leurs places.

Suivant ce que je vous expose, vous voyez bien, monseigneur, que ce pays ne convient point pour le séjour des armées. Celui depuis l'Escaut jusqu'à la Meuse est un pays où des armées peuvent trouver à subsister pendant quelque temps; mais, tant qu'elles resteront entre la Meuse et l'Escaut, cela ne fera pas grand dommage et ne causera point d'alarmes dans les états de Hollande, d'autant plus qu'il y a plusieurs places à prendre pour aller au bas de la Meuse, ce qui n'avancerait pas encore beaucoup par les difficultés du pays. Mais, si l'on veut bien examiner la différence de la situation d'une armée qui serait postée la gauche à la Meuse, un peu au-dessus de Grave, et la droite au Rhin, laquelle tirerait ses vivres, par la Meuse, de Venloo, et, par le Rhin, de Kayserswert et de Rhinberg, une armée, dans la situation où je la représente, rejette

la jonction des Allemands avec la Hollande par la province d'Utrecht, parce que rien ne peut déboucher par Nimègue. Quand les Allemands passeraient dans le Brabant, pour renforcer les troupes de Hollande, ils ne sauraient faire en dix jours ce que l'armée de sa majesté peut faire en un.

On tient par le pont qu'on peut établir sûrement vis-à-vis de Kayserswert, puisqu'il est au delà du Rhin, toute la basse Allemagne en échec; on est en état de secourir tous les alliés que sa majesté y peut avoir, et de donner de la crainte à tous ceux qui voudraient prendre un parti contraire à ses intérêts; et les contributions qu'on pourra lever de ce côté surpasseront de beaucoup les subsides qu'on donne à M. de Cologne.

Par ce poste d'entre la Meuse et le Rhin, vous rejetez tous les Hollandais dans le cœur de leur pays; vous êtes maître absolu de celui d'entre la Meuse et le Rhin; et vous réduisez vos ennemis à être absolument sur la défensive, puisque leurs forces doivent être toujours séparées pour pouvoir garder le tout; et vous, demeurant ensemble, vous gardez également le pays de Gueldre et le Brabant.

Si, au contraire, on ne prend pas le parti de faire avancer une armée dans ce pays, les troupes allemandes qui viendront pour joindre les Hollandais passeront le Rhin à Wesel, s'empareront de cette situation avantageuse d'entre le Rhin et la Meuse, tiendront en échec toutes les places de M. l'électeur de Cologne, toutes celles du pays de Gueldre, lesquelles, en général, sont en très-mauvais état et dégarnies, et où il faudrait jeter de grands corps de troupes; et pour lors l'armée qu'on aura dans le Brabant sera obligée de s'affaiblir pour garnir les places d'entre la Meuse et le Rhin; ce qui obligera cette armée à se retirer en arrière. C'est pourquoi je continuerai encore à représenter la nécessité absolue qu'il y a d'avoir attention à faire des magasins pour le pays de Gueldre et l'électorat de Cologne; pour cela, il serait besoin de faire acheter des blés le long du Rhin, et de faire des magasins à Kayserswert et à Rhinberg, dans la ville de Gueldre, et sur la Meuse, à Venloo.

De plus, pour empêcher qu'il ne prenne envie aux princes d'Allemagne et aux Hollandais, quand ils auront leurs troupes, de faire quelque entreprise sur les places de Gueldre ou de l'archevêché de Cologne, il est absolument nécessaire d'y faire marcher incessamment un corps de douze à quinze bataillons, avec autant d'escadrons, pour mettre dans les places de Gueldre et être à portée, en même temps, d'empêcher qu'on n'insulte celles de M. l'électeur de Cologne, que l'on ne manquera pas de chercher à surprendre dès qu'on saura qu'il a fait un traité avec le roi, ce que, je crois, il ne sera pas difficile de découvrir quand on l'examinera bien, et surtout quand on lui verra lever des troupes : car tout le monde sait qu'il n'a pas le sou, et les ennemis de sa majesté verront bien que ce n'est pas d'eux qu'il a cet argent; donc il faut que ce soit de sa majesté.

Et comme tout le pays de Gueldre est dégarni d'artillerie, je propose de tirer des places du roi d'Espagne et de l'arsenal de Malines les canons, affûts et munitions de guerre nécessaires pour bien garnir ce pays, et de tirer des places du roi ce qui sera nécessaire pour garnir la tête des provinces de Flandre et du Brabant; et comme les voitures qui sortiront de nos places se feront par eau, il y aura très-peu de frais; et, s'il n'y a point de guerre, sa majesté les retirera lorsqu'elle le jugera à propos. Voilà le moyen d'épargner l'argent de sa majesté; et, si elle juge à propos d'envoyer des troupes dans le pays de Gueldre, l'officier général qu'elle y enverra aura le premier poste après le général d'armée; et quand M. l'électeur de Cologne aura fait ses troupes et qu'on voudra les mettre en campagne, cet officier général les aura toujours sous son commandement. Je vous envoie, monseigneur, la réponse de M. de Bergeyck au mémoire que vous lui avez renvoyé sur les monnaies. On se conformera, en ce pays-ci, à ce que vous marquerez, et on l'aurait déjà fait, si ce n'était qu'on est bien aise de savoir la dernière volonté de sa majesté. Les troupes du roi commenceront à marcher le 18 et le 19, pour aller dans les places du roi d'Espagne sur la frontière de la Hollande; celles des États-Généraux défileront le 17. Les

bataillons qui sont à Nieuport, Courtrai, Ath et Oudenarde défileront les premiers; et, quand nous aurons garni la tête du Brabant, on continuera par celles de Mons, Charleroy, Namur et Luxembourg.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

PUYSEGUR.

Réponse de M. de Chamillart à la lettre précédente de M. de Puysegur. Versailles, 17 février 1701[1].

Le roi a fort approuvé le raisonnement que vous faites pour la guerre aux Pays-Bas, et sa majesté le trouve très-sensé. Elle fait état d'y envoyer incessamment un corps de troupes; mais elle croit vos vues trop étendues par rapport à leur exécution, qui demanderait une grosse armée en Brabant et une autre dans le pays de Gueldre.

Vous me proposez bien de faire des magasins de blés au pays de Gueldre, mais vous ne me marquez point s'ils seront en sûreté dans les villes de Gueldre et de Venloo, dont vous m'avez parlé. J'avais pensé qu'il serait suffisant d'en faire un considérable à Namur. Je vous prie de me mander votre avis sur cela, et si vous n'avez personne de fidèle en ces pays-là dont on puisse se servir pour faire les achats[2].

Pourvu que l'artillerie, que vous avez proposé de faire passer des places du Brabant espagnol en celles du pays de Gueldre, y soit en sûreté, sa majesté en approuve fort le projet; et elle pourvoira dans la suite à la faire remplacer par d'autre, suivant qu'il conviendra au bien de son service.

M. le maréchal de Boufflers pensait comme M. de Puysegur

[1] Archives du dépôt de la guerre, vol. 1470, page 264.

[2] En réponse à cette lettre, M. de Puysegur indiqua un Juif qui fournissait le pain aux troupes d'Espagne, et qui pouvait faire les achats sans que cela fît aucun bruit, parce qu'il en achetait journellement pour les troupes d'Espagne.

au sujet de l'établissement des magasins au pays de Gueldre; il regardait celui que M. de Chamillart proposait de former à Namur comme très-utile pour tout ce qui pouvait avoir rapport à la frontière du Brabant et du pays de Luxembourg; mais il aurait été très-difficile de s'en servir pour les places de Gueldre, parce que, Maëstricht étant entre deux, on n'aurait pu conduire par eau les grains et les farines que jusqu'à Liége, d'où il aurait fallu les débarquer pour les transporter par terre jusqu'à Ruremonde, distant de Liége au moins de quinze lieues, et, en cas de guerre, on aurait eu besoin de fortes escortes. Quant à la sûreté des magasins du pays de Gueldre, M le maréchal de Boufflers estimait qu'ils pourraient y être gardés par les troupes de l'électeur de Bavière qui y étaient, et que vraisemblablement on n'en tirerait pas avant l'arrivée de celles que le roi y destinait. D'ailleurs on était occupé à réparer quelques dégradations arrivées à Venloo et à la ville de Gueldre : on palissadait ces deux places; elles étaient assez bien fortifiées, avec des fossés pleins d'eau et quelques inondations; elles exigeaient des attaques en règle; c'étaient des emplacements assurés pour les magasins. M. le maréchal de Boufflers insistait aussi pour que l'on commençât incessamment, et avant qu'il y eût une déclaration de guerre, les transports d'artillerie et de munitions de guerre des places du Brabant dans celles de Gueldre, à cause de la difficulté qu'il y aurait, si la guerre était une fois déclarée, à faire ces transports par terre, en raison du grand éloignement de Malines à Ruremonde, qui est de près de vingt-cinq lieues.

Toutes les nouvelles qu'on avait de la Hollande n'annonçaient point encore de résolution ouverte de la part des États-Généraux pour la guerre. Mais on savait qu'ils faisaient des levées de troupes; et toute leur conduite laissait bien voir qu'ils

ne cherchaient qu'à amuser et à gagner du temps, et qu'ils éclateraient bientôt si le roi d'Angleterre le désirait et que le parlement lui fût favorable, comme il n'y avait pas lieu d'en douter, quoiqu'on assurât que la chambre basse ne voulait que la paix. Ce qui prouvait encore leurs mauvaises dispositions, c'était la conduite qu'ils tenaient à l'égard de M. le comte Davaux[1]. Ils avaient désiré ce ministre et l'avaient même demandé avec instance; cependant, quoique peu de jours après son arrivée il leur eût présenté son mémoire, ils affectaient de ne pas lui répondre : on savait même que la ville d'Amsterdam n'avait consenti à l'augmentation de dix hommes par compagnie, à laquelle elle s'était opposée jusqu'alors, que depuis la communication du mémoire de ce ministre.

Cette conduite de leur part suffisait pour nous faire connaître qu'il était temps de faire tous les préparatifs en subsistances et munitions de guerre, afin de pouvoir porter des troupes en avant. Dans le cas où les Hollandais n'auraient pas voulu la guerre, cela pouvait les rendre plus faciles à convenir de tempéraments raisonnables. S'ils prenaient le parti de la guerre, rien n'était plus facile que de les prévenir : on ne pouvait la porter trop avant dans leur pays, ou par les armées de France ou par celles de nos alliés.

Les différents partis que l'on pouvait prendre dans ces circonstances, soit pour l'offensive, soit pour la défensive, se trouvent développés dans la lettre suivante de M. de Puysegur.

MONSEIGNEUR,

Suivant ce que vous m'avez fait l'honneur de me marquer dans

Lettre de M. de Puysegur à M. de Chamillart.

[1] Ministre plénipotentiaire du roi auprès des États-Généraux.

Bruxelles, 21 février 1701[1].

votre lettre du 17, on travaille à l'arrêt pour faire la publication des espèces de la monnaie sur le pied que vous le désirez, et, le premier du mois prochain, elles auront cours sur le même pied.

Les Hollandais sont partis de Charleroy; il ne reste plus que ceux qui sont dans Mons, Namur et Luxembourg. Ils commenceront à en partir le 24 ou le 25, parce qu'une partie des troupes du roi seront pour lors arrivées sur la frontière des Pays-Bas espagnols qui regarde la Hollande. Si sa majesté veut qu'on presse leur départ, vous n'aurez, monseigneur, qu'à me le mander; mais il y a lieu de craindre que, s'ils avaient retiré toutes leurs troupes avant que sa majesté en eût envoyé dans le pays de Gueldre, ils n'insultassent quelqu'une des places de M. l'électeur de Cologne; car, pour celles du roi d'Espagne, elles sont en sûreté par les troupes de M. de Bavière.

Outre cela, dès qu'ils auront toutes leurs troupes, ils se rendront plus difficiles pour les achats de blés et autres que l'on fera dans le pays de Gueldre et aux environs. On ne pourra plus y envoyer nos troupes qu'en corps, de crainte de quelque insulte en effleurant Maëstricht.

Ayez la bonté, monseigneur, de me marquer positivement le jour où le roi veut que toutes les troupes de Hollande soient entièrement hors des places du roi d'Espagne.

Vous pouvez, monseigneur, faire tels magasins que vous jugerez à propos dans Gueldre et Venloo. On y raccommode présentement quelques endroits où les terres étaient éboulées, et l'on remet les palissades qui manquaient. Ces places sont fortifiées régulièrement avec de bons fossés pleins d'eau; il y a même quelque inondation à Gueldre et à Venloo, et il faut des siéges dans toutes les formes pour prendre ces places.

Vous me marquerez, monseigneur, dans une de vos lettres, le nombre de troupes qu'on serait obligé de mettre dans les places du roi d'Espagne, si sa majesté voulait se tenir sur une simple

[1] Archives du dépôt de la guerre, vol. 1492, lettre 153.

défensive, ou si elle jugeait à propos de faire quelque entreprise.

Si sa majesté veut se tenir sur la défensive en Flandre, il faut qu'elle laisse un corps de troupes depuis la mer jusqu'à l'Escaut, proportionné à celui que ses ennemis pourraient tenir depuis l'Écluse jusqu'à l'Escaut. Je suppose que le nombre de troupes qu'ils y laisseront sera d'environ dix à douze bataillons. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de cavalerie ni de dragons, à cause que, pour sortir de leurs places, on ne le peut que par des digues. Ils ne pourront jamais tenir dans ces lieux-là un corps capable de faire un siége; et toutes les fois qu'ils voudront y en envoyer, ils ne le pourront que par des embarquements et avec beaucoup de temps; et par conséquent on est sûr d'y être toujours à temps pour pouvoir y remédier. C'est pourquoi je crois que, dans ce canton, il ne faut pas s'amuser à garder des postes qu'ils puissent emporter d'un coup de main, parce que cela donne une grande sujétion pour y tenir des troupes.

De plus, il faut leur laisser lever la contribution dans le pays qui est au delà du canal qui va d'Ostende à Bruges, de Bruges à Gand, et de Gand jusqu'à Anvers, au delà de l'Escaut; laisser même contribuer, pour la liberté de la navigation, le long de ce canal et de la rivière, de sorte qu'il n'y aura rien à appréhender dans tout ce canton, parce qu'ils ne seront jamais en état d'assiéger Damme, Ostende, Bruges ni Gand : c'est pourquoi, dès qu'on voudra agir, en laissant six ou sept escadrons et autant de bataillons le long du canal de Bruges et Gand, cela pourra suffire pour tenir les places et le pays en sûreté.

Pour couvrir le Brabant, il faudra un corps à la tête d'Anvers, lequel mettra en sûreté toutes les places du Brabant, où il ne sera pas nécessaire de laisser de garnison.

A Bruges et Gand, à Oudenarde, Ath et Mons, les bourgeois montent la garde. Ce corps doit être proportionné à celui que les ennemis pourraient y opposer, parce que, s'ils n'étaient pas en état de tenir la campagne, ils seraient obligés de se retirer derrière le Demer, et de jeter une partie de leurs troupes à Santvliet, Anvers et Lierre; et, comme ils sont maîtres de la rivière de l'Escaut, ils pour-

raient faire le siége d'Anvers d'autant plus facilement qu'ils ne sont pas obligés de circonvaller du côté de Flandre, parce qu'en coupant quelques digues, ils inondent tout le pays, et qu'ils ont des postes fort près de cette tête.

Ce corps, qui sera dans le Brabant, peut communiquer avec celui de Gueldre, au moyen de celui de Campine, pour aller passer la Meuse à Stephanswert, où l'on pourrait établir un pont. Cette communication ne pourra se faire qu'avec des corps considérables, à cause de la forte garnison qui sera dans Maëstricht.

Le troisième corps, qui sera dans le pays de Gueldre, pourra y tenir la campagne jusqu'à ce qu'un corps plus considérable l'oblige à disperser ses troupes dans ses places, qui sont Gueldre et Venloo. Pour Ruremonde, on ne peut pas l'occuper l'été; on peut au plus y faire un réduit pour un poste. Stephanswert est un fort dans une île de la Meuse, qui est assez bon, à ce qu'on m'a dit. Outre ces places du roi d'Espagne, il y a celles de M. l'électeur de Cologne, comme Rhinberg, qui est de grand'garde et qui ne vaut pas grand'chose, Kayserswert, qui est bon, et Bonn, qui a besoin d'être raccommodé.

Vous pouvez hardiment, monseigneur, bien garnir de munitions les places du roi d'Espagne dans la Gueldre: elles sont de conséquence à garder; car, si les ennemis prenaient une fois Venloo, ils porteraient la guerre jusqu'à Namur.

Venloo leur est aussi incommode, pour venir du côté de Liége, que Maëstricht nous l'est pour voiturer nos vivres et nos munitions par la rivière jusqu'à Grave; et si nous avions des munitions suffisantes dans le pays de Gueldre, nous pourrions aller jusqu'à Grave, quoique nous n'ayons pas Maëstricht. Tant qu'ils n'ont pas Venloo, ils ne peuvent pas, par Maëstricht seul, songer à occuper Liége; et nous, en laissant seulement une garnison dans la citadelle et la chartreuse de Liége, nous sommes sûrs de cette place et du pays; et, quand le roi voudra, il tirera du pays de Liége seul, de l'argent suffisamment pour payer le subside qu'il donne à M. l'électeur de Cologne.

Avec Liége, nous avons par la Meuse tous les convois que nous voudrons pour nos armées quand nous approcherons du côté de Maëstricht; et, pour vous faire plus connaître l'utilité que ce pays procurera au roi, c'est que, si sa majesté voulait agir offensivement, Liége lui ouvrirait un chemin à de grandes conquêtes.

Si le roi voulait agir offensivement, je ne vois que deux endroits qu'il pourrait assiéger, qui sont : Berg-op-Zoom et Maëstricht : car je ne crois pas qu'il convienne de faire le siége ni de l'Écluse ni du Sas. Outre la difficulté d'en faire le siége, c'est que, la ville prise, on ne gagnera point de pays, et les eaux arrêtent à chaque bout de champ.

Berg-op-Zoom est une place autour de laquelle les Hollandais ont déjà mis les eaux : elle ne peut pas se circonvaller; mais il reste bien la moitié de la place où l'on ne peut faire d'inondation, qui est la tête par où l'on arrive d'Anvers. Tout ce front de fortifications a été abattu dans le dessein de le fortifier de nouveau, ce qui ne pourra être achevé que dans deux ou trois ans. C'est aussi la raison qui les a obligés de faire cette inondation; et l'on m'a dit qu'ils tiraient un retranchement en avant de cette place, afin de pouvoir travailler en sûreté et être la nuit hors de surprise. Ils y travaillent à présent avec beaucoup d'empressement; mais on doute qu'ils puissent de longtemps mettre cette tête en sûreté. Il y a d'Anvers à cette place huit lieues : le chemin est beau parce que c'est un pays de bruyères. Cette place a un fort qui avance sur la rivière. On m'avait dit que, si l'on en était maître, on ôterait la communication de la Zélande avec la Hollande; mais on ne fait seulement que rendre cette communication un peu plus longue.

On prétend que, par cette place, en y faisant des barques, on pourrait inquiéter la Zélande, dans la crainte qu'on ne coupât ses digues, et la soumettre à la contribution : ce sont des choses que je ne peux pas assurer, n'ayant point assez de connaissance des lieux.

On m'a dit que l'on pouvait inquiéter la Zélande par Ostende, et

l'obliger à tenir un corps de troupes dans ce pays pour garder ses digues.

On m'a assuré que, depuis qu'on a nettoyé le port d'Ostende, les bâtiments, depuis soixante canons, y entrent tout chargés et en sortent de même; que l'on y en peut mettre tant que l'on veut en sûreté : ils peuvent même entrer dans le canal d'Ostende à Bruges.

Maëstricht, qui est l'autre endroit par où sa majesté peut commencer la guerre, lui ouvre une conquête plus grande que ne peut faire Berg-op-Zoom, par la facilité qu'elle procure aux armées du roi de se porter en avant dans le cœur du pays ennemi, et d'y rester tant que la guerre durera, sans que ce séjour éloigné incommode ses armées et ses finances par les frais des convois.

Si sa majesté s'était rendue maître de cette place, elle ferait voiturer par la Meuse toutes les munitions de guerre et de bouche dont elle aurait besoin pour ses armées. Cette place prise, et Juliers qui ne vaut pas grand'chose, le roi est le maître absolu de tout le pays d'entre la Meuse et le Rhin, depuis Grave et Clèves jusqu'à Huningue; car je suppose que MM. les électeurs de Mayence et de Trèves seront neutres. Par là, ses armées du Haut-Rhin et du Bas-Rhin se communiqueront et se renforceront, suivant le besoin, avec une grande facilité et une grande sûreté, ce que les armées ennemies ne pourront point faire. L'hiver, ces mêmes armées pourront hiverner dans tout le pays, en sorte que les ennemis du roi en Allemagne ne pourront peut-être pas faire hiverner les leurs sur les bords du Rhin. Les Hollandais seront obligés de tenir un gros corps de troupes étrangères dans leurs places; et si l'hiver est grand, et qu'il vienne à geler, on sera en état de passer toutes leurs rivières et leurs canaux.

Tant que les armées de sa majesté seront en état de marcher en avant entre la Meuse et le Rhin, outre que l'on retient par là toutes les troupes de la basse Allemagne du côté de la Westphalie et de la Hollande, c'est que, tant que les Hollandais verront nos armées prêtes à entrer chez eux, ils songeront plutôt à s'y opposer directe-

ment qu'à nous en tirer par une diversion. C'est pourquoi je crois que; comme ils sont l'âme de cette guerre, il les faut presser, d'autant plus même que, si l'on est obligé de faire une défensive en Flandre, toute la frontière des Pays-Bas espagnols est garnie de places qui ne sont pas en état de soutenir de grands siéges, et le Brabant même est entièrement ouvert; de sorte qu'il faudra un nombre aussi considérable de troupes pour la défensive que pour l'offensive.

Si sa majesté, dans le moment qu'elle verra qu'on veut lui déclarer la guerre, voulait primer ses ennemis et profiter du temps que les Anglais n'auront pas encore leurs troupes sur pied, et que celles de l'empereur seront éloignées, il me paraît que, dans la fin de mars ou au commencement d'avril, elle pourrait entreprendre le siége de Maëstricht, en se servant d'une partie des troupes qu'elle destine pour l'Allemagne, lesquelles, pour lors, n'auront pas encore d'ennemis considérables, et par conséquent pourront renforcer l'armée de Flandre.

Dans cette vue, je me suis fait informer des fourrages qu'on pourrait trouver dans le pays: on m'a dit que, dans ces deux dernières années, le foin y était en abondance et à bon marché. Sa majesté peut se souvenir du siége de Namur, où, quoique les armées eussent rôdé autour durant la campagne, on ne laissa pas que d'y trouver des fourrages pour la cavalerie; ainsi, à plus forte raison, nous devons espérer d'en trouver autour de cette place.

Il ne sera pas nécessaire d'un grand nombre de voitures par charroi. Nous pouvons, par la Meuse et la Sambre, et par l'Ourte, qui tombe à Liége, tirer les canons du Luxembourg, de la Champagne, de la Picardie et même de la Flandre, en les voiturant de Valenciennes à Maubeuge par terre pour les mettre sur la Sambre. Outre cela, on tirera encore des pays de Liége, de Limbourg, de Gueldre et du Brabant, tous les blés, les avoines, et généralement tous les vivres et les munitions de guerre en abondance. Tout le pays qui environne Maëstricht sera entièrement favorable, puisqu'il appartient au roi d'Espagne et à l'électeur de Cologne.

Il ne sera pas nécessaire de voiturer des pontons pour faire des ponts sur la Meuse; on aura des bateaux tant qu'on en voudra au-dessus et au-dessous; et ce qui est le plus embarrassant pour la voiture et pour la grande consommation que l'on en fait (les boulets, les bombes et les grenades), on peut avoir abondamment de toutes ces choses sans les voiturer par chariots et sans les tirer des magasins de Douai, puisque les lieux où on les fait, pour les voiturer ensuite dans cette place, sont situés près de la Meuse, vers Charleville, et surtout auprès de Liége. Dans tous ces endroits, pour peu qu'ils aient d'avance, ils seront capables de fournir journellement tout ce qui sera nécessaire pour la consommation du siége; et comme le tout peut venir par eau, il n'y aura point de frais de transport, qui sont plus chers que la marchandise même.

Outre cela, on peut voir quels secours on peut tirer de Namur et de Maubeuge pour les munitions. De plus, on pourrait trouver dans Liége des poudres, des boulets et des armes tant qu'on voudrait; car c'est cette place qui fournit presque tout aux Hollandais : c'est pourquoi je n'en vois pas que sa majesté puisse attaquer dans une avant-campagne avec plus de commodité, plus d'utilité, et à moins de frais, que Maëstricht. Il reste seulement à faire voir la manière de le circonvaller, et les mesures que l'on doit prendre pour en empêcher le secours.

Pour former cette circonvallation du côté d'entre la Meuse et le Rhin, on peut se servir des troupes qu'on mettrait dans la place et le pays de Luxembourg, dans celui de Limbourg et de Gueldre; et pour former celle du côté du Brabant, on peut se servir des troupes qu'on aurait mises dans Namur, le long du Demer, et dans tout le Brabant, et même au pays de Liége, au cas qu'on eût jugé à propos d'y en mettre auparavant.

Quoiqu'on doive s'attendre, quand on assiégera cette place, qu'on la trouvera munie de troupes et de tout ce qui sera nécessaire pour la défensive, néanmoins il ne sera pas hors de propos de donner jalousie à plusieurs endroits en même temps, par exemple, de

tenir un corps de troupes entre Bruges et Gand, et de charger sur l'Escaut et la Lys du canon et des munitions de guerre; ce qui donnera à craindre en même temps à l'Ecluse, et au Sas, et à Hulst. Cela fera le même effet pour ce qui regarde Berg-op-Zoom, parce que ces munitions peuvent aller jusqu'à Anvers. Il est certain que cette place de Berg-op-Zoom, qui est ouverte, leur donnera une grande attention.

Cette place circonvallée et les troupes arrivées, tous nos convois par eau se peuvent faire avec de faibles escortes. L'ennemi, pour lors, est séparé et ne peut se rassembler qu'après un temps fort long : ainsi l'on peut compter de s'établir sûrement. Il ne sera pas nécessaire que les lignes autour de cette place soient faites dans le dessein de les défendre, mais seulement pour qu'il n'y entre personne.

Supposez donc que le siége soit assis : il convient seulement d'établir dans les lignes les troupes nécessaires pour faire le siége; l'armée d'observation peut être toute ensemble ou séparée; et comme les forces de l'ennemi seraient entièrement divisées, je crois qu'il conviendrait de tenir un corps entre Breda et Berg-op-Zoom, et un autre dans le pays de Gueldre. Par là, ces corps trouveraient à mieux subsister, et l'on verrait quel parti prendraient les ennemis pour secourir la place; et comme leurs mouvements ne sauraient être que fort longs, il sera aisé de réunir toutes nos forces pour les avoir ensemble du côté qu'ils tenteront le secours, lequel ne peut venir que de deux endroits : ou par le pays d'entre le Rhin et la Meuse, ou par le Brabant.

Si l'ennemi vient entre la Meuse et le Rhin, l'armée d'observation pourra choisir un poste, soit en avançant du côté de Venloo et de Gueldre, ou en se tenant seulement derrière la Roër, près de la place, suivant la bonté des postes qu'on y trouverait. L'ennemi ne pourra pas s'approcher de Maëstricht longtemps entre la Meuse et le Rhin, parce qu'il faudra qu'il tire ses vivres de Grave, le reste des places de la Meuse étant dans nos intérêts; et comme c'est

une chose qu'il n'aurait pas prévue, Juliers, dont il pourrait les tirer, ne se trouvera pas pourvu. Il ne pourra pas en même temps donner de la jalousie de l'autre côté de la Meuse, parce que nous aurons tous les bateaux qui seront sur cette rivière. Outre cela, il trouvera toujours l'armée d'observation en état d'être renforcée, dans un jour d'action, par celle du siége; ainsi l'ennemi ne peut donner aucune inquiétude sur l'incertitude du parti qu'il prendra : c'est pourquoi si l'ennemi prend l'autre parti, qui est de venir par le Brabant, nous verrons de loin ses dispositions, et l'on aura le temps de prendre ses mesures.

Pour cela, comme l'ennemi ne peut venir qu'entre le Demer et le marais de Peel; comme il ne peut par ce côté approcher de la Meuse ou du Jaar; comme ce pays fort ouvert est un pays de bruyères, d'après les situations avantageuses que l'on peut prendre, je doute qu'il ose tenter une bataille contre les troupes du roi dans un pays de plaines. Après cela, il est à espérer qu'avant que les Hollandais aient rassemblé d'Allemagne ou des autres pays, un corps de troupes considérable, cette place pourrait bien être prise; et, quand elle ne le serait pas, outre qu'il est à croire qu'ils ne tenteront pas une action, c'est que, n'ayant rien prévu, ils ne seront pas en état de faire aucune diversion, ni par les préparatifs, ni par le nombre suffisant de troupes. Ajoutez encore qui pourra, pour lors, être à la tête de leur armée pour leur faire prendre une résolution?

Voilà, monseigneur, les réflexions que j'ai faites, auxquelles sa majesté fera telle attention qu'elle jugera à propos.

Il ne me paraît pas qu'il y ait rien en Allemagne ni en Flandre qui approche de la grandeur de cette entreprise, des sûretés et commodités pour y réussir, et d'une utilité aussi grande. Que sa majesté ait la bonté de faire réflexion sur la différence qu'il y a des frontières d'Allemagne à celles des Pays-Bas espagnols. La défensive en Allemagne s'établit d'elle-même par la défense du Rhin et par la bonté des places, et tout cela manque en ce pays-ci.

Si vous souhaitez faire un magasin de blé et d'avoine dans le pays de Gueldre, il y a ici un juif qui fournit le pain aux troupes d'Espagne et qui en a fourni à l'armée du roi d'Angleterre, et qui a des correspondances dans tous les pays, lequel fera les achats par régie ou par entreprise. Ces acquisitions ne feront aucun bruit dans le pays, puisqu'il achète journellement des blés pour les troupes d'Espagne.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

PUYSEGUR.

Lettre de M. de Puységur à M. de Chamillart. Bruxelles, 27 février[1].

J'ai reçu hier au soir les trois lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Dans la première, qui est du 23, vous me marquez que sa majesté attend avec impatience que je lui envoie un état de la distribution des troupes d'Espagne pour la garde des places, comme si elles étaient complètes. Cela supposé, je compte qu'il faut un bataillon dans Nieuport, deux dans Ostende, deux à Damme, trois dans Bruges et quatre dans Gand, deux dans Termonde; outre cela, quatre escadrons dans Bruges et quatre dans Gand : ce qui fait en tout, pour la Flandre espagnole, treize bataillons et huit escadrons.

Durant la campagne, celui qui commandera dans ce pays pourra tirer sa cavalerie et ses bataillons de Gand et de Bruges, et camper le long du canal, selon qu'il le jugera à propos. Je ne crois pas qu'il soit jamais nécessaire de mettre un corps plus considérable dans ce canton, attendu que l'ennemi n'y sera jamais assez fort pour y pouvoir faire un siége, parce qu'il ne saurait avoir de

[1] Archives du dépôt de la guerre, vol. 1492, page 190.

cavalerie ni dans l'Écluse ni dans le Sas de Gand, ni dans Hulst. Il est nécessaire que nous en ayons pour le contenir dans son pays, et l'empêcher de pouvoir pénétrer dans le nôtre. Il faudra se contenter de l'empêcher de passer le canal d'Ostende à Bruges, de Bruges à Gand; et de Gand, garder l'Escaut jusqu'à Anvers.

Pour ce qui est des places du Brabant, il est difficile de pouvoir dire le nombre des troupes qu'il faut pour les garder : la raison est qu'il y a trois places qu'on ne peut pas empêcher l'ennemi d'assiéger. Santvliet, qui est une place de terre à sept bastions, est en très-mauvais état. Il serait à souhaiter qu'on pût raser cette place; mais M. de Valory, qui l'a été visiter, me mande que ce serait un très-grand ouvrage d'entreprendre de le faire; et, de l'autre côté, comme elle n'est qu'à trois lieues de Berg-op-Zoom, si on ne la répare un peu, les ennemis pourront s'en emparer au commencement de la guerre.

La deuxième est Anvers, que l'on ne peut empêcher celui qui est maître de la campagne d'assiéger, et les ennemis, en coupant une digue, inondent toute la tête de la Flandre; ainsi il ne reste que la circonvallation du côté du Brabant. La ville a quelques bastions revêtus et d'autres qui ne le sont point, et les courtines ont presque le double d'une fortification régulière.

La troisième est la ville de Lierre qui est insultable par les éboulements de terre et la négligence que l'on a eue de n'y faire jamais aucune réparation.

Si l'on voulait garnir ces places, vingt bataillons ne suffiraient pas. Outre cela, il faudrait encore un corps d'armée sous Malines, mettant la rivière devant soi, afin de couvrir en même temps Malines, Louvain et Bruxelles, qui sont encore trois méchantes places: ainsi on ne peut régler le corps de troupes pour la défense du Brabant qu'à proportion de celles de l'ennemi; parce qu'un corps qui voudrait empêcher d'assiéger Santvliet, Anvers et Lierre, doit être assez fort pour hasarder une bataille, attendu qu'il n'y a nul poste à prendre, où une armée inférieure puisse s'opposer à

une plus forte; parce que le pays est tout ouvert, et que des armées peuvent marcher partout en bataille depuis Anvers jusqu'à Berg-op-Zoom, Breda et Maëstricht.

Il ne faudra point de garnison dans Oudenarde, Ath et Mons; les bourgeois garderont les places. Il faudra dans Charleroy un bataillon et un escadron; à Namur, un bataillon dans le château, deux dans la ville et deux escadrons; les bourgeois gardent la place conjointement avec la garnison.

A Léau, qui est près de la grande chaussée qui va à Maëstricht, deux bataillons et trois escadrons; dans le Luxembourg, quatre bataillons et quatre escadrons.

Il reste à parler du pays de Gueldre: dans le fort de Stephanswert, un bataillon, et, en cas de siége, deux. Il n'est pas besoin de garnison dans Ruremonde, parce qu'il faudra la retirer dès qu'on pourra craindre qu'on ne l'assiége.

Dans Venloo et dans Gueldre, il faudrait bien dix à douze bataillons, et pour la cavalerie, en cas de siége, huit escadrons seulement. Il faut compter que l'ennemi aura beaucoup de facilités pour assiéger Venloo, et c'est par où il commencera, afin de rendre le cours de la Meuse libre jusqu'à Maëstricht, pour nous éloigner du cœur de son pays autant qu'il pourra.

C'est donc treize bataillons et huit escadrons pour toute la Flandre espagnole

Pour les places du Brabant, il n'en faut point compter, attendu qu'il faut supposer un corps pour les couvrir; et en cas qu'il ne soit pas assez fort pour y réussir, lorsqu'il se retirera derrière Malines, il détachera de son armée les troupes nécessaires pour défendre les places de Santvliet, d'Anvers et de Lierre.

Pour les places de Charleroy, de Léau et de Luxembourg, dix bataillons et dix escadrons.

Pour les places de Gueldre, douze à treize bataillons et huit escadrons, en cas qu'elles puissent être attaquées; et tant qu'il n'y aura rien à craindre, celui qui commandera dans le pays pourra

tirer une partie de son infanterie et de sa cavalerie pour former un petit camp; et, en cas de siége, il renverra le nombre d'escadrons qu'il aurait au-dessus de huit, ou dans le pays de Cologne, ou, en prenant ses précautions contre la garnison de Maëstricht, à travers le Brabant.

Sa majesté peut compter à peu près sur ce que j'ai l'honneur de vous marquer. Ainsi, supposant que les vingt-quatre bataillons de troupes d'Espagne soient formés, ce sont, outre ce nombre, douze bataillons, que sa majesté sera obligée de fournir pour la garde des places. A l'égard de la cavalerie, il resterait quatorze escadrons des quarante que le roi d'Espagne doit former.

Lorsque je ne marque pas de troupes pour les places du Brabant, c'est que je suppose que l'armée du roi les couvrira; et si cette armée était obligée de s'en éloigner, comme ce ne pourrait être que pour aller du côté de Gueldre, le corps de troupes qu'elle laisserait pour couvrir ces places, elle le recouvrerait par celles qu'elle tirerait des places de Gueldre.

A l'égard de ce que vous me marquez, que vous espériez qu'avec M. de Bergeyck je trouverais des moyens pour assurer le payement et la solde des troupes d'Espagne, je souhaiterais de tout mon cœur pouvoir y réussir; mais comment trouver si promptement de l'argent pour payer seize à dix-sept mille hommes de pied et cinq mille chevaux, lorsqu'il n'y en a pas pour payer six mille hommes, dont il n'y en a pas un à cheval?

Si par l'Espagne, ou par quelqu'autre voie qu'il faut chercher ailleurs qu'ici, on peut trouver des fonds pour payer duraut six ou huit mois les troupes qu'on y veut mettre sur pied, pendant ce temps-là on travaillera ici à réformer les abus, à retrancher toutes les dépenses inutiles, à améliorer les revenus du roi, à chercher de nouveaux moyens pour lever de l'argent sur les provinces; et le projet qu'on ferait de toutes ces choses, on l'enverrait au roi, qui le ferait approuver par le roi d'Espagne.

Quoique sa majesté ne soit pas dans le dessein d'assiéger Maëstricht, on ne peut pas prévoir tous les événements qui peuvent arriver durant une campagne, et l'on a souvent gagné des batailles lorsqu'on y pensait le moins; en sorte que, faute d'avoir les choses nécessaires pour faire des entreprises, on perdait le fruit du gain d'une bataille. Il faut donc pourvoir à ce qui est le plus probable : il n'y a que deux têtes par où l'on puisse faire des entreprises, celle de l'Escaut, par où toutes les munitions qui sont à Douai se peuvent porter dans toute la Flandre espagnole et dans le Brabant jusqu'à Anvers; le magasin de Douai sera toujours pour tout ce pays à portée de fournir les munitions nécessaires pour tous les siéges.

Mais il n'en est pas de même pour l'autre tête, qui est celle de la Meuse, parce qu'il y a trop loin à voiturer tout le canon et les munitions de Douai, et c'est un côté qu'il faut pourvoir d'avance. Pour cela il conviendrait, dès que la saison le permettrait, de faire voiturer de Douai par Valenciennes à Maubeuge un nombre de pièces de canons, de mortiers, etc., et de munitions, suffisant pour pouvoir faire une grande entreprise, si l'occasion se présentait; et, pour le faire plus facilement, il faut tout voiturer de fort bonne heure, parce que, quand l'été approche, la Sambre devient si basse que l'on a peine à y faire des voitures : ainsi, avant ce temps-là, il serait à propos que tout ce que l'on voudra tirer de Douai fût rendu à Namur, qui est un bel endroit pour faire une place d'armes.

Les lettres précédentes de M. de Puysegur firent assez connaître à la cour en quel état se trouvaient les pays qui devaient former le théâtre de la guerre, les moyens et la nécessité de porter des troupes en avant, et de faire de tous les côtés les approvisionnements convenables. Le roi adopta le projet dans presque tous les points. On nomma des officiers généraux pour aller commander dans le pays de Gueldre; on y envoya des

commissaires et des ingénieurs; on ordonna des achats de blé, qui se firent dans les pays de Juliers et de Cologne : on n'en laissait point sortir de Hollande. On en tira fort peu du pays de Gueldre pour les magasins, afin de ne point se priver de ce secours, que l'on pouvait trouver sous sa main. M. de Puysegur fit faire les magasins de blé et de farine sur le pied de six mois pour le corps de troupes que le roi se proposait d'y envoyer; les magasins d'avoine aussi pour six mois, et ceux de fourrages pour quatre mois seulement. Le nombre de troupes que le roi destina pour ledit pays de Gueldre fut de quinze bataillons et de quinze escadrons. Une partie se mit en marche, le 5 mars, des places du Hainaut, de Tournay et de Luxembourg, où elles étaient; elles allèrent d'abord cantonner aux environs de Tirlemont; l'autre partie s'assembla sur le Demer, du côté de Diest. Elles menèrent avec elles les munitions de guerre, que l'on tira de Charleroy et de Namur pour le pays de Gueldre. On n'y joignit point d'artillerie, dans la crainte que, ce convoi marchant avec des troupes, on ne pût croire qu'on voulait faire quelque entreprise. C'était affecter un ménagement bien marqué pour les Hollandais, et ne pas leur donner sujet de se plaindre de démonstrations d'hostilités de notre part : leur conduite ne méritait cependant pas de pareils égards. Il est vrai que les États-Généraux venaient de prendre la résolution de reconnaître le roi d'Espagne; mais on voyait bien que ce n'était que par la crainte que le roi d'Espagne ne fît saisir leurs effets en Espagne et sur les flottes; d'ailleurs il était nécessaire qu'ils le reconnussent pour pouvoir traiter avec lui aussi bien qu'avec le roi. On savait d'ailleurs qu'ils prétendaient ne se relâcher en rien sur les demandes qu'ils avaient faites d'une barrière et d'une sûreté pour leur commerce. D'un autre côté, quoique les marchands et négociants

anglais fussent aussi fort inquiets que le roi d'Espagne ne fit arrêter les sommes qu'ils avaient sur la flotte des Indes, jusqu'à ce que l'Angleterre l'eût reconnu; et quoique les discours du roi d'Angleterre au parlement et à la chambre des communes ne laissassent point entrevoir de désir pour la guerre, on sut cependant, peu de jours après, que la ligue venait d'être conclue avec l'empereur et la Hollande. Aucune de ces puissances n'agissait encore ouvertement; leurs dispositions pour la guerre se faisaient en secret, et chacun voulait amuser la France et gagner du temps. Cependant toutes les nouvelles de Hollande assuraient que la résolution y était prise de porter l'augmentation des troupes jusqu'à soixante-quinze mille hommes, sans les troupes étrangères, et l'armement sur mer jusqu'à cinquante vaisseaux. On eut encore de nouveaux sujets de ne point douter de leurs préparatifs de guerre, lorsqu'on sut qu'ils se disposaient à faire faire un mouvement à leurs troupes. On pensa d'abord qu'ils en voulaient peut-être à Liége; mais comme ils auraient eu peine à soutenir ce poste, et qu'il était d'une trop grande garde pour eux, il sembla qu'ils avaient plutôt des vues sur le pays de Gueldre, qui était le seul endroit par où nous pouvions pénétrer dans le leur. Ce furent de nouvelles raisons pour accélérer la marche des troupes du roi vers la Gueldre, afin de pouvoir y mettre tout dans un état convenable. Une autre raison qui obligeait à ne pas retarder l'arrivée des troupes en Gueldre, était la nécessité de faire partir incessamment celles de l'électeur de Bavière, pour les envoyer dans son pays, où il eût été à désirer qu'elles eussent déjà été, afin de mettre ce prince en état de s'opposer à la marche des troupes de l'empereur.

On ne pouvait encore tirer aucun secours des troupes d'Espagne : elles n'étaient point formées, et elles étaient dispersées

dans les différentes provinces des Pays-Bas d'Espagne, pour travailler à leur augmentation. Ce n'était pas une petite opération de donner de la consistance à ces troupes et de les mettre sur un pied militaire. Jusqu'alors, ce qui en existait n'avait point connu le service; les capitaines n'étaient point chargés de leurs troupes : le roi faisait leurs recrues. Moins ils avaient d'hommes et de chevaux, plus ils avaient de revenus. Aucun rang n'était réglé, aucun ordre établi pour le commandement et la subordination. Jamais les officiers n'avaient été obligés de servir. Le défaut de payement autorisait toutes sortes de désordres parmi eux; sous prétexte qu'ils n'étaient point payés, ils ne se tenaient point à leurs emplois, et l'argent qu'ils pouvaient en tirer ne provenait que du désordre affreux qui régnait dans la manière dont ils les administraient. Il était donc question d'y établir une forme et un ordre inconnu jusqu'alors; mais l'objet le plus pressé était d'assigner à ces troupes une paye fixe et solide. Il n'y avait point d'argent dans tous les pays d'Espagne, et le désordre était aussi grand dans le trésor que dans les troupes. Le roi ne trouva de ressources qu'en lui-même pour réparer tous ces malheurs, et pour faire exister des troupes dont il eût été à désirer qu'on eût pu faire usage sur-le-champ. Sa majesté se détermina donc à faire des fonds pour les nouvelles levées et pour la solde desdites troupes[1], et elle ordonna qu'elle commencerait le 16 du mois de mars; qu'elle se ferait sur le pied des troupes françaises; qu'on ne payerait que les effectifs, et que le fourrage ne serait fourni de même qu'aux chevaux qui se trouveraient exister dans les compagnies de cavalerie ou de dragons; que,

[1] L'argent que le roi donna pour les levées ne fut employé qu'à l'armement et à l'équipement. Les capitaines d'infanterie s'engagèrent à amener les hommes, à leurs dépens, à la garnison, et ceux de cavalerie à y amener de même les hommes et les chevaux.

tous les quinze jours, il serait fait des revues, non pas par les inspecteurs et les commissaires français, ainsi qu'il était proposé, mais par les Espagnols.

Il n'était donc pas encore question de faire usage de ces troupes, et sa majesté ne comptait pas qu'elles pussent être sur pied avant le 9 du mois de mai. Ce fut cette époque qu'elle fixa, prévoyant bien qu'elle aurait besoin, dans ce temps, d'une partie de ses troupes qui étaient dans les Pays-Bas espagnols pour les mettre en campagne.

Les différentes troupes françaises destinées à passer au pays de Gueldre s'étant rassemblées, comme on l'a déjà dit, partie sur le Demer du côté de Diest, partie aux environs de Tirlemont, y attendirent les convois qui devaient partir de Namur et de Charleroy, dont le rendez-vous fut indiqué à Boneff. Malgré toutes les précautions qu'on avait prises pour diligenter la marche de ces convois, ils ne purent arriver à Boneff que le 12 mars, encore y manquait-il une partie des voitures qui avaient été ordonnées, et par conséquent une partie des munitions.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers à M. de Chamillart. Tournay, 15 mars 1701[1].

Je me donne l'honneur, monsieur, de vous envoyer ci-joint les copies de trois lettres que j'ai reçues hier de M. le comte de Coigny, par lesquelles vous verrez qu'il s'est mis en marche hier 14, avec une partie de ses troupes et de son convoi, ayant laissé ses ordres pour que le reste le suivît.

Vous verrez par les mêmes lettres qu'il ne manque point d'embarras et de détail, tant par les chemins affreux que par les mauvais équipages, et combien un officier général qui est chargé de ces sortes de choses a besoin d'avoir avec lui des gens entendus de toute espèce pour le soulager, ne pouvant pas être partout.

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1492, lettre 263.

Mondit sieur le comte de Coigny tirera de grands secours de M. le marquis d'Alègre, qui l'a joint le 13, et de M. de Souternon. Si M. de Fumeron et quelques commissaires de guerre l'avaient pu joindre avant sa marche, aussi bien que quelques commissaires d'artillerie, et surtout ces derniers, cela lui aurait été d'un secours infini. Je sais qu'il n'a pas été possible de pourvoir à tout dans un mouvement aussi imprévu et précipité; mais le plus tôt qu'on pourra lui envoyer ces sortes de secours, cela lui sera d'un grand soulagement et d'un grand bien pour le service du roi.

Vous remarquerez encore par ces mêmes lettres, qu'il n'a pas une seule balle de calibre de France, et qu'il sera obligé de faire refondre tout le plomb qu'il porte pour le mettre audit calibre de France: ce n'est pas une chose bien difficile; mais il faut pour cela, et pour une infinité d'autres détails, des officiers d'artillerie actifs et entendus; ce que l'on ne trouve pas dans les places d'Espagne, à en juger par la copie ci-jointe d'une lettre que j'ai reçue de M. d'Artaignan. On me mande généralement la même chose de toutes les places d'Espagne où sont les troupes du roi.

Au cas qu'on prévoie la guerre, je crois qu'on ne peut disposer trop tôt tout ce qui sera jugé nécessaire, tant pour les armées que pour les places, même pour la simple défensive; surtout pour les places de Gueldre, dont la communication et le commerce deviendraient difficiles si la guerre se déclarait.

Vous verrez encore, par les mêmes lettres de M. le comte de Coigny, ce qu'il me marque au sujet de ses troupes, en cas de déclaration de guerre. Je lui mande que, selon toutes les apparences, le roi ne la déclarera pas que sa majesté n'ait pourvu auparavant à la sûreté desdites places de Gueldre et à ses troupes; et qu'au cas que les Hollandais la déclarent les premiers, à quoi je suis persuadé qu'ils penseront plus d'une fois, il n'aurait d'autre parti à prendre que celui qu'il me marque, de retirer toutes les troupes de sa majesté dans les villes de Gueldre, de Venloo et de Stephanswert, pour les y mettre en sûreté, en attendant que sa majesté donnât ses ordres pour marcher

audit pays de Gueldre, avec un corps de troupes assez considérable pour pouvoir mettre sûrement dans lesdites places tout ce qui serait nécessaire à leur défense, et en retirer les troupes qui s'y trouveraient de trop, et les ramener sûrement aux endroits que sa majesté ordonnerait, en attendant l'ouverture de la campagne et l'assemblée des armées.

Je suis bien persuadé que l'on aura tout le temps nécessaire pour prendre de justes mesures sur tout cela ; mais M. le comte de Coigny a raison de vouloir s'en expliquer de bonne heure, pour savoir ce qu'il aura à faire en cas d'événements imprévus.

Sur quoi, je vous supplie même de vouloir lui faire savoir, ou à moi, ce qui serait en pareil cas des intentions de sa majesté.

Au cas que M. le comte de Coigny fût obligé de mettre toutes les troupes du roi dans les villes de Gueldre, de Venloo et de Stephanswert, et qu'il en fût embarrassé, il pourrait, si le roi le jugeait à propos, en envoyer à Kayserswert et à Rhinberg, places de l'électorat de Cologne : sa majesté connaît mieux que personne l'importance de ces deux postes. On me mande de Hollande, par des avis particuliers, que les Hollandais ont dessein, en cas de rupture, de se saisir de Rhinberg, qui est fort mal pourvu et gardé. Il serait bon de les prévenir; et, au cas que sa majesté ne juge pas à propos de faire entrer de ses troupes dans aucune de ces deux places, il serait à propos de solliciter M. l'électeur de Cologne de tâcher d'y en mettre au plus tôt des siennes, en nombre suffisant pour être assuré de la conservation de ces deux places.

Je suis très-parfaitement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le maréchal duc de Boufflers.

M. le comte de Coigny, destiné à commander au pays de

Gueldre, se rendit à Tirlemont le 11, et se mit en marche le 14, avec ses troupes et son convoi. Il n'y avait pas moyen de tenir le grand chemin, qui était le plus praticable dans une saison où tous les chemins de traverse ne le sont pas; il aurait fallu trop approcher de Maëstricht, où il y avait une grosse garnison. Il ne convenait pas de s'exposer à un acte d'hostilité de la part des Hollandais, quoique cependant il ne fût pas vraisemblable qu'ils osassent en venir là. Il fut décidé que M. de Coigny marcherait sur Wert, d'où il gagnerait la Meuse sur Venloo, Ruremonde et Stephanswert. Il y avait un pont volant à Venloo : on envoya des ordres pour faire tenir deux bacs à Ruremonde et deux à Stephanswert. On fit aussi préparer audit Stephauswert des bateaux portant six à sept milliers, afin de pouvoir y décharger les chariots et tout mener par eau à Ruremonde et à Venloo, d'où il était facile de répandre dans le pays de Gueldre les matières et les effets, par le moyen des chariots du pays.

Les troupes, en partant de Diest et de Tirlemont, reçurent du pain pour cinq jours, et l'on prit des mesures pour en avoir à Wert pour deux autres jours. Comme ces marches coûtaient beaucoup d'argent aux troupes pour le transport de leurs équipages, on leur fit fournir gratis deux chariots par bataillon, et un par escadron.

M. le comte de Coigny marcha sur Brey, laissant Hamont et Wert à sa gauche, et Maëstricht à plus de quatre lieues sur sa droite. Les chemins étaient si mauvais et le débordement du Demer avait été si grand, que le convoi eut beaucoup de peine à passer cette rivière, et qu'il n'arriva à Peer que le 16. Les chevaux étaient si fatigués, qu'il fut obligé d'y séjourner.

Il arriva le 19 à Wert, et le convoi ne put arriver que

le 22 à Ruremonde. M. le comte de Coigny s'y rendit le même jour, et fit décharger audit Ruremonde tous les équipages et les munitions, qui furent ensuite conduits par les voitures du pays aux différents lieux de leur destination. Les troupes se rendirent de même dans les garnisons qui leur furent assignées.

M. le comte de Horn, gouverneur et commandant dans le pays de Gueldre, s'était rendu à Wert, pour conférer avec M. le comte de Coigny sur l'état de ce pays et sur les dispositions qu'il convenait d'y faire. Sur ce que lui en dit M. de Horn, il ne fut pas difficile à M. le comte de Coigny de juger du mauvais état où étaient toutes les places, et même Venloo, qui, quoique le poste le plus important, était insultable. On travaillait bien au rétablissement des ouvrages dans les différentes places; mais tout allait bien lentement, et elles étaient toutes dépourvues de canon. Cependant il était bien nécessaire de s'y mettre promptement en état de défense : on y était entouré de troupes que nous ne pouvions regarder que comme ennemies. Dix mille Palatins occupaient Dusseldorf et le pays de Juliers; sept mille hommes de troupes de Brandebourg occupaient le pays de Clèves, et l'on apprenait qu'un régiment de cavalerie et quatre d'infanterie de ces troupes étaient en marche, par le pays de Münster, pour s'y rendre, et qu'une autre colonne de troupes devait y arriver par le comté de la Marck. On avait aussi avis que dix mille hommes de troupes de Lunebourg venaient d'Allemagne, dirigeant leur marche sur le Bas-Rhin[1]. Les garnisons de Grave et de Nimègue étaient nombreuses; et l'on comptait que celle de Maëstricht était composée de sept régiments de cavalerie ou dragons, de neuf

[1] Ils vinrent à Zutphen.

cents maîtres chacun, et de sept bataillons, et qu'on y en attendait quatre de plus, qui devaient y venir de Bréda et de Bois-le-Duc.

M. le comte de Coigny ne tarda pas à exposer à la cour la situation critique où il allait être, et combien il lui serait difficile de se soutenir dans le pays avec le peu de troupes qu'il avait, si celles qui l'entouraient se déterminaient à quelque hostilité. La cour sentit aisément combien sa situation était dangereuse, et prit le parti de faire passer incessamment un train d'artillerie au pays de Gueldre[1], et de faire avancer sur le Demer et dans les places de la frontière du Brabant un corps de troupes suffisant pour se porter, au premier besoin, au pays de Gueldre, tant pour le protéger que pour couvrir celui de l'électeur de Cologne, qui n'était pas moins important pour le succès de la guerre, et pour occuper, dans cette vue, Rhinberg, Kayserswert, Cologne et Bonn, toutes dénuées de défense. On donna en même temps des ordres à M. de Puysegur pour qu'il fît faire quelque magasin de farines et de fourrages, pour fournir à la communication du Brabant avec le pays de Gueldre, surtout dans la Campine, où l'on ne pouvait trouver aucune ressource sur ces objets. Comme ce pays était ouvert et propre pour la cavalerie, on laissa à M. le maréchal de Boufflers la permission d'y en faire avancer ce qu'il croirait convenable pour la protection des communications et pour la sûreté des convois qu'on se proposait d'y faire passer.

Il faut remarquer que ce fut dans ce temps que l'électeur de Bavière quitta les Pays-Bas. Il partit de Bruxelles le 22 mars,

[1] Ce convoi d'artillerie et de pontons arriva le 12 avril à Venloo. Il fut réparti dans les places; mais il n'y avait pas assez de pontons pour un pont sur la Meuse; il en fallait cinquante, et il n'était pas possible, à moins que la guerre ne fût déclarée, de se servir des bateaux du pays, qui appartenaient presque tous aux princes voisins.

et prit sa route par Louvain, Diest, Hecktel, Erkelenz, Bonn et Francfort, pour retourner en Bavière, ayant fait auparavant un traité avec le roi pour lui fournir quinze mille hommes, moyennant un subside de quarante mille écus par mois. Après le départ de ce prince, le commandement des troupes et du pays d'Espagne resta entre les mains de M. de Bedmar. Comme M. le maréchal de Boufflers était destiné à commander l'armée, lorsqu'il serait question de la former, le roi lui permit de se rendre à la cour, afin de lui expliquer de vive voix ses intentions et les projets que sa majesté pourrait former pour les opérations, lorsque les ennemis l'obligeraient à se mettre en campagne et à commencer les hostilités. Leurs résolutions pour la guerre paraissaient plus ouvertement qu'auparavant, et surtout de la part des Hollandais, dont les prétentions et les propositions relatives à leurs sûretés pour une barrière et pour leur commerce furent si exorbitantes, que le roi prit le parti de rappeler M. le comte Davaux. Les Anglais, de leur côté, venaient d'insulter à la rade d'Ostende un bâtiment de pêcheur français, quoiqu'il n'y eût aucune guerre déclarée, et journellement ils faisaient des sondes à la portée du canon de la place. On savait aussi qu'ils avaient résolu la levée de quarante mille matelots et l'armement de quatre-vingt-dix vaisseaux; qu'ils avaient annoncé que toutes les sommes qui seraient portées en prêt à l'échiquier seraient payées à six pour cent d'intérêt; et enfin qu'ils mettaient tout en œuvre pour être en état de commencer même l'offensive et par terre et par mer. Un régiment écossais venait de passer dans l'île de Cadsand; et ils s'étaient servis, pour ce passage, d'une quantité de vaisseaux plats qu'ils avaient fait construire à l'intention de s'en servir dans la suite pour des descentes.

Tous ces préparatifs ne nous permettaient pas de nous oc-

cuper seulement du pays de Gueldre et de la frontière du Brabant dans cette partie; il fallait pourvoir à la sûreté du pays, depuis la mer jusqu'à l'Escaut, et de l'Escaut jusqu'à la basse Meuse.

Dans la disposition qui avait été faite des officiers généraux, M. le comte de la Mothe avait été chargé de la partie depuis la mer jusqu'à l'Escaut. Elle n'avait pas besoin de grandes précautions; elle était en bon état : d'ailleurs, les ennemis avaient peu de moyens de nous y donner des inquiétudes.

M. d'Albergotti commanda dans le Luxembourg.

M. d'Artaignan avait été chargé de la partie depuis Anvers jusqu'aux places les plus près de la source du Demer; et, lorsque M. de Coigny fut passé en Gueldre, on étendit son commandement jusqu'à Léau et Ruremonde. C'était cette étendue de pays qui méritait l'attention la plus sérieuse. La cour jugea du mauvais état où M. d'Artaignan avait trouvé cette frontière, et surtout la partie d'Anvers, par la lecture d'un mémoire fort détaillé. Cette place était dépourvue de toutes sortes de munitions et d'artillerie : il n'y avait pas un affût et pas cent coups à tirer. Il était d'autant plus important de pourvoir à la partie d'Anvers, qu'il paraissait qu'en cas de rupture, le projet des ennemis était de bombarder cette place.

M. d'Artaignan insista principalement sur le rétablissement de la ville de Lierre, qu'il regardait comme un point capital pour cette frontière, dont elle était la tête. On y trouvait un camp retranché naturel, puisque, entre la première et la deuxième enceinte de cette ville, il y avait, sans occuper les maisons, un terrain propre à occuper dix mille hommes en front de bandière. La position d'un pareil corps de troupes à Lierre tenait toute cette frontière en respect, pouvait contenir à la fois les garnisons de Berg-op-Zoom, de Bréda et de Bois-le-Duc, et se porter

en Gueldre si cela était nécessaire. De plus, cette ville couvrait à la fois Malines et protégeait absolument tous les postes du Demer, qui ne pouvaient être bons que par les troupes qu'on y mettrait. Il en était de même de Malines qui était insultable. Pour rétablir et mettre en état la ville de Lierre, il fallait relever le chemin couvert, le rempart et ses parapets, avec des fraises et des palissades partout; faire des réparations au fossé, qui était déjà bon parce que la rivière de Nèthe passait dans la ville et se séparait en deux branches, et qu'une autre rivière passait déjà dans lesdits fossés.

M. d'Artaignan trouva aussi la ville de Léau en mauvais état. On travaillait à y faire un chemin couvert et à y mettre des palissades; mais ces ouvrages avançaient aussi lentement que les autres : il n'y avait pour garnison que cent hommes de troupes d'Espagne; cependant cette place était importante, ayant devant elle Maëstricht. C'est pourquoi M. d'Artaignan pressa les ouvrages et le rétablissement des casernes, afin de pouvoir y placer des troupes, ce qui pouvait devenir instant d'un moment à l'autre. On fut même obligé d'y envoyer dès ce temps trois cents hommes de la garnison de Louvain, parce que des détachements de Maëstricht s'étaient avancés à Saint-Tron, et étaient venus pendant la nuit reconnaître la ville de Léau.

Les Hollandais de leur côté n'étaient pas sans inquiétude sur leurs propres frontières, et principalement sur la partie d'Heusden, qui pouvait être facilement emportée. Ils craignaient aussi que nous n'allassions prendre poste à Vercondam, d'où il nous aurait été facile d'aller jusqu'à Dort, sans que Bréda ni Bois-le-Duc eussent pu nous en empêcher, et même de nous emparer de Gorcum, où il n'y avait qu'une faible garnison.

Ils firent aussi construire à Nimègue huit forts, depuis la porte du Vahal jusqu'à celle du Moulin, où ils firent une ligne. Dans ce même temps, ils firent publier une amnistie générale pour leurs déserteurs, ce qui ne pouvait pas manquer de nous faire beaucoup de tort, surtout pour la levée des troupes d'Espagne.

La ville et les environs d'Anvers méritaient, comme nous l'avons déjà dit, la plus sérieuse attention. M. d'Artaignan se donnait tout entier aux choses qui pouvaient en assurer la défense et accélérer les travaux; mais il trouvait beaucoup de lenteur et d'inaction, non-seulement dans le gouvernement général, mais aussi dans le magistrat d'Anvers, qui, ne croyant pas le danger prochain et ne pouvant se déterminer aux dépenses nécessaires, n'avançait en rien la besogne. Cependant, à force d'être pressé, ce magistrat consentit à disposer des maisons de la ville pour caserner dix mille hommes, et résolut de donner les moyens nécessaires pour mettre en état les dehors de la ville. M. de Courtebonne fut chargé de cette partie.

Un autre article principal était de défendre l'entrée de l'Escaut et, par conséquent, d'interdire aux ennemis les moyens de bombarder Anvers. On résolut, pour cet effet, de travailler promptement au rétablissement des forts de Saint-Philippe et de Sainte-Marie, d'Austruveel et des Dames, tous quatre absolument nécessaires pour cet objet. De plus, on décida qu'il serait construit, entre les forts de Saint-Philippe et de Sainte-Marie, une estacade capable d'arrêter les vaisseaux; mais cette estacade n'eut pas lieu, parce que la ville ne pouvait fournir la somme d'environ quatre cent mille livres qu'elle aurait pu coûter, et que d'ailleurs il aurait fallu envoyer chercher à la forêt de Soignie les bois pour sa construction, ce

qui aurait causé un trop grand retard. On se réduisit aux réparations des forts, à la construction de différentes batteries des deux côtés de l'Escaut, et à la continuation d'un chemin couvert, depuis la porte du fort de Saint-Georges jusqu'à celle du fort des Dames, où finissait l'inondation. On fit des demilunes pour couvrir chaque porte, et de grandes places d'armes dans le chemin couvert, au milieu des courtines.

L'estacade n'ayant pu avoir lieu, M. d'Artaignan demanda quelques frégates pour croiser à l'embouchure de la rivière.

Il fut aussi décidé que le pont sur l'Escaut serait rétabli à Borck, éloigné d'un qnart de lieue d'Anvers, et qu'il serait fait une redoute à la tête dudit pont, du côté du pays de Waes.

A l'égard de Santvliet, on fut unanimement d'avis qu'il fallait le raser.

Tous les ouvrages dont on vient de parler ne regardaient que la sûreté d'Anvers et des environs; mais ce n'était pas assez: il fallait pourvoir à celle du reste du pays depuis Anvers jusqu'à la Meuse. Pour cet effet, le gouvernement espagnol proposa, de concert avec M. d'Artaignan, de faire une ligne dont la gauche serait à Anvers et la droite à Namur. Suivant ce projet, cette ligne devait commencer au fort d'Austruveel, sur la rivière; on devait y mettre une batterie pour flanquer la digue de Merxent, faire un parapet sur ladite digue jusqu'audit village de Merxent, et envelopper ce lieu. Cette direction mettait l'ennemi hors de portée de bombarder Anvers par terre. Cette tête de Merxent devait être jointe à l'inondation près du fort des Dames, et le tout devait être disposé de façon que, dans le cas où cette tête aurait été forcée, on aurait pu se retirer derrière la petite rivière d'Ascaye (ou de Schyn), qui devait former la ligne, et recommencer à la droite du fort des Dames; suivre ensuite la rivière, qui était fort bonne, jusqu'à peu près

vis-à-vis le village de Marckgrave; de là, prendre le travers du pays, laissant le village d'Oleghem devant soi, jusqu'à Molternet, où il y avait une grande inondation formée des eaux de la petite Nèthe par Lierre. La ligne devait suivre la Nèthe jusqu'à Lierre; de là, la grosse Nèthe jusqu'à Kadsen; puis, à travers le pays, jusqu'à Arschott; ensuite le Demer jusqu'à Halen, la Ghète jusqu'à Léau, pour gagner ensuite la Mehaigne et la Meuse.

D'abord la cour n'approuva pas ce projet, à cause de l'embarras où l'on pourrait se trouver pour garder ces lignes. Elle décida que, comme d'ailleurs il arrivait souvent que malgré ces sortes de lignes le pays ne se trouvait pas fort en sûreté, il ne fallait point en entreprendre la construction. Mais, quelque temps après, on changea de sentiment, d'après les représentations que fit M. d'Artaignan sur l'utilité de cette ligne, soit pour la facilité d'aller sans nulle escorte dans tout le pays, soit pour les moyens qu'elle procurait de mettre le comté de Namur, le Hainaut et le Brabant en état de ne point contribuer; ce qui aurait été beaucoup plus difficile à empêcher avec quelque armée que l'on eût pu avoir. Quant à la garde de cette ligne, elle pouvait se faire avec commodité par de gros postes que la nature du pays offrait de distance en distance, comme Anvers, Lierre, Arschott, Sichent, Diest, Halen, Léau, Lammuy et Luy, où l'on pouvait mettre des garnisons pendant l'hiver et des postes pendant l'été. M. d'Artaignan considérait aussi que la direction proposée pour cette ligne la conduisait derrière de bonnes rivières, excepté seulement pendant un espace d'environ trois lieues et demie, en trois différents endroits, qu'il fallait couper en pleine terre. Il fut donc résolu, dès le 4 avril, que cette ligne aurait lieu : on la traça successivement, et l'on commanda des pionniers qui ne commen-

cèrent à y travailler que le 14. On les employa d'abord au travail de la digue qui devait traverser le pays depuis la rivière de Schyn, vis-à-vis de Marckgrave, jusqu'à Moldernet, près de Lierre; on poussa ensuite le travail vers cette dernière ville.

Il fut question dans le même temps de faire une autre ligne au pays de Vaes, du vieux bourg de Gand et du côté du Franc de Bruges. Le projet en fut approuvé par la cour, et cette ligne fut regardée comme très-utile et même nécessaire pour mettre le pays qu'elle couvrirait à l'abri de la contribution. Toutes les places de cette partie étaient dans un désordre et dans un tel délabrement, qu'il aurait fallu, sans cette ligne, une armée entière pour les garder et pour mettre à couvert le pays espagnol et celui du roi; c'est ce qu'on verra par la suite.

M. le maréchal de Boufflers ne resta pas longtemps à la cour; et, après avoir reçu du roi ses instructions, non pas par écrit, mais seulement de vive voix, il retourna sur la frontière, et arriva le 20 avril à Lille.

Lettre du roi à M. le marquis de Bedmar. Versailles, 18 avril 1701[1].

M. le marquis de Bedmar, le maréchal de Boufflers est parti ce matin pour retourner en Flandre; je l'avais fait venir pour prendre des mesures avec lui sur ce qu'il y aurait à faire pendant la campagne, et pour concerter avec vous sur le temps de l'assemblée des armées, et de les faire agir. Je lui ai donné le commandement général de mes troupes; il doit se rendre jeudi prochain à Bruxelles. Vous trouverez en lui toute la bonne volonté et toutes les lumières nécessaires à un bon général.

Je me promets, du zèle et de l'affection que vous avez témoignés jusqu'à présent pour le service du roi d'Espagne, que vous contribuerez, en tout ce qui sera de votre pouvoir, à ce qui sera le plus avantageux à son service, et la présente n'étant pour autre fin, etc.

[1] Archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, pag. 99

M. de Bagnols, qui venait d'être nommé intendant de l'armée, commença à faire des dispositions pour les équipages des vivres. On prit aussi des mesures pour l'achat des chevaux d'artillerie; et, comme cela demandait encore du temps, on se servit de quelques équipages d'artillerie, qui étaient déjà dans le pays, et de chevaux de paysans pour conduire l'artillerie et les munitions, que M. le maréchal de Boufflers jugea à propos, aussitôt qu'il fut arrivé, de faire marcher à Gand et à Namur. Cette artillerie consistait en cinquante-quatre pièces de gros canons et douze mortiers pour chaque côté. Il fit en même temps mener à Louvain dix pièces de campagne, afin d'imposer sur cette frontière, et de rendre les Hollandais plus circonspects et peut-être plus dociles. L'équipage destiné pour Gand y fut rendu le 25; celui qui était destiné pour Namur y arriva quelques jours plus tard, à cause du transport par terre de Douai à Maubeuge.

A l'égard des subsistances, M. de Puysegur proposait d'envoyer dans Kayserswert et Rhinberg cinq ou six mille sacs de blé pour les armées, en cas qu'elles s'approchassent du Rhin. C'est ce qu'il y avait de plus difficile, à cause de la nécessité où l'on était d'éviter le passage sur le territoire hollandais. Cependant on prit le parti de commencer des transports de grains vers le pays de Gueldre, en les faisant descendre par la Meuse depuis Namur jusqu'à Viset, qui était terre de Liége. On les chargeait ensuite sur des chariots du pays d'Espagne jusqu'à Stochem, autre terre de Liége, où ils trouvaient des bateaux du pays de Gueldre; en sorte qu'on ne passait sur aucun terrain appartenant aux Hollandais; et la garnison de Maëstricht, composée alors de dix bataillons, de six régiments de cavalerie et de trois de dragons, n'était nullement en droit de troubler nos convois.

Ces dispositions furent appuyées par la marche de vingt escadrons et neuf bataillons, que M. le maréchal de Boufflers porta sur la frontière du Brabant, afin qu'en attendant que la saison et la décision des affaires permissent d'assembler une armée, on pût avoir un corps tout porté sur le Demer, pour soutenir, en cas de besoin, le pays de Gueldre et fortifier le corps de troupes qui y était.

Aussitôt après ces premières dispositions, M. le maréchal de Boufflers alla visiter le pays depuis la mer jusqu'à Gand, et successivement la ligne des postes par Anvers, la Nèthe, le Demer jusqu'au pays de Gueldre.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi. Gand, 27 avril 1701[1].

J'ai différé, sire, d'avoir l'honneur de rendre compte à votre majesté de mon voyage en ce pays-ci, jusqu'à ce que j'eusse visité moi-même cette frontière de la mer, pour pouvoir en parler avec plus de connaissance.

M. de Puysegur m'ayant fait savoir, le 19 de ce mois, à mon arrivée à Tournay, que M. le marquis de Bedmar serait le 20 à Gand et y séjournerait le 21, je n'ai manqué de m'y rendre ledit jour 21, et de lui remettre la dépêche dont votre majesté m'avait chargé pour lui. Il l'a reçue avec beaucoup de respect et de démonstrations de satisfaction, et m'a reçu d'ailleurs avec tous les honneurs et honnêtetés possibles; en sorte que j'ai tout lieu d'en être satisfait. J'essaie, de ma part, de répondre à toutes ses honnêtetés comme je le dois, et de lui donner autant de sujet d'être content de moi que je le suis de lui.

M'étant trouvé en ce pays-ci, j'ai cru, pour n'être pas obligé d'y revenir quand je serais occupé ailleurs, qu'il était à propos d'en visiter exactement toute la frontière. C'est ce que nous avons fait, M. de Bedmar et moi, accompagnés de M. le prince de Tserclaes,

[1] Archives du dépôt de la guerre, vol. 1493, lettre 88.

mestre de camp général des Pays-Bas espagnols; de M. le duc de Bisache, général de l'artillerie; de M. le comte de Bergeyck, de M. le comte de la Mothe et de M. de Puysegur; et étant parti pour cela d'ici dès le 22, nous n'y sommes revenus qu'hier au soir, après avoir visité Ostende, Blanckenberg, l'ancien fort d'Isabelle, le fort Saint-Donas, Damme, Bruges et la rivière de Live.

Il faut avoir vu l'excès du délabrement des fortifications de toutes ces places pour le croire; il ne se peut représenter : elles sont toutes de terre, sans aucune fraise ni palissade, tous les talus des ouvrages affaissés et accessibles; en sorte qu'il n'y en a aucune qui ne fût insultable de toutes parts, sans les fossés pleins d'eau qui les environnent. M. de Bedmar et M. de Bergeyck vont chercher les moyens de les raccommoder aux dépens du pays, c'est-à-dire de les faire fraiser et palissader, et de raccommoder les chemins ouverts, aux endroits les plus exposés; mais il faut du temps pour cela, et l'on n'est pas encore accoutumé à la diligence en ce pays-ci. Il ne se peut rien ajouter au zéle, à la bonne volonté et aux bonnes intentions de M. le marquis de Bedmar et de M. de Bergeyck; et il serait à désirer que le reste du pays fût comme eux : il s'en faut de beaucoup.

Le fort Isabelle est entièrement rasé, mais facile à relever; et comme il y a audit fort une écluse tout à fait importante pour le pays, d'autant que par ladite écluse l'ennemi pourrait inonder presque tout le nord du Franc, suivant le rapport de tous les gens du pays, je crois qu'il est tout à fait nécessaire de le rétablir, aussi bien que l'ancienne ligne ponctuée de noir au plan ci-joint, appelée de Cantelmo, pour communiquer dudit fort Isabelle à celui de Saint-Donas, et se protéger l'un et l'autre, aussi bien que pour couvrir tout le pays du nord du Franc, lequel se trouvera très-bien fermé et en sûreté, tant au moyen dudit fort Isabelle qui joint les dunes et la mer, de la ligne de communication nommée Cantelmo, du fort Saint-Donas, qui a été fort bien réparé et rétabli depuis que M. le comte de la Mothe est en

ces pays-ci, lequel en a fait connaître l'importance, que par le canal qui va de Saint-Donas à Damme et de Damme à Bruges, lequel canal et parfaitement bon.

Cette ligne de Cantelmo a été faite par les Espagnols contre les Hollandais, lors de la révolte de ces derniers; elle a été toujours conservée et maintenue, à ce que l'on m'assure, jusqu'à la paix entre ces deux puissances, quoiqu'elle ne soit qu'à la bonne portée du canon de la ville de l'Écluse, aussi bien que le fort Isabelle: celui de Saint-Donas, qui a toujours subsisté et subsiste actuellement, n'en est quasi qu'à la demi-portée, et a toujours tenu la ville de l'Écluse en bride et en respect.

Lesdits forts Isabelle et Saint-Donas, aussi bien que ladite ligne de Cantelmo, sont entièrement sur le terrain de la domination du roi d'Espagne, qui s'étend jusqu'à la ligne ponctuée de rouge sur le même plan ci-joint; ainsi les Hollandais ne peuvent trouver à redire, ni empêcher que le roi d'Espagne fasse travailler sur ses propres terres et fasse rétablir des fortifications qui ont été ci-devant faites pour la conservation de son pays.

On prétend fraiser et palissader la plus grande partie de ladite ligne de Cantelmo, et la mettre entièrement hors d'insulte, non-seulement par la protection des deux forts et par les fraises et palissades, mais encore par un bon fossé plein d'eau, dont une partie subsiste encore, et dans lequel on prétend faire entrer l'eau de la mer; ce qui sera très-facile au moyen de l'écluse du fort Isabelle. Cette ligne peut avoir quatorze cents toises de longueur. Le tout se fera aux dépens du pays, et sans qu'il en coûte rien au roi d'Espagne.

C'est le sentiment de M. de Bedmar, de M. de Tserclaes, de M. de Bergeyck, de M. le comte de la Mothe et de M. de Puysegur, de rétablir au plutôt ledit fort Isabelle et ladite ligne de Cantelmo. Je suis de leur avis, d'autant plus que les fortifications des villes d'Ostende et de Bruges étant dans l'excès de désordre marqué ci-dessus, et le port d'Ostende, qui est parfaitement beau et d'une

importance infinie, entièrement découvert, et sans nulle sorte de fortifications du côté de la ville de l'Écluse; le fort Selick ou Saint-Philippe, près dudit Ostende, ne couvrant que le sas et point le port, on ne pourrait se dispenser, si l'on ne rétablissait pas le fort Isabelle et la ligne de Cantelmo, de laisser, pendant toute la campagne, au moins cinq ou six bataillons dans Ostende, autant et plus dans Bruges, qui est beaucoup plus grand, trois ou quatre dans Damme, dont les fortifications sont à la vérité en meilleur état, mais dont le côté qui regarde la ville de l'Écluse est si mauvais, que l'on y va faire actuellement un ouvrage à corne pour le couvrir; ce qui ferait quinze ou seize bataillons pour la garde de ces trois places, outre la cavalerie et les dragons qu'on ne pourrait se dispenser d'y laisser, non-seulement pour la garde et sûreté desdites places, mais encore pour la garde du canal d'Ostende à Bruges. Il en faudra beaucoup moins pour la garde desdits forts d'Isabelle et de Saint-Donas et de ladite ligne, quand elle sera une fois dans l'état que l'on projette: on compte qu'il faudra pour cela trois semaines ou un mois au plus, mais que tout sera en état de défense en moins de quinze jours, et peut-être plus tôt.

Et comme il n'y a point de temps à perdre, M. le marquis de Bedmar et M. de Bergeyck ont fait commander les pionniers et toutes les autres choses nécessaires pour commencer à travailler à cet ouvrage le 9 de mai, à moins que votre majesté n'envoie des ordres contraires. M. le comte de la Mothe sera chargé de ce soin.

Comme ce travail se fera entièrement sur le terrain de la domination d'Espagne, que ce ne sont que d'anciens ouvrages que l'on veut relever et rétablir, et qu'il n'y a à tout cela aucune nouveauté; que les Hollandais travaillent eux-mêmes à des dehors avancés de la ville de l'Écluse, à la vue et à la demi-portée du mousquet du fort Saint-Donas, sur leur terrain, sans qu'on les trouble en aucune façon, on ne compte pas appuyer nos travailleurs par aucune troupe, afin de ne donner aucun mauvais prétexte aux Hollandais de chercher noise. Mais s'ils s'avisent de faire les premiers quelques actes d'hos-

tilités et de troubler ce travail, on se mettra en état de le soutenir et de le faire malgré eux; et M. le comte de la Mothe aura en ces cantons-ci le nombre de troupes nécessaire pour cela. Le fort Saint-Donas tient la ville de l'Écluse dans un grand respect; et M. le marquis de Bedmar a donné ordre que l'on y mît incessamment des mortiers et des bombes des magasins d'Espagne, pour faire craindre à cette ville d'être bombardée, dès qu'elle fera la moindre hostilité.

Dans le temps que M. de Bedmar et moi arrivions au fort Saint-Donas, plusieurs officiers de la garnison de l'Écluse sortirent à pied, et s'avancèrent jusque sur le glacis dudit fort Saint-Donas : je leur parlai, aussi bien que M. le marquis de Bedmar; ils furent tous très-honnêtes et respectueux; ils nous dirent que M. de Wirtemberg était à ladite ville de l'Écluse, et qu'il y avait quatre bataillons de garnison.

J'aurais fort souhaité pouvoir visiter le reste de la ligne proposée depuis le fort Saint-Donas jusqu'au canal du Sas de Gand; mais comme il aurait fallu passer pour cela sur quelques terres de Hollande, et que d'ailleurs cela aurait trop donné à connaître notre dessein, et aurait peut-être obligé les Hollandais, pour le prévenir, à inonder le pays, on a cru qu'il fallait remettre cet examen à un autre temps; d'autant plus que, pour travailler à cette continuation de ligne depuis le fort Saint-Donas jusqu'au canal du Sas de Gand et dudit canal jusqu'à Anvers, il faudra que ladite ligne passe en plusieurs endroits sur les terres de Hollande, ce qui ne se pourra que lorsqu'ils auront déclaré la guerre. Mais, en attendant, on disposera toutes choses pour pouvoir travailler à ladite ligne dès qu'on le jugera à propos; et on prétend qu'on la rendra presque inaccessible partout, par les eaux dont on couvrira tous ses abords. Si cela peut réussir, ce sera un bien infini pour le pays, qui se trouvera, par ce moyen, bien plus en état de fournir au roi d'Espagne les secours dont il aura besoin, en épargnant deux ou trois millions de contributions, que ledit pays sera obligé de payer aux Hollandais au cas qu'on ne fasse pas ladite ligne; sans compter

que le propre pays de sa majesté sera exposé aux courses et exécutions des partis ennemis, par la difficulté qu'il y aura de garder bien exactement pendant la campagne la grande étendue des canaux d'Ostende à Bruges, de Bruges à Gand, et de l'Escaut depuis Gand jusqu'à Anvers; ce qui engagera de plus, par le mauvais état de toutes ces places, à y laisser indispensablement pendant la campagne un bien plus grand nombre de troupes que pour la garde desdites lignes. J'en ai fait le détail avec M. de Puysegur; on ne peut en disconvenir.

Il y a encore une chose à observer à l'égard desdites lignes: c'est que, quand elles seront une fois faites, il sera presque impossible aux ennemis de se servir d'aucune cavalerie pour entrer dans le pays. Supposé qu'ils pussent les forcer par quelques endroits, pour peu que l'on laisse de cavalerie à la garde desdites lignes avec l'infanterie qui y sera destinée, on empêchera les ennemis de s'étendre dans le pays et de profiter des efforts qu'ils auraient faits pour forcer lesdites lignes, à quoi il faut espérer qu'ils ne réussiront pas, par les obstacles qu'ils y trouveront.

Enfin tout le pays, aussi bien que ceux qui gouvernent, désire lesdites lignes, comme son salut. Tous les officiers généraux, tant de votre majesté que du roi d'Espagne, les jugent nécessaires et soutenables. Elles consommeront moins de troupes que la garde des places, des canaux et des rivières; ainsi, je crois comme eux qu'il est du service de votre majesté et de celui du roi d'Espagne de les faire dès que l'on saura à quoi s'en tenir avec les Hollandais, et on tiendra toutes choses disposées pour cela.

J'ai fort entretenu, dès le jour de mon arrivée à Gand, M. le marquis de Bedmar, M. de Tserclaes et M. de Bergeyck, aussi bien que M. d'Artaignan et M. de Puysegur, au sujet de Santvliet. Ils en connaissent tous parfaitement l'état et la situation. Si cette place n'était pas faite, ils ne seraient pas d'avis de la faire; mais comme elle est faite, après avoir discuté à fond toutes les raisons pour et contre, on est convenu qu'il fallait la conserver; d'autant

plus qu'en cas de rupture on n'aurait pas assez de temps pour la raser aussi parfaitement qu'il serait à désirer; qu'il faudrait dès à présent assembler un corps considérable de troupes sur ledit Santvliet, pour en assurer le rasement, ce qui ne se pourrait sans plusieurs difficultés et inconvenients, et que d'ailleurs, dans les préventions très-mal fondées où sont les Hollandais, si on rasait ladite place, ils ne manqueraient pas de regarder cette résolution comme un parti de faiblesse, et d'en tirer avantage pour leurs propositions extraordinaires; au lieu qu'en voyant qu'on se dispose de toutes parts à les tenir de près et à être sur eux, peut-être cela leur fera-t-il faire de plus sages réflexions et les portera-t-il à être plus raisonnables.

M. de Bedmar et M. de Bergeyck ont donné les ordres nécessaires pour les réparations de ladite place de Santvliet, et pour la mettre au plus tôt en bon état de défense. Je l'irai visiter au premier jour, comptant partir demain d'ici pour aller coucher à Termonde, et le lendemain à Anvers, après avoir visité le pays entre l'Escaut et la frontière de Hollande, et particulièrement la rivière de Durme.

Comme, par les lettres de M. de Coigny et celles de M. Desalleurs, il paraît qu'il s'assemble un corps de troupes considérable, tant dans les places de Hollande, frontières du pays de Gueldre, que dans le pays de Clèves et du côté de Wesel, j'ai cru, suivant la permission que votre majesté m'en a donnée, qu'il était à propos de faire avancer dans le Brabant espagnol et sur le Demer une partie des troupes destinées pour l'armée de Flandre, afin d'avoir un corps à portée de soutenir le pays de Gueldre et celui de Cologne, en cas de besoin. Et suivant cela, de concert avec M. le marquis de Bedmar, qui a expédié ses ordres pour les places et le pays d'Espagne, j'ai envoyé ceux qui dépendaient de moi aux troupes destinées à occuper Gand, Mons, Louvain, Namur, Anvers et Charleroy.

J'ai aussi, suivant la même permission de votre majesté, donné ordre à M. de Vigny de faire remettre à Gand et à Namur les équipages projetés de grosse artillerie, pour des siéges. Il y en a

déjà une partie arrivée à Gand, ce qui fait un fort bon effet en ce pays-ci, et ne manquera pas d'être promptement mandé à La Haye.

On commence aussi le transport de ce qui doit être remis à Namur. Comme il faut le faire par terre depuis Douai et Valenciennes jusqu'à Maubeuge, et de là sur la Sambre, dont les bateaux ne sont pas si grands que ceux de l'Escaut, ce transport ne se fera pas avec la même diligence. Ce mouvement ne laissera pas de faire son effet du côté de la Hollande, ayant mandé à M. de Ximenès, dès mon retour à Tournay, de voir, avec le gouverneur de Namur, à faire disposer toutes choses pour recevoir ledit équipage d'artillerie et le mettre en lieu commode et sûr; ce qui ne tardera pas à être mandé à La Haye.

J'ai aussi donné ordre au sieur de Vigny, dès que les chevaux d'artillerie destinés pour l'équipage de l'armée de Flandre seront arrivés et marqués, de prendre ses mesures pour faire avancer ledit équipage à Louvain, afin de pouvoir s'en servir en cas de besoin, si les ennemis faisaient quelque mouvement du côté du pays de Gueldre qui pût donner quelque inquiétude. Je ne crois pas que ledit équipage d'artillerie de campagne puisse arriver à Louvain avant le 10 ou le 12 de mai.

Comme le froid continue en ce pays-ci, et que selon toutes les apparences les herbes seront fort tardives, je prends les mesures nécessaires avec M. de Bagnols pour que les troupes de votre majesté ne manquent point de fourrage ni d'avoine; ce à quoi il pourvoira.

Sur ce que j'avais plusieurs choses à concerter avec M. de Barentin, intendant, concernant son département, et en particulier pour rendre la navigation des canaux libre depuis Dunkerque jusqu'à Ostende, et de là jusqu'à Anvers et Malines (ce qui sera d'une très-grande commodité pour plusieurs choses que l'on pourra tirer des environs dudit Dunkerque), je l'ai prié de me venir trouver à Bruges, où il m'a dit qu'il lui est revenu que quelques officiers suisses des régiments de Surbeck et de Greder, et même quelques capitaines, ont tenu des propos qui ne sont pas dans l'ordre, disant que le traité que les

Suisses ont fait avec votre majesté n'est pas pour servir d'autre souverain que votre majesté, ni hors de ses états; que cependant, suivant les avis qu'ils ont, on les envoie comme troupes auxiliaires dans les Pays-Bas espagnols, et pour agir contre la Hollande et les électeurs de Brandebourg et Palatin; et que leur traité n'est pas assez avantageux pour eux pour faire au delà de ce qu'ils doivent. J'ai peine à croire qu'ils aient été assez osés et imprudents pour tenir de pareils discours. J'ai prié mondit sieur de Barentin de s'en informer au vrai, et de tâcher de savoir positivement le nom de ceux qui ont tenu ces discours. Je crois qu'il serait à propos que tous les colonels des régiments suisses qui doivent servir dans l'armée de Flandre se rendissent au plus tôt à leurs régiments, pour les observer de près et contenir ces raisonneurs imprudents; car, de mal intentionné, je ne puis croire qu'il y en ait aucun.

M. le marquis de Bedmar et M. de Bergeyck espèrent tirer des villes et pays du nord et franc de Bruges et vieux bourg de Gand trois cent quarante mille francs, tant pour le rétablissement du fort Isabelle et de la ligne Cantelmo, que pour les réparations d'Ostende et de Damme; et, outre cela, les villes de Bruges et de Gand fourniront, chacune en particulier, ce qui sera nécessaire pour les réparations de leurs fortifications. On ne peut guère agir avec plus d'esprit, d'industrie, de zèle et de fermeté que ne le fait M. de Bergeyck; il a besoin seulement d'être appuyé, car il a beaucoup d'ennemis en ce pays-ci et à la cour de Madrid, parce qu'il veut apporter l'ordre aux affaires du roi son maître, et le bien faire servir. Il est fort mal avec M. le comte de Monterey, président du conseil suprême de Flandre, qui lui donne toutes sortes de dégoûts.

M. le marquis de Bedmar agit d'un grand concert avec mondit sieur de Bergeyck, et en dit mille biens, quoiqu'ils ne fussent pas amis avant ce nouveau règne; mais mondit sieur de Bedmar, comme un très-honnête homme et très-bon sujet, s'est entièrement réuni avec lui pour servir le roi leur maître, et l'on ne peut trop les louer l'un et l'autre de leur bonne conduite.

Si votre majesté jugeait à propos de leur faire témoigner à l'un et à l'autre que j'ai pris la liberté de lui en rendre compte, et la satisfaction qu'elle en a, cela ne pourrait que les encourager à faire de mieux en mieux, et à concourir à tout ce que je désirerai d'eux pour le service de votre majesté et du roi d'Espagne. Ils méritent l'un et l'autre d'être distingués, et que le roi d'Espagne leur marque quelque gré de leur zèle et affection. Dès qu'ils seront autorisés, et que les gens de ce pays-ci le connaîtront, ils seront en état de rendre de grands et utiles services au roi d'Espagne; et ils tireront de ce pays-ci tous les secours qu'il sera possible d'en tirer.

M. de Bergeyck est sur le point de conclure le nouveau traité des fermes du roi d'Espagne en ces cantons-ci; et il espère, à ce qu'il m'a dit, faire monter à trois millions par an ce qui ne produisait que douze cent mille francs.

M. le marquis de Bedmar espère que toutes les troupes du roi d'Espagne seront complètes et en état de servir dans le quinzième du mois de mai, ou au plus tard à la fin dudit mois; et qu'après cela ils pourront encore lever six bataillons de milice ou autres, pour avoir jusqu'à trente bataillons.

Le maréchal duc DE BOUFFLERS.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi. Lierre, 5 mai 1701[1].

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur, sire, d'écrire à votre majesté le 27 du mois passé, j'ai été visiter le pays de Waes, Dendermonde, Anvers et tous ses forts, et Santvliet; et je suis parti hier d'Anvers, pour venir ici, passant par la ligne que l'on fait, laquelle commence au-dessous dudit Anvers, au village de Merxen, et vient jusqu'ici.

Il sera facile de mettre le pays de Waes à couvert des courses des ennemis et des contributions, en cas de guerre, par une bonne ligne qui sera toujours sur les terres d'Espagne, depuis le canal du Sas jusqu'au-dessous d'Anvers, et dont la plus grande partie sera cou-

[1] Archives du dépôt de la guerre, vol. 1493, lettre 107.

verte par de bons canaux ou de bonnes rivières. Elle a été faite autrefois aux mêmes endroits par le duc de Parme.

Outre le pays de Waes, cette ligne couvrira Dendermonde et les forts avancés d'Anvers, du côté du pays de Waes, qui sont tous en très-mauvais état et de grande importance.

On travaille présentement à réparer lesdits forts d'Anvers : les deux forts les plus avancés sont ceux de Saint-Philippe et de Sainte-Marie, qui tiennent les deux côtés de l'Escaut et ont des batteries sur la rivière pour empêcher les bâtiments et les galiotes à bombes de passer; mais ces batteries ne sont pas bien faites, et ne plongent et ne rasent point assez ladite rivière, en sorte que le canon n'irait au plus que dans les mâts et cordages desdits bâtiments et galiotes, sans pouvoir en couler aucun à fond. On doit réparer incessamment lesdites batteries et en rendre l'effet plus utile; mais, outre ces précautions contre le bombardement dont ladite ville d'Anvers est fort menacée, en cas de guerre, je crois qu'il faudrait y envoyer deux ou trois officiers de marine entendus, qui y résidassent actuellement, tant pour y faire armer plusieurs petites barques et bâtiments que l'on trouvera sur l'Escaut ou que l'on peut y faire venir de Dunkerque, que pour y préparer des brûlots et pouvoir se servir utilement et à propos desdits barques et brûlots. Il n'y a personne à Anvers qui en soit capable.

Le sieur Clément, ingénieur à Dunkerque, très-entendu pour la marine et pour les eaux, est venu faire un tour audit Anvers, suivant la prière que je lui en ai faite. Il propose un risban et une estacade entre le fort Saint-Philippe et celui Sainte-Marie, au moyen d'un assez grand banc de sable qui est entre ces deux forts. La ville d'Anvers en fera volontiers la dépense. Il serait nécessaire que ledit sieur Clément, que j'ai renvoyé à Dunkerque, eût permission de votre majesté de venir passer de temps en temps sept ou huit jours seulement audit Anvers, pour régler les dessins dudit risban, le voir commencer, et donner ses soins et ses ordres pour le continuer. Il m'a dit que cela se pourrait facilement, sans préjudicier en rien à l'avancement

des ouvrages de votre majesté dont il a la direction, tant à Dunkerque qu'à Calais et Gravelines. La commodité des barques et des canaux, depuis Dunkerque jusqu'à Anvers, est grande pour faire ces petits voyages diligemment.

Rien n'est plus beau ni plus magnifique que la ville et la situation d'Anvers; ce serait grand dommage qu'elle fût détruite par un bombardement, et on aura peine à l'empêcher si les ennemis en ont bien envie, à moins que l'on ne prenne au plus tôt toutes les précautions nécessaires pour cela, par tous les moyens ci-dessus marqués.

Les fortifications de ladite ville sont aussi dans un désordre infini; et elle était certainement insultable quand les troupes de votre majesté y sont entrées. On travaille avec assez de diligence à les réparer. On y a marqué des ouvrages nouveaux très-nécessaires; et j'ai laissé audit Anvers M. le comte de Bergeyck, pour convenir des fonds nécessaires avec les magistrats et autres du pays.

Je crois que l'on a pris le bon parti de conserver Santvliet. Il aurait fallu un temps considérable pour le bien raser, sans compter la dépense, le nombre de troupes pour assurer ce rasement, le grand nombre de pionniers qui auraient diminué ceux dont on a indispensablement besoin, tant pour tous les travaux d'Anvers et de ses forts, que pour la construction de la ligne du Brabant.

Ledit Santvliet sera au plus tôt en état de défense, tant pour ce qui regarde ses fortifications, que l'on répare avec diligence, que pour les munitions de guerre et de bouche dont il sera pourvu incessamment.

La ligne depuis Anvers jusqu'ici m'a paru bonne et très-utile; je la crois même indispensablement nécessaire. Elle commence à prendre forme; et je crois que, dans quinze jours, elle pourra être achevée, c'est-à-dire depuis Anvers jusqu'ici. On doit la continuer depuis ici jusqu'à Arschott, sur le Demer, en suivant et se couvrant presque toujours de la rivière de Nèthe, qui est fort bonne et qui porte bateaux : c'est ce que je dois visiter aujourd'hui en allant

à Diest. Après quoi, on donnera les ordres nécessaires pour la construction de cette autre partie de la ligne.

Lierre est un très-beau poste, et dont on peut faire une place parfaitement bonne : elle est présentement dans un délabrement inconcevable et ne pourrait se soutenir sans la ligne que l'on fait. Je crois que, dans la suite, on travaillera à réparer ladite place; cela est absolument nécessaire.

Je fais état d'aller coucher aujourd'hui à Diest et d'en partir demain pour aller coucher à Wert, à quatre lieues de Ruremonde, où j'irai le lendemain, pour de là aller visiter Venloo et Gueldre. J'ai cru qu'il était nécessaire de connaître par moi-même la situation et la disposition desdites places et du pays de Gueldre, afin d'être plus en état de prendre les mesures convenables pour leur défense. Je crois que M. le marquis de Bedmar se rendra à Ruremonde le même jour que moi, pour y concerter ensemble toutes choses.

M. de Quiros lui a donné avis, par une lettre du 28 avril, que les Hollandais doivent former trois camps dans les premiers jours de ce mois-ci, savoir : un entre Maëstricht et Tongres, ce que j'ai peine à croire, mais bien sous Maëstricht; un autre entre Breda et Berg-op-Zoom; et un troisième près de Nimègue. Cela m'a été confirmé par une lettre du 29, du sieur de Wray, qui est à La Haye.

Comme ces camps, qui ne paraissent que de précaution et pour la défensive, pourraient (supposé qu'ils se forment) mettre les Hollandais en état de former quelque entreprise, particulièrement sur le pays de Gueldre, je dispose toutes choses pour pouvoir assembler aussi les troupes de l'armée de Flandre en cas de besoin, en les faisant approcher du Brabant et du pays de Namur, où je les laisserai dans leurs quartiers, jusqu'à ce que je voie une nécessité de les assembler. Dès que j'aurai visité les places de Gueldre, j'y ferai aussi marcher le nombre de troupes que je croirai nécessaire pour les soutenir.

Plusieurs avis particuliers marquent que les Hollandais doivent déclarer la guerre les premiers : M. le marquis de Torcy l'a mandé

à M. de Puysegur, par une de ses lettres du 25 avril; M. le comte de Coigny me mande la même chose. Dès que votre majesté en aura quelque avis certain, je crois qu'il est de son service que j'en sois promptement informé.

M. de Rosen m'a joint à Anvers le 30 avril. Il restera à Diest pendant le petit voyage que je projette au pays de Gueldre, tant pour qu'il puisse donner ordre à toutes les troupes du Brabant, que pour prendre connaissance du pays des environs de Maëstricht et veiller à ce qui se passera du côté dudit Maëstricht.

Le gouverneur du fort de Lillo a tracé quelques ouvrages près dudit fort, sur les dépendances d'Espagne, et y fait travailler.

Le gouverneur des Philippines fait travailler actuellement à boucher l'issue du canal de Bouchante, ce qui inondera le bourg de Bouchante et trois ou quatre lieues de pays des terres d'Espagne. Je crois que M. le marquis de Bedmar a envoyé auxdits gouverneurs pour en faire des plaintes et les solliciter de cesser ces nouveautés. Je ne connais point encore leur réponse; dès que j'en serai informé, je ne manquerai pas d'avoir l'honneur d'en rendre compte à votre majesté.

Le maréchal duc DE BOUFFLERS.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi. Diest, 12 mai 1701[1].

Je suis arrivé, sire, hier au soir ici du voyage que j'ai été faire au pays de Gueldre; je l'ai visité exactement avec M. le marquis de Bedmar, qui se rendit le 5 à Ruremonde, en même temps que moi.

J'ai trouvé les places de ce pays-là dans le même désordre que toutes les autres de la frontière d'Espagne, dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à votre majesté, à la réserve de Venloo et de Gueldre, qui sont en meilleur état par le travail considérable que M. le comte de Coigny y a fait faire pour les rendre bonnes.

[1] Archives du dépôt de la guerre, vol. 1493, lettre 134

La situation de la ville de Gueldre est tout à fait belle, n'est commandée d'aucun endroit, et les trois quarts de son enceinte peuvent facilement s'inonder; son fossé est parfaitement beau, et cette place est aussi bonne qu'une place peut l'être.

Elle était, ainsi que toutes les places d'Espagne, sans une seule palissade ni fraise, et sans chemin couvert.

On a entièrement rétabli et palissadé le chemin couvert, qui est très-beau. On travaille actuellement à réparer, fraiser et palissader les demi-lunes, après quoi on en fera autant au corps de la place. Elle est dès à présent en état de n'en avoir aucune inquiétude; et, outre la beauté de sa situation particulière, elle tient parfaitement bien l'entre-deux de la Meuse au Rhin. Cette place est importante et donnera de grandes facilités à une armée pour couvrir et défendre le pays de Gueldre, lequel ne peut se soutenir que par une armée ou un corps de troupes assez considérable toujours présent.

Mais, comme il faudra en même temps veiller à toute la frontière du Brabant et au côté de la mer, c'est une nécessité indispensable d'avoir deux ponts de bateaux sur la Meuse, et même trois s'il est possible, savoir: un à Venloo, un à Ruremonde, et l'autre à Stephanswert, pour que les mouvements et passages des troupes soient plus prompts et plus cachés; ce qui ne se peut quand il faut faire remonter ou descendre continuellement des ponts de cette grandeur; l'opération est très-difficile lorsqu'il faut remonter le fleuve.

M. de Bedmar doit envoyer incessamment à Stephanswert quarante bateaux de fer-blanc, qui sont à Malines, avec leurs couvertures, pour faire un pont, soit à Stephanswert, soit à Venloo. Il sera nécessaire d'avoir quarante pontons des arsenaux de votre majesté, dont vingt suivront l'armée, pour les passages ordinaires des petites rivières, et vingt resteront à Venloo ou à Ruremonde, pour les joindre ensemble, lorsque l'on voudra faire un pont sur la Meuse.

Et au cas que la guerre se déclare, on aura soin d'arrêter le plus de bateaux que l'on pourra de ceux qui se trouveront sur la Meuse, lors de la déclaration de guerre, pour pouvoir en faire un pont;

M. le comte de Coigny a déjà fait faire la couverture nécessaire pour cela.

Suivant ce projet, que j'ose assurer votre majesté être tout à fait nécessaire et de son service, je manderai à M. de Vigny, à moins que votre majesté ne m'ordonne le contraire, d'envoyer à l'avance au pays de Gueldre vingt pontons avec leurs couvertures, et d'en avoir vingt autres pour suivre l'équipage d'artillerie de l'armée de Flandre.

Venloo était, de même que Gueldre, sans aucune fraise ni palissade, ni chemin couvert; M. le comte de Coigny y a fait faire les mêmes réparations, pour ce qui regarde le chemin couvert et les demi-lunes. On travaillera incessamment à fraiser et palissader le corps de la place et à y rétablir plusieurs endroits qui la rendraient insultable. Cette place n'est aussi que de terre, à la réserve d'un seul bastion revêtu qui est le long de la basse Meuse; cet endroit est un des plus défectueux. M. de Valory y a ordonné quelques travaux qui y seront très-utiles. Cette place est présentement hors d'insulte, et il faudrait l'assiéger dans les formes : la circonvallation en est tout à fait difficile, par la quantité de hauteurs qu'il faudrait occuper.

Il y a vis-à-vis de Venloo le fort Saint-Michel, de cinq petits bastions de terre et deux demi-lunes, le tout assez mauvais, mais hors d'insulte; on en a pareillement rétabli et palissadé le chemin couvert. On travaille présentement à la réparation des deux demi-lunes, et on travaillera ensuite au corps de la place. On va faire deux lignes de communication dudit fort jusqu'à la Meuse; au moyen de quoi le pont de bateaux que l'on y fera sera très-bien couvert, aussi bien que les caissons et convois que l'on sera obligé de laisser, selon les besoins, sous Venloo.

Quant à Ruremonde, la situation en est très-belle, et avec de la dépense on pourrait en faire une place parfaitement bonne. Elle est présentement comme Châlons en Champagne; cependant ce poste m'a paru si important pour la conservation du pays de Gueldre et la communication de Venloo et de Gueldre, que j'ai cru qu'il

fallait du moins la mettre hors d'insulte, afin de pouvoir y conserver les magasins que l'on sera obligé d'y faire, les hôpitaux et une infinité d'autres choses nécessaires pour les armées, que l'on ne pourrait établir à Venloo ni à Gueldre avec la même commodité qu'à Ruremonde, qui est beaucoup plus grand qu'aucune de ces deux places.

On va travailler incessamment à réparer, fraiser et palissader une vieille enceinte de terre qui enveloppe ladite place, au moyen de quoi elle sera hors d'insulte, et après cela on travaillera à rétablir son chemin couvert et à faire quelque autre ouvrage pour la rendre meilleure. On pourra, pendant la campagne, faire camper en très-grande sûreté, sous le mousquet de cette place, le nombre de bataillons que l'on jugera à propos, depuis un jusqu'à quinze si l'on voulait, au moyen de quelques petits retranchements très-faciles à faire entre la place et la rivière de Roure, ou entre la Roure et la Meuse; ce qui assurera ladite place et tous les convois qui seront obligés d'y séjourner.

Stephanswert serait bon si tous ses ouvrages étaient réparés. On a commencé, ainsi qu'aux autres, par le chemin couvert, qui est très-bien rétabli. On travaille actuellement à réparer, fraiser et palissader les demi-lunes, après quoi on en fera autant au corps de la place.

Il y a une petite redoute de maçonnerie sur le bord de la Meuse, à l'opposite dudit Stephanswert, du côté du Brabant, avec une ancienne enveloppe de terre presque entièrement ruinée: comme cette redoute et cette enveloppe sont absolument nécessaires pour la sûreté du pont que l'on établira audit Stephanswert, on va travailler incessamment à les raccommoder.

Par le mémoire que M. de Valory a donné à M. le marquis de Bedmar, de ce qu'il faudra pour toutes les réparations ci-dessus marquées, depuis la ville de Gueldre jusqu'à Stephanswert, cela coûtera, en argent, près de cent mille francs, outre ce qui a été déjà employé, et sans compter cent quarante mille palissades outre celles

qui ont été déjà employées, et sans compter les pionniers et les voitures du pays. M. le marquis de Bedmar a donné ses ordres pour que le tout soit promptement fourni par les états du pays de Gueldre, c'est-à-dire les pionniers, les palissades et les voitures. Quant aux cent mille francs, comme cette province est fort petite, ne consistant qu'en soixante-deux villages, et qu'elle est entièrement épuisée, il a cherché d'autres fonds sur la Flandre, le Brabant et le Hainaut pour subvenir à cette dépense; et il a eu réponse de M. le comte de Bergeyck que cette somme sera incessamment fournie. Ainsi je crois que l'on peut compter que toutes ces réparations indispensables se feront sans retard. Je ne puis assez dire à votre majesté avec combien de zèle et de bonne volonté mondit sieur le marquis de Bedmar et M. de Bergeyck s'emploient efficacement pour le service du roi d'Espagne. Ils font quasi l'impossible, et feraient encore beaucoup mieux s'ils étaient plus autorisés, et n'étaient pas continuellement traversés par les conseils de ces pays-ci et par le conseil suprême de Flandre à Madrid. Il est tout à fait du service de sa majesté catholique qu'elle en soit bien éclaircie et instruite, et qu'elle y mette promptement ordre, en autorisant M. le marquis de Bedmar et M. de Bergeyck, et prenant confiance en l'un et en l'autre; sans quoi les cabales contraires et M. de Monterey, qui est ennemi déclaré de M. de Bergeyck, les accableront; et les affaires du roi d'Espagne iront de mal en pis dans ce pays-ci, au lieu de se rétablir.

Comme le pays de Gueldre est fort petit et accablé, ainsi que j'ai eu l'honneur de le marquer ci-dessus à votre majesté, M. le marquis de Bedmar et M. le comte de Hornes, gouverneur de la province, ont demandé à madame l'abbesse de Thorn quelques secours de pionniers et de voitures pour Stephanswert, qui n'est quasi qu'à la portée du canon, et fort éloigné de la plus grande partie des autres villages et dépendances de la province de Gueldre.

Dans les commencements, madite dame l'abbesse de Thorn les a fournis, quoiqu'elle se prétende princesse souveraine de Thorn, en-

tièrement indépendante du roi d'Espagne; depuis quelques jours, elle les a fait tous revenir, et a fait défense à ses officiers et paysans d'obéir aux ordres de M. le comte de Hornes, ce qui porte un grand préjudice aux travaux de Stephanswert et en retarde considérablement les réparations.

J'ai été voir madite dame l'abbesse de Thorn le jour que j'ai été à Stephanswert, et l'ai fort exhortée à donner tous les secours qui seraient de son pouvoir pour contribuer à l'avancement des travaux dudit Stephanswert, comme chose qui serait très-agréable à votre majesté et qui ne tirerait à aucune conséquence à l'égard de ses prétentions, puisqu'elle pourrait faire entendre que les secours des pionniers et des voitures qu'elle fournirait de ses villages seraient de son propre mouvement, et pour mériter la protection de votre majesté, laquelle effectivement lui en saurait un très-bon gré. Mais je n'ai point réussi; et elle veut absolument en faire l'affaire de l'empire, ce qui ne me paraît pas tout à fait dans l'ordre, ni répondre aux égards qu'elle devrait avoir pour ce qui est du service de votre majesté, quand même elle ne voudrait pas reconnaître le roi d'Espagne.

J'envoie à M. le marquis de Torcy le mémoire que M. le comte de Hornes m'a donné pour justifier et prouver les droits du roi d'Espagne, et celui que madame l'abbesse de Thorn a remis à M. de Puysegur pour soutenir les siens, afin qu'il en rende compte à votre majesté, et qu'après être instruite du fait, elle puisse faire savoir ses intentions. Ce qui est certain, c'est que si madame l'abbesse de Thorn persiste à ne vouloir fournir ni pionniers ni voitures à proportion de la force de ses terres, les réparations de Stephanswert en seront considérablement retardées.

On ne peut rien ajouter aux soins, aux peines et aux bons ordres de M. le comte de Coigny, pour faire faire aux places de ladite province de Gueldre les réparations qui y sont actuellement faites. Sa présence y a été assurément très-utile. Il se loue infiniment de M. le marquis d'Alègre, de M. de Souternon et de M. de Labadie, aussi

bien que de M. de Fumeron, qui fait les fonctions d'intendant; et il paraît bien, par les travaux qui ont été faits, que chacun s'est fort employé au bien du service de votre majesté.

Mondit sieur le comte de Coiguy se loue aussi tout à fait des soins et de l'activité du sieur de Valory, ingénieur. Les ouvrages auraient été encore plus vite s'il avait eu avec lui d'autres ingénieurs de votre majesté. Je crois qu'il est tout à fait nécessaire de lui en envoyer au plus tôt trois ou quatre, ensorte qu'il y en ait un de résidence à la ville de Gueldre, un à Venloo, un à Ruremonde et un à Stephanswert, tous aux ordres dudit sieur de Valory, non-seulement pour diligenter les travaux qui restent à faire à chacune de ces places, mais pour servir à leur défense si, dans la suite, elles étaient attaquées.

J'ai demandé à M. le marquis de Bedmar s'il ne pouvait pas y en envoyer de ceux du roi d'Espagne; il m'a dit que non, n'en ayant qu'un seul dans tout le pays de Gueldre, qui fait sa résidence à Ruremonde; mais, comme il y aura beaucoup à travailler à cette place, cet ingénieur, qui n'est pas même des plus habiles, ne peut pas y suffire seul.

Mondit sieur de Bedmar m'a dit qu'il a encore en tout deux ou trois autres ingénieurs en Flandre, lesquels sont employés aux réparations d'Ostende, de Damme, Bruges, Gand, Termonde et Anvers, et qui ne peuvent y suffire.

Ceux que votre majesté a envoyés à Anvers avec le sieur de Girval sont occupés de reste aux fortifications dudit Anvers, aux forts et redoutes qui en dépendent, à Santvliet et aux lignes depuis Anvers jusqu'à Lierre; ainsi je crois tout à fait du service de votre majesté qu'elle ait la bonté de donner ses ordres pour envoyer au plus tôt, au pays de Gueldre, trois ou quatre ingénieurs au moins.

Ayant appris, comme j'étais au pays de Gueldre, que M. Desalleurs était à Dusseldorf, je l'ai prié, au cas que le service de votre majesté pût le permettre, de venir jusqu'à Ruremonde, afin de pouvoir l'entretenir sur tout ce qui regarde le pays de Cologne. Il s'y est

rendu et m'a confirmé les bonnes intentions de M. l'électeur de Cologne pour exécuter ponctuellement le traité qu'il a fait avec votre majesté, et servir utilement; mais son indigence est si grande, ce prince pouvant à peine, à ce que M. Desalleurs m'a dit, fournir à sa dépense ordinaire, qu'il n'est pas en état de faire la moindre avance pour la levée des troupes qu'il s'est obligé de mettre sur pied. Ainsi il demande avec instance que les subsides qui lui ont été promis par ledit traité lui soient ponctuellement payés aux termes marqués par ledit traité; et cela me paraît tout à fait nécessaire pour mettre ce prince en état de servir utilement et de conserver ses places, particulièrement Rhinberg et Kayserswert, qui sont de la dernière importance. Il lui est dû quelques mois desdits subsides, à ce que M. Desalleurs m'a dit.

Mondit sieur l'électeur ayant su mon arrivée au pays de Gueldre, m'a envoyé de sa part M. de Chassonville, avec la lettre dont la copie est ci-jointe. Depuis, M. de Puysegur m'en a remis une seconde, dont la copie est pareillement ci-jointe, aussi bien que celle de mes réponses, et la copie de la lettre que son chapitre de Cologne lui a écrite, laquelle me paraît bien forte et en maîtres, et nullement convenable au respect qu'ils doivent à mondit sieur l'électeur, et marquant en cela un esprit très-contraire aux intérêts de votre majesté. Ce prince en paraît un peu alarmé; mais je l'ai fort assuré de la protection de votre majesté, et du secours de ses troupes dès qu'il en aura besoin. Dans cette vue, j'ai donné ordre à huit bataillons de se rendre au pays de Gueldre, tant pour que M. le comte de Coigny soit en état d'envoyer à mondit sieur l'électeur les troupes qu'il désirera, que pour assurer ledit pays de Gueldre et diligenter les travaux des places.

Votre majesté verra encore, par la copie ci-jointe d'une lettre que j'ai reçue de M. Desalleurs, depuis son retour de Dusseldorf, combien il est du service de sa majesté de maintenir le pays de Gueldre, pour pouvoir donner la main à ses alliés et les rassurer contre les menaces qu'on leur fait de la part de l'empereur. Il paraît, par ladite

lettre, que M. l'évêque de Munster serait très-porté à entrer dans le traité d'association et à maintenir la paix de Riswick, et qu'il n'y a que la crainte d'être abandonné à la vengeance de l'empereur et de ses alliés qui le retienne. Il est tout à fait important d'avoir un pont de bateaux sur le Rhin, pour faire voir à ces princes que l'on est en état de les appuyer et de les secourir. J'ai prié M. Desalleurs de faire toutes sortes de diligences pour cela auprès de M. l'électeur de Cologne. Il me paraît que mondit sieur Desalleurs est très-bien près de lui, et sert votre majesté avec beaucoup d'esprit, d'intelligence et de zèle.

La subsistance du pays de Gueldre sera très-difficile, ledit pays n'étant quasi rempli que de bruyères; cependant, il est traversé de temps en temps par de petits ruisseaux qui ne laisseront pas de fournir quelques subsistances. D'ailleurs, il est environné des pays de Juliers et de Clèves, qui sont très-bons, et dont on pourra se servir en cas de guerre. En attendant on ne peut faire de trop grands magasins d'avoine audit pays de Gueldre et sur le Demer : il y en a déjà une quantité assez considérable.

J'aurai l'honneur de rendre compte incessamment à votre majesté de la disposition de toutes ses troupes en ces pays-ci, et de lui envoyer le projet de l'ordre de bataille de l'armée de Flandre et des corps séparés depuis les environs de Maëstricht jusqu'à la mer.

Je fais état de rester à cette tête-ci ou à Louvain, jusqu'à ce que le service de votre majesté requière d'assembler l'armée, pour être à portée du pays de Gueldre et des troupes cantonnées dans le Brabant et au pays de Namur, et du côté d'Anvers et de Gand, et être en même temps près de M. de Bedmar et de M. de Bergeyck, qui sont à Bruxelles, afin de tâcher, par les relations que j'aurai avec eux, d'animer et de diligenter toutes choses.

Le maréchal duc DE BOUFFLERS.

Lorsque M. le maréchal de Boufflers eut achevé la visite qu'il fit du pays de Gueldre, il établit son quartier général à

Diest, à la tête de la frontière, afin d'être à portée dudit pays et de toutes les troupes qui étaient cantonnées dans le Brabant, le pays de Namur, et dans celui de Gand et d'Anvers. Cela lui parut d'autant plus nécessaire que, suivant toutes les nouvelles, les Hollandais semblaient avoir le projet de former incessamment trois camps : l'un entre Maëstricht et Tongres, ou plutôt sous Maëstricht; un autre entre Breda et Berg-op-Zoom, et un troisième près de Nimègue ou à Goch sur la Niers. Quoique ces camps ne parussent que de précaution et pour la défensive, ils pouvaient mettre les Hollandais en état de former quelque entreprise. En conséquence, M. le maréchal disposa toutes choses pour pouvoir assembler les troupes de l'armée. Il fit en même temps passer huit bataillons au pays de Gueldre, et cela pour deux raisons : la première, à cause de la facilité que les Hollandais avaient d'entreprendre sur ce pays plutôt que sur tout autre; la deuxième, pour rassurer l'électeur de Cologne, qui, malgré les bonnes intentions où il était d'exécuter avec zèle le traité qu'il avait fait avec le roi, se trouvait très-inquiété par le chapitre de Cologne, dont il venait de recevoir une lettre hardie et insolente; par cette lettre, le chapitre désapprouvait entièrement la conduite de l'électeur, comme capable d'attirer toute sorte de maux sur le pays; il le priait de se désister incessamment de ses entreprises, et de ne s'engager en rien sans le lui faire savoir.

Quant à la disposition générale de toutes les troupes, dans le cas où il aurait été nécessaire de les assembler en corps d'armée, M. le maréchal en forma un projet qu'il envoya à la cour par M. de Puysegur. Suivant les états qui lui avaient été envoyés le 25 avril, le nombre des troupes destinées à former l'armée et à garder les places se montait à cent vingt-cinq bataillons et cent cinquante-sept escadrons pour la garde de la

frontière et des lignes; il partageait ces troupes en deux corps: l'un, aux ordres de M. Tserclaes, pour la partie depuis la mer jusqu'à Anvers; l'autre, sous M. de Rosen, pour celle depuis Anvers jusqu'à Maëstricht. La plus grande partie des troupes d'Espagne devait être employée dans ces deux corps, afin de leur donner plus de temps et de moyens de se bien former, quoique, suivant tous les arrangements pris, elles dussent l'être entièrement le 15 mai. Indépendamment de ces deux corps séparés, il restait cinquante-neuf bataillons et quatre-vingt-dix escadrons pour composer la grande armée qui, en s'avançant dans le Brabant hollandais, à Eyndhoven, Helmont et autres lieux de ces environs, couvrait la plus grande partie de la frontière depuis Anvers jusqu'au corps de M. de Rosen, près de Maëstricht, et qui, en se portant dans le pays de Gueldre, était toujours à portée de donner la main au corps de M. de Rosen et à la plus grande partie de la frontière du Brabant, moyennant les différents ponts de bateaux que l'on se proposait d'avoir, en cas de guerre, à Venloo, Ruremonde et Stephanswert.

En attendant les réponses de la cour, M. le maréchal donna ses ordres pour que l'on envoyât dans le pays de Gueldre les pontons nécessaires pour la construction des ponts, en y joignant des bateaux du pays. Il ordonna en même temps que l'artillerie de campagne pour l'armée fût rendue à Bonef, sur la Mehaïgne, le 28 mai. Il fit aussi quelques changements à la position que les troupes avaient prise à la fin du mois de mars. Les quatre escadrons des carabiniers qui étaient à Anvers furent envoyés à Herentals et à Diest, où il estimait qu'ils seraient plus utiles pour le service; ils furent remplacés à Anvers par six autres escadrons de troupes de cavalerie, qui étaient à Malines et à Lierre. M. le maréchal ne fit faire aucun mouvement aux troupes du pays de Gueldre; mais, sur les nouvelles

réitérées du projet, de la part des ennemis, de former des camps et d'en établir un à deux lieues de Maëstricht, du côté du pays de Luxembourg, il mandait à M. le comte de Coigny qu'au cas que ces camps eussent lieu, il fît retirer dans Gueldre, Venloo et Ruremonde les troupes qui étaient à Stralen, Blerick, Niederwert, Erekelens et autres lieux ouverts, où elles n'auraient pas été en sûreté, et de les faire camper sous Ruremonde, au cas qu'elles ne pussent pas être toutes logées dans les villes. Il se proposait en même temps de faire avancer sous Ruremonde un plus gros corps de troupes, si celles de Hollande venaient à s'assembler effectivement, soit sous Maëstricht, soit sous Breda, soit sous Nimègue, sur la bruyère de Mook, ainsi que différents avis l'assuraient.

On avait d'autant plus sujet d'ajouter foi à ces nouvelles, qu'on ne pouvait douter de toute l'inquiétude des Hollandais et de tout le désir qu'ils avaient d'aigrir les esprits des Anglais contre la France. La conduite qu'ils tenaient avec M. le comte Davaux prouvait bien le venin qu'ils avaient dans le cœur, et leurs mauvaises dispositions pour la paix. Il sera facile de juger des véritables intentions dans lesquelles ils étaient par la lettre qu'ils écrivirent au roi d'Angleterre, et qui ne laissait pas douter qu'ils n'en vinssent bientôt à une rupture ouverte.

Ils ne se contentaient pas de se préparer à mettre leurs troupes en état de s'assembler; on apprenait que les troupes palatines et celles de quelques autres princes de l'empire étaient destinées à former un camp à Altzen, sur la rivière d'Erpe, au pays de Juliers, et qu'il devait s'y joindre quelques régiments de la garnison de Maëstricht. Ces avis se confirmèrent par la marche des troupes de Brandebourg, de Zell et de Hanovre, qui étaient sur les derrières, de l'autre côté du Rhin, et qui mari

chèrent toutes vers ce fleuve, pour occuper les bourgs et villages depuis Wesel jusqu'à Nimègue.

L'objet pour lequel on assurait que toutes ces troupes se mettaient en mouvement était d'autant plus important, qu'il semblait regarder principalement l'électeur de Cologne, contre lequel les électeurs de Brandebourg et Palatin avaient résolu de se déclarer. On avait même des avis qu'ils songeaient à s'emparer, le premier de Rhinberg, l'autre de Kayserswert.

Copie d'une lettre de M. l'électeur de Cologne à M. le prince de Tserclaes. Bonn, 24 juin 1701[1].

Monsieur, je vous ai représenté, il y a quelque temps, le mauvais état dans lequel se trouvent mes places de Kayserswert et Rhinberg; par celle-ci j'ajoute Bonn, parce que, de bon droit, j'ai la nouvelle que non-seulement on s'en veut saisir, mais comme j'ai tout contre moi, et surtout le chapitre de Cologne, on me veut déposer de l'administration de l'électorat en y mettant le prince de Saxe. Je suis assuré de ces nouvelles; ainsi vous pouvez croire, monsieur, comme je peux vivre en repos, puisque je vois tant de froideur du côté de mes alliés, et que je ne vois pas que l'on me seconde avec des moyens pour mettre mes places en défense; car le subside qu'on me donne ne suffit pas seulement pour l'entretien des quatre mille hommes et de mille chevaux. Ainsi, monsieur, puisque c'est l'intérêt du roi, j'espère qu'en cela vous ferez tout votre possible afin qu'on ne me plante pas ici; car je suis déjà, sans cela, à demi désespéré de me voir ainsi embourbé dans la misère, sans trouver le moyen de m'en tirer: cependant je tiens encore à mauvais jeu bonne mine, et je me rendrai comme de coutume à Cologne, pour la fête de saint Pierre, où je verrai ces traîtres de capitulaires qui songent à me détrôner.

J'ai cru, pour la sûreté de cette lettre, devoir envoyer cet homme exprès, par lequel vous me ferez réponse, après avoir représenté à

[1] Cette copie se trouve dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1493, lettre 333.

MM. de Boufflers et de Puysegur la grande nécessité qu'il y a de remédier à toutes ces choses; et en me flattant que vous êtes encore, monsieur, mon vieux et cher ami, j'espère que vous pousserez la chose avec vigueur; car, en effet, il faut cela pour éveiller des gens qui font mourir leurs amis avec leur grand sang-froid.

Je suis et serai toute ma vie,

Monsieur,

Votre bon ami,

JOSEPH CLÉMENT, électeur.

Ces places étaient de la dernière importance dans les circonstances présentes et pour la suite de la guerre. Il n'y avait que trois cents hommes dans Rhinberg et huit cents dans Kayserswert, et presque point de munitions de guerre; d'ailleurs Kayserswert était au delà du Rhin, sans pont sur ce fleuve pour y communiquer. Ces places couraient de grands risques en cas de rupture, et il était absolument nécessaire de les pourvoir de troupes et de munitions. M. le maréchal de Boufflers pensait aussi qu'il était nécessaire de construire un pont sur la Meuse; il proposait de le placer au fort de Novagne et à Viset, en portant en même temps un corps sur la Meuse, afin d'ôter toute communication à Messieurs de Liège avec la ville de Maëstricht, et cela pour deux raisons : la première, afin de mettre l'électeur plus en état de se faire obéir par ses sujets, et d'en tirer les secours dont il aurait besoin ; la deuxième, pour empêcher Messieurs du chapitre de Liège d'introduire dans leur ville des troupes hollandaises, ce qui paraissait être leur projet. Pour prévenir encore mieux ce trait de la mauvaise volonté du chapitre de Liège, M. le maréchal pressait l'électeur de Cologne d'envoyer encore quelques compagnies

de ses troupes dans la citadelle, afin de contenir la ville, dans le cas où elle aurait voulu se révolter. De son côté, il se préparait à mettre toute sa cavalerie au vert et à en placer une partie sur le pays de Liége, près de Viset ou du fort de Novagne, afin de mettre l'électeur de Cologne en état, par le voisinage des troupes du roi, d'imposer à ses sujets liégeois, et de les obliger à lever les troupes qu'il s'était engagé de mettre sur pied; mais le roi manda à M. le maréchal de Boufflers de suspendre l'exécution de ce mouvement et de l'établissement de ses quartiers dans les petites villes de Saint-Tron, Tongres, Viset et Novagne, jusqu'à ce qu'il y vît une nécessité absolue. C'était pour prévenir les avantages que les princes de l'empire, mal intentionnés, pourraient tirer de cette marche de notre part. En même temps le roi consentit à ce que M. de Boufflers envoyât occuper, par le partisan La Croix, le château de Lontzen, qui appartenait à l'Espagne, et qui, n'étant qu'à deux petites lieues de Limbourg, pouvait faciliter par la suite les moyens de rétablir dans cette dernière ville un poste qui ne pouvait qu'être fort utile, soit en paix, soit en guerre. Effectivement, quelque temps après, la cour ordonna le rétablissement de Limbourg.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi. Louvain, 8 juillet 1701[1].

Je me donne l'honneur, sire, d'envoyer ci-joint, à votre majesté, la lettre que M. l'électeur de Cologne m'a écrite par M. le baron de Simeoni, son grand-maître-d'hôtel, qui me l'a rendue hier soir, par laquelle votre majesté verra les avis que l'on a donnés à mondit sieur l'électeur, que les Hollandais sont à la veille de déclarer la guerre à votre majesté; le péril auquel, en ce cas, les places de Rhinberg, de Kayserswert se trouveront exposées, faute d'être réparées et munies

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1494, lettre 34.

des choses nécessaires à leur défense; les instances que mondit sieur l'électeur me fait d'y faire mûre réflexion et d'en informer votre majesté; et l'impatience avec laquelle il attend ma réponse et la résolution de votre majesté.

Mondit sieur de Simeoni m'a fort assuré que M. l'électeur de Cologne est résolu à tout hasarder et sacrifier pour les intérêts et le service de votre majesté. Mais, en même temps, il m'a fait connaître l'impuissance absolue où il est de faire la moindre avance pour les réparations desdites places, et pour les munir des choses nécessaires à leur défense, et qu'ainsi il supplie très-instamment votre majesté de vouloir bien, outre le payement régulier de ses subsides, lui faire une avance de quarante ou cinquante mille écus, que l'on rabattra sur la part des contributions en cas de guerre, ou sur la pension que votre majesté lui a promise, pendant la durée de son traité avec votre majesté, après la paix.

Je n'ai pas manqué de représenter à M. le baron de Simeoni que cette demande n'était nullement juste, et que tout ce que M. l'électeur de Cologne pourrait désirer, c'était le payement régulier des subsides qui lui ont été promis; et qu'il devait d'ailleurs prendre sur ses revenus ou sur son crédit ce qui était nécessaire pour lesdites places. A quoi mondit sieur de Simeoni m'a répondu que les revenus de mondit sieur l'électeur pouvaient à peine suffire à sa dépense et à sa subsistance ordinaire, quoiqu'il se retranchât toutes les choses dont il pouvait tant soit peu se passer; qu'il devait même beaucoup et qu'il n'avait nul crédit, étant même fort mal payé de ses revenus par les difficultés et les oppositions continuelles de ses chapitres de Cologne et de Liége; et qu'en un mot, il n'était pas en son pouvoir, quelque bonne volonté et intention qu'il eût, de faire la moindre avance, et que si votre majesté n'avait la bonté de lui accorder celle qu'il demande, lesdites places demeureraient dans le mauvais état où elles sont; et que mondit sieur l'électeur aurait la douleur, à la première ouverture de la guerre, de se voir dépouillé de ses états, fugitif, et entièrement inutile au service de votre majesté.

Cet état de mondit sieur l'électeur de Cologne me paraît si extrême et si véritable, et ses places si importantes au service de votre majesté, en cas de guerre, que, quoique je sache mieux que personne les dépenses immenses auxquelles votre majesté se trouve engagée pour les affaires présentes, et les difficultés qu'il y a que ses finances, quoique grandes, puissent fournir à tout, j'ose prendre la liberté de lui dire que je crois indispensable pour son service de donner sur cela quelque satisfaction à mondit sieur l'électeur de Cologne, pour le rassurer et le mettre effectivement en état de conserver ses places et son pays pour le service de votre majesté.

Je joins encore ici la copie de la lettre que M. de Simeoni m'a aussi rendue de la part de M. Desalleurs : elle était en chiffres. Il paraît, par ce qu'il me mande, sans pourtant s'expliquer bien nettement, qu'il appréhenderait les suites des frayeurs et alarmes de mondit sieur l'électeur, à moins de quelque secours extraordinaire qui le rassure.

Ce secours extraordinaire ne peut consister qu'en argent ou en troupes.

On peut lui proposer de recevoir, dès à présent, des troupes de votre majesté dans ses places : cela pourra les mettre hors d'insulte, mais ne suffira pas pour leurs réparations, qui ne peuvent se faire qu'avec de l'argent; ainsi, plus on approfondira cette affaire, plus il paraît indispensable, par son importance, de faire quelque avance d'argent à mondit sieur l'électeur.

Quoiqu'il demande quarante ou cinquante mille écus, il pourrait être content en commençant par lui donner trente-cinq ou quarante mille francs, que l'on ferait remettre à M. Desalleurs, pour les distribuer à mesure qu'il en sera besoin, suivant les ordres et billets du sieur de Chermont, ingénieur, qui s'est rendu à Bonn par les ordres de votre majesté; au moyen de quoi on serait assuré que cet argent serait employé utilement : et, lorsqu'il serait entièrement consommé, on pourrait en envoyer encore autant pour être employé de la même manière; et si l'on trouvait plus à propos de faire remettre

ledit argent à M. l'électeur ou à son trésorier; on pourrait exiger de lui de n'en distribuer quoi que ce soit que sur les billets et ordres dudit sieur de Chermont.

En attendant sur cela la résolution et les ordres de votre majesté, j'ai fait la réponse ci-jointe à M. l'électeur, et j'ai dit à M. de Simeoni qu'il fallait que mondit sieur l'électeur prît toutes les précautions possibles pour mettre Rhinberg, Kayserswert et Bonn hors de toute crainte de surprise, et en état de tenir au moins sept ou huit jours, en mettant des gens de confiance dans lesdites places contre les intelligences et surprises, et partageant tout ce qu'il y a de troupes dans lesdites places.

Comme les gouverneurs de Rhinberg et de Kayserswert sont MM. de Bernshausen, tous deux frères et très-suspects, l'un des deux ayant livré Rhinberg aux Hollandais, dans la dernière guerre, j'ai dit à M. de Simeoni qu'il fallait absolument que M. l'électeur de Cologne trouvât des prétextes pour les envoyer ailleurs. Il m'a dit qu'il ne doute pas qu'il ne le fasse, et qu'il fera de même distribuer tout ce qu'il a de troupes dans les trois dites places; mais je doute qu'avec cela elles puissent tenir assez pour me donner le loisir d'y arriver d'ici assez tôt pour les secourir. Rhinberg est assurément en très-mauvais état, Kayserswert est meilleur, mais au delà du Rhin, et sans pont pour y communiquer et passer ledit Rhin.

Il y a dans le pays de Gueldre vingt-trois bataillons et quinze escadrons de troupes de votre majesté. Cela peut suffire pour jeter promptement, au premier besoin, quelques bataillons dans Rhinberg et Bonn, au cas que votre majesté le juge à propos et que M. l'électeur de Cologne le désire. Mais ce corps n'est pas suffisant pour marcher avec succès au secours desdites places si elles étaient assiégées; ainsi, au cas que votre majesté, par ses avis particuliers, croie que le roi d'Angleterre et les États-Généraux soient dans la résolution de déclarer dans peu la guerre, je crois qu'il serait à propos de faire avancer dès à présent au pays de Gueldre la plus grande partie de

l'infanterie qui doit composer l'armée de Flandre, avec l'équipage d'artillerie de campagne, et de les faire camper, soit sous Ruremonde, soit dans l'île de Stephanswert.

La cavalerie pourrait rester en quartier d'herbages à peu près dans les mêmes endroits où elle est, et pourrait joindre promptement l'infanterie au premier besoin. Le corps séparé de M. de Rosen resterait toujours à la tête du Demer pour observer Maëstricht.

Le corps de troupes que M. le comte de Tallard assemble sur la Moselle pourrait s'avancer en tout ou partie dans le pays de Luxembourg, vers Saint-Vith, Schleyden et autres lieux des dépendances dudit pays de Luxembourg, à dix ou douze lieues de Bonn. Cette disposition pourrait contenir les ennemis et les empêcher de rien entreprendre sur Rhinberg et Bonn; car, pour Kayserswert, comme il est au delà du Rhin, on ne peut penser à le secourir sans un pont; mais la crainte d'une diversion de la part de votre majesté et d'une entreprise sur quelque place de Hollande pourrait empêcher les ennemis de s'engager audit siége de Kayserswert.

Il n'y a que votre majesté qui puisse voir juste les partis qu'il y aura à prendre sur tout ce que dessus, tant par ses lumières et sa grande expérience que par les connaissances et avis particuliers qu'elle a des véritables dispositions du roi d'Angleterre et des États-Généraux, et de leurs desseins.

S'il était vrai, ainsi que les bruits s'en répandent partout, qu'ils sont dans la résolution de déclarer incessamment la guerre, on ne peut se mettre trop tôt en état de n'être point surpris; et comme les places du pays de Cologne ne peuvent tenir longtemps, au cas qu'on les attaque, il est nécessaire que j'aie les ordres de votre majesté pour marcher à leur secours ou pour tenter quelque diversion.

Les places de Gueldre sont meilleures par suite des réparations que l'on y a faites, et donneraient plus de temps pour les secourir; mais il est toujours nécessaire que je sois informé de la volonté de votre majesté, pour marcher à leur secours ou pour quelque diversion, afin de profiter des occasions favorables.

Si les dispositions du roi d'Angleterre et des États-Généraux sont pour la paix et pour un accommodement raisonnable, à quoi jusqu'à présent il n'y a pas beaucoup d'apparence, ces prévoyances pourraient paraître prématurées et peu nécessaires. La lettre et les instances de M. l'électeur de Cologne m'y ont engagé, pour tâcher de ne rien faire qui ne soit entièrement conforme aux intentions et à la volonté de votre majesté.

Comme mondit sieur l'électeur de Cologne a beaucoup de confiance en M. le prince de Tserclaes, ainsi que votre majesté l'aura pu connaître par la lettre que mondit sieur l'électeur lui a écrite, laquelle j'ai envoyée à votre majesté le 30 de juin dernier, j'ai prié mondit sieur le prince de Tserclaes de vouloir bien se rendre de sa personne seulement près de mondit sieur l'électeur, pour y passer cinq ou six jours, le rassurer et le maintenir dans toutes les bonnes dispositions et résolutions où il est pour les intérêts et le service de votre majesté. Il serait tout à fait nécessaire d'avoir près de mondit sieur l'électeur un officier général sage et capable, tant pour le commandement de ses troupes que pour pouvoir le conseiller et le rassurer contre toutes les alarmes que l'on s'efforce de lui donner. M. le prince de Tserclaes, qui a déjà commandé ses troupes, y serait très-propre; mais il ne désire pas cet emploi, et je le crois encore plus utile au service de votre majesté et du roi d'Espagne aux Pays-Bas espagnols. C'est un très-galant homme, qui se conduit en ce pays-ci à la perfection et est d'un très-bon exemple. Il doit, je crois, se rendre ici ce soir pour voir plus particulièrement ensemble ce qu'il aura à dire à mondit sieur l'électeur de Cologne.

On croirait que le roi d'Angleterre pourrait bien passer en Hollande le 8 ou le 9 de ce mois; mais plusieurs avis qui sont arrivés aujourd'hui marquent qu'il ne partira d'Angleterre que le 16 ou le 17 de ce mois.

Le maréchal duc DE BOUFFLERS.

Dès les premiers jours de juillet on reçut des nouvelles d'An-

gleterre et de Hollande, qui confirmaient la résolution où ces deux puissances paraissaient être d'embrasser entièrement le parti de l'empereur, et de déclarer incessamment la guerre à la France. Le roi d'Angleterre, qui en avait conçu le projet, n'avait rien oublié pour le faire approuver par la nation. Il avait d'abord gagné les principaux membres de la Chambre des Communes. A son instigation, ceux-ci lui avaient présenté, le 24 juin, une adresse contre le pouvoir exorbitant de la maison de Bourbon. Il prit de là occasion de faire une harangue sur la nécessité de la guerre, afin de limiter ce pouvoir; et il parla avec tant de force, qu'il entraîna d'abord dans son parti toute la Chambre des Communes; bientôt après, celle des Pairs suivit le même exemple. Il fit continuer les dispositions par mer et par terre. Il y avait déjà à Spithead une flotte nombreuse, et dix mille hommes prêts à passer la mer. Le roi d'Angleterre conclut un traité avec celui de Danemarck, qui devait fournir le même nombre de troupes aux Hollandais, et il se disposa à se rendre à La Haye, autant pour déterminer les États-Généraux à concourir à ses vues, que pour prendre connaissance de leurs forces et examiner la frontière des Pays-Bas espagnols, où il se proposait de frapper les premiers coups.

Les États-Généraux, non moins jaloux de la puissance de la France, n'étaient déjà que trop disposés à éclater. Ils comptaient sur des forces capables de soutenir les plus vigoureuses résolutions. Outre les troupes nationales et celles d'Angleterre et de Danemarck, dont on vient de parler, ils attendaient encore celles de Brandebourg, de Lunebourg, de Hanovre, de Hesse-Cassel, de l'électeur Palatin, d'Anspach et de Mecklembourg-Schwerin, qu'ils prenaient à leur solde. Toutes ces troupes faisaient environ cent mille hommes. Les états que l'on affec-

tait de répandre en Hollande les faisaient monter à cent trente-cinq mille.

Ces dispositions de la part des puissances maritimes engagèrent le roi à prendre de nouvelles précautions pour prévenir leurs desseins. Il fallait chercher à leur imposer, à contenir les électeurs Palatin et de Brandebourg, à couvrir de plus en plus le pays de Gueldre, qui était le plus exposé, et les places de l'électeur de Cologne qui étaient en mauvais état. Pour cet effet, sa majesté fit assembler sur la Moselle, au commencement du mois de juillet, un corps de troupes aux ordres de M. le comte de Tallard. Et comme du côté de l'Alsace il n'y avait rien à craindre de la part de l'empereur, qui avait envoyé presque toutes ses forces en Italie, sa majesté donna ordre, le 15, à M. le maréchal de Villeroy, de marcher du côté de Luxembourg avec vingt-deux bataillons et quatre-vingt-trois escadrons, pour être à portée de s'avancer dans le pays de Gueldre et de secourir, en cas de besoin, les places de l'électeur de Cologne. Les troupes qui restèrent en Alsace y furent aux ordres de M. le marquis d'Uxelles.

M. de Tallard reçut l'ordre de se concerter avec M. le maréchal de Boufflers, et celui-ci de lui envoyer un détachement de ses troupes, afin que les deux armées fussent à peu près d'égale force. Le roi leur laissa cependant la liberté de faire d'autres dispositions, si les circonstances l'exigeaient.

Peu de jours après, on eut avis que le roi d'Angleterre était arrivé le 14 à La Haye. La conduite qu'il tint avec les États-Généraux ayant un rapport essentiel aux affaires générales et militaires, on ne peut se dispenser d'en rendre compte.

Dès le lendemain de son arrivée, ce prince et les États-Généraux signèrent une ligue offensive et défensive entre l'empereur, l'Angleterre et la Hollande, l'électeur Palatin, ceux de

Brandebourg et de Hanovre, et le duc de Zell. Par ce traité, on s'engageait à assister l'empereur de toutes ses forces, jusqu'à ce qu'il eût eu satisfaction sur la succession d'Espagne. M. le comte de Frise offrit au roi d'Angleterre, de la part de sa majesté impériale, le commandement de toutes ses troupes, en qualité de généralissime. Mais ce prince ne jugea pas à propos de s'expliquer à ce sujet. Il donna le 18 une audience particulière à M. le comte Davaux, qui lui dit que le roi était toujours dans l'intention de maintenir la paix; à quoi il répondit que c'était aussi la sienne; qu'il ne voulait que pourvoir à la sûreté des États-Généraux, et que c'était à la France à donner cette paix.

Le 19 il assista à l'assemblée des États-Généraux, et leur fit un discours pathétique, tendant à leur persuader que le seul objet de son voyage était de travailler à la conservation de leur liberté et de celle de toute l'Europe; qu'il sacrifierait volontiers sa vie et tous ses biens pour soutenir la cause commune, et qu'il ne doutait pas qu'ils n'y contribuassent de tout leur pouvoir. Les États lui répondirent par de profondes révérences; et quelques membres lui ayant fait des plaintes sur la conduite des Français, qui construisaient des forts sous le canon des places de la république, il dit qu'il se faisait fort d'engager le roi de France à les raser et à combler les lignes, sinon qu'il les ferait aplanir par ses propres troupes. Il partit le 20 pour visiter Breda, Berg-op-Zoom et toutes les places de la Flandre hollandaise, fit la revue des troupes de Hollande qui étaient dans cette partie, et leur ordonna, du consentement des États-Généraux, de marcher vers Breda pour y former un camp. Ceux-ci résolurent d'en établir un autre près de Nimègue. Le roi d'Angleterre employa le reste du mois à faire cette tournée; il revint à La Haye et de là à Loo, où il fit quelque séjour.

M. le maréchal de Boufflers, instruit de ces nouvelles et des intentions du roi sur les moyens de mettre la frontière en sûreté, donna l'ordre à tous les officiers généraux et particuliers qui occupaient les postes avancés de se tenir sur leurs gardes, de ne point tirer les premiers, mais de repousser la force par la force s'ils étaient attaqués. Il envoya des détachements à Gand et à Bruges, pour mettre M. le comte de la Mothe-Houdancourt plus en état de s'opposer à ce que l'on voudrait entreprendre sur les forts Isabelle et Saint-Donas. Il lui ordonna de faire camper une partie des douze bataillons qui étaient à ses ordres, indépendamment des troupes espagnoles qui étaient dans cette partie; et, comme les ennemis pouvaient bombarder Ostende ou Anvers, il lui fit fournir les moyens nécessaires pour user de représailles sur la ville de l'Écluse. Les forts Saint-Donas et Isabelle, et la communication que l'on établissait de l'un à l'autre de ces deux forts, lui donnaient de grandes facilités pour cette opération.

D'un autre côté, M. le maréchal fit avancer des troupes vers Diest, sur le Demer, pour être à portée de s'opposer à ce que les Hollandais pourraient tenter dans cette partie.

Il fit passer cinq nouveaux bataillons et trois escadrons dans le pays de Gueldre, afin de mettre M. le comte de Coigny en état de repousser ce qui marcherait à lui de ce côté-là, où il avait déjà vingt-trois bataillons et quinze escadrons.

M. le maréchal se rendit de Louvain à Bruxelles, pour régler avec M. le marquis de Bedmar les subsistances et la formation des vingt-cinq bataillons et des quarante escadrons des troupes d'Espagne. Il le détermina aussi à envoyer quatre bataillons et quatre escadrons dans le pays de Gueldre, de sorte qu'avec les troupes que M. le maréchal de Villeroy amenait dans les duchés de Limbourg et de Luxembourg, non-seulement cette

partie, mais aussi tout le reste de la frontière se trouvaient pourvus de forces propres à imposer aux alliés.

Telle était, le 20 juillet, la composition des armées. Celle de Flandre, aux ordres de M. le maréchal de Boufflers, était de quarante et un bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons, y compris une partie des troupes de Gueldre. Celle de M. le maréchal de Villeroy était de quarante-deux bataillons et de quatre-vingt-six escadrons, en y comprenant le reste des troupes de Gueldre. On avait placé en avant de Louvain un corps séparé de douze bataillons et vingt-six escadrons, aux ordres de M. de Rosen, subordonné à M. le maréchal de Boufflers; et, dans les places ou les lignes destinées à couvrir la frontière des Pays-Bas espagnols, il y avait vingt-huit bataillons et quatorze escadrons de troupes françaises, vingt-cinq bataillons et vingt-sept escadrons de troupes espagnoles.

Pour faire mieux connaître quelles étaient ces dispositions générales, on a mis au rang des pièces l'état de toutes les troupes dont on vient de faire le détail.

Au commencement d'août, la cour envoya aux officiers généraux qui devaient servir dans l'armée commandée par M. le maréchal de Boufflers, l'ordre de partir incessamment pour s'y rendre; et elle approuva toutes les dispositions que ce général avait faites pour la sûreté de la frontière.

M. le maréchal, qui était encore à Bruxelles, acheva de régler toutes choses avec M. le marquis de Bedmar et retourna le 4 à Louvain, après avoir été présent à la revue des régiments de cavalerie et de dragons qui étaient déjà formés, habillés et bien montés.

Les premiers jours du même mois, les troupes de M. le maréchal de Villeroy commencèrent à arriver dans le pays de Luxembourg; et il s'avança de sa personne jusqu'à Namur, où

se rendit aussi M. le maréchal de Boufflers, pour conférer avec lui sur les dispositions ultérieures pour toutes les troupes qui étaient à leurs ordres.

Ce fut le 6 qu'ils eurent cette entrevue; et M. le maréchal de Boufflers en rendit compte au roi par la lettre suivante :

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi. Louvain, 8 août 1701[1].

M. le maréchal de Villeroy m'ayant donné rendez-vous à Namur, pour y conférer sur les dispositions des troupes de votre majesté, que lui et moi avons l'honneur de commander, je n'ai pas manqué, sire, de m'y trouver samedi au soir, sixième du présent mois; et, après y avoir été ensemble jusqu'hier trois heures de l'après-midi, il est reparti pour aller coucher à Marche, en Famène, et se rendre aujourd'hui à son camp, et je suis revenu dès hier au soir ici.

Il a résolu, en attendant les ordres plus particuliers de votre majesté, et ce qui surviendra de la part des États-Généraux et de leurs alliés, de cantonner une partie de ses troupes du côté de Saint-Vith et Bulange, qui sont les cantons les plus avancés du pays de Luxembourg, vers le pays de Juliers et de Cologne, une partie dans le pays de Limbourg, et le reste derrière, sur la rivière d'Ourte, pour être en état de se porter, soit au pays de Gueldre par le Limbourg, soit au pays de Cologne par le côté de Saint-Vith et de Bulange.

Et comme, dans cette situation, la ville de Luxembourg se trouve trop éloignée pour lui fournir son pain par charroi, nous sommes convenus que les munitionnaires de l'armée de Flandre lui fourniront à Limbourg toutes les farines dont il aura besoin, lesquelles on fera descendre de Namur jusqu'à Liége; et de là les équipages des vivres les voitureront jusqu'audit Limbourg, où lesdits munitionnaires ont même déjà commencé à faire remettre à l'avance

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1494, lettre 181.

des provisions de farines, ce qu'ils continueront suivant les besoins et les ordres de M. le maréchal de Villeroy.

Et d'autant qu'il est nécessaire que nous ayons, lui et moi, une communication plus prompte que celle de Namur, pour nous envoyer réciproquement des troupes, suivant les différents cas qui peuvent survenir d'un moment à l'autre, nous avons cru qu'il serait à propos, et du service de votre majesté, d'établir au plus tôt un pont sur la Meuse, aux villages d'Hermal et d'Argenteau, entre Liége et Viset. Ces deux villages sont terre d'Espagne; et M. d'Albergotti, qui a été les reconnaître il y a environ quinze jours, par mon ordre, m'assure que la disposition du terrein y est très-propre pour y faire un pont, et qu'outre cela la Meuse y forme une île qui faciliterait la construction dudit pont, et dans laquelle même on pourrait faire camper un corps de troupes avec sûreté, en relevant les bords de ladite île, laquelle, à ce qu'on assure, est entièrement de la domination d'Espagne.

Nous avons, de ces côtés-ci, depuis la ville de Léau et la rivière de Ghète, terre d'Espagne, des villages d'Espagne de distance en distance, pour y faire loger et camper les troupes que je serais obligé d'envoyer à M. le maréchal de Villeroy par ledit pont, sans être obligé de loger sur les terres de Liége, mais seulement de traverser des cantons dudit pays de Liége; et M. le maréchal de Villeroy a de même, de son côté, en sortant dudit pont, des villages d'Espagne jusqu'au pays de Limbourg, pour y loger ou camper les troupes que je lui enverrai, sans loger ni camper sur le pays de Liége. Mais quand, de sa part ou de la mienne, on serait obligé de faire camper les troupes sur quelques villages du pays de Gueldre, ils ne peuvent le trouver mauvais, en payant; et toute la communication que nous avons eue jusqu'à présent, depuis le Demer jusqu'à Ruremonde, est tout entière sur le pays de Liége, nos troupes logeant et campant aux petites villes de Beringhen, Peer et Bree.

La seule chose qu'il y aura à observer en faisant ce pont, ce sera de défendre très-expressément aux troupes de votre majesté de

mettre le pied ni de faire aucun désordre à la petite ville de Dalem, qui en est proche, et qui appartient aux Hollandais, ni aux villages de la dépendance de la Hollande; ce qui sera très-facile à éviter, d'autant plus que depuis les villages d'Argenteau et de Cheal, sur le bord de la Meuse, qui sont dépendance d'Espagne, il y a, à ce qu'on m'a assuré, une chaîne de villages d'Espagne qui conduisent jusqu'à Limbourg.

Au cas que votre majesté approuve que l'on fasse ledit pont, nous prendrons des mesures pour avoir des bateaux de la Meuse ou de la Sambre, tant de ceux qui appartiennent à votre majesté que de ceux qu'on louera pour la construction dudit pont; et j'ai déjà écrit à M. de Bernières pour cela.

Nous pourrions nous servir aussi des pontons qui sont à la suite de l'armée de Flandre; mais comme M. le maréchal de Villeroy m'a dit qu'il n'en avait aucun à la suite de son équipage d'artillerie, nous avons cru qu'il était nécessaire que je lui en envoyasse vingt des quarante que j'ai, afin qu'il puisse s'en servir, en cas de besoin, pour passer les rivières d'Ourte, d'Amblève, de Vèze et autres, au pays de Limbourg et Luxembourg, et les rivières de la Roër, d'Aar, d'Erfft et autres des pays de Juliers et de Cologne.

Les vingt autres me sont aussi nécessaires pour les petites rivières de ces pays-ci et au delà du Demer, outre qu'en cas de quelque mouvement prompt, il sera bien plus commode de lever le pont de la Meuse et de laisser les bateaux de la Meuse à Liége pour rétablir ledit pont dans tous les moments qu'on le jugera à propos.

La situation dudit pont entre Liége et Viset requerra quelques précautions, à cause du voisinage de Maëstricht, et nous obligera, en cas de rupture, à occuper ledit Viset. M. l'électeur de Cologne ne pourra en ce cas le trouver mauvais; mais, jusqu'à ce que la guerre soit déclarée, on pourra se dispenser d'y mettre personne.

Ledit pont tiendra aussi Messieurs de Liége en respect, et contiendra un peu leur commerce avec Maëstricht, sans qu'ils puissent

y trouver à redire, puisque ledit pont sera entièrement sur les terres d'Espagne.

Je prends la liberté de joindre ici une lettre de M. de Lannion, par laquelle votre majesté verra l'avis qui lui a été donné par le sieur Desgranges, ci-devant lieutenant de cavalerie, que le camp de Breda est de trente mille hommes. Le camp est bien certain, mais je crois le nombre augmenté de beaucoup, ce qui peut néanmoins changer d'un moment à l'autre, ayant avis que la plupart des troupes des États-Généraux et de celles de leurs alliés sont en mouvement pour former des camps en différents endroits, et en particulier au delà du Rhin, du côté de Kayserswert, pour entreprendre sur ladite place, en cas de rupture, ou du moins pour empêcher qu'on ne puisse y jeter des troupes de votre majesté.

Je joins ici les nouvelles que j'ai eues de M. le comte de Coigny, par lesquelles votre majesté verra les mouvements qui se font de ces côtés-là, et le pont que les Hollandais ont fait sur la Meuse au-dessus de Grave, pour avoir une communication plus prompte de leurs troupes.

Je joins encore ici les nouvelles de La Haye, que M. le marquis de Bedmar m'a envoyées. Elles ne sont pas de M. Quiros, mais d'un correspondant qu'il a; je ne réponds pas qu'elles soient bien véritables.

Votre majesté peut prendre plus de confiance en ce qui est contenu dans la lettre ci-jointe de M. le comte de Bergeyck à M. de Puysegur, par laquelle elle verra les désordres que les troupes d'Espagne commettent dans les Pays-Bas, et les remèdes que mondit sieur le comte de Bergeyck propose. J'ose prendre la liberté de dire à votre majesté qu'ils sont nécessaires et indispensables, sans quoi lesdites troupes d'Espagne désoleraient ces pays-ci et les mettraient hors d'état de fournir aucun secours; et peut-être que le mauvais exemple se commuuiquerait aux troupes de votre majesté, lesquelles jusqu'à présent se sont contenues avec une règle et une discipline infinies.

Votre majesté verra la confirmation du désordre des troupes d'Espagne par la copie ci-jointe d'une lettre de M. de Greder à M. d'Artaignan.

M. de Puysegur, à la prière de M. de Bedmar, travaille à un projet d'ordonnances et de règlements pour les troupes d'Espagne; le tout tiré des ordonnances et règlements de votre majesté: mais en attendant qu'il puisse le remettre à mondit sieur le marquis de Bedmar, pour qu'il en rende compte ensuite à votre majesté, comme le mal presse, je crois qu'il est du service de votre majesté et du roi son petit-fils, qu'elle ait la bonté d'écrire à mondit sieur le marquis de Bedmar, dans le sens marqué sur la lettre de mondit sieur le comte de Bergeyck, qui est le seul sujet en ces pays-ci capable de bien servir le roi d'Espagne, ayant, outre tout l'esprit possible, beaucoup de capacité et d'expérience, et tout le zèle et les bonnes intentions que l'on peut désirer.

J'ose prendre la liberté de dire à votre majesté qu'il importe que M. de Bedmar n'ait aucune connaissance qu'elle ait eu avis des désordres des troupes d'Espagne par la lettre dudit comte de Bergeyck, lequel ne sait pas lui-même que j'envoie sa lettre à votre majesté. Mais ladite lettre exprime si bien le mal, le remède et le fruit qu'il espère d'en tirer pour le service du roi son maître, et par conséquent pour celui de votre majesté, que j'ai cru ne pouvoir mieux faire que d'envoyer ladite lettre à votre majesté.

J'en reçois dans ce moment une ci-jointe de M. d'Artaignan, par laquelle votre majesté verra que le camp de Breda n'est que de dix à douze mille hommes, ce qui est plus vraisemblable que la nouvelle de M. Desgranges; et il y a tout lieu de croire que tous ces camps ne sont, quant à présent, que pour la défense. Cela ne m'empêche pas de disposer de ma part toutes choses pour la sûreté de toute la frontière d'Espagne, depuis la mer jusqu'à la ville de Gueldre. J'aurai l'honneur d'envoyer incessamment à votre majesté un état détaillé de toutes les troupes que j'ai l'honneur de commander.

Le maréchal duc de Boufflers.

La cour ayant approuvé les dispositions projetées par les généraux, M. le maréchal de Villeroy fit cantonner ses troupes dans les duchés de Luxembourg et de Limbourg et sur la rivière d'Ourte, au nombre de vingt-deux bataillons et de quatre-vingt-trois escadrons; mais il ne resta pas longtemps dans ses quartiers. Il fut mandé à la cour par une lettre du 9; et, après y avoir reçu les instructions du roi, il partit pour aller prendre le commandement de l'armée d'Italie, à la place de M. le maréchal de Catinat, qui venait de recevoir un échec. Ses troupes restèrent sous le commandement particulier de M. le comte de Tallard, subordonné à M. le maréchal de Boufflers.

Quant à celles de l'armée de Flandre, M. le maréchal, à son retour à Louvain, en fit une nouvelle disposition. Elles étaient au nombre de cent bataillons et de cent dix-sept escadrons, sous les ordres de différents officiers généraux, et placées de manière à pouvoir s'assembler promptement. On trouvera au rang des pièces l'état dans lequel elles étaient le 9 août.

Toutes les troupes réunies, indépendamment de celles d'Espagne, pouvaient former une armée bien redoutable et bien capable de faire ouvrir les yeux aux Hollandais; mais ils étaient gouvernés par une puissance qui ne leur permettait pas de délibérer sur leurs propres intérêts. Ils ne prêtèrent l'oreille qu'aux suggestions du roi d'Angleterre, et firent bien voir qu'ils n'avaient qu'usé de dissimulation pour nous amuser et se donner le temps d'assembler des troupes et de se faire des alliés, puisque, à mesure qu'ils s'étaient fortifiés, ils étaient devenus plus difficiles dans les négociations. Le roi ne s'y trompa point comme M. Davaux, qui s'était trop abandonné à l'idée où il était qu'ils ne voulaient point de guerre. Sa majesté le rappela le 8 août, en lui ordonnant de n'écouter aucune proposition de leur part, de quelque nature qu'elle pût être, et

de leur déclarer que s'ils avaient à en faire ils pourraient envoyer en France. Il partit le 13 pour retourner à la cour.

Ce dénouement, qui devait les faire rentrer en eux-mêmes, ne leur imposa point : leur parti était pris ; et il ne fut plus possible d'en douter lorsqu'on apprit que, le 10, ils avaient commencé à former un camp sur la bruyère de Mook, entre Nimègue et Grave ; qu'ils faisaient deux ponts sur la Meuse, près de cette dernière ville, et qu'un autre camp s'assemblait sous Breda. Ils faisaient courir le bruit qu'ils en voulaient aux places du pays de Gueldre, et particulièrement à Venloo ; mais on doutait qu'ils s'engageassent à une pareille entreprise, tant qu'ils verraient les troupes établies dans le pays de Limbourg et de Luxembourg à portée de marcher à celui de Gueldre, outre les trente-deux bataillons et les dix-neuf escadrons qui y étaient déjà.

Il ne leur était pas moins difficile de former quelque entreprise du côté de la Flandre. Cette frontière était en état de défense par les travaux que nous y faisions. M. le maréchal de Boufflers alla les visiter, et commença par Gand, où il s'était rendu le 11. On ne peut mieux en rendre compte qu'en rapportant le détail qu'il en fit lui-même par la lettre suivante :

Lettre de M. le maréchal de Boufflers à M. de Chamillart. Louvain, 18 août 1701[1].

Je suis ici, monsieur, de retour, d'hier au soir, de la visite que j'ai été faire de la frontière. M. le comte de la Mothe, qui s'est trouvé à Gand à mon arrivée, m'a assuré que le fort Sainte-Isabelle et la ligne de Cantelmo, jusqu'au fort Saint-Donas, sont présentement en très-bon état de défense, et qu'il ne reste plus que très-peu de chose à y faire pour les mettre dans leur entière perfection ; en sorte que les villes d'Ostende, de Damme et de Bruges, et tout le pays du nord

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1494, lettre 221.

du Franc, sont très-bien couverts au moyen desdits forts et de ladite ligne.

Lorsque la moisson sera entièrement faite, on verra si on pourra faire la ligne projetée depuis le fort Saint-Donas jusqu'au canal du Sas, toujours sur les terres d'Espagne, pour couvrir tout le pays du Franc de Bruges. En attendant, M. le comte de la Mothe prend les mesures nécessaires pour la garde du canal, depuis Bruges jusqu'à Gand, auquel cas il faudra, en cas de rupture, permettre au pays du Franc de Bruges de contribuer.

La plus grande et la meilleure partie du pays de Waes sera très-bien couverte par le canal de Hulst, qui prend depuis le fort Rouge, près le canal du Sas de Gand, jusqu'au village de Steckem. On a commencé des lignes et un fort depuis ledit village de Steckem jusqu'à la digue du village de Saint-Gilles, lesquelles lignes sont entièrement achevées à fort peu de chose près, et sont très-belles. Le fort que l'on appelle le fort Saint-Jean, à trois bons quarts de lieue de Hulst, commence à être fraisé et palissadé. Il sera entièrement achevé dans la fin de ce mois; et il est très-bien situé.

Depuis la digue du village de Saint-Gilles jusqu'au fort de la Perle, qui est sur le grand Escaut, on se sert des digues du pays pour servir de lignes, en faisant seulement un fossé au devant desdites digues, du côté de la Hollande. Il y a neuf bataillons établis pour ce travail et pour la construction du fort de la Perle, ce qui avancera fort cedit travail.

J'ai trouvé tous les forts du grand Escaut, depuis la ville d'Anvers jusqu'aux forts de Saint-Philippe et de Sainte-Marie, bien rétablis, et toutes les nouvelles batteries achevées à peu de chose près, et munies de canon. J'ai trouvé aussi tous les ouvrages ordonnés pour la ville d'Anvers considérablement avancés; en sorte que toutes choses commencent à prendre une assez bonne forme en ces cantons-là.

J'ai vu audit Anvers les galiotes de Condé et les chaloupes de Dunkerque: elles sont en très-bon état; et M. le comte de la Luzerne, capitaine de vaisseau, qui commande cette petite flotte, espère en faire un très-bon usage en cas d'un bombardement, qui deviendra

très-difficile et périlleux pour ceux qui l'entreprendront, par toutes les précautions que l'on prend.

Les lignes depuis Anvers et Merxen jusqu'à Lierre sont parfaitement belles et très-avancées. Il reste au plus une demi-lieue de ligne à faire encore sur plus de trois lieues et demie qu'ont lesdites lignes; en sorte que l'on peut quasi les regarder comme entièrement faites. Il y a sept bataillons le long desdites lignes.

La ville de Lierre, qui est un poste très-important pour la sûreté de la frontière, est dans un état pitoyable pour ses fortifications. Il y a long temps que je presse M. de Bedmar d'y faire travailler; je vais l'en solliciter de nouveau : c'est une nécessité indispensable de la réparer.

J'ai vu, audit Lierre, les brigades de carabiniers du chevalier du Rosel, de Resigny et du commandeur de Courcelles; il ne se peut voir rien de plus beau, tant pour les hommes que pour les chevaux, le bnn air et la propreté.

J'ai vu aussi, le long des lignes entre Anvers et Lierre, les régiments de cavalerie de Chartres, du Maine et de Toulouse, qui sont tous trois parfaitement beaux.

Les lignes depuis Lierre jusqu'à Arschott sont moins avancées; j'ai donné les ordres nécessaires pour que l'on y travaille avec plus de diligence.

J'ai vu, audit Arschott, les régiments de cavalerie d'Orléans et de Rohan, qui sont aussi parfaitement beaux en hommes et en chevaux.

Messieurs les officiers généraux qui étaient à la cour sont presque tous arrivés. M. le duc de Roquelaure m'a joint à Anvers, le 14 de ce mois, et MM. d'Avejan, Caraman et Raynold, le 15. J'ai trouvé ici M. le duc de Barwick, M. le marquis de Montrevel, M. le comte de Roussy, M. le marquis d'Hautefort, M. le marquis de Surville, M. le comte de Caylus et M. le duc de Guiche.

Je suis toujours, monsieur, très-parfaitement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le maréchal duc DE BOUFFLERS.

Suivant les ordres de M. le maréchal de Boufflers, on travailla sans relâche à perfectionner les forts et les lignes. MM. de la Mothe et d'Artaignan pressèrent les travaux d'Ostende et d'Anvers, de manière qu'il n'y eut bientôt rien à craindre pour ces places. On mit du canon dans les forts et dans les lignes; et il se trouva à Bruges tout ce qui était nécessaire pour bombarder l'Écluse au premier ordre qu'on en recevrait.

D'un autre côté, M. le comte de Coigny mit toutes les places du pays de Gueldre dans le meilleur état de défense, surtout Venloo, qui était la ville la plus exposée et la plus menacée. Il en augmenta la garnison jusqu'au nombre de dix bataillons; il renforça les autres; et il reçut ordre de M. le maréchal de Boufflers de faire camper le reste de ses troupes sous Ruremonde, dont il fit aussi réparer les fortifications.

Toutes ces dispositions, jointes à d'autres circonstances politiques, mirent un frein à l'ardeur que les puissances maritimes avaient de déclarer la guerre. Le roi d'Angleterre, qui en avait été le premier instigateur, fut aussi le premier à se convaincre de l'impossibilité de la faire sitôt avec quelque apparence de succès. La frontière des Pays-Bas espagnols et la Gueldre se trouvaient en meilleur état qu'il ne l'avait imaginé, tant par les ouvrages qu'on y avait faits, que par les forts et les lignes qui couvraient la Flandre dans presque toute son étendue, depuis la mer jusqu'à la Mehaigne et la Meuse. Outre le grand nombre et le bon état des troupes de l'armée de Flandre, il n'avait pas compté sur celles que M. le maréchal de Villeroy avait amenées, ni sur la formation aussi prompte de celles d'Espagne. Au contraire, l'état des places et des troupes de Hollande n'était pas satisfaisant : les travaux se faisaient lentement, l'infanterie n'était pas complète et diminuait tous les jours par la désertion. Beaucoup de troupes de leurs alliés leur manquaient

encore; les dix mille Danois ne devaient s'embarquer au plus tôt que dans le commencement de septembre; l'électeur de Brandebourg n'était pas encore bien résolu d'envoyer les huit mille hommes de ses troupes, dans la crainte que le roi de Suède, qui n'était pas content des liaisons de ce prince avec le roi de Pologne, n'entrât dans son pays. Les Anglais, qui s'étaient engagés à leur fournir dix mille hommes, n'en avaient envoyé encore que cinq mille.

Toutes ces circonstances, jointes à une maladie qui survint au roi d'Angleterre, donnaient lieu de croire qu'il ne serait pas sitôt en état de faire une guerre offensive; qu'il ne se presserait pas de la déclarer; qu'il attendrait au moins que les États-Généraux eussent reçu toutes leurs troupes, et que la saison fût assez avancée pour ne plus laisser craindre d'entreprise de notre part. C'est ce qui lui fit différer le départ de la formidable flotte d'Angleterre, qui devait couvrir la mer par le nombre de ses vaisseaux. On en trouvera l'ordre de bataille au rang des pièces.

Une autre considération, bien capable de faire faire des réflexions au roi d'Angleterre, était l'étroite alliance de la France avec l'Espagne, le Portugal et plusieurs princes de l'empire, dont le principal et le plus actif était l'électeur de Bavière. Ce prince n'oublia rien pour attirer dans le même parti les cercles, dont le congrès avait été ouvert le 13 à Heilbronn. Il assembla et fit camper aux environs de Munich une armée forte de vingt-quatre mille trois cent cinquante hommes, suivant l'ordre de bataille qu'on trouvera au rang des pièces.

L'électeur de Cologne, son frère, donna les mêmes marques de son attachement pour la France, sans avoir égard à la conduite que l'empereur et ses alliés tenaient avec lui, cherchant, tantôt à le séduire par des propositions avantageuses, tantôt à

l'intimider par des menaces. Les représentations de son chapitre ne furent pas moins inutiles; mais les moyens de faire valoir sa bonne volonté lui manquaient. Ce fut pour le mettre en état d'achever la formation de ses troupes et de faire dans ses places les réparations les plus urgentes, que le roi lui fit une avance de cent vingt mille francs sur les subsides que sa majesté devait lui donner par son traité, à commencer du 1er janvier 1702, à raison de quinze mille francs par mois.

Les ducs de Wolfenbüttel, de Brunswick et de Saxe-Gotha étaient également dévoués aux intérêts de sa majesté. Le premier demanda qu'elle lui envoyât un de ses lieutenants généraux pour commander ses troupes. Sa majesté nomma, à cet effet, M. le marquis d'Usson. Il était déjà à l'armée de Flandre, et partit de Louvain le 22 août pour se rendre à sa nouvelle destination.

L'évêque de Munster n'inclinait pas moins pour l'alliance de la France; mais il était retenu par des vues politiques, par la crainte des alliés et surtout des Hollandais, ses voisins, qui fortifiaient tous les jours leurs camps de Nimègue et de Breda.

Le marquis de Bedmar, à qui ces camps faisaient craindre aussi quelque entreprise de la part des alliés, pressa la formation de l'infanterie espagnole avec tant d'activité, qu'elle se trouva en peu de jours en aussi bon état que la cavalerie. Il commença le 20 à la faire assembler et camper aux environs de Bruxelles; et elle s'y trouva toute réunie à la fin du mois. Comme les régiments espagnols n'avaient point de conseils de guerre, et que toutes leurs affaires étaient renvoyées devant l'intendant, M. de Bergeyck envoya à la cour, le 21, un mémoire tendant à démontrer l'utilité de ces conseils et à engager sa majesté à en établir, au nom du roi, pour son petit-fils qui y consentit dans la suite.

M. le maréchal de Boufflers avait fait de son côté toutes les dispositions nécessaires pour assembler et réunir toutes les troupes campées ou cantonnées en divers quartiers; mais il jugea à propos de les y laisser encore séparées, afin de les faire vivre plus commodément.

Comme la saison s'avançait, il pensa à faire des arrangements pour les quartiers d'hiver, conformément aux projets de la cour, expliqués dans une lettre de M. de Chamillart, du 30 juillet. Ce ministre lui avait mandé de faire des dispositions pour le nombre de troupes qu'il croirait suffisantes, pendant l'hiver, dans la Flandre française et espagnole et dans le pays de Gueldre, et de renvoyer dans le royaume celles dont il n'aurait pas besoin. Il lui fit la réponse suivante, contenant des détails propres à lui faire connaître combien il était important de ne pas trop éloigner les troupes, soit pour soutenir les pays de Gueldre et de Cologne, en cas de rupture, soit pour être en état de prévenir les desseins des ennemis pendant l'hiver ou au printemps, soit enfin pour donner du nerf aux négociations et porter les États-Généraux à un accommodement convenable aux intérêts et à la gloire du roi.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers à M. de Chamillart.

Louvain, 22 août 1701[1].

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 du mois passé, par laquelle vous me marquez que vous serez bien aise que je vous fasse savoir de bonne heure le nombre de troupes que je croirai qu'il faudra faire rester en quartier d'hiver dans la Flandre française et espagnole, et dans le pays de Gueldre, c'est-à-dire pour ce qui regarde la cavalerie et les dragons, étant très-important de faire prendre des quartiers d'hiver dans les provinces du royaume aux troupes dont je n'aurai pas besoin.

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1494, lettre 251.

J'ai différé jusqu'à présent à vous faire réponse sur ce sujet, ayant voulu m'éclaircir le plus qu'il m'a été possible des véritables forces des États-Généraux et des princes leurs alliés.

Après quoi, il faudrait encore savoir ce qu'ils feront hiverner, tant dans les états de Hollande que dans les états voisins, à portée d'être assemblé promptement, pour être en état d'entreprendre, l'hiver ou au mois de mars, sur les places du pays de Gueldre et sur celles du pays de Cologne, avant que l'on puisse rassembler assez de forces pour s'y opposer; tandis que, par un autre corps, ils nous donneraient de l'inquiétude sur nos lignes, depuis le fort Isabelle jusqu'à Anvers, et depuis Anvers jusqu'à la Mehaigne.

Je joins ici un état des troupes que les États-Généraux ont actuellement en Hollande, suivant les différents mémoires qui m'en ont été envoyés, à quoi il faut ajouter celles qui ne sont pas encore venues, et lesquelles, selon toutes les apparences, leur arriveront pour les quartiers d'hiver, et feront un corps très-considérable avec celles que les États-Généraux ont actuellement.

Il faut, outre cela, observer que toutes ces troupes, tant des États-Généraux que de leurs alliés, seront toutes par les pays de Juliers, de Berg, de Clèves et de Hollande, fort à portée de tomber brusquement sur les places du pays de Gueldre et sur celles du pays de Cologne, qui méritent les unes et les autres une attention infinie, d'autant plus qu'excepté Kayserswert qui est revêtu, ce sont toutes places de terre et quasi insultables pendant le temps des glaces, leur principale défense étant leurs fossés.

De sorte que c'est une nécessité d'avoir des troupes fort à portée d'être assemblées assez promptement pour arriver à temps au secours desdites places, qui sont entièrement séparées de la frontière des Pays-Bas, c'est-à-dire du Demer, de Namur et de Luxembourg.

En envoyant de la cavalerie et des dragons jusqu'en Artois et en Picardie, soit à Hesdin, Montreuil, Dourlens, Amiens, Abbeville et autres cantons sur la Somme, il faudra au moins quinze ou seize jours entiers, en comptant ceux de séjour indispensable, pour faire venir

desdits lieux lesdites troupes jusqu'au pays de Gueldre, et plus pour celui de Cologne, à compter du jour où l'ordre aura été remis auxdites troupes : c'est une chose de fait et facile à voir sur la carte, et surtout en hiver, que les chemins sont fort mauvais et les jours fort courts.

Avant que l'on ait avis du mouvement des ennemis et de leur arrivée devant quelqu'une desdites places, ils auront au moins trois jours d'avance; il en faudra deux pour expédier les ordres aux troupes, et deux pour les leur envoyer, soit de Louvain, de Malines ou de Bruxelles, soit de tel autre endroit de la frontière que ce puisse être : ainsi, du jour que les ennemis auront formé une entreprise et seront arrivés devant une place du pays de Gueldre ou de celui de Cologne, qui ne demande pas moins notre attention et nos secours, il faudra vingt-deux ou vingt-trois jours pour que les troupes qui seront en Artois et du côté de la Picardie, puissent arriver au secours desdites places.

Furnes a été repris au mois de janvier sur les ennemis, par la plus cruelle et la plus rude saison que l'on puisse imaginer, quoique M. l'électeur de Bavière eût à sa main, tant dans les places des Pays-Bas espagnols que dans celles de Hollande limitrophes et voisines, la plus grande partie des forces des alliés.

Tout ce détail et cet exemple font connaître combien il est important de ne point éloigner beaucoup les troupes pendant cet hiver, si l'on veut soutenir le pays de Gueldre et celui de Cologne, et ôter aux ennemis toute tentation de rien entreprendre avec apparence de succès; et jusqu'à ce que la paix soit faite, il faut compter qu'il n'y aura que la crainte qui contiendra les États-Généraux et les portera à se soumettre aux conditions que le roi leur prescrira.

Le mémoire ci-joint de M. de Puysegur explique encore plus particulièrement la nécessité de ne point éloigner les troupes de la Flandre française et espagnole, de la Meuse et des Évêchés, le peu d'utilité que l'on tirera pour le dedans du royaume d'y envoyer quarante ou cinquante escadrons, et les grands inconvénients

qui peuvent résulter d'avoir sur la frontière ces quarante ou cinquante escadrons de moins.

J'aurai l'honneur de vous envoyer au plus tôt un état détaillé de ce que je crois que l'on pourrait mettre de troupes de cavalerie, d'infanterie et de dragons dans chaque place du pays de Gueldre, des Pays-Bas espagnols, de la Flandre française, compris l'Artois et la frontière de Picardie, et le long de la Meuse, jusqu'aux Évêchés et le pays de Luxembourg.

Je suis toujours plus que personne,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le maréchal duc DE BOUFFLERS.

M. le maréchal de Boufflers ne s'en tint pas à expliquer ses idées sur les quartiers d'hiver. Il fit le 28 une disposition générale pour faire hiverner les troupes dans les Pays-Bas espagnols, dans le pays de Gueldre, dans la Flandre française et autres provinces de cette frontière. Il y comprit celles de l'armée de Flandre, celles du corps d'armée commandé par M. le comte de Tallard et celles d'Espagne. Toutes ces troupes se montaient à cent quatre-vingt-sept bataillons et deux cent vingt-cinq escadrons.

Dans les derniers jours du mois, M. le maréchal eut avis que le roi d'Angleterre s'était rendu le 24 à Nimègue, qu'il avait fait la revue des troupes hollandaises campées sous cette place; qu'il avait eu une longue conférence avec le comte de Stirum, général des troupes de l'empereur; et qu'il était retourné à Loo, d'où il devait aussi aller faire une seconde tournée au camp de Breda. Il apprit en même temps qu'il se formait à Mulheim, vis-à-vis de Cologne, un troisième camp composé d'une partie

des troupes palatines, qui devaient y être jointes par celles de l'électeur de Brandebourg et d'autres princes, ce qui inquiétait fort l'électeur de Cologne. On ne peut mieux représenter la situation dans laquelle se trouvait cet électeur et le désir qu'avait M. le maréchal de le soutenir, qu'en rapportant la lettre que ce dernier écrivit au roi à ce sujet. Elle sera suivie de la réponse de sa majesté, qui fait également connaître ses sentiments pour le soutien de son allié et pour le maintien de la paix.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi. Louvain, 30 août 1701[1]

Je me donne l'honneur, sire, d'adresser ci-joint à votre majesté la copie d'une lettre que M. l'électeur de Cologne a écrite à M. le prince de Tserclaes, avec la copie d'une lettre que milord Galloway a écrite au baron de Karg, grand chancelier de l'électeur, la réponse dudit baron de Karg à milord Galloway, et la copie de la lettre que M. le prince de Tserclaes m'a écrite en m'envoyant toutes celles ci-dessus.

Votre majesté verra, par le contenu desdites lettres, l'embarras où se trouve M. l'électeur de Cologne, au sujet du parti qu'il a à prendre pour sa sûreté personnelle et pour celle de ses places.

Il n'y a que celui de faire entrer au plus tôt les troupes de votre majesté dans sesdites places qui puisse véritablement mettre sa personne et ses places en sûreté. Mais il ne se déterminera pas de lui-même à les demander et à les y faire entrer : il faut qu'il en soit fortement sollicité par M. Desalleurs, de la part de votre majesté; et il n'y a qu'elle qui puisse décider si cela est présentement de son service ou non.

J'ai toujours peine à croire que les États-Généraux se déterminent à déclarer la guerre cette année, ni à consentir qu'on l'engage par d'autres voies indirectes, surtout si l'on peut parvenir à empêcher les impériaux de prendre des quartiers d'hiver en Italie.

Mais comme on se trompe souvent dans ces sortes de raisonne-

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1494, lettre 286.

ments, je crois que l'on doit prévenir et empêcher, par toutes sortes de moyens, que les Etats-Généraux ou leurs alliés puissent s'emparer d'aucune des places de M. l'électeur de Cologne, et puissent encore moins se rendre maîtres de sa personne; ce qui arriverait s'ils prenaient le parti de marcher à Bonn, qui est, à ce que l'on dit, insultable, et où, pour toute ressource, M. l'électeur de Cologne compte pouvoir tenir vingt-quatre heures, ainsi que votre majesté l'aura pu voir par une de ses lettres à M. le prince de Tserclaes, que j'ai eu l'honneur d'envoyer à votre majesté le 14 de ce mois.

Votre majesté verra, par la réponse que j'ai faite à M. le prince de Tserclaes, dont je joins ici la copie, ce que je crois qu'il doit mander à M. l'électeur de Cologne pour le rassurer, en attendant les ordres plus particuliers de votre majesté.

Et elle verra pareillement, par la copie ci-jointe de la lettre que j'ai écrite à M. le comte de Tallard, le 30 de ce mois, ce que je mande à mondit sieur le comte de Tallard, pour avancer un corps de troupes à Schleyden, qui puisse se jeter dans Bonn à la première réquisition et au premier ordre de M. l'électeur de Cologne.

Il est si important au service de votre majesté de conserver ce prince et ses places, que je crois que, toutes réflexions faites, il n'y a de parti sûr qu'à l'engager à faire entrer au plus tôt dans ses dernières places les troupes de votre majesté. La mauvaise conduite de son chapitre envers lui, les menaces qui lui sont faites de la part de l'empereur, de celle du roi d'Angleterre, des États-Généraux et des électeurs de Brandebourg et Palatin, lui donnent des sujets bien justes et légitimes d'avoir recours à votre majesté; et personne ne peut trouver à redire que votre majesté secoure et protège un prince son allié.

Cet exemple même fortifiera les bonnes dispositions des princes qui ont déjà traité avec votre majesté, comme les ducs de Wolfenbüttel, de Saxe-Gotha et autres, et de ceux qui balancent à prendre encore parti, ainsi que l'évêque de Münster et autres.

Les assurances que votre majesté fera donner en même temps à la

diète de Ratisbonne et par tout l'empire, que cette démarche n'est point du tout pour faire la guerre ni à l'empire, ni même aux États-Généraux, mais uniquement pour assurer le repos de l'Europe et celui de l'empire en particulier, calmeront ou du moins devront calmer les esprits de tous les princes bien intentionnés; et ceux qui seront du parti contraire auront plus lieu de craindre que d'oser rien entreprendre: et si, contre toute raison, ils commencent la guerre, il faut espérer que l'on sera en état de les en faire repentir, et votre majesté se trouverait soulagée d'une dépense infinie pour la subsistance de ses troupes, si les États-Généraux ou les électeurs Palatin et de Brandebourg donnaient lieu de se servir de leur pays en commençant, les premiers, les actes d'hostilité.

Votre majesté a déjà fait solliciter M. l'électeur de Cologne de recevoir ses troupes dans ses places; il a supplié que l'on voulût bien différer jusqu'à ce que le besoin en fût plus pressant: il paraît que l'on est parvenu à ce terme, et qu'il y aurait du risque à attendre plus longtemps. C'est à votre majesté à décider; elle connaît mieux que personne ce qui convient à l'état présent des affaires et au bien de son service.

Je prends encore la liberté de joindre ici la copie de la lettre que j'ai écrite à M. le comte de Tallard le 29 de ce mois, pour l'établissement d'un pont de bateaux à Argenteau, entre Liége et Viset, ainsi que votre majesté l'a approuvé. Elle verra encore plus particulièrement par ladite lettre les raisons qui m'ont fait juger l'établissement de ce pont nécessaire.

Je joins encore ici, sire, une lettre du baron de Malknecht à M. de Puysegur, avec le mémoire de ce qui s'est passé à Ratisbonne, de la part de M. l'électeur de Bavière, au sujet du sieur de Neuveforge, ministre de sa majesté catholique; par lequel mémoire votre majesté verra avec quelle noblesse et quelle hauteur mondit sieur l'électeur soutient ce qui est de l'honneur de sa majesté catholique. Il faut encore observer que ledit sieur de Neuveforge ayant été rappelé de Ratisbonne depuis la mort du feu roi d'Espagne, n'y est retourné

que sur les instances que votre majesté en a fait faire à mondit sieur l'électeur de Bavière par M. de Puysegur. Je crois même que c'est un des articles du traité de mondit sieur l'électeur, qu'il soutiendra le cercle de Bourgogne et le ministre audit cercle à la diète de Ratisbonne.

Ce qui est certain, c'est qu'il paraît en toutes choses que M. l'électeur de Bavière agit de bien bonne foi et avec un grand zèle pour les intérêts et le service de votre majesté, et qu'il ne craint point de s'attirer des affaires pour cela.

L'électeur de Cologne n'a pas moins de zèle ni de moins bonnes intentions; mais il a moins de force et de résolution : ainsi il faut l'aider et le déterminer; et ces deux princes méritent fort les bontés et la protection de votre majesté.

Comme il me paraît que M. l'électeur de Cologne a avec raison une grande confiance en M. le prince de Tserclaes, lequel est très-capable et très-zélé pour les intérêts du roi catholique et ceux de votre majesté, je crois qu'il serait très-à-propos qu'il se rendit près de mondit sieur l'électeur, jusqu'à ce que les choses enssent pris une tournure décidée; d'autant plus que mondit sieur l'électeur n'a aucun homme de guerre près de lui pour lui donner de bons conseils et le rassurer; et suivant que les choses tourneront, je prierai mondit sieur de Tserclaes de se rendre près de mondit sieur l'électeur. Il n'y aura que son dévouement pour le service de votre majesté et une extrême envie de lui plaire, qui puissent lui faire faire ce voyage: car il aime beaucoup mieux rester au Pays-Bas, à son emploi de mestre de camp général, qui lui donne rang immédiatement après mondit sienr le marquis de Bedmar; mais il passera par dessus toute sorte de considérations quand il croira plaire à votre majesté.

Le maréchal duc de Boufflers.

Réponse du roi

Mon cousin, j'ai lu la lettre que vous m'avez écrite, le 30 du mois passé, et toutes celles qui y étaient jointes. Je ne vois rien de nouveau

que la crainte que l'on veut donner à l'électeur de Cologne. Vous devez faire avancer de mes troupes à portée de le secourir, en cas que les Hollandais ou les Allemands marchent en corps pour l'attaquer. Je ne trouve pas qu'il convienne à l'état présent des affaires de faire aucune démarche qui puisse donner lieu aux princes de l'empire de changer de sentiment et de se déclarer pour l'empereur. Si l'électeur de Cologne demande de mes troupes pour assurer ses places, vous lui en enverrez autant qu'il désirera. Vous devez en tenir un assez grand nombre à portée de son pays, afin de les assembler promptement et de vous mettre à la tête s'il était nécessaire.

à M. le maréchal de Boufflers
Meudon, 1er septembre 1701[1].

J'approuve toutes les précautions que vous prenez et tous les ordres que vous avez donnés. Pour ce qui est du comte de Tserclaes, vous vous concerterez avec lui sur ce qui conviendra davantage pour le bien des affaires; et si vous trouvez qu'il puisse servir plus utilement auprès de M. l'électeur de Cologne qu'en Flandre, vous ferez en sorte de le déterminer à s'y rendre le plus tôt qu'il pourra.

M. le maréchal de Boufflers, instruit des intentions de sa majesté, se disposa à les remplir. Il s'était rendu à Bruxelles au commencement de septembre, pour chercher avec le marquis de Bedmar les moyens d'augmenter les revenus du roi d'Espagne et de diminuer ses dépenses dans les Pays-Bas, et pour voir l'infanterie espagnole campée sous cette place. Il en partit le 6, fit avancer à Argenteau, sur la Meuse, entre Liége et Namur, douze bataillons et treize escadrons, tant des troupes de l'armée de Flandre que du corps aux ordres de M. de Tallard. Ces troupes y campèrent sous le commandement de M. le comte Dubourg, pour protéger la construction d'un pont de bateaux qui fut achevé le même jour. M. le maréchal s'y rendit lui-même le 7, visita le pont et fit retrancher le camp qu'il

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, 1re part., 2e sect., pièce 110.

jugea important et nécessaire pour assurer la communication des deux armées, priver les alliés de celle de Liége à Maëstricht, contenir la garnison de cette dernière place, soutenir Limbourg, couvrir le pays de Luxembourg et porter facilement des troupes dans le pays de Gueldre et de Cologne. Le 8 il visita aussi la ville de Limbourg, qu'il fit mettre à l'abri d'un coup de main, et il revint le 11 à Louvain.

Pendant cette tournée, il eut plusieurs conférences avec M. le comte de Tallard, pour régler la subsistance de ses troupes et tout ce qu'il y aurait à faire pour pouvoir, dans le cas de besoin, secourir le pays de Cologne. M. de Tallard, dont le quartier était à Stavelo, s'avança au camp de Calmine, entre Limbourg et Aix-la-Chapelle, pour veiller de plus près à la sûreté de l'électeur de Cologne, toujours menacé et environné des troupes palatines, montant à environ dix mille hommes.

Le pays de Liége, qui avait le même prince pour souverain, sans avoir la même inclination pour les intérêts du roi, n'était pas moins menacé d'une invasion de la part des Hollandais. M. le maréchal de Boufflers, qui en fut instruit le 17 par une lettre de M. le comte de Tallard, lui manda de ne point s'y opposer jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres du roi. Il écrivit à sa majesté la lettre ci-jointe, contenant les raisons qui pouvaient engager à laisser les Hollandais entrer dans Liége. Elle sera suivie de la réponse de sa majesté, qui les approuva.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi. Louvain, 17 septembre 1701[1].

Je prends la liberté, sire, d'envoyer ci-joint à votre majesté l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir de M. le comte de Tallard, par lequel votre majesté verra les avis qu'on donne à mondit sieur le comte de Tallard, que les Hollandais veulent faire entrer des troupes dans Liège, et qu'il y a même des régiments commandés pour cela.

[1] Cette pièce est en original au dépôt de la guerre, vol. 1495, lettre 64.

Sur quoi mondit sieur le comte de Tallard me prie de lui faire savoir ce qu'il aurait à faire en ce cas, quoiqu'il n'ajoute aucune foi à cette nouvelle.

Votre majesté verra pareillement, par l'extrait ci-joint de ma réponse, ce que je mande à mondit sieur le comte de Tallard, en attendant que je puisse lui faire savoir ce qui sera, plus particulièrement sur cela, des intentions et des ordres de votre majesté.

J'ai peine à croire, dans la situation où est le camp d'Argenteau, avec douze bataillons et dix-huit escadrons, et un pont sur la Meuse, que les Hollandais, dans l'incertitude du parti que nous prendrons, hasardent de faire entrer dans Liége six bataillons et un régiment de dragons. Il est vrai qu'ils pourraient faire cette marche pendant la nuit par le côté de la Hesbaye, sans que M. de Busca, qui commande ledit camp d'Argenteau, pût en être assez promptement averti pour s'opposer à leur marche et à leur entrée dans Liége; mais quand ils y seraient, je ne sais si ce serait un grand avantage pour les Hollandais, et si, avec si peu de troupes, ils pourront maintenir ladite ville contre nous. Ils ont été obligés, dans la dernière guerre, d'y avoir jusqu'à trente bataillons et trente escadrons, et le moins qu'ils y avaient, quand les armées de votre majesté étaient éloignées, était quinze ou vingt bataillons et autant d'escadrons; ce qui leur était tout à fait à charge et d'une contrainte extrême. M. le prince de Tserclaes, qui y commandait, me l'a dit plus d'une fois depuis que je suis dans ce pays-ci, et que le roi d'Angleterre avait été dans le dessein d'abandonner plusieurs fois ladite ville de Liége, par la difficulté de la soutenir, et le grand nombre de troupes que cela lui consommait. Ainsi, il n'y a pas lieu de croire que les Hollandais veuillent se charger, quant à présent, de cet embarras, surtout les villes de Liége et de Maëstricht se trouvant entièrement séparées du reste de la Hollande par le Demer et le pays de Gueldre, et séparées en particulier l'une de l'autre par le camp d'Argenteau, qui est un poste à maintenir, même pendant l'hiver, par sa situation avantageuse, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de le mander à votre majesté par ma lettre du 11 de ce mois.

Cependant, comme il arrive quelquefois des choses contre toute apparence, j'ose supplier très-humblement votre majesté de vouloir bien me faire savoir ses intentions, et me donner ses ordres, en cas que les Hollandais se missent en devoir de faire entrer des troupes dans Liége, savoir: si on les chargerait dans leur marche, au cas que l'on pût en être averti assez tôt pour les attaquer, ou si on les laisserait marcher tranquillement et entrer dans Liége, et, en même temps, occuper de notre part toutes les petites villes et autres postes dudit pays de Liége qui pourraient les resserrer et leur ôter toute communication non-seulement avec la Hollande, mais même avec Maëstricht, et nous donner en même temps une subsistance abondante pour les troupes de votre majesté.

Si l'on attaquait lesdites troupes dans leur marche, les États-Généraux pourraient dire qu'ils n'avaient aucun dessein d'entrer dans Liége, mais seulement d'aller au devant de quelque convoi d'argent, d'armes ou autres ustensiles et équipages de guerre qui devaient leur venir par terre de Liége, n'ayant plus la liberté de la navigation pour les choses de contrebande, à cause de notre pont d'Argenteau, et que nous ne sommes pas plus en droit qu'eux de marcher avec des troupes sur les terres de Liége et d'escorter des convois, ainsi qu'ils nous l'ont laissé faire tranquillement pendant tout l'hiver dernier, que nos convois passaient avec des escortes à deux lieues de Maëstricht, sur les terres de Liége, et même jusqu'à présent. Ainsi, ce serait un acte d'hostilité de notre part dont ils pourraient se plaindre avec quelque apparence de succès, la guerre n'étant pas déclarée; au lieu que leurs troupes étant effectivement entrées dans Liége, contre l'ordre et la volonté de M. l'électeur de Cologne, on sera en droit de regarder cette violence comme une infraction à la paix, et d'agir avec raison offensivement, tant contre la ville et le pays de Liége que contre la Hollande.

Si la ville de Liége, occupée par les Hollandais, pouvait nous porter un plus grand préjudice, il serait de la prudence d'en prévenir l'exécution et de s'y opposer. Votre majesté verra mieux que personne ce

qui importe le plus au bien de son service dans ces différents partis, par rapport à la conjoncture présente des affaires.

Comme il sera difficile que le corps d'armée de M. le comte de Tallard, de l'autre côté de la Meuse, et même l'armée de Flandre en deçà, puissent subsister jusqu'à la séparation des troupes pour les quartiers d'hiver, sans le secours du pays de Liége, tant du Condros que de la Hesbaye pour les fourrages, j'ai prié M. Desalleurs d'en parler à M. l'électeur de Cologne, pour qu'il agrée que nous puissions tirer dudit pays de Liége les fourrages dont on aura besoin, en les leur payant le même prix que nous les payons aux Pays-Bas espagnols. Ils ne peuvent pas, sur ce pied-là, nous refuser ce secours avec raison; et il n'est pas juste qu'ils nous rançonnent comme ils font, et qu'ils abusent de la considération que votre majesté veut que l'on ait pour M. l'électeur de Cologne et pour ses états.

Je prends la liberté de joindre ici des nouvelles d'Amsterdam, par lesquelles il paraît que la santé du roi Guillaume n'est pas bonne. Cela se confirme dans bien des endroits.

Je joins encore, sire, la copie d'une lettre du sieur de Frischmann, envoyé de votre majesté près de l'évêque de Münster, par laquelle il paraît que le comte de Stirum, qui est parti de Loo pour aller voir ledit évêque de Münster, et qui retourne à Loo, n'est pas persuadé que cette année il y ait rupture en ces pays-ci. Toutes les apparences sont pour cela; mais j'ai peine à croire que le comte de Stirum ait été à Münster pour rendre une simple visite à cet évêque, sans avoir quelque commission de la part de l'empereur ou du roi Guillaume: cependant, jusqu'à présent, il a paru que ledit évêque n'a voulu prendre aucun engagement contraire aux intérêts de votre majesté, pour lesquels il témoigne même beaucoup plus de penchant que pour aucun autre.

Le maréchal duc DE BOUFFLERS.

Lettre du roi à M. le maréchal de Boufflers.

Mon cousin, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite de Louvain, le 17 de ce mois, à laquelle était joint un extrait de celle du comte

Sceaux, 22 septembre 1701[1].

de Tallard et la copie de la réponse que vous avez lui faite; à quoi je n'ai rien à ajouter qu'à approuver les sentiments dans lesquels vous êtes de laisser entreprendre aux Hollandais de mettre des troupes dans Liége, s'ils en ont le dessein, et de vous servir du même prétexte pour répandre les miennes et les faire subsister grassement dans tout le reste du pays. Il y a toute apparence que la guerre ne commencera pas cette année de ce côté-là. Je vous enverrai incessamment mes ordres pour les quartiers d'hiver; vous ne les distribuerez que lorsque vous jugerez à propos de séparer mes troupes; et la présente, etc.

La fin de cette lettre faisait assez connaître que le roi ne pensait plus qu'aux arrangements des quartiers d'hiver; et ce fut pour mettre sa majesté en état d'en déterminer l'établissement, que M. le maréchal de Boufflers travailla à une nouvelle disposition pour la répartition des troupes qui étaient depuis la mer jusqu'au Bas-Rhin; et il envoya le 25, à la cour, un mémoire tendant à ne point trop éloigner les troupes des frontières. Il y joignit un état des officiers généraux qui demandaient à être employés pendant l'hiver, lequel fut approuvé par le roi. Il envoya aussi un état des troupes qui devaient être soudoyées par les Hollandais, montant à trente-neuf mille quatre cent vingt hommes.

M. de Chamillart, à qui M. le maréchal de Boufflers avait adressé le mémoire ou projet des quartiers d'hiver dont on vient de parler, lui répondit, le 29, que le roi jugeait à propos de faire hiverner les troupes que commandait M. le comte de Tallard dans la Franche-Comté, dans les Trois-Évêchés et à Sedan, afin qu'elles fussent plus à portée de l'Alsace, et qu'elles pussent faire partie de l'armée que sa majesté prévoyait être dans le cas

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, page 111.

d'entretenir sur le Rhin. On verra, dans la suite, les dispositions ultérieures pour les quartiers des troupes qui restaient aux ordres de M. le maréchal.

Dans le courant de ce mois, il y eut dans les affaires politiques plusieurs événements qui achevèrent de décider la guerre. Pendant que le roi prenait des mesures aussi sages que pacifiques, l'empereur, le roi d'Angleterre et les États-Généraux mirent le sceau à l'alliance qui entraîna l'Europe dans une guerre aussi longue que funeste. Ils signèrent le 7 à Loo, un traité portant en substance que les trois puissances s'engageaient réciproquement, selon ce qui serait réglé par une convention particulière, à s'aider de toutes leurs forces pour obtenir la satisfaction qu'elles demandaient;

Qu'elles feraient leurs plus grands efforts pour conquérir les provinces des Pays-Bas espagnols, dans l'intention de les faire servir de barrière pour séparer, comme par le passé, et éloigner la France des Provinces-Unies;

Qu'elles feraient pareillement leurs efforts pour conquérir le duché de Milan avec toutes ses dépendances, comme étant un fief de l'empire, servant à la sûreté des provinces héréditaires de sa majesté impériale, et pour acquérir les royaumes de Naples et de Sicile, et les îles de la Méditerranée, avec les terres dépendantes de l'Espagne le long de la côte de Toscane, qui pouvaient servir à la même fin, et être utiles pour la navigation et le commerce des sujets de sa majesté britannique et des Provinces-Unies;

Que le roi Guillaume et les seigneurs des États-Généraux pourraient conquérir par la force des armes, selon ce qu'ils concerteraient entre eux, pour l'utilité et la commodité de la navigation et du commerce de leurs sujets, les pays et les villes que les Espagnols avaient dans les Indes, et que tout ce dont ils

pourraient s'emparer serait pour eux et resterait en leur puissance;

Que, la guerre étant une fois commencée, aucun des alliés ne pourrait traiter de la paix avec l'ennemi que conjointement avec les autres parties;

Que ladite paix ne pourrait être conclue sans avoir obtenu pour sa majesté impériale une satisfaction juste et raisonnable, et pour le roi Guillaume et les États-Généraux, la sûreté particulière de leurs royaumes, provinces, terres et pays de leur obéissance, navigation et commerce, ni sans avoir pris auparavant de justes mesures pour empêcher que les royaumes d'Espagne et de France ne fussent jamais unis sous une même tête, et spécialement que jamais les Français ne se rendissent maîtres des Indes espagnoles, et qu'ils ne pussent y envoyer des vaisseaux pour exercer le commerce directement ou indirectement, sous quelque prétexte que ce fût;

Que tous les rois, princes ou états qui voudraient entrer dans cette alliance y seraient admis, et qu'on y inviterait tous les princes de l'empire, d'autant plus qu'il s'agissait entre autres choses d'en recouvrer des fiefs.

Telles furent les principales conditions de ce traité, tenu secret jusqu'à ce que les flottes et les armées de terre d'Angleterre et de Hollande fussent en état d'agir.

Aussitôt après la conclusion de ce traité, les États-Généraux prirent la résolution de faire un nouvel armement de quarante-huit vaisseaux de guerre, dont les moindres devaient être de soixante pièces de canon, et d'augmenter aussi leurs troupes de terre. La flotte, anglaise et hollandaise, qui avait été préparée d'avance sur les côtes d'Angleterre, et dont on a déjà fait connaître la force, partit en même temps et fit route vers les Indes-Occidentales.

Le roi, de son côté, instruit que les Anglais avaient défendu l'entrée de diverses marchandises de France dans leurs états, et mis sur d'autres des impôts exorbitants, ne put se dispenser d'user de représailles et de leur donner cette mortification qu'ils s'étaient attirée eux-mêmes.

Sur ces entrefaites, le roi Jacques II étant mort à Paris, sa majesté reconnut le prince de Galles, son fils, pour roi d'Angleterre; mais elle eut la précaution d'écrire au roi Guillaume et aux États-Généraux, que, l'ayant reconnu prince de Galles du vivant de son père, il était naturel qu'après sa mort elle le reconnût également pour son héritier en qualité de roi d'Angleterre, et elle les assura que cela n'altérerait en aucune manière les traités ni l'amitié qu'elle voulait entretenir avec eux, et qu'elle ne prêterait ni hommes ni argent à ce jeune prince, pour l'aider à remonter sur le trône de ses ancêtres.

Cette assurance ne calma point des puissances qui ne cherchaient qu'un prétexte pour autoriser les résolutions qu'elles avaient prises secrètement contre la France et l'Espagne. Elles envisagèrent la reconnaissance de Jacques III comme une infraction au traité de Riswick et comme une déclaration de guerre, tandis qu'elles avaient elles-mêmes donné les premières atteintes à ce traité par celui qu'elles venaient de conclure avec l'empereur.

Le roi Guillaume, que cette reconnaissance blessait plus que tout autre, fulmina et n'oublia rien pour communiquer son ressentiment à ses peuples, à ses alliés et aux puissances de l'Europe les plus indifférentes à cette querelle. Il s'occupa plus que jamais des dispositions militaires, et malgré sa maladie, qui continuait à l'affaiblir, il employa les derniers jours du mois à faire une nouvelle revue des troupes du camp de Nimègue et de celui de Breda, qui venait d'être augmenté de dix

mille hommes de troupes anglaises. Il aurait bien voulu commencer les hostilités, ou voir les Français lui en donner l'exemple; mais ceux-ci avaient ordre de maintenir la paix, et il ne se crut pas encore en état de la rompre; en sorte que la campagne se passa, de part et d'autre, à prendre des mesures pour entrer dans une guerre prochaine.

Au commencement d'octobre, M. le maréchal de Boufflers reprit les arrangements pour les quartiers d'hiver, et se rendit de Louvain à Bruxelles. Il lui semblait nécessaire de laisser dans les places des Pays-Bas espagnols soixante-quatorze bataillons et soixante escadrons de l'armée de Flandre, outre les vingt-cinq bataillons et les quarante escadrons de troupes espagnoles, et de laisser le surplus, tant de l'infanterie que de la cavalerie, dans les places de la Flandre française le plus à portée de la Flandre espagnole; et pour mettre la cour en état de régler la répartition de toutes les troupes de cette armée, qui se montaient à cent bataillons et cent dix-sept escadrons, il en envoya l'état à M. de Chamillart ainsi que celui de leur emplacement. Il y joignit l'état de neuf bataillons qu'il jugeait nécessaire de retirer du pays de Gueldre, pour les faire passer dans les places de la Flandre française.

Pendant que la cour était occupée de la répartition de ces troupes, le roi Guillaume réglait de son côté celle des troupes des alliés. Elles décampèrent les premières et quittèrent les camps de Breda et de Nimègue pour se rendre successivement dans leurs quartiers. On remarqua que les États-Généraux laissaient beaucoup de troupes sur leurs frontières, surtout dans les places de la première ligne, comme Berg-op-Zoom, Breda, Boisleduc, Grave, Nimègue, Maëstricht et autres.

Le roi Guillaume et les États-Généraux travaillèrent en même temps à dresser l'état de guerre, tant par mer que par

terre, pour l'année suivante. Outre leur flotte nombreuse, les États-Généraux payaient actuellement quatre-vingt-dix mille hommes et faisaient état d'en avoir cent trente mille, y compris les dix mille Anglais qui étaient en Hollande, les dix mille Danois qui se mirent en marche dans le courant du mois, et les troupes des autres alliés d'Allemagne.

L'empereur se proposait aussi d'avoir soixante-dix mille hommes en Italie et quarante mille sur le Rhin.

On ne tarda pas à apprendre que le traité conclu le 7 septembre entre sa majesté impériale, l'Angleterre et la Hollande, venait d'être ratifié. On ignorait encore à Versailles et à l'armée les particularités qu'on en a rapportées précédemment; mais on comprit assez qu'il fallait redoubler de précautions pour la défense des Pays-Bas.

Les jours suivants il fut résolu d'y lever de nouvelles troupes pour augmenter de vingt bataillons celles d'Espagne.

On résolut en même temps de faire travailler à la ligne depuis Saint-Donas jusqu'au canal du Sas de Gand: c'était la seule partie de la frontière, depuis la mer jusqu'à la Meuse, qui ne fût point couverte; elle en était cependant une partie précieuse, le Franc de Bruges et le vieux bourg de Gand qu'elle contenait étant un des meilleurs pays de toute la Flandre espagnole; aussi les habitants firent-ils de grands efforts pour fournir les sommes nécessaires pour un ouvrage qui devait les garantir des courses des ennemis.

Tout le reste des lignes était achevé et en très-bon état: la gauche commençait à Cantelmo, sur la mer, près du fort Isabelle, au-dessous de l'île de Cadsand appartenant aux Hollandais; elles s'étendaient à Saint-Donas, derrière les canaux du Sas de Gand et de Hulst, passaient au village de Steckem et gagnaient la digue du village de Saint-Gilles, longeaient

ensuite les digues jusqu'au fort de la Perle, sur le Grand-Escaut, au-dessous d'Anvers; de cette ville elles allaient à Lierre, sur la Nèthe, à Arschott et à Diest, sur le Demer, et de là à Hulin, où la Ghète perd son nom; elles continuaient le long de cette rivière, laissaient Herck à leur tête, et allaient par Léau joindre la Mehaigne à Bonef; elles suivaient cette rivière par Falais jusqu'au faubourg de Huy, où se terminait leur droite.

On y avait fait partout de bonnes redoutes, des redans, des demi-lunes, et des espèces de bastions qui étaient élevés pour commander les plaines. Toutes les lignes étaient fraisées et palissadées; elles contenaient plus de soixante-dix lieues dans leur développement.

On mit aussi dans sa perfection le camp d'Argenteau, sur la Meuse, entre Liége et Viset. Le fossé de la ligne était de vingt-quatre pieds de largeur et de douze de profondeur; il y avait un bon parapet avec cinq bastions, et six redans munis de cinquante pièces de canon. On destina quinze bataillons pour y demeurer pendant l'hiver avec dix escadrons; et ces troupes devaient être relevées toutes les six semaines. On fit, pour les loger, des casernes et des écuries.

Enfin M. le maréchal de Boufflers reçut, le 20, les ordres du roi pour la séparation des troupes de l'armée de Flandre. Celles qui avaient les plus longues routes à faire, comme la gendarmerie pour la Franche-Comté, et les gardes françaises et suisses pour Paris, se mirent en marche les premières. Mais M. le maréchal ne se pressa point de faire prendre des quartiers aux autres troupes, parce qu'il eut des avis certains que les États-Généraux envoyaient trois régiments dans la ville et le comté de Mœurs, appartenant au roi d'Angleterre, et situés entre Rhinberg et Nuys, et qu'ils avaient concerté avec les électeurs de Brandebourg et Palatin de s'emparer des places

de l'électorat de Cologne, et de soutenir le chapitre, qui était entièrement opposé à l'électeur.

Les jours suivants, M. le maréchal reçut la confirmation de cet avis; ce qui l'engagea à envoyer à Schleyden, sous les ordres de M. le commandeur de Courcelles, deux régiments de dragons et un de cavalerie, pour être à portée de se joindre à deux régiments de cavalerie espagnole, qui étaient dans le pays de Luxembourg, et d'entrer avec eux dans Bonn, au cas que l'électeur de Cologne se décidât à recevoir ses troupes.

M. le maréchal écrivit au roi la lettre suivante contenant des détails sur la nécessité de prévenir les ennemis à Bonn, Rhinberg et Kayserswert, et sur l'irrésolution de l'électeur de Cologne. On y joindra la réponse de sa majesté, qui fit éclater, en cette occasion, ses sentiments pacifiques.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi. Bruxelles, 28 octobre 1701[1].

Votre majesté, sire, aura vu par mes lettres des 22, 23 et 26 de ce mois, et par les copies qui les accompagnaient des lettres des 20 et 25 du même mois, du sieur Barré, secrétaire de l'ambassadeur de France à La Haye, de la dernière desquelles je joins ici la copie, le dessein des États-Généraux et des princes leurs alliés de s'emparer des places de M. l'électeur de Cologne, et particulièrement de Rhinberg. Elle aura vu pareillement les alarmes et les inquiétudes dudit électeur, lequel, par ses lettres à M. le prince de Tserclaes, se croyait quasi abandonné par votre majesté, suivant les termes d'une des dernières lettres dont l'extrait est ci-joint, par laquelle lettre, ledit électeur recommande à M. le prince de Tserclaes de me consulter et M. de Puysegur, pour prendre les partis convenables au bien du service de votre majesté et de sa majesté catholique, et de lui faire savoir au plus tôt nos sentiments.

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1495, lettre 257.

Dans cette disposition des choses, j'ai cru qu'il était nécessaire que M. le prince de Tserclaes se rendît en diligence près de mondit sieur l'électeur, pour le rassurer, lui offrir de nouveau toutes les troupes de votre majesté qui sont en ce pays-ci, le désabuser que tout soit marché en Italie, comme on a voulu le lui persuader, et enfin pour le déterminer à demander des troupes de votre majesté et à les faire entrer dans ses places, n'y ayant que ce seul moyen pour lui en assurer la conservation, vu leur mauvais état, le peu de troupes nouvellement levées pour les défendre, point ou peu de munitions de guerre, puisque S. A. É. en demande à votre majesté; et, par-dessus tout cela, vu la défiance bien fondée des mauvaises dispositions des gouverneurs des villes de Rhinberg et de Kayserswert, et peut-être de la plupart des troupes de ce prince, dont on ne peut quasi douter qu'une partie ne soit autant dévouée au chapitre qu'à l'électeur; outre que, dès que M. l'électeur désire que l'on me consulte, il ne peut jamais convenir que je lui conseille de différer de demander et recevoir les troupes de votre majesté dans ses places, dans le temps que les avis viennent et se confirment de tous côtés que les ennemis veulent mettre tout en usage pour s'en emparer, ce qui donnerait lieu audit électeur de s'excuser sur mon avis, si par malheur, en différant, les ennemis s'emparaient effectivement de quelqu'une desdites places.

Votre majesté verra, par les lettres ci-jointes de M. le prince de Tserclaes et de M. Desalleurs, la répugnance qu'a M. l'électeur à demander et à recevoir dans ses places les troupes de votre majesté, et la proposition qu'il fait d'en livrer deux, au cas que les ennemis s'emparent d'une de ces trois places.

Cette proposition ne me paraît nullement convenir au service de votre majesté.

Rhinberg est celle de ses places qui paraît la plus menacée; je la crois aussi, par sa situation, la plus importante et la plus nécessaire au service de votre majesté. Elle fait la liaison de la Meuse au Rhin et du pays de Gueldre à celui de Cologne; elle porte en

avant dans tous les pays de Clèves, et dans celui des Hollandais jusqu'au fort de Schenck, jusqu'à Nimègue et à Grave, toutes les places de l'électeur de Brandebourg étant au delà du Rhin, savoir: Wesel, Rées et Emmerick.

Ladite ville de Rhinberg couvre pareillement tout le pays de Gueldre, au moyen de la ville de Gueldre; ces deux places tenant tout l'entre-deux de la Meuse au Rhin.

Au lieu que si les ennemis en étaient les maîtres, en mettant un corps sous cette place, ils désoleraient le pays de Gueldre, communiqueraient avec Cologne, et nous empêcheraient la communication de Kayserswert, supposé que M. l'électeur voulût le livrer aux troupes de votre majesté; ce qui ne serait plus même bien facile, si les ennemis avaient une fois Rhinberg. Outre que, dans le même temps qu'ils chercheront à s'emparer de Rhinberg, il leur sera très-facile, s'ils le veulent, au moyen du corps de troupes qui est au camp de Mulheim et dans la ville de Cologne, de s'emparer de la ville de Bonn, qui ne vaut rien, et qui est à trois ou quatre lieues de Cologne et à dix de Schleyden, où M. le commandeur de Courcelles est seulement avec deux régiments de dragons et un de cavalerie, qui seraient suffisants, avec ce qu'il y a de troupes de M. l'électeur dans Bonn, pour empêcher ladite ville d'être insultée; mais qui ne suffiraient pas pour forcer les ennemis, si les troupes du camp de Mulheim et de la ville de Cologne étaient une fois postées devant ladite ville de Bonn, laquelle ne pourrait pas, avec les seules troupes de M. l'électeur, me donner le loisir d'y arriver à temps avec un corps plus considérable, y ayant près de vingt lieues de France du camp d'Argenteau audit Bonn.

Par toutes ces raisons, on ne peut désirer avec trop d'empressement, pour le service de votre majesté, de voir ses troupes dans les places de M. l'électeur de Cologne, et surtout dans Rhinberg, que je crois toujours la plus importante et la plus utile de toutes, et au moyen de laquelle on ne laisserait pas de passer au delà du Rhin, quand on le voudrait, malgré Wesel, qui est au delà de la rivière de Lippe.

Et quant à ce que M. l'électeur allègue, que, dès qu'il aura reçu les troupes de votre majesté dans ses places, il ne pourra plus avoir de voix dans l'empire, je crois que cela serait bien récompensé par l'utilité desdites places, qui mettraient votre majesté en état de soutenir ses alliés, et de contenir les princes qui seraient contraires à ses intérêts et à la paix de l'empire, et qui voudraient se déclarer pour l'empereur.

Plusieurs avis marquent que l'électeur Palatin a déclaré aux États-Généraux qu'il ne pourrait leur donner aucune troupe, si celles de votre majesté étaient dans les places de l'électeur de Cologne. M. l'électeur de Brandebourg ne serait guère en état de dégarnir le pays de Clèves, ni ses places de Wesel, d'Emmerick et de Rées. M. l'évêque de Münster n'aurait pas moins à craindre pour son pays. Le landgrave de Hesse ne serait pas sans inquiétude pour le sien, non plus que l'électeur de Trèves; en un mot, les places de M. l'électeur de Cologne coupant toute la basse Allemagne, et au moyen de M. l'électeur de Bavière, et de l'électeur de Cologne, et des ducs de Wolfenbüttel et de Saxe-Gotha, dont le parti pourrait se fortifier par la protection que votre majesté pourrait leur donner, ayant un passage sur le Rhin, elle tiendrait en échec la plus grande partie des princes de l'empire, lesquels, en leur faisant envisager la paix et la tranquillité, pourvu qu'ils ne prennent point de part aux prétentions de l'empereur, y penseront plus d'une fois avant de se déclarer en sa faveur, en voyant le risque auquel ils exposeront leurs états; au lieu que si les États-Généraux sont une fois les maîtres des places de M. l'électeur de Cologne, tous les passages du Rhin nous étant fermés, nos alliés se trouvant sans espérance d'être secourus, nos ennemis sans crainte d'être châtiés, tout cédera aux promesses et aux menaces de l'empereur.

On voit, par expérience, que tous les ménagements que l'on a pour l'empire n'empêchent pas l'électeur de Mayence et plusieurs autres princes de se détacher des véritables intérêts de l'empire, et d'incliner pour ceux de l'empereur; ils le feront bien plus ouvertement quand ils croiront n'avoir rien à craindre

Comme le courrier que M. le marquis de Bedmar a dépêché à M. le prince de Tserclaes lui porte la nouvelle de La Haye du 25, de M. Quiros et du sieur Barré, qui confirment de plus en plus la résolution des États-Généraux de faire marcher des troupes pour se saisir des places de l'électorat de Cologne, peut-être que cela déterminera M. l'électeur à demander des troupes de votre majesté et à les recevoir. Si ce prince y répugne toujours, il sera difficile d'éviter que les ennemis ne s'en rendent les maîtres, par la difficulté et l'impossibilité qu'il y aura de tenir longtemps des troupes à Schleyden, tout étant entièrement consommé en ces cantons. La difficulté ne sera guère moins grande de tenir dans le pays de Gueldre un corps tout porté pour s'opposer aux entreprises des ennemis, par la difficulté des subsistances audit pays; et on sera pendant tout l'hiver dans une inquiétude continuelle pour lesdites places. Comme M. l'électeur aura peut-être plus de foi à ce que M. Desalleurs lui dira directement de la part de votre majesté, elle aura la bonté, s'il lui plait, d'envoyer ses ordres à mondit sieur Desalleurs, pour faire auprès dudit électeur les instances que votre majesté jugera à propos.

Je joins encore ici la copie d'une lettre de M. le marquis d'Alègre, du 26, par laquelle votre majesté verra que les régiments d'Anspach et de Carle doivent aller à Mœurs, et le manége que des gens armés des troupes de Hollande ont fait pour surprendre le château d'Alpen, qui appartient à M. l'électeur de Cologne.

Votre majesté verra encore, par l'extrait ci-joint d'une lettre de M. le marquis de Montrevel, ce qu'on lui a rapporté de Liége touchant le dessein des États-Généraux et autres, de s'emparer des places de M. l'électeur, et particulièrement de Rhinberg, dans laquelle ville, suivant l'état ci-joint, il n'y a que deux bataillons et trois compagnies de dragons. Sur ces deux bataillons il y en a un du régiment du général Berensaw, et par conséquent tout à fait suspect, et qui bien certainement n'est pas suffisant pour défendre une place mauvaise par elle-même et en très-mauvais état.

[1] Les lettres citées dans cette dépêche ne sont d'aucune importance.

Il n'y a dans Kayserswert qu'un bataillon et une compagnie franche de cavalerie; ladite compagnie appartient au frère du général Berensaw, et est par conséquent suspecte. Cette disposition n'est nullement propre à donner de la confiance et de la tranquillité au sujet de la sûreté et de la conservation desdites places, dont la perte serait d'un préjudice infini.

Je joins encore ici une lettre de M. le comte de Coigny, du 27, par laquelle votre majesté verra l'avis qu'il a eu que deux régiments sont arrivés à Mœurs, outre celui de Keppel, et qu'il appréhende que M. l'électeur ne prenne trop tard la résolution de faire entrer des troupes de votre majesté dans Rhinberg. J'ai déjà mandé à mondit sieur le comte de Coigny que si M. l'électeur se détermine à lui demander des troupes pour Rhinberg et Kayserswert, il doit y marcher avec assez de troupes pour forcer celles des ennemis qui voudraient s'y opposer, observant néanmoins de ne point tirer le premier autant qu'il lui sera possible.

Le maréchal duc DE BOUFFLERS.

Réponse du roi à M. le maréchal de Boufflers. Fontainebleau, 31 octobre 1701[1].

Mon cousin, j'ai vu par la lettre que vous m'avez écrite du 28, que je n'ai reçue que ce matin, et par celles des sieurs de Tserclaes et Desalleurs, les mouvements des Hollandais pour faire avancer des troupes, et les mettre à portée de se rendre les maîtres des places de Rhinberg et des autres qui appartiennent à l'électeur de Cologne. Son irrésolution à recevoir de mes troupes m'embarrasserait, si je n'étais combattu par les mêmes raisons qui l'empêchent de les demander, et je trouve qu'il exposerait entièrement son pays s'il se déclarait le premier. La proposition qu'il fait de me rendre maître de Bonn et de Kayserswert, en cas que Rhinberg soit attaqué, ou des deux places qui ne le seront pas, s'ils attaquent une des trois, me paraît très-raisonnable, et plus avantageuse que si dès à présent il

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, page 112.

demandait mes troupes pour les mettre dans ses places: elles ne pourraient être en sûreté, si les ennemis avaient dessein de les attaquer dans les formes. Il en faudrait un grand nombre qui diminuerait la force de mes armées, qui le sont déjà trop par la quantité de places que je suis obligé de garder, et qui donnerait occasion à toute l'Europe de dire que j'ai déclaré la guerre le premier, et à l'empire de se joindre à l'empereur. Je ne vous dirai rien du mauvais état de ces places, ni du peu de moyens qu'il y aurait pour y subsister et pour les défendre. Vous savez qu'elles n'ont aucun magasin, et vous ne devez pas douter que les moyens d'y faire conduire les choses nécessaires ne deviennent fort difficiles, pour ne pas dire impossibles. Toutes ces choses bien examinées et discutées, j'ai cru que le seul bon parti à prendre serait de faire un traité de neutralité avec les pays de Cologne et de Liége, pourvu que l'empereur, l'empire et les Hollandais y entrassent. J'écris au sieur Desalleurs et lui mande d'en faire la proposition à l'électeur de Cologne, et à son chapitre d'y entrer avec lui. C'est leur avantage aux uns et aux autres, et le seul moyen de conserver leurs pays. J'y trouve en même temps le mien, parce que si ce traité a son exécution, l'électeur n'ayant plus besoin de troupes, je les prendrai à mon service et me dédommagerai par là de la dépense que j'ai faite pour les lever. Les princes de l'empire et les Hollandais connaîtront par cette proposition, aussi bien que le reste de l'Europe, la sincérité de mes intentions et le désir que j'ai de conserver la paix. S'ils n'en sont pas touchés et qu'ils aient formé le dessein de me faire la guerre, ou au roi mon petit-fils, vous la leur laisserez commencer, et vous vous en tiendrez à la résolution qui a été prise par l'électeur de Cologne de vous livrer deux de ses places, aussitôt que la troisième sera attaquée. Et la présente, etc.

La situation devenait grave; le pays de Cologne était plus menacé que jamais.

Dès les premiers jours de novembre, M. le maréchal reçut de toutes parts l'avis que les États-Généraux faisaient marcher

quinze mille hommes, tant de Nimègue que des environs, vers Emmerick, Rées et Dusseldorf, pour entrer par le pays de Juliers dans celui de l'électeur; que ces troupes seraient jointes par celles de Brandebourg et de l'électeur Palatin, qui faisait déjà travailler à un pont et à une redoute sur le Rhin, vis-à-vis du camp de Mulheim; et que les troupes danoises commençaient d'arriver au bas du Rhin, sur les terres de Hollande.

M. le maréchal, en instruisant la cour de ces nouvelles, rendit compte des sentiments de l'électeur de Cologne sur la neutralité à laquelle il ne voulait point consentir, et du refus constant de ce prince sur l'entrée des troupes du roi dans ses places. Décidé sur ces deux points, il s'était réduit à faire aux États-Généraux des remontrances pour les engager à retirer leurs troupes de ses frontières. Le roi, toujours pénétré des mêmes sentiments pour le maintien de la paix, ne voulut point forcer l'électeur à des démarches qui auraient pu la troubler et exposer son pays, malgré la situation embarrassante dans laquelle la conduite de l'électeur mettait sa majesté. Elle ne donna d'autres ordres à M. le maréchal de Boufflers que de tenir toujours des troupes à portée de les lui envoyer, en cas qu'il en eût besoin et qu'il les demandât. Elle approuva cependant la démarche de l'électeur auprès des États-Généraux, jugeant que, si elle n'avait aucun succès, elle le mettrait en droit, sans qu'on pût lui en faire des reproches, d'appeler à son secours ses troupes ou celles d'Espagne.

Pendant qu'on était occupé des moyens de se mettre à portée de soutenir l'électeur de Cologne, il courut un bruit que les troupes des États-Généraux n'avaient pour objet que de faire une exécution militaire dans le pays de Gueldre, pour les sommes qui leur étaient dues. M. le maréchal de Boufflers ayant demandé à la cour des ordres sur la conduite qu'il avait

à tenir dans cette occasion, reçut celui d'y faire non-seulement marcher un corps assez considérable pour mettre M. le comte de Coigny en état de s'opposer à la démarche des États-Généraux, mais de s'y porter lui-même s'il le jugeait nécessaire.

Trente bataillons et dix-sept escadrons avaient pris des quartiers dans le pays de Gueldre; les autres troupes de l'armée avaient pris les leurs dans le reste des Pays-Bas espagnols et dans la Flandre française. M. le maréchal de Boufflers demeura avec M. de Gassion à Bruxelles, où il s'était rendu dès le commencement du mois; M. d'Artaignan, à Anvers; M. le marquis de Montrevel, au camp d'Argenteau, entre Liége et Maëstricht, pour veiller à ce pays et à la garde du pont qui était sur la Meuse; M. le comte de Gacé, à Diest, sur le Demer; M. le marquis de Ximenès, à Namur; M. le comte de la Mothe, à Bruges; M. de Courtabonne, dans le pays de Waes; M. le comte d'Aubeterre, à Gand; M. le marquis de Varennes, à Luxembourg; et M. le comte de Coigny, dans le pays de Gueldre.

Bientôt on fut instruit des véritables desseins des ennemis; on ne pouvait plus donner d'autre nom aux alliés, et l'on reçut enfin, vers le milieu de ce mois, des copies du traité d'alliance offensive entre l'empereur, l'Angleterre et la Hollande, contre la France et l'Espagne : il avait été tenu secret depuis le 7 septembre, qu'il avait été signé. On apprit en même temps que, le 14, le roi d'Angleterre s'était embarqué pour retourner à Londres, après avoir réglé toutes choses avec ses alliés pour la guerre, qu'il fallait faire approuver par son parlement qui n'y était déjà que trop disposé. Ce monarque sentait néanmoins approcher sa fin; il aurait bien voulu retarder son départ, qu'il avait différé de jour en jour, depuis le commencement du mois, à cause de sa maladie. Il profita de quelques jours de relâche qu'elle lui laissa pour faire voile, à la sollicitation des impé-

riaux, des Anglais et des Hollandais, en qui il avait confiance, et qui lui persuadèrent qu'il était temps de profiter de la disposition des esprits de sa nation envers la maison de Bourbon, contre laquelle ils suscitèrent encore l'évêque de Münster, en faisant un traité avec lui.

L'électeur de Cologne fut enfin convaincu que les ennemis en voulaient réellement à ses places. Non-seulement ils refusèrent d'écouter les remontrances qu'il leur avait faites pour les engager à retirer leurs troupes de ses frontières; mais il fut instruit qu'elles continuaient de s'en approcher, et qu'elles étaient déjà entrées sur les terres de l'empire. C'est ce qui le détermina enfin à prêter l'oreille aux propositions qu'on lui faisait depuis si longtemps de recevoir des troupes du roi dans ses places; il s'y était refusé jusqu'alors, en attendant le moment où les alliés, par leur entrée dans le pays de Juliers, voisin de ses états, lui donneraient des motifs de justifier cette démarche de sa part. Ce fut dans cette confiance qu'il proposa, le 18, à M. Desalleurs, ministre du roi, les conditions auxquelles il consentait à recevoir les troupes du roi dans ses places.

M. de Bergeyck, de son côté, adressa à la cour un mémoire tendant à faire accepter les conditions de l'électeur de Cologne.

Il n'y avait plus à hésiter de la part de ce prince. Le 20 il eut des avis certains que les troupes de Hollande passaient le Rhin et entraient dans le pays de Juliers, pour s'emparer des places qui lui appartenaient, et même de la ville de Liége. Alors il se crut suffisamment autorisé à pourvoir à leur sûreté, et demanda sur-le-champ à M. le comte de Coigny, commandant dans le pays de Gueldre, de faire entrer les troupes du roi dans les villes de Rhinberg, Kayserswert, Nuys et Zons, et à M. le marquis de Montrevel, commandant au camp d'Ar-

genteau, de faire occuper, sans perdre de temps, la citadelle et la ville de Liége; mais il exigea que toutes ces troupes portassent le nom d'auxiliaires du cercle de Bourgogne : cette condition parut fort indifférente.

Dès le 21 au matin, M. le comte de Coigny se mit en marche, et fit entrer deux régiments d'infanterie et un de cavalerie dans Nuys, un pareil nombre de troupes dans Kayserswert, quelques autres régiments dans Rhinberg, et deux bataillons dans Zons. Aussitôt après, on fit publier que ces troupes ne devaient point être regardées comme troupes françaises, mais comme auxiliaires du cercle de Bourgogne. Celles de l'électeur, qui étaient dans ces places, furent envoyées à Bonn avec quelques régiments français, sous la même dénomination.

Le même jour, 22, M. le marquis de Montrevel se présenta devant Liége avec dix bataillons et sept escadrons, et prévint les Hollandais qui marchaient pour s'en emparer. Il fut introduit dans la citadelle par le comte de Berlo, qui en était gouverneur. Ces troupes furent suivies, le lendemain, de quelques autres, et toutes descendirent ensuite dans la ville, où le comte de Berlo fut proclamé leur généralissime. On leur donna, comme à celles qui étaient entrées dans l'électorat de Cologne, le nom de troupes auxiliaires du cercle de Bourgogne. Dans l'ordre que l'électeur avait envoyé pour qu'elles fussent reçues, il expliquait les raisons qui l'y avaient déterminé. Elles portaient, en substance, que les Hollandais, dans le dessein de s'emparer de la ville de Liége, avaient résolu de mettre dix bataillons dans le bourg d'Herstall, afin de faciliter cette entreprise, pour laquelle ils avaient des intelligences dans la ville; que, pour prévenir le mal, il avait trouvé bon d'avoir recours au cercle de Bourgogne; qu'il ordonnait en conséquence de recevoir ces troupes, de les introduire dans la

ville et de leur faire prêter serment de fidélité en son nom.

Aussitôt que le roi fut instruit de la résolution de l'électeur de Cologne et de l'entrée des troupes dans ses places, sa majesté écrivit à M. le maréchal de Boufflers la lettre suivante, qui contient des détails intéressants à ce sujet, et sur la conduite que ce général avait à tenir :

Lettre du roi à M. le maréchal de Boufflers. Versailles, 26 novembre 1701[1].

Mon cousin, j'ai reçu les deux lettres que vous m'avez écrites du 24, par le courrier Dumesnil, avec celle du marquis de Montrevel qui y était jointe, par laquelle j'apprends qu'il s'est rendu maître de la citadelle de la ville de Liége, le 22, et qu'il y est entré avec mes troupes sous le nom de troupes du cercle de Bourgogne ; que, s'il n'avait pris sa résolution promptement, les Hollandais, qui avaient commandé seize bataillons pour y marcher, par l'intelligence qui est entre le sieur Mean et eux, y seraient entrés le même jour. Vous aurez vu, par la dernière lettre que je vous ai écrite et par les ordres que je vous donnais, que je connaissais l'importance dont il était de s'assurer de cette place.

Par votre seconde lettre, dont vous avez chargé le sieur Duglas, j'ai appris que mes troupes, qui avaient marché sous les ordres du comte de Coigny, sont entrées dans Rhinberg, Kayserswert et autres places de l'électeur de Cologne, qui sont sur le Rhin. Les seuls inconvénients que j'ai toujours appréhendés, auxquels il n'est pas possible de remédier, c'est le grand nombre de troupes qu'il est nécessaire de tenir dans lesdites places, qui affaibliront considérablement mes armées de campagne, et la dépense ruineuse qu'il faudra faire pour les mettre en état et les munir de toutes sortes de provisions de guerre et de bouche. Comme il n'y a pas de remède à cela, et qu'il n'est pas moins important de les conserver qu'il était de les ôter aux ennemis, vous donnerez tous les ordres nécessaires pour que rien

[1] Cette pièce, signée par le roi et corrigée, se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, page 117.

ne manque, et vous y mettrez assez de troupes pour qu'elles y soient en sûreté pendant l'hiver. La ville de Liége est peuplée d'une multitude de gens qui seraient à craindre, si la garnison n'était pas assez forte pour les contenir. Vous y établirez le sieur de Ximenès, avec douze bataillons, dont dix pour la ville et la chartreuse, et deux pour la citadelle.

Vous choisirez un des officiers majors qui sont sous vos ordres et qui ne sont point remplacés, pour le mettre dans la citadelle, sous le gouverneur. Vous laisserez le commandement du camp d'Argenteau au comte de Lanion, sous les ordres du sieur de Ximenès. J'approuve aussi que le marquis de Montrevel demeure auprès de l'électeur de Cologne pour commander mes troupes, en lui prêtant serment de fidélité.

J'écris au sieur Desalleurs pour le proposer audit électeur; au cas que cela lui convienne, vous choisirez un maréchal de camp, ou un bon brigadier pour exécuter vos ordres.

Ne faites avancer, des troupes qui sont dans la Flandre française, que celles dont vous aurez besoin, et n'en retenez aucune de celles de l'armée d'Allemagne qui étaient commandées par le comte de Tallard; je veux bien vous confier que j'en ai destiné une partie pour passer en Italie. Elles n'ont pas trop de temps pour se rétablir et pour s'y rendre avant la campagne, qui commence de bonne heure en ce pays. Vous savez la difficulté qu'il y a de faire subsister de la cavalerie du côté de Gueldre, et en même temps la nécessité de tenir un gros corps de troupes à portée de le soutenir, à cause de celles que les Hollandais ont dans Maëstricht, dans les pays de Juliers et aux environ de Grave et de Nimègue. Vous n'oublierez rien de ce que vous croirez possible pour empêcher les ennemis de prendre aucun avantage; et vous assurerez le camp d'Argenteau et tous les petits postes que vous avez dessein d'occuper, de manière que les ennemis n'en puissent insulter aucun. On ne saurait trop louer la bonne conduite que le marquis de Montrevel a tenue pour l'exécution des ordres de l'électeur de Cologne.

Je vois comme vous l'utilité dont le pont de bateaux qui a été préparé à Metz pourra être, si vous pouvez le faire descendre jusqu'à Rhinberg: quand même il ne passerait pas Bonn, vous donnerez les ordres nécessaires pour qu'il y soit conduit. Et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

Écrit à Versailles, le 26 novembre 1701.

Signé Louis.

M. le maréchal de Boufflers, instruit des intentions du roi, employa les derniers jours du mois à faire des dispositions pour munir les places de l'électorat de Cologne, et mettre tout le pays et celui de Liége à l'abri des entreprises des ennemis. Il donna ses ordres pour faire transporter des munitions de guerre et de bouche du pays de Gueldre à Rhinberg et à Kayserswert, de Namur et de Luxembourg à Bonn et à Nuys; il ordonna en même temps de faire descendre vers Bonn, par le Rhin et la Moselle, des blés, des farines et des fourrages, avec un pont de bateaux qui était à Metz. Il envoya dans les places de l'électorat un commissaire ordonnateur, quatre commissaires des guerres, quatre commissaires d'artillerie et quatre ingénieurs; il destina M. le marquis de Montrevel pour commander, dans le même pays, les troupes du roi et celles de l'électeur de Cologne, en lui prêtant le serment de fidélité, et MM. les marquis de Blainville et de Grammont pour commander dans le haut et le bas électorat, sous les ordres de M. le marquis de Montrevel.

M. le marquis de Ximenès fut nommé pour commander les troupes du roi à Liége, et il leur fit occuper le reste des villes de ce pays, comme Huy, Maesseyck, Viset, Saint-Tron, Tongres, Stockem et Grevenbrock, conformément aux inten-

tions de l'électeur de Cologne; et comme le camp d'Argenteau devenait inutile par l'occupation de toutes ces places, il le fit lever et fit raser les retranchements qu'on y avait faits.

Dans le courant de ce mois il continua à faire filer les troupes dans les quartiers qu'elles devaient occuper en Flandre. Il fit aussi partir du pays de Luxembourg les troupes de l'armée d'Allemagne, aux ordres de M. le comte de Tallard. Il n'en restait plus que cinq bataillons, qui eurent ordre de se rendre à Thionville, à Toul et à Phalzbourg; cinq bataillons et vingt escadrons, tant de l'armée de Flandre que de celle d'Allemagne, partirent aussi pour la Franche-Comté; elles devaient faire partie des troupes que le roi se proposait de faire marcher en Italie.

Pendant qu'on était occupé de ces arrangements, les ennemis continuaient à faire des mouvements qui ne cessèrent que lorsqu'ils furent informés que les troupes du roi étaient entrées dans Liége et dans les places du pays de Cologne. Cet événement fit beaucoup de bruit, et attira les menaces de l'empereur et de ses alliés contre l'électeur de Cologne. Le chapitre de Liége en murmura le premier, communiqua son ressentiment au peuple, et envoya des exprès au roi d'Angleterre et aux États-Généraux, pour leur demander du secours. Il parut plusieurs satires contre son altesse éminentissime, qui résolut d'en faire arrêter les auteurs, et surtout le baron de Mean, grand doyen, qui entretenait depuis longtemps des intrigues et des liaisons avec les Hollandais, au préjudice de ses intérêts, de son service et de l'avantage de son pays. On envoya en conséquence des ordres au comte de Berlo, qui devait être secondé par M. le marquis de Montrevel.

Monsieur le maréchal de Boufflers, l'électeur de Cologne étant Lettre du roi

à M. le maréchal de Boufflers. Versailles, 28 novembre 1701[1].

très-mal satisfait de la conduite qu'a tenue son chapitre de Liége, et des intrigues et liaisons que le sieur Mean, qui en est le doyen, entretient depuis longtemps avec les Hollandais, au préjudice de ses intérêts, de son service et de l'avantage de son pays, je vous adresse une lettre que j'écris au sieur de Ximenès, pour le faire arrêter et le faire conduire à Namur avec une escorte assez forte pour qu'il ne puisse pas être enlevé en chemin. Vous demanderez un ordre au marquis de Bedmar, pour celui qui commande dans le château dudit Namur, et qu'il le tienne sous bonne et sauve garde. Cet exemple fera rentrer les autres dans leur devoir et rendra le peuple de Liége plus soumis. Ne perdez point de temps pour l'exécution de cet ordre, qui demande de la diligence et du secret. Et la présente, etc.

Le 1er décembre le comte de Berlo fit sortir de Liége deux bataillons, sous prétexte d'aller à Verviers; mais le même jour ils furent remplacés par quatre autres bataillons et deux régiments de cavalerie. Toute la garnison parut sous les armes et on plaça quelques pièces de canon dans les rues; le soir, M. le marquis de Montrevel et le comte de Berlo se mirent à la tête des troupes, et commandèrent un détachement de grenadiers pour aller enlever le baron de Mean dans sa maison. On l'emmena dans la citadelle avec quelques autres chanoines. Le grand doyen fut conduit de là au château de Namur, sous l'escorte de cinquante cavaliers. On arrêta son secrétaire; on s'empara de tous ses papiers, ainsi que des effets des autres chanoines, qui s'étaient évadés. On fit travailler aussitôt à établir, dans le marché, des corps de garde et des écuries, et à réparer les fortifications de la ville.

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, page 119.

Cette expédition augmenta les rumeurs; mais il fallait de la vigueur pour imposer aux ennemis, et surtout aux Hollandais, qui avaient déjà pris le parti de commencer les hostilités sur les redoutes de Selzatte et de Buschantz, que l'on construisait près du Sas de Gand. M. le maréchal de Boufflers en avait prévenu le roi, en lui rendant compte de tous les événements dont on vient de parler; sa majesté approuva toutes ces dispositions, et lui donna pour l'avenir les instructions contenues dans les deux lettres de sa majesté qu'on va rapporter ici :

Lettre du roi à M. le maréchal de Boufflers. Marly, 1er décembre 1701[1].

Mon cousin, la lettre que vous m'avez écrite le 27 du mois passé m'a été rendue: j'approuve le parti que vous prenez de lever le camp d'Argenteau, qui devient inutile par l'entrée des troupes dans Liége, et que vous en fassiez si bien détruire tous les ouvrages, que personne ne puisse plus s'en servir. Il est bien à propos qu'outre la grosse garnison que vous mettez dans Liége, vous placiez le reste des troupes de ce camp dans des lieux où elles soient à couvert, à leur aise et en sûreté.

Observez, en faisant remplacer les munitions de guerre que vous tirerez du pays de Gueldre, pour envoyer à Rhinberg et à Kaysers-wert, de ne pas absolument dégarnir les magasins des places de mes frontières, et de m'envoyer des états exacts de ce que vous en tirerez, afin que j'ordonne qu'on y en remette d'autres.

A l'égard de Bonn, il est vrai que cette place deviendrait plus difficile à munir, la navigation de la Moselle et du Rhin étant interdite par l'électeur de Trèves. Je vous ai déjà fait mander de m'envoyer des états de ce que vous jugerez qu'on y devra envoyer. Il faudra essayer le passage par de petites quantités à la fois; il sera bon même qu'on descende le pont de bateaux de Metz ou de Thion-

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, page 120.

ville. Vous écrirez à celui qui sera chargé de sa conduite, de faire passer les bateaux à quelque distance les uns des autres pour cacher, autant qu'on le pourra, le dessein qu'on a.

J'ai vu avec plaisir que le comte de Gassé ait fait occuper par des troupes la petite ville d'Hasselt sur le Demer, et l'espérance que vous avez d'apprendre bientôt qu'il en sera aussi entré dans Maesseyck, Huy, Saint-Tron et Tongres, et dans la ville et le château de Stockem, en exécution des ordres que l'électeur de Cologne a envoyés aux commandants de les recevoir.

Si les gouverneurs hollandais du Sas de Gand et des Philippines commencent des actes d'hostilité sur les redoutes de Selzatte et de Buschantz, auxquelles on travaille, il faudra les laisser faire, et espérer qu'on y pourra user de représailles par des choses plus éclatantes et plus utiles.

Mandez-moi quel serait votre avis sur la pensée que j'aurais, en cas de rupture, de faire le siége de Juliers, les facilités qu'on pourrait trouver à cette entreprise, et si elle se pourrait faire en tous temps.

Je vois que pour vous mettre en état de tomber promptement sur les Hollandais, s'ils se déclarent, vous avez envoyé des ordres pour faire avancer de mes troupes. Comme elles ne peuvent pas faire de grandes entreprises, la saison étant aussi avancée qu'elle l'est, il est bien à propos, et même de nécessité absolue, pour la conservation de mes places frontières de Flandre et du Hainaut, et pour le maintien de mes troupes en bon état, que vous y en laissiez pendant l'hiver le plus qu'il se pourra, et que vous n'en tiriez que celles qui vous seront nécessaires. Et la présente n'étant pour autre fin, etc.

Lettre du roi à M. le maréchal de Boufflers. Versailles, 3 décembre 1701[1].

Mon cousin, j'ai reçu votre lettre du 29 du mois passé, et les deux états qui y étaient joints des troupes de l'armée d'Allemagne

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, page 122.

qui avaient été arrêtées dans le pays de Luxembourg et que vous avez fait mettre en marche pour leur quartier d'hiver, et de celles de ladite armée qui seront sur la Meuse ou sur la Moselle. Vous pouvez, à l'avenir, vous servir de celles qui sont sur la Meuse et leur envoyer les ordres que vous jugerez à propos pour mon service; mais je ne désire pas que vous en tiriez aucune de celles qui sont dans les Évêchés ou sur la Moselle, que sur des ordres exprès que je ferai expédier après que, m'ayant informé du besoin que vous en aurez, je verrai s'il conviendra de vous les donner.

J'approuve le choix que vous avez fait du marquis de Grammont, maréchal de camp, et du sieur de Labadie, brigadier, pour aller commander au bas électorat de Cologne, et des marquis de Blainville et chevalier d'Asfeldt, pour le haut électorat, et les dispositions que vous leur avez données, pour être tous aux ordres du marquis de Montrevel, qui doit sans difficulté, puisqu'il a prêté serment de fidélité à l'électeur de Cologne et qu'il commande ses troupes comme les miennes, vous être entièrement subordonné comme s'il n'avait point prêté ledit serment de fidélité. J'ai même écrit à M. Desalleurs, pour qu'il parle en ce sens audit électeur, et je ne doute pas qu'il n'y consente. Vous avez vu par mes précédentes que j'ai approuvé, par les raisons que vous m'avez mandées, que vous ayez retiré les troupes du camp d'Argenteau, et que vous en ayiez fait démolir les ouvrages, aussi bien que la destination que vous faites du sieur de Ximenès pour commander à Liége, après le départ du marquis de Montrevel, et que vous envoyiez à sa place, à Saint-Tron, le sieur de Gassion, pour y commander, et dans la partie du pays de Liége qui est en deçà de la Meuse.

Vous pouvez laisser dans Liége jusqu'à quatorze bataillons et autant d'escadrons, pour être plus en état de resserrer la garnison de Maëstricht, qui est nombreuse. Je serai bien aise que les troupes qui seront dans les villes et les plats pays de Liége et de Cologne jouissent de ce qui est convenu par le traité que j'ai fait avec l'électeur, tant pour le logement, que le chauffage et la chandelle, que les

habitants doivent leur fournir. Tenez la main à le leur procurer, et que cela se passe sans violence.

Vous avez bien fait en écrivant au sieur de Saint-Contest pour faire descendre à Bonn, par la Moselle et le Rhin, le pont de bateaux de Metz, de lui faire observer d'ordonner à celui qui en aura la conduite de ne faire passer que quelques bateaux à la fois à Coblentz, afin de ne point donner de soupçon à l'électeur de Trèves, ni de raison de s'opposer à son passage.

J'apprends avec plaisir que le comte de Coigny ait établi des troupes dans Maesseyck. Il faut espérer que les difficultés que le commandant du château de Stocken a faites d'en recevoir, sans un ordre par écrit, de l'électeur son maître, n'auront pas duré longtemps, puisque je vois à la fin de votre lettre que ledit ordre vous est venu, aussi bien que celui du chevalier de Hay. Et la présente n'étant, etc.

Le roi, comme on vient de le voir, ordonnait à M. le maréchal de Boufflers, par sa lettre du 1er de ce mois, de lui dire sa pensée sur l'entreprise du siége de Juliers, dans le cas de rupture. Ce général manda à sa majesté qu'on pouvait faire ce siége dès le mois de mars, et il envoya le plan de cette place, par lequel on voyait que, de quelque côté qu'on l'attaquât, il n'y avait qu'un très-petit front sans aucun revers; d'ailleurs tous les abords en étaient faciles.

Les Hollandais recommençaient à faire avancer de nouvelles troupes sur le Rhin et la Meuse, et vers leurs autres frontières. M. le marquis de Ximenès, arrivé à Liége dès le 2, veillait avec beaucoup d'exactitude à la conservation de cette place avec les quatorze bataillons et les quatorze escadrons qu'il y commandait, et à contenir les habitants, fort mal intentionnés. Chacun, dans les différents postes du pays de Liége, n'était pas moins attentif à se mettre à couvert des courses de la gar-

nison de Maëstricht, qui était fort nombreuse, et qui fut encore augmentée de plusieurs bataillons hollandais.

M. le marquis de Montrevel prenait aussi toutes les précautions possibles pour la sûreté de Bonn. On faisait de même à Rhinberg, Kayserswert et Nuys, lorsque les magistrats de Cologne introduisirent, le 9, dans cette place, quatre bataillons hollandais qui s'étaient portés à Mulheim et aux environs, en qualité de troupes auxiliaires de l'empereur et du cercle de Westphalie, comme les troupes du roi avaient pris, dans les pays de Cologne et de Liège, le nom de troupes auxiliaires du cercle de Bourgogne.

Ces démarches faisaient assez voir quelles étaient les vues des alliés, et qu'on devait se préparer à tous les événements. Il y avait sur la frontière des Pays-Bas cent quinze bataillons et cent cinquante-deux escadrons y compris vingt-cinq bataillons et quarante escadrons de troupes espagnoles. M. le maréchal de Boufflers jugeait qu'il fallait quatre-vingt-quatre bataillons et cinquante-cinq escadrons, tant pour la garde des places que pour celle des lignes depuis la mer jusqu'à la Meuse et au Rhin, et qu'en cas de rupture on pourrait faire entrer en campagne le reste des troupes, montant à trente et un bataillons et quatre-vingt-dix-sept escadrons. Pour mettre la cour à portée de se décider sur ces articles, il envoya l'état général de ces troupes et celui de la répartition qu'il en avait faite.

C'est ici l'époque où enfin les alliés commencèrent les hostilités qu'ils méditaient depuis longtemps. On apprit, le 16, que le gouverneur du Sas de Gand faisait tirer du canon sur la redoute de Selzatte. M. le maréchal de Boufflers ne tarda pas à recevoir les ordres du roi pour user de représailles sur le fort Saint-Antoine; mais sa majesté porta encore la clémence au point de défendre d'y jeter des bombes.

La canonnade de Selzatte ne dura pas longtemps; elle cessa aussitôt qu'on eut discontinué d'y travailler, et le résident des États-Généraux à Bruxelles demanda une conférence pour assoupir cette affaire. Le roi ordonna de même de suspendre la canonnade, mais de continuer à tenir les batteries en état de tirer, dans le cas où celles des Hollandais recommenceraient leur feu.

Outre la canonnade de la redoute de Selzatte, les Hollandais avaient agi en plusieurs autres points contre le dernier traité de paix : ils avaient fermé plusieurs fois les écluses de Lillo et inondé les polders des sujets du roi d'Espagne, sur la gauche de l'Escaut; ils avaient bâti une espèce de fortin sur le terrain du vieux Lillo, appartenant au même prince; ils faisaient des coupures de terre et de fascines garnies de palissades sur les digues qui étaient de sa domination, et ils travaillaient de même du côté de la Flandre espagnole, et continuaient des travaux au fort Saint-Pierre, près de Maëstricht, sur les terres de Liége.

M. le maréchal de Boufflers voyait avec impatience les menaces et les voies de fait des États-Généraux; mais il pensait qu'il valait mieux dissimuler pendant quelque temps pour avoir celui de se préparer à en tirer vengeance avec plus d'apparence de succès. Il jugeait aussi qu'il fallait attendre la résolution du parlement d'Angleterre sur la guerre ou la paix, et se donner le temps de réparer les villes de Rhinberg, de Kayserswert et de Bonn, et de les munir de ce qui était nécessaire pour leur défense.

Ces considérations engagèrent M. le maréchal de Boufflers à demander au roi si c'était sa volonté que l'on acceptât les conférences proposées, pour terminer l'affaire de la redoute de Selzatte, ou si l'on continuerait les préparatifs pour les représailles contre le fort Saint-Antoine. Sa majesté, remplie des

mêmes sentiments pacifiques qu'elle avait toujours fait paraître, lui marqua qu'elle était déterminée à différer pour quelque temps de témoigner son ressentiment aux Hollandais sur la conduite qu'ils avaient tenue jusqu'alors, et qu'elle pensait, ainsi que lui, qu'avant d'user de représailles il était nécessaire que les places de l'électeur de Cologne fussent en état de défense.

Le roi suspendit de même les effets de son ressentiment contre l'électeur Palatin, qui venait de faire arrêter à Dusseldorf quarante-quatre bateaux qu'on avait tirés de Metz pour faire un pont volant à Kayserswert. Ils étaient chargés de grains et d'autres munitions pour les places de l'électeur de Cologne, et étaient munis de passe-ports de ce prince. Il les réclama, se plaignant amèrement d'un pareil procédé, contraire à tous les traités et à tous les usages; mais l'électeur Palatin refusa de les rendre, et fit transporter dans ses magasins les effets dont ils étaient chargés.

Le roi étant donc décidé à n'en venir à des voies de fait qu'à la dernière extrémité et lorsqu'il pourrait entreprendre avec succès de faire ressentir à ses ennemis les effets de sa vengeance, on ne s'occupa que des moyens d'assurer les places des Pays-Bas espagnols, celles de l'électorat de Cologne, ainsi que la ville et la citadelle de Liége, et de se mettre en état d'agir offensivement en cas de rupture, à laquelle on ne pouvait douter qu'on ne fût forcé par les alliés.

Effectivement jamais la tranquillité de l'Europe n'avait été aussi chancelante qu'elle le fut au commencement de l'année 1702. On ne jouissait partout que d'un fantôme de paix; et l'on s'apercevait bien, de quelque côté qu'on envisageât les choses, qu'on était à la veille d'une guerre qui ne pouvait qu'être de longue durée, à moins que, par quelque événement imprévu,

les maisons de Bourbon et d'Autriche n'en vinssent à un accommodement qui pût les mettre d'accord sur la succession d'Espagne, arrêter les intrigues des puissances maritimes et rassurer le reste de l'Europe qui était dans la crainte et l'agitation. Mais il n'y avait nulle apparence de conciliation.

L'Italie avait déjà ressenti les premières atteintes de la guerre. A la manière dont les alliés se préparaient à la faire du côté des Pays-Bas, il était impossible de s'en garantir dans cette partie. Il n'y avait aucune déclaration de guerre entre l'empereur, la France et leurs alliés; cependant les armées étaient en présence depuis longtemps et les hostilités différaient peu de celles d'une guerre ouverte.

On a vu que, pendant l'année 1701, la France avait pris toutes les mesures possibles pour prévenir les desseins de l'empereur et pour empêcher de former une nouvelle ligue, dans le temps que la paix de Riswick avait désarmé et désuni les alliés de sa majesté impériale. Le roi, en conséquence d'un plein pouvoir de la régence d'Espagne, avait fait occuper les places des Pays-Bas espagnols, celles du Milanais, du Mantouan et du royaume de Naples; à la réquisition de l'électeur de Cologne, les troupes françaises, afin de prévenir les Hollandais et l'électeur Palatin, étaient entrées dans les places de cet électeur et dans celles du pays de Liége; enfin, sa majesté avait mis dans ses intérêts et dans ceux du roi d'Espagne son petit-fils, les électeurs de Bavière et de Cologne, les ducs de Wolfenbüttel et de Saxe-Gotha, le roi de Portugal et le duc de Savoie.

Toutes ces précautions étaient nécessaires; mais elles avaient servi de prétexte à l'empereur pour commencer la guerre en Italie, et au roi Guillaume pour la fomenter du côté des Pays-Bas. Ce prince, habile et grand politique, avait saisi avec em-

pressement cette occasion de reprendre les armes. Il avait senti, dans le peu de temps que le paix avait duré, qu'il n'était plus aussi absolu qu'il l'avait été pendant la guerre. Il avait éprouvé plusieurs mortifications de la part du parlement d'Angleterre, qui l'avait forcé de renvoyer hors de son royaume toutes les troupes étrangères qu'il y avait fait venir. On l'avait contraint de faire une réforme considérable dans celles de la nation, et le parlement avait témoigné être fort en garde contre lui. A ces motifs se joignait une animosité personnelle que ce prince conservait contre la France, protectrice de la maison de Stuart.

Il ne faut pas s'étonner de tous les ressorts qu'il fit jouer pour faire déclarer tant de princes contre la France et l'Espagne, après avoir cherché à leur persuader que si ces deux royaumes étaient gouvernés par des princes de la même maison, ce serait le moyen de conduire le roi très-chrétien à la monarchie universelle, et qu'il était de leur intérêt de rompre cette union, qui ne pouvait qu'être fatale à leur repos. Il les avait déterminés à conclure une nouvelle alliance avec l'empereur, et à accéder au traité qui avait été conclu, le 7 septembre 1701, entre l'empereur, l'Angleterre et la Hollande. Il se chargea ensuite de toutes les dispositions qu'il y avait à faire tant par terre que par mer. Chacun s'empressa de concourir à leur succès; et toutes les puissances liguées ne cherchèrent dès ce moment qu'un prétexte pour frapper les premiers coups, soit dans les Pays-Bas espagnols, soit dans l'électorat de Cologne.

La France, préparée à tous les événements, n'avait d'autre dessein, en cas de rupture ouverte, que de repousser la force par la force; et loin de donner lieu à des hostilités, comme les alliés le désiraient, elle continua à dissimuler, malgré celles qu'ils avaient commises eux-mêmes sur la redoute de Selzatte,

sur nos bateaux arrêtés à Dusseldorf et sur d'autres insultés le long de Rhin. On jugea à Versailles devoir s'en tenir aux précautions que l'on prenait pour la sûreté de la frontière.

Dans les premiers jours de janvier 1702, la cour fit établir des corps de garde dans les Dunes, depuis Dunkerque jusqu'au fort Isabelle, près l'île de Cadsand, pour que l'on pût être averti de ce qui se passerait sur la mer de ce côté-là, de la part des Anglais et des Hollandais.

M. le maréchal de Boufflers, chargé de faire travailler à cet établissement, donna ses ordres pour remplir les intentions de la cour à cet égard, pour perfectionner les lignes depuis le fort Isabelle jusqu'à la Meuse, et pour achever de munir et de réparer les fortifications des places de tous les Pays-Bas espagnols et de l'électorat de Cologne. On prit en même temps des mesures pour la sûreté du pays de Liége. Les états s'assemblèrent dans cette dernière ville le 3 du mois : ils furent requis de lever cinq mille hommes pour la garde de leur territoire et de faire des fonds pour rétablir les fortifications de leur capitale; mais ils ne déterminèrent rien, et l'on eut recours à d'autres moyens.

Les nouvelles qu'on eut au commencement du mois, concernant les mouvements des troupes hollandaises, palatines et brandebourgeoises, sur la frontière du pays de Cologne, firent craindre pour la personne de l'électeur, qui était à Bonn. Le roi lui fit proposer de se retirer à Liége pour exciter les états à agir avec plus de vigueur; mais il ne crut pas devoir quitter son électorat. Il craignait qu'aussitôt qu'il en serait parti, on ne procédât contre lui, en vertu des ordonnances de l'empereur, qui l'avait déjà décrété; qu'on n'ordonnât à tous ses états et sujets de ne plus le reconnaître; et qu'on ne déclarât administrateur de tout le pays l'évêque de Raab, qui donnait le ton au chapitre et aux cabales. Ce prince se borna donc à deman-

der de nouveaux secours à sa majesté, et il se détermina à donner le commandement de ses troupes à M. le marquis de Montrevel, qui était à la tête des Français dans cet électorat.

M. le maréchal de Boufflers, persuadé de la nécessité de secourir l'électeur, exposa au roi que l'étendue immense de pays qu'il avait à garder ne lui permettant pas d'employer dans le haut électorat de Cologne plus de trois régiments d'infanterie, deux régiments de dragons et deux de cavalerie des troupes d'Espagne, il était nécessaire, si sa majesté jugeait à propos d'y faire marcher un plus grand nombre de troupes, de les tirer de celles qui étaient sur la Meuse. Il envoya en même temps au roi le plan d'un camp près de Bonn, entre Brühl et le Rhin, que l'électeur proposait de faire occuper par un corps de cinq ou six mille hommes, et où il pensait qu'un pareil corps de troupes, en protégeant Bonn, serait entièrement en sûreté.

Le roi non-seulement approuva ce projet, mais sa majesté se détermina à permettre à M. le maréchal de se servir, dans le cas où il en aurait absolument besoin, de vingt escadrons de troupes qu'elle destinait pour son armée d'Allemagne, à la condition qu'il les renverrait dans leurs quartiers au plus tard à la fin du mois de mars, afin qu'elles eussent le temps de se réparer avant d'entrer en campagne. On trouvera au rang des pièces l'état des troupes que le roi destina à former l'armée de Flandre pendant l'année 1702, et à garder les places de France et d'Espagne, des pays de Gueldre, de Cologne et de Liége, et les postes des frontières depuis la Meuse jusqu'au Rhin, sous les ordres de M. le maréchal de Boufflers.

Jamais on n'avait vu d'armée aussi considérable, puisque ces troupes, non compris les vingt escadrons destinés pour l'armée d'Allemagne, se montaient à cent soixante-dix-sept bataillons et cent cinquante-quatre escadrons; mais ce grand

nombre de troupes était nécessaire pour mettre tant de pays en sûreté et pour pouvoir former une armée capable d'imposer aux alliés, qui redoublaient leurs intrigues et leurs efforts pour augmenter leurs forces. L'ambition démesurée du roi d'Angleterre donnait lieu de croire qu'il entraînerait son parlement: il l'avait rassemblé le 10 du mois. C'était pour le déterminer avec plus de facilité qu'il avait fait canonner la redoute de Selzatte et arrêter nos bateaux, comptant que nous userions de représailles; ce moyen ne lui ayant pas réussi, il faisait avancer beaucoup de troupes dans le voisinage des places de l'électeur de Cologne, pour faire une entreprise d'éclat et assez considérable pour engager la France à s'y opposer de vive force; mais il sut que le roi avait prévenu ses desseins en ordonnant à M. le maréchal de Boufflers d'éviter de donner lieu à des hostilités, et de prendre seulement des mesures pour n'être point surpris. La sagesse de ces dispositions de la part de sa majesté n'arrêta point le roi d'Angleterre: il les rendit suspectes à son parlement par ses déclamations et par ses intrigues secrètes.

La harangue remplie d'animosité qu'il fit vers la fin du mois entraîna les deux chambres dans son parti; le prince de Galles fut déclaré coupable de haute trahison et ses fauteurs ennemis de l'état. Le parlement s'engagea à fournir quarante mille hommes pour l'armée de terre et autant pour la flotte, qui, suivant les traités conclus avec l'empereur, le roi d'Angleterre et les États-Généraux, devait être composée de cent vingt vaisseaux de guerre.

On fut en même temps informé que, par les mêmes traités, sa majesté impériale devait mettre en campagne quatre-vingt-dix mille hommes, et les États-Généraux cent deux mille, y compris dix mille Hessois qu'ils venaient de prendre encore à

leur solde. Ainsi, les forces des alliés devaient se monter à deux cent trente-deux mille hommes, sans y comprendre les garnisons, les troupes de mer, ni celles du roi de Prusse, de l'électeur Palatin et du cercle de Westphalie, qui continuaient leurs mouvements vers les états de l'électeur de Cologne.

Les secours que ce prince avait demandés arrivèrent au commencement de février dans son pays, où il se trouva pour lors vingt-trois bataillons et vingt-quatre escadrons. La rareté des fourrages ne permit pas d'y envoyer un plus grand nombre de troupes, comme il le désirait, et l'on se contenta de faire avancer vers la Meuse six nouveaux bataillons pour être à portée de joindre les premiers, si les circonstances l'exigeaient.

L'électeur, menacé d'une invasion dans ses états, eut un nouveau sujet de peine qui le toucha vivement : il reçut plusieurs mandements de l'empereur, qui le citaient à Vienne pour rendre compte de sa conduite devant le conseil aulique, sous peine d'être banni et privé de ses dignités, de ses honneurs, fiefs et biens, et tous ses sujets dispensés du serment de fidélité, si, dans le terme de deux mois, il n'avait pas fait remettre en liberté le grand doyen de la cathédrale de Liége, renvoyé les troupes étrangères qu'il avait introduites dans ses états, sous le faux nom du cercle de Bourgogne, et renoncé à l'alliance de la France et du duc d'Anjou, usurpateur de la couronne d'Espagne : c'étaient les propres termes des rescrits impériaux.

Il n'y avait point d'exemple d'un procédé aussi violent envers un des principaux membres de l'empire. Sa majesté impériale abusait de son pouvoir en contrevenant si manifestement à ses capitulations et à la paix de Münster; mais l'empire était dans l'esclavage et ne réclama point ses droits en faveur de l'électeur de Cologne. Son altesse éminentissime témoigna

la plus grande fermeté; elle écrivit au roi, à l'électeur de Bavière son frère, et à l'électeur de Mayence comme chancelier de l'empire et directeur du cercle électoral, pour demander leur assistance. Elle fit connaître à ce dernier, par un mémoire particulier, les raisons qui pouvaient justifier sa conduite.

Mais les esprits s'aigrissaient chaque jour de plus en plus. La guerre, qui était déjà vivement allumée en Westphalie, menaçait plus que jamais les Pays-Bas; il n'y avait plus de temps à perdre pour mettre les armées en état d'agir. M. le duc de Vendôme venait d'être envoyé en Italie pour y remplacer M. le maréchal de Villeroy, fait prisonnier à Crémone. Le roi jugea qu'il fallait mettre à la tête de son armée de Flandre un général dont le rang et la naissance fussent capables d'imposer aux alliés. Il jeta les yeux sur monseigneur le duc de Bourgogne son petit-fils; mais, avant de se déterminer, il communiqua ce projet à M. le maréchal de Boufflers, qui, en marquant à sa majesté tous les avantages qui en résulteraient et le zèle avec lequel il servirait sous les ordres de ce prince, fit des détails intéressants sur cette disposition et sur les moyens qu'il y aurait à prendre pour procurer une campagne glorieuse à monseigneur le duc de Bourgogne.

Lettre du roi à M. le maréchal de Boufflers. Marly, 10 février 1702[1].

Mon cousin, le duc de Bourgogne m'ayant demandé avec les dernières instances de commander une de mes armées cette année, il n'y en a point qui lui convienne mieux que celle de Flandre. Je n'ai encore rien déterminé, et je suis bien aise, avant d'y donner mon consentement, de savoir votre avis. Je prévois une partie des inconvénients, par la séparation de mes troupes et les différents mouvements qu'elles seront obligées de faire. Quoiqu'il y en ait encore plusieurs

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, page 270.

autres, je ne crois pas pouvoir me dispenser de lui donner cette satisfaction. Mandez-moi au plus tôt tout ce que vous pensez sur cela. Je ferai partir le 20 mars quatre bataillons de mes gardes françaises et trois des suisses, pour se rendre en Flandre. Pour ma maison, il sera temps au 15 avril. Cette augmentation ne servirait qu'à vous embarrasser pour les fourrages, si je vous l'envoyais avant ce temps-là.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi. Bruxelles, 15 février 1702[1].

J'ai reçu avant-hier, sire, par le retour d'un courrier que j'avais dépêché à votre majesté, la lettre dont il lui a plu de m'honorer, en date du 10 de ce mois, par laquelle votre majesté me fait l'honneur de me marquer que monseigneur le duc de Bourgogne lui ayant demandé avec les dernières instances de commander une des armées de votre majesté, il n'y en a pas qui lui convienne mieux que celle de Flandre; et que, quoique votre majesté prévoie une partie des inconvénients, par la séparation des troupes de votre majesté et les différents mouvements qu'elles seront obligées de faire, outre plusieurs autres inconvénients, votre majesté ne croit pas pouvoir se dispenser de donner cette satisfaction à monseigneur le duc de Bourgogne, sur quoi néanmoins votre majesté me fait l'honneur de me demander mon sentiment.

On ne peut, sire, trop louer l'ardeur que monseigneur le duc de Bourgogne témoigne pour la gloire, et pour chercher dans le commandement de vos armées, les occasions et les moyens de suivre les traces de votre majesté, et de faire connaître qu'il est digne petit-fils du plus grand roi du monde.

Il est encore certain que, votre majesté acquiesçant à des désirs si nobles et si raisonnables, il n'y a que l'armée de Flandre dont le commandement puisse convenir à monseigneur le duc de Bourgogne. Je m'estimerai, en mon particulier, bien heureux et bien glorieux que votre majesté veuille bien m'y faire servir sous les ordres de monseigneur le duc de Bourgogne; personne n'apportera plus de zèle

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1560, lettre 103

ni plus d'application que moi pour tâcher de les bien exécuter : je crois que je n'ai besoin de rien dire sur cela à votre majesté.

Au surplus, à moins que votre majesté ne donne à monseigneur le duc de Bourgogne une armée au moins égale à celle des ennemis, elle voit mieux que personne les inconvénients qui peuvent se rencontrer dans une guerre défensive, très-difficile par la grande étendue de pays à garder, par le mauvais état de toutes les places à défendre, par la mauvaise qualité de plusieurs troupes nouvellement levées, par les manœuvres forcées et hasardées, et quelquefois désagréables, mais indispensables, auxquelles un général qui est sur la défensive est obligé, et par d'autres manœuvres plus hardies et quasi imprudentes qu'il faut tenter pour imposer à l'ennemi et l'empêcher d'entreprendre tout ce qu'il pourrait, si l'on se repliait toujours devant lui; toutes lesquelles manœuvres ne peuvent se faire sans se commettre et sans risquer, quelques mesures et précautions que l'on puisse prendre.

Au reste, la présence de monseigneur le duc de Bourgogne ne peut que redoubler l'ardeur et le désir de chacun à bien faire et à bien servir, et ne peut faire qu'un très-bon effet dans les troupes. Je ne doute pas que tous ceux qui seront auprès de lui n'inspirent ces sentiments à tous les officiers par leur exemple, par leurs discours et par l'esprit de guerre, de peine et de discipline qu'il faut porter dans les armées.

Votre majesté, se déterminant à faire servir monseigneur le duc de Bourgogne, peut, pour le mettre plus en état de commander ses armées en ce pays-ci avec gloire et succès, sans préjudicier en rien à ce qui pourrait être d'ailleurs du service de votre majesté, faire avancer seulement sur la Moselle et la Saare une partie des troupes destinées pour l'armée d'Allemagne.

Dans cette situation, elles tiendront tout le bas Rhin en respect, et, pouvant en peu de jours de marche se porter de là dans le haut électorat de Cologne et dans le pays de Juliers, elles seront quasi réputées jointes au gros de l'armée, et seront cependant toujours

à portée de remarcher promptement en Alsace au premier besoin.

Si malgré cette disposition les ennemis entreprennent quelque chose sur les places du bas Rhin, monseigneur le duc de Bourgogne, en se faisant joindre par lesdites troupes de la Moselle et de la Saare, sera en état de faire une action heureuse et glorieuse, soit en combattant les ennemis, soit en attaquant quelque place qui puisse dédommager de celle qu'ils attaqueront.

Jusqu'à présent l'empire ne s'est pas déclaré pour l'empereur; il y a même tout lieu d'espérer qu'il ne se déclarera pas entièrement, et qu'au contraire votre majesté en aura une bonne partie dans ses intérêts. Il est constant que, si l'on peut parvenir à faire agir offensivement les alliés de votre majesté en Allemagne, ils obligeront ceux du parti contraire à garder, dans leurs propres pays, la plus grande partie de leurs troupes, pour la conservation de leurs états; ce qui diminuera considérablement les armées des alliés en ces pays-ci, et ne leur permettra pas d'avoir une armée considérable du côté de la haute et de la basse Alsace.

Quand même, contre toutes apparences, les ennemis pourraient assembler une armée sur le haut Rhin capable d'entreprendre, il n'est pas vraisemblable qu'ils puissent former le siége d'aucune des places de la basse ni de la haute Alsace avant la mi-mai ou le commencement de juin. Votre majesté pourrait avant ce temps-là se servir très-utilement d'une partie de l'armée d'Allemagne vers le bas Rhin, soit pour empêcher les alliés d'agir prématurément sur les places de l'électeur de Cologne, soit pour entreprendre prématurément de la part de votre majesté, au cas que, suivant les démarches des alliés, elle juge à propos de faire attaquer Juliers ou quelque autre place.

Quand même, sans attaquer aucune place, on ne ferait en se portant avec le gros de l'armée de monseigneur le duc de Bourgogne vers le bas Rhin, au delà de Rhinberg et de Gueldre, que pousser des corps considérables à droite et à gauche de la Meuse, jusque sur le Wahal, du côté de Nimègue, de Bois-le-Duc et de Breda, et en même temps d'autres au delà du Rhin, par le moyen de Kayserswert

et de Bonn; pour soumettre à la contribution tout le pays depuis la mer jusqu'au Rhin, et au delà du Rhin jusqu'aux pays de Münster et de Lesse, on en tirerait du moins deux avantages considérables: l'un, par l'argent qui en reviendrait, et l'autre, par le grand mouvement que l'on obligerait les alliés de faire faire à leurs troupes pour venir couvrir leurs places et leurs pays. Observant que, quand ils auraient une fois posté leurs troupes vers la Lippe, le Wahal et la basse Meuse, derrière Bois-le-Duc, il leur faudrait un grand temps et de grandes marches pour les reporter au delà sur le haut Rhin, et y entreprendre quelque chose de considérable; étant encore constant que les troupes que votre majesté voudrait renvoyer du bas Rhin, vers la basse Alsace auraient moins de chemin à faire, en passant la Moselle à l'endroit que l'on jugera le plus convenable, pour regagner le Palatinat, soit par Kreutznach, soit par telle autre route que l'on jugera plus à propos en deçà du Rhin.

Toutes ces manœuvres requièrent de grandes prévoyances pour les dispositions, tant pour les vivres que pour les ponts de bateaux, et pour une infinité d'autres choses dont personne n'a tant l'expérience et ne connaît mieux tous les détails que votre majesté.

Si je pouvais quitter ces pays-ci pour huit ou dix jours seulement, pour aller recevoir moi-même les ordres de votre majesté et ses instructions sur toutes choses, je serais bien plus en état d'exécuter comme il faut, dans la suite, les ordres de votre majesté et ceux de monseigneur le duc de Bourgogne.

Je joins ici les lettres que j'ai reçues hier de M. le comte de Coigny et de M. le marquis de Montrevel, par lesquelles votre majesté verra que tout paraît assez tranquille du côté du bas Rhin, et qu'il n'y a pas même tant de troupes qu'on l'avait cru.

A juger par la raison et les vraisemblances, on ne doit pas croire que les alliés entreprennent aucun siége et déclarent la guerre avant que le roi d'Angleterre ne soit repassé en Hollande pour diriger lui-même toutes choses; rien ne l'oblige à prématurer la guerre, puisque son parlement y est porté et lui accorde les secours nécessaires pour

cela. Cependant je ne voudrais pas répondre que les continnelles instances de l'empereur ne déterminassent le roi d'Angleterre et les États-Généraux à agir contre toutes ces apparences; ainsi, à moins que votre majesté ne me l'ordonne, il n'est pas possible que de moi-même je puisse me déterminer à partir, quand même votre majesté aurait la bonté de s'en remettre à moi pour cela. C'est sur quoi elle aura la bonté, s'il lui plaît, de me faire savoir ses intentions.

Je compte qu'en prenant la liberté de dépêcher aujourd'hui un courrier à votre majesté, je pourrais recevoir l'honneur de ses ordres le 20 ou le 21 de ce mois, partir dès le lendemain pour me rendre près de votre majesté le 23 ou le 24, y rester trois ou quatre jours au plus, et moins s'il se peut, pour être de retour ici le 1er ou le 2 de mars au plus tard.

Vraisemblablement les alliés n'entreprendront rien avant ce temps-là; mais il n'est pas possible d'en répondre.

Si votre majesté juge à propos que je fasse ce voyage, je crois qu'il ne peut être tenu trop secret, tant à Versailles qu'en ces pays-ci; par ce moyen, je serai quasi plus tôt de retour que l'on ne me saura parti.

Je laisserai à M. de Puysegur les ordres nécessaires pour les mouvements de troupes qu'il conviendrait de faire, au cas que les ennemis entreprissent quelque chose, afin de ne point perdre de temps, et que je n'eusse qu'à les aller joindre en arrivant ici.

Il n'y a que votre majesté qui puisse décider et ordonner de ce voyage; elle sait mieux que personne les véritables dispositions des alliés pour la déclaration de la guerre.

Si votre majesté ne juge pas à propos que j'aie l'honneur d'aller recevoir ses ordres, je crois qu'il est nécessaire que M. de Puysegur les aille recevoir au plus tôt, afin de ne point perdre de temps à disposer toutes choses pour l'exécution de ce qui sera des intentions de votre majesté.

Au cas que votre majesté se détermine à faire commander l'armée de Flandre par monseigneur le duc de Bourgogne, je crois qu'il ne sera point mal de donner cette nouvelle au public. Cela engagera les

ennemis à agir avec plus de circonspection, comptant bien que votre majesté, prenant cette résolution, mettra monseigneur le duc de Bourgogne en état d'agir avec succès.

Votre majesté me fait l'honneur de me marquer, par sa même lettre du 10, qu'elle fera partir, le 20 de mars, quatre bataillons de ses gardes françaises et trois des gardes suisses pour se rendre en Flandre; ce sera un très-bon renfort. Si votre majesté juge à propos de faire partir en même temps sa maison, on pourra la mettre très-bien à Lille, Tournay, Douai, Valenciennes et autres places de la Flandre française, où l'on ne sera nullement embarrassé de lui faire fournir tous les fourrages nécessaires pour tout le temps qu'il conviendra. Les villes et les entrepreneurs des fourrages demandent des troupes avec empressement; et la maison de votre majesté étant portée sur la frontière, elle imposera aux ennemis, et sera en état de marcher promptement au premier besoin.

Je ne puis, sire, finir cette lettre sans prendre la liberté de témoigner à votre majesté toute la part que je prends à l'action glorieuse et quasi incroyable que les troupes de votre majesté viennent de faire à Crémone. Rien assurément ne peut être plus beau ni plus éclatant pour les armes de votre majesté et pour la nation; et je ne doute pas que cet événement glorieux n'ait des suites tout à fait heureuses. Le seul malheur de M. le maréchal de Villeroy trouble la joie de cette action: j'en suis en mon particulier très-touché et affligé; on dit qu'il n'était de retour à Crémone que de la veille. Un général est bien à plaindre quand, après avoir donné ses ordres pour toutes les précautions nécessaires pour la sûreté des postes et pays commis à ses soins, on ne les exécute pas avec régularité.

Je reçois dans ce moment, sire, une lettre de M. le comte d'Autel, par laquelle votre majesté verra, ainsi que par l'état qui y est joint, les mesures qu'il prend avec M. le marquis de Montrevel, et MM. de Cheylad et de Reignac, pour faire passer de Metz à Bonn le convoi de munitions de guerre qui doit être remis audit Bonn.

Je ne crois pas que les alliés aient assez de troupes dans le pays de

Juliers pour s'opposer à la marche dudit convoi, ni qu'ils veuillent commencer par là les actes d'hostilité. En tous cas, M. le marquis de Montrevel est en état, au moyen des troupes qu'il a au pays de Cologne, et de celles qui sont au pays de Luxembourg, de s'opposer avec succès à tout ce que les alliés voudraient entreprendre sur ledit convoi.

Votre majesté verra, par la route que M. le comte d'Autel a réglée, que l'on ne peut pas éviter de passer sur quelques langues de terre du pays de Juliers. Les troupes de l'électeur Palatin et celles des États-Généraux ont bien passé sur les terres de Cologne, quand elles sont venues dans le pays de Juliers; et quand on ne fait que passer debout sur de simples enclaves de pays, sans s'arrêter ni loger, on ne peut y trouver à redire, et cela a toujours été permis. La conjoncture de ce convoi, qui doit se mettre en mouvement le 18 de ce mois, et qui ne doit arriver à Bonn que le 3 de mars, peut encore être une raison pour que je ne m'éloigne point de ces pays-ci, quoique, selon toutes les apparences, les ennemis n'y apporteront aucune opposition, non plus qu'à ceux que nous faisons passer tous les jours, par terre et avec escorte, depuis le Demer jusques au pays de Gueldre.

Le maréchal duc de Boufflers.

La présence de M. le maréchal de Boufflers était trop nécessaire dans les Pays-Bas pour obtenir la permission qu'il demandait d'aller passer quelques jours à la cour. Il reçut au contraire l'ordre de veiller de plus près que jamais aux mouvements des troupes des États-Généraux et de l'électeur Palatin, qui menaçaient les places du bas électorat de Cologne, surtout Kayserswert, et de faire entrer les troupes du roi dans leur pays s'ils entreprenaient sur cette place; mais M. le maréchal, ne pouvant aller à la cour, envoya au roi M. de Puysegur, et le chargea de remettre à sa majesté un mémoire contenant tous les articles sur lesquels il avait besoin de recevoir ses ordres.

En attendant le retour de M. de Puysegur, M. le maréchal

prit de nouvelles mesures pour mettre le pays de Cologne en état de défense; il fit passer à Kayserswert une augmentation de troupes et de munitions de guerre, et l'on en conduisit par terre un convoi considérable de Metz à Bonn, afin de pouvoir fournir aux différents besoins, quoiqu'il y eût déjà de grands approvisionnements dans Kayserswert et dans Rhinberg.

Vers la fin du mois, les nouvelles de Londres et de La Haye annoncèrent des dispositions de la part des Anglais et des Hollandais pour une entreprise d'éclat, dont cependant on ignorait l'objet. M. le maréchal prit alors le parti de faire avancer des troupes à Louvain et à Liége.

De l'autre côté on apprit que l'empereur avait donné ses ordres pour faire assembler sur le haut Rhin une armée de trente-sept mille hommes, aux ordres du prince de Bade, et que la plupart des régiments qui devaient former cette armée étaient déjà en mouvement.

Les dispositions des alliés continuaient de faire craindre de plus en plus à l'électeur de Cologne de les voir commencer la guerre par des hostilités dans son électorat. Il écrivit à ce sujet à M. le maréchal de Boufflers, dans les premiers jours du mois de mars, pour le presser de lui envoyer un renfort de treize bataillons. M. le maréchal était bien persuadé de la nécessité de secourir efficacement ce prince, mais il ne l'était pas moins des inconvénients qu'il y aurait à tenir un trop grand nombre de troupes dans un pays dénué de subsistances. C'est ce qui l'engagea à écrire au roi la lettre suivante pour demander ses ordres, et pour instruire sa majesté de plusieurs détails intéressants. Cette dépêche sera suivie de la réponse du roi, qui lui fit connaître ses volontés sur la conduite qu'il aurait à tenir, dans le cas où les troupes des alliés entreraient dans l'électorat de Cologne.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi. Bruxelles. 5 mars 1702[1].

Je me donne l'honneur, sire, d'envoyer ci-joint à votre majesté une lettre que j'ai reçue hier de M. l'électeur de Cologne, avec la copie d'une qu'il a écrite à M. le marquis de Montrevel, par lesquelles votre majesté verra l'empressement avec lequel ce prince demande toujours douze bataillons d'augmentation, outre les dix-huit des troupes de votre majesté qu'il a dans le haut et bas électorat de Cologne. Je les lui enverrais volontiers, si j'avais assez de troupes pour cela, et si lesdites troupes pouvaient facilement subsister dans ce pays-là.

M. de Puysegur, qui est auprès de votre majesté, pourra lui dire avec quelle peine celles qui y sont ont subsisté jusqu'à présent, faute de provisions et d'amas de fourrages.

Je ne sais point, outre cela, si l'intentiou de votre majesté es que l'on s'oppose ouvertement au passage des troupes de l'électeur Palatin et des Hollandais avant qu'ils entreprennent de passer le Rhin et de déboucher sur les terres de M. l'électeur de Cologne. Je sais bien que, dans les règles, cela se peut, surtout après tous les procédés violents de l'électeur Palatin; mais comme votre majesté a défendu jusqu'à présent que l'on commençât les hostilités et qu'on tirât les premiers, il est nécessaire qu'elle ait la bonté de faire savoir précisément sur cela ses ordres et ses intentions, afin que je m'y conforme.

M. le marquis de Montrevel me demande, outre cela, un équipage d'artillerie de trente pièces de campagne : mon dessein est de lui en envoyer dix de celles qui ont été remises l'année passée par le Luxembourg; mais il faut du temps pour cela, et attendre que les chevaux du pays qui mènent le convoi de munitions de guerre de Metz à Bonn soient de retour. Ledit convoi ne doit arriver qu'aujourd'hui à Bonn; il est composé de plus de quatre cents chariots qui font près de trois mille chevaux, la plupart de ces chariots étant attelés de six chevaux. Il est encore certain qu'en mettant dans les

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1561, lettre 34.

places de l'électorat de Cologne et dans celles du pays de Gueldre plus de troupes qu'il n'en est nécessaire pour leur défense particulière et pour donner le loisir de marcher à leur secours, c'est affaiblir d'autant les armées; lesquelles ne pouvant s'assembler d'un côté que sur le Demer, pour gagner le pays de Gueldre, et de l'autre par Limbourg et le pays de Luxembourg, pour gagner le bas électorat de Cologne, se trouveront séparées, par Maëstricht et par le pays de Juliers, des troupes qui seront dans le pays de Gueldre et dans le bas électorat de Cologne; lesquelles elles ne pourront rejoindre qu'après avoir battu les corps d'armée que les alliés pourront assembler, ou sous Maëstricht, ou dans le pays de Juliers.

Au lieu qu'en ne mettant présentement dans les places du pays de Gueldre et dans celles de l'électorat de Cologne que ce qui est nécessaire pour leur défense et pour donner le loisir de marcher à leur secours, nos armées s'assemblant sur le Demer ou sur les frontières du haut électorat de Cologne, vers Bonn, et étant plus nombreuses, seront plus en état de forcer et de battre les corps d'armée qui voudraient s'opposer à leurs marches et au secours des places assiégées.

Je comprends très-bien d'ailleurs que, si l'on pouvait tenir dès à présent dans le bas électorat de Cologne un corps d'armée suffisant pour empêcher les troupes des alliés de passer le Rhin, ce serait le mieux; mais, quand on s'opposerait à leur passage vis-à-vis de Dusseldorf, il serait difficile de les empêcher de passer à Mulheim ou à Cologne; et, quand on les en empêcherait, on ne pourrait les empêcher de passer à Wesel, de marcher de là à Rhinberg, et de venir se poster en deçà du Rhin, vis-à-vis de Kayserswert, et peut-être de battre le corps d'armée que nous aurions dans le bas électorat de Cologne, lequel aurait peut-être peine à se retirer sûrement sous nos places du pays de Gueldre.

Je comprends encore très-bien qu'il est juste et important, pour la gloire et le service de votre majesté, de soutenir et de protéger puissamment M. l'électeur de Cologne, son allié, lequel risque tout pour les intérêts de votre majesté, et qu'il convient même de rassurer ce

prince dans la conjoncture présente, où tout lui donne de la crainte. Comme toutes ces considérations ont leur pour et leur contre, il n'y a que votre majesté qui puisse décider: je vais cependant, en attendant ses ordres, tâcher de faire avancer au pays de Gueldre quelques bataillons et dix pièces de canon de campagne, de celles qui ont été remises à Malines l'année passée, pour les faire passer au pays de Gueldre en cas de besoin.

Si l'on en croit les nouvelles ci-jointes du sieur Barré, les alliés ne feront point d'entreprise que le roi d'Angleterre ne soit en Hollande. La raison et la vraisemblance le veulent; et il n'y a pas lieu de croire qu'il puisse y repasser avant la fin de ce mois au plus tôt, ou dans les premiers jours d'avril. Bien des gens croient qu'il ne pourra même revenir qu'à la fin d'avril. S'il est vrai que milord Albemarle doive retourner en Angleterre, cela donne encore lieu de croire que le roi d'Angleterre ne passera pas sitôt en Hollande.

Les nouvelles ci-jointes du secrétaire de l'ambassade d'Espagne, de même date que la lettre du sieur Barré, parlent au contraire d'un grand mouvement de troupes alliées. Il y a longtemps que cette nouvelle se débite, et l'on me confirme de toutes parts que toutes les troupes des alliés ont ordre de se tenir prêtes à marcher. Jusqu'à présent je n'ai avis d'aucun mouvement considérable, mais seulement de beaucoup de préparatifs et de dispositions, c'est-à-dire de transports de munitions de guerre, de magasins de fourrages, de préparatifs d'équipages d'artillerie, de vivres et autres; ce qui est très-vraisemblable. Nous ne pouvons, de notre part, apporter trop de diligence pour faire les mêmes dispositions et préparatifs, afin qu'ils ne puissent pas nous prévenir.

Le plus tôt que votre majesté pourra renvoyer sur la frontière, dans les places avancées de la Flandre française, sa maison et les compagnies de son régiment des gardes qui doivent servir en campagne, je crois que ce sera le mieux. Leur arrivée ne peut faire qu'un très-bon effet, et obligera les alliés à agir avec plus de circonspection.

Signé le maréchal duc DE BOUFFLERS.

Je prends la liberté de joindre ici l'état des troupes de votre majesté qui sont au pays de Cologne, par lequel elle verra qu'il y a actuellement audit pays dix-huit bataillons, sans la compagnie franche Delacroix, de deux cents hommes, outre six bataillons des troupes de M. l'électeur de Cologne; ce qui, bien certainement, est plus que suffisant pour les garnisons de Rhinberg, Kayserswert et Bonn, car Nuys n'est point en état de soutenir un siége, et n'est bon que pour un simple quartier d'hiver. Je joins pareillement ici l'état des troupes qui sont au pays de Gueldre.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. le comte de Coigny, dont l'extrait est ci-joint, ainsi que celle du sieur Rougon, lieutenant de roi réformé à la ville de Gueldre, par laquelle il paraît que les alliés font un pont sur le Rhin, à Wesel. Cette nouvelle s'est déjà débitée plus d'une fois sans s'être trouvée vraie.

Lettre du roi à M. le maréchal de Boufflers. 8 mars 1702[1].

Mon cousin, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 5 de ce mois par le courrier que vous m'avez dépêché, à laquelle était jointe celle que vous aviez reçue de l'électeur de Cologne, et la copie de celle qu'il a écrite au marquis de Montrevel. Je vois par les unes et par les autres que vos sentiments sont bien différents. Vous êtes persuadé, et avec grande raison, qu'il n'est pas possible d'empêcher les ennemis d'entrer dans le pays de l'électeur de Cologne s'il est conforme à leur dessein; mais que vous vous préparez à rassembler des troupes en nombre assez considérable pour marcher à eux, en cas qu'ils fassent quelque entreprise sur les places dudit électeur; c'est le seul bon parti à prendre. Vous avez affaire à un prince timide et sans expérience, qui vous donnera bien de la peine et vous causera tous les jours de nouveaux embarras. Vous instruirez bien le marquis de Montrevel, auquel vous ordonnerez de ma part de ne rien faire, en cas qu'il s'avise d'entrer en action, sans en avoir reçu des ordres de vous par écrit. Rien n'est plus dangereux et plus contraire à tout ce que

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, 2e part. 2e sect. page 271.

j'ai fait jusqu'à présent, que ce que propose M. l'électeur de Cologne. Il demande une augmentation de douze bataillons qui deviendraient tout à fait inutiles et à charge à son pays. Si vous lui donniez cette satisfaction, cette augmentation de troupes, jointe à celles qu'il a, ne serait pas assez forte pour tenir la campagne contre les ennemis, s'ils avaient dessein d'entrer à force ouverte dans son pays. Il y a plus de monde qu'il n'en faut dans ses places. Celle de Nuys est insultable, n'est bonne que pour un quartier d'hiver, et tout ce que l'on y mettrait courrait risque d'être perdu; au lieu qu'en conservant mes troupes pour les assembler quand il sera nécessaire, vous serez en état de le protéger utilement. Rassurez-le, s'il est possible, et faites en sorte qu'il s'abandonne à vous avec confiance. Faites-lui connaître que je n'ai pas moins d'intérêt que lui à la conservation de ses places. S'il appréhende que les ennemis n'entrent dans son pays, ce que je vous ai déjà marqué qu'il ne pourrait éviter, il serait bien à propos de rassembler dans les lieux renfermés tous les grains et fourrages dont ils pourraient se servir. C'est la seule incommodité que l'on puisse leur causer, et dont on tirerait un grand avantage si ce que j'expose était bien exécuté.

Je vous renvoie le sieur de Puysegur, qui vous informera encore plus particulièrement de mon intention. Je suis entré avec lui dans un détail très-exact de tout le contenu du mémoire dont vous l'aviez chargé.

Et la présente, etc.

Pour être en état d'exécuter les ordres du roi, M. le maréchal de Boufflers envoya les siens pour que, sans perdre de temps, on fît dans le pays de Cologne des magasins de blé, d'avoine et de fourrages, afin d'y faire subsister le corps de troupes qu'on pourrait être dans le cas d'y rassembler; et il jugea nécessaire de presser la construction d'un pont commencé sur le Rhin à Kayserswert, et d'en faire un autre à Bonn.

Il fallait pour le pont de Kayserswert quatre-vingt-quinze bateaux, le Rhin, dans cet endroit, ayant deux cent cinquante toises de largeur. Il s'en fallait de beaucoup qu'on eût cette quantité : on eut recours à ceux que l'on put trouver dans les rivières qui tombent dans le Rhin, et dans les villes situées sur ce fleuve.

M. de Puysegur fut de retour à l'armée le 11 mars et remit à M. le maréchal un mémoire dans lequel le roi, en lui annonçant qu'il avait déclaré monseigneur le duc de Bourgogne généralissime de ses armées en Flandre, sa majesté lui en confiait le commandement sous les ordres de ce prince.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi

Bruxelles, 12 mars 1702[1]

M. de Puysegur est arrivé, sire, hier au soir ici, et m'a dit que votre majesté a la bonté de me faire l'honneur de vouloir bien me donner le commandement de ses armées en ces pays-ci, sous monseigneur le duc de Bourgogne. Il n'y a rien, sire, que je ne tâche de faire pour répondre à un si grand honneur, et pour me rendre digne de la continuation des bontés infinies de votre majesté et de l'honneur de son estime.

J'ai cru, sire, de mon devoir de prendre la liberté, après avoir fait mes très-humbles et très-respectueux remerciments à votre majesté d'une aussi grande grâce, de témoigner à monseigneur le duc de Bourgogne combien je suis sensible à cet honneur, et l'empressement et le zèle avec lequel j'exécuterai ses ordres.

Il m'a paru que cette nouvelle fait en ces pays-ci un effet merveilleux; chacun en témoigne une joie extrême, et cette résolution fait encore plus particulièrement connaître combien votre majesté a à cœur la défense et la conservation de ces pays-ci. Je ne doute pas que cela ne fasse aussi un très-bon effet en Hollande, et n'oblige les États-Généraux à agir avec plus de circonspection.

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1561, lettre 103.

Je vais redoubler de soins et d'application, s'il est possible, pour presser toutes choses, en sorte que monseigneur le duc de Bourgogne trouve tout bien disposé pour réussir dans ce qu'il entreprendra. Je m'estimerais bien heureux si, en exécutant bien les ordres de votre majesté et ceux de monseigneur le duc de Bourgogne, je pouvais contribuer à sa gloire. Je ferai certainement de mon mieux pour cela, et je tâcherai de ne manquer à rien de tout ce qui sera praticable.

M. de Puysegur m'a remis un mémoire du 7 de ce mois, par lequel votre majesté me fait l'honneur de me marquer ses intentions, en réponse au mémoire dont j'avais chargé mondit sieur de Puysegur pour votre majesté. Je ne manquerai pas de me conformer le plus exactement que je pourrai à tout ce qui est marqué par le mémoire du 7; et je vais presser un chacun, et en particulier M. le marquis de Bedmar, pour tâcher de mettre toutes choses dans la meilleure disposition qu'il sera possible.

Il y avait longtemps que je sollicitais de faire réparer la ville de Lierre et le poste de Limbourg, qui sont l'un et l'autre d'une grande importance par leur situation : le manque de fonds en a empêché jusqu'à présent la résolution; mais enfin le zèle et le savoir-faire de M. le comte de Bergeyck lui ont fait trouver des expédients pour fournir à ces dépenses, et on va y travailler incessamment.

Je presse aussi la levée des vingt nouveaux bataillons; elle n'est pas encore aussi avancée qu'il serait à désirer. Il est bien certain que la nouvelle du commandement que votre majesté a donné à monseigneur le duc de Bourgogne va réveiller tout le monde et fera très-bon effet.

Le côté qui nous fait le plus de peine, c'est tout ce qui regarde M. l'électeur de Cologne. C'est un bon prince, bien intentionné et entièrement dévoué et attaché aux intérêts de votre majesté. Il le marque assez dans toutes les choses essentielles; mais comme c'est un prince faible, pauvre, et gouverné par plusieurs domestiques intéressés, on ne peut tirer aucun secours de son pays ni aucun ordre de sa part pour une infinité de détails indispensables, comme voitures,

pionniers, palissades, fascines, gabions, piquets et autres, chaque communauté sur qui cela tombe allant vitement chercher quelque protecteur pour s'exempter de fournir à ces besoins, ce qui retarde l'avancement des travaux et la bonne disposition que l'on voudrait donner à toutes choses.

Les états de Liége se sont séparés, le 10 de ce mois, sans avoir rien conclu, leurs offres ayant été si extraordinaires et si déraisonnables, qu'il n'a pas été possible de les accepter. Cependant voilà le mois de mars fort avancé sans qu'il ait été possible de prendre aucune mesure pour les réparations de la citadelle et le rétablissement de la Chartreuse, qui sont des choses indispensables, et pour la levée de cinq mille hommes, à laquelle M. l'électeur de Cologne est engagé par son traité. On va chercher des expédients pour parvenir à l'un et à l'autre de ces points; mais le temps s'écoule, et celui de l'action et de la rupture approche tous les jours : on y fera de son mieux.

Quand j'aurai vu ici, avec M. le prince de Tserclaes et M. de Puysegur, les meilleures dispositions que l'on pourra prendre, tant pour ce qui regarde lesdites citadelle et Chartreuse, que pour la levée des cinq mille hommes, j'aurai l'honneur d'en rendre compte à votre majesté, afin que, si elle le juge à propos, elle puisse envoyer ses ordres à M. Desalleurs, pour solliciter fortement M. l'électeur de Cologne de donner les siens pour l'exécution de ce qui aura été projeté.

Ce prince insiste toujours pour que l'on fortifie Nuys et que l'on envoie un corps d'armée sous ledit Nuys pour s'opposer au passage du pont que l'électeur Palatin veut construire sur le Rhin, vis-à-vis de Dusseldorf. Je prends la liberté d'envoyer ci-joint à votre majesté la lettre et le mémoire que ledit électeur m'a envoyés avant-hier sur cela, par le comte de Verita, son aide-de-camp général, lequel est parti ce matin d'ici en poste, pour aller trouver à Paris le baron de Simeoni, pour appuyer apparemment ledit mémoire. Je l'ai lu devant lui en présence de M. le marquis de Bedmar, de M. le prince de Tserclaes et de M. de Puysegur, et nous lui en avons tous fait

remarquer les inconvénients et les contradictions; mais ledit comte de Verita ne paraît pas tout à fait convaincu de nos raisons; il croit celles de son maître meilleures. Cependant il est certain que ce qu'il propose serait très-dangereux et insoutenable; c'est ce que j'ai mandé très-expressément à M. le marquis de Montrevel, suivant ce que votre majesté m'a fait l'honneur de me marquer de ses intentions, par la dépêche du 8 de ce mois, dont elle m'a honoré, de laquelle j'ai même envoyé un extrait à mondit sieur le marquis de Montrevel, afin qu'il s'y conforme plus ponctuellement.

Il m'a paru même, par les discours dudit sieur comte de Verita, et par d'autres du baron de Malknecht, que mondit sieur le marquis de Montrevel, auquel j'ai fait connaître, il y a déjà quelque temps, que ces propositions ne convenaient pas et n'étaient ni praticables ni soutenables, les a effectivement combattues auprès de M. l'électeur de Cologne, et a fait ce qu'il a pu pour l'en dissuader.

Ce prince s'avise de vouloir commencer à la mi-mars à fortifier la ville de Nuys; ce qui ne se peut sans de grandes dépenses et en faisant une fortification entière, dans le temps que nous ne pouvons venir à bout de réparer et de fortifier la ville capitale de Bonn, qui est le lieu de sa résidence, non plus que Kayserswert et Rhinberg, et encore moins la citadelle et la ville de Liége, qui sont toutes places de la dernière importance; et il fait résider tout son bonheur ou son malheur au parti que l'on prendra sur Nuys, ainsi que votre majesté le verra par la lettre ci-jointe que ce prince a écrite à M. le prince de Tserclaes, sans vouloir comprendre que, quand même on tiendrait Nuys, qui serait véritablement un poste très-avantageux s'il était soutenable et si l'on avait commencé dès le mois de novembre à le bien fortifier, la communication entre le haut et le bas électorat ne laisserait pas d'être coupée et interrompue, tant que les ennemis auraient la facilité de passer le Rhin à Mülheim ou à Cologne, qui est précisément entre Bonn et Nuys, outre la ville de Juliers, qui voit encore en flanc cette communication.

Je n'ai pu encore faire réponse à ce prince: je tâcherai de lui faire

entendre raison; mais, de quelque manière que ce soit, je me conformerai ponctuellement à ce que votre majesté m'a fait l'honneur de me marquer de ses intentions sur ce sujet.

Par les nouvelles que j'ai eues de M. le marquis de Montrevel, de Zons près de Nuys, du 10 de ce mois, et par celles de M. le comte de Coigny, du 11, les alliés n'avaient encore commencé aucun pont ni à Dusseldorf, ni à Wesel: ils préparaient seulement les bateaux nécessaires pour cela, et le Rhin était même si gros, qu'il était difficile de construire lesdits ponts jusqu'à ce qu'il soit considérablement baissé.

Il y a même bien de l'apparence que, quand les entreprises des alliés, dont on parle depuis si longtemps, seraient tout à fait résolues, ce que j'ai peine à croire, l'exécution en sera retardée, s'il est vrai que le roi d'Angleterre ait la clavicule cassée par une chute de cheval, ainsi que les nouvelles de Londres du 6 l'ont marqué; on n'en a encore ici aucune confirmation. Du surplus, il est certain que les alliés font partout leurs dispositions pour entrer de bonne heure en campagne.

M. de Puysegur s'est concerté avec M. de Bergeyck et le baron de Malcknecht sur les propositions que votre majesté a chargé mondit sieur de Puysegur de faire à M. l'électeur de Bavière, pour une augmentation considérable de troupes dudit électeur, et il compte lui dépêcher demain un courrier. Comme ce prince est déjà dans la disposition et même dans le désir d'augmenter ses troupes, et que son propre intérêt l'y engage, il y a tout lieu d'espérer que ce traité ne tardera pas à être conclu. C'est le meilleur et le plus fidèle allié que votre majesté puisse avoir dans l'empire, et sur l'attachement et les bonnes intentions duquel elle peut compter le plus sûrement; je crois que l'on ne peut faire de trop grands efforts pour le mettre en état d'agir offensivement, et l'attacher de plus en plus aux intérêts de votre majesté.

Le maréchal duc DE BOUFFLERS.

Réponse du roi à M. le maréchal de Boufflers

Marly, 17 mars 1702[1].

Mon cousin, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite par le sieur de Gelas, par laquelle vous me mandez que la nouvelle, qui s'est répandue, que le duc de Bourgogne devait commander mon armée en Flandre fait un très-bon effet. Je suis persuadé que ceux qui ont pris soin de faire croire aux peuples de Hollande que le grand nombre de troupes que j'ai envoyées en Italie m'empêcherait d'avoir des forces suffisantes pour s'opposer à celles qu'ils auraient en Flandre et sur le Rhin, n'en auront pas été peu déconcertés. Il est aisé de croire que je ne commettrais pas mon petit-fils à la tête d'une armée, si je ne la trouvais pas assez forte pour résister à celle des ennemis.

Vous m'avez envoyé une lettre que l'électeur de Cologne vous avait écrite, par laquelle il persiste toujours à défendre le passage du pont que l'on assure que les ennemis doivent faire à Dusseldorf. Il veut pour cela voir dès à présent un corps d'armée dans son pays, et faire fortifier la ville de Nuys, qui est tout ouverte. Je n'ai rien de nouveau à vous mander sur tout ce qui le regarde; vous le ferez exécuter bien ponctuellement. Il y va de mon intérêt et du sien de le conserver; mais il doit avoir assez de confiance en moi pour me laisser le soin et la manière de le faire.

Vous ne sauriez trop lui inspirer ces sentiments. Je mande la même chose au sieur Desalleurs, afin de l'engager à prendre un parti qui convienne davantage, et qu'il puisse dissiper ses inquiétudes. Le sieur de Ximenès me mande que l'on ne fournit ni hommes, ni argent, pour les réparations de la ville, de la citadelle et du château de Liége. La saison est fort avancée; vous connaissez l'importance de cette place et la mauvaise volonté du pays: à moins de prendre l'autorité nécessaire, les choses demeureront en l'état qu'elles sont. Je mande au sieur de Ximenès de faire faire un marché pour les ouvrages, d'en charger un entrepreneur auquel je ferai fournir quelques avances pour mettre en train les ouvrages, et attendre les ordres

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, page 273.

de l'électeur de Cologne. S'il n'a pas la force de les donner, il faudra bien qu'il agisse militairement. J'en donne pareillement avis au sieur Desalleurs, afin de ne rien faire dont ledit électeur de Cologne puisse se plaindre.

Et la présente, etc.

Il devenait d'autant plus instant de voir les places et les ouvrages de la frontière dans leur état de perfection, que l'on était à la veille d'être forcé de mettre les troupes en campagne. Vers le 15 mars, les troupes des alliés commencèrent à quitter leurs quartiers d'hiver et se mirent en mouvement pour s'assembler sur les frontières du Brabant, du duché de Gueldre et du pays de Cologne, où elles devaient former quatre camps : l'un, près de Nimègue ; le second, près de Maëstricht ; le troisième à Rosendal, entre Breda et Berg-op-Zoom ; et le quatrième sur le Rhin, près de Dusseldorf. Kayserswert était déjà comme bloqué ; mais différents détachements des alliés s'en approchaient journellement de plus près pour reconnaître la place et pour faciliter la désertion de la garnison, ce qui occasionna quelques coups de fusil de part et d'autre. M. le maréchal de Boufflers jugea alors qu'il était temps de se mettre plus en force vers les pays de Cologne et de Gueldre ; mais il ne voulut pas le faire sans de nouveaux ordres du roi, et il se contenta de mander à M. de Montrevel de se tenir sur ses gardes et de continuer à éviter les hostilités autant que cela lui serait possible.

L'intention de la cour était toujours de ne les commencer que lorsqu'on y serait absolument forcé ; et ce ne fut qu'à la dernière extrémité que le roi se détermina à donner ordre à M. le maréchal de Boufflers d'user de représailles, si les alliés faisaient quelques courses et quelques exécutions sur les terres

d'Espagne ou sur celles de Cologne. Ce ne fut de même que lorsqu'il fut informé de ce qui se passait contre ses intérêts à la diète de l'empire, qu'il fit assembler sur le haut Rhin son armée d'Allemagne.

Toutes les lettres de sa majesté à ses généraux, tous les ordres qu'elle donnait, étaient dictés par un esprit de modération bien différent de celui d'ambition dont ses ennemis l'accusaient. On va rapporter celle qu'il écrivit à M. le maréchal de Boufflers, en réponse à celle par laquelle ce général lui rendit compte des projets que les alliés paraissaient résolus à exécuter dans les premiers jours du mois d'avril.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi. Bruxelles. 21 mars 1702[1].

Je me donne l'honneur, sire, d'envoyer ci-joint à votre majesté la copie d'une lettre que M. le baron Karg, grand chancelier de M. l'électeur de Cologne, a écrite à M. le prince de Tserclaes, et la copie d'une lettre que M. Desalleurs m'a écrite, par lesquelles votre majesté verra l'avis que l'on a donné audit électeur de Cologne des entreprises que les alliés ont dessein d'exécuter aussitôt que le 4 d'avril sera expiré. Leurs projets ne sont pas petits. Il faut espérer qu'ils ne les exécuteront pas si facilement qu'ils se le proposent; je doute même que ces avis soient bien sûrs. Jusqu'à présent les alliés n'ont cessé d'en donner de pareils à M. l'électeur de Cologne, sans qu'aucun se soit trouvé vrai, pour tâcher de l'ébranler. J'ai aussi toujours peine à croire que le roi d'Angleterre consente à toutes ces entreprises, sans être lui-même en Hollande pour les diriger; cependant comme le terme donné à M. l'électeur de Cologne par les mandements de l'empereur, et celui des États-Généraux à M. le marquis de Bedmar pour les sommes demandées, expirent dans les premiers jours d'avril; que les alliés rassemblent effectivement

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1561, lettre 179.

leurs troupes sur les frontières, et que naturellement le temps de l'action approche chaque jour, je crois qu'il conviendra, dès que je serai un peu plus assuré de tous ces mouvements, de faire rapprocher aussi les troupes de votre majesté les plus reculées, pour être plus en état de s'opposer à ce que les alliés voudront entreprendre.

Je joins encore ici la copie d'une lettre de M. le comte de Coigny, par laquelle votre majesté verra ce qu'il me mande au sujet des exécutions militaires que les États-Généraux pourraient faire sur les pays du roi d'Espagne. J'ai déja mandé à tous les officiers généraux qui commandent sur les frontières, que l'intention de votre majesté est que chacun, dans l'étendue de son commandement, s'y oppose de toutes ses forces. Mais comme il sera difficile de se garantir des premières courses, qui se feront peut-être de nuit ou avec des forces supérieures à nos garnisons qui auront peine à se rassembler, je mande à tous ces messieurs sans attendre aucun ordre, dès que lesdits États-Généraux auront commencé lesdites exécutions militaires, de prendre leurs mesures pour en faire faire au double sur les pays des États-Généraux, même sur les pays de l'électeur Palatin et de l'électeur de Brandebourg, si les troupes desdits électeurs sont employées auxdites exécutions militaires, ou si les troupes des États-Généraux partent des villes et pays de Juliers et de Clèves, étant censées troupes desdits électeurs dès qu'ils les reçoivent dans leurs pays et leurs places, et qu'elles partent de là pour lesdites exécutions.

Et comme le pays de Luxembourg confine entièrement à celui de Juliers, et que les garnisons de Düren, de Juliers, et autres postes dudit pays de Juliers, pourraient faire des exécutions sur ledit pays de Luxembourg, j'ai mandé à M. le marquis de Montrevel, qui est retourné à Bonn, de s'opposer pareillement, avec les troupes qu'il commande dans le haut électorat de Cologne, aux exécutions militaires que lesdites garnisons des villes et pays de Juliers pourraient faire dans le pays de Luxembourg, et d'en faire, en cas de représailles, au double sur ledit pays de Juliers.

Si, dans tout ce que j'ai l'honneur de marquer ci-dessus à votre

majesté, il y avait quelque chose qui ne fût pas précisément selon ses intentions, je la supplie très-humblement de me le faire savoir, afin que je m'y conforme.

Comme par la lettre de M. de Chamillart, du 9 de ce mois, dont la copie est ci-jointe, votre majesté m'a renouvelé les ordres qu'elles m'avait déjà donnés de m'opposer auxdites exécutions militaires, j'ai cru que les mêmes ordres devaient s'entendre pour faire des représailles, afin que les alliés, par une surprise, ne puissent pas faire impunément lesdites exécutions militaires; et j'ai cru de même que l'on devait regarder comme ennemis les places et les pays d'où partiraient les troupes employées pour lesdites exécutions militaires, et par conséquent lesdits places et pays sujets aux mêmes représailles.

M. de Gassion me mande que le gouverneur de Maëstricht donne ordre aux détachements de sa garnison qu'il envoie dans les pays de Liége pour favoriser le transport des grains, des avoines et des fourrages qu'il tire dudit pays de Liége, de charger les détachements de nos troupes qui voudraient s'y opposer. Comme les États-Généraux n'ont aucun droit d'agir sur ledit pays de Liége; que les grains, foins et avoines qu'ils en tirent sont précisément contre les défenses expresses de l'électeur de Cologne; que lesdits États-Généraux, de leur côté, empêchent avec la dernière rigueur que quoi que ce soit sorte des terres de Hollande pour nos places, je crois qu'il est de l'ordre d'empêcher de même qu'ils tirent du pays de Liége ni foins, ni grains, ni avoines, et d'ordonner à nos partis et détachements de charger ceux des États-Généraux qui voudront les faire passer par force; pourvu que ce soit sur terre de Liége et point sur terre de Hollande. Il est bien certain que lesdits États-Généraux ne sont nullement en droit d'user de menaces ni de violences contre nos troupes sur ledit pays de Liége.

M. de Ximenès m'a encore mandé que des partis de la même garnison de Maëstricht, munis de passe-ports de l'empereur, vrais ou faux, ont enlevé des denrées et des sacs de grains, tant sur le territoire de la ville d'Aix-la-Chapelle que sur celui de Limbourg, les-

quels grains et denrées étaient destinés pour le pays de Liége.

Je crois pareillement que si l'on peut joindre lesdits partis sur les terres d'Espagne ou sur celles de Liége, faisant ces vols et ces violences, on ne doit pas balancer à les charger, sans quoi on sera désolé en détail sans avoir la guerre. Mondit sieur de Ximenès me marque même que les peuples en sont déjà tout effrayés, et que des charrettes que l'on a commandées du pays de Liége, pour transporter du pays de Gueldre les grains et les farines de nos munitionnaires, n'oseraient marcher sans escorte, de crainte de la garnison de Maëstricht. Il ne convient pas qu'ils fassent ainsi les maîtres sur les terres qui ne leur appartiennent pas.

Je supplie très-humblement votre majesté de me faire l'honneur de me donner sur tout cela ses ordres, afin que je puisse m'y conformer ponctuellement.

Le maréchal duc DE BOUFFLERS.

Reponse du roi à M. le maréchal de Boufflers. Versailles, 23 mars 1702[1].

Mon cousin, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 21, par le courrier que vous m'avez dépêché, par laquelle vous m'envoyez la copie d'une lettre que le baron de Karg a écrite au prince de Tserclaes, et une copie de celle qui vous a été écrite par le sieur Desalleurs. Il paraît, par l'une et par l'autre, que l'électeur de Cologne a eu avis que les alliés ont dessein d'exécuter les entreprises qu'ils ont projetées depuis longtemps, le 4 du mois d'avril prochain. Les mouvements différents qu'ils font faire à leurs troupes donneraient lieu de croire qu'ils veulent commencer la guerre. L'état dans lequel était le roi d'Angleterre samedi dernier, dont il me semble que vous n'avez eu encore aucune connaissance, pourra bien retarder leurs projets, quand même il pourrait revenir de l'extrémité où il était. De la manière dont l'envoyé de Portugal écrivait, il se préparait à un second courrier, et ne doutait point que sa mort ne fût certaine. Cet événement pourrait

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, page 274.

bien changer la disposition des affaires de l'Europe; mais, quelque chose qui arrive, vous devez vous mettre en état de prévenir la mauvaise volonté de ceux qui voudraient troubler la paix; et j'approuve qu'en cas que les États-Généraux commencent les exécutions militaires, et que vous ne les puissiez empêcher, par les surprises qu'ils pourraient faire, que vous usiez de représailles sur leurs pays, même sur ceux de l'électeur Palatin et de l'électeur de Brandebourg, si leurs troupes sont employées auxdites exécutions, ou si celles des États-Généraux pârtent des pays de Juliers et de Clèves. Vous donnerez aussi des ordres au marquis de Montrevel pour s'opposer aux entreprises que pourraient faire les garnisons de Düren, Juliers, et autres postes dudit pays de Juliers, dans le pays de Luxembourg, et d'user de représailles sur ledit pays de Juliers; et vous empêcherez de toutes parts lesdites exécutions de la manière qui conviendra davantage à la gloire de mes armes et à la conservation des pays dans lesquels j'ai des troupes.

Vous donnerez pareillement des ordres au sieur de Ximenès d'empêcher que la garnison de Maëstricht ne tire des hommes et des denrées du pays de Limbourg; et s'ils envoient des partis sur les états d'Espagne, pour faire quelque violence ou enlever des grains, bestiaux ou autres choses, vous leur recommanderez bien expressément de les faire charger. Ce qui s'est passé à Kayserswert ne donne pas lieu de douter qu'ils n'aient dessein de commencer la guerre par de petits actes d'hostilité; mais ils font connaître en même temps que, lorsqu'on s'y opposera par force, ils seront plus retenus. Chamillart vous fera savoir mes intentions sur les troupes qui vous sont destinées pour l'armée d'Allemagne. Et la présente n'étant, etc.

En attendant les ordres du roi contenus dans la lettre qu'on vient de rapporter, M. le maréchal de Boufflers jugea qu'il ne convenait pas, tandis que les alliés s'assemblaient de tous les côtés, de demeurer séparé et dans l'inaction; il envoya des ordres pour faire avancer quelques troupes sur Anvers et Lierre,

afin d'observer le corps qui s'assemblait à Rosendal près de Berg-op-Zoom, d'autres sur le Demer, pour être à portée du pays de Gueldre, et d'autres sur la rivière d'Ourthe ou sur la Weze, pour être à portée du pays de Cologne et de celui de Juliers. Il se proposait de faire cantonner ces troupes derrière ces rivières, afin qu'elles y fussent à couvert, et qu'elles pussent tirer leurs fourrages des villes voisines. Il espérait que ces dispositions seules pourraient peut-être empêcher les alliés d'exécuter les projets qu'ils annonçaient. Les places étaient d'ailleurs bien approvisionnées et munies de troupes : sept bataillons étaient dans Rhinberg avec deux escadrons de dragons; cinq bataillons et cinquante dragons, dans Kayserswert; douze bataillons, dans Bonn, dont six français et six des troupes de l'électeur.

La mort du roi d'Angleterre arrivée le 19, et dont M. le maréchal fut instruit le 25, lui fit arrêter la marche des troupes, ne doutant pas que cet événement ne suspendît toutes opérations de guerre de la part des alliés, et n'apportât un grand changement dans les affaires générales de l'Europe.

On se trompa dans ces conjectures. Lorsque ce prince vit approcher sa fin, loin de témoigner des regrets de la dureté avec laquelle il avait sacrifié à son ambition le roi son beau-père et le prince son beau-frère, ni de tout ce qu'il avait fait pour engager une nouvelle guerre qui devait coûter tant de sang à l'Europe, il fit venir la princesse Anne sa belle-sœur, epouse du prince Georges de Danemark; il l'entretint pendant quelques heures, et l'informa des engagements qu'il avait pris avec l'empereur et les Hollandais pour faire la guerre à la France et à l'Espagne; il lui recommanda l'exécution des traités qu'il avait conclus; et il l'exhorta à regarder comme ses ennemis principaux le roi de France et le prince que ce monarque avait reconnu pour roi d'Espagne.

A peine eut-il expiré, que cette princesse, qui lui succéda en qualité de reine d'Angleterre, fit assembler les seigneurs du conseil, pour leur déclarer que ses intentions étaient de suivre exactement les projets que ce prince avait formés. Elle en fit donner aux alliés les assurances les plus positives; et l'on continua avec la même vivacité qu'auparavant les préparatifs de la guerre.

Les États-Généraux, affranchis des alarmes que leur avait causées la mort du roi, prirent le 25 la résolution de resserrer plus étroitement l'union entre leurs provinces, afin de maintenir les nouvelles alliances qu'ils venaient de conclure avec des princes étrangers, et fermèrent l'oreille aux nouvelles propositions d'accommodement que la France leur fit faire pour prévenir la guerre. Cette nouvelle preuve de la modération et des sentiments pacifiques de sa majesté ne fut capable ni de ralentir leurs préparatifs, ni de retarder les mouvements de leurs troupes et de celles de leurs alliés.

A la fin du mois, on fut informé qu'il y avait un camp de vingt-cinq mille hommes à Rosendal, près de Berg-op-Zoom; un autre de vingt mille à Goch, du côté de Nimègue, et quelques autres sur le bas Rhin.

Alors M. le maréchal de Boufflers ne différa plus de faire mettre en mouvement les troupes dont la marche avait été suspendue. Elles allèrent cantonner dans les premiers jours d'avril sur le Demer et sur les rivières de Weze et d'Ourthe, afin d'observer ces différents camps, en attendant le moment où l'on pourrait assembler l'armée. Les ordres furent donnés pour préparer un équipage d'artillerie de campagne et un de siége, pour le cas où l'on assiégerait quelque place à portée de Liége.

On terminera ici les détails de ces différents préparatifs, qui

furent bientôt suivis de l'ouverture de la campagne et du commencement des opérations. On dira seulement ici que, tandis que les alliés préparaient aux Pays-Bas les moyens de commencer les actes d'hostilité, ils en faisaient de réels en Allemagne, par l'invasion des troupes de Zell et de Hanovre dans les états du duc de Wolfenbüttel, allié du roi, et par l'enlèvement de quelques régiments de cavalerie de ce prince par ces mêmes troupes.

DEUXIÈME PARTIE.

CAMPAGNE D'ITALIE[1].

Dès que l'empereur eut reçu la nouvelle de la mort du roi d'Espagne et des dispositions de son testament, il dépêcha des courriers aux gouverneurs généraux des états dépendant de la monarchie espagnole, pour les engager à se soustraire à l'obéissance qu'ils devaient à leur nouveau souverain; mais aucun d'eux, même pas un de ceux qui étaient le plus affectionnés à la maison d'Autriche, ne manqua à son devoir.

Ce fut sur le Milanais que sa majesté impériale porta ses premières vues; elle prétendait que la succession au duché de Milan était indépendante de celle au trône d'Espagne, parce que c'était un fief de l'empire, que l'empereur Charles-Quint avait fait passer à la branche de sa maison régnant en Espagne, et que, cette branche étant éteinte, ce fief devait retourner à l'empire et à la disposition de son chef. Elle espérait que le corps germanique et ceux des princes d'Italie qui relevaient de l'empire ne pourraient se dispenser de soutenir ce droit, et que, lorsqu'elle serait en possession de ce duché, elle engagerait facilement les autres états d'Italie à se joindre à elle

[1] Le titre courant *Correspondance*, adopté jusqu'ici, ne donnant pas une idée exacte de l'objet de ces Mémoires, il a paru convenable de le changer et d'y substituer celui de *Succession d'Espagne*, qui est parfaitement clair, et qui a de plus l'avantage d'être déjà employé dans la partie de cette collection qui contient les négociations relatives à ce grand événement.

pour s'emparer des royaumes de Naples et de Sicile, tandis que, de leur côté, les puissances maritimes travailleraient à s'agrandir aux dépens de la monarchie d'Espagne. L'empereur regardait ces moyens comme capables d'ébranler les Espagnols eux-mêmes, qui, ayant appelé le duc d'Anjou dans la vue d'assurer par la puissance de la France l'indivisibilité de la monarchie, chercheraient à changer de maître dès qu'ils la verraient démembrée, et se donneraient à l'archiduc.

D'après ces idées, l'empereur n'avait pas même attendu la mort de sa majesté catholique pour se ménager les moyens de se mettre en possession du Milanais, lorsque cet événement arriverait. Le prince de Vaudémont, de la maison de Lorraine, gouverneur général de ce duché pour l'Espagne, avait été sollicité d'y recevoir un corps de troupes impériales; mais la fidélité de ce prince pour son nouveau maître ne céda point à la reconnaissance qu'il devait à sa majesté impériale et à sa maison. Il resta attaché à Philippe V; et cependant se conduisit avec tant d'adresse, qu'il ne perdit point l'estime de l'empereur, qui garda à son service le prince Thomas, son fils; mais il eut à se défendre contre les mauvaises intentions des peuples qu'il gouvernait et des troupes qu'il commandait. Il ne pouvait compter ni sur les officiers, ni sur les soldats : les uns soutenus par leur attachement pour la maison d'Autriche, les autres encouragés par les promesses de l'empereur, tous cherchaient à former un parti en sa faveur; et sa majesté impériale de son côté résolut, dès le 1er décembre 1700, de leur envoyer de ses pays héréditaires de l'Allemagne un corps de troupes de dix-neuf mille hommes d'infanterie et de dix mille chevaux, sous les ordres du prince Eugène de Savoie. Le rendez-vous de ces troupes fut indiqué sur les confins de l'état de Venise, entre Trente et Roveredo.

Louis XIV informé de ces dispositions, et sachant que le prince de Vaudémont n'avait pas assez de troupes pour défendre le Milanais, résolut d'y envoyer, comme auxiliaires de l'Espagne, quarante bataillons et cinquante-six escadrons des siennes, sous le commandement de M. le comte de Tessé, lieutenant général. Ces troupes eurent ordre de s'assembler, partie en Franche-Comté, partie en Dauphiné et partie en Provence, pour traverser ensuite la Suisse et le Piémont. On espérait obtenir facilement le passage; mais on fit, pour le cas de refus, préparer des bâtiments à Toulon, Marseille et Antibes, afin de transporter les troupes en Italie.

Pendant qu'on faisait à Vienne et à Versailles ces dispositions de guerre, on négôciait de part et d'autre avec un redoublement de vivacité.

L'empereur fit de nouvelles tentatives auprès du prince de Vaudémont, tant par rapport au duché de Milan, que pour le marquisat de Final; mais il le trouva toujours fidèle à l'Espagne. Le vice-roi de Naples et celui de Sicile résistèrent de même à la séduction. Mais les peuples de ces royaumes n'étaient pas moins portés pour la maison d'Autriche que ceux du Milanais, et la cour de Vienne travailla sourdement, surtout à Naples, à les exciter à une révolte.

A l'égard des différentes puissances ou princes d'Italie qui n'avaient point d'intérêt personnel à la succession d'Espagne, comme ils prévirent que bientôt leurs états allaient devenir le théâtre de la guerre, ils s'occupèrent d'abord des moyens d'en défendre l'entrée, tant aux Français qu'aux impériaux. Le pape essaya de faire une confédération avec les républiques de Gênes et de Venise, avec les ducs de Savoie et de Mantoue, de Toscane, de Parme, de Guastalla et de Modène, dans la vue de demander la neutralité pour les états dépen-

dant de l'Espagne en Italie, et de se charger de leur sûreté jusqu'à ce que les prétendants eussent vidé leurs différents. Mais au lieu d'appuyer ce projet par des forces capables d'imposer à celle des deux puissances qui aurait rejeté ce moyen de maintenir la paix, en se joignant à celle qui l'aurait adopté, ils se divisèrent eux-mêmes, les uns par timidité, les autres par des intérêts particuliers, et se livrèrent ainsi aux malheurs que la guerre devait porter dans leur pays.

Le pape qui le premier avait reconnu Philippe V, et qui néanmoins voulait avoir des ménagements pour l'empereur, eut recours à un jubilé pour demander à Dieu la conciliation de ces deux princes.

La république de Venise parut vouloir prendre le parti de la neutralité et feignit de se mettre en état de la maintenir; mais on s'aperçut que, dans le fond, elle était résolue de ne l'observer qu'autant que cela conviendrait à ses intérêts, se réservant de favoriser sous main celui des deux partis qui aurait des succès; et l'on sut que ses vœux étaient pour l'empereur.

La république de Gênes écouta la demande que Louis XIV lui fit faire pour le libre passage de ses troupes à travers ses états.

Le duc de Savoie continua à négocier avec la France, qui lui offrait de gros subsides avec le titre de généralissime de ses armées, et la main de Philippe V pour une de ses filles, sœur de celle qu'avait épousée le duc de Bourgogne. Sa majesté demandait de lui qu'il joignît à ses troupes huit mille hommes d'infanterie et deux mille cinq cents chevaux des siennes; mais ce prince tint une conduite si extraordinaire, qu'on le jugea plus porté pour la maison d'Autriche que pour celle de France, et il évita longtemps de s'expliquer.

Le grand duc de Toscane, les ducs de Parme, de Guastalla, de Modène et la princesse de la Mirandole, entièrement dévoués à l'empereur, dissimulèrent leurs véritables sentiments et, sous l'ombre d'une espèce de neutralité, cachèrent le projet qu'ils avaient de prendre son parti, lorsque ses troupes approcheraient.

Le duc de Mantoue fut le seul qui parut disposé à entrer dans les intérêts de la maison de Bourbon.

Telle était la situation de l'Italie sous le rapport politique, lorsque le roi, voulant donner de l'activité aux affaires militaires, fit partir pour Milan M. le comte de Tessé, afin de se concerter avec M. le prince de Vaudémont sur les dispositions nécessaires à l'arrivée de ses troupes dans ce duché. M. le comte de Tessé fut aussi chargé d'aller à Turin pour demander au duc de Savoie le passage à travers ses états, et de traiter avec quelques princes d'Italie pour les mettre dans les intérêts des deux couronnes.

Après avoir reçu ses instructions, il partit de la cour le 18 décembre. Mais, peu de jours après, M. de Colmenero, général de l'artillerie du Milanais, dépêché par M. le prince de Vaudémont, étant arrivé à Versailles pour demander des troupes au roi et pour instruire sa majesté des moyens que le pays pouvait fournir pour la défense, M. de Barbesieux adressa à M. le comte de Tessé une nouvelle instruction relative aux dispositions que l'on fit de concert avec M. de Colmenero.

Instruction du roi à M. le comte de Tessé, lieutenant général des armées de sa majesté. Versailles, 15 décembre 1700[1].

Il paraît par les nouvelles que le roi a reçues de Vienne, que l'empereur, aussitôt qu'il a eu appris la mort du roi d'Espagne, a ordonné que ses troupes fussent mises incessamment en état de servir, et destine trente mille hommes qu'il doit tirer de la Hongrie, de la Bohême, de

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1461, 2e partie, page 112.

l'Autriche, de la Styrie et de la Carinthie, à se rendre dans le Tyrol, pour, de là, aller dans le Milanais. M. le prince de Vaudémont, qui commande pour le roi d'Espagne dans ce duché, a eu les mêmes nouvelles; et, après avoir fait au roi le détail du peu de troupes que le roi catholique a dans le Milanais, a demandé à sa majesté de lui envoyer du secours pour être en état de le défendre contre les armes de l'empire. Le roi, qui n'est occupé que de maintenir le repos de l'Europe, et les royaumes et états de la monarchie d'Espagne sous l'autorité de Philippe V, son petit-fils, a donné ses ordres pour faire, soit en Franche-Comté, soit en Dauphiné ou en Provence, quarante bataillons et cinquante escadrons; et, pour être en état de faire avancer ces troupes dans l'état de Milan, elle a ordonné à M. de Phelipeaux, son ambassadeur auprès de M. le duc de Savoie, de lui demander pour ces troupes le passage par ses états. Elle a fait faire la même demande aux Suisses, pour le passage de celles qui sont en Franche-Comté; et, quoiqu'elle soit persuadée que M. le duc de Savoie et les cantons ne lui refuseront pas cette demande, sa majesté va cependant donner ses ordres pour faire préparer à Marseille et à Toulon des bâtiments de charge afin de faire passer ces troupes à Final, et de là dans l'état de Milan.

Par la confiance qu'elle a en la capacité de M. le comte de Tessé et en son expérience, elle a bien voulu jeter les yeux sur lui pour commander ses troupes auxiliaires, sous les ordres de M. le prince de Vaudémont; et son sentiment est qu'il parte samedi prochain, 18 décembre, au plus tard, pour se rendre près de mondit sieur le prince de Vaudémont, pour l'instruire des mesures que sa majesté prend pour lui envoyer les secours dont il aura besoin. S'il croit qu'il soit nécessaire de faire marcher quelque infanterie, sa majesté est en état, dès à présent, de lui envoyer dix bataillons; le surplus des troupes pourra les suivre avant la fin de janvier.

Quoique le roi soit persuadé que les magasins des places du Milanais sont bien fournis de munitions de guerre, mondit sieur le comte de Tessé demandera cependant à M. de Vaudémont s'il ne désirerait point que le roi en fit passer par mer à Final.

Il verra aussi avec lui les mesures qu'il y a à prendre pour la subsistance des troupes, et s'informera si l'on trouvera dans le pays les vivres et les avoines nécessaires; il demandera pareillement à M. de Vaudémont s'il faudra faire embarquer avec les troupes un équipage d'artillerie pour la campagne, ou s'il pourra en fournir des magasins du roi d'Espagne.

Comme les troupes auxiliaires que le roi juge à propos d'envoyer ne doivent être à charge au roi d'Espagne en aucune façon, M. le comte de Tessé demandera à M. de Vaudémont un lieu de commodité pour établir des magasins de vivres.

A l'égard des équipages qui seront nécessaires pour les voitures du pain de munition et des munitions de guerre, il est à présumer que M. de Vaudémont en fera fournir du Milanais, sans que l'on soit obligé d'en faire passer de France.

Aussitôt que M. le comte de Tessé aura conféré avec M. de Vaudémont sur tout ce qui est marqué dans ce mémoire, il dépêchera un courrier à sa majesté pour lui rendre compte de tout ce qu'il lui aura répondu sur tous ces articles; et quoique le roi croie qu'il aura le temps de revenir, après un séjour de sept ou huit jours à Milan, pour rendre compte par lui-même à sa majesté des mesures qu'il y aura à prendre pour la marche des troupes que l'on pourra commencer à faire passer à Final, l'intention du roi est qu'il demeure dans le pays pour attendre les troupes, qui seront en état de marcher aussitôt qu'il les aura demandées, et pour la conduite desquelles sa majesté enverra le nombre d'officiers généraux qu'elle jugera nécessaire.

Lettre de M. de Barbesieux à M. le comte de Tessé. Versailles, 25 décembre 1700[1].

M. de Colmenero, général de l'artillerie du Milanais étant arrivé ici avec des instructions de M. le prince de Vaudémont, pour demander à sa majesté de lui faire passer des troupes le plus tôt qu'il serait possible, même sans attendre qu'il y en eût beaucoup de rassemblées, le roi a pris le parti de faire marcher à Toulon les dix-sept bataillons

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1561, 2e partie, page 195.

dont vous trouverez ci-joint l'état, où sont marqués les jours qu'ils y doivent arriver, aussi bien que les régiments de cavalerie d'Uzès et du Bordage; et a nommé pour officiers généraux devant s'embarquer avec ces troupes, M. le comte de Tessé et M. de Bachivilliers, lieutenants généraux; M. de Pracontal et de M. Saint-Fremont pour maréchaux de camp; ils ont l'ordre de se rendre à Toulon le 8 ou le 9 du mois prochain au plus tard, pour y recevoir les troupes et les faire embarquer. Pour que l'embarquement soit plus tôt prêt, on se servira, pour l'infanterie, des vaisseaux du roi qui sont armés, et de barques ordinaires pour la cavalerie.

Comme dans cet état vous verrez que les deux bataillons de Bourgogne sont à Antibes et le régiment de Quercy à Monaco, je compte que ces trois bataillons commenceront à partir le 7 ou le 8 du mois prochain, et le reste suivra de jour en jour.

Vous trouverez pareillement ci-joint l'état de vingt-trois autres bataillons qui sont destinés à passer dans le Milanais, soit par la Suisse, soit par le Piémont, le roi ayant fait demander aux premiers et à M. le duc de Savoie le passage à travers de leurs états; ce qu'il y a bien de l'apparence qu'ils ne refuseront pas.

J'y joins aussi celui des cinquante-six escadrons de cavalerie ou dragons qui doivent marcher avec ces vingt-trois bataillons, aussi bien que l'état des jours qu'ils arriveront dans les quartiers qui leur sont destinés, en attendant les ordres pour leur départ qui, vous pouvez être sûr, ne sera pas différé.

Le roi a nommé pour officiers généraux, pour marcher avec ce corps de troupes : M. le marquis de Crenan et M. le comte de Vaubécourt, pour lieutenants généraux; M. de Marsin, MM. de Villepeon, de Thouy et de Cavoye, pour maréchaux de camp; pour major général, M. Darennes, qui partira en même temps que monsieur votre fils, pour se rendre auprès de vous; pour intendant de l'armée, le sieur d'Esgrigny, dont je suis persuadé que vous serez content, et que, s'il se peut, je compte faire partir lundi prochain avec des lettres de change pour cent mille écus; et je compte vous envoyer

avec les troupes qui passeront encore au moins 4 ou 500,000 francs. Le roi a nommé pour commissaires, les sieurs Pageau, Estival, Fuzelet et Blanchet. J'enverrai demain ou après-demain au commissaire Pageau des ordres pour se rendre à Final afin d'y recevoir les troupes, et concerter avec ceux à qui M. de Vaudémont jugera à propos d'en donner l'ordre les mesures qu'il y aura à prendre pour leur subsistance en arrivant, et pour leur marche jusqu'aux lieux où mondit sieur le prince de Vaudémont et vous jugerez à propos de les faire aller. Comme dans les questions que j'ai faites à M. de Colmenero, dans la conversation que j'ai eue avec lui aujourd'hui, et qui a duré fort long-temps, il m'a été expliqué que M. de Vaudémont comptait prendre les mêmes mesures pour la subsistance des troupes du roi, en arrivant à Final et dans leur marche jusqu'aux lieux où elles seront destinées, que l'on prenait pour celles du Milanais, quand on en faisait partir pour aller à Final, et qu'on ne leur donne que du pain de munition et de la paille, vous voyez que cela conviendrait fort peu à des troupes peu accoutumées à la fatigue de la mer; ainsi je vous supplie de faire entendre à M. le prince de Vaudémont que si, sur le chemin, il y a des lieux où l'on puisse les loger chez des habitants, que c'est la manière dont on en use en France; et outre cela faites qu'on leur fournisse, c'est-à-dire par soldat, au moins une demi-livre de viande à chacun, laquelle le roi fera payer ainsi que le pain qu'on leur fournira : il faut tenir la main à ce qu'il soit de bonne qualité.

Ces dix-sept premiers bataillons et les deux régiments de cavalerie n'étant pas pourvus de tentes, je vous supplie de prendre les mesures nécessaires pour leur en faire faire, et les leur faire distribuer quand ils arriveront dans le Milanais. Je vous envoie la dimension dont sont ordinairement celles de cavalerie et celles d'infanterie, et ce qu'il est entré d'aunes de toile de France dans chacune de celles que j'ai fait faire ici pour le camp de Compiègne. Je ne vous parle de tentes que pour ces dix-sept bataillons et deux régiments de cavalerie, parce que les autres troupes seront averties de s'en pourvoir.

Le résultat de la longue conversation que j'ai eue avec M. de Colmenero a été que, hors six mille trois cent quarante hommes de pied et trois mille cent quarante chevaux, y compris les officiers en pied-réformés, ils ne pouvaient pas mettre plus de troupes en campagne, et qu'ils pourraient fournir jusqu'à cinquante pièces de campagne et les munitions d'artillerie nécessaires pour servir ces pièces. Je commencerai par vous dire qu'il est inutile d'en avoir un grand nombre, et que je suis persuadé que vingt-cinq ou trente pièces au plus suffiront. Mais comme je n'ai point de foi à la bonté de leurs équipages, quoique je sois persuadé que rien n'échappe à M. de Vaudémont, je crois qu'il serait bon que vous le fissiez ressouvenir de faire faire les réparations nécessaires aux affûts et aux chariots destinés à porter les corps de canon. Il y a par-dessus tout cela un petit malheur, c'est qu'ils n'ont point de chevaux d'artillerie pour les mener; mais comme il n'est pas possible d'en envoyer de France, et que ce ne sont pas les chevaux qui manquent dans le pays, quoique l'intention du roi soit que la subsistance des troupes ne soit point à charge aux finances du roi d'Espagne, c'est tout au moins si M. de Vaudémont fait fournir par le pays les chevaux nécessaires pour tirer le canon et les attirails d'artillerie qui en sont la suite. Sa majesté compte absolument sur ce que je vous marque.

J'enverrai M. de Cray avec M. votre frère, et je lui ferai prendre avec lui cinq ou six commissaires d'artillerie, dont M. de Vaudémont et vous ferez l'usage que vous jugerez à propos. Vous trouverez outre cela, dans le bataillon de Roussel du royal artillerie, des officiers entendus dans ce métier, et dont vous pourrez vous servir utilement.

Après avoir songé au mouvement des troupes, il faut penser à leur subsistance, et j'ai cru qu'il vous serait nécessaire d'avoir un homme entendu et actif, que, peut-être, je n'y laisserai pas pendant tout le temps que vous y serez; mais au moins pour vous servir à donner aux vivres le premier mouvement; et je compte pour cet effet faire partir, mercredi prochain au plus tard, le sieur de Pleneuf, qui est connu de vous. Ayant demandé à M. de Colmenero

le prix des blés dans le pays, il m'a dit que le sac de sept rups, pesant 175 livres poids de marc, coûtait 7 livres à son départ. Comme en ce pays-ci, en terme de munition, nous nous réglons sur le pied du sac de deux cents pesant, cela ne devrait monter qu'à 8 livres; mais je ne croirai pas que le roi soit lésé quand on nous en fera trouver pour notre argent sur le pied de 9 à 10 livres, monnaie de France. Je suis persuadé que M. le prince de Vaudémont donnera ses ordres pour qu'il ne nous coûte pas davantage, et vous voyez que c'est se mettre à la raison; et puisque nos troupes vont dans le Milanais comme amies et auxiliaires, il ne serait pas raisonnable qu'étant à la merci des peuples, nous en fussions traités comme des étrangers.

Il est impossible, aussi bien pour les vivres que pour l'artillerie, que nous puissions y en avoir un équipage; et comme le roi ne demandera à M. de Vaudémont que les chariots pour porter les munitions de bouche, comme on les lui demande pour porter les munitions de guerre, c'est tout le moins que le pays ait cette charge; et je ne crois pas que vous ayez beaucoup de peine à faire entendre sur cela raison à M. de Vaudémont. Et quoique cela ne laisse pas d'être une petite épargne pour sa majesté, en vérité, l'embarras que l'on aurait à y avoir des entrepreneurs propres à lever et entretenir cet équipage est plus outré en cela que la dépense.

Après avoir parlé de pain, il faut parler de viande. Il n'est pas possible d'envoyer d'ici un boucher qui, n'ayant nulle connaissance sur les lieux, ne serait pas si bien en état de servir que les gens du pays; ainsi, comme il faut essuyer les peines du généralat, vous donnerez, s'il vous plaît, au sieur d'Esgrigny, vos ordres pour chercher un entrepreneur qui s'engage à fournir à la cavalerie, aux dragons et à l'infanterie, les bœufs en vie que l'on distribuera aux troupes, en les faisant estimer, comme l'on faisait en Italie, pour le poids, moyennant un certain prix, à raison d'une demi-livre de viande par soldat, cavalier ou dragon.

A propos des dragons, j'oubliais de vous dire qu'outre les brigadiers d'infanterie et de cavalerie qui sont dans l'armée que vous de-

vez commander, savoir : pour l'infanterie, MM. de Bouligneux, Vaudray, Pelot, Carcado, Saint-Pater et Vraigne; et, pour la cavalerie, MM. de Bissy, Sibour, Langallerie, Legal et Narbonne; comme il n'y en a point pour les dragons, le roi a nommé M. du Cambout pour les commander; ce qui, je crois, malgré votre délicatesse outrée pour les dragons, ne vous déplaira pas.

Après avoir parlé de la subsistance pour la cavalerie et les dragons, il faut parler de celle des chevaux; c'est-à-dire des avoines, foins et paille qui seront nécessaires, pour lesquels je vous supplie de demander à M. le prince de Vaudémont qu'il donne des ordres pour qu'il y ait des entrepreneurs dans le pays qui en fournissent à la cavalerie et aux dragons, et aux officiers d'infanterie, qui auront des chevaux pour un prix raisonnable, et qui ne coûtent guère plus au roi qu'ils ne coûtaient dans le pays avant le bruit de l'arrivée des troupes.

Comme vous savez que les troupes du roi qui doivent marcher dans le Milanais sont destinées, en premier lieu, pour être sous le commandement de M. le prince de Vaudémont, sa majesté ne vous prescrit point les mouvements que vous devez leur faire faire, parce que c'est à vous de les régler de concert avec lui, suivant la disposition du pays et les lieux qu'il sera nécessaire d'occuper, par rapport aux mouvements que vous saurez que feront les troupes de l'empereur, et aux démarches de M. le duc de Savoie, qui a fait assurer le roi, mardi dernier, par M. le comte de la Tour, quand il prit congé de lui, qu'il n'aurait dans tout ce qui va se passer en Italie d'autres intérêts que ceux de sa majesté; et comme apparemment ces troupes et celles qui les suivront ne seront pas dans le commencement destinées à camper en corps d'armée, le roi présume que M. de Vaudémont les mettra dans les places de guerre, ou leur donnera des quartiers; dans l'un ou dans l'autre cas, elles seront logées chez les habitants, auxquels l'intention du roi est qu'elles ne soient à charge que pour le simple logement; à moins que M. le prince de Vaudémont ne juge à propos de leur faire trouver quelque douceur dans le pays. Quoique je sois persuadé

que vous êtes porté de vous-même à les faire vivre dans une exacte discipline, je dois encore, par ordre de sa majesté, vous faire savoir que son intention est que vous les conteniez avec autant de sévérité que si elles étaient en France: il est désagréable de faire des exemples; mais cependant il n'y a que ce moyen pour empêcher le désordre et le libertinage.

Je remettrai à M. le chevalier de Tessé vos patentes de général et les lettres de service pour MM. les officiers généraux; vous les leur remettrez, s'il vous plaît, à mesure qu'ils arriveront.

Vous comprendrez aisément, par tout ce que contient cette lettre, qu'il n'est point question de revenir ici, comme cela était porté dans l'instruction que M. de Torcy vous avait donnée. Vous ne devez plus songer à y repasser que quand la paix et la tranquillité étant rétablies dans l'Italie, la paisible possession du Milanais assurée au roi d'Espagne, et les troupes de l'empereur retournées dans leurs anciens quartiers de l'empire éloignés des frontières de l'état vénitien et du Milanais, le roi jugera à propos de rappeler ses troupes en France.

M. de Colmenero, persuadé que l'empereur songera peu à faire la guerre au roi sur le Rhin, m'a demandé quelles mesures sa majesté prendrait pour augmenter le nombre de ses troupes dans le Milanais, si l'on voyait que l'empereur y en fît filer un plus grand nombre que celles qui y paraissent destinées présentement; ce qui m'a donné occasion de prendre les ordres du roi aujourd'hui, pour faire marcher en Franche-Comté toute la cavalerie et les dragons qui seraient destinés pour l'armée d'Allemagne, si l'on est obligé d'y en avoir une, aussitôt que la cavalerie et les dragons qui sont présentement en Franche-Comté en seront sortis pour passer dans le Milanais. Comme une partie de l'infanterie est en Alsace ou dans les places de ce pays, les ordres seraient bientôt envoyés pour lui faire suivre de près la cavalerie et les dragons que l'on vous enverrait d'augmentation. Je ne vous mande ce qui est expliqué dans cet article, que pour que vous soyez instruit de ce que M. de Colmenero m'a dit qu'il manderait à M. de Vaudémont, par le courrier

Lavallée, qu'il doit charger d'un paquet et qui doit vous rendre celle-ci.

J'aurai soin de remettre à M. votre frère le chiffre dont vous vous servirez, s'il vous plait, avec moi, quand vous aurez à me mander quelque chose que vous craindrez qui soit su dans les pays par où vos lettres passeront, si l'on était curieux de les arrêter.

Comme vous ne devez avoir rien de secret pour le prince de Vaudémont, qui, depuis l'acceptation par le roi du testament du feu roi d'Espagne en faveur de sa majesté catholique, s'est conduit de la manière la plus convenable aux intérêts de la monarchie d'Espagne et à l'accomplissement des désirs du roi pour le maintien de la monarchie, vous pouvez lui montrer toute cette lettre, et les états que je vous envoie des troupes qui sont destinées à passer dans le Milanais.

M. le comte de Tessé ne trouva pas à Turin toutes les facilités qu'on lui avait fait espérer. Le duc de Savoie ne répondit à la demande qu'il lui fit du libre passage des troupes du roi à travers ses états, que par des discours vagues, tendant à éluder ses propositions et à faire connaître que, si l'on ne traitait pas avec lui pour son agrandissement, on aurait de la peine à le rendre favorable aux intérêts des deux couronnes. M. de Tessé laissa ce soin à M. de Phelipeaux, ambassadeur du roi auprès de ce prince, et partit pour se rendre à Milan.

Son arrivée et l'assurance qu'il donna du désir qu'avait le roi de maintenir, par les secours qu'il envoyait dans le Milanais, la tranquillité en Italie, parurent rassurer les peuples sur les préparatifs que faisait l'empereur. Mais bientôt il s'aperçut qu'il n'y avait que le prince de Vaudémont qui fût véritablement attaché aux intérêts du roi, et que les peuples du Milanais, loin de concourir aux dispositions qu'on faisait pour leur sû-

reté, étaient portés à les traverser par des cabales; qu'il en était de même de plusieurs puissances d'Italie, qui redoutaient plus les Français que les impériaux; et que si l'empereur avait eu des corps à portée d'entrer en Lombardie, elles se seraient déclarées ouvertement pour lui, sans en excepter les Vénitiens.

Cependant M. le comte de Tessé, de concert avec M. le prince de Vaudémont, jugea que pour rassurer l'Italie, ou du moins pour ne point augmenter l'alarme qui y était répandue, il suffisait d'y faire passer, dans ce premier moment, vingt-quatre bataillons, trois régiments de cavalerie et deux de dragons; c'est ce qu'il écrivit au roi, le 2 du mois de janvier, en rendant compte à sa majesté de ses premières opérations, tant à Turin qu'à Milan.

Lettre de M. le comte de Tessé au roi. Milan, 4 janvier 1701[1].

Votre majesté aura vu, par la lettre que j'eus l'honneur de lui écrire de Lanslebourg, les difficultés insurmontables qui m'ont fait séjourner deux jours au pied du Mont-Cenis. Le troisième jour, le temps se relâcha un peu; et, à force d'hommes qui ouvraient le chemin, je fis en dix heures ce que l'on a coutume de faire en trois.

Me voici à Milan, d'où je dépêche ce courrier à votre majesté; mais, avant de vous rendre compte de ce que je vois ici, je crois que votre majesté doit être instruite de mon passage à Turin.

J'ai revu ce prince incompréhensible, qui m'a reçu avec tous les témoignages de bonté, de franchise extérieure, et, s'il en était capable, je dirais d'amitié pour celui dont sa majesté s'est servie dans l'ouvrage de la paix d'Italie. Je ne vous rends point compte de ses discours à votre égard, pleins de respect, d'attachement pour votre

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1514, page 4.

service, de désirs de mériter votre protection. Tout cela, sire, sont des verbiages mille fois répétés et toujours les mêmes. Je lui rends la justice de croire qu'il en ressent la meilleure partie; mais ce cruel tempérament d'indécision et de remettre au lendemain ce qu'il pourrait faire le même jour n'est pas effacé et ne s'effacera jamais.

Il me parla de la succession d'Espagne, de l'espoir qu'il avait eu que votre majesté lui ferait obtenir quelque agrandissement, et toujours me rebattant le respect, l'attachement et les obligations qu'il vous avait. Ensuite il me parla de votre ambassadeur; et, dans le peu de séjour que j'ai fait à cette cour, il m'est revenu non-seulement par lui, mais par ses ministres, par ceux que j'ai entretenus, qu'en effet votre majesté ne pouvait faire un choix, ni plus convenable à votre service, ni plus accommodant à l'humeur et au caractère de ce prince. Je lui dis que j'avais ordre de votre majesté, dès que je l'aurais assuré de votre amitié, de me rendre à Milan pour me concerter avec M. le prince de Vaudémont sur la quantité de troupes nécessaires à la conservation de l'état de Milan; que votre majesté avait daigné jeter les yeux sur moi pour les commander, et que, suivant ce que M. de Vaudémont jugerait à propos, je retournerais auprès de votre majesté, je resterais en Italie, je ferais marcher les troupes, et enfin me conduirais suivant les conjonctures et le bien du service, qui n'était autre, dans le fait présent, que d'empêcher l'empereur de troubler le repos de l'Italie, auquel je supposais avec raison que son altesse contribuerait, et que je savais que l'ambassadeur de votre majesté lui avait parlé du passage de vos troupes dans ses états.—Vous savez donc, interrompit ce prince, ce que je lui ai répondu? — Eh mon Dieu, monseigneur, lui dis-je, je le sais; mais je suis trop attaché à votre maison royale, et j'ai trop souvent approché votre personne pour ne pas avoir vu dans la réponse que vous avez faite, qu'avec une volonté déterminée d'offrir au roi tout ce qui dépend de vous, il y aurait pourtant à désirer quelque empressement extérieur qui vous fît paraître aller un peu plus au devant

de ce que vous ferez.— Mais, monsieur, me dit ce prince, puis-je faire autre chose que de dire que je serai déterminé à ce que le roi voudra ; qu'il n'a qu'à dire, mais qu'en même temps j'ai lieu d'espérer qu'honorant ma maison de sa protection, et qu'ayant l'honneur de lui appartenir d'aussi près, sa majesté me fera toujours faire une figure convenable, et qu'elle voudra bien songer à mes avantages. — Mais, monseigneur, lui dis-je, vous me parlez d'avantages pour votre maison ; les occasions en sont-elles prochaines et possibles? Il me semble qu'il s'agit de répondre précisément à l'ambassadeur de France sur le passage des troupes qui doivent aller dans le Milanais. Y a-t-il dans cela quelque chose qui soit contraire au bien de votre maison ou de votre gloire? car il me semble qu'il n'est en cela question que de donner un commissaire pour convenir du lieu des passages et du prix des denrées.

Monsieur le comte, me dit-il, vous allez à Milan ; vous verrez avec le prince de Vaudémont la quantité de troupes qui lui sont nécessaires, et, à votre retour, nous mettrons papier sur table, et je ne puis croire que le roi, me protégeant comme il le fait, ne veuille pas mes avantages. — Oh bien, monseigneur, lui dis-je, le roi les veut ; mais j'avoue que je n'ai pas assez de pénétration pour deviner ce que vous voulez. Je pars donc pour Milan, persuadé qu'en me répondant sur le passage des troupes du roi dans vos états, comme vous avez fait à M. l'ambassadeur, vous le donnerez, et que vous perdrez auprès des rois de France et d'Espagne une certaine grâce extérieure qui devrait toujours accompagner les actions quand on les fait et quand on veut les faire ; car, au bout du compte, monseigneur, en ne nous disant rien de positif, en offrant tout, je meurs de peur pour vous que nous ne prenions le parti de faire passer nos troupes par mer, et que toute l'Europe ne vous reproche ce que vous vous reprocherez vous-même, c'est-à-dire de n'avoir pas été au devant d'un petit plaisir que vous eussiez pu faire de bonne grâce, et dont vous serez fâché dans la suite de n'avoir pas fait l'usage que vous eussiez pu. — Monsieur, dit-il,

je vous répète ce que j'ai dit à M. l'ambassadeur : le roi est le maître de ma personne, de mes états; il n'a qu'à commander; mais je suppose qu'il veut toujours mon bien et mon agrandissement. — Quant à votre agrandissement, monseigneur, lui dis-je, en vérité je ne vois guère d'étoffe présentement; quant à votre bien, il faudrait nous faire mieux voir votre volonté, et je prends la liberté de vous répéter que ma prescience ne va pas jusque-là. — Faites donc, me dit-il, votre voyage de Milan, après quoi nous verrons.

Voilà, sire, le précis d'une conversation de trois heures, vive par intervalle, et mêlée de mille choses relatives à madame la duchesse de Bourgogne, à votre maison royale, à votre majesté et à la situation générale des affaires de l'Europe; enfin, sire, bien des paroles, rien de positif. Et dans la fin de ma dépêche, après vous avoir rendu compte de ce qui suit, je prendrai la liberté de dire mes sentiments à votre majesté sur la conduite que j'estime qu'il faut dorénavant prendre avec ce prince, dont on ne refera pas le tempérament, et dont on ne laissera pas de s'aider pour votre service sans l'irriter ni le perdre.

Au surplus, sire, me voici à Milan; et du premier coup d'œil je vois que, sans vous flatter, c'est votre majesté qui sauve cet état au roi votre petit-fils, et qui donne encore une fois, par sa protection et sa prévoyance, le repos à l'Italie.

Il ne faut compter ici ni sur les places, ni sur les troupes, ni sur les officiers, ni sur les peuples. M. le prince de Vaudémont seul, par sa contenance et sa conduite, a tenu lieu de tout. Je prendrai quelque jour la liberté de faire à votre majesté une peinture de tout ceci, et vous en aurez pitié. Les divisions, ordinaires dans les pays gouvernés par faiblesse ou par impuissance, sont dans le Milanais à un point inexplicable. L'empereur avait compté si positivement qu'il y avait un parti, qu'il est certain que, tenant en léthargie toute l'Italie, il s'en fût rendu le maître, sans qu'aucun des princes lombards, y compris même Venise, eût fait autre chose que de tendre la gorge. La démonstration en serait aisée, s'il en était ques-

tion; mais il ne s'agit présentement que de donner une forme au projet que sa majesté a fait de conserver ce pays tranquille, et de seconder, par la précaution que vous avez prise, les intentions fidèles, pures et bonnes de M. le prince de Vaudémont, qui va certainement droit au service du roi son maître, ressent qu'il vous a l'obligation d'être conservé dans le poste éminent qu'il occupe, et dont le cœur paraît être très-sensible à l'estime et à la protection de votre majesté, dont il n'a oublié ni les bontés, quand il a eu l'honneur d'en approcher fort jeune, ni l'idée de sa personne, dont les grâces et les manières font tant d'impression.

Non-seulement, sire, il a exigé de moi que je ne m'en retournerais pas présentement; mais il m'en a prié, comme quand on supplie de quelque chose que l'on désire et qui est nécessaire. Il n'a ni officier de confiance, ni personne à qui il puisse se fier dans la moindre chose. C'est grand dommage que je ne sois né Gascon, et que mon amour-propre ne puisse déranger la connaissance que j'ai de moi-même, en m'attribuant les honneurs que l'on me rend; au lieu que je ressens que ce n'est qu'à un des moindres sujets de votre majesté, et uniquement par rapport à elle.

Il a dépêché, dix heures après que je fus arrivé, des courriers à tous les princes d'Italie et aux gouverneurs des places de cet état, pour les avertir de mon arrivée et de la joie qu'ils devaient avoir des secours effectifs que votre majesté leur préparait. Il souhaite que, dans quelques jours, je visite moi-même la frontière, et croit que ma présence fera l'effet qu'elle a déjà commencé à faire dans cette ville, où tout était cabales, divisions et indécisions, qui finissent ou vont finir.

Quant au secours que l'on vous demande, M. de Vaudémont vous supplie de ne lui envoyer présentement que vingt-quatre bataillons, trois régiments de cavalerie et deux de dragons; et de faire rester en Dauphiné, en Provence, en Bresse et en Franche-Comté, le reste du secours que vous lui aviez destiné. Il croit que cela suffit pour rassurer l'Italie, et que, si présentement il en passait davantage, l'alarme serait

trop grande; joint à ce que nous avons dépêché un courrier à M. Audifred pour se rendre ici et concerter avec lui les moyens de demander ou de nous faire offrir par M. de Mantoue, des quartiers dans le Monferrat, et peut-être même dans le Mantouan, s'il est de bonne humeur; auquel cas nous ferons passer un plus grand nombre de troupes. Si les conjonctures exigeaient qu'on les prît dans le Monferrat sans sa participation, votre majesté doit croire que l'on n'y hésiterait pas; mais il vaut mieux garder toutes les bienséances, et nous avons le temps de nous retourner.

Il n'est donc, sire, question présentement que de vingt-quatre bataillons, de trois régiments de cavalerie et de deux de dragons. On donnera gratis le logement et le fourrage. Nous vous ferons avoir le pain, c'est-à-dire ou le pain effectif, ou les denrées pour le faire, au même prix que le roi d'Espagne.

Je ferai de ces articles un plus long détail à M. le marquis de Barbesieux, aussi bien que des autres choses qui regardent le mécanisme des subsistances et des économies. Nous vous demandons aussi quelques officiers généraux, et incessamment un officier principal d'artillerie; car vous devez compter qu'ici tout manque. M. de Vaudémont me fit de grandes excuses de ce que l'on n'avait point tiré du canon à Milan à l'occasion de mon arrivée, comme l'on avait fait à Novarre, par la raison qu'il n'y en a pas une pièce.

J'ai dit, en finissant l'article qui regarde M. de Savoie, que je prendrais la liberté de vous dire mes sentiments sur la conduite que j'estimais qu'il fallait tenir avec ce prince, qui fait un peu trop le difficile, sur un petit plaisir au devant duquel il devrait aller de meilleure grâce. Mon sentiment était de le laisser là et de faire passer vos troupes par la mer; en sorte que, ne lui en parlant plus, il aurait eu le loisir de ronger son mors et de voir arriver vos troupes sans sa participation. Mais il me semble qu'il est important pour le service de votre majesté de savoir à quoi s'en tenir, et de mettre ce prince hors d'état de se faire peut-être valoir auprès de l'empereur d'avoir ou refusé ou éloigné le passage de vos troupes par ses états;

de sorte que je lui ai dépêché un courrier avec la lettre dont je joins ici copie et que j'ai adressée à M. de Phelipeaux. S'il donne ce passage, je dépêcherai un courrier en Danphiné pour commencer à faire marcher le régiment de cavalerie d'Uzès, qui y est avec dix bataillons; et s'il nous répond encore en termes ambigus, il faudra, pour le coup, le laisser là avec ses humeurs et faire passer le tout par mer. J'attends sa réponse pour faire partir la dépêche.

Au surplns, sire, nous attendons des réponses du marquis de Puysieulx, pour savoir si les Suisses auront accordé le passage par chez eux pour quelques-unes de vos troupes.

Les lettres que M. de Vaudémont reçoit d'Allemagne témoignent des préparatifs, de la mauvaise volonté et peu ou point de mouvement. L'empereur est au désespoir du parti que votre majesté a pris pour la succession d'Espagne, et le sera bien plus encore quand il apprendra l'arrivée de vos troupes en Italie. Fiez-vous à moi, sire; s'il avait eu trois mille chevaux dans le Tyrol, avec six mille hommes de pied, notre bon ami M. de Savoie et les léthargiques Vénitiens eussent été ses très-humbles serviteurs. Ce qu'il y a de beau, c'est qu'avant la mort du feu roi d'Espagne, M. de Vaudémont avait reçu ordre de lui de recevoir des troupes de l'empereur dans le Milanais, en tel nombre que l'empereur y en enverrait; et si la prudence dudit prince de Vaudémont n'eût différé l'approche desdites troupes, votre majesté peut croire l'état dans lequel serait l'Italie, à laquelle, Dieu merci, vous donnez une protection nécessaire et prompte. J'ai vu en original lesdits ordres d'Espagne.

Je dois rendre compte à votre majesté d'une lettre du roi d'Angleterre, écrite de sa propre main au prince de Vaudémont, et telle qu'un ami pourrait l'écrire à son ami. Il lui mande : « Je vous plains « de l'extrême perte que vous avez faite du feu roi votre maître. Je ne « sais encore comment la France soutiendra le manquement qu'elle « me fait au traité solennel et éclatant qu'elle avait fait avec moi; mais « comptez sur mon amitié. »

J'ai pareillement là une autre lettre d'un franc parlementaire, ami

de M. de Vaudémont, et écrite de Londres. Il lui mande : « Le roi est « au désespoir d'avoir été pris pour dupe dans la succession d'Es- « pagne, lui qui croyait avoir pris l'autre pour ce qu'il est; cependant, « je puis dire que le roi avait envie de la paix. Pour nous, nous « l'aurons, et nous ne tarderons pas à reconnaître le successeur « d'Espagne. »

J'oubliais de vous dire que les lettres d'Allemagne, dont on me communique fidèlement les originaux, assurent que le roi des Romains voudrait absolument la guerre, qu'il maltraite les ministres de son père, et chagrine même l'empereur; mais que l'impératrice songe véritablement à établir une de ses filles, et à essayer de se servir des exhortations du feu roi d'Espagne, pour faire le mariage du roi votre petit-fils, et par conséquent entretenir la paix. Mais les Espagnols de ce pays-ci, aussi bien que ceux de Madrid, veulent ce me semble changer le sang et la postérité autrichienne, et voudraient espérer de beaux enfants qu'ils n'espèrent pas d'une fille de l'empereur.

Le courrier que j'ai ci-dessus mandé à votre majesté que j'avais dépêché à Turin, avant l'arrivée de la dépêche de M. de Barbesieux, vient d'arriver; et votre majesté verra par la réponse de M. de Phelipeaux, à laquelle je mettrai, pour abréger, quelques apostilles, votre majesté, dis-je, verra que je prophétise sur M. de Savoie, qui ne peut jamais en finir. Comme vous avez pris la résolution de faire marcher les premières troupes par Final, il aura le temps de se résoudre; mais il fera de mauvaise grâce ce que je désirerais qu'il fît de meilleure: car, je le répète encore, je n'entends pas bien, quand on demande le passage pour des troupes, ce que c'est qu'un pouvoir de traiter, et s'il y a autre chose à faire qu'à envoyer un commissaire pour convenir des denrées. Je ne pensais pas qu'il y eût aucun autre marché à faire. Si la réponse qu'il me fera vaut la peine d'un courrier, je l'enverrai; sinon, votre majesté la recevra par l'ordinaire.

Je ne dois pas finir cette dépêche, quoique trop longue, sans vous répéter qu'il n'y a rien certainement à désirer à la conduite pure, nette et fidèle de M. le prince de Vaudémont.

M. le prince de Vaudémont et M. le comte de Tessé ne tiurent pas longtemps à l'idée où ils étaient de l'inutilité dont serait dans le Milanais un plus grand nombre de troupes. Ayant été informés que celles de l'empereur étaient en marche pour venir s'assembler sur la frontière des états de Milan et de Venise, et que le duc de Savoie continuait à différer, sous divers prétextes, de s'expliquer sur le passage des troupes du roi à travers ses états, qu'il s'en faisait même un mérite auprès de l'empereur et des Vénitiens, ils demandèrent que, sans perdre de temps, on leur envoyât, soit par mer, soit par le Piémont, la totalité des troupes qui leur étaient destinées.

La cour fit ses dispositions en conséquence, et se détermina à faire embarquer toute l'infanterie et à faire passer par le Piémont toutes les troupes à cheval. Le premier embarquement fut de dix-sept bataillons[1] et de deux régiments de cavalerie, qui partirent successivement de Monaco, d'Antibes et de Toulon, sur des vaisseaux du roi et des barques, depuis le 26 jusqu'au 29 janvier, et allèrent débarquer tant à Final qu'à Vado et à Alassio, ports voisins de cette ville. Le deuxième embarquement fut de vingt-trois bataillons, qui partirent de même successivement de Toulon, depuis le 13 février jusqu'au 1er mars, et débarquèrent dans les mêmes ports que ceux du premier convoi. Deux régiments de dragons et un de cavalerie qui devaient faire la tête des quarante-huit escadrons, devant passer par le Piémont, eurent ordre de se rendre du 12 au 20 février à Briançon et à Embrun, et l'on achemina les autres vers le Dauphiné, pour y attendre le moment où M. de Tessé jugerait à propos de leur faire passer les montagnes. M. de Phelipeaux fut chargé d'avertir le duc de Savoie de ces dispositions et de faire avec ce prince les arran-

[1] Les équipages et les chevaux de l'infanterie furent embarqués avec les troupes.

gements nécessaires pour la subsistance des troupes. M. de Chamillart[1] en instruisit M. le comte de Tessé par la lettre qu'il lui écrivit le 14.

M. de Tessé de son côté s'occupa, de concert avec M. le prince de Vaudémont, de tout ce qui était relatif à l'arrivée des troupes du roi à Final et dans le Milanais. Il alla avec ce prince visiter les places, et l'on pourvut à leurs réparations et à leurs approvisionnements. Les premières notions qu'il prit en même temps sur la nature du pays et sur la marche des troupes impériales, qui venaient d'Allemagne, lui firent connaître qu'elles pouvaient entrer en Italie par quatre routes différentes :

La première, par Trente, le long de l'Adige; c'était la plus commode pour l'artillerie.

La deuxième, par les Grisons, débouchant sur le fort de Fuentès et le lac de Côme.

La troisième, qui n'était pas praticable même dans le temps des neiges, et qui menait de Trente à Tirano, passait le mont Saint-Marc et débouchait dans les pays de Bergame et de Brescia.

Les pays que traversaient ces trois routes étaient de la domination des Vénitiens.

La quatrième passait par le Frioul, et entrait dans le Vicentin, qui n'était qu'à trois marches de Vérone. Le pays que cètte route traversait était coupé de beaucoup de rivières; mais les ponts étaient faciles à faire, et tout le pays, au passage des rivières près, était plus praticable que celui des trois autres routes.

[1] M. de Barbesieux, secrétaire d'état de la guerre, étant mort le 5 janvier 1701, le roi confia ce département à M. de Chamillart, contrôleur général des finances. Ce ministre, se défiant de ses lumières, s'excusait sur la difficulté de remplir à la fois ces deux emplois; mais le roi exigea qu'il s'en chargeât.

D'après ces connaissances générales, M. de Tessé se prépara, ainsi que M. de Vaudémont, à former des obstacles dans celles de ces routes que les impériaux pourraient prendre. A la première, on avait besoin des Vénitiens, ou du moins il fallait qu'ils n'apportassent aucun empêchement aux moyens qu'on pourrait employer pour la rendre difficile aux impériaux.

A l'égard de la seconde, il était important de négocier avec les Grisons, pour les détacher des intérêts de l'empereur. Mais en général on voit que M. de Tessé pensait que l'armée de l'empereur, une fois arrivée à Trente, serait en état de donner de grandes jalousies sur les trois premières routes, et de l'obliger de diviser ses forces. Ce fut ce qui l'engagea à demander au roi de ne point diminuer le nombre des troupes que sa majesté avait destinées pour le Milanais, mais, au contraire, de se préparer à l'augmenter, si la composition de ses autres armées le permettait.

Quant à la quatrième route, c'est-à-dire celle du Frioul et du Vicentin, M. de Tessé ne jugeait pas que les impériaux en fissent usage, à moins que l'empereur ne se déterminât à être faible sur le Rhin et à envoyer une seconde armée en Italie afin de donner, en l'assemblant dans le Frioul, de grandes inquiétudes aux Vénitiens pour l'Istrie, la Dalmatie, la Carniole et le Trévisan, et de les forcer par là à se déclarer en sa faveur ou à lui donner passage par leur pays.

Après avoir pris ces premières connaissances, M. de Tessé se rendit avec M. le prince de Vaudémont à Alexandrie, où la tête des troupes du premier convoi, débarquées à Final et dans des ports de Gênes qui en étaient voisins, commença à passer le 31 janvier. Le reste de l'infanterie suivit la même route pour se rendre dans le Milanais, ainsi que les deux régiments de cavalerie, qui ne débarquèrent à Final que le 11 février.

L'arrivée des troupes françaises dans le Milanais, où elles prirent successivement des quartiers, imposa aux esprits malintentionués, mais ne changea point leurs sentiments, ni ceux des autres Italiens affectionnés à la maison d'Autriche. Les partisans de l'empereur, surtout à Venise, en prirent occasion d'insinuer que ce n'était pas ce prince, mais le roi qui voulait troubler le repos de l'Italie. Le duc de Savoie luimême, qui n'avait alors de troupes à son service que 16 bataillons, 1500 chevaux, ses milices et ses barbets, parut moins disposé que jamais à donner le passage à travers ses états à la cavalerie française et à quinze cents chevaux que l'Espagne envoyait de Catalogne en Italie. Comme sa conduite influait principalement sur celle des autres puissances, M. de Tessé insista auprès de la cour pour qu'elle le forçât à se déclarer ouvertement, et que, pour cet effet, le roi se déterminât, soit à déférer à ses demandes, si elles étaient raisonnables, et à sacrifier quelques intérêts au besoin qu'on avait de son alliance, soit à faire marcher, si ses propositions étaient d'espèce à n'être pas acceptées, toute l'infanterie du second convoi avec la cavalerie, pour se porter en corps d'armée par Fenestrelle, Pignerol et Casal dans ses états; ou bien d'y envoyer une seconde armée, pour faire au commencement du mois d'avril le siége de Turin, pour le forcer à donner nonseulement des places de sûreté pour le passage des troupes françaises et celui des Espagnols, mais aussi des quartiers d'hiver.

M. de Tessé n'ayant pas moins de sujet de se défier des Vénitiens que du duc de Savoie, demanda en même temps au roi qu'il plût à sa majesté de les presser de prendre des mesures pour défendre le passage de leur pays, ou d'en confier la garde à ses troupes et à celles d'Espagne. M. le prince de Vaudémont de son côté fit au roi, dans la lettre qu'il

écrivit le 2 à sa majesté, le tableau de la véritable situation des différents princes de l'Italie; mais on voit que, malgré la défiance qu'il avait prise lui-même contre les Vénitiens, son avis était de ne leur demander Vérone que lorsque l'entrée des troupes impériales dans le Tyrol forcerait à porter l'armée dans leur pays, entre cette ville et la Chiusa.

On ignorait encore quelle route elles prendraient, et en quel nombre elles viendraient en Italie; mais on apprit quelques jours après, c'est-à-dire le 17, que les Vénitiens avaient avis que l'empereur avait résolu d'y envoyer deux corps, chacun au moins de deux mille hommes, l'un par le Tyrol, l'autre par le Frioul, et que ces deux corps agiraient, chacun de son côté, dès que les passages leur seraient accordés ou refusés par la république; que si l'empereur ne pouvait obtenir le passage par Trente, les deux corps se jetteraient sur le Frioul.

M. de Tessé, depuis son retour à Milan, avait pris des connaissances plus particulières du pays, qu'il avait visité lui-même; il en rendit compte au roi par sa lettre du 17, et expliqua en même temps à sa majesté les moyens qu'il se proposait d'employer pour s'opposer à l'entrée de l'empereur en Italie.

Lettre de M. le comte de Tessé au roi. Milan, 17 février 1701[1].

Enfin, sire, voici la carte tant et si souvent promise. Meilleure que celles qui sont imprimées, elle n'est pas de la propreté que je la voulais, parce qu'il a fallu la corriger et y retoucher souvent.

Sa majesté verra que tous les passages par lesquels l'armée de l'empereur peut passer en Italie appartiennent aux Vénitiens. Je ne prétends même parler que de ceux qui viennent par le Tyrol; car

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1514, page 41.

si c'était par le Frioul, c'est une autre affaire, dont sa majesté ne trouverait pas la marche dans cette carte. Je dis donc, sire, comme par forme de mémoire, laissant le Frioul pour un autre fois, qu'alors qu'une armée de l'empereur veut venir en Italie, il faut absolument qu'elle passe à Inspruck, d'où sa majesté verra qu'il y a deux chemins : l'un qui vient, lorsqu'on est à Inspruck, par le mont Brenner, par Brixen, Bolzano, Trente, et, suivant le long de l'Adige, tombe à la Chiusa et à Vérone.

Dudit Inspruck, d'où je m'oriente, et par lequel il faut absolument passer, il y a un autre chemin qui va passer par les Grisons, et, passant le mont Splugen, tomber à Chiavenna et au fort de Fuentès; mais ce chemin-là est le plus long et le plus difficile: ainsi, le meilleur est de tomber à Bolzano, où il y a le chemin que je viens de marquer ci-dessus, qui tombe à Trente, et un autre qui, partant du susdit Bolzano, va passer au château du Tyrol à Bormio, à Tirano, et, laissant le fort de Fuentès beaucoup à droite, vient à Morbegno, puis, passant le mont Saint-Marc, tombe dans le Bergamasque. Ce chemin-là est très-praticable l'été; mais les équipages ni l'artillerie n'y peuvent jamais passer en quelque temps que ce soit. De la cavalerie qui voudrait passer un à un, en mettant souvent pied à terre, pourrait y passer; et de Tirano, ci-dessus marqué, il y a encore trois autres chemins de même nature qui descendent entre Bergame et Brescia, et qui par conséquent sont praticables l'été. Je ne fais ce détail à votre majesté que pour lui faire entendre qu'alors que les armées seront en campagne, il sera toujours nécessaire de tenir un corps de deux ou trois mille hommes, suivant les conjectures et les notions que l'on aurait des ennemis. Ce corps voltigerait depuis le fort de Fuentès, lequel est à l'égout de la Valteline, jusqu'à Bergame et Brescia, pour être aux écoutes de ce qui pourrait venir par le Val-di-Camonica, qui tombe dans le lac d'Iseo, par le Val-Seriana, le Val-Bremba et le mont Saint-Marc.

A vrai dire, tous ces chemins sont très-difficiles, et pour revenir à Bolzano, d'où je m'oriente présentement, il n'y a de praticable,

pour une armée qui a de l'artillerie et des bagages, d'autre chemin que celui de Trente, qui vient tout le long de l'Adige, laissant ce fleuve à sa droite; cette vallée est fort étroite; mais il y a quantité de bourgs, et elle est passablement bien peuplée.

Qui suivrait cette rivière, la laissant toujours à droite, viendrait à la Chiusa, qui n'est à proprement parler qu'une maison plaquée contre le rocher. Il n'y a entre le fort et la rivière que le chemin d'une charrette, et sur le chemin il y a deux ponts-levis qui se lèvent du fort. Il y a même à la rivière une chaîne pour empêcher les bateaux de passer, et de l'autre côté de la rivière est un rocher vif et fort élevé : ensorte qu'il m'a paru que ce petit fort de la Chiusa ne saurait être battu que d'assez loin, et la rivière est fort profonde et fort rapide; et, pour venir aux deux ponts-levis ci-dessus marqués, le chemin est taillé dans le roc à plus d'une bonne portée de mousquet, et la rivière forme un précipice. Mais, sans s'assujettir à ce difficile passage de la Chiusa, une armée qui viendrait de Trente amènerait avec elle des bateaux; et, faisant un pont dans une situation que j'ai remarquée auprès d'un village nommé Dolce, l'ennemi, y passant l'Adige sur ledit pont très-aisé à faire, déboucherait entre le lac de Garde et l'Adige, laissant ce fleuve à gauche, et viendrait droit à Mantoue, laissant pour lors tout à fait l'Adige sur sa gauche. Il rejetterait celui qui n'aurait pas défendu l'Adige en delà du Mincio, et bientôt en delà d'Oglio, puis incessamment sur l'Adda.

De sorte, sire, que, pour éviter ce malheur, il n'y a d'autre parti à prendre, supposant les ennemis enfournés dans le Tyrol, que d'aller au devant d'eux, et de jeter un pont sur l'Adige, si l'on ne peut pas avoir celui de Vérone, et de se porter, en passant comme l'on pourra dans le Bressan ou dans le Mantouan, jusques et en delà du susdit lieu de Dolce.

Votre majesté pourra voir, par la situation de Mantoue, de quelle nécessité il est pour son service d'avoir cette place à quelque prix que ce soit, si l'empereur continue d'avoir la fantaisie de porter la guerre en Italie.

Ce que j'ai l'honneur de mander sur cela à votre majesté n'est

qu'une faible ébauche pour l'intelligence de la carte que je lui envoie; et je remarque même que, dans une autre plus petite, que j'adresse à M. de Chamillart, tout ce que j'indique ci-dessus est très-aisé à démontrer.

TESSÉ.

Quant à la marche des impériaux par le Frioul, M. de Tessé n'ayant pu par lui-même en reconnaître les débouchés, on n'en trouve de sa part aucun détail plus particulier que ce qui en a été dit précédemment; mais on voit qu'il regardait cette route comme celle dans laquelle les impériaux trouveraient le plus de facilité pour déboucher en Italie.

Les avis qu'il reçut de leur marche par M. le marquis de Villars, ambassadeur du roi à Vienne, lui apprirent qu'à la fin du mois de février il n'y avait encore que deux régiments d'arrivés dans le Tyrol et que le reste des troupes que l'empereur avait destinées pour l'Italie ne faisait que de se mettre en mouvement dans l'Autriche et dans la Silésie. La lenteur de ces dispositions, que l'on sut être occasionnée par les instances que l'empire faisait à l'empereur de garnir de préférence la frontière du Rhin, donnait à MM. de Vaudémont et de Tessé le temps de se préparer et de recevoir le second convoi des troupes du roi, qui débarquèrent, comme les premières, à Final, au commencement du mois de mars, et qui se rendirent dans le Milanais par la même route que celles-ci avaient tenue. La cavalerie destinée à passer par le Piémont s'approchait successivement de la frontière du Dauphiné, pour y attendre que les herbes pussent la faire subsister dans le Milanais, entièrement dénué de fourrages; et l'on prépara sur cette même frontière, ainsi que l'avait demandé M. de Tessé, un équipage d'artillerie de campagne, pour lequel on fit acheter en Suisse cent cinquante chevaux.

La lenteur de la marche des impériaux laissa aussi le temps aux ministres du roi d'avancer leurs négociations, tant à Turin qu'à Venise et à Rome. Le duc de Savoie se déclara enfin pour la France et s'engagea non-seulement à donner aux troupes du roi le passage à travers ses états, mais il promit aussi secrètement de fournir dix mille hommes des siennes, pour les joindre à l'armée des deux couronnes. Le roi, de son côté, lui conféra le titre de généralissime des armées d'Italie, lui accorda cinquante mille livres par mois, et consentit au mariage de la princesse de Savoie, sa seconde fille, avec Philippe V.

Sa majesté nomma en même temps M. le maréchal de Catinat pour commander l'armée sous ses ordres.

A l'égard des Vénitiens, on ne vit encore de leur part que de l'incertitude et nulle disposition pour se mettre en état de défendre aux impériaux l'entrée de leur pays.

Cependant la tête de leurs troupes approchait. Tout à coup on apprit que deux mille hommes étaient arrivés à Bolzano, frontière du Tyrol, et que des détachements de ces troupes s'étaient avancés jusqu'au Val-de-Trente et à Borghetto, qui était le dernier village de la domination autrichienne, situé à deux lieues de la Chiusa. Les Vénitiens n'avaient, dans ce dernier poste, que trois ou quatre cents hommes; ce qui fit craindre à MM. de Tessé et de Vaudémont que les impériaux ne le forçassent sans peine, ou ne fissent un pont sur l'Adige, pour ensuite se rendre maîtres du lac de Garde et s'emparer des bateaux qui y étaient en grand nombre; ce qui leur aurait donné les moyens d'aller à Vérone, à Peschiera et à Mantoue, ou du moins de se saisir de la sortie des défilés, et de s'y établir.

C'était ce qui, dans la conduite des Vénitiens, donnait le plus d'inquiétude à MM. de Vaudémont et de Tessé; et ce fut

ce qui les engagea à dépêcher un courrier au roi, pour demander ses ordres, en représentant à sa majesté combien il était instant de les forcer à se déclarer, ou pour elle, afin d'être en droit de les aider à défendre l'entrée de leur pays; ou pour l'empereur, afin de pouvoir agir contre eux; ou, enfin, pour une entière neutralité. Ils s'adressèrent eux-mêmes directement à la république, pour avoir d'elle une réponse positive. Ils envoyèrent de même un courrier au duc de Mantoue pour l'engager à recevoir des troupes françaises et espagnoles dans ses états.

Ce fut le 11 du mois de mars que les deux généraux se déterminèrent à faire ces démarches. Mais, en attendant les réponses de Venise et de Mantoue, ils firent partir de Crémone, le 16, quinze cents hommes d'infanterie et deux cents chevaux, sous les ordres de MM. de Chavigny, de Dreux et Maulevrier, pour aller en quatre jours à Castiglione, lieu dépendant de la domination espagnole, et situé à l'entrée du Mantouan, à sept lieues de la frontière du Tyrol, et à portée du lac de Garde et de Vérone. M. le prince de Vaudémont avait déjà fait occuper ce poste par sept cents hommes.

M. de Saint-Frémont se rendit en même temps au fort de Fuentès pour y former un établissement et veiller à la partie du lac de Côme, aux forts de Lecco et de Trezzo, et aux chemins venant du pays des Grisons et de la Suisse.

D'un autre côté on détermina la princesse de la Mirandole, au moyen d'une somme de cinq cents pistoles, à recevoir des troupes dans sa place; et don Ferdinand Toralba y conduisit deux cent cinquante Espagnols, qui furent suivis, peu de temps après, par d'autres troupes de la même nation et par un bataillon français. Cette place était bien revêtue, ses fossés étaient pleins d'eau; elle était bien pourvue d'artillerie et de

munitions de guerre, et avantageusement située pour tenir en respect les états qui étaient derrière elle.

A l'égard du Mantouan, on fit avancer sur les confins de ce duché six bataillons, qui, pour le soulagement du Milanais, avaient été laissés à Alexandrie, à Mortare et à la droite du Pô. On y porta aussi quatorze autres bataillons, qu'on jugea inutiles dans le duché de Milan. Mais pendant que MM. de Vaudémont et de Tessé faisaient ces dispositions, ils reçurent du duc de Mantoue une réponse qui tendait à leur faire connaître qu'il avait fait avec le roi, sous la garantie du pape, un traité auquel il ne manquait plus que la ratification de sa majesté, et que, lorsqu'elle serait arrivée, il leur serait permis de faire entrer des troupes dans sa capitale; mais qu'en attendant ils pouvaient, en payant une somme de deux mille pistoles, qui était nécessaire pour la réparation des fortifications, occuper dans le Mantouan quelques villages et châteaux situés sur le Mincio. Le prince de Vaudémont paya cette somme et fit marcher vingt bataillons pour aller occuper des quartiers sur cette rivière, leur droite à portée de Mantoue, leur gauche près de Castiglione.

MM. de Vaudémont et de Tessé allèrent eux-mêmes faire l'établissement de ces troupes et reconnaître en même temps le pays, principalement entre l'Adige et le lac de Garde. M. le comte de Tessé passa par Venise, afin de savoir par lui-même quelles étaient les intentions du sénat. Il le trouva dans la ferme résolution de garder la neutralité et d'empêcher toutes troupes étrangères d'entrer dans les places de la république; mais de ne s'opposer en aucune manière à ce que les troupes françaises et espagnoles se missent en devoir de défendre l'entrée du pays Vénitien, surtout la tête de l'Adige, et qu'elles fissent dans le reste de cet état tout ce que les

généraux trouveraient nécessaire pour l'avantage des deux couronnes. M. le comte de Tessé en rendit compte au roi par sa lettre du 27 mars, et adressa à sa majesté la copie du mémoire qu'il laissa à M. le cardinal d'Estrées, pour déclarer au sénat l'intention où étaient les deux généraux de se conduire, sur les terres de la république, de manière à ne point blesser sa souveraineté.

Ce fut à Desenzano que M. le comte de Tessé rejoignit M. le prince de Vaudémont; et ce fut alors que ce prince lui communiqua la lettre qu'il venait de recevoir du roi, en réponse aux dépêches du 11, par laquelle sa majesté les autorisait à s'emparer, sans perdre de temps, de la Chiusa et des bateaux du lac de Garde, même de force, si les Vénitiens voulaient s'y opposer.

Lettre du roi à M. le prince de Vaudémont. Marly, 17 mars 1701[1].

Mon cousin, j'ai reçu, par le courrier qui m'a été dépêché par le comte de Tessé, la lettre que vous m'avez écrite de Milan, le 11 de ce mois, et le duplicata de celle que je dois recevoir par l'ordinaire. Je vois, par l'une et par l'autre, qu'il ne se peut rien ajouter aux précautions que vous prenez pour la conservation des états du roi mon petit-fils; et je vois avec plaisir que vous prévenez tout ce qui pourrait assurer le repos de l'Italie, si les Vénitiens voulaient, de leur part, contribuer à en défendre l'entrée aux Allemands. Il aurait été bien difficile de les empêcher de faire avancer des troupes jusqu'à Borghetto, qui est à eux; mais il serait très-dangereux de leur donner le loisir de s'établir à la Chiusa ou à Vérone. Ils se rendraient maîtres du lac de Garde, pour entrer, par le moyen des bateaux qui y sont, avec beaucoup de facilité dans le Milanais; ou laissant le Milanais et Mantoue à leur droite, ils s'établiraient, en passant le

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, 1re partie, 1re section, page 6.

Pô, dans les états du duc de Modène, et ne trouveraient rien qui pût leur disputer la conquête des royaumes de Naples et de Sicile : ils n'auraient qu'à passer sur les terres du pape, qui n'a point de troupes suffisantes pour les en empêcher. Il est d'une extrême conséquence, aussitôt que vous aurez reçu réponse des Vénitiens par le courrier que vous avez dépêché au cardinal d'Estrées, que vous fassiez avancer un corps de troupes à la Chiusa, si les Vénitiens y consentent : vous leur demanderez d'établir des magasins à Vérone. Si la crainte de se brouiller avec l'empereur les retient, après leur avoir fait connaître la nécessité qu'il y a de vous saisir de ce poste, vous vous en rendrez maître. Je ne doute point que le duc de Mantoue ne vous ait laissé la liberté de faire entrer, de mes troupes et de celles du roi d'Espagne, dans sa place, le nombre que vous jugerez à propos d'y établir. Vous y mettrez vos magasins les plus considérables, en cas que vous n'en puissiez pas faire à Vérone, pour les porter de là où vous en aurez besoin. Si les Vénitiens agissent de concert avec vous, vous les engagerez à faire descendre jusqu'à Peschiera les bateaux qui sont sur le lac de Garde; s'ils ne se déterminent à rien, en cas que vous y trouviez quelque embarras, plutôt que d'en laisser l'usage aux impériaux, vous les ferez brûler.

Il vous est important d'avoir des nouvelles certaines des mouvements des troupes de l'empereur, depuis Inspruck jusqu'à Trente. Vous ne sauriez employer trop de gens pour en être averti. J'ai peine à croire, la saison étant aussi peu avancée, qu'ils fassent marcher un gros corps de cavalerie pour l'Italie. La difficulté des passages, la rareté des fourrages, semblent devoir les en empêcher. Vous pourrez, suivant les avis que vous en aurez, faire marcher celles que j'ai en Provence, dans le Lyonnais et dans le Dauphiné.

J'envoie le maréchal de Catinat pour commander mes troupes, sous les ordres du duc de Savoie lorsqu'il sera à la tête de l'armée, et pour les joindre, en attendant, à celles du roi mon petit-fils, et agir avec vous de concert en tout ce que vous croirez du bien de son service. C'est un homme sage, que son expérience et son mérite

ont élevé à la place où il est, et dont vous aurez autant de sujet d'être content que vous l'avez été jusqu'à présent du comte de Tessé.

J'écris au roi d'Espagne, et lui mande de vous donner les secours d'argent dont vous avez besoin. Il est juste de vous aider de toute manière. Il ne se peut rien ajouter à votre exactitude et à votre application à tout ce qui est du bien de son service, ni à la satisfaction que j'ai de tout ce que vous avez fait pour lui depuis que vous avez été chargé de ses ordres. Et la présente n'étant, etc.

Il ne paraît pas que MM. de Vaudémont et de Tessé aient été instruits alors, avec précision, de la marche des impériaux ni du nombre de leurs troupes qui venaient en Italie. On voit seulement par des lettres de M. le prince de Vaudémont que, suivant le rapport de ses commissaires, toute leur infanterie était à la fin du mois arrivée en Tyrol; que leur artillerie était depuis longtemps rassemblée à Passau, et que leur cavalerie était prête à se mettre en marche; mais qu'il n'y avait encore dans la vallée de l'Adige, depuis Bolzano jusqu'à Borghetto, que les deux mille hommes qui y étaient arrivés depuis le commencement du mois de mars. Rien n'empêchait encore les deux généraux de faire leurs dispositions, pour profiter de la liberté que leur laissaient les Vénitiens de fermer les passages de leur pays; c'est pourquoi ils allèrent ensemble visiter les bords de l'Adige jusqu'à la Croara, dernier fort de la république vers le Tyrol, et reconnaître tous les passages entre la rivière et le lac de Garde, ainsi que les environs de Peschiera, et toute la base du lac jusqu'à Desenzano.

On voit par les comptes que les deux généraux rendirent de leur reconnaissance, que M. le comte de Tessé, établissant pour principe que les impériaux ne pourraient marcher par le pays des Grisons, à cause de l'impossibilité d'y mener de l'ar-

tillerie, il ne leur restait que deux chemins, celui de Trente et de l'Adige, et celui du Frioul; qu'ainsi un corps léger qui éclairerait le pays le long du Bergamasque, depuis Brescia jusqu'au fort de Fuentès, suffirait pour assurer cette partie.

A l'égard du Frioul, son avis était que si les impériaux prenaient cette route, les Vénitiens seraient alors forcés de se défendre eux-mêmes ou de recourir à la protection du roi; que, s'ils agissaient de mauvaise foi, en livrant aux impériaux les passages du Frioul et l'entrée dans leurs autres états, ce serait le cas de les abandonner à eux-mêmes et aux ravages des Allemands, et de s'en tenir au Mantouan, au Bergamasque et au Bressan, ayant l'Adige devant soi pour couvrir le Milanais; qu'on pourrait même s'emparer de Peschiera et de Vérone, dont les fortifications étaient en trop mauvais état et les garnisons trop faibles pour faire une longue résistance; qu'à l'égard des entreprises sur le royaume de Naples par les impériaux, s'ils étaient les maîtres du Frioul, ils ne pourraient les tenter par terre, parce qu'on les arrêterait sur le Pô; et que, longtemps avant qu'ils pussent arriver sur ce fleuve, on serait en état de jeter un pont à Guastalla ou à portée de la Mirandole, pour leur en disputer le passage. Tel était le système général de M. de Tessé, auquel il ajoutait la nécessité d'éviter, par toute sorte de moyens, une bataille, à moins qu'on ne fût, pour ainsi dire, certain du succès : un combat malheureux pouvant faire perdre aux deux rois leurs troupes et tous les pays appartenant à l'Espagne en Italie, tandis que l'empereur ne pouvait y perdre que des soldats.

Quant au détail des dispositions particulières que les deux généraux se proposaient de faire pour fermer aux impériaux la route qu'ils regardaient comme la seule qu'ils dussent prendre, c'est-à-dire celle de Trente et de l'Adige, il leur parut qu'en

se mettant en force sur le Mincio, ils seraient à portée de s'avancer, avec toute l'infanterie, entre l'Adige et le lac de Garde, la droite à Ponton, au-dessous de la Chiusa, où l'on ferait des ponts, la gauche vers le lac. Ils jugèrent que cette position leur donnerait les moyens de rendre tous les passages impraticables, non-seulement entre le lac et l'Adige, mais aussi entre cette rivière et les rochers auxquels tenait la Chiusa; et qu'en même temps on pourrait soutenir plusieurs autres postes, plus avancés et bien situés, jusqu'à celui d'Incanal, qui était très-avantageux. Les deux généraux espérèrent qu'en arrêtant par ces moyens les impériaux aux débouchés qui les portaient en Italie, ils les rejetteraient ou sur le Frioul ou sur les Grisons, chez lesquels ils rencontreraient de grandes difficultés, tant par la nature du terrain que par le défaut de magasins, auquel le pays ne pouvait suppléer.

MM. de Vaudémont et de Tessé, ayant fini leurs reconnaissances et achevé leurs dispositions pour les troupes qu'ils placèrent sur le Mincio, retournèrent à Milan, où ils arrivèrent le 30 mars. Leur principal objet fut alors d'occuper Mantoue. M. le comte de Tessé, qui se chargea de cette opération, fit avancer, dans la nuit du 4 au 5 du mois d'avril, quelques troupes devant la place, comme s'il eût voulu en faire l'investissement. Le duc de Mantoue, de son côté, fit extérieurement des difficultés; mais comme il s'était engagé par son traité avec le roi à recevoir des troupes de France et d'Espagne, il ouvrit ses portes le 5; et M. le comte de Tessé y entra avec sept bataillons et six pièces de canon. On renforça en même temps de quelques troupes les quartiers du Mincio, et l'on augmenta d'un bataillon français la garnison de la Mirandole.

La possession de cette place, l'occupation de Mantoue, l'établissement des troupes sur le Mincio, et la résolution où étaient

les Vénitiens de défendre leur pays, parurent alors à M. le prince de Vaudémont des moyens assurés de couvrir non-seulement le Milanais et le Mantouan, mais aussi d'interdire aux impériaux l'entrée de l'Italie.

Le roi approuva les dispositions des deux généraux; et sa majesté, satisfaite de l'assurance de neutralité qu'avait donnée la république, leur défendit d'attaquer ses places, et leur prescrivit de se contenter de profiter de la liberté que donnaient les Vénitiens d'établir des postes et des magasins dans le plat pays. Sa majesté donna en même temps ses ordres pour faire assembler dans le Briançonnais les quarante-huit escadrons de ses troupes qui devaient passer par le Piémont, et fit partir M. le maréchal de Catinat pour aller prendre le commandement de l'armée.

Ce général arriva à Turin le 4 avril; et, après avoir fait avec le duc de Savoie les arrangements nécessaires pour la marche de la cavalerie à travers ses états, il s'embarqua sur le Pô pour descendre à Pavie, et se rendit ensuite à Milan, où il arriva le 7.

Le roi avait réglé que M. le duc de Savoie devant être général de l'armée, M. le maréchal de Catinat commanderait sous ce prince les troupes françaises, jointes comme auxiliaires à celles d'Espagne, et les Piémontais; mais qu'en l'absence ou au défaut de son altesse royale, ce serait M. le prince de Vaudémont qui donnerait le mot et les ordres, pour ce qui pourrait intéresser la conservation des états de sa majesté catholique.

Sur les premiers comptes que MM. de Vaudémont et de Tessé rendirent à M. le maréchal de Catinat de leurs reconnaissances et de la situation des affaires, ce général jugea comme eux que l'objet des premières opérations de la cam-

pagne devait être de fermer aux impériaux l'entrée de l'Italie par la vallée de l'Adige, afin de les rejeter sur une autre route, et de combiner ses dispositions de manière à pouvoir s'avancer ensuite sur le bas de l'Adige. Il paraît aussi, par ses lettres, qu'il sentit la nécessité d'occuper dès lors les postes entre cette rivière et le lac de Garde; mais qu'il y trouvait des difficultés insurmontables, parce que le pays était aride, sans paille, sans couvert, et que l'infanterie n'avait point de tentes : celles que M. de Tessé avait été chargé de faire faire dans le pays n'étaient pas prêtes, et celles qu'on devait envoyer de France, par Gênes, n'étaient pas arrivées.

Quant à la cavalerie, il n'y avait nul moyen de la faire subsister dans le Milanais ni sur le Mincio; le pays était sec et pierreux, dépourvu de prairies, excepté quelques marais qui se trouvaient dans le bas de cette rivière, près de son embouchure dans le Pô. Le Milanais était rempli de montagnes, de lacs et de rivières, au bord desquelles il n'y avait que des broussailles et quelques pâtures, mais point de prairies. A peine ce pays pouvait-il fournir à la subsistance du peu de cavalerie espagnole et des douze escadrons des troupes du roi qui y étaient arrivés avec l'infanterie.

Ce fut ce qui engagea M. le maréchal de Catinat à représenter à la cour que, comme on ne pouvait encore savoir dans quel temps on aurait besoin de la cavalerie, ce qui dépendait des mouvements que feraient les ennemis, il convenait de la laisser en Dauphiné, à moins qu'on ne se déterminât à lui distribuer du grain, et qu'on n'obtînt du duc de Savoie de faire vivre au vert, dans ses états, vingt escadrons, et du duc de Mantoue d'en placer autant dans le Monferrat et le reste dans le Mantouan, en leur payant, comme on avait fait dans les guerres précédentes, cinq sous par jour pour chaque cheval.

M. le maréchal de Catinat fit en même temps observer au roi que si, à défaut de ces moyens, on faisait avancer de bonne heure la cavalerie entre l'Adige et le lac de Garde, pour la faire subsister sur le pays appartenant à la république de Venise, on épuiserait d'avance les ressources qui deviendraient nécessaires au commencement de la campagne; et qu'entrant la faux à la main chez les Vénitiens, pour le seul objet de subsistance, ce serait le moyen de les indisposer et de les engager peut-être à se jeter du côté des impériaux.

Dans ces circonstances, M. de Catinat, ni M. de Vaudémont n'ayant point de nouvelles certaines du nombre des troupes de l'empereur qui se trouvaient dans la vallée de l'Adige, depuis le haut de cette rivière jusqu'à Roveredo et Borghetto, et craignant que tout à coup un gros corps ne vînt à s'emparer des postes qui étaient entre le lac et l'Adige, dont les troupes cantonnées sur le Mincio étaient à six lieues; considérant d'ailleurs que si une fois on y était prévenu, non-seulement le pays vénitien serait ouvert aux impériaux, mais aussi qu'il faudrait en venir à un combat pour les en chasser, les deux généraux jugèrent qu'il n'y avait point de temps à perdre pour aller, avec le plus d'infanterie qu'il serait possible et du canon, occuper ces postes et les retrancher, à couvert du corps qu'on placerait en avant. Ils espéraient qu'avec ces précautions on se rendrait maître du cours de l'Adige, et qu'en laissant ainsi derrière soi Vérone et Peschiera, on priverait les impériaux des vivres et des facilités que ces deux villes, le Véronais et le Vicentin, même le Padouan, auraient pu leur fournir en assez grande abondance, pour se soutenir pendant la campagne; et que, par ce moyen, on les réduirait à manquer de vivres dans le Tyrol, ou à chercher un autre chemin pour pénétrer en Italie.

A tous ces motifs se joignit l'incertitude où l'on était de leur situation actuelle, et la crainte de ne pouvoir, dans la suite, être instruit de leurs mouvements dans le Tyrol, dont l'accès difficile ne permettait pas d'envoyer des détachements pour les éclairer. On se détermina donc, le 10 avril, à tâcher de prévenir les impériaux en fermant de bonne heure le passage étroit qui se trouvait entre le lac et l'Adige, et en jetant à Ponton un pont de bateaux pour être maître des deux côtés de la rivière. On ne put destiner à cette opération que vingt-huit bataillons français, parce qu'il y en avait à Mantoue sept qui devaient y rester, quatre à la tête de Côme et au fort de Fuentès, pour éclairer les avenues de cette partie, et un à la Mirandole. M. le prince de Vaudémont promit d'y joindre, à la fin du mois, sept bataillons espagnols; et l'on demanda à M. le duc de Savoie d'y faire marcher quelques-unes de ses troupes.

Avant de mettre les Français en mouvement, M. le maréchal de Catinat alla reconnaître lui-même les postes qu'on avait résolu d'occuper. Il partit de Milan le 13, avec M. le comte de Tessé; et, après avoir visité l'Adige et le pays entre cette rivière et le lac de Garde, il se rendit le 16 à Castiglione, où il établit le quartier-général.

Le poste d'Incanal, le plus avancé du côté du Tyrol, était celui que MM. de Vaudémont et de Tessé avaient reconnu comme le plus propre à fermer le passage, et à empêcher les ennemis de jeter un pont à Dolce. M. le maréchal le trouva tel qu'on le lui avait annoncé; mais il remarqua que ce poste ne pouvait être occupé d'avance avec sûreté par aucun des deux partis, à moins que, de leur côté, les ennemis ne fussent en corps d'armée, et que, du sien, le corps séparé qu'il y placerait ne fût soutenu; parce que des quartiers que les impériaux

pourraient occuper dans la montagne, il y avait à celle de la Corona, située à deux petites lieues sur la gauche du poste d'Incanal, deux chemins qui, quoique fort étroits, étaient praticables pour les gens de pied et de cheval, et par lesquels on pouvait arriver sur ses derrières, si ce poste n'était pas occupé en grande force.

Ces motifs, et l'impossibilité où l'on était d'y établir un corps considérable parce que les troupes n'avaient point encore reçu leurs tentes ni leurs armes[1], et que non-seulement il ne se trouvait point de paille dans le pays pour le coucher du soldat, mais aussi que ses productions, très-médiocres par l'aridité du terrain, étaient très-peu avancées, engagèrent le maréchal à ne point précipiter son mouvement. Il fit seulement avancer dans le Mantouan deux bataillons qui étaient restés à Alexandrie et à Castel-Leone, et ne changea rien à la position du reste des troupes françaises, dont vingt et un bataillons se trouvèrent alors tant à Mantoue que dans le duché; quatorze à Lodi, à Crémone et à Pizzighitone, quatre au lac de Côme et au fort de Fuentès, et un à la Mirandole; mais il demanda au roi de lui faire passer le plus promptement qu'il serait possible les cinq bataillons de milices que sa majesté avait destinés pour son armée d'Italie, afin que l'on pût retirer des places une partie des bataillons de campagne.

Un autre motif qui détermina M. le maréchal à différer son mouvement fut ce qu'il apprit, pendant sa tournée, du peu de monde que les impériaux avaient depuis Inspruck jusqu'à Borghetto. Quelques avis annonçaient qu'ils y étaient au nombre de quinze mille hommes; mais comme il était instruit d'ailleurs, avec sûreté, qu'il ne s'y trouvait encore que

[1] M. de Catinat fit donner de l'argent à quinze bataillons pour s'en pourvoir eux-mêmes dans le pays, ce que la cour approuva.

quatre régiments d'infanterie[1], qui ne formaient, sur le pied complet, que dix mille hommes; que d'ailleurs les magasins de farines qui étaient arrivés d'Inspruck par l'Adige ne consistaient qu'en quatre mille sacs, ce qui n'excédait pas l'approvisionnement nécessaire pour la subsistance de ce nombre de troupes, qui jusqu'alors s'étaient fournies de pain au moyen de leur solde, il jugea n'avoir point encore à craindre d'être prévenu par les ennemis.

Il profita du temps pour aller faire une nouvelle tournée dans le pays et pour visiter Mantoue, où il se rendit le 18.

On ne fera point dans ce mémoire le détail de l'état dans lequel il trouva cette place; mais on rapportera, au rang des pièces, le compte qu'il en rendit au roi dans sa lettre du 20. On y verra aussi ce qu'il pensait sur l'importance dont était cette place pour la guerre d'Italie, et sur la nécessité d'en réparer les fortifications. Le roi y envoya des ingénieurs pour y faire les travaux que M. le maréchal de Catinat jugerait indispensables, et on les commença peu de temps après.

Ce général, en retournant à Castiglione le 23, alla reconnaître le pays à la rive gauche du Mincio; il n'en trouva pas les productions plus avancées que celles de la vallée de l'Adige : c'était jusqu'à Vérone une plaine entièrement plate et sans eau, d'un terrain sec et stérile, et parsemé seulement de quelques épis de blé, ne pouvant par conséquent fournir que de faibles secours pour la subsistance.

Deux jours après son retour à Castiglione, M. le prince de Vaudémont l'y joignit pour être plus à portée de se concerter avec lui sur les dispositions à prendre; et comme le duc de Savoie leur fit savoir alors que sept bataillons de ses

[1] Le vieux Stahrenberg, Nigrelli, Taun et Bagny.

troupes étaient prêts à marcher lorsqu'ils le jugeraient à propos, ils lui dépêchèrent sur-le-champ un courrier pour lui demander, de la part des deux rois, de les envoyer sans perdre de temps dans le Milanais. Ils espéraient que le mouvement de ces troupes, non-seulement produirait un effet avantageux relativement aux autres puissances d'Italie, mais aussi que ce serait un engagement pour le duc de Savoie, sur la conduite duquel M. de Catinat paraît avoir eu sujet de concevoir quelques soupçons [1].

Indépendamment de ces motifs, le moment approchait où il allait devenir indispensable de se porter en avant et d'être en force, tant sur le Mincio que dans les postes qu'on devait occuper entre le lac et l'Adige. Les ennemis augmentaient en nombre dans le Tyrol. Il leur était arrivé un nouveau régiment de quatre bataillons [2]; et l'on apprit que les transports de grains et de farines qu'ils faisaient venir de l'Autriche et du pays de Saltzbourg, sur Inspruck et Trente, étaient dans toute leur activité.

Ce fut même ce qui, peu de jours après, détermina les deux généraux à ne plus différer leur mouvement; et le 1er mai, ils réglèrent qu'on assemblerait à Goito vingt-cinq bataillons, dont dix français et trois espagnols, avec six pièces de canon qui y arriveraient le 5 du même mois, que douze autres bataillons les y joindraient le 7 et le 9, et qu'on irait, aussitôt après

[1] On eut des avis secrets que le duc de Savoie, malgré son traité avec la France, promettait beaucoup à l'empereur; qu'en même temps il agissait pour indisposer les Suisses contre sa majesté impériale et les porter à le menacer de lui faire la guerre à lui-même, afin de prendre de là occasion de ne point envoyer ses troupes à l'armée, ni de la joindre de sa personne. On soupçonnait aussi qu'il avait le projet de soulever ses propres barbets contre lui-même, et de se faire faire par eux une guerre imaginaire, pour avoir le prétexte de ne point effectuer son traité.

[2] Guy-Stahrenberg.

l'arrivée des premières troupes, occuper le poste d'Incanal.

On donna en même temps des ordres pour faire avancer des places du Milanais, sur le Mincio, une partie des troupes qui y étaient, pour remplacer celles qui allaient s'éloigner de cette rivière; et l'on prépara dans le Milanais des quartiers pour la cavalerie qui venait de France. La cour l'avait fait mettre en marche dès le 15 avril; les premiers escadrons devaient arriver dans le Milanais le 10 mai; les derniers, le 2 juin. On n'avait pu obtenir du duc de Savoie le séjour qu'on lui avait demandé pour une partie de cette cavalerie dans ses états; mais ce qui confirma de nouveau M. le maréchal de Catinat dans ses soupçons sur ce prince, fut le refus qu'il fit de mettre en marche les sept bataillons qu'il avait promis, prétextant que, s'il les éloignait, ils auraient de la peine à se recruter; et qu'il ne convenait pas de dégarnir son pays au moment où des troupes étrangères[1] allaient le traverser.

Ces contradictions n'empêchèrent pas M. le maréchal de Catinat d'exécuter son projet. Dès le 6 il marcha avec les treize premiers bataillons qui s'étaient rendus la veille à Goito et alla occuper le poste d'Incanal. Le quartier général fut établi ce jour-là à Rivoli. La visite que M. le maréchal fit le même jour des avenues des montagnes qui étaient sur sa gauche, du côté de Montebaldo, lui fit connaître que les passages étaient fort étroits et faciles à défendre; ce qui le confirma dans l'idée où il était que les impériaux trouveraient des obstacles insurmontables pour entrer dans l'état vénitien par le côté qui était entre l'Adige et Montebaldo, et lui fit croire qu'ils se rejetteraient de l'autre côté de la rivière, dans le Vicentin. Quelques avis annoncèrent que ce serait par Bassano

[1] La cavalerie française.

qu'ils chercheraient à pénétrer; mais on voit que M. de Catinat n'en prit aucune inquiétude. On fut informé en même temps que M. de Stahrenberg, après une reconnaissance qu'il était venu faire quelques jours auparavant du cours de l'Adige et du poste d'Incanal, avait suspendu la marche de sa cavalerie, et qu'il avait fait part à la cour de Vienne des difficultés qu'il apercevait dans une entreprise sur cette partie; mais que le roi des Romains insistait pour que l'on cherchât à pénétrer par ce côté-là; et que, suivant le plan formé à Vienne, toute l'armée serait rassemblée à Roveredo vers la fin du mois de mai, pour tenter une attaque au commencement du mois de juin, et même risquer une bataille.

Ce qui confirma la réalité de ce projet fut l'avis qu'on reçut, le 15, de la construction d'un grand nombre de bateaux et de radeaux que les ennemis faisaient à Roveredo, et la nouvelle de l'arrivée de vingt pièces de canon à Trente, et d'une tête de cavalerie qui y avait joint l'infanterie. MM. de Catinat et de Vaudémont jugèrent alors devoir rapprocher d'eux toute la leur, et la placer à trois marches de Rivoli: pour cet effet, toute l'infanterie française et espagnole qui était répandue dans des quartiers séparés sur le Mincio eut ordre de camper à Goito avec dix pièces de canon. Vingt escadrons de la cavalerie française, qu'on avait cantonnés à leur arrivée dans les quartiers du Milanais les plus reculés, eurent ordre de camper sur l'Oglio, d'où ils pouvaient en une marche arriver sur le Mincio. On destina les quartiers du Milanais les plus voisins du Mantouan pour être occupés par le reste de la cavalerie de France à mesure qu'elle arriverait, afin de s'y joindre à celle d'Espagne, qui en occupait une partie et où elle était à portée de se rendre aussi en une marche à Goito. M. de Vaudémont, de son côté, fit préparer à Crémone un train de

vingt-quatre pièces de l'artillerie d'Espagne. La stérilité du pays qui était en avant et la nécessité de ménager les magasins qu'on formait à Mantoue et à Goito ne permettaient pas d'y porter toutes les troupes, et forçaient de les tenir ainsi séparées pour pouvoir les faire subsister.

Celles qui étaient dans la vallée de l'Adige vivaient du pays vénitien; mais il eût été dangereux de l'épuiser avant le moment où l'arrivée des ennemis forcerait d'y porter toute l'armée. M. le maréchal de Catinat donna même toute son attention à ménager les terres de la république et à empêcher les désordres : il eut besoin de toute sa sévérité pour arrêter ceux que commirent les troupes dans les premiers moments où elles arrivèrent sur son territoire. Les Vénitiens, de leur côté, soutinrent la conduite qu'ils avaient promis de tenir envers le roi et à l'égard des impériaux. Comme cet article devait influer essentiellement sur les mouvements et les entreprises de ces derniers, M. le cardinal d'Estrées donna à M. le maréchal de Catinat, par la voie de M. le comte de Tessé, avec qui il eut une entrevue à ce sujet, les assurances les plus positives de la bonne foi des Vénitiens.

On apprit par lui que, sur la déclaration que l'empereur avait faite à leur ambassadeur du projet qu'avait sa majesté impériale de faire passer son armée par le Frioul, le sénat l'avait fait assurer que, la ruine de l'état vénitien ne pouvant qu'être la suite et peut-être l'objet d'une pareille démarche, il la regardait plutôt comme un acte d'hostilité et une entreprise contre la liberté, plutôt même comme un projet d'opprimer la république, que comme un dessein de chercher à combattre les Français et les Espagnols, et qu'il suppliait sa majesté impériale de faire prendre un autre chemin à son armée. M. le comte de Tessé rapporta aussi que le sénat avait assuré à M. le cardinal d'Estrées,

que, si effectivement les impériaux se mettaient en devoir de passer par le Frioul, il réclamerait la protection du roi et joindrait les troupes de la république aux siennes pour faire sortir celles de l'empereur de l'Italie.

Ces dispositions de la part des Vénitiens étaient d'autant plus favorables aux circonstances dans lesquelles se trouvait M. le maréchal de Catinat, qu'il paraît dans toutes ses lettres que, plus confiant que jamais dans la force du poste qu'il occupait, et plus rassuré qu'il ne l'avait encore été sur les chemins du pays des Grisons et sur ceux de la Camonica qui tombaient sur l'Oglio, il était persuadé qu'il ne restait aux impériaux que celui de Bassano, qui les menait à Vicence, c'est-à-dire dans l'intérieur du pays des Vénitiens, ou bien, qu'ils chercheraient à jeter un pont sur le bas Adige; ce qui lui paraissait ne pouvoir se faire sans de grandes difficultés, la rivière étant fort large, profonde, sans gué dans aucune saison, et ses bords présentant peu d'endroits favorables pour établir des ponts. D'ailleurs, M. de Catinat jugeait que les débouchés de cette partie ne les portaient que dans le Ferrarais, entre l'Adige et le Pô, pays très-étroit, très-coupé et rempli de marais, d'où ils ne pourraient sortir qu'en passant le Pô, et en s'exposant à perdre leurs communications et à manquer de subsistances.

Ces considérations et l'assurance des bonnes intentions des Vénitiens furent de nouveaux motifs qui engagèrent M. de Catinat à croire que ce serait plutôt par la droite du haut Adige que par la gauche de cette rivière que les impériaux chercheraient à pénétrer. Ce fut aussi pour lui un nouveau motif de chercher à rendre cette partie encore plus impénétrable. Depuis qu'il était arrivé à Incanal, il avait déjà fait occuper par quatre bataillons, sous les ordres de MM. de Cavoye et de Carcado, la montagne de la Ferrara, située en avant d'Incanal;

mais, ayant de nouveau examiné ce poste, il y fit marcher, le 19 et le 20, trois autres bataillons, et donna le commandement du tout à M. de Vaubécourt. Ce renfort lui parut d'antant plus nécessaire, qu'on était informé que les impériaux venaient de jeter un pont sur l'Adige à Mori, au-dessous de Roveredo; qu'un de leurs régiments avait passé la rivière, et qu'il leur était arrivé un régiment de dragons dans la vallée de Trente[1], où ils n'en avaient encore que cinq d'infanterie.

Tel était le compte que M. le maréchal de Catinat rendit au roi de la situation dans laquelle étaient les affaires le 18; mais bientôt il fallut faire de nouvelles dispositions.

Lettre de M. le maréchal de Catinat au roi. Du camp de Rivoli, 21 mai 1701[2].

Il est confirmé, sire, par tous les avis que nous recevons, que les troupes de l'empereur qui doivent composer son armée sont la plupart arrivées du côté de Trente, tant infanterie que cavalerie, dragons et artillerie de campagne. Il ne nous paraît plus du tout qu'ils aient dessein d'entrer dans l'état vénitien par Bassano, prévoyant les difficultés de passer devant nous l'Adige, et que le désordre que cette armée serait obligée de faire dans le pays de la république, pour y subsister, pourrait l'engager à s'unir avec les deux couronnes pour les obliger de se retirer.

La situation où nous sommes leur ôte la vue de pouvoir pénétrer par le val de l'Adige; de sorte, sire, que nous ne pouvons pas douter, par tous les différents avis que nous en recevons, qu'ils n'aient la résolution de prendre un chemin qui les conduit de Trente dans le Bressan : ce chemin passe dans les montagnes, au-dessus du lac de Garde, et vient tomber à Lodrone, qui est un assez gros bourg de l'empereur. Ils pourraient venir de Trente à Lodrone en trois marches; le droit chemin ensuite leur fait laisser le lac d'Iseo sur la gauche, et venir passer à la Rocca-d'Anfo.

[1] Le régiment de Sereni.

[2] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1514 page 156.

Il est à remarquer que, dans ce passage, où il faut passer de nécessité tenant ce chemin, la Rocca-d'Anfo est une petite forteresse des Vénitiens, au milieu de laquelle il faut passer. Nous sommes avertis que le noble Vénitien qui y commande n'ouvrira point le passage, prétendant que cela est dans les conditions de la neutralité, et qu'il faudra que les troupes de l'empereur prennent le parti de l'attaquer si elles veulent tenir ce chemin. Nous savons que cette petite garnison a été fortifiée, et que l'on y a augmenté les munitions de guerre. Le chevalier d'Illières, qui a vu cette petite forteresse, dit que sa situation fait qu'elle n'est pas mauvaise; mais nous sommes avertis qu'au-dessus de la Rocca-d'Anfo il y a un chemin, sur la droite de leur marche, qui les fait aussi entrer dans le Bressan : la qualité de ce chemin ne nous est pas bien connue.

Je donne à votre majesté, autant qu'il m'est possible, l'idée de ce chemin et du pays où cela fait entrer les troupes de l'empereur, en deçà des montagnes. Ces chemins sont différemment praticables : il y en a où les chariots du pays passent avec la voie fort étroite; il y en a une partie où il ne peut passer que des bêtes de somme : celui qui part de Trente est de cette nature. Je crois que, selon nos avis, on peut dire avec certitude qu'ils ont commencé à y faire travailler depuis plusieurs jours, pour l'élargir et le rendre praticable pour le charroi; on dit qu'ils emploient à ce travail douze à quinze cents hommes.

Voilà, sire, tout ce que nous savons des troupes de l'empereur. Après cela, l'inquiétude de la défensive est de pouvoir pénétrer leurs véritables desseins; savoir si ce sera une grosse tête qu'ils vous présenteront là, espérant que cela pourra nous obliger de réunir nos forces : ce qui ne se pourrait faire qu'en ouvrant le passage de l'Adige; ou, si effectivement ils ont pris la résolution de s'abandonner à l'aventuro de pénétrer le Bressan et une partie de Bergamasque, pour se porter jusque dans le Milanais : ce dessein paraît rempli de grandes difficultés pour eux.

Après avoir bien débattu et discouru sur le parti que nous avions

à prendre sur ces avis, nous avons pris la résolution d'assembler incessamment toute la cavalerie à Scandolara, entre l'Oglio et Crémone; et M. le prince de Vaudémont a envoyé sur-le-champ ses ordres à Milan pour que l'on fit les routes. Selon sa supputation, il y aura, le 25, quarante-cinq escadrons des troupes de votre majesté, sans compter la cavalerie d'Espagne. Les quartiers de Mortare et de Novare, où il y a quinze escadrons, étant plus éloignés, ne pourront y arriver que le 27 ou le 28. Cela nous mettra en ce temps-là à portée de réunir nos forces, ou de nous placer de manière que nous puissions toujours garder la vallée de l'Adige, dont l'ouverture doit être fort désirée par les Allemands, et de joindre la cavalerie qui s'avancerait avec un nombre de bataillons du côté du pont Saint-Marc sur le pays vénitien, et plus avant, si les situations le permettent.

Voilà, sire, notre première disposition générale, en attendant que nous puissions débrouiller le véritable dessein des ennemis.

Si l'on eût voulu prendre trop de précautions pour couvrir le Milanais, il eût fallu livrer le passage de l'Adige et découvrir le Mantouan et Mantoue.

Comme l'entrée dans le Milanais est pleine de difficultés pour l'armée de l'empereur, qu'il faudrait qu'elle s'abandonnât à l'aventure pour ses subsistances, et que c'est une grande résolution à prendre pour elle, nous avons cru devoir prendre celle de leur ôter les moyens les plus faciles et le plus selon les règles d'agir.

Nous avons fait partir ce matin, à la pointe du jour, le chevalier d'Illières, Chavigny et Mauroy, pour aller reconnaître les chemins ferrés qui sont en deçà de la Rocca-d'Anfo, où le chevalier d'Illières a reconnu des endroits fort étroits, et qu'il croyait pouvoir être gardés par un détachement de cinq ou six cents hommes. Ils vérifieront ces postes, parce qu'il faut avoir beaucoup de défiance sur l'accès des montagnes à droite et à gauche. A leur retour, ils reconnaîtront, depuis là jusqu'au pont de Saint-Marc, quelle est la nature du pays, et quels sont les avantages et désavantages qui s'y peuvent trouver.

Le détachement que nous enverrons à ce poste sera commandé par M. de Chartogne; il a l'honneur d'être assez connu de votre majesté pour devoir lui rendre de bons offices et lui marquer toute l'estime qui lui est due.

La jonction des troupes de son altesse royale nous ferait grand plaisir; mais toutes nos instances réitérées, et commencées devant que de partir de Castiglione, n'ont point encore pu tirer de lui la déclaration du jour qu'il les ferait marcher en Milanais. Il s'en est toujours tenu à des paroles générales, disant qu'il les disposait et préparait avec diligence; que, du moment qu'il en serait besoin, il les ferait marcher. Cette excuse, quand on en aura besoin, est détruite, parce que l'on a déjà mis cette raison dans toutes les instances que M. le prince de Vaudémont et moi lui avons faites ou fait faire par M. de Phelipeaux et M. d'Albissi.

Avant-hier, sur les premiers avis que M. le prince de Vaudémont et moi avons eu que les ennemis se préparaient à agir, nous nous sommes donné l'houneur de lui écrire des lettres tout aussi pressantes qu'elles peuvent l'être. J'ai de plus écrit à M. de Phelipeaux, et M. le prince de Vaudémont à M. d'Albissi, de faire des instances toutes des plus vives et des plus pressantes. Nous attendons avec impatience le retour de ce courrier pour voir ce qu'il aura opéré.

J'ai reçu hier une lettre de mondit sieur de Phelipeaux, du 18, qui, sur les instances qu'il a faites par le retour du chevalier de Ricaldon, n'a pu encore obtenir de son altesse royale un jour préfix pour commencer à faire marcher des troupes; c'est de quoi votre majesté est informée par M. de Phelipeaux. Il a cependant touché son argent et reçu la nouvelle que la demande lui doit être incessamment faite de madame la princesse sa fille pour être reine d'Espagne. Il me semble, sire, que voilà un allié qui n'est pas des plus commodes.

Je supplie très-humblement votre majesté d'agréer, etc.

Le maréchal DE CATINAT.

31

Lettre de M. le maréchal de Catinat au roi. Du camp de Rivoli, 26 mai 1701[1].

M. le prince Eugène, sire, est arrivé le 17 à Roveredo. Il est venu le 23, avec plusieurs officiers généraux, jusque proche la Chiusa, d'où il a considéré et regardé notre poste, la rivière entre deux. Il y eut quelqu'un de sa suite qui demanda des nouvelles de M. le comte d'Aguilar, qui se trouva là et répondit lui-même. Il y eut salut de part et d'autre. L'officier général ou simple officier des troupes de l'empereur lui dit adieu, et qu'ils se reverraient bientôt, à quoi le comte d'Aguilar répondit quand il lui plairait. On dit que M. le prince Eugène retourna ce même jour à Roveredo.

Il n'y a pas un grand changement dans le nombre des troupes de l'empereur qui étaient en deçà de Trente; mais il y en a beaucoup d'arrivées au-dessus de Trente, dont nous ne pouvons avoir une bonne connaissance; mais, selon les avis reçus par les grands derrières, leur armée doit être à fort peu près dans la vallée de Trente, et depuis Trente jusqu'au-dessus de Bolzano.

Il est certain qu'ils font travailler à plusieurs chemins; on en conclut qu'ils se proposent plusieurs partis, qui ne peuvent se réduire qu'à trois : le premier, d'entrer dans le Vicentin; le second, de nous attaquer dans nos postes; le troisième, d'entrer dans le Bressan. Le dire le plus commun de leurs officiers est qu'ils veulent, à quelque prix que ce soit, nous attaquer dans nos postes, lesquels sont en bon état et bien reconnus. Nous sommes dans la confiance, sire, qu'il n'est presque pas possible de nous y forcer.

Nous avons levé tous les quartiers de la cavalerie, et celle de votre majesté est toute en mouvement pour s'approcher de l'Oglio. M. de Villepeon arrivera le 28, avec vingt-six escadrons, à Caneto, où il campera. Ce camp est sur le Mantouan. Le 28, il arrivera quatorze escadrons proche l'Oglio, à sept ou huit milles au delà de Caneto, qui camperont jusqu'à nouvel ordre à Scandolara. Sept autres escadrons arriveront dans ce camp le 30 mai.

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1514, page 163.

Les huit escadrons qui viennent de Novare arriveront audit camp de Scandolara le 31 mai.

Nous avons deux ponts de bateaux sur le Mincio, environ à deux milles au-dessous de Peschiera. Nous sommes dans toute la meilleure disposition où nous avons pu nous mettre pour nous joindre et nous opposer aux différents desseins que pourraient avoir les troupes de l'empereur.

Sur la connaissance plus particulière que nous avons eue du pays et des postes où avait marché M. de Chartogne, que M. de Crenan a été voir lui-même avec le chevalier d'Illières et M. de Chartogne, M. le prince de Vaudémont et moi avons jugé à propos de retirer mondit sieur de Chartogne; et M. de Crenan, qui s'était avancé avec M. de Cordova jusqu'à Gavardo, avec un détachement de deux mille cinq cents hommes, retourne à Castiglione; et M. le marquis de Crenan rejoindra ce soir l'armée, ou demain de bonne heure.

Votre majesté est informée, par M. de Phelipeaux, de ce que son altesse royale a répondu sur les dernières instances que M. le prince de Vaudémont et moi lui avons fait faire, de mettre incessamment son infanterie en marche pour entrer dans le Milanais. Il a promis, le 22, de faire partir dans quatre ou cinq jours les quatre bataillons qui sont à Verceil, et qu'il les ferait remplacer incessamment par quatre autres bataillons audit Verceil. Il eût été bien à désirer que son altesse royale eût été plus prompte à les faire marcher; mais c'est un esprit occupé de bien de différentes pensées dans sa conduite.

Je ne doute point, sire, que M. le cardinal de Janson n'ait eu l'honneur d'informer votre majesté de l'interception d'une lettre d'un ministre de l'empereur, par laquelle il paraît que, dans le projet de cette cour sur ce qui regarde la guerre d'Italie, elle prétend, dans le mois d'août, renforcer d'un nombre considérable de troupes son armée d'Italie. Votre majesté, qui a connaissance des affaires générales, fera là-dessus telles réflexions qu'elle jugera à

propos sur ce qui regarde son service et celui du roi d'Espagne.
Je supplie très-humblement votre majesté d'agréer, etc.

Le maréchal DE CATINAT.

Il résulte des lettres de M. le maréchal de Catinat que, ne sachant encore de quel côté se porteraient les efforts des ennemis, la disposition qu'il fit le mettait en état de s'avancer aux débouchés, depuis le lac de Côme jusqu'au bas de l'Adige, et de tenir en force le poste d'Incanal. Toute la cavalerie de France et d'Espagne se trouvant rassemblée le 25, tant à Caneto qu'à Scandolara, elle pouvait joindre en huit ou dix heures l'infanterie, campée à Goito, ou bien, au moyen des ponts qu'on avait jetés sur le Mincio entre Goito et Peschiera, se porter vers le pont Saint-Marc, sur le pays vénitien, avec l'infanterie qu'on jugerait nécessaire, suivant les manœuvres des ennemis.

On avait fait de nouvelles démarches auprès du duc de Savoie pour l'engager à faire marcher ses troupes; mais tout ce qu'on put obtenir de lui fut la promesse de faire partir de Verceil, dans les derniers jours du mois de mai, quatre bataillons pour se rendre dans le Milanais: il leur fallait quinze jours de marche pour y arriver.

Pendant que MM. de Catinat et de Vaudémont faisaient leurs dispositions, M. le prince Eugène commença ses mouvements. Le 26, il fit partir des environs de Trente le comte de Stahrenberg avec un corps de quatre mille chevaux qui, après avoir traversé les montagnes qui séparent le Trentin du pays vénitien, campa, la nuit du 27 au 28, à Schio, éloigné de Vicence d'environ douze milles, et commença à faire travailler à ouvrir des chemins dans le Vicentin. En même temps un corps d'infanterie descendit la rive gauche de l'Adige, entra dans le Véronèse, et alla, par le village de Peri, camper sur la montagne qui

tenait la tête de la vallée de Polisella, vis-à-vis du poste de la Ferrara, et à sept milles du camp de Rivoli. Ces troupes étaient soutenues par celles qui campaient à Borghetto. Un autre corps vint se placer à la droite de l'Adige, à hauteur de la Ferrara ; les munitions et les vivres, chargés sur des radeaux et dans des bateaux, restèrent derrière les troupes campées des deux côtés de la rivière, à la vue des postes occupés par la tête de l'armée des deux couronnes.

MM. de Catinat et de Vaudémont, instruits le 28 au matin du mouvement des ennemis, firent une nouvelle disposition pour toutes les troupes qui composaient alors l'armée, au nombre de quarante bataillons français et quatorze espagnols, et soixante-quatorze escadrons, dont quatorze des troupes d'Espagne. Toute l'infanterie, qui campait à Goito, eut ordre de s'avancer dans la vallée de l'Adige, et la cavalerie, qui venait du Milanais, de se rassembler à Villafranca, située dans la plaine de Vérone, entre cette ville et Goito. M. le maréchal de Catinat, pour accélérer sa marche, s'y rendit lui-même le 29, dans le dessein d'étendre cette cavalerie le long de l'Adige, depuis Vérone jusqu'à Legnago, afin d'empêcher le corps de cavalerie des ennemis qui était à Schio d'aller jeter des ponts sur le bas Adige, et pour faire descendre tous les bateaux du côté de Venise. Mais ayant remarqué que cette rivière était trop enflée pour que l'on pût en tenter le passage, et voulant ménager les subsistances de cette partie, il fit rester à Goito vingt-six escadrons, vingt à Caneto et huit à Aqua-Negra, près de Crémone. Il fit seulement avancer à Opeano, près d'Isola-Porcarizza, sur l'Adige, entre Vérone et Legnago, deux régiments de dragons français et sept escadrons espagnols.

Quant à l'infanterie, il la porta toute dans la vallée de l'Adige. Trente et un bataillons français et sept d'Espagne campèrent

à Rivoli et à la Ferrara; neuf à Bussolengo, où le quartier général fut établi le 30, et les autres sept bataillons des deux nations entre Bussolengo et Rivoli. On jeta le lendemain un pont à Bussolengo.

Ces dispositions parurent à M. le maréchal de Catinat et à M. de Vaudémont capables d'assurer la défense de l'Adige et de couvrir le Milanais et le Mantouan; mais elles ne s'étendaient pas jusqu'à défendre aux ennemis l'entrée dans le Vicentin, ni à les empêcher de s'étendre dans le Véronèse, à la gauche de l'Adige; et M. de Catinat commença à concevoir de l'inquiétude sur les établissements qu'ils pourraient y faire. Il commença à craindre que, s'attachant à cette partie, ils ne trouvassent moyen dans la suite de passer l'Adige et de pénétrer dans le Mantouan et dans le Milanais, ou que, tandis qu'ils occupaient l'armée des deux couronnes sur cette rivière, ils n'envoyassent un corps de troupes dans le royaume de Naples.

On avait effectivement avis que l'empereur avait des projets sur ce royaume, dans lequel il régnait une fermentation dangereuse aux intérêts de l'Espagne, et qu'il devait y faire passer par mer un corps considérable, qui s'embarquerait à Trieste, tandis que les Anglais et les Hollandais paraîtraient avec une flotte nombreuse sur les côtes de Sicile. La cour même, instruite de ce dessein, demanda que les Vénitiens s'opposassent à l'embarquement des troupes impériales à Trieste, ou du moins qu'ils permissent aux galères du roi d'entrer dans le golfe. Elle manda d'un autre côté à MM. de Catinat et de Vaudémont d'envoyer du côté de Naples des officiers expérimentés pour reconnaître les chemins, afin d'y faire marcher un corps de troupes, si le besoin venait à l'exiger.

Mais M. de Vaudémont, persuadé que l'armée de l'empereur était supérieure en nombre à celle des deux couronnes, repré-

senta au roi qu'ayant à défendre le pays depuis la mer de Venise jusqu'à la Ferrara, et de là les débouchés du Bergamasque, du Val-di-Camonica et des Grisons, sa majesté, au lieu de songer à en détacher des troupes pour le royaume de Naples, devait se préparer à en envoyer de nouvelles en Italie, afin de pouvoir former deux armées, et être par ce moyen en état de défendre en même temps l'Adige et le Pô, et la tête de l'Adige, c'est-à-dire le débouché du Tyrol, qui était le chemin par lequel les ennemis recevaient leurs troupes et leurs subsistances, et par lequel ils pouvaient, avec un corps peu considérable, menacer le Mantouan et le Milanais, et couvrir toutes leurs manœuvres. Tout ce que M. de Vaudémont crut pouvoir faire pour secourir le royaume de Naples, fut d'y renvoyer les galères qui venaient d'escorter jusqu'à Final un régiment napolitain, destiné à être employé dans les possessions de l'Espagne en Italie.

M. le maréchal de Catinat fit au roi les mêmes observations que M. de Vaudémont et assura sa majesté que, si elle affaiblissait son armée, il faudrait non-seulement abandonner les Vénitiens, mais aussi se retirer dans le Milanais, dont la défense deviendrait fort difficile; les ennemis pouvant alors faire dans l'état de Venise des établissements considérables, et se servir de l'Adige pour le transport de leurs subsistances. Il manda en même temps au roi que toutes les mesures pour la défense du royaume de Naples ne devaient se prendre que par mer.

Ces représentations firent d'autant plus d'effet sur l'esprit du roi, qu'en recevant les dépêches des deux généraux, il eut des nouvelles qui lui annoncèrent que toutes les troupes de l'empereur étaient arrivées sur l'Adige. Sa majesté comprit parfaitement, par le compte qu'ils lui rendaient de leur situation et par l'incertitude qu'ils éprouvaient sur le véritable projet du prince Eugène, la nécessité où ils se trouvaient de s'affaiblir

en se divisant, pour être en état de défendre leur droite, leur centre et leur gauche. Elle approuva donc leurs représentations et se détermina à leur envoyer six nouveaux bataillons de troupes réglées, indépendamment de cinq de milices qui étaient en marche pour se rendre dans Milanais. Elle fit en même temps avancer en Franche-Comté neuf autres bataillons et vingt escadrons, destinés à passer aussi en Italie, si M. le maréchal de Catinat les demandait; et elle manda à M. le prince de Vaudémont que s'il devenait nécessaire de faire passer des secours dans le royaume de Naples, elle y en enverrait de France au lieu de les tirer de son armée d'Italie.

Chaque jour il arrivait des troupes à M. le prince Eugène, et elles s'allongeaient sur la rive gauche du haut Adige, depuis Trente jusqu'à Roveredo. On sut aussi qu'il faisait travailler avec la plus grande activité à ouvrir des chemins dans les montagnes du Vicentin. Bientôt ses projets commencèrent à se développer.

Le corps de cavalerie, composé de dix-huit escadrons, sous les ordres du général Palfi, qu'il avait porté à Schio, marcha le 29 à Montebello et en partit le 30, se dirigeant vers le bas Adige. Sur la nouvelle que M. de Catinat eut de ce mouvement le 31, il fit partir de Goito, le 1er juin, la cavalerie qui y était restée, pour aller joindre celle qu'il avait fait marcher le 29 à Opeano, près d'Isola Porcarizza, où il se trouva alors vingt-six escadrons, sous les ordres M. le chevalier de Tessé et de M. de Marsin. Cette cavalerie fut remplacée à Goito par les vingt-huit escadrons qui étaient restés à Caneto et à Aqua-Negra. Les premiers y arrivèrent le 2 juin, les autres le 4. M. le maréchal de Catinat se porta lui-même à Opeano pour donner ses ordres à M. le chevalier de Tessé, et retourna le 2 à Bussolengo. On voit par la lettre qu'il écrivit au roi, le 4 du mois de juin,

et qu'on va rapporter, quelles furent les conjectures qu'il tira de la marche du corps de cavalerie des ennemis vers le bas de l'Adige, et les mesures qu'il prit pour défendre cette partie.

Lettre de M. le maréchal de Catinat au roi.

Du camp de Bussolengo, 5 juin 1701[1].

J'ai reçu le 4, sire, par un courrier exprès, une lettre du 30 mai de M. de Chamillart, par laquelle il me mande, de la part de votre majesté, que l'empereur avait dessein de faire embarquer à Trieste un corps de troupes considérable pour le faire passer dans le royaume de Naples, et qu'en même temps les Anglais et les Hollandais devaient paraître à la vue du royaume de Sicile avec une flotte considérable; qu'il y avait dans ce royaume des partis formés pour l'empereur, et que ses créatures se révolteraient aussitôt qu'elles se verraient soutenues.

M. de Chamillart m'informe des ordres que votre majesté a envoyés à M. le cardinal d'Estrées, pour engager les Vénitiens à empêcher le passage de Trieste, ou du moins permettre aux galères de votre majesté d'entrer dans le golfe pour s'y opposer.

L'intention de votre majesté, marquée dans cette lettre, serait de commencer à faire reconnaître la marche que pourrait tenir un corps considérable passant sur les terres du pape et autres princes d'Italie; que cette reconnaissance se devait faire par trois officiers qui pussent juger de la qualité de cette route, tant pour les journées que pour les subsistances qu'il y pourrait trouver.

Votre majesté me permettra de lui représenter que ce projet est sur la supposition, comme il paraît dans la lettre de M. de Chamillart, que le peu de troupes de l'empereur qui s'étaient avancées du côté du Tyrol, dont ils font paraître une tête à Alla, ne devait servir qu'à retenir les troupes de votre majesté, qui, se trouvant fort éloignées et hors d'état de secourir le royaume de Naples, laisseraient aux impériaux le temps de s'y établir sans pouvoir ensuite les en chasser.

[1] Archives du dépôt de la guerre, vol. 1514, lettre 181, pièce originale.

Les affaires, sire, de ce côté-ci, sont dans une toute autre situation que ne le porte l'article ci-dessus.

Les impériaux sont sur nous et à notre vue, l'Adige entre deux; leur armée est composée de trente-deux bataillons en huit régiments, dont sept composent déjà l'armée, les sachant nom par nom. Le vieux Mansfeld est au-dessus de Trente, où l'on dit que la plupart des gros bagages sont demeurés pour passer dans l'état de Venise par un chemin plus pratiqué que celui par où le prince Eugène y est entré.

Toute leur cavalerie a joint, excepté trois régiments que nous savons qui continuent leur marche pour joindre cette cavalerie qui, suivant tous les avis que nous avons par ces pays-ci, sera au nombre de soixante-six ou soixante-douze escadrons. Nous avons un état de onze régiments; on en nomme un qui vient encore et que nous ne connaissons point par nos mémoires, ce qui m'en fait douter: quoi qu'il en soit, sire, ce corps sera d'environ dix mille hommes.

Tous les camps qui étaient à notre vue, à Breonio et à Borghetto, ont marché le 4 au matin; et tous les avis sont qu'ils vont entrer dans le Vicentin et joindre la rivière de l'Adige vers Legnago. M. le prince de Commercy a déjà marché, et le général Palfi est auprès de la rivière de l'Adige, avec un corps de cavalerie et de dragons d'environ trois mille cinq cents à quatre mille chevaux et trois cents hommes de pied, campé à Quaré, d'où il a poussé des détachements à Albaredo vis-à-vis de la Roverchiara; il n'y a que la rivière entre lui et les gardes que nous avons de ce côté-là.

Dès que je fus averti de ce détachement, je fis avancer à Isola-Porcarizza les vingt-six escadrons de la cavalerie de votre majesté qui étaient à Goito, sous les ordres de M. le chevalier de Tessé et de M. le comte de Marsin, ainsi que la brigade de Limousin, composée de cinq bataillons de ce régimeut, de celui de Maulevrier et de la Fère. Je me rendis audit Isola-Porcarizza pour recevoir cette cavalerie, me concerter avec M. le chevalier de Tessé et M. le comte de Marsin, juger du dessein que pouvaient avoir les ennemis par cette

démarche, et si ce n'était point pour nous engager à dégarnir les postes que nous occupons; mais la marche que M. le prince Eugène a commencé à faire le 4 indique avec certitude qu'il va s'approcher au bas de l'Adige, du côté de Legnago, avec un gros corps de son infanterie et environ quatre mille chevaux; en un mot, sire, nous sommes dans les mouvements les plus vifs de la campagne, pour nous remuer et nous opposer.

Votre majesté ne doit point croire que cette armée soit moins forte en nombre que celle que nous avons présentement, lorsqu'elle sera jointe par ce qui arrive incessamment.

J'expose à votre majesté l'état présent des affaires de ce pays-ci; elle peut juger si le royaume de Naples en peut espérer les secours dont M. de Chamillart me parle dans sa lettre, qui devraient être considérables. Votre majesté me permettra de lui représenter que cela ne peut pas seulement s'imaginer. Si nous étions affaiblis, il faudrait livrer aux Allemands les Vénitiens, Mantoue, et se retirer en Milanais pour y faire après comme l'on pourrait; et je ne sais, sire, ce que cela deviendrait.

J'ose donc remontrer à votre majesté qu'elle ne doit établir aucune ressource dans l'armée qui est ici pour faire passer des troupes dans le royaume de Naples; et toutes les mesures qu'elle peut prendre pour la défense de ce royaume doivent être par mer.

Je prends la liberté de lui parler avec fermeté, parce que cela est sous ma vue, et que je ne puis pas penser autrement. J'en ai conféré avec M. le prince de Vaudémont et M. le comte de Tessé, qui ne sont pas moins frappés que moi des sentiments que je fais paraître à votre majesté dans cette dépêche.

Un détachement d'un officier et de vingt hommes, envoyé au delà de l'Adige par M. le marquis de Pracontal, pour amener un bac de notre côté, a été enlevé par une embuscade de cavalerie et conduit au camp de M. le prince Eugène; et le cocher d'un gentilhomme du pays a été tué par un de leurs dragons, le croyant un guide. Sur cet avis, M. de Crenan alla à la Ferrara trouver M. de Vaubécourt,

pour faire une représaille sur les postes qu'ils avaient, tombant du côté d'Avio, à quoi l'on n'a pas trop réussi : on a seulement ramené trois paysans de milices.

Il a été tiré deux coups de fusil du haut de la montagne, vis-à-vis du poste d'Incanal, sur le camp des Espagnols; un Espagnol atteint d'un coup de feu est mort de ses blessures. Plusieurs soldats espagnols dirent qu'ils ont eu l'honneur de répandre les premiers leur sang pour le service du roi, et qu'ils auraient la gloire de s'en venger. Voilà, sire, les petits actes d'hostilité qui se sont passés.

Les troupes de l'empereur observent toujours une bonne discipline, et en promettent la continuation avec des assurances merveilleuses à la république; ils mesurent les prés qu'ils consomment, avec promesse d'un bon payement.

Je ferai, sire, tout ce qu'il me sera possible pour que notre armée soit contenue, et que les grandes plaintes de la guerre ne commencent point par nous.

Votre majesté nous ôte M. le comte de Marsin : j'en serais bien fâché si ce n'était pas le bien du service de votre majesté de s'en servir ailleurs.

M. le prince Eugène a passé aujourd'hui auprès de Vérone et est allé camper à hauteur environ de trois milles en descendant l'Adige, vers Saint-Martin.

Je supplie très-humblement votre majesté d'agréer, etc.

Le maréchal DE CATINAT.

Le même jour où M. le maréchal de Catinat écrivit cette lettre au roi, M. le prince Eugène fit un mouvement général. Son infanterie, qui campait à Borghetto et à Peri, se mit en marche, et l'on eut avis que c'était pour entrer dans le Vicentin et gagner le bas Adige, vers Legnago. M. le maréchal de Catinat se persuada d'autant plus facilement que c'était le projet de M. le prince Eugène, qu'il apprit le soir

même que la cavalerie conduite par le général Palfi était arrivée à hauteur d'Opeano, et qu'elle avait établi des postes à Quaré et à Albaredo sur l'Adige; ce fut ce qui l'engagea à faire marcher sur-le-champ, du camp de Bussolengo, les cinq bataillons et la brigade de Limousin, dont quatre joignirent le lendemain M. le comte de Tessé à Opeano; le cinquième fut placé à Ronco, sur le bord de l'Adige. M. le maréchal se rendit en même temps à Opeano, pour faire avec MM. de Tessé et de Marsin la disposition pour l'emplacement de ces troupes, et pour juger de l'objet du mouvement des ennemis. Il craignit d'abord que ce ne fût une feinte pour l'engager à dégarnir les postes de la vallée de l'Adige; mais ayant été informé, le 5, que l'infanterie partie la veille de Borghetto et de Peri avait passé les montagnes, après une marche de vingt-quatre heures par un chemin d'environ six milles de long qu'on avait ouvert dans les rochers et les précipices, et auquel on avait donné neuf pieds de largeur pour le passage des voitures, et était entrée dans la val Pantena, et qu'elle campait sur l'Adige, près de Vérone, la droite à Saint-Michel, la gauche à Saint-Martin, où le prince Eugène avait établi son quartier général, il ne douta plus que le projet de ce général ne fût de se porter sur le bas Adige, à la hauteur de Legnago, en joignant ce corps d'infanterie à la cavalerie du général Palfi, qu'on sut alors être campée à Cologna, à environ trois milles de l'Adige. En conséquence, il prit le parti de faire camper à Opeano toutes les troupes aux ordres de M. le chevalier de Tessé, et répandit des postes jusqu'à Carpi. Il se chargea de cette partie comme la plus importante, et laissa à M. le prince de Vaudémont le soin de veiller à la vallée de l'Adige, dans laquelle M. le prince Eugène avait encore quelques régiments d'infanterie. Mais, ayant appris le lendemain que ce prince faisait ve-

nir une partie de cette même infanterie dans son camp de Saint-Martin, M. le maréchal de Catinat, de concert avec M. de Vaudémont, fit une nouvelle disposition pour se mettre plus en force sur le bas Adige. Pour cet effet il retira de la vallée une partie de l'infanterie qui y était; et, ne laissant à Rivoli que quatorze bataillons sous les ordres de M. de Crenan, cinq cents hommes au poste de la Ferrara, sous ceux de M. de Lesdiguières, et quatre bataillons à Bussolengo, commandés par M. de Cardona, il fit venir tout le reste de l'infanterie dans la plaine de Vérone, renforça de cinq bataillons le camp d'Opeano, et plaça le reste en trois différentes divisions, depuis ce camp jusqu'à Casa-di-Davide[1], où le quartier des deux généraux fut établi le même jour 6. Toute la cavalerie qui n'avait pas marché sur le bas Adige se trouvait alors rassemblée à Goito.

Dans la position que prirent les troupes, elles pouvaient se réunir promptement pour la défense du bas Adige, et côtoyer M. le prince Eugène à mesure qu'il descendrait cette rivière : mais il paraît que M. le maréchal de Catinat, ayant été forcé de laisser aussi peu de troupes dans la vallée, n'était pas sans inquiétude sur une manœuvre brusque que les ennemis auraient pu faire sur le poste de la Ferrara et sur celui d'Incanal. Ils se présentèrent effectivement le 10 devant la Ferrara avec quelques bataillons et quelques troupes de cavalerie; mais M. de Crenan s'y était porté avec les grenadiers et les piquets des quatorze bataillons qu'il avait à Rivoli, et mille hommes détachés de ces bataillons; les ennemis se retirèrent à leur arrivée. M. de Crenan se replia ensuite sur son camp; et M. de Cordova, qui s'était avancé à Rivoli pour le soutenir, retourna à Bussolengo.

[1] Vis-à-vis de Vérone.

Les ennemis, malgré leur mauvais succès, continuèrent à manœuvrer dans cette partie et cherchèrent à y donner de l'inquiétude, ce qui ne permit pas à M. de Catinat d'en retirer des troupes, quoiqu'il regrettât de n'être pas plus en force sur le bas Adige. Il paraît qu'il ne jugeait pas en avoir assez pour garder toute l'étendue du pays depuis la Ferrara jusqu'au canal Blanc. Il avait alors quarante bataillons et soixante escadrons français, quatorze bataillons et quatorze escadrons espagnols; mais ces derniers étaient très-faibles. Les cinq bataillons de milice venant de France dans le Milanais n'étaient pas encore arrivés, et les six bataillons de troupes réglées que le roi avait destinés à renforcer l'armée étaient à peine en marche. Il en était de même des troupes du duc de Savoie, dont un bataillon seulement était parti de Verceil le 30 du mois de mai. Trois autres bataillons ne devaient se mettre en marche que le 10 et le 15 de juin, et être suivis par un régiment de cavalerie et un de dragons de ses troupes. Les deux bataillons de ses gardes et ses gardes du corps ne devaient arriver à l'armée que lorsque son altesse royale s'y rendrait elle-même.

Quoique les ennemis n'eussent encore, depuis Trente jusque sur le bas Adige, que trente-deux bataillons et soixante-six escadrons, M. de Catinat se croyait inférieur en nombre jusqu'à ce que ses renforts fussent arrivés. Mais comme il eut avis que les ennemis seraient joints dans peu par trois régiments de cavalerie ou de dragons et deux de hussards, qui venaient d'Allemagne à marches forcées, et que d'ailleurs l'empereur avait pris la résolution de se tenir faible sur le Rhin pour envoyer en Italie un nouveau corps de dix mille hommes, il demanda au roi, de concert avec M. de Vaudémont, non-seulement de hâter la marche des troupes qui étaient destinées

à passer en Italie, mais aussi d'y envoyer de nouveaux renforts.

Sa majesté était déjà préparée, comme on l'a vu précédemment, en faisant avancer en Franche-Comté un corps de neuf bataillons et de vingt escadrons; mais c'était un secours fort éloigné, et pendant ce temps le prince Eugène travaillait à l'exécution de ses projets. Tout à coup on apprit le 15 juin qu'il avait jeté un pont sur l'Adige à Castelbaldo, vis-à-vis de Villabuona, et qu'il y faisait marcher six régiments de cavalerie ou de dragons et quatre régiments d'infanterie, de sorte qu'il ne restait plus de la partie du haut Adige, depuis Legnago jusque vers Vérone, que deux régiments d'infanterie, deux de cavalerie et un de dragons, et, dans la vallée de l'Adige, un de dragons et deux d'infanterie.

Comme il fallait que les ennemis, pour entrer dans le Mantouan, après avoir passé l'Adige, passassent aussi le canal Blanc (ou canale Bianco), qui, quoiqu'il ne fût qu'une décharge de l'Adige, formait une rivière considérable, on jugea que les postes qui avaient été précédemment envoyés le long de la rivière jusqu'à Carpi suffisaient pour l'éclairer. Mais, dès la première nouvelle que l'on eut de l'établissement du pont à Castelbaldo, M. le maréchal de Catinat, pour couvrir le Mantouan, jugea devoir étendre sa droite jusqu'au Pô; et en conséquence il fit marcher M. de la Chassaigne, le 16, avec trois bataillons, à Ostiglia et Ponte-Molino, et lui donna ordre de s'y retrancher : d'ailleurs on ne fit aucun changement à la position générale. M. le chevalier de Tessé était avec dix bataillons et trente-huit escadrons à Opeano, près d'Isola, et trois brigades d'infanterie entre lui et Bussolengo, avec lesquelles MM. de Catinat et de Vaudémont se proposaient de joindre M. de Tessé, lorsqu'ils verraient les troupes des ennemis qui étaient devant eux s'ébranler pour marcher du

côté de leur pont. M. de Saint-Pater, qui était resté avec trois bataillons du côté du lac de Côme, devait joindre l'armée le 18; et on laissa dans la vallée de l'Adige, tant à Rivoli qu'à la Ferrara et à Incanal, les quatorze bataillons qui y étaient sous les ordres de M. de Crenan. Il paraît que, quoique ce fût le bas de cette rivière que les ennemis menaçassent, MM. de Vaudément et de Catinat, principalement M. de Vaudémont, tenaient à l'idée de garder en force le haut Adige, comme étant le point qui couvrait le Milanais, le Bressan et le Bergamasque, et parce qu'ils jugeaient qu'en l'abandonnant on laisserait aux ennemis la navigation de la rivière, par laquelle ils n'avaient pu jusqu'alors faire descendre leurs subsistances que jusqu'à Peri, d'où ils étaient obligés de les transporter par terre au travers des montagnes du Vicentin. On voit cependant que ce fut à regret que M. le maréchal de Catinat céda à ces considérations, qui le forçaient de tenir à sa gauche un poste qui, à la vérité, était utile, mais qui le privait des moyens dont il avait besoin à sa droite. Ce furent même ces motifs dont il se servit pour se justifier auprès du roi de n'avoir pas empêché les ennemis de jeter leur pont sur le bas Adige, en représentant à sa majesté que, s'il se fût étendu sur cette rivière au delà du canal Blanc, ses forces auraient été séparées de manière qu'elles n'auraient point eu de liaison, et qu'il aurait été impossible de soutenir de près le poste de Rivoli. Il paraît aussi que M. de Catinat chercha à se justifier de ne s'être pas rendu maître de tous les bateaux du pays, par la difficulté de parcourir la trop grande quantité de rivières et de canaux sur lesquels ils étaient répandus. Il se plaignit enfin du peu de fermeté qu'avaient témoigné les troupes du pape, qui gardaient la partie du Ferrarais entre le Tartaro et le Pô, lesquelles, aux approches des Autrichiens, avaient abandonné cette por-

tion de l'état ecclésiastique, qui allait leur fournir beaucoup de subsistances.

Tout ce qu'on vient de dire est l'extrait fidèle des lettres que MM. de Vaudémont et Catinat écrivirent le 17 au roi, pour lui rendre compte de leur situation et de leurs projets; mais on voit, par des dépêches postérieures de M. le maréchal de Catinat, qu'il ne resta pas dans l'inaction, comme il paraît l'annoncer par celle du 17. Ce même jour, il partit de Casa-di-Davide et se porta de sa personne au camp de M. le chevalier de Tessé, à Opeano, d'où le lendemain 18 il marcha à Saint-Pierre de Legnago avec les trente-huit escadrons et les dix bataillons qui composaient ce camp. Un bataillon resta à Ronco. Il fit en même temps avancer sur Carpi, situé à deux lieues et demie de Legnago, M. de Saint-Fremont et M. du Cambout, avec quatre régiments de dragons et la brigade d'infanterie de Leuville, et leur donna ordre d'aller dès le même jour à Villa-Bartolomea et de s'emparer, pendant la nuit, avec deux compagnies de grenadiers et cent fusiliers, du poste de la Baruchela sur le canal Blanc, afin d'observer les ennemis dans cette partie, et de les empêcher de jeter un pont sur ce canal, dont Carpi tenait la tête.

M. de Vaudémont ne suivit point M. le maréchal de Catinat à Legnago; il resta à Casa-di-Davide, pour veiller au haut Adige. M. de Catinat lui laissa, indépendamment des treize bataillons qui étaient à Rivoli, trois brigades d'infanterie, qui campèrent à Isola et Bussolengo, et convint avec lui que, suivant les mouvements de M. le prince Eugène, elles se porteraient ou sur la droite ou sur la gauche. Ce fut à regret qu'il lui laissa autant d'infanterie, et il lui fit observer que, croyant en avoir trop peu à Legnago et à Carpi pour défendre le canal Blanc, il serait à propos de lui envoyer celle qui était à Bussolengo; mais

M. de Vaudémont, toujours occupé de la conservation du débouché de la Ferrara et de Rivoli, et persuadé que par le pont de Bussolengo il pourrait inquiéter la communication que les ennemis faisaient de Peri à leur armée, par les montagnes du Vicentin, il se refusa à la demande de M. le maréchal de Catinat.

La cavalerie qui n'avait point marché à Legnago et avec M. de Saint-Fremont resta à Goito, où elle s'était rassemblée le 6.

Lorsque ce dernier arriva à Villa-Bartolomea et à la Baruchela, qu'il fit occuper pendant la nuit du 18 au 19, les ennemis n'avaient encore fait aucune disposition sur le canal Blanc. Il apprit seulement que quelques-uns de leurs détachements avaient passé le pont de Castelbaldo. Mais M. de Catinat ayant eu avis, le 19, qu'ils se préparaient à remonter des bateaux du bas Adige pour les faire entrer dans le canal, il envoya le matin à Carpi cinq pièces de canon.

Le même jour au soir, M. de Catinat fut informé, par l'officier qui commandait à la Baruchela, que les ennemis se disposaient à quelque entreprise : mais il ne fut question que d'une fusillade assez vive d'un côté de l'Adige à l'autre, entre un détachement des ennemis qui faisaient descendre un pont volant et plusieurs troupes de dragons, que M. de Saint-Fremont conduisait sur le bord de la rivière pour soutenir l'infanterie. Un émissaire de confiance qui arriva du camp des ennemis, près de Castelbaldo, rapporta qu'à la vérité ils n'avaient point encore de pont sur le canal Blanc; mais que sur la rive gauche, entre Canda et Castel-Guglielmo, il avait vu des pontons sur des chariots, et que le bruit général dans l'armée du prince Eugène était qu'il allait s'approcher du Pô, ou s'avancer dans le Ferrarais pour entrer dans le Mantouan. M. de Catinat, jugeant

qu'il prendrait plutôt le chemin du Pô, songea à renforcer le poste d'Ostiglia, où il y avait déjà cinq bataillons, et qui était la clef du Mantouan. Ce poste était avantageux par sa situation dans un pays fort serré par les marais et par le Pô; c'est pourquoi il fit marcher, le 21, de son camp de Legnago à Ponte-Molino, les quatre bataillons des régiments de Limousin et de Maulevrier. Pour les remplacer, il retira du camp de Carpi, le même jour, la brigade d'infanterie qui était sous les ordres de M. de Saint-Fremont, et ne lui laissa en infanterie que trois cents hommes. Le poste d'Ostiglia lui parut d'une telle importance, que, quoique pendant la journée du 21 on eût remarqué chez les ennemis des mouvements qui ne laissaient pas douter qu'un grand nombre de leurs troupes ne fût descendu vers le pont de Castelbaldo, il partit de sa personne, le 22, pour aller reconnaître ce poste, et y faire les dispositions que sa situation et les circonstances exigeraient. On avait commencé à y faire des retranchements, mais ils étaient peu avancés. Il ordonna qu'on y fit travailler les troupes, qui étaient alors au nombre de sept bataillons, tant à Ostiglia qu'à Ponte-Molino; il en laissa le commandement à M. de Vaudémont et retourna, le 23, à son camp de Legnago.

On ne voit point, par les lettres de M. de Catinat ni par celles de M. le prince de Vaudémont, qu'ils aient eu connaissance d'aucun mouvement intéressant de la part des ennemis jusqu'au 25, qu'ils apprirent que la plus grande partie de leur armée était campée à portée de leur pont de Castelbaldo; mais ils furent informés qu'à cette époque ils ne faisaient encore aucune disposition pour jeter des ponts sur le canal Blanc; c'est ce qui fit que les deux généraux ne changèrent rien à leurs dispositions. Leur principal objet fut de représenter au roi que les impériaux s'étant déjà fortifiés de deux

régiments de cavalerie et d'un d'infanterie, qui n'étaient pas sur le premier état de leur armée, et devant recevoir incessamment un renfort de dix mille hommes, il était de toute nécessité d'envoyer de France de nouvelles troupes, pour que l'on pût s'opposer à leurs progrès, et pour déterminer les puissances d'Italie à prendre des mesures avec les deux couronnes, pour rétablir la tranquillité dans leur pays. MM. de Vandémont et de Catinat écrivirent donc au roi, le 25, pour demander qu'il plût à sa majesté de faire suivre sans perdre de temps les six bataillons qui étaient déjà en marche, par les neuf autres et par les vingt escadrons qui s'étaient avancés en Franche-Comté.

Le roi avait prévenu cette demande aussitôt qu'il avait été informé, par la lettre de M. le maréchal de Catinat, du 17, de l'établissement du pont des ennemis sur le bas Adige. Sa majesté avait reconnu la nécessité dont ces secours devenaient à son armée, et elle avait envoyé ordre aux neuf bataillons de se mettre sur-le-champ en marche; mais M. de Marsin, à son arrivée à la cour[1], ayant représenté que l'infanterie était plus nécessaire que la cavalerie, et que la subsistance en fourrage était très-difficile en Italie, le roi se détermina à n'y envoyer que douze escadrons, et à porter à vingt le nombre des bataillons de ce renfort. Toutes ces troupes commencèrent à se mettre en marche dans les derniers jours du mois de juin. On les dirigea sur Exilles. Mais ce secours était bien éloigné, dans un moment où les ennemis paraissaient prêts à agir, et où ils annonçaient eux-mêmes qu'ils ne resteraient pas longtemps dans l'inaction. Il paraît qu'alors le roi regretta infiniment de n'avoir pas cédé plutôt aux instances que lui avaient faites les

[1] M. de Marsin avait quitté l'armée pour se rendre à la cour et passer ensuite en Espagne.

deux généraux pour une augmentation de troupes; et que sa majesté, voyant qu'ils n'avaient pu empêcher M. le prince Eugène de jeter un pont sur l'Adige, craignait qu'ils n'eussent encore plus de peine à s'opposer au passage du canal Blanc, dont elle jugeait que dépendait le sort de la guerre.

On ne doutait point à Versailles que, s'ils parvenaient à passer ce canal, le succès de cette entreprise ne leur donnât la facilité de passer aussi le Pô, d'entrer dans le Ferrarais et le Modenais, pays abondants en subsistances; d'y faire des établissements; d'y prendre des quartiers d'hiver, même de se jeter sur le royaume de Naples, et par là de prolonger la guerre de manière à ne laisser espérer d'événement heureux qu'en épuisant la France pour se procurer la supériorité en Italie. Telles furent les inquiétudes que conçut la cour, lorsqu'elle fut instruite des premiers succès de M. le prince Eugène; et M. de Chamillart, en faisant connaître à M. le maréchal de Catinat et à M. de Vaudémont l'importance dont on jugeait qu'il était de défendre le canal Blanc, leur manda que l'intention du roi était, qu'aussitôt qu'ils se trouveraient assez forts pour prendre avec les ennemis l'air de supériorité, ils n'en laissassent pas échapper l'occasion.

M. le maréchal de Catinat n'était pas moins persuadé qu'on ne l'était à la cour que de la défense du canal Blanc dépendait le salut des affaires; mais on voit par toutes ses lettres qu'il ne croyait pas avoir assez de troupes pour empêcher les ennemis de le passer.

Ce qu'il craignait ne tarda pas à arriver; le 28 il apprit qu'ils avaient fait un pont à Canda, sur le Tartaro, vis-à-vis de Castel-Guglielmo, au-dessous de l'embouchure du canal dans cette rivière, et que toutes leurs troupes du haut Adige étaient descendues à Castelbaldo. Ces nouvelles, tout importantes

qu'elles étaient, n'occasionnèrent aucun changement dans la disposition générale. M. le maréchal de Catinat voulut auparavant se concerter avec M. le prince de Vaudémont; et pour cet effet les deux généraux se rendirent, le 29, à Opeano. MM. de Tessé, de Bachivilliers et de Pracontal s'y trouvèrent aussi. Il y eut quelques avis pour faire des mouvements relatifs à celui que les ennemis venaient de faire, et à l'établissement de leur nouveau pont; mais on trouva qu'il n'y avait aucun moyen de se garantir, ni sur le bas Adige, ni sur le bas Pô, et que tout l'avantage du pays étant pour les ennemis, ils pouvaient agir avec toute sûreté. Le résultat du conseil fut que l'on continuerait à garder le poste de Rivoli et celui de la Ferrara, et que l'on resterait dans la position où l'on était jusqu'à ce qu'on pût découvrir quels pouvaient être leurs desseins.

Après que cette résolution fut prise, M. le prince de Vaudémont, croyant ne pouvoir se dispenser de se rendre à Milan, pour faire prêter aux états le serment de fidélité, suivant l'ordre qu'il en avait reçu du roi d'Espagne, partit le 30, laissant à M. le maréchal de Catinat le soin de faire pendant son absence, qui devait être de dix ou onze jours, les dispositions qu'il jugerait nécessaires.

M. le maréchal, de son côté, se rendit dès le 29 à Ostiglia, pour visiter de nouveau ce poste et avoir des nouvelles des ennemis. En même temps, il fit approcher de ce lieu le corps de cavalerie qui était à Isola-della-Scala, sous les ordres de M. de Villepeon, lequel vint camper le même jour à Asparedo, situé à cinq milles du camp de Legnago.

En arrivant à Ostiglia, M. le maréchal fut informé par M. d'Espinchal[1] que deux cents hommes d'infanterie et cinq

[1] Cet officier était détaché du poste d'Ostiglia avec cent quatre-vingts chevaux, à la droite du Pô, vers Quadrelle, dernier village du Mantouan, pour éclairer cette partie

cents chevaux des ennemis avaient passé le Pô sur des ponts volants à Palantone, au-dessous de la Stellata, petite forteresse appartenant à l'état ecclésiastique, et à Lago-Oscuro, vis-à-vis de Ferrare. Sur cet avis, il tira du camp de M. de Villepeon trois cents chevaux, auxquels il fit passer le Pô le 30 au matin, sur le pont volant d'Ostiglia, pour aller joindre M. d'Espinchal. M. de Pracontal fut chargé de les conduire et de reconnaître le pays. Le même jour, M. le maréchal fit partir d'Ostiglia M. de la Chassagne, avec le régiment de Soissonnais, pour aller renforcer la garnison de la Mirandole, où il n'y avait que le régiment de Ponthieu et trois régiments de troupes napolitaines. Les connaissances qu'on avait prises sur l'état de cette place, depuis qu'on s'en était emparé, étaient fort différentes des premières idées qu'on avait données à M. le maréchal de Catinat. La place était fort dégradée; un de ses bastions et une courtine presque ruinée n'étaient que de terre, sur une maçonnerie qui n'était que commencée. Il n'y avait que des vestiges de chemin couvert; mais le fossé était large et plein d'eau, et il était facile de former des inondations.

On ne voit point que M. de Catinat ait fait d'autres dispositions pendant son séjour à Ostiglia, d'où il retourna le 1er juillet à Saint-Pierre de Legnago. Mais ayant été informé le même jour que le prince Eugène avait passé le pont du Tartaro avec deux mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux, qui s'étaient avancés fort près du Pô, où ils occupaient un camp couvert par des étangs et des marais près de Ficcaruolo, vis-à-vis de la Stellata, et que le gros de son armée était encore à Castelbaldo, mais qu'il faisait rassembler des barques et des moulins pour faire un pont sur le Pô, il donna des ordres pour que, sans perdre de temps, l'on en construisît aussi un sur ce fleuve. On avait déjà tout préparé pour le jeter à Bor-

goforte, mais comme il aurait été trop loin de l'armée, et que pour y arriver on aurait eu à traverser un pays rempli de défilés et le Mincio à passer, il préféra le faire descendre à Sachetta, entre l'embouchure de cette rivière et celle de la Secchia dans le Pô. Il envoya même M. le chevalier de Tessé pour le faire retrancher; mais il paraît que, soit par la nature du terrain marécageux, soit par d'autres empêchements, on fut obligé de descendre le pont jusqu'à Ostiglia.

Ce fut à cela que se réduisirent les dispositions que fit M. le maréchal de Catinat, le 1er et le 2 du mois de juillet, en attendant le renfort de sept bataillons des troupes du duc de Savoie, qui arrivèrent le 3, et qu'il fit camper à Cerea, situé à trois milles du camp de Legnago. Le régiment des gardes de ce prince, un régiment de cavalerie et un de dragons arrivaient dans le Milanais; on les fit cantonner sur l'Oglio pour attendre l'arrivée de leur maître, qui devait se rendre dans peu de jours à l'armée.

On sera peut-être surpris de la tranquillité que fit paraître M. le maréchal de Catinat depuis le moment où il sut que les ennemis avaient un passage sur le Tartaro, et que, s'étant approchés du Pô, ils faisaient des dispositions pour passer aussi ce fleuve. La cour elle-même, en voyant que les ennemis avaient passé trois rivières sans qu'on y eût mis aucun empêchement, conçut de l'inquiétude de la trop grande sagesse de ce général; et elle craignit que, si une fois ils s'établissaient en Italie, il ne fût bien difficile de les en chasser. Mais la suite de la correspondance du maréchal fait connaître les motifs qui ne lui avaient pas permis de s'opposer à ce qu'ils pénétrassent dans le pays, et ceux qui l'engageaient à ne faire aucun mouvement considérable avant d'avoir démêlé leur véritable objet. La manière dont il rend compte de sa conduite et dont il explique

ses idées sur la situation des affaires est trop nécessaire à l'intelligence de la suite des opérations pour que nous ne rapportions pas les propres termes de la lettre qu'il écrivit au roi le 2 juillet, et par la même raison on y joindra les dépêches que lui et M. de Vaudémont reçurent quelques jours après de la cour.

Lettre de M. le maréchal de Catinat au roi. Du camp de Legnago, 2 juillet 1701[1].

En finissant une première lettre ci-jointe, que j'avais l'honneur d'écrire à votre majesté, un des courriers que j'avais dépêchés est arrivé, et m'a rendu une lettre de M. de Chamillart, par laquelle il m'apprend que votre majesté faisait marcher en ce pays-ci douze escadrons au lieu de vingt qu'elle avait résolu, et vingt bataillons au lieu de quinze. Cette proportion d'infanterie et de cavalerie nous sera plus utile et plus nécessaire que la première.

Le troisième courant, les sept régiments de M. le duc de Savoie seront arrivés à Cerea, seulement à trois milles sur les derrières de Saint-Pierre-de-Legnago. J'ai vu une partie de ces régiments; ils sont en bon état; de beaux hommes, à qui il ne manque rien : il faut lui rendre cette justice, c'est la tête de toutes ses troupes. Son régiment des gardes faisant deux bataillons, son régiment de cavalerie et son régiment de dragons sont entrés dans le Milanais. M. de Phelipeaux me mande que, suivant les ordres de votre majesté, il continue ses instances pour le départ de M. le duc de Savoie. Lorsque l'on a les troupes qu'il doit envoyer, je ne sais, sire, si c'est une chose désirable qu'il vienne en personne à l'armée, où il ne sera qu'avec peine et inquiétude, et s'il ne vaudrait pas mieux, pour le bien du service des deux couronnes, de le laisser à ses incertitudes de venir ou de ne pas venir : je m'imagine que le dernier serait le mieux.

Votre majesté est informée par ma précédente de tous les différents avis que j'ai reçus des mouvements des troupes de l'empereur;

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1515, lettre 8.

qu'elles ont fait un pont sur le canal Blanc; quelle est la situation du camp qu'elles ont en deçà; qu'il a passé déjà sur des ponts volants quelques troupes au delà du Pô, et qu'elles prennent, ce semble, des mesures, en assemblant des barques et des moulins pour faire un pont sur le Pô, avec le bruit que toute leur armée y veut passer. Je ne saurais m'imaginer cette détermination, qui ne leur laisserait plus de communication sur leurs derrières, ni avec les préparatifs pour leurs subsistances, qu'elles ont laissées dans le Tyrol. Si nous les voyons prendre un tel parti, il faudrait qu'elles fussent dans des mesures que nous ne connaissons point, pour être secourues sous main dans leurs besoins, pour marcher en avant en Italie, et, que sais-je, peut-être au royaume de Naples; les Vénitiens et le pape pouvant se faire une politique qu'une tierce puissance en Italie, sans forces maritimes, y conviendrait à leurs intérêts. Peut-être, sire, que je fais un fort mauvais raisonnement; mais c'est qu'il nous est sensible que cette armée s'éloigne de la base de ses subsistances, et que cependant elle ne manque de rien.

Il ne faut point douter que le duc de Modène ne leur soit favorable. Il se peut qu'ils ne fassent qu'un détachement pour s'assurer de l'état de ce prince, et qu'ils se tiennent dans le bas du Ferrarais, à couvert des difficultés qu'il y a d'y pénétrer, et qu'ils y subsistent en gagnant autant de temps sur la campagne, y attendent les secours qu'ils publient attendre de l'Allemagne, et se préparent des mesures pour le quartier d'hiver. Voilà, sire, étant sur les lieux, ce que nous pensons.

On a connu tant de propriétés au poste de Rivoli, tant pour leur ôter cette entrée que pour leur rendre leur communication difficile avec leurs subsistances, et aussi pour couvrir le Milanais, que l'on s'est toujours proposé de préférer la conservation de ce poste aux autres inconvénients; et l'on s'est étendu par des postes, depuis Rivoli et la Ferrara, faisant chaîne jusqu'ici, pour couvrir le Mantouan; et l'on a regardé comme une partie trop éloignée et qui séparerait trop nos forces et nos communications, si nous eussions

prétendu nous étendre jusque dans le bas du Ferrarais, le long du canal Blanc, laissant les ennemis réunis dans notre centre. Votre majesté peut voir sur ses cartes dans quelle longue étendue nous aurions été dispersés. Voilà, sire, les motifs de la conduite que l'on a tenue jusqu'à présent, et qui a subsisté jusqu'au 30 du courant, que M. de Vaudémont est parti pour Milan.

M. le prince de Vaudémont avait fait assembler un pont du côté de Borgoforte, sur le bord du Pô, qui est séparé de nous par le Mincio; ce qui met une rivière considérable et un pays de défilés entre nous et ce pont. J'ai envoyé M. de Cray reconnaître un endroit en deçà du Mincio, à Sachetta, qui serait peu éloigné au-dessous de Mantoue, pour voir si la qualité du terrain, par marais ou autres empêchements, ne serait point un obstacle pour pouvoir construire là un pont qui serait bien plus à notre main et plus à notre portée, et qui, de l'autre bord, aurait sur sa gauche une rivière que l'on appelle la Secchia. J'ai recommandé à M. de Cray de mener avec lui le sieur de Montliber, ingénieur en chef, pour se donner une idée d'un retranchement de l'autre côté.

Enfin, sire, il faut voir à quoi se déterminera cette armée de l'empereur avant que de se fixer à un parti.

J'ai prié M. le chevalier de Tessé, sire, d'aller à Mantoue; il est parti aujourd'hui à la petite pointe du jour pour voir avec M. de Cray et le sieur de Montliber, ingénieur, ce qui peut se faire pour le retranchement de la tête du pont proposé, de l'autre côté du Pô, parce que les expédients seront plus promptement fournis à sa réquisition par le Mantouan que par tout autre, M. le duc de Mantoue prenant confiance en lui. Je supplie très-humblement votre majesté d'agréer, etc.

Le maréchal DE CATINAT.

Lettre du roi à M. le prince de Vaudémont.

Mon cousin, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 25 du mois passé, par laquelle vous me mandez qu'il est important que je fasse avancer les troupes d'infanterie, cavalerie et dragons que j'ai

destinées par augmentation pour l'Italie. Je vous ai envoyé copie de leur route : il n'est pas possible de leur faire faire une plus grande diligence par terre ; mais vous pouvez y suppléer par des voitures par eau, en faisant assembler le plus grand nombre de bateaux que vous pourrez à Valence, et les embarquer à mesure qu'elles viendront pour descendre le Pô, aux endroits où vous pourrez en avoir besoin. Je mande au sieur de Phelipeaux, mon ambassadeur à Turin, ou au commissaire Pageau, qui y est, de faire en sorte d'avoir des bateaux pour transporter une partie de l'infanterie jusqu'audit Valence ; pour la cavalerie, il sera bien difficile de l'embarquer. Versailles, 2 juillet 1701[1].

J'ai donné de nouveaux ordres pour faire marcher les huit escadrons que le comte de Marsin m'avait assuré n'être point nécessaires ; et je fais encore avancer cinq bataillons en Franche-Comté, en cas que vous en ayez besoin. Il n'est pas possible qu'ils arrivent à Exilles avant le 10 du mois prochain.

Je ne saurais croire que les Allemands se déterminent à passer le Pô pour entrer dans le Ferrarais et le Modenais, sans aucune espérance de pouvoir s'établir dans le Mantouan et s'approcher du Milanais. L'objet de la conquête du royaume de Naples me paraît bien difficile, à moins que d'être assurés que les princes d'Italie qui seront derrière eux se déclareront en leur faveur. Lorsque toutes vos troupes seront assemblées, vous aurez une si grande supériorité sur les Allemands, qu'il vous sera facile de rompre par la force toutes les mesures qu'ils auraient prises. Il est d'une si grande importance pour le succès de cette guerre de les empêcher de prendre des quartiers d'hiver et de s'établir en Italie, que vous ne devez rien ménager pour les en chasser. Les princes d'Italie, qui les craignent, se joindront à vous lorsqu'ils vous verront en état de les attaquer. Et la présente n'étant, etc.

Depuis ma lettre écrite, le roi a examiné, sur tout ce qui a été Lettre de M. de Chamillart

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1528, 1re partie, 1re section, page 19.

à M. le maréchal de Catinat. Versailles, 3 juillet 1701[1].

mandé à sa majesté et sur la carte, les desseins que les impériaux peuvent avoir formés, en cas qu'ils se déterminent à passer le Tartaro; elle se persuade qu'ils passeront ensuite le Pô, et qu'ils entreront dans le Ferrarais et le Modenais; qu'ils s'y établiront et demeureront assez longtemps pour rassembler leurs vivres, munitions et artillerie, dont partie est restée au haut de l'Adige; qu'ils pourraient ensuite former le dessein de s'avancer dans le royaume de Naples, et forcer le pape, en passant sur les terres de l'église avec leur armée, à donner l'investiture à l'empereur, quoique cette conquête paraisse assurée pour eux par le peu de forces que le vice-roi pourrait leur opposer. Sa majesté y voit néanmoins bien des difficultés : celle d'une longue marche par un pays où ils n'ont aucun établissement est la moindre; mais, lorsqu'ils y seront entrés, ils auront derrière eux l'armée composée de ses troupes, de celles du roi son petit-fils, et de M. le duc de Savoie, beaucoup plus forte que la leur, qui leur ôtera tous les secours qui pourraient leur venir par terre; si les Vénitiens se déclarent contre eux, ils n'auront pas moins de peine d'en tirer par mer. Tout cela donne lieu de croire qu'ils n'ont eu d'autres vues que d'entrer dans le Milanais; qu'ils ne quitteront ce dessein qu'à l'extrémité, et que, s'ils ne peuvent pas y réussir cette année, ils se détermineront plutôt à prendre des quartiers d'hiver au delà du Pô, que de passer à Naples, et qu'ils demanderont une augmentation de troupes à l'empereur, pour faire des derniers efforts la campagne prochaine. Le roi trouve qu'il est d'une conséquence infinie de prévenir ces desseins, et sa majesté se persuade que, lorsque toutes vos troupes seront rassemblées, elles seront tellement supérieures à celles de ses ennemis, que vous serez en état de rompre toutes leurs mesures, même de les chasser de l'Italie par la force, s'ils continuent dans le dessein d'y passer l'hiver.

Cependant les ennemis agissaient; et les différents avis ayant

[1] Cette pièce se trouve en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1475, page 41.

confirmé que tous leurs mouvements tendaient vers le Pô, M. le maréchal de Catinat songea à replier enfin les troupes qui étaient restées à Rivoli et à la Ferrara, sous les ordres de M. de Crenan. Il jugea alors que non-seulement elles étaient nécessaires pour se mettre en force sur le bas Adige, soit en se tenant à portée de la plaine de Vérone, soit en s'approchant des points où les ennemis paraissaient vouloir porter le théâtre de la guerre; mais aussi qu'elles étaient inutiles sur le haut de la rivière, où l'on n'avait plus aucune diversion à faire, et d'où les ennemis avaient retiré toutes leurs troupes. D'ailleurs, depuis la fonte des neiges, le poste de la Ferrara était devenu insoutenable, à cause des grands revers de montagnes, par lesquels on pouvait descendre avec avantage sur la gauche de ce poste. Ce furent ces considérations qui décidèrent M. le maréchal de Catinat. Mais croyant ne devoir pas prendre sur lui ce mouvement sans le consentement de M. le prince de Vaudémont, il lui écrivit à ce sujet le 5; et comme en attendant sa réponse il fut informé, le 6, que les ennemis travaillaient à un pont sur le Pô, entre Palantone et Lago-Oscuro, il fit passer, le même jour 6, de l'autre côté de ce fleuve, sur le pont volant d'Ostiglia, M. de Pracontal, avec un régiment de dragons, quatre bataillons et trois cents chevaux, pour aller vers la Stellata et commencer à couvrir le Mantouan. Quant aux troupes de Rivoli et de la Ferrara, ce ne fut que le 7 qu'il envoya ordre à M. de Crenan de se replier pour aller en trois marches à Opeano, par Piovessan, Bussolengo et Casa-di-Davide.

Les manœuvres des ennemis sur le Pô parurent rendre la retraite de M. de Crenan plus nécessaire que jamais. Cependant on voit que le dessein de M. le maréchal de Catinat n'était pas d'abandonner pour toujours Rivoli et la Ferrara, mais

qu'il se proposait, de concert avec M. le prince de Vaudémont, lorsque tous les renforts qu'ils attendaient seraient arrivés, de former deux armées, dont l'une agirait dans cette partie sous les ordres de ce prince, tandis que l'autre, sous les siens, veillerait au côté du Pô. La cour même approuva ce projet, en laissant aux deux généraux la liberté de faire telles dispositions qu'ils jugeraient à propos, soit pour ôter aux ennemis la communication avec le Tyrol, en se rendant maîtres des passages dont ils s'étaient servis pour entrer dans le Vicentin, soit pour rompre leurs ponts et les empêcher de prendre des établissements à la droite du Pô. Le roi leur fit connaître en même temps que sa volonté était qu'ils livrassent un combat toutes les fois que l'occasion s'en présenterait.

Après avoir fait les dispositions dont on a parlé précédemment, M. le maréchal de Catinat se rendit, le 8, de Legnago à Ostiglia, pour être plus à portée d'avoir des nouvelles de ce qui se passait sur le Pô, et pour presser la construction du pont qu'il avait ordonné d'y jeter. Mais quoiqu'on l'eût assuré que tout était prêt pour cette opération, il trouva qu'il manquait encore une infinité des choses que M. le prince de Vaudémont s'était chargé de faire fournir; de sorte que le pont ne put être achevé que le 10. Cependant M. le maréchal de Catinat fit encore passer, dès le 8, sur le pont volant, quatre nouveaux bataillons pour aller joindre M. de Pracontal. Il paraît que l'avis de M. le comte de Tessé était que l'on fît suivre ces troupes par la plus grande partie de l'infanterie, afin que si les ennemis se mettaient avec toutes leurs forces à la droite du Pô, et que, trouvant moyen de se couvrir de rivières et de pays difficiles, il devînt impossible de les joindre, on fût du moins en état de s'établir aussi à la droite du Pô, tant pour couvrir le Mantouan que pour sauver la Mirandole et pour

maintenir le duc de Parme dans ses bonnes intentions. Mais M. le maréchal de Catinat s'en tint aux dispositions dont on vient de faire le détail. Le gros de l'infanterie était à Casa-di-Davide, où M. de Crenan devait arriver le 10 avec les treize bataillons venant de Rivoli et de la Ferrara. M. de Tessé était à Legnago avec huit bataillons et vingt escadrons; M. de Saint-Fremont, à Carpi, avec seulement trois cents hommes d'infanterie, deux régiments de cavalerie et trois de dragons, formant seize escadrons; M. de Villepeon, avec[1] escadrons, était à Asparedo; les sept bataillons du duc de Savoie à Cerea; M. le maréchal, à Ostiglia, avec[2] bataillons, et M. de Pracontal, à la droite du Pô, avec huit bataillons, un régiment de dragons et trois cents chevaux.

Telles étaient la position des troupes et la situation des affaires, lorsqu'enfin se développèrent les véritables projets du prince Eugène, ainsi qu'on le verra dans les lettres suivantes de M. le maréchal de Catinat et de M. le comte de Tessé.

Lettre de M. le maréchal de Catinat au roi.

Du camp de Nogara, 11 juillet[3].

M. de Saint-Fremont, sire, était à Carpi, à sept milles de Saint-Pierre de Legnago, ce qui peut faire deux lieues et demie de France, avec les régiments de cavalerie de Ruffey, de Mauroy, et les dragons d'Albert, d'Estrades et de Verac, trois compagnies de grenadiers et cent cinquante hommes détachés, ce qui faisait nne tête sur une partie du canal Blanc. Les ennemis ont surpris sur la rivière de Tartaro la construction de deux ponts, dont on n'a pas été averti.

Ils ont, dans la nuit du 8 au 9, passé un corps considérable, qne l'on a dit de quinze mille hommes; et, au point du jour du 9, ils com-

[1] [2] Ces lacunes existent dans les pièces originales.

[3] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1515, lettre 20.

mencèrent à paraître aux postes avancés. M. de Saint-Fremont, qui connaissait parfaitement son poste et tous les avantages qu'il se pouvait donner par les défilés, a fait que cette affaire, qui a commencé à six heures du matin, n'était pas entièrement finie à neuf heures. La défense de ces défilés par M. de Saint-Fremont s'est faite avec un très-bel ordre, et avec vigueur et courage de la part des troupes de votre majesté.

M. le comte de Tessé, qui était à Saint-Pierre de Legnago, étant averti par M. de Saint-Fremont, et ayant entendu un grand feu de canon et de mousqueterie, marcha avec les piquets de son camp à Villa-Bartolomea.

Lorsque M. le comte de Tessé arriva, les ennemis étaient déjà proche Carpi; il trouva à sa main les dragons d'Albert. Quoique les ennemis arrivassent par de grosses colonnes, cavalerie et infanterie, M. le comte de Tessé prit le parti de faire faire une charge des trois escadrons de ce régiment, mettant le fusil derrière le dos et l'épée à la main; il se mit à la tête d'un escadron, et avec lui M. son fils, M. le chevalier d'Albert, et M. de Bourneuf, lieutenant-colonel. Cette charge, sire, fut si vive, qu'ils renversèrent absolument chacun leur escadron des cuirassiers de l'empereur. M. le chevalier d'Albert a été tué à cette charge, de deux coups; ses dragons chargèrent à trois ou quatre reprises différentes avec le même succès et la même vigueur. Les régiments de cavalerie de Ruffey et de Mauroy ont chargé avec la même vigueur et toujours renversé l'ennemi dans différentes charges qui ont été faites, et que M. le comte de Tessé m'a dit avoir été redoublées six ou sept fois. Il dit des merveilles de M. le marquis de Ruffey et de Souscarière, lieutenant-colonel de Mauroy. Ce que l'on avait là de grenadiers et d'infanterie a fait parfaitement bien; et, après tant d'efforts de valeur et de courage, M. le comte de Tessé a replié sur ses piquets et regagné Villa-Bartolomea, où était le gros, et s'est retiré à Saint-Pierre de Legnago, sans être inquiété ni harcelé dans sa retraite. M. le comte de Tessé m'a dit qu'on ne peut pas faire voir plus de courage que le pauvre M. le

chevalier d'Albert en a fait voir dans cette occasion. M. le marquis du Cambout reçut, auprès de M. le comte de Tessé, une grande blessure dans le ventre; percé de part en part, il n'a vécu qu'environ trente heures après.

Votre majesté peut s'assurer que ses troupes n'ont jamais acquis plus de gloire que dans cette occasion; les ennemis même leur rendent cette justice. Les gens du pays qui ont vu ce combat en disent des merveilles pour la nation.

M. le prince Eugène a été légèrement blessé au genou; on l'a cependant vu au lit immédiatement après l'action, dans le même logis où était logé M. de Saint-Fremont. Il y a des gens qui ont dit que M. de Palfi avait été tué; mais cela ne vient pas d'une part bien sûre.

Les régiments de cavalerie de Ruffey, de Mauroy, et les dragons d'Albert ont considérablement perdu, non par les charges, puisqu'elles étaient toujours faites avec succès, mais parce qu'elles les mettaient sous un feu d'infanterie. Ces régiments, sire, ont presque perdu toutes leurs tentes et leurs petites nippes de linge, ce qui les met dans une grande incommodité. J'ai cru devoir prendre la liberté de le représenter à votre majesté. A l'égard de l'équipage des officiers, il ne s'en est point du tout perdu, parce que, comme l'affaire dura longtemps, les valets eurent celui de débagager.

M. le prince Eugène a dit ce même jour, en parlant du nombre des troupes, qu'il avait fait marcher quinze mille hommes. Ils étaient effectivement campés sur plusieurs lignes. Le prince Charles de Vaudémont était à cette action; M. le prince de Commercy n'y était pas.

Dans ce temps-là, sire, j'étais à Ostiglia, à diligenter la facture de notre pont, qui fut mis hier en état de passer des troupes le soir. J'avais déjà huit bataillons de l'autre côté du Pô et les dragons de Firmarcon, que commandait M. de Pracontal, lorsque je reçus l'avis, par M. le comte de Tessé, que les ennemis étaient à Carpi, campés avec la plus grande partie de leurs forces, lesquelles pouvaient être

encore incessamment fortifiées par le corps que commandait M. le prince de Commercy. J'oubliais de dire à votre majesté qu'ils avaient amené du canon.

Ayant fait réflexion, sire, que M. le comte de Tessé n'avait dans son camp de Saint-Pierre de Legnago que trente-six escadrons, y compris les trois qui avaient combattu à Carpi, et dix bataillons, étant si à portée de l'armée des ennemis avec une si grande différence de forces, après un moment de conversation avec M. le chevalier de Tessé et M. de Pracontal, la résolution fut prise que M. de Pracontal repasserait le Pô, le soir sur le pont, avec les huit bataillons et le régiment des dragons, et que l'on ôterait quelques bateaux du pont du côté de l'autre bord; que l'on ferait avertir les vingt escadrons de M. de Villepeon, que j'avais à portée de passer le Pô suivant les avis que j'aurais reçus, et les sept bataillons de Savoie. Je mandai sur-le-champ à M. le comte de Tessé que M. son frère et moi allions marcher dans la nuit avec lesdits vingt escadrons et les sept bataillons de Savoie à Cerea, qui est sur la rivière du Menago, où nous pouvions le recevoir. Il a marché aujourd'hui, ayant fait rompre tous les ponts qui étaient devant lui. Il est arrivé à Cerea sur les sept heures du matin. Nous avons marché ensemble, depuis Cerea à Nogara, avec les soixante escadrons des troupes de votre majesté, dix-huit bataillons français et sept de M. le duc de Savoie. Ce camp, sire, nous met à portée d'Ostiglia, qui a pour lui la conséquence dont il est; mais d'ailleurs la qualité ne m'en plaît point.

Comme il n'y a plus de rivière entre les ennemis et nous, nous ne pouvons plus hasarder de grandes séparations; et la conjoncture où M. le comte de Tessé vient de se trouver est une leçon sur cette conduite; s'il y avait eu de la mollesse dans les troupes, l'on ne sait ce que cela serait devenu.

Nos affaires étaient très-bien disposées pour ce qui regardait de l'autre côté du Pô, si les ennemis avaient pris le parti de le passer. Il est à désirer que nous y trouvions encore les mêmes facilités, s'il faut le refaire jusqu'à l'autre côté du Pô.

Nous sommes obligés, sire, d'attendre le parti que voudront prendre les ennemis. On dit qu'ils veulent remonter l'Adige : si cela était, il pourrait bien arriver une action générale.

Je supplie très-humblement votre majesté d'agréer, etc.

Le maréchal DE CATINAT.

Lettre de M. le comte de Tessé à M. de Chamillart.

Du camp de Legnago, 9 juillet[1]

M. le maréchal de Catinat partit hier matin pour presser son pont, celui des ennemis étant quasi fait, et je restai ici avec huit bataillons et vingt escadrons, et Saint-Fremont était à quatre lieues de moi avec les régiments de dragons d'Estrade, d'Albert et de Verac, et ceux de cavalerie de Ruffey et de Mauroy. Il m'avertit sur les six heures du matin que, pendant la nuit, les ennemis avaient jeté deux ponts sur le canal Blanc; que ses partis avaient trouvé les ennemis, et qu'avec trente pièces de canon qu'ils avaient de l'autre côté de l'Adige et huit qu'ils avaient fait passer sur des bacs au deçà du canal Blanc, ils attaquaient un poste qu'il tenait en avant de lui. J'y courus à toute bride, et je priai M. de Langalerie et le marquis de Praslin de conduire les piquets de mon camp. Sur mon chemin j'appris, par un officier que Saint-Fremont m'envoyait, que ce poste avait été pris. Je renvoyai dire à M. de Bachivilliers de marcher avec tout ce qui pourrait marcher de cavalerie et d'infanterie; et sur ce qu'un autre officier que M. de Saint-Fremont me dépêcha m'apprit qu'il avait repris son poste sur les ennemis, je renvoyai prier M. de Bachivilliers de ne s'avancer qu'à Villa-Bartolomea, distante de Carpi d'une bonne lieue. En arrivant, je trouvai que ce poste repris avait été repris et puis repris par les nôtres, et puis encore repris par les ennemis, qui nous paraissaient venir de plusieurs côtés. Le pauvre Saint-Fremont faisait ce qu'il pouvait en vaillant homme et qui sait son fait; mais, au bout du compte, son poste était insoutenable, et la tête des ennemis, qui venaient sur deux grosses colonnes d'infanterie et du canon

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1515, lettre 15.

à leur tête, et des colonnes de cuirassiers le long de tous les chemins, marchait fièrement. Le hasard avait fait que le régiment d'Albert avait la tête du côté de l'ennemi, qui s'étendait principalement de trois côtés. Je priai M. de Ruffey de charger fort ou faible ce qui venait à lui; et je priai nos dragons, en l'honneur de leur général, de jeter leurs fusils à la grenadière et de charger l'épée à la main les cuirassiers qui venaient à eux; je fis la même prière au régiment de Mauroy; car, pour dire la vérité, nous étions près d'être enveloppés : les moments étaient précieux; il fallait, comme disent les grivois, faire *brachium*. Les dragons d'Albert, à la tête desquels je me mis avec Saint-Fremont, le pauvre du Cambout et le pauvre chevalier d'Albert, renversèrent l'épée à la main et sans tirer les cuirassiers, qui tirèrent, et on les mena l'épée dans les reins jusqu'à un poste d'infanterie qui arrêta ce premier escadron. Je pris le second, qui chargea de même que le premier, et le troisième de même, jusqu'à la vue de la colonne d'infanterie. Bourneuf, lieutenant-colonel, menait le deuxième, et Ranes le troisième, qui y firent tous deux des merveilles; de son côté Ruffey chargea et les renversa; Mauroy de même. Dans la suite, ces deux régiments chargèrent jusqu'à huit et dix fois, et Ruffey s'y distingua fort, aussi bien que Souscarière, lieutenant-colonel de Mauroy. J'avais ordonné au colonel de ce régiment, qui fait la charge de maréchal des logis de l'armée, de se tenir avec le corps de cavalerie, à qui j'avais donné ordre de ne pas passer Villa-Bartolomea. Comme nous en étions là, les piquets arrivèrent et nous reçurent en bon ordre; et comme le poste de Carpi était pris avant mon arrivée, nous nous retirâmes sans être suivis. Je puis vous assurer que les ennemis trouvèrent aussi bien que nous une bonne heure de mauvais temps, et qu'ils ne furent pas tentés de nous revenir joindre. Nous avons su depuis que les ennemis étaient seize à dix-sept mille hommes. Le prince Eugène y a été blessé au genou, mais légèrement, et nous savons qu'il y a une trentaine d'officiers ennemis tués ou blessés. Le pauvre marquis du Cambout est très-blessé : il me pria dans le moment, en cas qu'il meure,

de représenter au roi qu'il laisse une famille qui n'a pas de pain. Il avait un petit gouvernement en Bretagne, qu'il souhaite fort pour son fils. Je compte que nous avons eu vingt ou vingt-cinq officiers tués ou blessés. Je n'en puis encore savoir le nombre; mais il n'y en peut avoir que du régiment d'Albert, qui seul a chargé, et des régiments de cavalerie de Mauroy et de Ruffey. Je regrette infiniment le pauvre chevalier d'Albert, qui a été tué agissant avec une valeur étonnante, et d'autres capitaines de dragons dont les colonels vous enverront les noms. Nous avions une compagnie de grenadiers du régiment de Bretagne qui a fait tout ce qu'on peut attendre de braves gens, et je n'ai qu'à me louer de tout ce que j'avais.

La paternité exige de moi quelque satisfaction d'avoir vu mon fils se présenter de bonne grâce, et se mêler avec les ennemis pour la première fois qu'il les a vus.

Voilà, monseigneur, les détails de notre petite affaire qui n'est pas grand'chose; mais vous pouvez assurer le roi que ses troupes ont bien montré les dents à ses ennemis.

Quoique j'aie l'honneur d'être général des dragons, ce n'est pas l'usage que je sois consulté sur les nominations; et comme M. de Chevreuse perd son fils et le régiment qu'il venait d'acheter, peut-être le roi voudra-t-il faire quelque grâce à sa famille; mais si cela n'était pas, Bourneuf, qui est lieutenant-colonel avec commission de colonel, mérite considération. Le marquis de Ranes la mérite aussi.

Nous verrons demain si les ennemis marchent à nous. Je n'en doute pas; car à leur place je le ferais demain matin : nous verrons s'ils se représenteront. Je donne avis à M. le maréchal de nos situations, et l'on m'assure qu'ils remarchent vers ici, et qu'ils n'ont plus l'objet de repasser le Pô. Cependant M. de Commercy, qui était au pont du Pô avec un gros de cavalerie, n'était pas à cette action, et j'ignore s'il remarche vers ici. Si ces messieurs reviennent, nous les recevrons de bonne grâce.

Comme la poste partait hier, et que M. le maréchal a jugé à pro- Lettre



de M. le comte de Tessé à M. de Chamillart.

Du camp de Nogara, 10 juillet[1].

pos d'envoyer un courrier, j'ai l'honneur de vous envoyer par lui un duplicata de ma lettre d'hier, à laquelle j'ajoute que nous avons eu la confirmation de la blessure du prince Eugène, qu'un homme de nos amis, dans cette action, a vu remonté à cheval par quatre personnes. Nous croyons Palfi mort, et plusieurs autres officiers. J'ai marché ce matin pour rejoindre M. le maréchal de Catinat, et ces messieurs n'ont point paru. Il n'y a que Dieu qui sache encore s'ils passeront le Pô ou s'ils voudront remonter l'Adige : si c'est le dernier, ce sera le chemin d'une bataille, que nous gagnerons comme un et un font deux; si c'est le premier, ce sera une guerre de chicane, et longue.

Le pauvre marquis du Cambout vient de mourir, et laisse encore un régiment de dragons vacant.

Nous croyons que les ennemis rompent leur pont sur le Pô. Dieu veuille que nous soyons plus tôt qu'eux à l'entrée de la plaine de Vérone!

Lettre de M. le maréchal de Catinat au roi

Du camp près Goito, 19 juillet[2].

Depuis la lettre du 11, que j'ai eu l'honneur d'écrire à votre majesté, son armée étant campée à Nogara, sur les avis réitérés que nous reçûmes que les ennemis avaient assemblé leur armée et devaient marcher pour prendre la tête du Mantouan, du côté de Castiglione et de Roverbella, au delà desquels villages il y a une grande plaine, l'armée de votre majesté partit de Nogara le 12, à midi, passant le Tartaro sur plusieurs ponts; et ayant marché la nuit, elle arriva le 13 à Herbé, le 14 à Tormene, qui est la plaine dont il est parlé ci-dessus, qui est à la tête du Mantouan, et a devant elle Villa-Franca et Valeggio. L'armée des ennemis marcha aussi ce même jour, et le 15, au matin, nous en fûmes avertis, et que sa droite était sur Villa-Franca, où ils avaient jeté de l'infanterie. De notre camp à Villa-Franca il y avait trois quarts de lieue ou environ une lieue. Sur cet

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1515, lettre 16.

[2] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1515, lettre 27.

avis, l'armée de votre majesté prit les armes et se mit en bataille, la droite du côté d'un village nommé Mozzecane, et la gauche s'étendant dans la plaine : la droite était couverte d'un fossé que l'on appelle la Fossa-Mantouana, qui dure environ deux milles; c'est la décharge d'une grosse fontaine dont la source était un peu au devant de notre ligne; cette eau se va décharger dans des marécages et pays bas par ladite fosse.

Ma première pensée, sire, fut d'envoyer immédiatement chercher vingt compagnies de grenadiers pour les y faire marcher et les soutenir avec la droite de notre cavalerie; mais comme nos avis étaient que toute l'armée des ennemis avait marché et qu'elle pouvait avoir Villa-Franca devant elle, et que nous ne pouvions nous porter là que par colonne, tant par le terrain qui était à notre droite que parce que l'armée étendait sa gauche vers le Mincio, je ne crus point que l'on dût se commettre à ce mouvement, par la difficulté de soutenir en ligne les troupes que l'on aurait engagées du côté de Villa-Franca. Ce parti, sire, par ce que j'en ai appris depuis, a été le meilleur, parce que l'armée des ennemis était là tout entière, et que l'infanterie qu'ils avaient jetée dans Villa-Franca était à la tête d'une partie de leur armée.

Le reste de la journée du 15 fut employé à nous mettre en bataille, ayant devant nous une grande lieue de belle plaine, par où les ennemis auraient pu venir.

Dans la nuit et dans la journée du 16 nous fûmes informés par nos partis que les ennemis n'avaient point marché de Villa-Franca du côté de Valeggio, qui était la marche qu'ils auraient dû faire s'ils avaient voulu combattre.

Notre situation et la leur ne nous permettait pas seulement d'imaginer de marcher à eux. Une grande partie de l'armée manquait absolument d'eau, et même de subsistances, par la sécheresse du terrain, et cette situation nous tenait plus éloignés des derrières du Mantouan. Toutes ces considérations, sire, firent prendre la résolution de faire marcher l'armée, sur les trois heures après midi de

ce même jour, par trois colonnes; et, le 17 au matin, elle est arrivée en deçà des défilés, dans la plaine qui est entre le Mincio et Marmiruolo, où elle est campée, sa gauche vers le Mincio, et sa droite s'étendant comme du côté de Marmiruolo. Dans cette situation, elle est à portée de garder le Mincio et de couvrir le Mantouan.

Les derniers avis que j'ai eus de l'armée des ennemis sont: qu'elle était encore hier dans son même camp, entre Villa-Franca et Poveglianо; ils sont là à portée de s'avancer sur le Mincio ou de retourner du côté d'Opeano et sur Saint-Pierre de Legnago. Je soupçonne qu'ils prendront plutôt ce parti-là que l'autre, par les difficultés de passer le Mincio, et qu'ils ne peuvent pas trouver de subsistances dans des camps de séjour sur le bord de cette rivière. A l'égard de leurs vivres, ils ont une commodité qui n'est point de notre usage, qui est de distribuer de la farine dans les mouvements qu'ils font; ils subsistent presque toujours de cette manière.

Voilà, sire, jusqu'à ce jour, ce que l'on a fait depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à votre majesté, et la situation présente des ennemis et de notre armée.

La diligence que l'on a eue à embarquer les troupes qui arrivent à Turin par relais de bateaux a fait arriver très-promptement trois bataillons à Mantoue. Il y en doit arriver trois autres aujourd'hui et demain.

M. le prince de Vaudémont a rejoint hier l'armée.

Dans notre situation présente, sire, nous sommes en état de nous porter partout, suivant la connaissance que nous aurons où les ennemis porteront leurs forces.

Je supplie très-humblement votre majesté d'agréer, etc.

Le maréchal DE CATINAT.

L'objet de M. le maréchal de Catinat, dans la position qu'il prit à Goito, étant de défendre le Mincio et de couvrir le Mantouan, il fit jeter trois ponts sur la rivière, et s'allongea par

sa gauche le long de sa rive droite. Onze bataillons, dont sept français et quatre piémontais, avec trois régiments de cavalerie et les dragons d'Espagne et de Savoie, sous les ordres de MM. de Bachivilliers et de Greder, allèrent camper près de Borghetto, à la rive droite du Mincio. Un autre corps, composé de quatre bataillons français et des quatorze escadrons de la cavalerie espagnole aux ordres de M. le duc de Sesto, remonta jusqu'au-dessus de ce même lieu. Le gros de l'armée resta dans la position qu'il avait prise le 17, la droite vers Marmiruolo, la gauche au Mincio, à hauteur de Goito, n'étant séparé de l'armée des ennemis que par une plaine de deux lieues et demie à trois lieues d'étendue, sans aucun obstacle.

Le roi avait fait connaître si positivement aux deux généraux la nécessité de livrer un combat, qu'aussitôt après leur arrivée à Goito ils cherchèrent tous les moyens de pouvoir attaquer l'armée ennemie; mais on voit par les lettres de M. le maréchal de Catinat, du 22 et du 26, qu'après avoir pris toutes les connaissances possibles sur sa position, ils trouvèrent que ce serait une entreprise trop hasardée et trop décisive, si elle ne réussissait pas, et qu'ils se réduisirent à couvrir le Mantouan et à défendre le Mincio. Il paraît même que, quoique le 25 il fût arrivé à Mantoue douze des bataillons venant de France, et que les troupes du duc de Savoie qui avaient joint l'armée fussent alors au nombre de douze bataillons et de deux mille cinq cents chevaux, ils ne se crurent pas assez en force pour garder cette rivière au delà de Borghetto; mais qu'ils espérèrent qu'en la soutenant jusque-là ils mettraient les ennemis dans le cas de ne pouvoir chercher à la passer que fort près de Peschiera; et qu'alors, au moyen des ponts qu'on avait jetés, on pourrait rassembler toutes les forces à la droite de la rivière pour aller les combattre.

Tel était le plan que MM. de Vaudémont et de Catinat se proposaient de suivre, lorsqu'ils furent informés que M. le prince Eugène faisait construire des bateaux portatifs à Bussolengo, et que, pour cet effet, il y faisait conduire les débris de grandes barques de l'Adige, qu'il avait fait briser; mais que, trouvant des difficultés infinies, soit pour entrer dans le Mantouan, soit pour passer le Mincio, il avait envoyé un courrier à Vienne, pour savoir les intentions de l'empereur. M. le maréchal de Catinat, ne doutant pas que l'empereur ne fût aussi décidé à toute démarche offensive que son général était entreprenant, se prépara à entreprendre lui-même dès que l'occasion s'en présenterait.

Ce fut dans ces circonstances, c'est-à-dire le 25, que le duc de Savoie arriva à l'armée pour en prendre le commandement. Il en fit la revue le lendemain; mais bientôt il fallut s'occuper d'une besogne plus importante. Le prince Eugène, moins effrayé sans doute que ne le croyait M. de Catinat des difficultés de pénétrer dans le Mantouan ou de passer le Mincio, se mit en mouvement le 27; et le lendemain matin on eut avis qu'il se dirigeait sur le haut Mincio. Le même jour, les nouvelles de M. de Bachivilliers, de dix heures du matin, annoncèrent qu'il avait déjà un pont à Salionce, au-dessous de Peschiera, et il manda une heure après que les ennemis passaient à force la rivière. On tint conseil et il fut résolu que, le soir, les deux ailes gauches de cavalerie et quatre bataillons sous les ordres de M. le chevalier de Tessé et de MM. de Saint-Fremont et d'Asfeldt, passeraient la rivière pour se déployer dans la plaine et y faire halte jusqu'à ce qu'ils reçussent l'ordre de joindre M. de Bachivilliers; on régla aussi que l'armée se tiendrait prête à marcher le lendemain avant le jour, pour se porter dans la même plaine, à moins que quelque nouvel événement ne fît changer de résolution.

C'est ce qui arriva; mais on ne voit pas les motifs qui engagèrent à laisser l'armée toute la journée du 29 dans son camp de Goito, tandis que les ennemis continuaient à passer le Mincio sous les yeux de M. de Bachivilliers et du duc de Sesto, qui s'étaient avancés sur les hauteurs d'où ils découvraient leur marche. Quoi qu'il en soit, ce ne fut que le 30 que l'armée passa le Mincio; elle marcha le même jour vers Borghetto, mais elle s'arrêta à la Volta, où les dernières troupes n'arrivèrent qu'à la nuit.

Le 31 au matin on s'occupa de reconnaître les ennemis et de faire des dispositions pour porter la droite de l'armée à Monzambano, où, le 29, un poste de 100 Piémontais avait été enlevé; mais, comme le pays était avantageux aux ennemis pour couvrir leurs mouvements, on n'en eut que des nouvelles fort incertaines. M. le maréchal de Catinat cependant jugea par les rapports des espions qu'ils marchaient encore; et il détermina M. le duc de Savoie à faire aussi marcher l'armée. Elle se mit en mouvement à quatre heures après midi et marcha toute la nuit; cependant elle ne put arriver le lendemain matin 1er août qu'à Solferino. Les ennemis avaient effectivement marché, et dès la veille ils avaient gagné Desenzano; on sut aussi qu'ils marchaient encore, se dirigeant sur Lonato, qui était le chemin du Bressan.

Il fut question du parti qu'on prendrait. M. le prince de Vaudémont, informé qu'il y avait de la fermentation dans les peuples du Milanais, et que ceux de Milan et de Crémone étaient prêts à se révolter, fut d'avis de mener sur-le-champ l'armée à Medole, pour la concentrer, et de s'approcher ensuite des ennemis, soit pour prendre leurs devants, soit pour serrer de près leurs derrières, et, de quelque manière que ce fût, les forcer à combattre. On ne voit point que M. le maré-

chal de Catinat se soit expliqué positivement sur ces objets; mais, aussitôt après la conférence, M. le prince de Vaudémont se sépara de lui, lui laissant le timon des affaires, et partit en poste le 1er août avec M. le comte de Tessé, pour se rendre à Crémone et à Milan, afin de contenir les peuples et de rassembler sur l'Adda les troupes qui venaient de France, pour montrer aux ennemis une tête de ce côté-là, en attendant que M. le maréchal de Catinat fût en mesure. On fit aussi partir de Goito M. de la Chassaigne, pour aller à Crémone avec quatre bataillons fort faibles, parce qu'ils avaient laissé des détachements à Governolo.

Quant à l'armée, M. le maréchal de Catinat, suivant l'avis de M. de Vaudémont, la fit marcher le même jour à Medole, laissant à Mantoue six régiments français[1], les cinq bataillons de milice et deux terces espagnoles; mais il paraît, par la lettre qu'il écrivit au roi en arrivant dans ce camp, qu'il jugea que la disposition de ses vivres ne lui permettait pas de suivre les ennemis dans le Bressan, et que son projet était de se porter sur l'Oglio par Asola, pour traverser le Crémonais et reprendre ensuite le chemin du Bressan, si les subsistances pouvaient le lui permettre. Il fit en conséquence travailler à l'ouverture des marches et ordonna que l'on conduisît de Goito à Asola trente pontons, destinés à faire un pont sur l'Oglio. On a aussi lieu de présumer, d'après une lettre de M. le comte de Tessé, que M. le maréchal de Catinat fut induit en erreur par le faux avis d'un espion, qui lui rapporta que la marche des ennemis vers le Bressan n'était qu'une feinte, et que leur véritable projet regardait le Mantouan.

Quoi qu'il en soit il séjourna le 2 à Medole. M. le prince de Vaudémont et M. de Tessé, instruits du plan de M. le maré-

[1] Sourches, Beauce, Gatinais, Labour, Bragelone, Bugey

chal, lui firent de vives représentations sur la nécessité de suivre les ennemis de près, et sur les inconvénients de prendre un chemin par lequel, obligé de faire des ponts sur plusieurs rivières, il laisserait aux ennemis, qui pouvaient les passer sans obstacles près de leurs sources, le temps de prendre les devants et de se rendre maîtres de tout le Milanais. M. de Vaudémont lui manda en même temps que, n'ayant à sa disposition que huit bataillons et quelque cavalerie espagnole, sans savoir quand les troupes venant de France pourraient arriver, il n'était en état que de contenir les villes en répandant ses troupes à Crémone, Milan, Pizzighitone et Lodi, sans pouvoir entreprendre de défendre l'Adda. Le manque d'eau rendait cette rivière guéable partout, depuis Lodi jusqu'à la Canonica, où il se proposait d'établir son camp.

M. le maréchal de Catinat, suivant toujours son projet de s'approcher de l'Oglio, marcha le 3 à Acqua-Fredda, sur le Chiese, et laissa à Castiglione un détachement de 180 hommes. Quoique la marche ne fût pas fort longue, comme il se trouva beaucoup de défilés, les troupes et les équipages arrivèrent si tard, qu'une partie ne put entrer dans le camp : ce fut même ce qui, joint au temps qui était nécessaire pour faire des ponts sur le Chiese et l'Oglio, força de séjourner.

Ce fut alors que M. le prince de Vaudémont, voyant M. de Catinat, par sa marche sur Acqua-Fredda, entièrement décidé pour le côté de l'Oglio, et informé que le prince Eugène avait reçu de Vienne les ordres les plus précis pour entrer dans le Milanais, lui fit de nouvelles représentations sur les inconvénients de la route qu'il prenait, laquelle, en l'éloignant des ennemis, leur laissait la liberté de marcher sans rien craindre, soit dans le Bressan, soit dans le Bergamasque, soit droit sur Milan, qui ne pouvait avoir de défense que lorsque les troupes

qui venaient de France seraient arrivées. Il fit observer à M. le maréchal de Catinat que les ennemis pouvant en même temps s'allonger jusqu'au lac de Côme, ils se procureraient facilement des vivres par leurs derrières, et établiraient une communication assurée pour recevoir des secours; qu'en même temps ils marcheraient sur Milan, tandis que l'armée des deux couronnes, soit qu'elle s'avançât sur l'Oglio, soit qu'elle se portât jusque sur l'Adda, y serait aussi inutile au salut du Milanais que nuisible au Crémonais et au Lodesan dont elle consommerait les subsistances. M. de Vaudémont, dans la lettre qu'il écrivit à M. de Catinat, le 3, paraît regretter qu'il n'eût pas mené l'armée de Medole vers Carpenedolo, pour tenir la tête de la rivière et serrer les ennemis de près, tirant ses vivres de Castiglione et de ses derrières. Il lui fit part aussi de ses craintes sur ce poste, qui, n'étant gardé que par 180 hommes, pouvait facilement être enlevé par les ennemis, et leur procurer non-seulement un lieu de dépôt et de communication assurée avec le lac de Garde, mais aussi un point imposant pour le Mantouan, et un établissement avantageux pour les quartiers d'hiver. Tout ce que M. de Vaudémont crut pouvoir faire dans ces circonstances, et n'ayant encore que six bataillons pour la défense du Milanais, fut d'en rassembler six à Lodi et d'en laisser un à Crémone et un à Pizzighitone, en attendant les renforts qui venaient de France. Il fit aussi marcher à Lodi l'artillerie du roi de Sardaigne, qui arrivait à portée de cette ville.

M. de Catinat, de son côté, ne songea plus qu'à gagner l'Oglio, pour remonter ensuite cette rivière et courir à la défense du Milanais, sans s'arrêter à aucune autre idée, ni à la considération des risques que pouvaient courir et Castiglione et le Mantouan. On voit par sa lettre du 4, au roi, qu'il avait

enfin, après bien des incertitudes, pris le parti de ne s'occuper que du Milanais, et de combattre le prince Eugène aussitôt qu'il en trouverait l'occasion favorable. Il en instruisit M. le prince de Vaudémont en lui demandant, pour la célérité de sa marche, tous les secours qui dépendaient de lui pour des ponts et pour le transport des farines; et comme il eut avis que les ennemis marchaient eux-mêmes vers l'Oglio, se dirigeant sur Pontevico, il y envoya, le 4, M. de Pracontal, avec six escadrons de cavalerie et un régiment de dragons, pour les y prévenir et former une tête pour la marche de l'armée.

Lettre de M. le maréchal de Catinat au roi. Du camp d'Acqua-Fredda, 4 août 1701[1].

L'armée, sire, est arrivée le 3 à Acqua-Fredda. Quoique la journée ne fût point extraordinairement grande, cependant comme la marche a été par des défilés, elle est arrivée si tard, ainsi que les équipages, que beaucoup sont demeurés sans entrer dans le camp. Cette raison, jointe à celle du temps qu'il nous a fallu pour faire des ponts sur l'Oglio, nous a obligés de séjourner aujourd'hui à Acqua-Fredda.

Toutes les mesures sont prises, sire, pour faire passer l'armée demain au delà de l'Oglio. Le prince de Castillon est venu ce matin ici pour saluer M. le duc de Savoie. Je lui ai demandé ce qu'il avait appris des impériaux devant que de partir; il m'a dit qu'on lui avait rapporté qu'ils avaient marché hier. Je lui ai demandé de quel côté; il m'a répondu qu'on en parlait diversement; que les uns disaient qu'ils marchaient droit à Palazzuolo, d'autres à Pontevico, sur l'Oglio, vis-à-vis de Crémone. Quoique j'aie médiocrement foi à cet avis, j'ai fait partir M. de Pracontal avec une brigade de six escadrons et un régiment de dragons pour aller à Pontevico; ce qui est un corps avancé qui précède la marche de l'armée.

Il y avait encore hier un camp de 4 à 5,000 hommes à Montechiaro; c'est un nombre sur lequel les paysans peuvent se tromper.

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1515, lettre 47.

M. Dubosc, lieutenant-colonel du régiment de Narbonne, était hier en parti de ces côtés-là, avec 100 cavaliers et 50 dragons. Il trouva les ennemis dans un village, les fit charger, et les culbuta par deux différentes fois; mais comme il sut que trois troupes marchaient sur ses derrières, il prit le parti de se retirer : ce qu'il a fait fort heureusement sans être suivi.

Jusqu'à présent, sire, notre guerre n'a pas été heureuse : j'en ai le cœur et l'esprit extrêmement mortifiés. Il me semble que la source de nos fautes a été de vouloir remédier à tout ce que les ennemis pouvaient faire, et que l'on trouvait des inconvénients à tous les partis que l'on aurait voulu prendre; de manière, sire, que je me suis proposé présentement de suivre un objet et de choisir, s'il se peut, celui qui est de plus de conséquence. C'est ce qui m'a fait prendre la résolution, joint au dernier entretien que j'ai eu avec M. le prince de Vaudémont et aux lettres qu'il m'a écrites depuis notre séparation, d'assurer le Milanais (et c'est par cette raison que je détermine les forces de l'armée de ce côté-là), et d'obliger les ennemis de se proposer un autre dessein ou d'être plus promptement en état de nous y opposer. Les avis les plus communs et les plus autorisés que l'on a de leurs desseins, c'est qu'ils veulent entrer en Milanais.

Après cela, l'on dira qu'on leur ouvre le Mantouan, la facilité de s'approcher du Pô, d'y construire des ponts et de passer au delà, d'où l'on tire ensuite je ne sais combien de conséquences fâcheuses. Je laisserai dire dorénavant, sire; je ne veux plus tomber dans les irrésolutions de prendre un parti. Celui d'assurer le Milanais est pris; si cela rejette les ennemis à d'autres desseins, l'on y fera après, sire, tout du mieux que l'on pourra, avec beaucoup d'espérance d'y réussir, parce que nos forces seront considérables et que l'on pourra agir, soit en marchant aux ennemis, soit en passant quelques troupes au delà du Pô, pour y affermir dans l'exécution de leur traité les ducs de Parme et de Modène. Voilà, sire, présentement mon plan général pour ce qui regarde l'Italie. Si l'on peut venir à une action

à des conditions convenables, je ne la manquerai point, sinon je leur retrancherai les moyens de s'étendre pour des quartiers d'hiver.

P. S. Depuis ma lettre écrite, sire, j'ai reçu avis que les ennemis avaient fait marcher un gros de troupes à Castiglione; cela ne change rien au parti que nous avons pris; et j'ai bien cru que, nous éloignant de ce pays-ci, ils ne manqueraient pas de prendre des mesures pour s'en saisir. La même chose pourra arriver de Goito. Ce sont des affaires désagréables et dont les Allemands se servent pour donner de la réputation à leurs armes. Mais, sire, je pense peut-être mal: je m'en tiens à la résolution que j'ai prise que le Milanais ne puisse courir aucun risque.

Lettre de M. le maréchal de Catinat au roi. Du camp de Caneto, 7 août 1701[1].

Sire, j'ai eu l'honneur d'écrire le 4 à votre majesté la situation où étaient les affaires de la guerre, celle des ennemis et la nôtre, et la résolution que l'on avait prise d'assurer le Milanais préférablement à toute autre chose, les ennemis étant, par leur situation, en état d'arriver promptement du côté de l'Adda, vers Vavre et la Canonica. L'armée, à cet effet, devait, le 5, passer l'Oglio sur deux ponts de bateaux portatifs, et un troisième formé de barques, moulins et ponts volants recouverts sur la rivière. L'armée, sire, était dans sa pleine marche, et il y avait déjà quelques troupes qui avaient passé l'Oglio, lorsque je reçus des avis certains que les ennemis s'étaient saisis de Castel-Goffredo, lieu bien fermé, appartenant à M. le duc de Mantoue, qui n'était gardé que par des paysans. Cette diligence d'occuper des postes, d'avoir attaqué Castiglione, jointe à d'autres avis que leur armée était dans une dispositon à retourner promptement sur le Mantouan, fit juger que leur objet présent n'était pas de marcher par le Bressan du côté du Milanais; ce qui fit, sire, que l'on envoya sur-le-champ les ordres aux troupes de suspendre leur

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1515, lettre 52.

marche, et son altesse royale approuva la résolution que l'on prit de camper l'armée, la droite vers l'Oglio, entre Caneto et Acqua-Fredda.

J'ai reçu hier au soir avis que le gros de leur infanterie avait marché du côté de Carpenedolo, et que le bruit de leur camp était que toute leur armée devait incessamment camper tout entière entre Medole et Carpenedolo. Je m'occupe de vérifier cet avis.

Nous avons, sire, trois ponts sur l'Oglio, où notre droite est appuyée, et nous sommes tout prêts à passer. Cependant la tête du Milanais se fortifie tous les jours des troupes de sa majesté, qui arrivent.

Il est très-difficile, sire, de faire un plan à votre majesté, qui l'instruise bien exactement de tout ce que les ennemis pourront faire: l'on mande aujourd'hui une chose à votre majesté qu'il faut le lendemain lui écrire tout autrement.

On parle de suivre les ennemis, de les tenir de près; ce sont propositions non discutées par rapport aux vivres et aux subsistances. J'ordonnai, en arrivant ici, à M. de Pleneuf d'y faire travailler incessamment à des fours; c'est un dépôt indispensable et sans lequel l'on ne peut pas se pousser en avant. Il est aisé de bien penser quand l'esprit n'est occupé qu'à faire marcher une armée et à la mettre dans une bonne situation par rapport à la guerre.

J'ai remis à M. le duc de Savoie la lettre que votre majesté lui a écrite. Ses discours sont pleins de respect et d'attachement pour le service des deux couronnes; il paraît plein de zèle et d'ardeur d'avoir la gloire de leur rendre de bons services à la tête de l'armée.

La garnison de Castiglione, consistant en 180 hommes des troupes d'Espagne, vient d'arriver: les officiers avec armes et bagages, et les soldats désarmés.

Un capitaine nommé Goville, du colonel-général, commandé avec 50 chevaux pour aller du côté de Medole, étant en chemin pour revenir, a été attaqué par trois ou quatre troupes. Il a renversé et culbuté par deux différentes fois celles qu'il a chargées: comme c'est un pays serré de fossés, plusieurs cavaliers sont tombés dedans, et ce parti a été battu. Le lieutenant est revenu avec 12 cavaliers et

2 chevaux; le reste du parti ne fait que d'arriver : il en reviendra peut-être quelques-uns encore qui se sont écartés.

P. S. Ayant été bien informé, sire, que les ennemis étaient encore dans leur même camp, et par conséquent toujours en état de pénétrer dans le Bressan et de se porter du côté du Milanais par la tête des rivières, et qu'ils assemblaient des bœufs pour leurs équipages et artillerie, j'ai cru, sire, qu'on ne devait pas perdre de temps à passer l'Oglio et à suivre le projet dont j'ai eu l'honneur d'informer votre majesté par une de mes lettres du 4. J'ai fait ce que j'ai pu pour penser autrement, mais nos dispositions présentes ne m'en ont point fourni d'ouverture, tant par rapport aux mesures à prendre pour nos vivres, que par la séparation de nos forces et l'avantage de marche que les ennemis auraient eu de s'avancer du côté de Palazzuolo et de la Canonica; de manière, sire, que toute l'armée passe actuellement l'Oglio sur les ponts que nous y avons fait faire.

On remarquera sans doute dans les lettres de M. le maréchal de Catinat une incertitude sur ses mouvements et sur ceux des ennemis, qui ne pouvait être que fort nuisible au bien des affaires. On voit même par la correspondance de M. de Tessé que ce général avait commencé à perdre la confiance de l'armée, depuis qu'on avait vu les ennemis manœuvrer à leur gré sans qu'il eût cherché à profiter des occasions qu'il avait eues de leur opposer des obstacles et de les attaquer. On rapportera à ce sujet, au rang des pièces, l'extrait d'une lettre que M. le comte de Tessé écrivit à M. de Chamillart, le 7, lorsqu'il sut que l'armée passait l'Oglio. La cour, de son côté, ne put s'empêcher de faire à M. le maréchal de Catinat des reproches de ce qu'après les ordres réitérés qu'il avait reçus de se porter sur les ennemis et de les suivre jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de les combattre, non-seulement il avait laissé échapper celle de

leur marche à Desenzano, dans laquelle ils lui avaient prêté le flanc de fort près, mais aussi de ce qu'ensuite il s'était éloigné d'eux, leur laissant le temps de prendre de l'avance pour arriver sur le haut Oglio et dans le Milanais. Le roi même, voyant avec chagrin le prince Eugène, qui n'avait qu'une armée inférieure, s'engager contre les règles de la guerre, et cependant réussir à tout ce qu'il entreprenait, quoiqu'il n'eût ni magasins, ni places, ni les mêmes ressources que le pays pouvait fournir à l'armée des deux couronnes, témoigna son mécontentement à M. le maréchal de Catinat, et lui manda de nouveau de marcher aux ennemis par le plus court chemin, de les joindre avec le plus de diligence possible, et de ne pas les perdre de vue sans les avoir forcés à combattre.

Mais il fallait du temps pour que ces ordres absolus parvinssent à M. le maréchal de Catinat; et, dès le 7, les deux armées étaient séparées par l'Oglio, que celle des deux couronnes passa le 7, ainsi qu'on le voit par la lettre de ce général qu'on vient de rapporter. Il la mena ce même jour à Castelfranco, résolu de marcher encore le lendemain pour remonter la rivière; mais le pain, qu'on était obligé de tirer de Mantoue, n'étant arrivé que fort tard, il crut devoir séjourner, malgré les instances que M. de Vaudémont lui fit pour l'engager à gagner promptement la tête de l'Oglio, tandis qu'il assemblait à Vavre ou Vaprio, près de la Canonica, les troupes qui arrivaient successivement de France.

De nouvelles circonstances engagèrent M. le maréchal de Catinat à séjourner encore le 9 à Castelfranco. Ayant eu avis, le 8, que les ennemis, après avoir retiré de Lonato tout ce qu'ils y avaient de troupes, étaient venus camper le 7 entre Castiglione et Carpenedolo; qu'ils avaient marché le 8 pour s'avancer entre ce dernier endroit et Asola; et qu'en même

temps ils avaient envoyé par Peschiera, dans le lac de Garde, tous leurs bateaux du Mincio, qui se trouvaient alors rassemblés au port de Desenzano, il jugea que les mouvements qu'ils faisaient les approchant du Crémonais, leur dessein n'était pas de marcher vers Palazzuolo et le haut Oglio; et en conséquence il se détermina à ne point marcher le 9. Ce fut alors qu'il forma un projet pour la suite de ses mouvements, lequel consistait à se porter rapidement à Soncino sur le haut Oglio, à s'y faire joindre par M. le prince de Vaudémont, et à y passer ensuite la rivière pour marcher avec toutes ses forces réunies vers Medole. M. le prince de Vaudémont fut informé de ce projet le 9, et partit sur-le-champ de son camp sur l'Adda pour joindre l'armée de sa personne; il arriva le 11. Si l'on en croit la lettre qu'il écrivit au roi le 9, il trouva des difficultés insurmontables à faire fournir par le pays le nombre de voitures demandées par M. le maréchal de Catinat pour le transport des vivres, toutes celles du Crémonais et du Lodesan étant employées au transport des effets des habitants effrayés, qui se réfugiaient dans les villes; mais il donna dans cette occasion toutes les marques possibles de son zèle pour le succès de l'opération. On voit cependant qu'il avait déjà perdu toute confiance en M. le maréchal de Catinat, depuis que ce général, par ses irrésolutions et ses démarches contraires à ses avis, avait mis les affaires dans une situation à laquelle il jugeait qu'il n'y avait presque point de remède.

Malheureusement M. le duc de Savoie et toute l'armée pensaient comme M. de Vaudémont, ainsi que le fait connaître la lettre que M. le comte de Tessé écrivit à M. de Chamillart le 10. Ce qui pourrait justifier en quelque manière M. le maréchal de Catinat, c'est qu'on ne vit jamais autant d'incertitude et de contradiction dans les nouvelles des ennemis. Celles de M. le

prince de Vaudémont assuraient qu'ils étaient campés à Lonato. M. de Tessé mandait qu'un détachement qu'il avait envoyé à Palazzuolo et jusqu'à Brescia n'y avait trouvé aucune de leurs troupes; et, au contraire, suivant les différents rapports que recevait M. le maréchal de Catinat, le général Palfi était avec deux mille cinq cents chevaux à Palazzuolo, Lonato était abandonné, et l'armée ennemie était campée près de Carpenedolo.

Malgré toutes ces incertitudes, M. le maréchal de Catinat, suivant son projet, marcha le 10 à Monticelli et à Villa-Rocca, et le 11 à Scandolera, où M. de Vaudémont le joignit de sa personne. Ce ne fut qu'alors qu'on eût des nouvelles plus certaines des ennemis. On sut qu'ils n'étaient décampés de Lonato que le 10; que ce jour-là ils avaient passé la Chiese, et qu'ils avaient campé dans la plaine de Montechiaro, à une demi-lieue de la rive droite de cette rivière, faisant face à Brescia.

Ce mouvement de leur part ôta à M. le maréchal de Catinat toutes les inquiétudes qu'il avait conçues pour le Mantouan; mais il parut craindre encore que, quoique leur position semblât les diriger vers le haut Oglio, où M. de Palfi était à portée de Palazzuolo, ils n'eussent le dessein de passer le bas Oglio et de se porter dans le Crémonais. Néanmoins, assuré par M. de Vaudémont que la position qu'on s'était proposé d'aller prendre à Soncino donnerait en même temps la facilité de communiquer avec l'Adda et de marcher du côté du Bergamasque, il ne songea plus qu'à gagner ce point, espérant que, si les ennemis marchaient aussi de ce côté-là, l'armée des deux couronnes y serait rassemblée avant eux, et qu'elle aurait occasion de les combattre avec toutes ses forces.

L'armée avait quatre marches de Scandolera à Soncino. Elle fit la première le 13, d'après l'avis qu'on eut, le 12, que les ennemis avaient marché le même jour de la plaine de Mon-

techiaro pour aller à Bagnuolo. L'armée alla camper à Rebecco, vis-à-vis de Poutevico, et le 14 à Bordolano. Comme on fut informé que les ennemis avaient encore marché le 13, et qu'ils avaient gagné Torbole et Roncadello, sur le grand chemin de Brescia à Palazzuolo, dans le dessein de passer ensuite l'Oglio et de marcher à l'Adda, M. le maréchal de Catinat, abandonnant le projet de Medole, décampa le 15 de Bordolano, et mena l'armée à Campagna, éloigné de Soncino de deux milles. Il fit aussitôt reconnaître la marche pour se porter le lendemain du côté de Ticengo, en allongeant sa gauche vers Crema. On marcha effectivement le 16, et l'armée alla camper à Romanengo, où elle se trouva rassemblée au nombre de cinquante et un bataillons et de soixante-onze escadrons. Ce qu'on apprit des ennemis le 16 et le 17 fut fort incertain; on ne put savoir s'ils avaient marché; on fut seulement informé avec quelque certitude qu'ils avaient trois camps, l'un à Roncadello, l'autre à Rovato, le troisième à Palazzuolo; et l'on apprit par M. de Tessé, qui était encore au camp de Vavre sur l'Adda, qu'ils n'avaient aucune troupe à la droite de l'Oglio.

Ce fut dans ces circonstances que M. le maréchal de Catinat reçut la lettre du roi, par laquelle sa majesté, en lui témoignant son mécontentement de sa conduite passée, lui donnait l'ordre positif de chercher les ennemis et de les combattre à quelque prix que ce fût[1]. Aussi accablé de douleur d'avoir encouru la disgrâce du roi qu'animé du désir de satisfaire à ses intentions, M. le maréchal de Catinat abandonna l'idée qu'il avait de se rapprocher de l'Adda; et jugeant que le meilleur moyen de couvrir cette rivière, sans ouvrir aux ennemis un

[1] Le mécontentement du roi fut tel que sa majesté se détermina à envoyer M. le maréchal de Villeroy en Italie, pour prendre le commandement de l'armée sous les ordres de M. le duc de Savoie.

chemin pour s'y porter eux-mêmes, était de s'approcher d'eux en les tenant toujours devant lui, il résolut de remonter l'Oglio jusque vis-à-vis de Palazzuolo, et même au delà, afin de tenir de près la partie de cette rivière qui était entre ce lieu et le lac Iseo. Les objets que M. le maréchal de Catinat envisageait en prenant cette position étaient de reconnaître, lorsqu'on serait sur les lieux, ce qu'on pourrait entreprendre sur les ennemis, en passant l'Oglio, s'ils restaient à Palazzuolo, ou de les suivre, s'ils décampaient en présence de l'armée des deux couronnes; de passer l'Oglio s'ils s'approchaient de cette rivière du côté du bas Véronais; de la repasser au-dessous de Soncino s'ils la passaient eux-mêmes plus bas; enfin, de ne pas les perdre de vue, et de les tenir de près autant que la difficulté des marches dans un pays aussi coupé et aussi rempli d'embarras que celui de l'Oglio pourrait le permettre.

D'après ces idées, M. le maréchal de Catinat régla que dorénavant le principal dépôt des vivres serait à Soncino; et l'on commença à y transporter des farines. Il fit en même temps la disposition de ses mouvements pour gagner le haut Oglio: suivant cette disposition l'armée devait marcher le 18 à Fontanella, sur la frontière du Bergamasque, et le 19 à hauteur de Ponte-Oglio. M. le prince de Vaudémont insista pour que M. le comte de Tessé, qui alors était renforcé sur l'Adda de presque toutes les troupes venant de France, joignît l'armée avec le plus grand nombre de ses troupes, laissant sur l'Adda, pour la défendre au-dessus de la Canonica, dix-huit escadrons de la cavalerie espagnole et trois bataillons français, dont un était à Lecco avec un régiment de dragons[1]. En conséquence, M. le maréchal envoya, le 17, ordre à M. de Tessé de se mettre

[1] On comptait dix-sept milles depuis Lodi jusqu'à Lecco: c'était la partie que ces troupes avaient à défendre.

en mouvement dès le lendemain pour passer l'Adda à Cassano, où il fit jeter un pont; mais le projet pour la marche de l'armée ne s'exécuta point. Elle séjourna le 18 à Romanengo; elle ne marcha que le 19; et, au lieu de se porter à Fontanella, elle alla camper à Camisano, près des bords du Serio, laissant Crema à environ quatre milles derrière sa gauche. On travailla aussitôt à ouvrir des marches pour se porter le 21 à Fontanella; mais les difficultés que l'on rencontra forcèrent à séjourner le 20 et le 21. Pendant ce temps, M. de Tessé s'approcha; et après avoir passé l'Adda le 18, à Cassano, il alla le 19 à Mirabella, et le 20 à Ricengo, sur les derrières de l'armée. Le même jour, sur les instances de M. le duc de Mantoue, qui demandait de la cavalerie pour mettre son pays à l'abri des courses qu'y faisaient les impériaux, M. le maréchal de Catinat fit partir pour s'y rendre les régiments de Firmarcon et de Larrare; et, pour assurer leur marche, embarrassée d'équipages et d'un grand nombre d'éclopés, il leur fit prendre la route de Crémone, afin d'y passer le Pô et de se rendre ensuite à Mantoue en repassant ce fleuve à hauteur de Borgoforte.

Enfin, le 22, l'armée marcha à Fontanella, où M. le comte de Tessé la joignit. Elle campa la droite à ce lieu, la gauche au village de Covo, le quartier général à Antignate, n'étant dans cette position qu'à environ une lieue et demie de l'Oglio.

Il paraît qu'alors on eut avis que les ennemis n'avaient point changé la leur; mais qu'ils se préparaient à marcher à Palazzuolo, pour s'avancer ensuite vers l'Adda, et qu'ils avaient fait marquer un camp entre Palazzuolo et Ponte-Oglio, dont ils étaient les maîtres.

On touchait au moment intéressant; il n'y avait plus à balancer de passer la rivière et d'aller les combattre; mais on ne pouvait faire une entreprise de cette importance sans avoir

pris auparavant les plus grandes précautions. L'Oglio, dans toute cette partie, n'avait que des accès difficiles. Ses bords étaient coupés de ruisseaux et de marais, surtout dans les endroits où l'on aurait pu jeter des ponts ou trouver des gués. Outre ces difficultés, les endroits où l'on connaissait les meilleurs gués jetaient sur la droite et éloignaient beaucoup de Palazzuolo; ce qui fit craindre à M. le maréchal de Catinat qu'en prenant ce chemin on n'en ouvrît un aux ennemis vers l'Adda, où l'on n'était pas en force. Il jugea donc, avant de faire des dispositions pour le passage de la rivière, devoir en reconnaître plus particulièrement les accès, et peser avec le plus grand scrupule toutes les combinaisons relatives à cette opération. D'ailleurs, informé alors de la prochaine arrivée de M. le maréchal de Villeroy, qui annonçait devoir être rendu à Milan le 21, il résolut de ne point agir avant que le nouveau général eût joint l'armée, et de s'en tenir à préparer tout ce qui pourrait le mettre en état d'opérer. On remarque dans les lettres qu'il écrivit à ce sujet au roi, que son zèle pour son service et sa soumission à ses volontés ne souffrirent aucune altération de la douleur qu'il ressentit d'avoir encouru sa disgrâce, et de la mortification de voir arriver un supérieur qui allait lui enlever le fruit de ses dispositions et la gloire de rétablir les affaires.

M. le maréchal de Villeroy arriva le 22 au soir au camp d'Antignate, et remit au duc de Savoie la dépêche et la lettre de créance dont il était chargé pour ce prince. M. le prince de Vaudémont et M. le maréchal de Catinat reçurent en même temps des lettres du roi relatives à la commission de M. le maréchal de Villeroy, et aux volontés de sa majesté sur ce qui regardait les opérations.

Il ne paraît pas, par ces différentes lettres, que l'intention

du roi fût que M. le maréchal de Catinat quittât l'armée; cependant M. de Villeroy était porteur de sa lettre de rappel; mais il le trouva si rempli de soumission et tellement animé du désir de contribuer au succès des affaires, qu'il jugea ne devoir point la lui remettre. Le concert le plus parfait fut la suite de ces heureuses dispositions de la part des deux généraux [1].

Le lendemain de l'arrivée de M. le maréchal de Villeroy, on tint conseil avec M. le duc de Savoie et M. le prince de Vaudémont. Les ennemis étaient alors campés en corps séparés, la droite à Palazzuolo, leur gauche à Urago, occupant Palazzuolo et Ponte-Oglio. Ils avaient jeté un autre pont entre ces deux endroits. Le résultat du conseil fut que l'on marcherait la nuit du 28 au 29, pour aller passer l'Oglio à gué au-dessous du château de Pumenengo, assez près de la gauche des ennemis, et qu'on emploierait à cette opération soixante-neuf bataillons et quatre-vingt-dix escadrons, tant français qu'espagnols et piémontais. M. le maréchal de Villeroy vit l'armée le 24 et informa le roi, par sa dépêche du même jour, de l'état dans lequel il trouva les troupes, ainsi que des dispositions pour l'exécution du projet qu'on venait de former. On va rapporter cette dépêche, ainsi que celles qui contiennent le détail des événements qui en furent la suite.

Pour ne pas laisser votre majesté en doute sur l'exécution des ses ordres, je commencerai par lui dire que la résolution est prise de

Lettre de M. le maréchal

[1] M. le maréchal de Villeroy demanda au duc de Savoie, quoique M. le maréchal de Catinat ne commandât plus l'armée et qu'il ne fût pas en droit de prendre le mot alternativement avec lui, qu'il plût à son altesse royale de le lui donner à son tour. Cependant, quelques jours après, M. le maréchal de Catinat, sous prétexte de sa mauvaise santé, demanda à retourner en France. La cour l'engagea à rester à l'armée jusqu'à la fin de la campagne.

de Villeroy au roi

Du camp d'Antignate, 24 août 1701[1].

marcher le 28 au matin pour passer l'Oglio. Il a fallu de nécessité différer de marcher jusqu'à ce jour-là pour se donner toutes les dispositions nécessaires. Présentement, sire, je vais entrer dans tous les détails pour vous instruire bien particulièrement de la situation des ennemis, de la nôtre, et de tout ce que nous assemblons pour faire tous les efforts qu'il convient pour changer la situation des affaires d'Italie, qui réussiront, à ce que j'espère, à la satisfaction de votre majesté.

M. le prince de Vaudémont, M. le maréchal de Catinat et moi n'avons qu'un-même esprit et qu'une même intention; toute la différence qu'il peut y avoir, c'est que M. le prince de Vaudémont témoigne beaucoup plus d'affection et de zèle pour votre service que nous n'en avons, et que ses lumières sont fort au-dessus des nôtres. M. le duc de Savoie renchérit sur nous trois pour marquer son zèle et sa fidélité pour votre service. Ainsi, sire, tout va d'un branle; et il est impossible que le succès ne soit pas heureux, nos forces étant supérieures à celles des ennemis, et ayant tous les secours nécessaires pour nous donner la facilité d'entreprendre. Sans entrer dans un détail ennuyeux, j'aurai l'honneur de dire à votre majesté que nos vivres sont assurés partout, que l'armée sera payée ce soir en pain jusqu'au 26 inclus, que le 26 nous le serons jusqu'au 30, et que, dans la suite, nous aurons toujours huit jours de pain devant nous. Il est inutile de vous ennuyer du détail de nos précautions. Il suffit de dire à votre majesté que le pain ne nous manquera pas, quelque événement que puissent amener les affaires. Il faut présentement lui rendre compte de la situation des ennemis, de celle de son armée et des raisons qui ont déterminé à marcher le 28 au matin pour attaquer les ennemis, s'ils veulent nous défendre le passage de la rivière, et pour les suivre, supposé qu'ils prennent le parti de se retirer.

Les ennemis sont campés au delà de l'Oglio, la droite à Palazzuolo, occupant Ponte-Oglio, et leur gauche venant aboutir à Ursgo. Le front

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1515, lettre 91.

peut bien avoir une étendue d'au moins cinq ou six milles; mais ce qu'il faut remarquer, c'est qu'ils sont campés par camps séparés. Ils tiennent Palazzuolo, où il y a un pont de pierre sur la rivière, uniquement avec de la cavalerie; le corps de leur infanterie s'éloigne de ladite rivière d'un mille. Ils ont fait un pont entre Palazzuolo et Ponte-Oglio, et leur gauche vient aboutir à Urago, comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire à votre majesté. Ce qu'il faut encore ajouter à ce détail, c'est que leur artillerie est derrière leur infanterie, malgré le pont qu'ils ont fait entre Palazzuolo et Ponte-Oglio. La disposition où ils sont ne paraît pas de gens qui veulent défendre le passage de la rivière. Il est certain qu'ils tirent tout le gros de leurs vivres par le lac de Garde et par Desenzano. Voilà, sire, bien précisément la situation dans laquelle ils sont. Voici la nôtre:

L'armée de votre majesté est campée la droite à Fontanella, le centre à Antignate et la gauche à Covo, du côté de Romano; notre droite, n'est éloignée de l'Oglio que de deux milles ou deux milles et demi tout au plus. On a fort débattu ce matin devant son altesse royale où il n'y avait que M. le prince de Vaudémont, M. le maréchal de Catinat et moi, si l'on formerait un corps à Goito, en tirant six ou sept bataillons des treize qui sont dans Mantoue, en y joignant trois ou quatre autres de ceux qui sont dans Crémone, Pizzighitone et Lodi, avec cinq ou six escadrons des troupes d'Espagne, pour former un corps à Goito, afin de donner une inquiétude aux ennemis sur le poste de Castiglione qu'ils occupent, et l'établissement des vivres qu'ils ont à Desenzano; mais, comme nous avons supputé que ce corps ne pouvait être assemblé à Goito que le 30 ou le dernier du mois, l'on est convenu qu'il valait mieux réunir toutes nos forces et passer la rivière de l'Oglio pour marcher droit aux ennemis, que de différer plus longtemps d'exécuter les ordres de votre majesté. Ainsi, sire, tout s'est réduit à envoyer les régiments de Thieroche et de Soissonnais, avec le régiment d'Albert dragons et un ou deux escadrons de la cavalerie d'Espagne, dans la petite place de Lecco, sur une branche du lac de Côme, avec M. de Colmenero pour commandant, et faire

joindre l'armée par toutes les troupes, laissant quelque cavalerie d'Espagne sur les passages de l'Adda, moins par nécessité que pour être bien aise de ne les point avoir dans l'armée. On fait seulement venir le duc d'Elceste avec son régiment, composé de six escadrons, uniquement par la considération que l'on a pour sa personne. Il reste outre cela les treize bataillons qui sont à Mantoue. Ainsi, sire, l'armée sera composée de cinquante-six bataillons français, de huit ou neuf des troupes de M. de Savoie, qui sont parfaitement belles, de quatre bataillons espagnols et de quatre-vingt-huit ou quatre-vingt-dix escadrons, parce que nous laissons dans Lecco le régiment d'Albert dragons, et ceux de Larrare et de Firmarcon dans Mantoue. L'armée sera suffisamment forte pour entreprendre et pour espérer avec raison tout le succès dont votre majesté peut se flatter. Nous avons des pontons, quarante-quatre pièces de canon avec tout l'attirail nécessaire et des munitions en abondance, que nous fournissent les Espagnols. Leur train d'artillerie est parfaitement bien ordonné; et il y a nombre d'honnêtes gens de cette nation et d'officiers généraux dans leurs troupes. Je crois qu'ils seront contents des manières honnêtes et prévenantes que j'aurai pour eux. Tout est disposé en sorte que le 27 toutes les troupes nous auront joints ou seront à portée d'arriver le 28 au soir, qui est le jour que nous devons nous mettre en marche et tenter le passage de la rivière.

Après en avoir fait examiner tous les bords, nous sommes convenus de la passer un peu au-dessous du château de Pumenengo, où il y a plusieurs gués et si peu d'eau, que nos bataillons n'en auront pas jusqu'aux genoux; de l'autre côté, nous y trouvons un double avantage par deux navilles qui nous séparent des ennemis, et un gros village de l'autre côté de l'Oglio, vis-à-vis d'où sont les gués, qui nous donnera de la facilité de nous former de l'autre côté de la rivière. On est convenu d'envoyer nos gros bagages le 26 ou le 27, pour nous débarrasser de tout, et de garder uniquement l'artillerie avec nous. On prendra même la précaution d'envoyer nos menus bagages par Soncino, qui est un petit poste que nous tenons sur la rivière d'Oglio, en

deçà d'où sont nos fours, qui n'est qu'à deux milles au-dessous de l'endroit où nous espérons passer la rivière.

J'ai fait prendre aujourd'hui les armes à toute l'armée, après en avoir demandé la permission à son altesse royale. Ce qui est dans les troupes est en bon état; voici la différence qu'il faut faire :

La première cavalerie qui a commencé la campagne, il la faut compter sur le pied de quatre-vingts à quatre-vingt-dix maîtres par escadron au plus; les quarante premiers bataillons, de trois cent soixante à quatre cents hommes, hors les Irlandais qui sont nombreux, avec un grand nombre d'officiers réformés. Les vingt-cinq bataillons nouvellement arrivés et les vingt escadrons sont considérablement plus forts; mais ce que je remarque de plus important, c'est une bonne volonté dans les troupes et une envie de combattre qu'on ne peut assez louer. En un mot, sire, le même esprit et la même vigueur animent la nation; et j'espère que tout se passera d'une manière que votre majesté sera satisfaite. Je n'aurai rien à désirer dans ma vie, si ce bonheur-là arrive. Je dois dire à votre majesté que les troupes de M. de Savoie sont parfaitement belles, lestes, rien ne leur manquant, et d'une discipline à donner l'exemple à toute l'armée. Sans m'étendre présentement sur la personne de son altesse royale, comptez, sire, que c'est un homme qui a un fonds de mérite, et qui fera toujours une figure principale où il sera. Dans la suite, j'aurai l'honneur d'entrer plus en détail avec votre majesté sur ce qui le regarde. Je suis étonné de l'honnêteté et de la confiance qu'il me témoigne.

Nous n'avons que trois bataillons des troupes d'Espagne dans l'armée, celui de Lombardie, de Napoli, tous deux espagnols naturels, et un terce allemand. Le régiment de cavalerie du duc d'Elceste et un régiment de dragons, que M. de Vaudémont m'assure être fort beau. Le terce de Lombardie est un fort beau régiment. Le comte d'Aguilar, grand d'Espagne, en est mestre de camp. Je m'arrêtai quelque temps avec eux et leur parlai le plus honnêtement qu'il me fut possible, pour leur faire connaître la joie qu'avait notre

nation d'être unie avec la leur. Ces petites attentions-là, dans les commencements, ne sont pas inutiles.

J'assemblai hier matin tous les colonels chez moi. Je commençai par leur dire l'ordre précis que j'avais de votre majesté de rétablir la discipline dans son armée, et qu'elle était fort en colère d'apprendre la négligence de tous les officiers. Je ne dois point taire à votre majesté qu'il y en a beaucoup dans toute l'armée. Ne faites aucun semblant, sire, de le savoir présentement; car j'espère que la manière dont je leur ai parlé et la sévérité dont j'en userai rétabliront une partie du désordre. Je leur ai déclaré que j'interdirais jusqu'aux colonels, si le soldat et le cavalier continuaient la même licence, et que je l'enverrais à votre majesté. L'exemple d'en casser un et de le rétablir quinze jours après, en témoignant une grande peine de le faire, suffira pour remettre tout dans l'ordre. Je veux espérer qu'on n'en viendra pas à une telle extrémité; mais je prends la liberté, sire, de vous répéter qu'il est absolument nécessaire d'user de sévérité pour rétablir la discipline; car vous ne sauriez croire jusqu'à quel point le désordre a été.

Je suis bien éloigné de me servir de la lettre que votre majesté m'a confiée; le zèle, l'attachement de M. de Catinat pour votre service est une chose d'une louange immortelle. Il est plus actif, plus vigilant et plus occupé des moindres soins qu'il ne l'était avant mon arrivée, sans avoir témoigné la moindre peine. Sa vertu et son zèle pour votre service sont dignes des bontés et de l'estime de votre majesté; enfin, sire, croyez que nous n'avons qu'une volonté l'un et l'autre, et qu'il n'y a pas le moindre des embarras et de froideur entre nous.

Il est arrivé aujourd'hui un grand malheur à un nommé Lussé, qui commande les gardes de M. de Savoie. Son altesse royale l'envoyant en poste à Paris, pour apprendre des nouvelles de madame la duchesse de Bourgogne, il a été assassiné par des paysans tout contre Milan. On lui a déjà coupé un bras et il a plusieurs autres blessures. Son altesse royale m'a chargé de témoigner à votre majesté ses in-

quiétudes sur la continuation de la maladie de madame la duchesse de Bourgogne, en ajoutant toutes les assurances de son zèle pour votre service; que, le jour que nous aurions passé l'Oglio, il vous dépêcherait un courrier pour vous apprendre ce qui se serait passé. Ainsi, sire, ne soyez point surpris de ne voir arriver d'abord que le courrier de M. de Savoie; il est de la bienséance que je n'en envoie pas un en même temps. J'aurai l'honneur d'écrire un mot seulement à votre majesté, pour lui marquer que je n'ai rien à ajouter à ce que lui mande son altesse royale; mais le lendemain je dépêcherai un courrier pour l'informer en détail de toutes choses. Nous nous proposons de passer la rivière assez près de la gauche des ennemis, comme votre majesté pourra le remarquer sur sa carte, par la facilité des gués, par l'avantage des deux petits canaux qui nous couvrent, que les ennemis, à la vérité, peuvent nous venir disputer; mais comme nous sommes supérieurs en infanterie, il y a lieu d'espérer que nous passerons la rivière, et que nous établirons toute l'armée au delà; après quoi, si les ennemis nous attendent dans un poste, comme ce pays-ci est plus coupé que la Flandre, nous nous approcherons peu à peu pour chercher les moyens de combattre. Si les ennemis marchent, de quelque côté qu'ils puissent aller, nous les suivrons. Je ne vois point les opinions partagées; son altesse royale est présentement dans la situation que votre majesté peut désirer. Si j'osais, je prendrais la liberté de lui dire qu'il ne faudrait pas encore rendre public ce que j'ai l'honneur de lui mander. Il suffit qu'elle soit informée; et lorsque le courrier de M. le duc de Savoie arrivera, l'on saura ce qui s'est passé. L'attente de ces choses-là paraît terrible à la plupart des gens; et ce n'est pas sans raison qu'on est alarmé et inquiet; et il peut arriver que ce que nous entreprendrons le 28 se passera sans action.

Les choses extraordinaires que les ennemis ont faites dans tous leurs passages de rivières font croire qu'ils pourraient bien penser, lorsqu'ils nous verront embarqués à passer l'Oglio, de le passer avec toute l'armée sur les ponts de Palazzuolo, de Ponte-Oglio et sur celui qu'ils ont fait entre deux, dans la confiance que tout le Milanais, et la ville

de Milan même, leur donnera des vivres, quoique cela ne soit guère apparent. Pour remédier à cet inconvénient-là, notre marche sera disposée de manière que, supposé, lorsque nous serons à demi passés, que l'on voie que les ennemis prennent ce parti-là, notre arrière-garde deviendrait notre avant-garde, et nous repasserions sur-le-champ pour nous approcher des ennemis. Enfin, sire, je crois qu'on a tout prévu autant que les faibles lumières de l'humanité peuvent le permettre. Je ne saurais assez louer et admirer M. le prince de Vaudémont; son zèle pour le service du roi est sans bornes; et, malgré ses infirmités, il agit et se donne du mouvement comme un homme en pleine santé. Je loge chez lui; il me nourrit; nous passons les soirées tête-à-tête. Les aventures les plus incroyables des romans n'approchent pas de ce que nous voyons tous les jours; nous en rions sans cesse; et, sans que l'amitié que j'ai pour lui y ait aucune part, je puis assurer à votre majesté qu'elle n'a point de sujet plus fidèle que M. le prince de Vaudémont.

J'oubliais de dire à votre majesté que Narbonne, brigadier de cavalerie et très-galant homme de sa personne, a été pris par les ennemis, en revenant de Crémone, où il était malade, et s'étant mis en chemin sans vouloir d'escorte. Cela est bien fâcheux, car, le cartel n'étant point fait, je ne sais comment nous pourrons le retirer.

M. de Pracontal fut hier en parti avec mille chevaux; il alla jusque sur le bout des ponts des ennemis sans que personne parût. Ce qu'il y a de bien fâcheux pour nous, c'est que tout le pays est pour les ennemis. Les paysans tirent sur nous, portent tous le vert au chapeau, et favorisent en tout les impériaux.

Lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi. Du camp d'Antignate, 27 août au soir 1701[1].

Je viens de voir toute la disposition de nos chemins pour arriver au bord de l'Oglio sur quatre colonnes. Tous les ponts et passages sont faits, et croyez, sire, que ce n'est pas un petit travail. Nous avons pareillement quatre chemins pour remarcher par la Barbada et Isso,

[1] Cette pièce se trouve en orignal dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1515, lettre 100.

supposé que les ennemis passent l'Oglio à Palazzuolo, pour s'approcher de Bergame. J'ai l'honneur de vous expliquer encore, sire, que dès que nous aurons établi au delà de l'Oglio, pour la sûreté de notre passage, trente bataillons, moitié de notre artillerie et toute notre aile droite de cavalerie, je suspendrai la marche du reste de l'armée jusqu'à ce que je sois bien assuré du parti qu'auront pris les ennemis; afin que, si, contre toute sorte de raison et de prudence, ils passent l'Oglio, nous soyons en état le même jour de nous présenter devant eux et de les approcher. J'espère que je serai bien averti du mouvement des ennemis. J'ai bien des espions en campagne qui vous coûtent cher, car à un seul je lui ai promis cinquante louis, s'il vient m'avertir de la marche des ennemis et de quel côté ils vont. Enfin, sire, je crois ne rien oublier pour que toutes choses réussissent à votre satisfaction. Il serait bien à désirer que nos officiers généraux arrivassent. Je suis assuré qu'ils font les derniers efforts pour se rendre à leur devoir.

Il y a eu ce soir une conversation entre M le duc de Savoie, M. le maréchal de Catinat et moi; j'aurai l'honneur de vous en rendre compte dans la suite.

Je ne ferai partir demain mon courrier que dans le moment que nous nous mettrons en route.

L'armée s'est mise en marche une demi-heure avant la nuit, après avoir battu la retraite. Nous sommes allongés sur quatre colonnes sur les bords du canal de la Colombara. Il n'y a que deux milles d'ici à l'Oglio, et tous nos chemins sont faits pour y arriver sur quatre colonnes, jusque sur le canal Palavicini, qui n'en est éloigné que de la portée du pistolet. Si nous avions marché toute la nuit, quoique les chemins soient accommodés, cela n'aurait pu se faire sans embarras. Du 28 à minuit.

Nous avons envoyé, à six heures du soir, dix escadrons avec leurs étendards, et quatre bataillons avec les drapeaux, commandés par M. de Pracontal, pour s'avancer sur Palazzuolo et Ponte-Oglio, faisant

travailler depuis trois jours à ouvrir les chemins de ces côtés-là, afin de faire croire aux ennemis que c'est par là que nous voulons les attaquer. Comme tout le pays est pour eux, les paysans ne manqueront pas de leur rendre compte qu'ils ont vu des étendards et des drapeaux, ce qui pourra les contenir quelque temps, en leur faisant croire qu'on veut les attaquer par leur droite. Voilà, sire, tout ce qu'on peut faire pour les mettre en doute de la véritable attaque; mais il n'y a pas moyen de douter qu'ils ne soient bien avertis, et c'est ce qu'il faudra vous expliquer dans la suite.

Le dernier avis que nous avons des ennemis, c'est qu'aujourd'hui, à deux heures après midi, ils étaient encore dans leur camp. M. le prince de Vaudémont a eu avis qu'ils avaient envoyé à un poste qu'ils tiennent dans le Mantouan l'ordre de faire seize fours: cela peut faire croire qu'ils ont intention de se retirer. Enfin, sire, dans la journée de demain, leur dernière résolution sera connue : vous en serez informé par le courrier de M. de Savoie. Je n'ai fait que suivre le plan et les vues de M. le prince de Vaudémont, qui est bien digne de toute la confiance et de l'estime dont vous l'honorez. Nous nous mettrons en marche dans deux heures, et j'ai plus de confiance que jamais d'exécuter les ordres de votre majesté.

Lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi.

Du camp de Rudiano, 29 août 1701[1].

L'armée de votre majesté a passé l'Oglio aujourd'hui sans résistance et est venue camper à Rudiano, qui était un poste très-facile à défendre, et qui n'est qu'à trois milles de l'armée des ennemis; notre première ligne n'en est éloignée que de deux milles, mais séparée par deux canaux considérables. Nous ferons demain un mouvement pour nous approcher d'eux tout en bataille; car l'on est trop près pour ne pas marcher avec toutes sortes de précautions : nous porterons notre droite du côté de Chiari. Enfin, sire, nous voici dans une situation bien différente de celle où nous étions hier; son altesse royale

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1515, lettre 113.

s'est fait un scrupule de vous envoyer un officier pour rendre compte de la marche que nous venons de faire, parce que tout s'est passé sans action. J'ai peine à croire que les ennemis ne prennent pas le parti de se retirer la nuit du côté de Brescia; car, s'ils nous laissent encore la journée de demain pour les approcher, je crois qu'ils se trouveront bien resserrés. Voici un pays à désespérer, et j'ose dire que c'est un miracle que nous ayons pu faire ce que nous avons fait aujourd'hui. J'aurai l'honneur d'informer votre majesté tous les jours, par des courriers, de ce qui se passera. Dieu veuille que les suites répondent au commencement !

Lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi. Du camp de Castrezato, 30 et 31 août 1701[1].

C'est un grand bonheur, sire, que les ennemis ne nous aient point disputé le passage de l'Oglio : le village de Rudiano, où nous avons campé, était un poste admirable à défendre avec toute leur armée; et quand ils n'auraient voulu y envoyer que 5 ou 6,000 hommes, cela nous aurait arrêtés trois ou quatre jours; car il aurait fallu de nécessité s'élever de beaucoup au-dessus dudit village, par notre droite, étant placé sur une hauteur dominant avec avantage tous les environs, et entouré d'une sériole qu'il était impossible de passer, non-seulement parce qu'elle est à la portée du pistolet dudit village, mais par la hauteur des bords et la profondeur de l'eau. Quoique le passage de la rivière n'ait point été disputé, la manière dont l'armée de votre majesté l'a passée ne laisse pas que d'avoir imposé aux ennemis; et vous le connaîtrez, sire, par le compte que j'aurai l'honneur de vous rendre dans la suite de leurs mouvements. Toute l'infanterie a passé la rivière sans pont, et je vous assure que l'envie qu'ont les soldats et les cavaliers de combattre les ennemis leur fera surmonter de plus grandes difficultés sans se plaindre.

Voici comment les ennemis apprirent notre passage : M. de Commerci et le fils de M. le prince de Vaudémont étaient dans le village

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1515, lettre 116.

de Rudiano, qui est cette hauteur que nous avons occupée d'abord; ils virent paraître des troupes, et crurent que c'étaient des curieux qui venaient se promener comme les jours précédents; quand ils aperçurent les drapeaux, et que les bataillons entraient dans l'eau, ils envoyèrent à toute bride un officier en avertir M. le prince Eugène: ils n'avaient que 100 chevaux de garde dans ledit village. Un moment après leur armée prit les armes, et il y eut un grand mouvement dans leurs bagages; ils furent toute la journée en bataille; quelques petits partis de cavalerie vinrent à la tête de notre camp, qui est un pays fort ouvert, sans nous prendre personne. Ce sont les habitants de Rudiano qui étaient auprès de M. le prince de Commerci, qui nous ont fait ce détail, et un cavalier qu'on prit dans la la suite qui nous a informés de tout ce qui s'est passé dans l'armée des ennemis.

Le 30, qui est aujourd'hui, après avoir eu avis que les ennemis étaient dans leur même camp, l'opinion commune étant qu'ils marcheront du côté de Brescia, pour se conserver la communication du lac de Garde, par où ils tirent toute leur subsistance, M. le prince de Vaudémont, avec qui j'avais conféré dès le matin sur le parti que nous aurions à prendre, convint qu'il fallait marcher par notre droite, sur Castrezato, pour commencer d'embrasser et de resserrer les ennemis. Pendant notre marche, nous eûmes avis que l'armée ennemie avait marché à Rovato; mais cela ne s'est pas trouvé véritable. Cependant, dans l'incertitude si la nouvelle était vraie ou fausse, sur ce qu'on représenta à son altesse royale, il fut conclu de pousser l'aile droite de l'armée jusqu'à Berniana, qui nous avance considérablement sur le chemin de Brescia et nous met en état de leur ôter la communication du lac de Garde. Nous apprîmes le soir que les ennemis n'étaient pas décampés, et qu'ils étaient entre Chiari et Urago. Nous n'en sommes éloignés au plus que de trois milles, et séparés encore par plusieurs canaux; mais comme les fonds en sont bons et les bords assez plats, nous ne nous ferons pas une peine de les passer.

Du 31, à midi.

Nous travaillons présentement à faire des ponts, des entrées et des sorties le long du canal qui est devant nous, qui s'appelle le Trezano, pour le passer aujourd'hui en bataille et nous approcher des ennemis le plus près qu'il nous sera possible. La conformation de ce pays-ci est si terrible, qu'il faut des précautions et un temps infini avant que de pouvoir faire une marche quand on est près des ennemis. Je vous écris, sire, devant M. le prince de Vaudémont, que je supplie très-instamment de me redresser dans les choses que je vous mande, si je ne vous les marque pas précisément comme elles sont; car je ne saurais connaître le pays aussi parfaitement que lui, ni par conséquent juger de la conséquence des démarches que nous faisons. Comme il me rassure, sire, je vous mande bien hardiment que nous ferons les derniers efforts pour tenir les ennemis de si près, qu'ils ne seront plus en état de faire aucun mouvement que nous ne soyons sur eux; et s'il est praticable de les attaquer, l'on se servira le plus utilement qu'il se pourra de la supériorité de l'infanterie que nous avons.

Saint-Fal, que je détachai, deux heures après être arrivé, avec cinquante dragons, trouva les ennemis sur un pont qu'ils rompaient pour nous empêcher d'aller à eux. Il les chassa du pont, fit deux prisonniers et demeura maître du poste. Une heure après, il vit au delà du pont une colonne d'infanterie défiler pendant trois grandes heures; il m'en vint avertir : j'y courus avec M. le maréchal de Catinat; nous vîmes encore pendant un demi-quart d'heure défiler la colonne. J'oubliais de dire à votre majesté que les ennemis ont fait rompre, autant qu'ils l'ont pu, tous les ponts dont nous pouvions nous servir pour aller à eux : elle peut juger par là des précautions qu'ils prennent pour essayer de nous éviter.

Nos ponts s'achèvent sur le Trezano; et je crois que, dans deux heures au plus tard nous le passerons, car tous nos passages sont achevés. Ce qui pourra suspendre notre marche de quelques heures, c'est l'arrivée de notre convoi de pain, que nous attendons : deux ou trois contre-temps inévitables en ont retardé le départ. J'en attends

40

des avis avec beaucoup d'impatience; et, sitôt que je le saurai à une certaine hauteur, nous marcherons. Voilà, sire, tout ce que je peux avoir l'honneur de mander présentement à votre majesté.

Un avis nous arrive dans le moment, que les ennemis sont toujours dans le même poste, sans que leurs tentes soient tendues. On croit qu'il leur est arrivé aujourd'hui quelques troupes : ce ne peuvent être que les deux régiments d'infanterie qui sont partis du Rhin, lorsque j'étais encore en Alsace. Si nous avons quelque certitude de ce secours et de la qualité dont il est, j'aurai l'honneur d'en informer votre majesté.

M. le duc de Savoie continue dans toutes les dispositions les plus favorables, décidant toujonrs le plus avantageusement qu'il se peut sur les intentions de votre majesté et du roi d'Espagne.

M. le marquis de Créqui arriva hier au soir, et M. de Bezons ce matin. Il est heureux que ces messieurs-là se trouvent à la tête de vos troupes avant qu'elles combattent. Les trois jours qu'il y a aujourd'hui que nous marchons persuadent entièrement toute l'armée qu'on veut chercher à combattre à quelque prix que ce soit. J'espère qu'on en sera convaincu dans la suite; car votre majesté peut s'assurer que nous n'oublierons rien pour l'exécution de ses ordres.

Toutes nos troupes achèvent de nous joindre aujourd'hui, c'est-à-dire, sire, que nous en aurons beaucoup plus qu'il n'en faut pour parvenir à ce que votre majesté peut désirer.

Du 31, à sept heures du soir

La tête de notre convoi de pain n'est entrée dans le camp que sur les six heures. Comme il fallait le reste de la journée pour la distribution, et que, si nous avions passé le canal qui est devant nous, dès les quatre heures, il aurait fallu tout le reste du jour et une partie de la nuit pour se placer, et ensuite envoyer les troupes prendre le pain, j'ai proposé de différer de passer le canal jusqu'à demain au matin, afin que les troupes soient en état de pouvoir être sous les armes toute la journée, sans être obligé de les renvoyer au pain; ce qui a été approuvé de son altesse royale et de M. le prince de Vau-

démont. Nous sommes plus près des ennemis que je ne croyais. Du centre et de la gauche de notre armée, nous n'en sommes pas éloignés de deux milles. Il a paru, à trois ou quatre endroits différents, des gardes et des partis des ennemis à la tête de nos ponts.

J'envoie à votre majesté l'ordre qu'on a donné ce soir, par où elle verra la disposition de notre marche. Je ne doute pas qu'au delà du *seriol* ou canal, que nous passerons demain, nous ne trouvions encore de nouvelles difficultés; mais nous essaierons de les surmonter pied à pied; et, fortifié tous les jours par les conseils et les avis de M. le prince de Vaudémont, j'ai plus de confiance que jamais de réussir à ce que votre majesté veut qu'on entreprenne. Certainement les ennemis commencent à prendre les partis de faiblesse; ils rompent les ponts devant eux; ils se resserrent: quelques gens assurent qu'ils lèvent de la terre dans des postes différents. Enfin, sire, si nous sommes assez heureux pour les pouvoir aborder, je crois que le combat sera avantageux. Les cartes sont si mauvaises qu'il est impossible que je puisse bien représenter à votre majesté la situation dans laquelle nous sommes. Nous élèverons notre droite pour resserrer les ennemis sur la montagne et nous approcher du chemin de Brescia. S'il est vrai qu'ils tirent toute leur subsistance de ce côté-là, ils auront bien à souffrir. Enfin, sire, croyez que les jours et les nuits se passent à chercher les moyens de vous obéir, et que ce qui ne sera point impossible on l'exécutera. Votre majesté me pardonne bien si je ne fais pas ma lettre plus longue, je lui dépêcherai un courrier après-demain pour l'informer de ce qui se sera passé dans la journée de demain : quand j'aurai un peu plus de loisir, elle sera instruite plus particulièrement de toutes choses.

Lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi. Du camp près de Chiari, 2 septembre 1701[1].

Le compte que j'ai à rendre à votre majesté de la journée d'hier sera plus rempli que je ne le croyais, un détachement de votre armée ayant attaqué les ennemis sur les trois heures après midi, d'après

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1515, lettre 124.

plusieurs avis différents que nous avions reçus que toute l'armée ennemie s'était retirée de quelques milles de la petite ville de Chiari, qu'elle n'occupait plus que par un détachement d'infanterie et quelque cavalerie derrière pour la soutenir.

Comme l'armée de votre majesté passait le premier *naviglio* qui était devant nous, dans l'ordre que j'ai eu l'honneur de lui marquer et dont elle a vu le détail, occupée à établir les troupes et à laisser assez de terrain derrière soi pour former une seconde ligne, son altesse royale eut avis que les ennemis occupaient un poste sur notre gauche. J'en fus averti de même, aussi bien que M. le maréchal de Catinat. Nous y allâmes tous, et nous vîmes qu'effectivement les ennemis tenaient une grande église sur notre gauche, tout contre Chiari. M. le prince de Vandémont, qui ne pouvait arriver dans sa chaise par des chemins si difficiles et si coupés, ne put voir comme nous la situation des ennemis. Son altesse royale nous demanda notre avis, et en même temps nous fit déclarer le sien, qui était d'attaquer ce poste des ennemis; que, nous en étant rendus maîtres, nous serions en état de juger de la véritable situation où ils étaient, et des moyens qu'on aurait dans la suite pour les attaquer. Non-seulement je témoignai que c'était mon sentiment, mais je marquai que j'avais des ordres si précis de votre majesté de combattre les ennemis partout où l'on pourrait les joindre, que je supplierais instamment son altesse royale de trouver bon que l'on combattît, quand même elle y trouverait quelques difficultés; mais, bien loin d'y en apporter, elle s'y porta avec une vivacité et un courage, que j'expliquerai dans la suite, qu'on ne peut assez louer pour le service de votre majesté, ni assez exagérer pour sa gloire personnelle. Il fut question de faire la disposition de l'attaque : son altesse royale jugea à propos de prendre les quatre premières brigades de l'aile gauche, Chiari étant précisément à l'extrémité de notre gauche; les brigades de Normandie et d'Auvergne étaient à l'attaque de la droite; celles d'Anjou et des Vaisseaux à la gauche, et de la cavalerie qui les soutenait, mais si difficilement, par le pays coupé dans lequel nous

sommes, qu'elle eut bien de la peine à se mettre à la portée du canon. Comme il y avait deux chemins qui aboutissaient aux postes qu'occupaient les ennemis, son altesse royale voulut demeurer à l'attaque de la gauche et me chargea de celle de la droite. La brigade de Normandie et celle d'Anjou avaient la première ligne, Auvergne et les Vaisseaux la seconde. Son altesse royale me donna pour signal de faire marcher lorsqu'elle ferait battre le tambour. M. le maréchal de Catinat, qui était sur la droite, et qu'on avait envoyé quérir, arriva auprès de son altesse royale quelques moments avant qu'on attaquât. On aborda les retranchements des ennemis dans l'ordre que je viens d'expliquer; et les dix bataillons des deux premières brigades embrassèrent le front qui était devant eux, où ils trouvèrent une résistance extrême, par le nombre d'infanterie et de canons que les ennemis avaient placés derrière leurs retranchements, auxquels ils travaillaient depuis trois jours. Nous nous aperçûmes, peu de moments après, que ce poste était soutenu de toute l'armée. Comme les attaques se joignirent, je me trouvai auprès de son altesse royale dans le temps de la plus grande résistance des ennemis. Les trois bataillons de Normandie et les deux de Bourgogne allèrent droit s'attacher aux retranchements des ennemis. Anjou, Royal-Comtois et Bresse, qui tenaient l'attaque de la gauche, y marchèrent avec beaucoup de vigueur; mais le pays étant difficile et la résistance des ennemis extrême, ils ne purent emporter les retranchements. Son altesse royale mena elle-même les bataillons à la charge et reçut plusieurs coups dans ses habits. Sur la droite, nos bataillons attaquèrent avec plus de succès. Normandie et Bourgogne arrivèrent aux retranchements et en forcèrent quelques-uns. La Chassaigne, brigadier, y fut tué; M. de Dreux eut la cuisse percée, se distinguant fort, et grand nombre d'officiers et de soldats furent tués. On fit avancer les deux brigades qui soutenaient les premières : les Vaisseaux, Périgord et Cambresis sur la gauche, et Auvergne, Médoc, Dillon et Galmoi sur la droite. Elles firent une nouvelle attaque avec quelques pièces de canon que nous fîmes

avancer avec d'extrêmes difficultés. Toute la brigade d'Auvergne s'avança et emporta quelques portions des retranchements ennemis. Le marquis de Chavigny, à la tête d'Auvergne, passa le premier retranchement. Les Irlandais et Médoc, qui attaquaient sur la droite, firent tout ce qu'on peut attendre des plus braves troupes. L'attaque de la gauche se soutenait avec moins d'avantage, malgré les efforts de son altesse royale, qui demeurait toujours dans un péril continuel. On fit venir les brigades de Vendôme, Saulx et celles des gardes de son altesse royale, pour soutenir les quatre brigades qui étaient engagées et reformer une nouvelle attaque. Son altesse royale, dans le temps que toutes ces nouvelles brigades se mettaient en bataille, nous dit, à M. le maréchal de Catinat et à moi, qu'il lui paraissait qu'il y avait deux partis à prendre : de faire une nouvelle attaque dès que les troupes seraient en bataille, ou de nous préparer pour attaquer le lendemain, après avoir mieux reconnu le poste et les avantages qu'on pourrait prendre par la droite et par la gauche des ennemis. Il y avait plus d'une heure que le combat avait commencé, et nous avions déjà perdu beaucoup de monde, comme votre majesté le verra dans la suite. Il restait peu de jour. On convint de commencer à retirer les troupes; et comme nous eûmes la certitude, par des rendus, que toute l'infanterie ennemie soutenait ce poste, et que la cavalerie était en bataille derrière, je dis à son altesse royale que je ne croyais pas qu'il fût du service des rois de continuer d'attaquer les ennemis dans un poste si avantageux; que les vingt bataillons qui avaient attaqué ne nous mettaient point hors d'état de faire la guerre avec supériorité aux ennemis; et que je croyais que ce serait trop hasarder de commettre toute l'infanterie de l'armée, d'attaquer un poste bien retranché avec des murailles, soutenu par toute l'infanterie des ennemis, par un front étroit, sans pouvoir disposer du canon, par l'impossibilité de le faire marcher; que ce serait leur donner tout l'avantage qu'ils pourraient attendre; et, comme j'étais le dernier instruit de vos volontés, que je croyais qu'il fallait chercher tous les autres moyens d'attaquer

les ennemis par des endroits plus accessibles et où nous pussions combattre par un front plus étendu. M. le maréchal de Catinat dit qu'il était de mon avis. Son altesse royale répondit qu'elle était prête à sacrifier sa personne et ses troupes pour votre service, de la manière qu'on croirait la plus convenable, et qu'elle était toujours prête, sans balancer, à s'exposer à tout pour vos intérêts. Ce sont paroles que je ne puis assez répéter à votre majesté, ayant toujours été dans la bouche de son altesse royale. M. l'ambassadeur, qui ne l'a pas quitté, pourra rendre témoignage à votre majesté de tout ce que j'ai l'honneur de lui mander par rapport à M. le duc de Savoie, soit pour la résolution qui a été prise, soit pour le détail de l'action.

La résolution fut donc prise, sire, de retirer toutes les troupes qui avaient attaqué, et de songer à camper l'armée sur le terrain où nous étions. Je serais infini si je rendais compte en détail à votre majesté de toutes les actions particulières qui se sont passées. Le régiment de Normandie s'y est distingué : il a perdu grand nombre d'officiers et de soldats, aussi bien que Bourgogne et toute la brigade d'Auvergne. Le comte d'Étaires a été blessé au bras. Je joindrai à ma dépêche les noms de plusieurs officiers tués ou blessés que je ne puis encore savoir. On ne saurait rien ajouter à la bonne volonté des troupes. M. de Bachivilliers, qui était à l'infanterie de la gauche, se trouvait à tout. M. de Crenan, qui était à l'infanterie de la droite, fit tout ce qu'on peut attendre d'un homme de courage. M. de Barbezières se trouva à tout et servit utilement. MM. de Zurlauben et de Greder ont servi avec beaucoup de valeur. M. de Schulembourg, maréchal de camp de son altesse royale, et M. Deshayes, lieutenant général, s'y sont trouvés avec beaucoup de distinction. Le premier était maréchal de camp de jour et y fut blessé de deux coups. M. de Tessé et M. de Pracontal firent avancer la brigade de Praslin tout aussi près qu'ils purent; ils eurent quelques chevaux et quelques hommes tués du canon. Voilà le récit en gros que je vous puis faire d'une action qui mériterait un bien plus long détail, pour rendre justice à tous ceux qui vous ont servi avec tant

de courage et de distinction. Je le ferai dans la suite, le plus exactement qu'il me sera possible; mais d'autres soins plus utiles pour votre service m'empêchent d'y pouvoir donner plus de loisir. J'avais l'ordre si précis de votre majesté de combattre, qu'après toutes les démarches que nous faisions depuis trois jours, de passer des rivières et des canaux pour arriver aux ennemis, j'aurais regardé comme une désobéissance et une honte, si je n'avais pas cherché à combattre les ennemis dès le moment que l'occasion s'en est présentée, et que son altesse royale la première me l'a proposé. Je sais qu'on pouvait examiner davantage le poste; mais la résolution se prit sur l'assurance que Chiari n'était soutenu que par un détachement des ennemis, et qu'ils s'étaient retirés auprès de la ville. Je le répète encore, sire, ayant les ordres si précis de votre majesté, pouvais-je proposer de différer le combat, quand je ne commettais qu'une petite partie de votre armée, pour tenter un événement qui aurait décidé absolument du sort de la campagne, et qui, quand il ne réussirait pas, ne nous mettait point hors d'état de continuer à faire la guerre comme votre majesté me l'a ordonné.

Nous allons nous défaire incessamment, par le retour du premier convoi, de la plus grande partie de nos blessés, sans que cela nous retarde de faire les mouvements qu'il conviendra sur les ennemis. Il a fallu tout aujourd'hui pour remettre les troupes dans leur première disposition; car l'attaque s'étant faite à l'extrémité de la gauche, toutes les troupes se sont déplacées; et dans des pays comme ceux-ci, où l'on ne peut marcher cinquante pas devant soi sans travailler, il faut un temps infini avant de se mettre en ordre. Nous y sommes présentement, et dès demain, si cela convient, nous élèverons notre droite du côté de Rovato, pour resserrer les ennemis du côté de la montagne. Notre gauche n'en est éloignée que d'un mille au plus. Voilà, sire, de quoi je vous dois rendre compte, bien affligé que le succès n'ait pas répondu à mon attente. J'espère que dans la suite nous trouverons des jointures plus heureuses. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour y parvenir.

Plusieurs rendus et des gens qui ont passé par le camp des ennemis assurent qu'ils continuaient fort à se retrancher par l'endroit où nous les avons attaqués; que toute leur infanterie est toujours derrière Chiari, et que l'on compte, dans leur camp, qu'ils ont mille ou douze cents hommes de tués.

J'oubliais de mander à votre majesté que le pauvre Roussel, de l'artillerie, a été tué d'un coup de canon.

M. le prince de Vaudémont me manda, toutes les fois que je l'envoyais consulter, qu'il était d'avis qu'on attaquât. Je ne cherche point à me justifier auprès de votre majesté, car je suis ses ordres; mais je suis bien aise qu'elle soit informée que l'avis d'attaquer a été unanime. Je ne fermerai point ma lettre que l'ordre ne soit donné.

J'arrive de l'ordre. Nous séjournerons demain pour donner du repos aux troupes et nous verrons dans la suite ce qui se pourra faire pour resserrer encore les ennemis de plus près, s'il est possible. Jamais armées n'ont été si près l'une de l'autre. Il faut un pays aussi impraticable que celui-ci pour ne pas se porter en avant comme on le voudrait; car croyez, sire, que depuis quatre jours nous faisons des choses incroyables pour arriver sur les ennemis. MM. les Vénitiens, contre la neutralité, livrèrent hier au matin le bourg de Chiari aux ennemis. Si leurs retranchements n'avaient pas été protégés de la ville, qui est entourée de murailles, certainement nous les aurions forcés. Enfin, sire, nous avons tout le pays contre nous : jamais de bons avis, et les ennemis sont avertis d'un moment à l'autre. Mais j'espère que nos propres forces suffiront pour résister à tout.

On n'a pu me donner l'état des morts et des blessés. Je crois pouvoir dire par avance à votre majesté qu'il y a au moins soixante ou quatre-vingts officiers tués ou blessés, et au moins mille soldats[1]. Jamais attaque n'a été plus vive. Un rendu vient de me dire que

[1] On voit, par l'état que M. le maréchal de Villeroy envoya peu de jours après à la cour, que le nombre des officiers et des soldats tués et blessés était beaucoup plus considérable.

depuis deux fois vingt-quatre heures l'armée ennemie est sous les armes, et qu'elle a encore ordre d'y être toute la nuit.

On dit que le régiment de Lorraine a joint par les montagnes; mais je n'en ai aucune certitude.

M. de Savoie m'a fait dire, par le marquis de Saint-Thomas, que votre majesté lui ferait un sensible plaisir si elle voulait bien donner une compagnie de chevau-légers, vacante dans le régiment de Narbonne, à un nommé le chevalier de Fourbin, qui est son aide-de-camp, très-joli garçon d'ailleurs et plein de mérite.

La loi qu'on s'est imposée de ne faire dans ces mémoires aucune réflexion sur la conduite des généraux, n'empêchera pas de faire remarquer ici que ce n'était pas sans raison que M. le maréchal de Villeroy chercha à se justifier aux yeux du roi sur le parti qui avait été pris d'attaquer les ennemis. On murmura dans l'armée de ce qu'on s'était livré à une entreprise aussi importante sans avoir auparavant reconnu leur position; et M. de Feuquières, dans ses mémoires, la regarde comme une faute capitale, non-seulement par l'ignorance où l'on fut des forces qui soutenaient Chiari, mais aussi par l'inutilité dont il prétend qu'aurait été le succès de l'attaque de cette ville, pour celle de la position qu'occupaient les ennemis. En même temps, on ne peut se dispenser de faire observer ici, premièrement, qu'après les ordres absolus que M. le maréchal de Villeroy avait reçus de livrer un combat, il lui était bien difficile de s'y refuser, dans une occasion où la grande supériorité de l'armée des deux couronnes et l'audace que le succès du passage de l'Oglio avait inspiré aux troupes semblaient lui assurer la victoire; en second lieu, si l'on en croit ce que non-seulement le maréchal de Villeroy, mais aussi plusieurs autres officiers généraux mandèrent des soupçons que le duc de

Savoie donna sujet de concevoir sur sa conduite, il paraît que ce fut principalement à l'infidélité de ce prince, et aux avis qu'il donna aux ennemis du projet et des manœuvres de l'armée des deux couronnes, qu'on doit attribuer les précautions que prit M. le prince Eugène, et la résistance qu'on éprouva de sa part: contradiction inconcevable dans la conduite du duc de Savoie, qui, dans le même temps qu'il exposait sa personne aux plus grands dangers, excitant les troupes au combat, opinait pour redoubler les attaques, faisait des vœux pour l'empereur et craignait des succès. L'Europe a jugé ce prince non-seulement par ce qui se passa dans cette journée, mais aussi par la conduite qu'il tint dans la suite. M. le comte de Tessé, dès les premiers entretiens qu'il avait eus avec lui, à son passage à Turin, avait conçu des soupçons sur la droiture de ses intentions. M. le maréchal de Catinat avait eu les mêmes idées: M. le maréchal de Villeroy lui-même, peu de jours avant le combat, avait cru démêler en lui des sentiments capables d'inspirer de la défiance[1]. Il les développa plus particulierement le jour de l'action et les suivants, ainsi qu'on peut le voir par ce qu'il manda au roi. Malheureusement ce prince, aussi adroit que dangereux, sut couvrir sa trahison par des démonstrations de zèle, d'attachement et d'affection pour les intérêts des deux couronnes; et les circonstances ne permirent pas de prévenir les effets de son infidélité.

Quoi qu'il en soit, le mauvais succès de la journée du 1er septembre n'ayant pas été décisif, il fut question, comme on l'a vu par la dernière lettre de M. le maréchal de Villeroy, après avoir rassemblé les troupes et pris une position devant Chiari, de décider des moyens qu'on emploierait pour resserrer les

[1] Voyez la lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi, du 27 août, rapportée précédemment.

ennemis, dont la gauche s'appuyait alors à Chiari, la droite vers Ponte-Oglio, et couverts dans toutes les parties de leur camp par des retranchements et par la ville de Chiari, qui était fermée de bonnes murailles. Il fallait décider si ce serait par la droite ou par la gauche que se feraient les mouvements.

Avant de rendre compte du parti que l'on prit, on croit ne pouvoir se dispenser de faire mention d'un avantage que M. de Pracontal eut, le 3, sur un détachement des ennemis. Un convoi de pain devait partir ce jour-là de Soncino pour se rendre à l'armée; mais M. le maréchal de Villeroy ayant été averti que le projet des ennemis était d'essayer de l'enlever, il convint avec M. le prince de Vaudémont de faire différer d'un jour le départ du convoi, et cependant d'envoyer sur le chemin M. de Pracontal avec mille chevaux, trois cents dragons et mille hommes d'infanterie, soutenus par mille autres chevaux commandés par M. de Bissy, comme devant servir d'escorte au convoi. Effectivement, les ennemis détachèrent douze cents chevaux sous les ordres de M. de Palfy, qui attaqua le 3 la tête des troupes de M. de Pracontal, pendant qu'elles étaient en marche. Ce dernier, n'étant pas embarrassé du convoi, fit usage de toutes ses forces, battit les ennemis, et les poussa jusqu'à leur camp.

L'opinion générale était que les ennemis tiraient leur pain de Rovato, et en conséquence il y eut plusieurs avis pour marcher par la droite, afin d'intercepter leur communication. Ce fut ce qui engagea M. le duc de Savoie à aller avec les généraux reconnaître le pays; mais on fut bientôt détrompé, lorsque, s'étant porté le 4 jusqu'à Rovato, ils n'y trouvèrent personne des ennemis, ni aucun établissement de subsistances. On reconnut seulement que, de l'autre côté de la montagne

de Rovato, était un chemin appelé le Val-Sabia, par lequel ils pouvaient, sans qu'on y pût mettre obstacle, faire arriver dans leur camp tout ce qui leur était nécessaire. M. le maréchal de Villeroy pensa alors que, quand même on leur couperait la communication avec Brescia, par le côté de la montagne dont on pouvait être les maîtres, en s'y portant avec l'armée, on ne leur causerait aucune incommodité; qu'au contraire on s'éloignerait soi-même des dépôts et des fours; qu'on laisserait le Milanais ouvert à leurs courses, et que s'ils venaient à passer l'Oglio pour s'approcher de Bergame et de Lecco, qui n'étaient pas en état de se défendre contre leur armée, on ne serait plus en mesure de les suivre d'assez près pour tomber sur leur arrière-garde. Ces considérations lui firent juger que le parti de marcher par la droite serait plutôt nuisible qu'avantageux. Tous les avis se réunirent au sien; et il fût réglé que, le lendemain 5, l'armée passerait le naville qui était derrière le camp, et qu'on le longerait le jour d'après pour faire en sorte de placer la gauche entre Urago et Ponte-Oglio, en laissant la droite vers Chiari, dans l'objet d'embrasser tout le front du camp des ennemis et de passer ensuite successivement, pour aller les combattre, les différents navilles qui, dans cette position, séparaient l'armée des deux couronnes de la leur. On trouva de plus que ce n'était que par là qu'on pourrait approcher les ennemis; et qu'en portant la gauche à l'Oglio, on se procurerait beaucoup de facilités pour les vivres et pour les moyens, soit d'empêcher les courses des ennemis dans le Milanais, soit de les combattre s'ils passaient l'Oglio.

L'armée fit donc, le 5, un mouvement en arrière, pour se mettre à portée de la marche qu'elle fit le 6, pour aller prendre la position reconnue, la gauche à Urago, la droite à hauteur de Chiari. Ce jour-là le quartier-général, qui, depuis le com-

bat avait été aux cassines de Chiari, fut établi à Urago. Dans cette position, les deux armées ne se trouvaient séparées que par un espace d'environ un mille, mais coupé de plusieurs navilles et fort couvert. M. le maréchal de Villeroy regardait le poste de l'armée des deux couronnes comme très-avantageux. Sa gauche était placée sur une hauteur qui touchait l'Oglio, ayant devant elle un retranchement fait autrefois pour entourer le village d'Urago; la droite appuyait à celui de Castrezato. Le front du camp, dans toute son étendue, était couvert par un double naville, où il y avait beaucoup d'eau, et dont les bords étaient fort relevés. Des postes d'infanterie en occupèrent les ponts et les gués. On occupa aussi, de l'autre côté de l'Oglio, différents postes et châteaux pour la sûreté de la rive droite. Le camp des ennemis n'était pas moins fort, et ils y étaient retranchés dans tout leur front avec des ouvrages faits en fascinages et des batteries à embrasure. Cependant on apprit que, depuis le combat, ils y avaient été dans un mouvement continuel et toujours sous les armes.

Pour augmenter leurs inquiétudes et se procurer en même temps les moyens de remplir les différents objets qu'on devait avoir en vue, on travailla à ouvrir des marches, tant à droite qu'à gauche : à la droite, pour marcher sur Brescia et suivre les ennemis s'ils prenaient cette route; à la gauche, pour passer l'Oglio, s'ils marchaient vers le Bergamasque. On fit, à cet effet, un pont sur l'Oglio pour l'infanterie, et l'on prépara les gués pour la cavalerie. On s'occupa en même temps des moyens de s'approcher plus près des ennemis, en passant les navilles et les grands canaux qui les séparaient d'eux. Mais on voit, par les lettres de M. le maréchal de Villeroy, qu'il s'en fallait beaucoup qu'il jugeât cette opération facile; et que, dans le cas d'impossibilité reconnue, il était d'avis de rester dans le camp

d'Urago, qu'il regardait comme le plus avantageux qu'on pût prendre pour être à portée de marcher par la droite ou par la gauche, suivant les mouvements que feraient les ennemis. Mais, en attendant, ce général et M. le prince de Vaudémont convinrent que, pour rassurer le Milanais contre les détachements que les ennemis pourraient y envoyer par Palazzuolo, et pour imposer aux peuples mal intentionnés, il fallait assembler un camp sur l'Adda, en augmentant le nombre des troupes qui y étaient restées, et ils résolurent de composer ce corps de dix-huit escadrons des troupes d'Espagne et de deux escadrons de la cavalerie française, de trois bataillons des quatre qui étaient à Lecco, et d'un bataillon espagnol qu'on détacherait de l'armée.

Ce fut aussi alors que M. le maréchal de Villeroy, prevoyant qu'on rencontrerait des difficultés insurmontables à attaquer les ennemis, parce qu'ils pourraient, à la faveur des obstacles que présentaient et la nature du pays et les retranchements qu'ils y avaient ajoutés, se refuser au combat, crut devoir représenter au roi le danger d'exécuter à la lettre les ordres qu'il avait reçus précédemment de sa majesté, en s'exposant à combattre avec tant de désavantage, et à perdre son armée non-seulement par une action téméraire, mais aussi par les mouvements extraordinaires qu'il faudrait lui faire faire. M. le maréchal fit en même temps connaître au roi la nécessité de s'occuper, dans une saison qui s'avançait, des moyens de prendre des quartiers d'hiver, c'est-à-dire dans le Milanais, le Mantouan, le Modenais, le Parmesan et le Montferrat, pour rassurer les princes, qui paraissaient vouloir entrer dans les intérêts des deux rois, et pour ôter aux impériaux les espérances dont ils se flattaient. Ce fut même pour pouvoir tenir une tête de troupes dans le Mantouan qu'il résolut dès lors, de concert

avec M. le prince de Vaudémont, de faire passer de Mantoue à Goito quelques bataillons, et de fortifier ce poste, qu'il regardait comme étant de la dernière importance pour garantir le Mantouan et même la ville de Mantoue.

Le roi n'avait pas attendu la lettre de M. le maréchal de Villeroy pour faire les mêmes réflexions. Dès le moment où sa majesté fut informée du mauvais succès du combat de Chiari, elle modifia les ordres qu'elle avait donnés précédemment, et manda à M. le maréchal de Villeroy de ne plus attaquer les ennemis qu'avec avantage, mais d'avoir pour objet principal de les empêcher de prendre des quartiers d'hiver, et, pour cet effet, de leur rendre les subsistances difficiles; de les obliger à faire quelque mouvement dont on pût profiter, et de se tenir devant eux avec assez de supériorité pour les empêcher de rien entreprendre; enfin, de faire en sorte de les forcer, sans cependant rien hasarder, à décamper les premiers. Le roi témoigna aussi à M. le maréchal de Villeroy désirer qu'il pût, avec quelques bataillons de la garnison de Mantoue, tenter de reprendre les postes de Castiglione et de Castel-Goffredo, qui, quoique regardés comme peu importants, pourraient être utiles pour rassurer le duc de Mantoue et contenir les partis que les ennemis envoyaient dans son pays. Mais il lui laissa une entière liberté sur cette entreprise, ainsi que sur tous les autres objets, en lui recommandant seulement d'être toujours sur ses gardes et de ne rien hasarder avec un ennemi qui savait profiter de tout.

On a déjà assez expliqué ce que M. le maréchal de Villeroy pensait sur la position qu'occupait M. le prince Eugène, pour juger que son dessein n'était pas de se livrer légèrement à une attaque qui lui paraissait téméraire. Mais ce qui devait le rendre encore plus circonspect, c'était l'embarras que lui cau-

sait la conduite du duc de Savoie, sur l'infidélité duquel ses soupçons augmentaient de jour en jour.

Cependant, pour ne rien négliger de ce qui pouvait donner des lumières sur les moyens ou sur l'impossibilité d'entreprendre sur les ennemis, et en même temps pour se procurer une nouvelle occasion de démêler les sentiments du duc de Savoie, il engagea ce prince à aller reconnaître de plus près la position des ennemis. On fit, à cet effet, pendant la nuit du 14 au 15, passer de l'autre côté du canal qui était devant le camp deux mille hommes d'infanterie, dix-huit compagnies de grenadiers, et seulement six cents chevaux, parce que le pays était impraticable pour la cavalerie; et le 15 au matin, son altesse royale et MM. les maréchaux[1], après avoir aussi passé le canal, s'avancèrent jusqu'à une demi-portée de fusil du naville sur lequel étaient retranchés les ennemis. Quoique le pays, extraordinairement couvert, ne permît pas de distinguer clairement les objets, M. le maréchal de Villeroy et M. de Catinat s'étant portés dans trois points différents, tous à la même distance du camp des ennemis, ils en virent assez pour se persuader que leurs retranchements et la nature du pays étant les mêmes dans toute son étendue, il était impossible d'attaquer; et que ce serait trop hasarder que d'entreprendre sur un ennemi bien retranché, ayant pour fossés des navilles ou serioles profondes, dont les bords étaient naturellement escarpés, et dans un pays impraticable, où l'on ne pouvait s'étendre ni mener du canon, tandis que la position des ennemis était garnie de batteries retranchées.

Des connaissances aussi positives et une situation aussi re-

[1] M. le prince de Vaudemont était allé à Milan, où sa présence était nécessaire pour donner les ordres relatifs aux besoins de l'armée, et imposer aux peuples, qui se refusaient au service.

doutable firent juger à MM. les maréchaux qu'il ne fallait plus penser qu'à prendre des mesures pour pouvoir subsister dans leur camp plus longtemps que les ennemis dans le leur, et qu'à préparer des marches à droite et à gauche, pour les suivre de quelque côté qu'ils pussent aller.

Le Milanais était bien en état de fournir à l'armée des deux couronnes des moyens dont étaient privés les ennemis, qui n'avaient aucun établissement de subsistances; mais l'esprit de révolte qui régnait parmi les peuples, surtout à Milan, ne permettait pas d'espérer d'eux les secours qu'on aurait dû en attendre. Il paraît que, par la même raison, M. le maréchal de Villeroy, se croyant obligé de rester sur l'Oglio pour ne pas laisser le Milanais à découvert, n'osa pas tenter de chercher à prendre les derrières des ennemis, en se portant par la droite entre eux et Brescia, quoiqu'il fût persuadé que, dans la saison où l'on était, deux marches suffiraient pour les forcer à quitter leur poste. Il craignait d'ailleurs que, s'il tentait cette voie, les ennemis ne marchassent rapidement à l'Adda, et que, passant cette rivière, la ville de Milan ne fût dans le cas de faire usage du privilége qu'elle a de se soumettre à une armée qui passe ou l'Adda ou le Tessin. Il se réduisit donc à presser M. le prince de Vaudémont de faire usage de toute son autorité pour lui procurer des subsistances, et à faire ouvrir des marches pour se porter, soit dans le Mantouan, soit dans le Bergamasque.

Son idée fut, ainsi que celle de M. le maréchal de Catinat, que, lorsque les ennemis se retireraient, ce serait le chemin de Brescia qu'ils prendraient, pour regagner le lac de Garde et leur communication avec le Trentin et le Tyrol. Mais considérant que la position où était le prince Eugène lui donnait huit ou dix heures de marche avant qu'on pût en être instruit,

et qu'à peine, avec toute la diligence possible, pourrait-on se mettre à portée, le second jour, de joindre son arrière-garde, puisqu'il avait la faculté de se préparer d'avance le passage des différentes petites rivières, et même de rendre difficile à l'armée des deux couronnes celui de la Chiese, les deux généraux pensèrent unanimement que le parti qu'ils auraient à prendre ne serait pas de suivre les ennemis, mais de les côtoyer en marchant par Lograto, laissant à gauche les Chiaviques et Ponte-del-Gattello, pour aller droit à Asola, petite place appartenant aux Vénitiens, et s'approcher ensuite le plus près qu'il serait possible de Castel-Gofredo. Ils jugèrent que c'était le moyen de pouvoir passer la Chiese aussitôt que les ennemis, et en même temps de couvrir Goito, Mantoue et la plus grande partie du Mantouan; de resserrer les ennemis entre le lac de Garde et le Mincio, et par là de les forcer à repasser cette dernière rivière ou à combattre; ce à quoi on ne pouvait parvenir facilement en marchant à leur suite, dans la vue de tomber sur leur arrière-garde.

Il sembla, par les nouvelles qu'on eut le 15, qu'ils étaient à la veille de faire leur mouvement. On sut en même temps qu'ils continuaient à retrancher leur camp; qu'ils ouvraient des chemins pour arriver sur l'Oglio entre Palazzuolo et Ponte-Oglio, dans l'idée de passer la rivière et de s'approcher du Milanais et de Bergame. Quelque peu de foi qu'ajoutât M. le maréchal de Villeroy à ce projet de leur part, cependant il donna des ordres pour accélérer le travail qu'on faisait de l'autre côté de l'Oglio, pour faciliter le passage de la quantité prodigieuse de canaux ou serioles qui coupaient le pays à la droite de cette rivière. On ouvrit une marche sur quatre colonnes; on fit un nouveau pont pour l'infanterie; et le 18 un corps de quatre bataillons et de cinq escadrons passa l'Oglio,

et alla occuper sur le bord de la rivière, entre deux serioles, une position qui était inattaquable. L'objet de ce mouvement fut autant de faire voir aux ennemis qu'on avait déjà des troupes à portée de les suivre, s'ils prenaient le chemin de Bergame et du Milanais, que pour pouvoir, pendant les nuits, jeter quelque infanterie dans le village de Cividate, et pousser des partis jusqu'à la tête du pont de Ponte-Oglio, qui était le débouché des ennemis le plus voisin de l'armée des deux couronnes.

En prenant ces précautions pour sa gauche, M. le maréchal de Villeroy n'en était pas moins persuadé que, lorsque les ennemis décamperaient, ce serait vers le lac de Garde que se dirigerait leur marche : c'est pourquoi il songea à se procurer dans cette partie de nouveaux moyens de la traverser plus sûrement; et, de concert avec M. le maréchal de Catinat, il se décida à tenter de reprendre Castiglione et Castel-Gofredo. Les ennemis occupaient Castiglione avec un bataillon et trois cents chevaux. Il n'y avait dans Castel-Gofredo que cent chevaux et deux cents hommes d'infanterie. M. le comte de Tessé fut chargé de cette opération, et on y destina dix bataillons et douze escadrons, dont trois bataillons et cinq escadrons de la garnison de Mantoue; cinq bataillons et deux escadrons de l'armée; deux bataillons et cinq escadrons des troupes qui étaient à Lecco et à Vaprio sur l'Adda. Ces dernières troupes devaient prendre leur route par Crémone et se réunir à Mantoue, et M. le comte de Tessé devait, sous le prétexte de l'approvisionnement de Goito, préparer dans cette place le canon et les munitions nécessaires pour les siéges. Il partit à cet effet le 17, et les troupes se mirent en chemin le 18 et le 20. Les trois bataillons de Mantoue se rendirent dès le 16 à Goito. M. le prince de Vaudémont alla lui-même à Mantoue, où il

arriva le 21, pour y régler tout ce qui avait rapport à l'opération, et pour rassurer le duc, qui voyait chaque jour à ses portes les partis des ennemis[1]. Mais à peine le projet fut-il formé que le secret en fut divulgué; ce qui donna de nouveaux motifs de soupçonner d'infidélité M. le duc de Savoie, lequel refusa de joindre quelques bataillons de ses troupes à ceux qui devaient marcher avec M. le comte de Tessé. Malgré cela, ce dernier continua sa route; et, après avoir séjourné à Mantoue, il se rendit à Goito, où, en attendant le reste de ses troupes, que conduisait M. de Zurlauben, il fit travailler avec beaucoup d'activité à mettre ce poste en état de défense. Quant à ce qui regardait l'attaque de Castiglione et de Castel-Gofredo, il apprit que ces deux postes étaient soutenus par un régiment de dragons et quatre cents hussards, qui venaient d'arriver d'Allemagne et qui campaient sous Castel-Gofredo; ce qui lui fit désespérer de pouvoir exécuter la mission dont il était chargé : ayant même été informé que ces troupes avaient des desseins sur Caneto, poste important pour la communication de l'armée avec Crémone, et de Crémone avec Mantoue, il y envoya quelques grenadiers français et cinq cents hommes des milices du duc de Mantoue. Ce poste fut effectivement attaqué dans la nuit du 22 au 23; mais les ennemis furent repoussés et se retirèrent à leur camp près de Castel-Gofredo[2].

Les nouvelles qu'on avait eues d'un prochain mouvement

[1] La garnison de Mantoue était composée de treize bataillons, d'un régiment de cavalerie et d'un régiment de dragons; mais les maladies faisaient un tel ravage parmi ces troupes, qu'à peine pouvaient-elles fournir à la garde de la place et aux postes qui en dépendaient, comme Governolo, Borgoforte, Goito, etc.

[2] Le soin que prirent les ennemis de faire avancer des troupes à Castel-Gofredo et à Castiglione donna de nouveaux soupçons sur le duc de Savoie, et fit croire que ce n'était que d'après les avis qu'il avait donnés du projet, qu'ils s'étaient mis en devoir de soutenir ces deux postes.

de la part des ennemis se trouvèrent sans fondement; mais on fut informé que le fourrage commençait à leur manquer, que les distributions de pain se faisaient avec peu d'exactitude et que, sans les efforts que faisaient les peuples du Milanais et ceux de l'état de Venise pour leur fournir des farines, la disette eût été dans leur camp. Ce qu'ils tiraient du Bergamasque leur venait de leurs derrières avec beaucoup de difficultés, par le lac Iseo. Il n'en était pas de même de l'armée des deux couronnes: ses vivres étaient assurés pour longtemps; elle avait pour plusieurs jours du fourrage dans son camp, et il s'en trouvait encore en assez grande quantité et à peu de distance de l'autre côté de l'Oglio; c'est ce qui fit espérer à M. le maréchal de Villeroy qu'il parviendrait à rester dans sa position plus longtemps que les ennemis dans la leur. C'était l'objet auquel tendaient toutes ses vues, regardant son poste comme le seul qui pût le mettre également à portée de soutenir et le Milanais et le Mantouan; et ne doutant point que, quelque chemin que prissent les ennemis, il n'arrivât à temps pour les forcer à combattre avec désavantage, il se détermina même, quoique la droite de son camp fût déjà appuyée à un village et couverte par plusieurs navilles, à la retrancher, afin d'être plus en sûreté si dans la suite on était obligé d'aller fourrager au loin.

Mais un objet non moins intéressant et dont M. le maréchal de Villeroy s'occupait depuis quelque temps, sans pouvoir cependant faire d'avance aucune disposition, c'était le projet des quartiers d'hiver. Craignant que l'empereur ne fît passer de son armée du Rhin des renforts à M. le prince Eugène, ainsi que toutes les nouvelles l'annonçaient, son avis était que le roi fît hiverner toutes ses troupes en Italie, tant dans le Mantouan et le Milanais que dans le Montferrat et les états de

Modène et de Parme. La cour, au contraire, pensait à faire rentrer en France les troupes qui avaient le plus souffert pendant la campagne, principalement beaucoup de cavalerie, pour ne pas l'exposer à manquer de fourrages. En effet, on n'avait encore pris aucune précaution pour cet effet, non plus que pour les fournitures des troupes dans les quartiers qu'elles pourraient occuper; on voit même par les lettres de M. le maréchal de Villeroy qu'il fallait s'attendre que, ni dans le Milanais, ni dans la Mantouan, il n'y aurait aucun moyen de leur faire donner des lits, pas même des demi-fournitures. Cependant ce général insista pour que le roi n'en rappelât aucune en France. La cour ne prit aucun parti, et elle laissa M. le maréchal maître de faire les dispositions qu'il jugerait à propos pour l'emplacement des quartiers lorsque les projets des ennemis seraient développés.

Il était encore difficile de juger quels ils étaient et où ils se proposaient de passer l'hiver. M. de Villeroy avait peine à se persuader que, n'ayant ni places ni établissements de subsistances, il leur fût possible de rester en Italie, à moins que les Vénitiens, malgré les assurances qu'ils donnaient d'une neutralité constante, même de la résolution où ils étaient de faire, en cas de violence de la part des impériaux, un traité avec la France, ne fussent forcés de leur livrer leurs places. Il commença même à le craindre, ayant été informé par M. le cardinal d'Estrées, ambassadeur du roi à Venise, que M. le prince Eugène prenait des mesures dans la Polesine, le Padouan, le Vicentin, et même dans le Ferrarais, pour y assembler des provisions de bouche : du moins ces nouvelles le confirmèrent-elles dans l'idée où il était que leur premier mouvement serait du côté de Brescia, pour se rapprocher de leurs subsistances, et qu'ensuite, selon le parti que pren-

draient les Vénitiens, ils se détermineraient ou à repasser le Mincio, ou à se retirer dans les montagnes, le long du lac de Garde. Mais, en attendant, il fallait se précautionner contre les entreprises auxquelles les embarras de leur situation pouvaient les porter avant le moment où ils seraient forcés de se retirer; c'est ce qui fit l'objet de la conférence que MM. les maréchaux et M. de Phelipeaux, ambassadeur du roi auprès de M. le duc de Savoie, eurent avec ce prince le 1er octobre.

On y discuta longtemps la conduite qu'il y avait à tenir jusqu'à la fin de la campagne, principalement les moyens de protéger le Milanais et le Mantouan. M. le duc de Savoie, persuadé, ou du moins paraissant l'être, que le projet des ennemis était de passer l'Oglio, chercha à persuader aussi que, quelque bien averti qu'on fût de leurs mouvements, on ne pourrait les empêcher de gagner une marche vers le Milanais, et que, comme la conservation de ce duché était préférable à celle du Mantouan, que d'ailleurs on ne pouvait se flatter de vivre encore longtemps dans le camp qu'on occupait, il n'y avait pas à hésiter à passer l'Oglio, et que si les ennemis profitaient de ce mouvement pour retourner dans le Mantouan, on ne serait pas pour cela privé de l'avantage de rentrer dans une partie de ce duché.

M. le maréchal de Villeroy, en convenant que rien n'était plus important que la conservation du Milanais, représenta à M. le duc de Savoie que la position de l'armée protégeait ce pays autant que le Mantouan; que les chemins étant ouverts pour s'y porter, si le cas venait à l'exiger, on n'avait point à craindre d'y être prévenu par les ennemis, qui, embarrassés de leur artillerie et de beaucoup d'équipages, ne pouvaient faire des marches rapides, surtout ayant à passer l'Oglio, dont les passages étaient difficiles, et ensuite l'Adda, où l'on était à

portée d'arriver avant eux. Il fit observer aussi à M. le duc de Savoie qu'il n'était point à croire que les ennemis se déterminassent à abandonner leur communication avec le lac de Garde et le Tyrol, pour se livrer dans un pays où ils n'avaient aucun établissement de vivres; que, dans le cas même où, assurés de la ville de Bergame, ils iraient camper sous cette place pour en tirer leur subsistance et s'adosser à la montagne, on les y resserrerait en portant la gauche de l'armée à l'Adda; mais que l'attention qu'ils donnaient au Mantouan, en occupant en force Castiglione et Castel-Gofredo, où ils venaient de faire passer un renfort de deux mille chevaux, indiquait assez que leur projet était d'y retourner; ce qui ne permettait pas de s'éloigner d'une position qui avait l'avantage de s'opposer à ce projet et de protéger le seul prince d'Italie qui eût pris ouvertement le parti des deux rois. Quant à la difficulté de subsister dans le camp, M. de Villeroy ne laissa point ignorer à M. le duc de Savoie que M. le prince de Vaudémont s'était engagé à faire assembler à Soncino deux cent mille rations de fourrage, ce qui, avec celui qui restait encore sur les derrières, suffirait pour obliger les ennemis, qui n'avaient pas les mêmes ressources, à décamper les premiers.

MM de Catinat et de Phelipeaux furent du même avis que M. le maréchal de Villeroy; mais le duc de Savoie ne décida rien et parut toujours pencher pour le passage de l'Oglio : on crut même apercevoir que, d'un côté, la conservation de ses troupes, et de l'autre le désir de procurer au prince Eugène la facilité de s'établir en Italie, afin d'être plus en état de faire valoir son alliance et ses secours, étaient les deux principaux motifs qui dirigeaient ses vues, et qu'il se déterminerait toujours pour les partis de faiblesse.

Les soupçons qu'on avait conçus sur sa fidélité se renou-

velèrent aussi lorsqu'on apprit que ce n'était que d'après une lettre qu'il avait écrite, sans aucune nécessité, à un officier de ses troupes, pour lui faire part du projet qu'on avait formé sur Castiglione et Castel-Gofredo, que les ennemis y avaient envoyé des renforts. Il avait remis cette lettre sans être chiffrée à un courrier qui fut enlevé; ce peu de précaution et l'inutilité dont il était d'instruire cet officier du projet firent regarder cette démarche au moins comme inconsidérée; et ce fut à elle qu'on attribua la nécessité où se trouva M. de Tessé de l'abandonner. En effet, le secret ayant été découvert et M. de Tessé étant fort inférieur en cavalerie au corps des ennemis qui protégeait les deux ponts[1], il se réduisit à mettre Goito en état de défense et à renforcer le poste de Caneto. Il occupa aussi ceux de Marcaria, de Borgoforte et de Viadana; travailla d'un côté à assembler des fourrages, et chercha de l'autre à détruire les magasins des ennemis. Ils en avaient eu à Cavarzere, sur l'Adige, près de son embouchure dans la mer Adriatique. Il y envoya quatre-vingts grenadiers qui, s'étant embarqués secrètement sur trois bucentaures, descendirent le Mincio, le Pô, le canal de l'Orco et l'Adige, et s'emparèrent de six mille sacs qui étaient effectivement rassemblés dans ce lieu. Ils les jetèrent dans la rivière. M. de Tessé voulut faire faire la même expédition sur les magasins de Labadia et de Castelbaldo; mais ceux qu'il en chargea n'osèrent l'exécuter. Soixante-dix hommes qu'il envoya à Cisano, sur le lac de Garde, se conduisirent mieux, et détruisirent ce qui restait d'un magasin que les ennemis avaient commencé à consommer.

L'article des subsistances devenait chaque jour plus intéressant; les pluies commençaient à rendre les chemins difficiles,

[1] M. de Tessé n'avait que dix bataillons et douze escadrons. On estimait que les ennemis étaient à Castiglione et à Castel-Gofredo au nombre de trois mille cinq cents chevaux.

et les deux cent mille rations promises par M. de Vaudémont n'arrivaient point. On voit, par les lettres de M. le maréchal de Villeroy à M. de Tessé, que son zèle infini pour le service des deux couronnes n'était point secondé par les peuples du Milanais, qui ne cherchaient qu'à favoriser les impériaux et à secouer le joug de la domination espagnole. Il était encore à Mantoue, où il s'était rendu, ainsi qu'on l'a dit précédemment, pour traiter avec le duc, et procurer à M. de Tessé ce qui lui était nécessaire pour les travaux de Goito et pour l'attaque de Castiglione et de Castel-Gofredo. Cette expédition n'ayant point eu lieu, et sa présence étant indispensable à Milan, tant pour tâcher d'imposer aux peuples que pour travailler aux arrangements relatifs aux quartiers d'hiver, il partit de Mantoue le 3, et prit sa route par Pizzighitone. Il y trouva M. le marquis de Villars[1], ambassadeur du roi près l'empereur, qui revenait de Vienne pour servir à l'armée; et s'étant mis le lendemain en chemin avec lui pour la joindre, leur escorte, composée de cinq cents hommes d'infanterie et de huit cents chevaux, sous les ordres de MM. de Villiers, de Vandeuil et d'Imecourt, fut attaquée par un détachement à peu près de pareille force, commandé par M. le comte de Mercy. M. de Villiers soutint l'attaque avec beaucoup de fermeté et poussa les ennemis sur un village peu éloigné; mais M. de Villars étant accouru se mit à la tête de la cavalerie, et chargea si vivement les ennemis qu'il les culbuta dans un naville profond et plein d'eau, et leur prit deux cents chevaux : presque tous leurs cuirassiers furent tués ou noyés.

M. de Vaudémont, en arrivant le 5 à Milan y trouva de nouveaux embarras. Le vice-roi de Naples, en lui faisant part

[1] Depuis maréchal de France.

du bonheur qu'il venait d'avoir de découvrir une conspiration qui s'était formée dans ce royaume, lui mandait que, quoique les coupables eussent payé de leur vie leur trahison, il était à craindre que la plus grande partie de la noblesse ayant eu part à cette conspiration elle n'eût encore des suites, et que, pour les prévenir, il eût à lui envoyer quelques troupes. M. de Vaudémont jugea ne pouvoir se dispenser de satisfaire à sa demande, et il fit partir sur-le-champ dix compagnies de la cavalerie espagnole qui était sur l'Adda. Elles furent suivies quelques jours après par un bataillon de la même nation. Comme il ne resta plus alors sur l'Adda qu'un régiment d'infanterie et treize cents chevaux, sous les ordres du duc de Sesto, et quelques détachements de troupes françaises à Lecco, sous le commandement de M. de Colmenero, M. le prince de Vaudémont chercha à engager M. le duc de Savoie à faire venir son armée du Piémont[1] au commencement de la campagne, mais ce prince s'y refusa; et, bien loin d'augmenter le nombre de ses troupes qui y étaient, il fit partir trois cents chevaux avec ses bagages pour retourner dans ses états, et témoigna un grand désir de quitter l'armée avec le reste de ses soldats. Les nouvelles qu'on eut alors de la marche d'un secours de six mille Danois, que l'empereur avait pris à sa solde, et de cinq régiments que sa majesté impériale tirait de la Hongrie pour grossir son armée, ne lui firent point changer de sentiment; et l'on crut s'apercevoir qu'il ne cherchait qu'à affaiblir l'armée des deux couronnes pour donner au prince Eugène la facilité de s'établir en Italie.

Malgré les bruits qui se répandirent que ce prince avait résolu de prendre des quartiers dans le Bressan et le Berga-

[1] Trois régiments de sa cavalerie, qui faisaient partie de ceux qui auraient dû joindre l'armée.

masque, M. le maréchal de Villeroy ne put se persuader que ce fût son projet, à moins que les Vénitiens ne lui livrassent leurs places; mais l'objet essentiel était de le forcer à décamper le premier. C'était la première démarche de l'une des deux armées qui devait décider du sort de la campagne et des quartiers d'hiver, et le plus grand désavantage était pour celle des deux couronnes. M. de Villeroy, par son premier mouvement, découvrait ou le Milanais ou le Mantouan; il ne pouvait, quelque chemin qu'il prît, défendre en même temps aux ennemis l'entrée de ces deux pays, comme il faisait au camp d'Urago; et M. le prince Eugène, en décampant avant l'armée des deux couronnes, était dans l'impossibilité de s'établir ailleurs que dans les montagnes: c'est ce que M. le maréchal de Villeroy exposa au roi dans sa lettre du 13 octobre, que l'on va rapporter.

Lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi. Du camp d'Urago, 13 octobre 1701[1].

Votre majesté est particulièrement instruite de nos situations. La première démarche qui se fera par l'une des deux armées décidera de la campagne et des quartiers d'hiver. Si nous sommes forcés de marcher les premiers, par l'impossibilité de vivre où nous sommes, certainement nous donnerons aux ennemis la liberté d'entrer dans le Milanais ou dans le Mantouan avant nous, suivant la démarche que nous ferons. Le plus grand inconvénient serait de leur ouvrir le Milanais; ainsi il n'y aurait pas de choix, et il faudrait par nécessité repasser l'Oglio pour couvrir le Milanais, et s'approcher par sa droite, le plus tôt qu'on pourrait, du bas de l'Oglio, afin de se tenir à portée d'arriver à Bozolo et à Caneto au moins aussitôt que les ennemis; mais l'inconvénient fâcheux qui pourrait arriver, c'est que les ennemis aient l'avance pour entrer dans le Mantouan avant

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1516, lettre 20.

l'armée de votre majesté, et nous serions obligés de repasser l'Oglio. Par les considérations que je viens d'expliquer, ils pourront arriver à Caneto et à Acqua-Negra avant nous; nous empêcher le passage de l'Oglio; s'établir dans la partie du Mantouan entre l'Oglio, le Mincio et le lac de Garde, et serrer Mantoue et Goito : voilà l'inconvénient de repasser l'Oglio.

Si nous prenons l'autre parti, pour couvrir sûrement le Mantouan, ce serait de marcher par notre droite en nous approchant d'Asola. Sa majesté verra sur sa carte que cela nous donnerait toute l'avance dans le Mantouan; mais, en même temps, laisserait la liberté aux ennemis de passer l'Oglio, de marcher sur l'Adda et d'arriver avant que nous puissions y être; car nous ne pourrions repasser l'Oglio qu'entre Orcinovi et Ponte-Vico. Il faudrait ensuite aller passer le Serio à Trema, parce qu'au-dessus il y a des marais impraticables jusqu'à Romano et à Maneticengo, qui est la route que prendraient les ennemis, en passant l'Oglio à Palazzuolo et à Ponte-Oglio, qu'ils occupent présentement, et où ils ont des ponts de pierre. Votre majesté voit par ces deux considérations combien il est important de se maintenir dans ce poste-ci, qui remédie aux deux inconvénients; rien ne le prouve davantage que la contrainte où sont les ennemis, et les efforts qu'ils font pour s'y maintenir. S'il leur venait un grand secours, comme ils le publient, ce dont je n'ai nulle connaissance encore, et si à la fin cela se trouvait vrai, le parti de couvrir le Milanais deviendrait encore plus nécessaire, avant qu'un renfort si considérable eût joint leur armée.

Malgré la ferme résolution où était M. le maréchal de Villeroy de tout forcer pour rester dans sa position plus longtemps que les ennemis, les difficultés que M. le prince de Vaudémont éprouvait, de la part des peuples du Milanais, pour la fourniture des fourrages, lui faisaient tout craindre; il songea à se préparer les moyens de faire sa retraite avec

sûreté; et ce fut dans cette vue, et pour procurer une protection à son arrière-garde, qu'il fit retrancher son camp sur le front et sur la gauche, comme il l'était déjà sur la droite, sous le prétexte de ne pas le laisser exposé à quelque insulte, lorsque, pour des fourrages ou des convois, il serait obligé d'en faire sortir beaucoup de monde. En effet, comme les fourrages qui se faisaient à la droite approchaient beaucoup de l'ennemi, ils exigeaient de très-fortes escortes. Ceux qui se faisaient à la gauche étaient protégés par M. de Pracontal, qu'on avait détaché pour cet objet à Soncino, avec mille hommes d'infanterie et mille chevaux.

Mais ces moyens ne paraissant pas suffisants, M. le maréchal de Villeroy se détermina à traiter avec rigueur les habitants du Milanais qui se refuseraient à fournir les secours que leur demandait M. le prince de Vaudémont, et manda à M. de Pracontal d'exécuter ceux qui n'obéiraient pas. Pour le mettre plus en état de les intimider et de fournir des escortes suffisantes aux convois, il envoya ordre le 19, à M. le comte de Tessé, de renvoyer dans le Milanais les dix bataillons et une partie des douze escadrons qu'il commandait à Goito. M. de Tessé était parvenu à mettre ce poste à l'abri de l'insulte et avait fait faire quelques ouvrages à Caneto; mais son projet était de faire travailler aussi à Castel-Vecchio, Redoldesco, Viadana, Governolo, Ostiglia, aux tours de Serravalle, et aux autres postes qui pouvaient contribuer à la sûreté du Mantouan; et pour cet effet il avait besoin de troupes. D'ailleurs, en renvoyant dans le Milanais toutes celles qui étaient à ses ordres, c'était abandonner le duc de Mantoue, qui s'en plaignit amèrement. Sur les représentations que M. de Tessé fit à ce sujet, M. le maréchal consentit qu'il en retînt une partie. En conséquence, le 26, quatre bataillons seulement s'achemi-

nèrent pour se rendre par Crémone à Pizzighitone, sous le commandement de M. de Zurlauben, et un régiment de cavalerie alla à Crémone. M. de Tessé laissa trois bataillons à Goito; il envoya un régiment de dragons à Revere, vis-à-vis d'Ostiglia; et avec le reste de ses troupes, consistant en deux régiments de cavalerie et trois bataillons, il alla à Mantoue, et les fit camper sous la place pour éviter le mauvais air qui régnait dans la ville.

Malgré les précautions que prit M. le maréchal de Villeroy pour imposer aux peuples du Milanais, on ne put les empêcher de donner des secours à l'armée des ennemis, et de leur fournir des grains, en feignant de les conduire à celle des deux couronnes, et se faisant enlever en chemin par des détachements des impériaux. C'étaient autant de moyens dont ces derniers privaient l'armée des deux rois, et dont ils profitaient pour prolonger leur séjour dans leur camp. M. le maréchal de Villeroy craignit même, plus qu'il n'avait encore fait, qu'ils ne parvinssent à y rester plus longtemps que lui dans le sien, lorsqu'il apprit qu'ils faisaient baraquer leurs troupes.

Cependant l'armée des deux couronnes fourrageait avec succès; les troupes eurent même plusieurs avantages sur celles des ennemis. M. de Choiseul[1] battit un de leurs détachements; M. de Chemerault, ayant rencontré un autre détachement de quatre cents cavaliers ou dragons du corps qui était à Castiglione, les défit presque entièrement. Ils eurent cent cinquante hommes tués, et il leur fit quarante prisonniers. On fit, le 27, un fourrage très-abondant à Cividate, d'où l'on enleva aussi environ quatre cents sacs de farine à la vue de douze ou quinze

[1] Mestre de camp du régiment de la Reine.

de leurs escadrons, qui ne s'avancèrent point. Mais chaque jour l'éloignement des lieux qui pouvaient encore fournir des fourrages s'augmentant, et les pluies rendant les chemins très-difficiles, M. le maréchal de Villeroy jugea qu'il aurait de la peine à prolonger au delà de douze ou quinze jours le séjour de l'armée à Urago.

En attendant cette époque malheureuse, il prit des mesures pour l'établissement des troupes dans des quartiers d'hiver; mais il était encore incertain de leur emplacement. La cour même, attendant pour se décider que les ennemis eussent pris un parti, ne lui avait encore envoyé d'autres ordres que de conserver de toute préférence le Milanais, et de faire en sorte que les pays dans lesquels les troupes seraient répandues leur fournissent non-seulement le fourrage, mais aussi la subsistance des hommes et un bien-vivre de trois ou quatre sous par chaque soldat, afin de ménager les finances, qui pourraient à peine suffire, soit pour l'ustensile que le roi se proposait de donner aux troupes, soit pour l'augmentation de cinq hommes par compagnie de cavalerie, soit pour les recrues, qu'on estimait à deux cents hommes par bataillon, enfin, pour l'entretien de quatre-vingt-dix bataillons et de cent escadrons, dont l'intention du roi était de composer son armée la campagne suivante.

Dans l'incertitude où se trouvait M. le maréchal de Villeroy et des lieux où il pourrait établir ses quartiers et du temps où il y ferait entrer ses troupes, il profita de celui qui lui restait pour s'emparer de Bozolo, poste principal sur l'Oglio[1] et nécessaire à la défense de cette rivière, par conséquent utile à la conservation du Milanais. C'était une ville d'une fort

[1] Bozolo appartenait au prince de ce nom, de la maison de Gonzague, qui ne prenait aucune part à la guerre.

grande enceinte; elle était environnée de seize bastions terrassés, et les parapets en bon état, mais sans fossés ni chemin couvert. M. le comte de Tessé fut chargé de l'expédition. Il partit en conséquence de Mantoue avec trois bataillons, et se rendit à Marcaria, qu'il avait déjà fait occuper. Pendant la nuit suivante, ses compagnies de grenadiers, commandées par M. le chevalier de Maulevrier-Langeron, passèrent la rivière dans un bac, et allèrent à la pointe du jour s'emparer de la porte de la ville au moment où elle s'ouvrait. M. le comte de Tessé se rendit aussitôt à Saint-Martin, maison de campagne où était le prince de Bozolo, pour lui demander l'entrée des troupes du roi dans sa ville, et chercher à lui persuader qu'il était de son intérêt de la leur remettre plutôt qu'aux impériaux, qui ne manqueraient pas de s'en emparer. On discuta pendant quelque temps; mais à la fin le prince de Bozolo cédant aux circonstances, les trois bataillons entrèrent dans la ville. Il fallut une nouvelle négociation pour le château, qui était entouré de cinq petits bastions et gardé par les troupes du prince. Elle dura jusqu'au lendemain; et tandis qu'on discutait, les grenadiers, ennuyés d'être sous les armes, l'escaladèrent. M. de Tessé, après avoir établi ses trois bataillons dans la ville et le château, sous les ordres de M. de Maulevrier, retourna à Mantoue.

Les ennemis pendant ce temps firent une expédition plus importante et qui fit juger que leur dessein était de faire un établissement sur l'Adda. Informés sans doute de la négligence avec laquelle les troupes d'Espagne gardaient les postes de cette rivière, dont elles étaient chargées, le jeune prince Thomas de Vaudémont fut détaché, le 30 octobre, avec mille chevaux et mille hommes d'infanterie. Il se porta d'abord sur le Serio et ensuite sur l'Adda, du côté de Cassano, passa cette

rivière à gué le lendemain, à dix heures du soir, avec trois cents chevaux, sans que les Espagnols s'en aperçussent, et tomba sur un quartier où étaient un régiment de cavalerie et un régiment de dragons ne consistant qu'en cinq cents chevaux; fit prisonniers M. de Monroy, colonel, un major et plusieurs officiers, et enleva la totalité des deux régiments, avec neuf étendards et deux paires de timbales. Après cette expédition, il repassa l'Adda, où il joignit le gros de son détachement.

La terreur se répandit dans les autres quartiers des Espagnols. Le duc de Sesto, qui commandait sur l'Adda, où il y avait plusieurs autres régiments de cavalerie et un bataillon à Cassano, au lieu de porter du secours au quartier attaqué, prit le parti de passer avec sa cavalerie le canal de la Canonica et d'ordonner à l'infanterie d'abandonner Cassano pour le suivre. Il se retira en désordre jusqu'à quatre milles de Milan, ce qui répandit l'alarme dans tout le pays. Les ennemis se mirent en devoir de le suivre; mais deux postes d'infanterie, qu'il avait oublié de retirer du bord de l'Adda, les arrêtèrent lorsqu'ils se présentèrent pour passer une seconde fois cette rivière; et M. le prince Thomas regagna son camp le 2 novembre. M. le duc de Sesto reprit ses postes sur les hauteurs de l'Adda et renvoya de l'infanterie à Cassano; mais des paysans lui ayant rapporté que les ennemis reparaissaient du côté de la Canonica, et qu'ils faisaient mine de vouloir y jeter un pont, il se sauva de nouveau vers Milan, ce qui ne laissa plus douter aux habitants que les ennemis n'eussent passé l'Adda. M. le prince de Vaudémont, qui était encore à Pizzighitone, courut à Milan pour rassurer la noblesse et le peuple. Il les trouva plus disposés à se défendre qu'il ne s'y était attendu; et, lorsque l'alarme fut dissipée, il retourna à Pizzighitone, d'où il envoya M. de Zurlauben à Cassano avec

les quatre bataillons qu'il avait amenés de Goito. Il n'y arriva que le 7. Cependant sa marche seule produisit un bon effet; car le général Bagny, ayant passé l'Oglio à Ponte-Oglio et à Palazzuolo, la nuit du 3 au 4, avec un détachement considérable et quatre pièces de canon, pour aller attaquer le château de Trezzo, situé au-dessus de la Canonica, repassa la rivière lorsqu'il sut que M. de Zurlauben s'avançait.

D'un autre côté, M. de Vaubone, ayant aussi passé l'Oglio avec mille chevaux et quelques détachements d'infanterie, se présenta à dix heures du soir aux faubourgs de Soncino; mais il trouva les postes qu'occupaient les troupes françaises plus éveillés que n'avaient été ceux des Espagnols sur l'Adda, et M. de Pracontal le força de se retirer avec perte.

Ces différentes entreprises de la part des ennemis persuadèrent plus que jamais à M. le maréchal de Villeroy qu'ils avaient des vues d'établissement sur l'Adda. Ce motif, joint à la nécessité de couvrir de toute préférence le Milanais, et plus encore la disette totale dont on était menacé dans le camp d'Urago, le déterminèrent à le quitter pour passer l'Oglio, et pour aller prendre, entre cette rivière et le Serio, une position qui donnât la facilité de se porter ou dans le Crémonais ou dans le Mantouan, suivant les mouvements que feraient les ennemis. C'est ce dont il rendit compte au roi par la lettre qu'il écrivit le 7 à sa majesté, et qu'il ne finit que le 9, après s'être confirmé dans la nécessité d'abandonner un camp où il était à la veille de voir périr l'armée faute de subsistances.

Lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi.

Je répéterai toujours qu'on ne peut rien ajouter au zèle et à la fidélité de M. le prince de Vaudémont; mais il ne nous vient rien du Milanais. Depuis plus de deux mois que nous sommes ici, je n'en ai pu tirer aucun secours pour la subsistance de l'armée; jour-

Du camp d'Urago, 7 novembre 1701[1].

nellement les communautés du Milanais voiturent des fourrages et des grains dans les camps des ennemis, et en voici la raison : comme l'inclination de tout le pays est pour les Allemands, les villages envoient toutes les nuits des chariots chargés de fourrages dans le camp des ennemis, sans escorte. L'excuse dont ils se servent auprès de M. de Vaudémont, c'est de dire que les Allemands les pillent quand ils les trouvent dans les chemins pour venir dans notre camp, et qu'ils n'y sauraient venir sans escorte. Après avoir fait les derniers efforts, il n'est plus possible que nous puissions avoir de la subsistance dans ce camp-ci, passé le 10 ou le 12, à moins de faire périr entièrement votre cavalerie. Depuis huit ou dix jours, les brigades couchent dehors quand elles vont au fourrage, et ne reviennent que le lendemain. Le temps est mauvais; il pleut; les chemins sont gâtés; et, outre le manque de subsistances, tout devient difficile. Pousser plus loin notre séjour, ce serait ruiner entièrement la cavalerie. Je sais que la souffrance des ennemis est infiniment au-dessus de la nôtre; mais comme ils ont plus de cavalerie que nous, et qu'ils n'ont point de convois, le pays leur fournissant autant de grains qu'ils veulent, leur cavalerie fourrage tous les jours. J'espérais avec raison que nous pourrions durer ici plus longtemps; mais toutes les ressources nous manquent. Il ne faut pas pousser son opiniâtreté jusqu'au point de ruiner l'armée de votre majesté dans l'incertitude de faire décamper les ennemis avant nous. Deux autres raisons essentielles me déterminent encore à prendre le parti de marcher; c'est la crainte continuelle de M. le prince de Vaudémont sur le Milanais, dont la conservation est l'objet principal de la guerre, et les sentiments où je vois M. le duc de Savoie. Il m'a dit ce matin qu'il n'avait de farine à Soncino que jusqu'au 15, et qu'il me priait de lui dire s'il fallait qu'il fît de nouveaux achats de blé à Crémone, et qu'il fit venir des robes fourrées, avec une aigreur qui trahissait la douceur de ses paroles; car le refrain de tous ses dis-

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1516, lettre 71.

cours est de dire qu'il n'a point de volonté, et qu'il est prêt à tout faire. M. le maréchal de Catinat était présent à la conversation. Je lui ai répondu que j'attendais des nouvelles de M. de Vaudémont, que j'aurais l'honneur de lui montrer, et qu'il jugerait ensuite du parti qu'il aurait à prendre, étant bien aise de différer jusqu'à la dernière extrémité de lui parler ouvertement; car c'est lui fournir une occasion de nous nuire. Il m'a repondu qu'il était raisonnable d'attendre des réponses de M. le prince de Vaudémont, et qu'il me priait de l'avertir dès que j'en recevrais. Il est vrai que j'ai écrit à M. le prince de Vaudémont pour lui représenter les choses en l'état où elles sont. Je suis assuré qu'il sera de mon avis de faire avancer l'armée de votre majesté auprès de Crémone, pour être près du Milanais et du Mantouan, afin de nous porter dans l'un ou dans l'autre, suivant les mouvements que feront les ennemis, qui seront, je crois, du côté du Mantouan, comme je l'ai toujours cru; car je ne saurais me persuader, tant que les Vénitiens ne seront point infidèles, que les impériaux puissent s'établir dans le Bressan et dans le Bergamasque. Je sais bien qu'ils les favoriseront en tout; mais je ne sais s'ils oseront livrer leurs places. Enfin, nous sommes au moment de la crise. Il y a deux mois et demi que nous tenons les ennemis renfermés; si nous le pouvions faire plus longtemps sans faire périr l'armée, il le faudrait faire; mais ce serait acheter trop cher leur ruine par celle de votre armée.

Nous prenons toutes les précautions, comme j'ai déjà eu l'honneur de le mander à votre majesté, pour faire notre marche en sûreté, par des retranchements et un terrain qui enveloppe notre gauche, qui est naturellement retranchée. Il nous arrivera demain un grand convoi à Soncino, qui nous suffira et au delà pour tout le temps que nous avons à demeurer ici.

Je viens d'apprendre, par une lettre de M. de Pracontal, de Castel-Leone, que l'arrivée de notre convoi à Soncino est retardée d'un jour par le vilain temps et les mauvais chemins. Comme la pluie continue, je crains bien qu'il n'y ait encore du retardement. Il y a

cinq jours que j'ai un de mes courriers retenu à Pizzighitone. Je l'attends avec bien d'impatience : je ne fermerai point ma lettre qu'il ne soit arrivé.

Enfin, mon courrier est arrivé à minuit et m'a remis la dépêche de votre majesté, du 24 de l'autre mois. M. le prince de Vaudémont l'a retenu jusqu'au 7. Je donnerai ordre à l'avenir que le passage soit plus prompt. Le 9 au matin.

J'ai peu de choses à ajouter à ce que j'ai déjà eu l'honneur de mander à votre majesté dans ma lettre. Le grand éloignement des convois, le vilain temps et l'impossibilité de tirer des fourrages du Milanais, tout cela nous nécessite de marcher au premier jour pour nous rapprocher du Serio, afin de veiller à l'Adda de plus près, et d'avoir notre droite du côté de l'Oglio, pour nous porter sur le Crémonais et le Mantouan au premier mouvement que les ennemis feront de ce côté-là. Nous allons résoudre tout cela avec M. le duc de Savoie, chose bien pénible de toutes façons; car il n'est pas possible de lui cacher de pareilles résolutions, et être assuré qu'il n'en fait pas un bon usage! Que votre majesté ne croie pas que, par le mouvement de repasser l'Oglio, le Mantouan soit abandonné. Nous tenons Bozolo et Caneto, Mantoue et Goito. Cela nous redonnera une entrée dans le pays, et j'espère que nous en serons toujours assez à portée pour resserrer les ennemis et les empêcher de prendre dans le Mantouan d'autres établissements que les postes qu'ils occupent, de Castel-Gofredo et de Castiglione; enfin, le principal est le Milanais. Les inquiétudes de M. le prince de Vaudémont augmentent; ainsi il n'y a plus de temps à perdre, avec d'autant plus de raison qu'il n'est plus possible de subsister ici.

Votre majesté aura vu, par mes derniers avis du Tyrol, qu'ils sont bien contraires à ceux que M. de Chamillart me donne par sa lettre du 30 de l'autre mois.

Nous sortons de chez son altesse royale, M. le maréchal de Catinat, M. l'ambassadeur et moi; il a parlé comme un ange. Dieu veuille

que ses actions répondent à ses paroles! Quel moyen de le croire? L'armée se mettra en marche le 12 ou le 13. Tout est bien disposé pour les différents retranchements que nous avons; après cela il ne faut point se donner des inquiétudes sur ce qu'il n'est pas possible d'empêcher.

Le temps s'est remis au beau, ce qui nous est une chose nécessaire.

Son altesse royale a déclaré qu'elle ne songerait pas à retirer ses troupes que la campagne ne fût entièrement finie. Dès que nous aurons fait un mouvement, je ne doute pas que les ennemis ne prennent un parti, et je crains toujours une trahison de la part des Vénitiens : c'est ce que nous verrons bientôt.

Je loue Dieu de ce que la seconde incommodité de votre majesté se soit terminée aussi heureusement que la première. Moins de confiance en votre tempéramment, un peu plus d'attention à votre santé, et vous vivrez cent ans, s'il plaît à Dieu.

Lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi.

Du camp de Serrozina, 16 novembre 1701[1].

Il y a deux jours que je diffère le départ de mon courrier, dans l'incertitude de celui de son altesse royale avec toutes ses troupes. Enfin la chose vient d'être déclarée; et c'est pour demain au matin. Avant que de m'étendre davantage sur ce sujet si important dans la conjoncture présente, je vais rendre compte à votre majesté de tout ce qui s'est passé depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire, finie le 10.

J'ai eu l'honneur d'expliquer à votre majesté l'extrémité où nous réduisait la mauvaise saison, par l'impossibilité de faire venir des convois de si loin et de tirer des subsistances du Milanais, le vilain temps nous en ôtant toute espérance, sans toutes les autres raisons que j'ai déjà eu l'honneur d'expliquer à votre majesté. Enfin l'armée était dans un état de souffrance qu'il ne fallait pas pousser plus loin,

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1516, lettre 88

joint à la certitude où j'étais de la prompte retraite que son altesse royale avait résolu de faire. Toutes choses étant disposées pour notre marche, détail qu'il serait trop long de faire à votre majesté, il suffira de l'informer des principales circonstances. Le 12, à deux heures après midi, l'ordre fut donné à toute l'armée de charger les menus et gros bagages, et de se mettre en marche sitôt qu'ils le seraient, et aux troupes de prendre les armes quand on battrait la retraite. Tout fut exécuté comme on l'avait disposé: les bagages ne défilèrent pas si promptement qu'on l'aurait souhaité; mais enfin ils passèrent assez vite pour ne pas embarrasser la marche des troupes et de l'artillerie. Nous dégageâmes l'aile droite de cavalerie par Rudiano, la gauche par des gués, au-dessous d'Urago, laissant le village à droite, et les deux lignes d'infanterie et l'artillerie par le retranchement dont j'ai eu l'honneur de parler à votre majesté. Tout cela se fit avec ordre, les troupes se mettant en bataille de l'autre côté de la rivière à mesure qu'elles passaient. A quatre heures du matin, toute l'armée eut achevé de passer l'Oglio jusqu'au dernier homme, sans qu'on ait tiré un coup de pistolet. Deux pièces de canon de l'artillerie d'Espagne s'embourbèrent au deçà de la rivière, à une portée de mousquet du passage de ladite rivière; mais nous les retirâmes deux heures après. Je regarde comme un miracle d'avoir pu retirer l'artillerie des Espagnols, car jamais votre majesté n'a rien vu de si pitoyable que ce qui compose l'équipage de cette artillerie. Actuellement, il y a dix pièces embourbées qu'on ne sait comment retirer. Je renvoie quasi tout à Pizzighitone, car il n'est pas possible de se servir d'un tel équipage. L'on a bien des peines inconnues à votre majesté. Le 13 nous campâmes entre Calcio et à Pumenengo, occupant toujours le petit camp que nous avions près de Calcio pendant le séjour que nous avons fait à Urago. Les ennemis parurent sur les huit ou neuf heures du matin dans notre retranchement de l'autre côté de la rivière, et amenèrent cinq ou six pièces de canon vis-à-vis de notre petit camp, à une portée fort éloignée. J'avais ordonné à ceux de l'artillerie d'envoyer une brigade de six pièces de canon dans notre

petit camp, en passant la rivière; ce qu'ils ne firent pas, et dont j'ai été bien aise dans la suite. Sur le bruit du canon des ennemis, tout le monde y accourut; son altesse royale y arriva des premiers. Elle ordonna à deux régiments de dragons qui n'étaient point campés, et qu'elle jugea dans un terrain exposé, de repasser au delà d'une haie; cependant ils ne l'étaient pas, et aucun coup de canon, de cinquante ou soixante que tirèrent les ennemis, ne vint jusqu'à eux. Les camps ne branlèrent point, et il n'y eut que deux soldats blessés très-légèrement. M. le maréchal de Catinat, qui mit pied à terre pour regarder plus commodément la disposition des ennemis avec une lunette d'approche, fut blessé au bras d'un coup de carabine qui lui déchira ensuite son justaucorps au-dessous de la mamelle. Votre majesté juge bien de la peine et de l'inquiétude que cela causa d'abord à tout le monde; mais, grâce à Dieu, ce n'est rien, la balle n'ayant fait qu'effleurer le haut du bras dans la superficie des chairs, en sorte que M. le maréchal est tout comme à son ordinaire, hors qu'il ne monte point à cheval. Votre majesté peut s'assurer que ce n'est rien que sa blessure. Les ennemis ayant demeuré une heure et demie ou deux heures sur la hauteur à nous regarder, ils se retirèrent ensuite dans leur camp. Il nous parut qu'ils avaient sept ou huit cents chevaux, et trois ou quatre cents hommes de pied.

Le 14, nous vînmes camper à Ticengo et à Cumignano, par le plus cruel temps du monde. Il neigea toute la journée et toute la nuit, et gela rigoureusement. Le même temps continue; et il a fallu de nécessité se séparer en quatre ou cinq quartiers en sûreté, pour donner le couvert aux troupes et du fourrage aux chevaux, qui n'en pouvaient plus. Nous nous sommes mis dans une disposition à pouvoir marcher dans le Milanais, suivant le besoin. Voici le nom de nos quartiers.

Trigolo, les faubourgs de Castel-Leone, Soresina, Casal-Butano et Casal-Morano. Sa majesté verra sur sa carte que, par le pont de Crême, nous sommes à portée de rentrer promptement dans le Milanais; et, comme M. le prince de Vaudémont m'a témoigné qu'il

souhaiterait des troupes encore plus à portée du Milanais, M. de Villars marchera demain avec douze bataillons et quinze escadrons pour se cantonner au delà de Crême, tout contre Lodi, pour y attendre les ordres de M. le prince de Vaudémont. Outre ce corps-là, votre majesté sait que Zurlauben est derrière l'Adda avec sept bataillons et le régiment de dragons d'Albert. A moins d'abandonner absolument le Mantouan, l'on ne saurait se donner une autre disposition. Les ennemis étaient encore hier dans leur même camp. J'ai oublié de marquer à votre majesté que, le 10, ils firent partir de leur armée quarante pièces de canon, qu'ils ont remises à Castiglione; et j'apprends dans le moment, par un avis que me donne le sieur de Boncien, qui commande dans Soncino, que les ennemis firent partir hier le reste de leur canon pour le mener au même Castiglione. Tout cela marque bien que leur vue est du côté du Mantouan. Cependant, M. le prince de Vaudémont me paraît en peine pour le Milanais, ce qui m'inquiète au dernier point. D'un autre côté, M. de Tessé me représente l'extrémité où se trouvera le Mantouan, si je n'y avance des troupes avant que l'armée des ennemis y puisse arriver, me marquant pressamment les peines de M. le duc de Mantoue. Entrez, s'il vous plaît, sire, dans une situation aussi embarrassante que celle où je me trouve. Deux pays entièrement séparés sont dans une égale inquiétude; les ennemis ne sont point encore déterminés; ils sont dans leur même camp et tout leur établissement du côté de Mantoue et du Tyrol. J'avance dix-neuf bataillons et dix-huit escadrons tout sur le Milanais: y marcherai-je avec tout le reste, en abandonnant le Crémonais et le Mantouan? car rien n'est encore déclaré. Les ennemis sont sans disposition du côté du Milanais, et ils ont tout leur établissement de l'autre. Dans une telle situation, M. le duc de Savoie part avec ses troupes et les ramène dans son pays. M. le maréchal de Catinat, M. l'ambassadeur et moi l'avons exhorté à laisser ses troupes quelques jours le long de l'Adda, entre Lodi et Cassano; que cela pourrait être très-utile tant que les ennemis n'auraient point pris leur parti, et de vouloir bien passer

droit à Lodi au lieu de Pizzighitone, parce que Lodi et Cassano approchent de l'endroit où sont les ennemis, et que Pizzighitone en éloigne tout à fait. Il ne veut pas faire changer de route à ses troupes, mais il nous a fait espérer qu'il les ferait demeurer trois ou quatre jours dans des quartiers au delà de l'Adda. M. l'ambassadeur informera en détail votre majesté de l'entretien que nous avons eu avec son altesse royale. Que votre majesté fasse réflexion dans quelle conjoncture M. le duc de Savoie retire ses troupes de l'armée : la campagne n'est point finie; les ennemis sont encore ensemble, et nous aussi. Quelle diminution de force pour nous, et quelle opinion cela peut donner aux ennemis! Votre majesté pensera à tout et fera des réflexions bien au-dessus de ce que je pourrais lui mander.

J'ai l'honneur encore de répéter à votre majesté que l'incertitude du départ de son altesse royale m'a fait retenir mon courrier, quoique je fusse bien convaincu qu'elle voulait s'en aller. J'avais peine à croire qu'il s'y déterminât de quelques jours; mais enfin cela est fait.

J'ai reçu les deux dépêches dont votre majesté m'a honoré, des 1er et 10 de ce mois. Je ne crois pas avoir jamais manqué d'informer votre majesté de tout ce qui se passe dans son armée.

Je n'ai nul avis qu'il arrive des troupes aux ennemis. Mon petit Allemand est actuellement à Trente et n'en partira pas, et j'ai d'autres gens encore pour m'avertir. L'on dit dans les gazettes que les Danois hiverneront sur le Necker.

Pracontal battit un parti des ennemis de deux cent cinquante chevaux, le 10, auprès de la tour de Palavicino; l'on tua plus de cinquante cavaliers, et l'on fit douze ou quinze prisonniers.

Je ne parle plus à votre majesté de tout ce qui nous a manqué à Urago. Nous sommes trop heureux d'avoir fait notre marche par un beau temps.

Je ne doute pas que les plaintes de M. le duc de Mantoue ne redoublent. Plût à Dieu qu'on fût à portée de recevoir souvent les ordres de votre majesté, car l'on se trouve dans de terribles embarras;

mais je ne ferais que l'inquiéter en lui faisant un plus long détail de nos peines.

Dieu veuille que les Espagnols vous croient en tout, et que vous vouliez bien prendre sur leur monarchie toute l'autorité qui est nécessaire pour la ranimer.

Je comblerai de joie MM. de Villars et de Pracontal en leur disant ce que votre majesté me mande à leur égard.

Le 17, à dix heures du matin.

Je viens d'accompagner son altesse royale. Je vous avoue, sire, que je suis désolé de voir ce que je vois sans y pouvoir apporter de remède.

Je n'ai point encore d'avis que les ennemis aient décampé. Le temps est terrible; il neige et gèle, en sorte que les chemins sont quasi impraticables. Je rassemblerai demain un de nos quartiers et l'artillerie; car nous sommes présentement trop séparés, les troupes de Savoie étant parties. Votre majesté en sait le nombre; il faut avoir plus d'attention que jamais aux mouvements des ennemis; car ils ont peut-être attendu le départ des troupes de M. le duc de Savoie pour entreprendre quelque chose. Si les Danois arrivaient par-dessus cela, les affaires deviendraient plus difficiles. L'on prendra tous les partis que la prudence et la sagesse pourront inspirer.

Lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi Du quartier de Louvignano, 22 novembre 1701[1]

Depuis le départ de son altesse royale, l'armée de votre majesté est demeurée dans ses mêmes quartiers jusqu'au 19.

Nous eûmes plusieurs avis, le 18, que les ennemis avaient commencé à faire un mouvement du côté de Brescia. Cela nous fut confirmé le 19; ce qui nous détermina, M. le maréchal de Catinat et moi, à allonger votre armée en descendant l'Oglio. Le premier quartier, commandé par M. le marquis de Créqui, composé de treize bataillons et de onze escadrons, est à Saint-Maurice, à dix milles de

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1516, lettre 103.

Bozolo; M. de Revel est à Ossolcro avec trois brigades de cavalerie et une d'infanterie; je suis à Louvignano avec l'artillerie, les dragons, deux régiments de cavalerie et deux brigades d'infanterie; et Pracontal est à Sainte-Marie de Sabione, à trois milles derrière moi, avec six bataillons et onze escadrons. L'on est obligé de se séparer pour donner un peu de couvert et d'abri aux troupes; car sa majesté juge bien que, le 22 de novembre, la saison est bien rigoureuse pour camper; mais c'est une nécessité indispensable de se tenir ensemble, les ennemis n'étant point séparés, et ayant des avis assurés que les régiments de Solari, de Lichtenstein et les Danois sont arrivés à Trente : c'est mon petit Allemand qui me le mande de Vérone. M. le prince de Vaudémont me témoigne encore quelques inquiétudes pour la sûreté de l'Adda, persuadé que les ennemis songent toujours à entrer dans le Milanais. J'envoyai M. de Villars avec treize bataillons et quinze escadrons, le 17, par le Cremasque, passer à Lodi, pour se placer derrière l'Adda, depuis Cassano jusqu'à Lodi, où M. de Zurlauben est déjà placé avec sept bataillons et le régiment des dragons d'Albert; en sorte que, depuis Lecco jusqu'à Lodi, nous avons dix-neuf bataillons des troupes de votre majesté et dix-huit escadrons, quelques régiments d'infanterie espagnole et toute la cavalerie de l'état, pour la défense d'une rivière aussi large que la Seine. M. de Vaudémont m'a témoigné si vivement qu'il jugeait que ces troupes-là étaient nécessaires pour la sûreté du Milanais, que je n'ai pu me dispenser de les lui envoyer, quoique je ne voie aucune apparence qu'il y ait lieu de craindre que les ennemis pensent à marcher de ce côté-là, ayant des avis, comme j'ai déjà eu l'honneur de le marquer à votre majesté, qu'ils défilent du côté de Brescia et de Castiglione, et que toute leur artillerie a déjà marché de ce côté-là. Mon inquiétude est présentement pour le Mantouan. M. de Tessé me mande celle de M. le duc de Mantoue, de voir approcher l'armée des ennemis, et c'est avec raison. Je fais ce que je puis, étant désiré de deux côtés directement opposés : je me tiens à portée de l'un et de l'autre. Dès que M. le prince de Vau-

démont sera bien assuré que toute l'armée des ennemis s'avance dans le Mantouan, M. de Villars marchera le long de l'Adda, et nous viendra joindre par Pizzighitone; et je m'allongerai tout à fait au bas de l'Oglio, où je jetterai un pont aussi bien que sur le Pô, pour être en état de m'avancer à Mantoue ou dans le Mantouan, de l'autre côté du Pô, suivant le parti que les ennemis prendront. Bien des gens veulent croire que les ennemis peuvent bien penser, leur étant arrivé un secours considérable d'infanterie dont je ne sais point encore le nombre, à entreprendre le siége de Goito; ce que je ne crois pas, la saison étant aussi avancée qu'elle l'est, et d'ailleurs étant peu accoutumés à faire des siéges; cependant il faut y avoir de l'attention. S'ils font venir leur nouveau secours dans le Mantouan et quelques grosses pièces d'artillerie, cela pourrait le faire soupçonner : l'on y veillera soigneusement. M. de Tessé me mande de Bozzolo, du 20, qui est le jour qu'il y est arrivé, qu'on n'avait encore nul avis certain à Mantoue et dans le pays, de la marche des ennemis; mais qu'on y savait leur armée en mouvement. Il me marque que Vaubone avait fait occuper un petit château nommé Ustiano, de l'autre côté de l'Oglio, qui appartient au prince de Bozzolo; il est à cinq ou six milles au-dessus de Caneto, qui est un petit poste au delà de l'Oglio, que nous occupons avec cinquante ou soixante hommes. Si les ennemis songent à l'attaquer, comme c'est un lieu qui ne vaut rien et qu'on ne pourrait soutenir qu'avec toute l'armée, supposé que celle des ennemis en approche, le poste ne mérite pas qu'on commette l'armée pour si peu de chose, dans un temps aussi fâcheux que celui-ci, affaiblie par la séparation des troupes de M. le duc de Savoie, et les ennemis étant fortifiés par leur secours nouvellement arrivé; d'ailleurs, répétant à votre majesté que Caneto n'est d'aucune importance pour la communication du Mantouan, étant séparé par la rivière de la Chiese et par le canal qui passe à Acqua-Negra, beaucoup plus considérable que la rivière. Goito n'est pas de même; c'est un lieu considérable, bien raccommodé, et qui peut contenir, à ce qu'on m'assure, quatre bataillons. Nous y avons des

munitions. Chartogne, qui est galant homme, y commande. Le poste est important à soutenir, car Mantoue serait bloqué si on le perdait. Ainsi, je ne doute pas que votre majesté n'approuve qu'on fasse les derniers efforts pour sa conservation, supposé que les ennemis y pensent, ce que je ne saurais m'imaginer; car il faut se séparer, ouvrir la tranchée et placer du canon, chose bien difficile par le temps qu'il fait. Cependant, comme des gens bien sensés croient cela possible, j'ai cru le devoir mander à votre majesté.

Je reçois dans le moment des nouvelles de mon petit Allemand, du 18, de Vérone. Il me mande que les deux régiments de Lichtenstein et de Solari sont arrivés à Roveredo, et qu'ils ont ordre de marcher à Bussolengo sur l'Adige; que les Danois sont à Bolzano, au delà de Trente, dans le Tyrol. Je reçois, dans le même temps, des avis de Romieu, qui commande à Soncino, que les ennemis ont quitté Ponte-Oglio, Palazzuolo et Chiari. Voilà la troisième fois que la même nouvelle m'a été mandée; si elle est confirmée à M. le prince de Vaudémont, se voyant par là affranchi de toute inquiétude, j'espère que nous pourrons réunir toutes nos forces et nous approcher tout à fait du bas de l'Oglio, pour veiller uniquement à la conservation du Mantouan. J'irai demain coucher au quartier du marquis de Créqui, pour m'aboucher avec M. de Tessé, et prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre Mantoue et Goito en sûreté. On nous a donné avis d'une prétendue conspiration dans Mantoue et Goito, à quoi M. de Tessé n'ajoute aucune foi. Quel pays et à quelles gens avons-nous à faire!

J'ai renvoyé toute l'artillerie d'Espagne, à cinq petites pièces près, n'étant pas possible de s'en servir. Je n'en ai retenu à l'armée que quinze pièces en tout. Quand nous n'aurons plus qu'un objet, je croirai être en paradis.

S'il est bien vrai que les ennemis aient abandonné le haut de l'Oglio, c'est le premier fruit du camp d'Urago. J'espère que nous en ressentirons des effets plus sensibles avant notre dernière séparation. Je ne puis répondre à votre majesté quand elle arrivera, parce qu'il

faut de nécessité demeurer ensemble tant que les ennemis y seront, à moins de vouloir abandonner le Mantouan et le Crémonais. M. le duc de Savoie est avec ses troupes entre Lodi et Pizzighitone, en quartier de rafraîchissement. Il y demeurera quelques jours pour la commodité de ses troupes, et je réponds par avance à votre majesté que le secours arrivé aux ennemis ne l'engagera pas à nous laisser un homme. C'est un étrange allié; il serait beaucoup moins à craindre s'il était ennemi déclaré.

Je fais de mon mieux pour soutenir la cavalerie; le fourrage et le grain ne lui manquent pas, et on lui donne le couvert autant qu'il est possible. Je renverrai à Crémone et à Lodi ce qui est absolument hors d'état de servir, et je garderai le reste.

On ne saurait encore laisser aux officiers la liberté d'aller en recrue et de se servir de leur semestre; quoi que l'on puisse faire, il ne s'en échappe que trop.

M. le maréchal de Catinat est allé à Crémone se reposer quelques jours, pour s'épargner la peine de déloger souvent; car nous serons toujours à portée de Crémone, quelque marche que nous puissions faire.

L'armée de votre majesté est dans la meilleure situation où elle puisse être pour veiller aux mouvements des ennemis. M. le prince de Vaudémont m'a redemandé le régiment de Lombardie, qui était le seul corps espagnol qui fût dans l'armée; de sorte, sire, qu'elle n'est plus composée que de vos troupes, tous les Piémontais étant partis.

J'écris par la poste; et comme toutes choses seront plus débrouillées dans deux ou trois jours, j'aurai l'honneur de dépêcher un courrier à votre majesté, après que j'aurai entretenu M. le comte de Tessé.

P. S. Depuis ma lettre fermée, sire, il vient de m'arriver des espions qui m'annoncent la marche de l'armée ennemie du côté de Castiglione, et l'abandon des postes de Palazzuolo, Ponte-Oglio et

Chiari, et cela se trouve vrai; mais, comme je le crois, il y a grande apparence que partie de l'armée des ennemis passera dans le Polesin et dans le Vicentin. Votre majesté en sera informée incessamment.

M. le maréchal de Villeroy ayant eu le 23 de tous côtés la confirmation de la marche des ennemis, et étant informé qu'ils se dirigeaient sur Ustiano où toute leur armée devait être rassemblée ce même jour, jugea que M. le prince Eugène n'avait plus aucune vue d'entreprise sur le Milanais et d'établissement dans le Bressan, dont Palazzuolo, Chiari et Ponte-Oglio, qu'il abandonnait, devaient faire la sûreté, mais qu'il pensait à prendre des quartiers dans l'état de Venise et à la gauche du Mincio, en formant sur cette rivière un poste considérable à Borghetto, pour se conserver une communication avec Castiglione et Castel-Goffredo; peut-être même à s'allonger dans le Ferrarais, afin de pouvoir envoyer, par ses derrières, des troupes dans le royaume de Naples. Il craignit cependant encore que M. le prince Eugène, que l'on savait avoir déjà envoyé ordre aux deux régiments de Solari et de Lichtenstein, qui faisaient partie des renforts venant d'Allemagne et qui étaient arrivés à Trente, de se porter à Bussolengo, ne fit aussi avancer les Danois qui étaient à Bolzano, et qu'avec ces renforts il n'entreprît sur les postes du Mantouan. Ces considérations engagèrent M. le maréchal de Villeroy à prendre une position qui, en couvrant le Crémonais, mît en état de donner la main au Mantouan, et de se rassembler sur la droite ou sur la gauche suivant les mouvements que feraient les ennemis. M. le prince de Vaudémont, qui était resté à Pizzighitone, porta le même jugement sur le parti qu'il y avait à prendre; et dès qu'il fut informé de l'abandon de Palazzuolo et de Chiari, il fit marcher sur Pizzighitone le corps de qua-

torze bataillons et de quinze escadrons, commandé par M. le marquis de Villars sur l'Adda, et dont les troupes étaient allongées jusqu'à Cassano; il y arriva le 25. M. le maréchal de Villeroy, de son côté, fit marcher à Lodi six bataillons et les dragons espagnols d'Albert, qui étaient entre cette ville et Cassano sous les ordres de MM. de Zurlauben et de Colmenero, pour leur faire ensuite joindre l'armée; et, par cette disposition, il ne devait rester dans le Milanais que cinq bataillons, dont un à Lecco, deux à Soncino, un à Lodi et un à Pizzighitone. En cela l'objet de M. le maréchal de Villeroy était de pouvoir, indépendamment des quinze bataillons qui étaient à Mantoue, Bozzolo, Goito et la Mirandole, en rassembler cinquante et un pour faire face aux ennemis, tant qu'ils menaceraient le Crémonais et le Mantouan; et, pour se mettre en état de les suivre, il fit marcher le 24, à Crémone, M. de Pracontal, qui était à Sainte-Marie de Sabion avec six bataillons et onze escadrons. Le gros de l'armée et le quartier général allèrent de Louvignano à Sospiro, près de Crémone, et M. de Créqui resta avec son corps de treize bataillons et onze escadrons à Saint-Maurice, éloigné de Bozzolo de dix milles; mais M. le maréchal lui envoya l'ordre de faire marcher, le 25, huit bataillons et autant d'escadrons pour aller, sous les ordres de M. de Tessé, établir un pont entre la Torre-d'Oglio et Gazzuolo, afin d'assurer la communication avec Mantoue et Goito; et pour que M. de Tessé pût jeter deux bataillons dans Ostiglia, qu'il regardait comme un poste important à conserver, il lui manda aussi de retirer de Caneto les trois cents hommes de milice du duc de Mantoue, qui y avaient été envoyés précédemment, mais sur la fidélité desquels on ne pouvait pas compter, et de renforcer de cent hommes de la garnison de Goito les cent hommes de troupes françaises qui y

étaient. M. le maréchal de Villeroy jugea que ce monde suffirait pour défendre le château, qu'on l'avait assuré ne pouvoir être pris sans canon, et dont il pensa que les ennemis, dans une saison aussi avancée, ne feraient point l'attaque.

Les huit bataillons et les huit escadrons détachés du corps de M. de Créqui arrivèrent le 26 à Bozzolo. M. de Tessé les fit marcher le lendemain à Gazzuolo, où ils trouvèrent le pont fait sur l'Oglio. Il en détacha, le 28, trois bataillons pour aller occuper Ostiglia et Ponte-Molino; il en laissa un pour la garde du pont, et mena le reste dans les environs de Mantoue : il les fit camper à Marmiruolo.

Pendant ce temps, M. le maréchal de Villeroy fut averti que les ennemis faisaient filer leurs équipages et leurs malades à Castiglione : c'était le chemin du Mantouan, et cette démarche de leur part le confirma de nouveau dans l'idée où il était que toutes leurs vues se portaient sur cette partie. Il eut avis en même temps que leur projet était de s'emparer des écluses de Governolo, et de les rompre pour faire écouler la plus grande partie des eaux du lac de Mantoue; qu'ils faisaient venir du gros canon et des mortiers, qui étaient déjà arrivés à Bussolengo; enfin, que les deux régiments nouvellement arrivés et les Danois devaient s'approcher de leur armée. Quoiqu'on ignorât encore la route qu'ils prendraient, et qu'on assurât que ces troupes étaient en si mauvais état qu'elles ne formaient pas plus de sept mille hommes, un renfort aussi considérable à la fin d'une campagne, et un remuement de grosse artillerie dans une saison avancée, donnèrent de l'inquiétude à M. le maréchal de Villeroy; mais toute son attention se porta sur le Mantouan. Il en connaissait toute l'importance; d'ailleurs, les derniers ordres qu'il avait reçus de la cour lui prescrivaient d'en conserver tous les postes; c'est

pourquoi il n'hésita plus à se mettre à portée de s'approcher du pont de l'Oglio aussitôt que les ennemis feraient un mouvement vers le Mantouan, afin de donner ensuite la main à Goito et à Mantoue. Il se détermina, en conséquence, à faire venir à son quartier de Sospiro son artillerie, qui y arriva le 27[1]. Le même jour, il fit faire un mouvement aux différents corps séparés de l'armée. M. de Créqui alla de Saint-Maurice à Bonvoyo, sur la Delmona; M. de Pracontal, de Crémone à San-Giacomo; M. de Villars, de Pizzighitone à San-Savino et à San-Marino, d'où le lendemain il joignit la gauche de l'armée. M. de Zurlauben arriva, le 28, sous Crémone, avec les quatre bataillons qu'il emmenait du haut Adda; et M. de Colmenero joignit, le 29, avec les deux autres bataillons et le régiment de dragons d'Albert.

Toutes les troupes furent cantonnées dans cette position, comme elles l'avaient été depuis qu'elles avaient passé l'Oglio, mais de manière à se rassembler promptement, et à portée d'arriver dans le Mantouan aussitôt que les ennemis dont on dépassait la gauche, qui était appuyée à Ustiano. L'armée était couverte par la petite rivière de Delmona, et tirait ses fourrages du pays qui est entre cette rivière et l'Oglio afin de ménager ceux qui étaient sur les derrières. M. le maréchal de Villeroy, dans cette situation, devait, comme on vient de le dire, attendre que les projets des ennemis se développassent. Mais cette tranquillité ne dura pas longtemps. D'un côté, les ennemis envoyèrent, le 29, un gros corps à Ustiano, où ils construisaient des fours, et ils y commencèrent un pont sur l'Oglio; d'un autre côté, le 29, M. le prince de Commercy, avec un

[1] L'artillerie ne consistait qu'en quinze pièces, le reste ayant été envoyé à Pizzighitone, à cause de la difficulté de la traîner à la suite de l'armée par des chemins que les pluies avaient entièrement gâtés.

gros détachement, passa le Mincio à Borghetto, et alla camper à Villa-Franca, où il fut joint, le 30, par soixante étendards et douze drapeaux [1].

Aussitôt que M. le comte de Tessé fut instruit de l'arrivée de ces troupes à Villa-Franca, il jugea ne pouvoir plus maintenir à Marmiruolo le corps qu'il y avait fait camper, ni conserver la communication de Mantoue avec Goito; c'est pourquoi il retira ce corps sous le canon de Mantoue, excepté deux bataillons et deux escadrons, qu'il jeta dans Goito, où alors il se trouva trois bataillons. Mais ayant laissé dans le château de Marmiruolo, appartenant au duc de Mantoue, quarante fusiliers pour le mettre pendant la nuit à l'abri des maraudeurs des ennemis, ce détachement fut attaqué par mille chevaux. Quoique le château fût ouvert, le détachement se défendit pendant quatre heures; mais il fut ensuite forcé de se rendre prisonnier de guerre. Quant à Goito, il paraît que M. de Tessé le regardait, avec la garnison qu'il venait d'y mettre, comme en état de soutenir longtemps une attaque en règle. Il fixa toute son attention sur Ostiglia, et alla reconnaître plus particulièrement ce poste.

Il craignait que les ennemis, venant à s'en emparer, ne fussent maîtres de la plus grande partie du Mantouan et des écluses de Governolo; et quoique les seuls chemins qu'ils pussent tenir pour y arriver, l'un par Ponte-Molino, où il y avait un bataillon; l'autre par les tours de Serravalle, qui était un défilé; le troisième, par les marais, dont il avait fait rompre les ponts, fussent extrêmement difficiles, il jugea de-

[1] Ce sont les termes dont M. le maréchal de Villeroy se sert dans sa lettre au roi, et rien n'indique ce qu'il entend par étendards et drapeaux; mais on a lieu de croire, suivant ce que lui mandait M. de Tessé, que ces troupes étaient les Danois et les deux nouveaux régiments arrivés d'Allemagne.

voir prendre des précautions en cas que l'importance dont ce poste était pour eux, les engageât à tenter de surmonter ces obtacles. Il proposa, en conséquence, à M. le maréchal de Villeroy, d'y faire le pont qu'on devait jeter à Santa-Agatha, près de Luzara, premièrement, afin de se procurer sur le Pô un passage qui, se trouvant au-dessous de l'embouchure de la plupart des rivières du Milanais, donnait plus de facilité pour se porter promptement dans le Ferrarais et pour arrêter les projets des ennemis sur le Modenais; en second lieu, pour les inquiéter dans le Polesin, où l'on pouvait d'Ostiglia se porter de tous côtés par les canaux; troisièmement, pour pouvoir retirer la garnison de ce poste, après qu'elle se serait défendue jusqu'à l'extrémité. En même temps M. de Tessé chercha à tranquilliser M. le maréchal de Villeroy sur le poste de Borgoforte, en l'assurant que, quoique ce fût un lieu ouvert, le seul bataillon qui y était imposerait assez aux ennemis pour les empêcher de se jeter dans les marais et les mauvais chemins du bas Oglio. En attendant la réponse de M. le maréchal de Villeroy, M. de Tessé fit rassembler près d'Ostiglia quelques barques, pour donner à la garnison le moyen de se retirer si le cas venait à l'exiger, et il insista auprès de M. le maréchal pour la construction du pont, qui, indépendamment des autres avantages qu'on en retirerait, pourrait les empêcher d'en jeter eux-mêmes un sur le Pô.

M. le maréchal de Villeroy ne fut pas du même avis que lui; on en verra les raisons dans la réponse qu'il lui fit le 4; mais, avant de la lire, il faut savoir que, pendant que les ennemis manœuvraient du côté du Mincio, et que M. le prince de Commercy s'avançait sur Villa-Franca, M. le prince Eugène agissait sur l'Oglio; et que, tandis qu'il faisait son pont à Ustiano, il attaqua et prit Caneto. Ce poste, où il n'y avait

encore que cent hommes, parce que M. de Tessé n'y avait point envoyé le renfort que M. le maréchal lui avait mandé d'y faire passer de Goito, était effectivement à l'abri d'un coup de main; et, pour en rendre les approches plus difficiles, M. le maréchal avait ordonné à M. de Maulevrier d'aller couper le pont de la Chiese, sur le chemin d'Acqua-Negra. Mais M. de Maulevrier, en arrivant sur les lieux, le 1er du mois, avec un détachement de cent vingt hommes, que son projet était de faire entrer dans Caneto après son expédition, vit paraître cinq à six mille hommes des ennemis. Il n'eut pas le temps de rompre le pont; et, au lieu de repasser l'Oglio, il se jeta dans Caneto avec son détachement, résolu de défendre lui-même le poste. Il ne tarda pas à être attaqué. Le projet de M. le maréchal n'était pas de soutenir ce poste; il ne le regardait pas comme assez important pour se compromettre afin de le conserver. Il fit même savoir à M. de Maulevrier qu'il ne devait espérer aucun secours; cependant, aux premiers coups de canon qu'il entendit, il fit avancer, le 2, M. de Créqui, avec son corps, à Voltido, sur le bord de la Delmona, vis-à-vis de Caneto, et fit faire un mouvement à ses autres quartiers [1], moins dans l'espoir d'imposer aux ennemis, que pour prendre une position plus assurée pour la défense du Crémonais. Mais voyant les ennemis obstinés à l'attaque de Caneto, qui, avec Ustiano, où leur pont était achevé, allait leur ouvrir une seconde porte pour entrer dans le Crémonais, menacé en même temps du côté du Mantouan, il porta, le 3, M. de Créqui sur le bas Oglio, vis-à-vis de la Torre-d'Oglio, avec ordre d'y jeter un pont, et, en attendant qu'il fût construit, de

[1] On ne trouve point dans les lettres de M. de Créqui quel fut ce mouvement. On a seulement lieu de croire qu'il fut peu considérable, et qu'il se borna à rapprocher quelques troupes de la Delmona.

faire passer dans le Mantouan, sur des bateaux que M. de Tessé devait assembler sur l'Oglio, quelques bataillons, pour réunir au corps qui y était déjà au nombre de vingt bataillons et de quinze escadrons; et, pour que M. de Tessé pût renforcer promptement la garnison de Goito et le poste de Borgoforte, M. le maréchal envoya en même temps ordre de descendre à Casal-Maggiore le pont qui était à Crémone, afin de l'établir sur le Pô dès que les ennemis seraient à portée de ce fleuve, soit par la prise d'Ostiglia, soit par quelque autre manœuvre; et l'on pense que son projet était de chercher à engager le duc de Modène à donner entrée aux troupes du roi dans Brescello; ce qui était nécessaire pour assurer les débouchés du pont et la gauche du Modenais, comme la Mirandole devait en assurer la droite.

Quoique jusqu'alors M. le maréchal de Villeroy eût regardé Caneto comme trop peu important pour se mettre en devoir de le soutenir, la perte de ce poste, dont il apprit le 4 que la garnison avait été forcée de se rendre prisonnière de guerre, et la position que prirent, près d'Acqua-Negra, à la gauche de la Chiese, les troupes qui l'avaient attaqué, lui firent mieux que jamais connaître la difficulté de défendre en même temps le Crémonais et le Mantouan. Ce n'était pas qu'il craignît que les ennemis fissent usage des deux passages qu'ils venaient de se donner sur l'Oglio, à Ustiano et à Caneto : il regardait la position qu'il occupait comme assez importante pour les contenir; mais, en l'abandonnant pour courir à la défense du Mantouan, le Crémonais et tout le Milanais étaient perdus; en y restant, le Mantouan et tous les postes que M. de Tessé occupait dans ce pays couraient les plus grands risques. Mantoue même, qui auparavant avait été une protection pour le Milanais, formait le principal embarras depuis que les en-

nemis avaient passé le Mincio. Forcé par ces considérations de se tenir divisé devant une armée supérieure, il se détermina à concentrer ses principales forces dans le Crémonais, et à ne s'occuper, dans le Mantouan, que de la conservation de Mantoue et de Goito. Ce fut d'après cette résolution qu'il manda à M. de Tessé de ne point penser à faire de pont à Ostiglia, et de faire rentrer à Mantoue et à Goito toutes les troupes qui occupaient des postes dans le reste du pays, tels que Ponte-Molino, Ostiglia, Governolo et Borgoforte.

L'alarme était grande à Mantoue; des détachements de M. de Commercy s'avançaient déjà à la vue de la ville. Le duc de Mantoue, craignant de voir bombarder sa capitale et assiéger sa citadelle, était résolu à se retirer à Casal. M. de Tessé lui-même n'envisageait pas ces entreprises de la part des ennemis comme impossibles. On voit, par sa lettre du 6, qu'il se regardait déjà comme bloqué, et qu'il s'en fallait bien que Mantoue fût en état de défense. La place, naturellement plus forte par sa situation que par ses fortifications, ne recevait ni du lac ni des marais la défense qu'elle en tirait ordinairement, parce que l'eau manquait; d'ailleurs, on n'avait fait aucun des travaux projetés, et la citadelle était dans le plus mauvais état et sans chemin couvert. Quant à Goito, malgré la confiance que M. de Tessé avait paru prendre précédemment dans les ouvrages qu'on y avait faits, il ne pensait pas qu'il pût tenir plus de dix jours.

M. le maréchal de Villeroy avait en lui-même une autre idée de ce poste; mais, détrompé par ce que lui en manda M. de Tessé, il craignit qu'il n'en fût comme de Canetò; et envisageant le malheur et la honte qu'il y aurait de perdre trois bataillons et les approvisionnements qu'on y avait fait entrer avec tant de soin, il laissa à M. de Tessé la liberté de

l'évacuer, s'il pouvait le faire à temps et sans compromettre les troupes, et l'autorisa à se borner à la seule défense de Mantoue, espérant que cette place, où il pouvait rassembler vingt bataillons, se trouvant sur le flanc de Borgoforte, tandis que l'armée était sur l'Oglio avec deux ponts sur cette rivière, les ennemis n'entreprendraient pas de se placer dans ce dernier poste, qui était ouvert. Mais, en même temps, M. le maréchal prévint M. de Tessé que, ne pouvant s'éloigner du Crémonais, il était résolu à ne lui donner aucun secours, et que tout ce qu'il pouvait faire, était de continuer à tenir la Torre-d'Oglio pour recevoir les troupes qu'il pourrait renvoyer à l'armée, si, en abandonnant leurs postes dans le Mantouan, elles ne pouvaient pas rentrer dans Mantoue.

Aux inquiétudes qu'avait M. le maréchal de Villeroy pour le Mantouan se joignit bientôt la crainte de voir les ennemis passer le Pô au-dessous de l'embouchure de l'Oglio, pour entrer dans le Modenais et le Mirandolais, où il n'ignorait pas qu'on les désirait vivement. La Mirandole n'était gardée que par un bataillon. Il ne se trouvait dans toute cette partie qu'un régiment de dragons[1], qui était à San-Benedetto, et à qui M. le maréchal envoya l'ordre de rejoindre l'armée par le pont qu'il se proposait de jeter à Casal-Maggiore. M. le maréchal résolut d'y faire passer un bataillon. M. d'Albergotti fut chargé de l'y conduire avec une escorte de quinze cents chevaux et douze cents hommes d'infanterie, et d'aller en même temps requérir les ducs de Parme et de Modène de recevoir dans leur pays des troupes du roi. Ce furent les seules précautions que M. le maréchal de Villeroy se crut en état de prendre pour ne point perdre de vue le Crémonais, dont la

[1] Le régiment de Firmarcon.

conservation devait faire la base de toutes ses opérations. La lettre qu'il écrivit, le 8, au roi, fera mieux connaître encore la multitude de ses embarras et les objets sur lesquels il portait toute son attention.

Lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi. Rivarolo di Fuori, 8 décembre 1701[1].

J'envoie à votre majesté les dernières lettres que j'ai reçues de M. de Tessé, par où elle verra la fâcheuse position où se trouvent les affaires du Mantouan. Je prends la liberté de lui envoyer la plupart de mes réponses, afin qu'elle soit informée de ce que je mande à M. de Tessé sur les choses les plus essentielles. Je lui ai toujours marqué, dans toutes mes lettres, qu'il fallait avoir Mantoue pour objet principal; que, tant qu'il nous resterait, nous serions en état de reprendre les petits postes que les ennemis pourront occuper pendant l'hiver.

Je souhaite qu'il ait fait rentrer dans la ville les bataillons qui en sont séparés. Il n'y a pas moyen d'affaiblir votre armée davantage : vingt bataillons et quinze escadrons font le tiers de nos forces. Dans la situation où sont les ennemis, tenant les bords de l'Oglio depuis Ustiano jusqu'à Marcaria, vis-à-vis de Bozzolo, ce serait exposer le Milanais que d'envoyer plus de troupes dans Mantoue. La seule chose que nous puissions faire pour lui donner une nouvelle protection, sans commettre le reste de l'armée de votre majesté, c'est de la faire avancer tout à fait au bas de l'Oglio, étant bien assuré que celle des ennemis est au delà de la Chiese, et descend l'Oglio jusqu'à son embouchure, pour chercher à occuper des quartiers qui ôtent la communication du Crémonais avec le Mantouan.

Ne pouvant hasarder de faire passer l'Oglio à toute l'armée de votre majesté, par les fortes considérations que je lui ai déjà expliquées, la seule chose que nous pourrons faire, c'est de tenir la tête du Crémonais par le moyen de Bozzolo, Saint-Martin, Gazzuolo, Via-

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1516, lettre 127.

dana, Casal-Maggiore, Sabionette, et une ou deux petites villes fermées qui sont derrière. Cela fait deux effets : le premier, de protéger le Crémonais, qui fait la troisième partie du Milanais, dont certainement les ennemis se seraient emparés si nous n'avions occupé les postes que je viens de nommer à votre majesté, ayant des ponts sur l'Oglio, à Ustiano et à Caneto; une seconde raison bien forte, c'est que, tenant la tête du Crémonais, nous conserverons un pont sur l'Oglio à Gazzuolo, pour avoir toujours un poste de rentrée dans le Mantouan; ce qui inquiétera toujours les ennemis, et les contiendra dans les établissements qu'ils pourront faire en ce pays-là, entre Mantoue et l'Oglio. Actuellement nous avons encore un pont à la Torre-d'Oglio, pour être plus près de Borgoforte, et donner par conséquent plus de difficultés aux ennemis de s'y établir. Votre majesté verra sur sa carte que Borgoforte est tout à fait dans l'angle de l'Oglio et du Pô, derrière Mantoue et derrière nos ponts. Comme le village est tout ouvert et sans aucune défense, il me paraît difficile que les ennemis s'y établissent. Le parti que nous avons pris n'expose point les troupes de votre majesté, qui ont un grand besoin d'être ménagées, conserve le Milanais et peut produire de bons effets par rapport au Mantouan, quant à présent, et nous conserver un passage pour y entrer; car, si nous avions abandonné le bas de l'Oglio, il fallait se retirer à Crémone et abandonner tout le pays aux ennemis.

La conservation de l'armée et du Milanais est ce à quoi il faut penser de préférence à tout. Les ennemis n'ont point d'autre pays à garder que celui qu'ils occuperont pendant l'hiver. Ils viennent de recevoir un secours assez considérable. Les forces de votre majesté ne sont plus proportionnées aux leurs, par les grandes séparations où l'on est obligé d'avoir vos troupes. Ce sera à votre majesté de se déterminer, pendant l'hiver, au parti qu'elle aura à prendre pour soutenir la guerre d'Italie; ce qui mérite une longue discussion. Ce qu'il est donc possible de faire présentement, c'est de ménager les troupes autant que la conservation du Milanais le pourra permettre; car,

tant que les ennemis sont ensemble et en mouvement, si nous nous séparions, le moment d'après ils passeraient l'Oglio et se rendraient maîtres de tous les postes qui nous chasseraient du Crémonais. Je ferai en sorte que les troupes qui demeureront à la tête du pays où nous sommes soient mieux traitées que celles qui retourneront en garnison dans le Milanais.

Bozzolo, le 9 au soir. Je viens de faire un grand tour pour bien connaître les bords du Pô, depuis l'embouchure de l'Oglio jusqu'à Casal-Maggiore : c'est un assez grand pays. Viadana est un bon poste. J'espère que nous établirons des quartiers sûrs depuis Bozzolo jusqu'à Casal-Maggiore, comme j'ai déjà eu l'honneur de le mander à votre majesté. On y fera ce qu'on pourra. Dans une guerre comme celle-ci, l'on ne saurait répondre d'un jour à l'autre de ce que l'on peut faire; car cela dépend des différents partis que peuvent prendre les ennemis. Ce qu'il y a de bien fâcheux, c'est que nous n'avons pas, à beaucoup près, autant de troupes qu'il en faudrait. Je fais actuellement un pont sur le Pô, pour retirer le régiment de Firmarcon, qui est à Reveré, et pour envoyer un régiment à la Mirandole, qui manquait de tout, comme votre majesté le verra dans toutes les lettres de M. de Tessé. Si les trois bataillons ne sont pas retirés d'Ostiglia, supposé qu'il soit attaqué, il faut qu'ils reviennent aussi par notre pont. Je ferai partir demain Albergotti; il ira faire des compliments à M. de Parme et à M. de Modène. Le dernier est fort mal intentionné. Il leur demandera passage sur leurs états pour vos troupes, et un commissaire pour faire fournir les denrées en payant, comme cela a été la coutume toutes les fois que les troupes de votre majesté ont passé dans leur pays. Mais comment leur offrir la protection de votre majesté pour empêcher aux ennemis le passage du Pô, quand les troupes nous manquent absolument? car, sur l'apparence ou la réalité d'un pont que les ennemis feront sur le Pô, pour leur empêcher de l'achever il faut que je passe de bonne heure la rivière, et que je me porte, avec un corps de troupes considérable,

vis-à-vis de l'endroit où ils voudront faire leur pont. Je ne puis passer le pont qu'à Casal-Maggiore; de là, à Borgoforte, qui est l'endroit le plus près où les ennemis puissent commencer leur pont, il y a au moins quinze ou vingt milles. Abandonnerai-je le Milanais dans l'espérance d'empêcher les ennemis de passer le Pô; ils me laisseront peut-être enfourner au delà de cette rivière, bien avant, pour remarcher tout d'un coup dans le Crémonais? Après avoir imaginé bien des choses différentes, il faut se fixer à ce qu'il y a de solide quand les forces manquent absolument et qu'on a à conserver un pays aussi mal intentionné que celui-ci. Si M. de Modène voulait nous livrer Brescello, cela l'affranchirait des quartiers d'hiver des ennemis, qui ruineront entièrement son pays, et il ne lui en coûterait rien d'y recevoir vos troupes; mais il ne le fera pas. Nous enverrons cinq ou six bataillons dans la place. De s'avancer dans le Modenais avec un corps d'armée, votre majesté voit bien que ce serait tout hasarder, dans la situation où sont les affaires. Je ferai passer Albergotti avec mille chevaux et mille ou douze cents hommes de pied, pour envoyer un bataillon dans la Mirandole et revenir tout court. Je n'ai point représenté de toute la campagne, à votre majesté, la nécessité d'envoyer des troupes en Italie. Dans les derniers temps, je voyais le secours des ennemis arriver, et j'étais bien assuré de l'infidélité de M. de Savoie, parce que je savais que votre majesté n'était point en état de nous en envoyer, et qu'il fallait finir la campagne comme l'on pourrait. Mais présentement, sire, j'ose vous avancer, et je trahirais mon devoir, si je ne vous disais pas, qu'il faut que votre majesté prenne le parti d'abandonner la guerre en Italie, ou qu'elle fasse un effort, l'année prochaine, pour rétablir les affaires de ce pays; et il n'y a pas un moment à perdre pour envoyer des troupes, afin qu'elles aient un peu de loisir pour se reposer avant la campagne. Nous avons des pays de reste pour les placer. Il faut, à quelque prix que ce soit, recruter notre infanterie, qui est la meilleure que vous ayez dans votre royaume, et compter que, quelques forces que vous envoyiez, si M. le duc de Savoie est généralis-

sime de votre armée, il achèvera de tout perdre, n'ayant d'autre objet que celui de notre ruine et de l'élévation de l'empereur. La trahison qu'il vient de faire à votre majesté, en retirant ses troupes, ne se peut jamais oublier et mérite un ressentiment éternel. C'est à votre majesté à bien prendre son temps pour le lui faire sentir.

Il ne faut pas perdre un moment pour le rétablissement de l'armée, aussi bien que pour toutes les mesures qu'il faut prendre pour la subsistance, que Bezons expliquera à M. de Chamillart.

Je mis hier du monde dans le château de M. de Bozzolo, nommé Saint-Martin, ce qu'il trouva fort mauvais; mais il était du service de le faire, les ennemis tenant Marcaria, qui est vis-à-vis, de l'autre côté de l'Oglio.

Je ferai tout ce qui sera possible pour faire entrer de l'argent dans Mantoue. Nous verrons si, par les juifs, l'on en pourra trouver le moyen. Je presse M. de Vaudémont d'y envoyer des munitions de guerre.

Un officier danois, qui a déserté des troupes qui viennent d'arriver en Italie, m'assure qu'elles sont en bon état et nombreuses, et que les ennemis en attendent encore d'autres.

Les ennemis sont venus aujourd'hui établir quelques pièces de canon vis-à-vis du pont du marquis de Créqui, à la Torre-d'Oglio. Ils ont tiraillé quelques coups toute la journée : c'est vraisemblablement pour couvrir le corps de troupes qu'ils envoient du côté de Borgoforte. Je sais que M. de Commercy était encore le 8 à Villa-Franca. Je voudrais bien être assuré que les bataillons qui sont à Ponte-Molino, Ostiglia et Governolo, fussent rentrés dans Mantoue. Voilà tout ce que je puis avoir l'honneur de mander à votre majesté, jusqu'au 9 au soir que je finis ma lettre. Comme elle ne partira que demain, j'y ajouterai ce que j'apprendrai de nouveau pendant la nuit.

Du 10 au matin

J'ai reçu cette nuit la lettre de M. de Tessé que j'ajoute à mon paquet. L'avantage qu'il vient de remporter sur les ennemis est une

chose très-agréable dans la conjoncture présente. J'espère que la fin de son blocus sera aussi heureuse que le commencement, supposé que les ennemis le fassent. Votre majesté verra, par ce que mande M. de Tessé, que ç'aurait été perdre des troupes que d'en envoyer à Borgoforte. Il faut se borner au possible et préparer tous ses efforts pour le printemps prochain.

P. S. J'ajoute encore ce mot à ma lettre, pour dire à votre majesté que je viens d'apprendre que M. le prince Eugène marche entre l'Oglio et le Pô sur Governolo. Je ne sais point encore s'il a laissé des troupes dans Borgoforte. J'en doute, par la proximité dont il est des postes que nous occupons sur l'Oglio étant tout ouvert. Je regarde comme une bonne nouvelle la rentrée de nos bataillons dans Mantoue. Que votre majesté me fasse l'honneur de me mander si elle approuve tout ce que j'ai écrit à M. de Tessé.

Quartier de S.-Gio-in-Croce, 10 décembre au soir.

Je sais que les ennemis n'ont encore fait nuls préparatifs pour un pont sur le Pô. Je renforcerai le détachement d'Albergotti d'un peu plus de cavalerie. Je lui donnerai jusqu'à quinze cents chevaux en trente troupes, qui paraîtront à MM. les Italiens plus de quatre mille chevaux; et comme il est homme intelligent, il se montrera quelques jours sur les bords du Pô sans aucun risque. Ce serait une chose bien capitale que d'avoir Brescello.

J'ai peine à croire que les ennemis puissent soutenir le blocus de Mantoue pendant l'hiver. Enfin, sire, de deux maux il faut éviter le pire; conserver le Milanais et se mettre en état de rentrer dans le Mantouan est tout ce qui est possible présentement.

J'ai vu, il n'y a pas trois heures, deux quartiers des ennemis, depuis Marcaria jusqu'à la hauteur de Gazzuolo. Ils tiennent Caneto et Ustiano, où ils établissent des ponts. Tout cela me fait encore douter qu'ils puissent occuper tous ces postes en bloquant Mantoue. J'attends des nouvelles de M. de Tessé avec bien d'impatience.

Je viens d'avoir avis que le régiment de Firmarcon est à San-Benedetto. Je lui ai envoyé l'ordre de venir à Casal-Maggiore passer sur notre pont.

M. le prince de Vaudémont n'était point avec le maréchal de Villeroy dans ces moments de trouble; il s'était rendu de Pizzighitone à Milan, pour y travailler aux dispositions des quartiers d'hiver et pour suivre les objets relatifs aux besoins de l'armée; mais il n'en partageait pas moins avec M. le maréchal de Villeroy les inquiétudes de sa situation. Plus intéressé encore que lui à la conservation du Milanais et du Crémonais, toutes les lettres qu'il lui écrivit tendaient à le retenir dans cette partie, et à lui persuader que jamais les ennemis ne pourraient porter du côté du Mantouan des coups aussi décisifs que les malheurs qu'on éprouverait, si on leur laissait libre l'entrée du Crémonais. On croit, à ce sujet, devoir rapporter ce qu'il lui manda sur cet objet important dans sa lettre du 8. Il en envoya copie à la cour, pour faire connaître au roi la conformité de ses sentiments avec ceux de M. le maréchal de Villeroy. Il rendit, en même temps, compte à sa majesté des ordres que la cour d'Espagne venait d'envoyer dans le Milanais, pour y constater plus positivement son autorité sur les peuples, et le rappel des comtes de Las Torres et de Cordova, dont les mauvaises intentions, depuis le commencement de la guerre, avaient entretenu la fermentation et l'esprit de révolte qui régnaient dans le pays. M. de Vaudémont demanda aussi au roi des secours pour le rétablissement des places du Milanais, où tout manquait, et pour des approvisionnements d'armes et de munitions, dont il était entièrement dépourvu.

M. de Tessé exécuta avec succès l'ordre qu'il avait reçu de replier tous les postes du Mantouan; il eut même à cette occasion une action heureuse. Étant sorti, le 10, avec huit cents chevaux et quatre cents grenadiers en croupe, pour protéger la retraite de ses troupes, il rencontra, à trois lieues de Man-

toue, un détachement de six cents chevaux, commandé par M. le comte de Mercy; et l'ayant attiré dans un défilé, il le chargea si vivement qu'il le culbuta et fit prisonnier M. de Mercy, plusieurs officiers et environ cinquante cavaliers. Le reste se sauva, laissant cent cinquante morts sur la place. M. de Tessé replia ensuite les troupes qui étaient à Ponte-Molino, Ostiglia, Governolo et Borgoforte, et rentra à Mantoue, où il se trouva alors seize bataillons. Il n'augmenta point la garnison de Goito, où il n'y en avait que trois.

M. d'Albergotti partit le 10 décembre pour aller exécuter la commission dont il était chargé auprès des ducs de Parme et de Modène, et pour tenter de faire entrer un bataillon à la Mirandole. Il passa ce jour-là le Pô, à Casal-Maggiore, dans des barques, le pont n'ayant pu être achevé que le 12; et le lendemain il se rendit à Parme, où il trouva le duc disposé à recevoir les troupes du roi dans ses états, et à faire tout ce qui dépendrait de lui pour l'avantage de l'armée des deux couronnes. Les troupes de M. d'Albergotti restèrent à Mezzano; et il ne fit point partir pour la Mirandole le bataillon qu'il devait y envoyer, parce que la route qu'il aurait eue à faire le conduisait à Brescello, qui appartenait au duc de Modène, dont il fallait auparavant avoir l'agrément pour faire loger des troupes dans les villes de sa dépendance; d'ailleurs il fut prévenu que les impériaux avaient déjà un parti de mille chevaux à Guastalla, et que M. de Commercy avait occupé, dès le 11, tous les postes que M. de Tessé avait abandonnés, c'est-à-dire Ostiglia, Ponte-Molino, Governolo et Borgoforte.

Ayant eu avis, de son côté, que M. le prince Eugène en personne avait passé le Mincio, que la partie de son armée qui était sur l'Oglio descendait cette rivière, et que M. de Commercy, avec un corps de cavalerie et d'infanterie, était

arrivé devant la Torre-d'Oglio, d'où il tira quelques coups de canon sur le pont, M. le maréchal de Villeroy se rendit, le 11, de San-Gio-in-Croce à Casal-Maggiore, pour être à portée de passer le Pô et pour assurer la construction du pont, qui ne fut achevé que le 11 ainsi qu'on l'a déjà dit.

Il passa en effet le lendemain, avec douze cents chevaux, et se rendit à Mezzano, où il trouva M. d'Albergotti. Sur le compte que ce dernier lui rendit des bonnes dispositions du duc de Parme et du peu d'espérance qu'on devait avoir dans celles du duc de Modène, il lui ordonna de prendre des cantonnements dans le Parmesan, afin de tenter de se rendre maître de Brescello et de faire passer un renfort dans la Mirandole; il lui laissa, à cet effet, les troupes qu'il avait amenées avec lui, et retourna à Casal-Maggiore. M. d'Albergotti s'avança le 14 jusqu'à Brescello; mais, quoique cette espèce de place fût en mauvais état, il ne put la surprendre. Il écrivit au duc pour l'engager à donner l'ordre d'y recevoir les troupes du roi; mais ce prince répondit qu'il ne la livrerait ni aux alliés ni aux ennemis.

M. d'Albergotti fut informé en même temps que les partis des impériaux commençaient à se répandre sur la rive droite du Pô, et même qu'un régiment de cavalerie était arrivé à Guastalla. Alors, ne jugeant pas praticable d'envoyer des troupes à la Mirandole, il rentra dans le Parmesan et y fit cantonner ses troupes. Elles y furent jointes par le régiment de dragons qui avait eu ordre de se retirer de San-Benedetto.

Bientôt on apprit que les ennemis avaient fait un pont sur le Pô, à Borgoforte, et que le prince Eugène y avait établi son quartier; mais comme on fut en même temps instruit qu'ils ne retranchaient aucun de leurs postes, et qu'ils vivaient à discrétion et sans ménagement dans le Mantouan;

M. le maréchal de Villeroy jugea que leur dessein n'était pas d'y prendre un établissement solide. Ils ne se retranchaient que sur les bords de l'Oglio, devant la Torre-d'Oglio et vis-à-vis de Gazzuolo, qui était un poste principal occupé par six bataillons, avec un bon château sur le bord de la rivière.

Dans l'incertitude où était M. le maréchal sur l'emplacement que M. le prince Eugène ferait prendre à ses troupes pendant l'hiver, et sachant que ce prince n'avait encore à la droite du Pô que trois régiments[1], il jugea ne devoir pas faire passer de l'autre côté de ce fleuve un plus grand nombre de troupes que celles qui étaient sous les ordres de M. d'Albergotti. Il craignit que, M. le prince Eugène ayant la facilité de passer l'Oglio sur ses ponts de Caneto et d'Ustiano, comme il pouvait passer le Pô sur celui de Borgoforte et à Ostiglia, le Crémonais et le Milanais ne restassent exposés, s'il s'attachait au pays de la droite du Pô; mais, pour mieux s'assurer le passage de ce fleuve, et pour faire voir aux ennemis qu'il était en état d'aller dans cette partie s'opposer à leurs entreprises, il fit faire un grand retranchement à la tête du pont, et le garnit de canon. Il fit les mêmes dispositions sur l'Oglio, principalement à Gazzuolo et à la Torre-d'Oglio, qu'il regardait comme les postes les plus importants de cette partie, en ce qu'ils pouvaient donner aux ennemis beaucoup d'inquiétude, et à lui le moyen de rétablir la communication avec Mantoue, peut-être de rentrer dans le Mantouan.

Quant à ce qui regardait le côté du Pô, M. de Villeroy persuadé que, quoique le Mantouan fût en état de fournir des vivres aux impériaux, non-seulement le pays était trop peu étendu pour contenir toutes leurs troupes pendant l'hiver,

[1] Commercy, Savoie, Stahrenberg

mais aussi que l'objet de M. le prince Eugène étant de les répandre dans des lieux où elles pussent trouver de l'argent, dont le Mantouan était entièrement dépourvu, il chercherait à les placer dans le Guastallais, le Parmesan et le Plaisantin, demanda en conséquence au duc de Parme la liberté de faire entrer les troupes du roi dans Plaisance, ou du moins dans les lieux fermés de ses états. Son objet principal, en faisant cette demande, était de pouvoir occuper Colorno, sur la rivière de Parme, à trois milles du pont de Casal-Maggiore, et d'y mettre un corps de quatre bataillons et de six escadrons, autant pour assurer les débouchés du pont que pour contenir les ennemis, et peut-être les engager à s'affaiblir au blocus de Mantoue, pour avoir plus de facilité, à la fin de l'hiver, à donner la main à cette place par l'Oglio et le Mincio; mais la négociation avec le duc de Parme traîna en longueur.

Quoique l'intention du roi fût que, de toute préférence, M. le maréchal de Villeroy mît en sûreté le Crémonais et le Milanais, sa majesté voulait aussi qu'on n'abandonnât pas le duc de Mantoue, et elle approuva que M. de Tessé eût fait rentrer dans sa place toutes les troupes qui étaient dans cette partie. Cependant, craignant pour elles la disette des vivres, elle lui manda d'en retirer une partie pour leur faire joindre l'armée, si cela était praticable, et même d'évacuer Goito s'il n'était pas assuré de pouvoir le conserver[1]. L'objet que le roi

[1] Il paraît, par les lettres que M. le comte de Tessé trouva moyen de faire passer, que sa situation n'était pas aussi fâcheuse qu'il l'avait envisagée dans le moment où il s'était enfermé dans Mantoue. Il y avait abondance de farine et de riz, et il avait rassemblé soixante-dix milliers de poudre. Il est vrai que la sécheresse était au point que le Mincio, qui n'avait pas été guéable depuis cent ans, l'était partout, et que les fossés de la ville, où il y avait ordinairement vingt pieds d'eau, étaient à sec. Cependant M. de Tessé paraît n'avoir eu alors d'inquiétude que pour la viande et le fourrage, dont il n'était pourvu que

avait principalement en vue était de ménager ses troupes, en ne les exposant point ou à souffrir du manque des vivres ou à être réduites à des extrémités déshonorantes pour la gloire de ses armes, afin d'être en état, la campagne suivante, avec les renforts considérables qu'il se proposait de faire passer en Italie, de former une armée capable de réparer les malheurs et de reprendre la supériorité sur les ennemis[1].

Mais bientôt cessèrent les inquiétudes qu'on pouvait avoir sur Goito et sur Mantoue. La pluie survint avec tant d'abondance le 24, qu'en trois jours le Pô sortit de son lit, que le lac et les fossés de Mantoue se trouvèrent remplis, et que le terrain, dans tout le Mantouan, naturellement facile à détremper, devint absolument impraticable pour des remuements d'artillerie. M. le maréchal de Villeroy, ne craignant plus alors d'entreprise de la part des ennemis, ne pensa plus à évacuer Goito; mais il arriva dans ces circonstances un événement qui le força à perdre de vue l'idée qu'il avait de prendre une positition à la droite du Pô.

La princesse de la Mirandole fit désarmer la garnison d'environ quatre cents hommes des troupes des deux couronnes, qui occupait cette place, et la livra aux impériaux. Ce fut le

jusqu'à la fin du mois de février. Quant aux ouvrages de la place, il les fit réparer; et, pour empêcher les approches, il fit armer quelques barques destinées à croiser sur le lac. Elles en prirent même sept ou huit que les ennemis y avaient jetées. Le duc de Mantoue continuait à contribuer, en tout ce qui dépendait de lui, au bien des affaires. Sa présence contenait le peuple et la noblesse, et les banquiers consentirent à fournir de l'argent. Néanmoins, M. le comte de Tessé fit fondre sa vaisselle d'argent pour payer les troupes.

[1] Le roi annonça à M. le maréchal de Villeroy qu'il allait lui envoyer dix-neuf nouveaux bataillons et trente escadrons d'augmentation, avec des milices pour compléter les troupes, sur le pied de deux cent soixante hommes par bataillon, douze hommes de recrue et quinze chevaux de remonte pour chaque compagnie de cavalerie ou de dragons. Tout devait se mettre en marche des frontières de France au commencement du mois de janvier.

21 décembre que cette princesse se porta à cet excès d'animosité contre la France et l'Espagne. Le 24, elle renvoya les troupes françaises à l'armée. Celles d'Espagne et de Naples prirent parti chez les impériaux.

Lorsque M. le maréchal de Villeroy fut informé de cet événement aussi imprévu que malheureux, les eaux venaient d'emporter plusieurs bateaux du pont de Casal-Maggiore. La crainte qu'il eut alors de ne pouvoir conserver de communication avec l'autre côté du Pô, l'impuissance où il était, d'après ses inquiétudes pour le Crémonais, d'envoyer à la droite de ce fleuve assez de troupes pour se soutenir contre les impériaux, qui y étaient en force[1], l'impossibilité de s'y soutenir en sûreté, parce que, excepté Colorno, il n'y avait aucun bon poste sur la rivière de Parme, et que le duc de Modène, loin de vouloir livrer Brescello, venait d'augmenter jusqu'à deux mille hommes la garnison de cette place; toutes ces considérations déterminèrent M. le maréchal de Villeroy à demander au duc de Parme de livrer Plaisance aux troupes des deux couronnes : en attendant, il retira de la droite du Pô toutes les troupes qui y étaient sous les ordres de M. d'Albergotti, pour n'y opérer que lorsque les renforts qui devaient venir de France seraient en état, après leur débarquement dans le pays de Gênes et leur arrivée dans l'Alexandrin, de se joindre aux troupes qu'il se proposait de faire hiverner dans cette province et le Monferrat, et de s'avancer en même temps que celles du Crémonais dans le Parmesan. Il se décida à ne point se diviser jusqu'à ce temps, et à se renfermer entre l'Oglio et le Pô. La plus grande partie du détachement de M. d'Albergotti repassa ce fleuve, le 28, sur

[1] On assurait même que le prince Eugène allait établir son quartier à San-Benedetto.

le pont, qui ne fut rompu que le soir. Quelques troupes de cavalerie et trois cents hommes d'infanterie, restés de l'autre côté pour l'arrière-garde, repassèrent le 30 sur des pontons. On remonta le pont à Crémone; et M. le maréchal alla avec le quartier-général à San-Daniele, à moitié chemin de Casal-Maggiore à cette ville.

TROISIÈME PARTIE.

CAMPAGNE D'ALLEMAGNE.

Les vastes projets des ennemis de la France exigeaient de grands moyens. Une convention particulière régla ceux que chacun fournirait. L'empereur s'engagea à mettre en campagne au moins quatre-vingt-dix mille hommes; l'Angleterre, quarante mille; la Hollande, cent vingt mille; et ces deux derniers états promirent deux cents vaisseaux de guerre.

Ces puissances acquirent bientôt de nouveaux alliés en Allemagne. Le roi de Danemark s'engagea, au moyen de gros subsides, à leur fournir dix-huit mille hommes; l'électeur de Brandebourg, dix mille, à la condition d'obtenir le titre de roi, qui en effet lui fut accordé en 1701; le duc de Hanovre, six mille, dans la vue de faire ériger ses états en électorat; le duc de Lunebourg, huit mille; l'électeur Palatin, douze mille; le margrave d'Anspach, quatre mille; le duc de Mecklembourg-Schwerin, deux mille; et l'évêque de Würtzbourg, un pareil nombre. Presque toutes ces troupes devaient être à la solde des Hollandais, et faire partie de celles qu'ils avaient résolu d'entretenir pour le service de la cause commune.

Quelques soins que prissent les alliés de tenir secrets leurs traités et leurs projets, et de couvrir, sous des prétextes de sûreté et de bienséance, les levées de troupes et les armements auxquels ils travaillaient, Louis XIV pénétra leurs desseins, et prit des mesures pour être en état de soutenir la

guerre dont la France et l'Espagne étaient menacées. Il mit dans les intérêts des deux couronnes, 1° le roi de Portugal, et fit avec ce prince un traité de défensive par mer et par terre; 2° le duc de Savoie, qui s'engagea à fournir, pour la défense des possessions espagnoles en Italie, huit mille hommes d'infanterie et deux mille cinq cents chevaux, aux conditions que sa seconde fille, sœur de la duchesse de Bourgogne, épouserait sans dot le roi catholique, et qu'il aurait le commandement général des armées en Italie, avec un traitement de cinquante mille écus par mois (ce prince promit aussi de donner aux troupes françaises le libre passage à travers ses états); 3° le duc de Mantoue, qui, au moyen d'un subside, s'engagea à recevoir dans ses places les troupes de France et d'Espagne; 4° l'électeur de Bavière, qui s'engagea à fournir quinze mille hommes et à introduire les troupes françaises dans les places des Pays-Bas espagnols, dont il était gouverneur (on lui promit de lui payer quarante mille écus par mois); 5° l'électeur de Cologne, son frère, en même temps évêque de Liège, qui prit aussi l'engagement de donner ses troupes et de livrer ses places à l'armée du roi, si elles venaient à être menacées par les alliés; 6° les ducs de Wolfenbüttel, de Brunswick et de Saxe-Gotha, qui offrirent aussi des secours.

L'empire ne se déclara ni pour l'empereur ni pour les deux couronnes, et parut vouloir garder la neutralité. Les Vénitiens firent de même, ainsi que les différents princes d'Italie et les Suisses.

Telles furent les premières dispositions des principales puissances intéressées au sort de la monarchie espagnole; tels furent les moyens que la politique prépara pour soutenir le nouveau roi ou pour ébranler son trône.

Les premières vues de l'empereur pour les opérations de guerre s'étaient portées sur le Milanais; regardant ce duché comme un fief de l'empire, il espérait intéresser par là l'empire même à l'arracher des mains d'un prince qui n'était point un de ses membres. La conquête de cet état lui avait aussi paru un moyen de déterminer les princes d'Italie à l'aider à celle des royaumes de Naples et de Sicile.

Dès le mois de janvier un corps de trente mille hommes de ses troupes, que devait commander le prince Eugène de Savoie, avait commencé à défiler vers le Tyrol. Il avait été en même temps résolu à Vienne de porter sur le Rhin une armée de vingt mille hommes, sous le commandement du prince Louis de Bade, pour faire au moins une diversion et engager les cercles de l'empire à joindre leurs troupes à celles de l'empereur. De leur côté, les Anglais et les Hollandais avaient formé le projet d'assembler cinquante mille hommes sur la frontière des Pays-Bas, et d'équiper deux flottes, l'une de cinquante-trois vaisseaux, sur les côtes d'Angleterre, l'autre de quarante-huit, sur celles de Hollande.

Dès que le roi fut informé de ces desseins, il résolut aussi de former trois armées, l'une de cinquante-quatre bataillons et de soixante-quatorze escadrons, pour passer en Italie, sous les ordres de M. le maréchal de Catinat, et se joindre aux troupes que le duc de Savoie devait fournir; l'autre, de soixante-deux bataillons et de quatre-vingt-trois escadrons, sous le commandement de M. le maréchal de Villeroy, pour le Rhin; la troisième, de cent bataillons et de cent dix-sept escadrons, que devait commander, aux Pays-Bas, M. le maréchal de Boufflers. On équipa trente-deux vaisseaux à Toulon et vingt-trois à Brest, pour aller joindre les escadres d'Espagne et de Portugal sur les côtes de ces royaumes. On arma de même

six bâtiments à Dunkerque, et trente galères à Marseille.

Le roi n'attendit pas que tout fût prêt. Il était important de prévenir les démarches de l'empereur et de ses alliés, principalement en Italie, où les troupes espagnoles, qui occupaient le duché de Milan, n'étaient pas en état de résister aux impériaux qui marchaient pour les en chasser. Il fallait d'ailleurs, par la présence des troupes françaises, assurer l'exécution des engagements qu'avait pris le duc de Savoie; c'est ce qui avait déterminé le roi à faire mettre en marche, dès le mois de février, les troupes destinées pour l'Italie. Une partie passa les Alpes, les autres furent embarquées et se rendirent par Gênes dans le Milanais.

Dans le même temps, trente-quatre bataillons et cinquante escadrons sortant tout à coup des garnisons des frontières de la Flandre et du pays Messin furent introduits, par l'électeur de Bavière, dans celles des Pays-Bas espagnols, telles que Luxembourg, Namur, Charleroi, Mons, Ath, Oudenarde, Bruges et Nieuport : vingt-deux bataillons hollandais, à qui Charles II en avait confié la garde, se retirèrent dans leur pays. On porta des détachements entre la Meuse et le bas Rhin jusqu'à la Gueldre espagnole, autant pour couvrir ce pays que pour donner, en cas de besoin, du secours à l'électeur de Cologne.

Les affaires n'étaient pas aussi instantes sur le Rhin. On eut à la vérité la confirmation du projet qu'avait l'empereur d'y envoyer vingt et un mille hommes de ses troupes; mais ce corps n'était point en état de donner de l'inquiétude pour l'Alsace. Les Danois et les Prussiens qui devaient s'y joindre étaient les uns en Saxe, les autres dans leur pays; les Palatins seulement étaient à portée de donner, dès les premiers moments, de la consistance à l'armée impériale. On savait que les vingt mille

hommes des cercles de Souabe et de Franconie, sur lesquels comptait l'empereur, n'étaient pas en état de marcher, et l'on se persuada que ces cercles hésiteraient à abandonner la neutralité.

Cependant, comme on apprit que déjà il était sorti de Vienne beaucoup d'artillerie et de munitions de guerre, qui remontaient le Danube pour se rendre à Ulm, et qu'on faisait, tant à Fribourg qu'à Vieux-Brisach et à Kehl, des magasins considérables de grains et de farines, on travailla à préparer la défense du Rhin. On répara les redoutes construites le long de ce fleuve dans les guerres précédentes, on en éleva de nouvelles[1], et l'on établit des communications entre elles. On y employa neuf mille pionniers de la province, et l'on porta dans les villes et les villages situés sur le bord du Rhin, depuis Huningue jusqu'à Fort-Louis, toutes les troupes qui étaient en Alsace. Comme on n'avait commencé que depuis peu de temps à fortifier Neuf-Brisach, les ouvrages de cette nouvelle place n'étaient pour ainsi dire qu'ébauchés; pour les accélérer, on y employa seize bataillons. Les principaux magasins furent établis à Strasbourg, et l'on fit de grands amas de grains à Besançon, Metz et Thionville.

M. le marquis d'Huxelles, qui commandait en Alsace, eut ordre de prendre une connaissance particulière du cours du Rhin, depuis Huningue jusqu'à Constance, relativement à la navigation de ce fleuve, et aux endroits où les impériaux pourraient jeter des ponts pour se porter sur le flanc droit de l'Alsace. La cour lui recommanda principalement de faire examiner si, en rompant le pont de Rhinfeld, ils ne pourraient, ainsi qu'on l'en assurait, se pratiquer aucun autre

[1] Il y avait sur le Rhin trente-six redoutes anciennes; on en construisit vingt et une nouvelles.

passage, tant à cause de la largeur de ce fleuve que parce que, son lit étant de roc, les ancres ne pouvaient y avoir de tenue. On voit, par le compte qu'il rendit à ce sujet, qu'il ne jugeait pas possible que les impériaux tirassent par là des subsistances, la navigation étant interrompue par des chutes au-dessus de Schaffhouse et au-dessus d'Offenbourg. Quant aux moyens de jeter des ponts sur ce fleuve depuis Huningue jusqu'à Constance, il manda que ce n'était point, comme le pensait la cour, ni la largeur de ce fleuve, qui était au contraire très-étroit, ni la difficulté de faire usage des ancres dans un fond que l'on supposait n'être pas tout de roc, mais la nature de ses bords, partout fort élevés, escarpés et remplis de rochers, qui devait y apporter des obstacles; que cependant il serait facile aux impériaux d'en construire avec des bateaux à une lieue au-dessus et au-dessous de Rhinfeld, et qu'il serait très-difficile de rompre celui de cette ville, dont les piles étaient de pierre, et qui était défendu par une redoute construite dans une île qui le partageait en deux parties. Il y avait, outre cela, entre Huningue et Constance, plusieurs autres ponts dont il envoya l'état, et fit observer que le passage le plus favorable aux impériaux était celui d'Augst (Bâle), et qu'il était important d'engager les Suisses à le garder eux-mêmes, comme ils l'avaient fait au commencement de la précédente guerre, et à ne permettre à aucune puissance étrangère de violer leur neutralité en passant sur leur territoire.

L'intention du roi n'était point de faire des conquêtes du côté de l'Allemagne : sa majesté voulait seulement y établir une défensive capable de fermer aux impériaux l'entrée de l'Alsace, et réserver ses principales forces pour agir en Italie et aux Pays-Bas. Cependant toutes les nouvelles annonçaient que la tête des troupes de l'empereur, qui s'étaient mises en

marche vers le Rhin, arriverait à la fin du mois de mars à Fribourg et à Brisach, ainsi que le prince de Bade, qui s'était rendu à Vienne afin de presser l'empereur d'agir auprès des cercles de Souabe et de Franconie pour les engager à joindre leurs troupes aux siennes.

M. le marquis de Villars, ambassadeur du roi à Vienne, en donnant avis à la cour que c'était sur les instances de ce général que sa majesté impériale s'était déterminée à faire marcher aussi diligemment ses troupes vers le Rhin, pour être en état, en commençant la guerre en Italie, de la soutenir sur la frontière de l'Allemagne, lui fit différentes observations, tant sur le danger de la contre-marche que les troupes de ce prince destinées pour l'Italie pouvaient faire de Munich et d'Inspruck, afin de tomber tout à coup sur le Rhin, que sur l'importance de pourvoir à la sûreté d'Huningue, qui tenait la tête de ce fleuve et de l'Alsace, si le roi était déterminé à rester sur la défensive. Il représenta en même temps que si sa majesté, sans craindre d'indisposer les princes et états de l'empire qui paraissaient pencher pour la neutralité, voulait prendre l'offensive, rien n'était plus pressé que de s'emparer de Kehl avant que l'empereur pût assembler assez de troupes pour s'y opposer. La lettre qu'il écrivit à ce sujet à M. de Chamillart a paru, par les détails qu'elle renferme, mériter d'être rapportée, avant de s'occuper des dispositions qui se firent sur toute la frontière.

Lettre de M. le marquis de Villars à M. de Chamillart. Vienne, 7 mars 1701[1].

J'aurai l'honneur de vous écrire avec plus de liberté par ce courrier que je n'ai osé le faire sans chiffre. J'ai eu l'honneur de vous

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1501, lettre 145.

envoyer un état très-fidèle des troupes de l'empereur; vous êtes parfaitement informé de tout ce que j'ai l'honneur de mander à sa majesté, sur les mesures que l'empereur prend pour la guerre, et vous apprendrez enfin une marche de troupes, résolue et publiée depuis longtemps, que plusieurs difficultés ont suspendue, et surtout les représentations de M. le prince de Bade, sur le péril de commencer une guerre d'un côté sans être bien préparé à la soutenir de l'autre.

Comme j'espère que mon courrier passera sûrement, j'aurai l'honneur de vous parler avec liberté de tout ce que je pense sur une guerre qui ne peut être que très-avantagense à sa majesté, quelques mesures que prennent ses ennemis, si, de notre côté, on ne veut rien omettre pour leur faire tout le mal et nous procurer tout le bien que l'on peut se promettre de la puissance du roi faisant agir celle d'Espagne, et se servant de ses pays et de ses places pour la commune utilité.

Je ne sais si je ne dois pas craindre que vous trouviez un peu trop libre que j'ose vous expliquer ma pensée; mais je me flatte qu'un ministre aussi éclairé pardonnera cette confiance à mon zèle pour le bien du service, et à l'extrême envie que j'aurais de mériter quelque part dans l'honneur de son estime.

S'il m'est donc permis, monseigneur, de vous faire connaître les vues que j'aurais dans les conjonctures présentes, en cas que les choses tournent à la guerre, comme beaucoup d'apparences le veulent, j'aurai l'honneur de vous dire que, dans la dernière guerre que la France a soutenue avec tant de gloire, et qu'elle pouvait pousser avec de plus grands avantages si l'on avait voulu faire quelque usage de notre frontière d'Allemagne, beaucoup de raisons nous portaient à tourner nos principaux efforts de ce côté-là; je croirais présentement plus convenable de commencer par une défensive vers le Rhin, non qu'on ne puisse avoir aucun autre objet dans ces commencements. Si sa majesté n'était retenue par la crainte de s'attirer les princes de l'empire, il serait bien aisé de prendre le fort de Kehl avant que l'empereur eût une armée capable d'en troubler

le siege. Cette raison de ne pas s'attirer les princes de l'empire, je ne sais même si elle est bien solide; car, ou ces princes sont déterminés à soutenir leur opposition au neuvième électorat, ou à l'abandonner. S'ils veulent la soutenir, il est plus de leur intérêt que de celui du roi que sa majesté ait un passage sur le Rhin pour leur donner la main; s'ils veulent céder, il est assez à craindre que le roi ne les ait contre lui trois mois après le commencement de la guerre. Je laisse ce raisonnement, et n'entrerai pas plus avant sur cette matière.

Mais, supposé que l'on veuille se borner uniquement à la défensive vers le Rhin, il faut regarder Huningue comme la place dont la conservation nous importe le plus. N'ayant plus qu'un bord du Rhin, elle est assurément bien plus difficile à défendre, premièrement, parce que l'ennemi n'a besoin de circonvallation que du côté de l'Alsace; et, en second lieu, pouvant placer d'abord ses batteries de canons et de mortiers sur le bord du Rhin dont il est le maître, les attaques sont plus faciles. On compte qu'il est aisé de défendre le passage de la petite rivière qui passe au-dessus de Bâle, et sépare la Suisse de nos terres; cela peut être: je n'en ai pas examiné les bords; mais il faut une armée entière pour la défendre; et si c'est l'unique ressource pour garantir Huningue, cette armée sera mieux placée là que partout ailleurs. Mais, si l'on pouvait faire un camp retranché qui fût appuyé à Huningue, ou qui eût du moins une communication assurée, rien ne conviendrait mieux dans ces commencements, où l'incertitude des desseins des ennemis ne permet peut-être pas d'avoir une fort grosse armée dans la haute Alsace. Cependant, je dois vous dire, monseigneur, que, quoique j'aie passé à Huningue, je ne connais pas assez les postes autour de la place pour pouvoir juger si le terrain permet ce que je propose. Je dis seulement que si l'on trouve que, sur une hauteur qui est à la demi-portée de canon de la place, on puisse assurer un camp retranché pour quinze mille hommes, rien ne conviendrait mieux pour donner le temps de retirer du Milanais une partie des

troupes de sa majesté, en cas que l'empereur, au lieu d'attaquer l'Italie, tourne toutes ses forces vers le haut Rhin. Ce dessein, l'empereur peut nous le cacher assez longtemps; car, comme j'ai l'honneur de le mander à sa majesté, toutes les troupes destinées pour l'Italie suivent, jusqu'à la hauteur d'Inspruck et de Munich, la même route que si elles marchaient vers le haut Rhin. Ainsi donc, il faut être préparé à soutenir un premier effort vers le côté d'Huningue, place, je puis le dire, la plus importante que le roi ait, non-seulement comme passage sur le Rhin, mais sur le haut du Rhin et vers la tête de l'Alsace, pouvant couper la communication de la Comté, et rendre très-difficiles tous les convois des blés de Bourgogne en Alsace.

Voilà, monseigneur, ce que je puis avoir l'honneur de vous dire touchant le haut Rhin. Je tiens le côté de Landau moins dangereux et beaucoup moins important, sans comparaison, au sujet de cette défensive, par laquelle je crois qu'il faut commencer. Je reviens avec plaisir à tout ce que nous pouvons entreprendre par les Pays-Bas.

Si vous voulez bien jeter les yeux sur tous les pays que nous ouvrent les places des Espagnols, lesquelles doivent faire présentement notre frontière, puisqu'il ne faut de troupes dans les nôtres que pour garder les citadelles des plus grosses villes, la plupart des autres pouvant être gardées par les peuples, vous verrez, monseigneur, que par Ostende, Gand, Anvers, Loo, Gueldre, Namur et Luxembourg, vous pénétrez de tous les côtés dans la Hollande et les états de l'électeur de Brandebourg, du Palatin, et dans tout le pays de Cologne. Et, comme il faut songer à faire la guerre aux dépens de nos ennemis, et par ce moyen les presser de manière qu'ils en soient bientôt las et que nous puissions la soutenir longtemps, songez à la prodigieuse étendue du pays que vous avez non-seulement soumis à vos contributions, mais même à recevoir des quartiers d'hiver. La prise d'une seule place, siége que nous pouvons faire avec toutes sortes de commodités, ou l'été ou l'hiver même, nous donne, avec les Pays-Bas espagnols, de quoi entretenir cent

mille hommes. Oui ! la seule prise de Maëstricht, ayant déjà Luxembourg, nous rend maîtres de tous les pays qui sont entre la Moselle, le Rhin et la Meuse, jusqu'à Wesel et à Nimègue. Les villes de Liége, Aix-la-Chapelle et Cologne, qui ne sont pas des places à résister à des armées, nous sont ouvertes. Et quelles contributions, pendant l'hiver et les glaces, ne peut-on pas tirer de presque toute la Hollande?

Voilà, monseigneur, un beau coup d'œil que je vous présente; mais l'on peut garder une partie de ces desseins pour l'hiver : l'exécution en sera aussi aisée et plus sûre. Le plus sage, dans les commencements, est de songer à ne rien perdre ni en Italie ni vers le Rhin, ce qui est bien aisé avec les troupes que le roi a, et celles dont il a ordonné les augmentations ; ou, si vous trouvez juste mon premier raisonnement, qui porterait à nous assurer du fort de Kehl, rien n'est plus facile; car, en vérité, monseigneur, quand même vous ne voudriez pas porter la guerre en Allemagne pour soutenir nos amis ou pour inquiéter nos ennemis, un passage sur le Rhin, et qui ôte à nos ennemis la liberté de se promener à l'abri de cette rivière, est toujours un grand avantage.

Vous êtes informé, par l'état que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, des forces de l'empereur. Peut-être ne serez-vous pas fâché de connaître quelque chose du caractère de MM. les princes de Bade et de Savoie; et vous en jugerez par ce que je leur ai ouï dire sur celui des généraux d'armée.

Les uns, disent-ils, parvenus aux dignités à force d'années et de patience, se trouvant un commandement inespéré, et qu'ils doivent plutôt à leur bonne constitution qu'à leur génie ou à leurs actions, sont plus que contents de ne rien faire de mal. D'autres, plus heureux par des succès qu'ils doivent uniquement à la valeur de leurs troupes, aux fautes de leurs ennemis, enfin à leur seule fortune, ne veulent plus la commettre, quelque avantage certain qu'on leur fasse voir dans des mouvements qui, n'engageant à rien, peuvent cependant détruire un ennemi déjà en désordre. Mais une troisième

espèce d'hommes, assez rare à la vérité, compte n'avoir rien fait tant qu'il reste quelque chose à faire; ils oublient une victoire complète pour ôter toute ressource au vaincu; profitent de la terreur qui l'aveugle presque toujours à tel point, que les plus grosses rivières, les meilleurs bastions ne lui paraissent plus un rempart. Voilà, monseigneur, comme ils raisonnent; et à qui pense ainsi, on pourrait lui croire ces dernières qualités, lesquelles véritablement ne sont pas communes; mais nous les trouvons dans quelques-uns de nos maréchaux; et comment ne se trouverait-il pas de tels hommes sous le règne du plus grand roi du monde, et dans des armées toujours victorieuses! Vous avez, monseigneur, trop bonne opinion de la nation pour ne pas croire qu'elle puisse produire des gens qui, soutenus uniquement par leur zèle, osent penser noblement, et sans être retenus par tous les faibles et misérables égards qui font taire tout ce qui n'est pas animé par la force de la vérité, et par une ardeur pour le service de son roi que tout autre intérêt ne peut suspendre. Trop heureux s'ils peuvent en être bien connus, et si des ministres éclairés, attentifs, justes, sans humeur et sans passion, les démêlent au travers de tous les mauvais offices dont de telles gens sont d'ordinaire accablés. S'il y en a, monseigneur, leur temps est venu, puisque vous êtes ce ministre qui peut les démêler. Pour moi, qui suis bien éloigné d'aspirer à montrer de pareils talents, je chercherai uniquement à vous faire connaître mon application et ma bonne volonté. Je vous supplierai très-humblement de pardonner tout ce qu'il y a de trop libre dans cette trop longue lettre, et de me faire l'honneur de me regarder comme l'homme du monde qui veut être avec l'attachement le plus respectueux et le plus fidèle, etc.

On aperçoit sans peine, dans la dépêche qu'on vient de lire, que l'offensive était le parti que M. de Villars regardait comme le plus avantageux aux affaires des deux couronnes. M. d'Iberville, ministre du roi près l'électeur de Mayence, fit à peu près les mêmes observations que lui relativement à

la sitnation dans laquelle se trouvaient les états de l'empire. Informé que les cercles de Souabe et de Franconie venaient de prendre la résolution de garder la neutralité, et d'entretenir vingt mille hommes pour être en état de la faire respecter; que les électeurs ecclésiastiques et quelques autres états étaient disposés à entrer dans cette association, mais qu'en même temps les princes de l'empire qui étaient dévoués à l'empereur et aux puissances maritimes étaient convenus de commencer la guerre, forts ou faibles, dans l'espoir de réunir à leur parti le reste de l'Europe, M. d'Iberville manda à la cour que le roi ne devait point hésiter à allumer lui-même partout le feu de la guerre, surtout en Allemagne, parce que l'empire étant composé d'états de différentes religions, et tous divisés, et par la diversité de ces religions, et par une infinité d'intérêts différents, on pourrait gagner les principaux en leur sacrifiant ce qui serait à leur bienséance, et intimider les partisans des Anglais et des Hollandais.

Mais le roi n'avait d'autres vues que de maintenir son petit-fils sur le trône d'Espagne et de s'en tenir à la défense de ses propres frontières sans donner aucune atteinte au traité de Riswick, ni aucun prétexte aux états de l'empire d'unir leurs forces à celles de l'empereur : sa majesté persista donc dans la résolution qu'elle avait prise de rester sur la défensive du côté de l'Allemagne.

L'empereur de son côté, malgré les dispositions peu favorables des cercles de Souabe et de Franconie, parut persister dans ses projets offensifs; ses troupes continuèrent, à travers ces pays, lenr marche vers le Rhin. Celles qui en faisaient la tête, au nombre de deux régiments d'infanterie et deux de cavalerie, arrivèrent dans les derniers jours du mois à Fribourg et à Vieux-Brisach; les garnisons de Philipsbonrg, de

Kehl et des villes frontières furent renforcées de quelques détachements, et l'on travailla avec plus d'activité que jamais à former des magasins dans les différentes places.

Sur l'avis qu'en eut la cour, elle fit, dans les premiers jours du mois d'avril, avancer quelques régiments de Franche-Comté et des Évêchés en Alsace, tant pour renforcer les troupes répandues le long du Rhin que pour perfectionner les ouvrages qu'on avait commencés, et accélérer les travaux de Neuf-Brisach. On forma un équipage d'artillerie; on radouba cent quarante bateaux propres à faire des ponts; on assembla à Huningue les bois nécessaires pour en construire d'autres; on travailla à approvisionner de soixante mille sacs de grains Strasbourg, Schlestadt, Fort-Louis et Landau; on répara les fortifications d'Huningue, et celles de Fort-Louis et de Landau, et on augmenta celles de cette dernière place d'un ouvrage à couronne à la gauche de la Queich.

M. de Saint-Frémont, officier expérimenté, et qui, pendant huit années qu'il avait été employé sur la frontière de la basse Alsace, avait acquis des connaissances particulières du pays étranger qui en était voisin, représenta que Landau se trouverait fort exposé si l'on donnait aux impériaux le temps d'entrer en Alsace et de prendre, comme ils avaient fait en 1676, leur position, la droite à Weissembourg, la gauche à Lauterbourg, ayant devant eux la Lauter. Il fit observer qu'il serait très-difficile de les déposter de cette position, ayant a traverser la forêt d'Haguenau, remplie de défilés, et dont l'étendue était de deux lieues. Il proposa, pour prévenir de pareils embarras, de s'emparer de Germersheim, qui appartenait à l'électeur Palatin, et de le fortifier de manière à pouvoir masquer le débouché de Philipsbourg par la petite Hollande. Il proposa de même d'occuper Neustadt, petite

ville dépendant aussi du Palatinat, et avantageusement située au pied des montagnes, non-seulement pour donner le moyen d'assembler une armée sur le Spirbach, mais aussi pour assurer la communication de Spire avec Kayserslautern, Linange, Kircheim, Bernbourg et tout le Hundsruck; ce qui donnerait la facilité d'éloigner les partis ennemis pendant la campagne, et d'étendre les quartiers d'hiver jusqu'à la Sare.

Malgré les avantages qu'on pouvait se promettre de l'occupation de Germersheim et de Neustadt, malgré la certitude des dispositions de l'électeur Palatin pour les intérêts de l'empereur, et du dessein où il était d'aider de toutes ses forces ce prince et ses alliés, et de leur livrer ses places, le roi résolut d'éviter tout ce qui pouvait tendre à l'offensive envers les princes et les états de l'empire, à moins qu'ils ne commençassent eux-mêmes, joints aux troupes de l'empereur, des actes d'hostilité, et sa majesté défendit de nouveau d'entreprendre sur leurs terres.

L'électeur de Bavière, dont les états étaient exposés au ressentiment que devait avoir l'empereur de son alliance avec la France et du consentement qu'il avait donné à l'entrée des troupes du roi dans les places des Pays-Bas espagnols, songea à mettre son pays en état de défense; il y fit passer dans le mois d'avril cinq régiments de ses troupes qui étaient dans le Brabant, et se rendit de Bruxelles à Munich, laissant en son absence à M. le marquis de Bedmar, général espagnol, le commandement des troupes d'Espagne. Aussitôt après son arrivée, il ordonna des levées de troupes dans son électorat et dans les villes impériales voisines, tant pour recruter ses vieux régiments que pour en former de nouveaux. Il fit réparer et approvisionner ses places; mais, craignant que tous les efforts qu'il pourrait faire ne fussent pas suffisants pour dé-

fendre ses états, qui étaient ouverts de tous côtés aux entreprises de l'empereur, il entra en négociation avec les cercles de Souabe et de Franconie, et parvint à faire avec eux un traité dans lequel il entraîna tout le cercle de Bavière, dont il était directeur; et suivant ce traité ils convinrent d'entretenir réciproquement, pour leur défense mutuelle, une armée de trente-cinq mille hommes, dont quinze mille de Bavière, douze mille du cercle de Souabe et huit mille du cercle de Franconie. L'électeur se réserva le commandement de ses troupes.

L'électeur de Cologne, son frère, qui n'avait pas moins sujet d'être inquiet des préparatifs que les alliés de l'empereur faisaient à portée de ses états, travailla de même à mettre ses places à l'abri de toute surprise, en attendant que les circonstances le missent dans le cas de réclamer les secours que le roi lui avait promis pour leur entière sûreté. Il fit une augmentation dans les compagnies de son infanterie, et leva trois régiments de cavalerie et un de dragons, chacun de trois cents chevaux.

Les deux autres électeurs ecclésiastiques prirent la résolution de se tenir sur la défensive et de ne rien faire de contraire à la neutralité, qu'ils regardaient comme le parti le plus convenable à leurs intérêts, dans la position de leurs états, situés aux deux rives du Rhin, et également exposés à l'invasion des impériaux et à celle des Français. L'électeur de Saxe témoigna les mêmes sentiments pour le repos de l'empire; de sorte que les seuls princes déclarés pour l'empereur et pour ses alliés furent l'électeur Palatin et celui de Brandebourg; mais les puissances maritimes n'épargnaient ni argent ni promesses pour en attirer d'autres dans leur parti. L'empereur de son côté, voyant l'éloignement des cercles à entrer en

guerre pour la succession d'Espagne, fit répandre en Allemagne un manifeste tendant à prouver que cette couronne lui appartenait, et que, pour conserver leurs possessions et leur liberté, tous les états étaient intéressés à s'unir à lui pour mettre un frein aux prétentions de la France et au dessein qu'elle avait de tout envahir. Pour appuyer ces insinuations et donner plus de poids à ses dispositions militaires, il déclara que son armée du Rhin serait commandée par le roi des Romains, et que le prince Louis de Bade, à qui il en avait destiné le commandement, servirait sous ses ordres. Ce prince devança le roi des Romains, et se rendit à Nuremberg pour hâter la marche des troupes et demander aux cercles leurs contingents. Le comte de Trautmansdorff alla en Suisse, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour négocier avec les cantons, non-seulement des secours, mais aussi la liberté du passage sur le territoire helvétique, tant du côté de l'Italie que sur leur frontière voisine de l'Alsace.

L'empereur fit aussi alors quelque changement dans la composition de son armée, en augmentant le nombre des troupes d'infanterie qui devaient former celle du Rhin, et celui des régiments de cavalerie qui devaient servir en Italie. La première de ces deux armées dut être composée de trente-six bataillons et seulement de vingt-quatre escadrons; celle d'Italie, de trente-deux bataillons et de soixante-dix-sept escadrons. Le reste des troupes de l'empereur consistait en douze régiments d'infanterie, chacun de quatre bataillons, et treize régiments de cavalerie, dragons ou hussards, dont le plus grand nombre était en Hongrie ou en Transylvanie, et le reste dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche.

Ce fut au commencement du mois de mai que le roi fut informé de ces nouvelles dispositions de l'empereur, et ce fut

alors que sa majesté résolut de mettre à la tête de son armée un général dont la naissance ne le cédât en rien à celle du roi des Romains. Elle déclara qu'elle serait commandée par monseigneur le duc de Bourgogne, qui aurait sous ses ordres M. le maréchal de Villeroy; elle décida en même temps que cette armée serait composée de soixante-deux bataillons et de quatre-vingt-trois escadrons, auxquels se joindraient vingt-neuf escadrons qu'on levait dans les Évêchés et en Franche-Comté. L'équipage d'artillerie fut fixé à soixante pièces de campagne; le nombre des officiers généraux le fut à huit lieutenants généraux et à seize maréchaux de camp. M. le marquis de Villars devait revenir de Vienne pour commander la cavalerie; M. de la Frezelière fut destiné à commander l'artillerie; et M. de la Houssaye, intendant de l'Alsace, à faire les mêmes fonctions à l'armée. L'équipage d'artillerie fut composé de deux mille deux cents chevaux; et celui des vivres de huit cents. Le roi arrêta qu'en cas de siége on mettrait huit bataillons dans Landau et six dans Huningue.

La cour avait déjà fait marcher en Franche-Comté la maison du Roi et le reste des troupes qui, avec celles qui étaient en Alsace, devaient former l'armée, et s'étaient aussi rendues en Franche-Comté et dans les Évêchés. Dans les premiers jours du mois de mai, elles eurent ordre de se tenir prêtes à marcher, et M. le marquis d'Huxelles fit ses dispositions pour les cantonner en Alsace, jusqu'à ce que le moment d'assembler l'armée fût venu; mais la marche de ces troupes n'eut point lieu, parce qu'on fut informé que les premiers corps de l'empereur, qui devaient suivre les deux régiments d'infanterie, et les deux de cavalerie qui étaient arrivés à Fribourg et dans les places du Rhin, étaient au delà de Nuremberg, et que le reste était encore fort éloigné de cette ville.

On eut aussi sujet de croire que la marche de ces mêmes troupes serait retardée, ou que du moins l'empereur serait dans l'impuissance d'en tirer de nouvelles de ses pays héréditaires pour renforcer ses armées, lorsqu'on eut la nouvelle d'une conspiration formée par les Hongrois pour enlever l'empereur et la famille impériale, ou du moins pour exciter en Hongrie et en Transylvanie une révolte en faveur du prince Ragotzki. On fut aussi informé dans le même temps que, malgré les sollicitations du prince de Bade, jointes à celles du comte de Löwenstein, envoyé de sa majesté impériale auprès des cercles de l'empire, ces mêmes cercles persistaient dans la résolution de soutenir leur neutralité contre quiconque se mettrait en devoir de la violer; mais aussi que, d'un côté, menacés par l'empereur de l'autorité dont le roi des Romains, à la tête de son armée, ferait usage pour les engager à changer de sentiment, et, de l'autre, alarmés de l'établissement d'un pont que le roi venait de faire jeter sur un bras du Rhin au-dessous de Fort-Louis, et dont le débouché était sur les terres de l'empire, ils venaient de prendre des mesures pour donner plus de poids à leur neutralité, et se mettre en état de s'opposer aux violences, soit de la France, soit de la part de l'empereur; qu'à cet effet, ils avaient résolu de tenir prêts quarante-cinq mille hommes, en y comprenant les troupes des princes qui avaient accédé à leur association.

Ces circonstances, et le refus qu'à la sollicitation de M. le marquis de Puysieulx, ambassadeur du roi près la nation Helvétique, les Suisses venaient de faire, non-seulement de donner aucun secours à l'empereur, mais aussi de permettre à aucune de ses troupes de passer sur leur territoire, soit pour entrer en Italie, soit pour pénétrer en Alsace, donnèrent lieu de croire qu'il n'y aurait point de guerre sur le Rhin. Il parut même,

par les correspondances qu'on entretenait dans l'empire, que le prince de Bade, qui avait plus d'intérêt qu'aucun autre d'y attirer la guerre, désespérait d'y parvenir. On craignit seulement que, si le prince Eugène rencontrait trop de difficultés pour pénétrer en Italie, il ne se rejetât sur le haut Rhin pour complaire aux Anglais et aux Hollandais, qui regardaient cette partie comme la plus faible des frontières de la France, et qui sollicitaient vivement l'empereur d'y faire de grands efforts pour entraîner l'empire dans la ligue et pour favoriser leurs desseins sur les Pays-Bas espagnols. Mais on savait en même temps que, les intérêts personnels de l'empereur étant plus chers à ce prince que ceux de ses alliés, c'était sur l'Italie que ses principales vues étaient dirigées, et que le prince Eugène avait ordre de tout sacrifier pour chasser du Milanais les Espagnols et les Français.

Ce fut ainsi que le mois de mai se passa en négociations et en conjectures. Cependant, de part et d'autre, on continua à former des magasins; et l'empereur, indépendamment de ceux de Fribourg et de ses places du Rhin, fit faire de grands amas de grains dans les environs d'Heilbron. Quant aux mouvements militaires, ils se réduisirent à l'établissement de différents postes que les impériaux placèrent sur la rive droite du Rhin, depuis Kehl jusqu'à la hauteur d'Huningue, pour empêcher la désertion de leurs troupes; ce qui engagea M. d'Huxelles à établir de même des postes sur la rive gauche pour les éclairer. On eut aussi avis qu'il était arrivé de Vienne à Ulm deux cents pièces de canon; que quatre-vingts avaient été conduites à Villingen pour être transportées dans les places du Brisgau; mais que les neiges qui couvraient les montagnes Noires s'opposaient à leur passage, et que huit cents paysans étaient occupés à ouvrir les chemins.

Dans l'incertitude de ce qui pourrait résulter, pour les affaires d'Allemagne, de la disposition des esprits dans l'empire, des troubles qui s'élevaient en Hongrie, et de la situation de l'empereur relativement à ses alliés, on fit, au commencement du mois de juin, avancer vers le Rhin l'infanterie qui était dans les Évêchés; on y laissa la cavalerie, parce que les fourrages étaient rares en Alsace. Le même motif fit rester en Franche-Comté la maison du roi et quelques régiments d'infanterie et de cavalerie qu'on avait résolu de porter en Alsace, et l'on renvoya en Lorraine la plus grande partie des chevaux des vivres, qui n'avaient aucun service à faire, jusqu'à ce que l'armée fût assemblée.

L'époque en était encore éloignée. La fermentation en Hongrie et le manque d'argent avaient suspendu la marche des troupes impériales; et tout annonçait encore de l'incertitude dans la forme que prendraient les affaires en Allemagne. On sut seulement que les quatre-vingts pièces de canon arrêtées à Villingen étaient arrivées avec quelques munitions à Fribourg et à Brisach. Mais, peu de temps après, les troupes de l'empereur continuèrent leur marche; et, le 15, le prince de Bade reçut de Vienne un courrier par lequel sa majesté impériale lui ordonnait de former plusieurs camps; l'un à Visloch, l'autre à Offenbourg, le troisième à Heilbron, et de faire, auprès des cercles de Souabe et de Franconie, les instances les plus fortes pour les engager à joindre leurs troupes aux siennes.

Ce général fit ses dispositions pour le campement des troupes impériales; mais les cercles se refusèrent à sa demande, en lui représentant qu'il convenait mieux qu'il s'en tînt à des cantonnements, qui occasionneraient moins de dépense et qui donneraient moins d'ombrage à la France, dont ils l'assurèrent qu'on n'aurait rien à craindre tant qu'on ne la forcerait pas,

par des démarches inquiétantes pour elle, à faire quelque entreprise contre l'empereur et l'empire. Ils l'engagèrent, par ces représentations, à abandonner toute idée de campement; et les troupes impériales, à mesure qu'elles arrivèrent à portée du Rhin, entrèrent dans les places ou dans des quartiers du plat pays. Cependant M. le prince de Bade parvint de son côté à persuader aux députés des cercles de Souabe et de Franconie que c'était au contraire l'empire et l'empereur qui devaient concevoir de la jalousie des mouvements que faisaient les Français, en assemblant une armée sur le Rhin; et que sa majesté impériale, loin de vouloir attirer la guerre dans l'empire, portait toutes ses vues à l'en préserver. En conséquence, ces mêmes députés convinrent d'assembler leurs troupes; mais, pour éviter tout soupçon de partialité pour l'un ou pour l'autre parti, ils résolurent de ne pas les joindre à celles de l'empereur, et de les faire camper séparément, le 10 et le 11 juillet, dans différentes parties de leur territoire, telles que Pfortzheim et Offenbourg, pour celles du cercle de Souabe; Winsheim, Rottembourg et Furth, près de Nuremberg, pour celles du cercle de Franconie.

Ces dispositions, quoique favorables aux vues de l'empereur, n'annonçaient point encore la soumission de l'empire aux volontés de ce prince; et l'on put espérer que les cercles seraient fidèles à la neutralité. Les Anglais et les Hollandais agissaient plus ouvertement pour allumer la guerre. Déterminés à assembler une grande armée pour attaquer les Pays-Bas, ils avaient déjà dépêché des courriers aux différents princes de l'empire avec lesquels ils avaient traité, et au roi de Danemark, pour les engager à faire marcher au plus tôt vers le bas Rhin celles de leurs troupes qu'ils avaient prises à leur solde. C'était l'électeur Palatin et celui de Brandebourg qui devaient

commencer les hostilités dans les états de l'électeur de Cologne. Dix mille hommes des troupes du premier de ces électeurs devaient attaquer Rheinberg, et le second devait fournir quatre régiments d'infanterie et autant de cavalerie pour attaquer Kayserswert.

D'un autre côté, le prince Eugène était déjà entré en Italie. Les Vénitiens, moins scrupuleux que les Suisses sur l'observation de la neutralité, avaient favorisé ses manœuvres, et son armée s'étendait déjà sur la rive gauche de l'Adige, tandis que M. le maréchal de Catinat, qui n'avait pas encore pu déterminer le duc de Savoie à faire marcher ses troupes, désespérait de pouvoir défendre cette rivière avec celles du roi et celles d'Espagne.

Dans ces circonstances, les Pays-Bas et l'Italie parurent au roi mériter une plus sérieuse attention que le côté de l'Allemagne; et sa majesté se détermina à détacher de son armée du Rhin deux corps de troupes, l'un pour passer en Italie, l'autre pour former sur la Moselle un camp qui fût à portée de donner, en cas de besoin, du secours à l'électeur de Cologne, ou de se rapprocher de l'Alsace, si les mouvements de M. le prince de Bade venaient à l'exiger. M. le comte de Tallard fut destiné à commander ce camp. Ce fut aussi alors que sa majesté, informée que ce n'était plus le roi des Romains qui devait commander l'armée impériale, jugea qu'il ne convenait point de mettre à la tête de la sienne monseigneur le duc de Bourgogne, et elle en laissa le commandement à M. le maréchal de Villeroy.

Les principaux articles des instructions qu'elle donna à ce général, avant son départ de la cour, furent de mettre au plus tôt en marche les troupes destinées pour l'Italie et pour la Moselle; d'éviter d'en faire passer ni séjourner aucunes sur les

terres de l'empire, et de faire connaître aux princes qui s'étaient déclarés pour la neutralité qu'elle n'avait nullement le dessein de faire la guerre du côté de l'Allemagne.

M. le maréchal de Villeroy se mit en chemin le vingt-cinq juin, et se rendit à Metz, où il fit, avec M. de Tallard, les arrangements relatifs au corps qui devait camper sur la Moselle, et qu'il fixa à neuf bataillons et trente-deux escadrons. Il fit en même temps préparer à Metz un pont de bateaux, qu'il ordonna de faire descendre du côté de Thionville; et, pour n'être point dans le cas de demander des fourrages aux pays de Trèves et de Nassau, il s'assura du consentement du duc de Lorraine, pour l'usage des prairies qui appartenaient à ce prince, tant sur la Moselle que sur la Sare, et à portée des lieux où les troupes devaient camper.

Il se rendit à Strasbourg dans les premiers jours du mois de juillet, et envoya aussitôt ses ordres pour faire marcher, de la Franche-Comté et de l'Alsace, vers l'Italie, deux détachements, l'un de vingt bataillons et de douze escadrons, l'autre de cinq bataillons et huit escadrons, et pour faire passer d'Alsace sur la Moselle trois bataillons destinés à former, avec six autres bataillons qui y étaient déjà, le corps de M. de Tallard.

Après le départ de ces troupes, il ne devait rester pour l'armée du Rhin que vingt-huit bataillons et soixante escadrons, dont vingt-neuf de nouvelle levée, qui n'étaient pas encore formés. Mais M. le maréchal de Villeroy, ne voyant de la part des impériaux nulle autre disposition de guerre que les magasins considérables qu'ils avaient formés dans les places situées à la droite du Rhin, jugea que ce nombre de troupes suffirait pour la sûreté de l'Alsace. Les nouvelles qu'il avait de leurs dispositions portaient même que, quoique les

troupes que l'empereur avait destinées pour le Rhin ne fussent point encore toutes arrivées, il devait être détaché de celles qui traversaient l'empire quatre régiments pour l'Italie; que le prince de Bade, qui venait d'être déclaré lieutenant de l'empereur et commandant dans tous les pays et dans les places de la domination de ce prince dans l'empire, était encore à Nuremberg, et qu'il n'était point question de campement pour d'autres troupes que pour celles des cercles de Franconie et de Souabe.

D'après ces nouvelles, M. le maréchal de Villeroy s'étant concerté avec M. le marquis d'Huxelles sur la position qu'il ferait prendre aux troupes destinées pour l'Alsace, et jugeant qu'en les faisant camper séparément en différents corps, quelque discipline qu'on leur fît observer, elles seraient fort à charge au pays, se détermina à les laisser dans des quartiers; et comme il se trouvait dans la province assez de fourrages de l'année précédente pour faire subsister la cavalerie jusqu'au quinze du mois d'août, il y fit venir la maison du roi, qui était en Franche-Comté.

Suivant la distribution qu'il fit de toutes ses troupes, la plus grande partie occupa les places situées sur le Rhin; le reste s'approcha de la frontière des Évêchés, pour être plus à portée d'aller, en cas de besoin, diligemment passer la Moselle et joindre M. de Tallard. Il n'en plaça point sur la Sare, parce que ses bords étaient mêlés de terres d'empire et de Lorraine, et que les habitants, n'étant pas dans l'usage de faucher leurs prairies tous les ans, les vieilles herbes pouvaient être nuisibles à la cavalerie; il fit aussi venir en Alsace les chevaux des vivres et ceux de l'artillerie, afin d'être prêt à marcher vers la Moselle. Pour n'être point arrêté dans ses mouvements par son artillerie, il lui fit passer à l'avance

la montagne de Saverne et établit le parc à Phalsbourg.

M. de Tallard de son côté rassembla le 6, à Limersdorf, entre Thionville et Sierck, les troupes des Évêchés qui devaient former son corps; celles qui avaient été détachées de l'Alsace le joignirent quelques jours après. Ses fours étaient à Thionville, et sa cavalerie subsista, tant des magasins établis dans cette place, que des livraisons du pays appartenant au roi. Il ne tira point de fourrages du pays étranger; et il manda à l'électeur de Trèves qu'il ne devait prendre aucune inquiétude du campement des troupes du roi dans son voisinage; qu'il n'entrerait point dans son pays, et qu'on n'en exigerait aucune fourniture.

Dans ces circonstances, M. le maréchal de Villeroy reçut de M. le maréchal de Boufflers, qui commandait les troupes du roi dans les Pays-Bas, une lettre par laquelle ce général le prévenait de la nécessité de pourvoir à la sûreté des places de l'électeur de Cologne, qui étaient dépourvues de tout, et de faire à cet effet descendre par la Moselle des munitions de guerre et des bateaux, pour faire à Bonn ou à Kayserswert un pont sur le Rhin. Cette précaution lui parut d'autant plus nécessaire, qu'il apprit alors que le roi de Danemark venait de ratifier son traité avec l'empereur et les États-Généraux, et que les troupes de ces derniers commençaient à faire des mouvements. Cependant il fit observer à M. le maréchal de Boufflers qu'il pouvait être dangereux d'approvisionner les places de l'électeur avant qu'elles ne fussent remises à la garde des troupes du roi. Néanmoins il fit rassembler les bateaux nécessaires pour remplir les ordres de la cour; mais on voit par ses dépêches que, persuadé des mauvaises intentions des alliés à l'égard de l'électeur de Cologne, il ne pouvait se dispenser de porter au bas Rhin de plus puissants secours, et que, pour cet

effet, il était à propos de faire passer, dans le pays de Luxembourg la plus grande partie des troupes qui étaient en Alsace, afin de les mettre à portée de descendre promptement au bas Rhin lorsque les circonstances l'exigeraient. Il demanda seulement que, si le roi se déterminait à suivre ce projet, on laissât de fortes garnisons, tant à Landau et à Fort-Louis qu'à Huningue, avec les vingt-neuf escadrons de nouvelle levée, et dix bataillons à Brisach, pour travailler aux fortifications de cette place, qui ne pouvaient être achevées avant la fin de l'année.

Le maréchal de Villeroy jugea devoir prendre à l'avance des mesures pour l'exécution de ce projet, en donnant l'ordre de former à Luxembourg un dépôt de farines et de grains; et, dès ce moment, il fit passer dans les Évêchés deux régiments de cavalerie et un de dragons, des troupes qui étaient en Alsace. La tranquillité de cette province lui parut d'autant plus assurée que, suivant les états des troupes de l'empereur qui étaient dans l'empire et qui occupaient les places du Rhin, depuis Constance jusqu'à Philipsbourg, elles n'étaient qu'au nombre de dix-neuf mille hommes, et qu'aucune disposition n'annonçait que le prince de Bade eût le projet de les faire camper. On assurait seulement que ce général était à la veille de partir de Nuremberg pour visiter leurs quartiers.

Il semblait que M. le maréchal de Villeroy eût prévu les intentions du roi : sa majesté, aussi persuadée que lui de l'inutilité de se tenir en force sur le Rhin, et du dessein où étaient les alliés de porter les grands coups sur le bas de ce fleuve en Flandre, se détermina à changer ses premières dispositions, et à donner elle-même sa principale attention à ces deux parties. M. de Chamlay, qui fut consulté sur cet objet important, rassembla, dans un mémoire qu'il présenta

à sa majesté, le treize du mois de juillet, les motifs qui pouvaient fixer ses résolutions, et proposa les moyens qu'elle pouvait employer pour couvrir en même temps, et le pays de l'électeur de Cologne, et la Flandre espagnole et le Brabant, sans perdre de vue le côté de l'Allemagne.

Ce fut d'après les observations renfermées dans ce mémoire, que M. de Chamillart fit connaître à M. de Villeroy, par sa dépêche du 15, les volontés de sa majesté et le nouveau plan qu'elle adopta pour la disposition de ses armées.

Lettre de M. de Chamillart à M. le maréchal de Villeroy. L'Étang, 15 juillet 1701[1].

Toutes les nouvelles que vous avez des dispositions des troupes de l'empereur sont conformes à celles que le roi a eues; et, jusqu'à présent, il y a lieu de croire qu'il n'y aura pas de guerre sur le Rhin; qu'elle s'engagera fortement dans l'Italie, et que l'empereur sera obligé d'y faire marcher, par augmentation, un corps de troupes considérable, pour rendre son armée à peu près égale à celle de sa majesté, qui deviendrait trop supérieure lorsque les vingt-cinq bataillons et vingt escadrons qui ont été détachés de votre armée auront joint M. le maréchal de Catinat. Le prince de Bade fera tout ce qui dépendra de lui pour engager les princes du Rhin à entrer dans cette guerre. Le crédit qu'il a dans les cercles de Souabe et de Franconie donne lieu d'avoir quelque inquiétude; et, s'ils prenaient ce parti, le plan que le roi s'est fait deviendrait plus difficile dans son exécution; car sa majesté, qui ne doute point que les Hollandais ne déclarent dans peu la guerre, est persuadée qu'ils auront deux armées, l'une du côté du Brabant, l'autre dans la Gueldre hollandaise, sur le bord et de l'autre côté du Rhin. Les places de M. l'électeur de Cologne seraient trop exposées, aussi bien que celles de la Gueldre espagnole, s'ils portaient toutes leurs forces de ce côté-là; et il semble qu'il soit d'une nécessité absolue de ren-

[1] Cette pièce existe en minute dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1475, lettre 243.

forcer les troupes qui y sont, afin qu'elles soient en assez grand nombre pour composer deux armées; l'une, entre la Meuse et le Rhin, l'autre, qui couvrira Anvers et Malines, qui sera commandée par M. le maréchal de Boufflers, et qui pourront se joindre l'une et l'autre, en cas de besoin, par les ponts de communication que vous aurez sur la Meuse.

Comme l'exécution de ce projet demande de la diligence, sa majesté m'ordonne de vous dépêcher ce courrier, pour vous dire que vous ayez à vous avancer le plus tôt que vous pourrez, avec les troupes qui sont désignées dans l'état ci-joint, dans les pays de Luxembourg et de Limbourg. Pour faciliter votre marche, vous pourrez faire marcher vos troupes sur trois routes différentes. Lorsque vous serez arrivé dans ces pays-là, vous vous concerterez avec M. le maréchal de Boufflers sur tout ce qui conviendra le mieux au bien du service; et comme il y a grande apparence que vous serez obligé d'avancer dans le pays de Gueldre, ce qui ne peut se faire sans passer à Viset et à Roldue, qui sont des terres de Liége; qu'il sera même presque impossible d'éviter de passer sur quelques terres de l'empire, sa majesté m'ordonne de vous dire que vous fassiez observer dans la marche une exacte discipline; que vous dédommagiez très-régulièrement les habitants des lieux où vous serez obligé de camper, des fourrages et subsistances dont vous aurez besoin, et que vous préveniez tous les sujets de plaintes auxquels votre marche pourrait donner lieu, si vous n'y aviez pas toute l'attention nécessaire, rien n'étant plus important que d'ôter aux princes de l'empire mal intentionnés tout prétexte de déclarer la guerre.

J'écris à M. le maréchal de Boufflers pour savoir le nombre des troupes qu'il pourra joindre aux vôtres, l'intention de sa majesté étant que, dans les commencements de la campagne, vos armées soient à peu près égales. Vous en changerez ensuite les dispositions autant que les besoins le demanderont, sa majesté s'en remettant entièrement à vous et à M. le maréchal de Boufflers, avec lequel elle ne doute point que vous n'agissiez de concert, et qu'il n'y ait entre

vous la bonne intelligence qui est nécessaire pour le bien de son service.

Je mande à M. de La Houssaye de vous suivre afin de pourvoir à tout ce qui est de son ministère. J'ordonne au munitionnaire de faire voiturer des blés du côté de Gueldre. La ville de Maëstricht sera toujours un obstacle pour les convois. J'espère que les difficultés ne seront pas insurmontables.

Lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi, servant de réponse à celle de M. de Chamillart, du 15 juillet. Strasbourg, 17 juillet 1701[1].

J'ai reçu à quatre heures du matin la dépêche de M. de Chamillart, du 15. Je vais exécuter le plus promptement qu'il me sera possible ce que votre majesté m'ordonne.

Par mes dépêches précédentes, et surtout par la lettre que j'eus l'honneur de lui écrire hier, je prévoyais l'ordre que je viens de recevoir, et je marquais par avance ce que je pouvais faire pour diligenter la marche de l'armée de votre majesté sur la Meuse et dans le pays de Limbourg. Je viens de dépêcher un courrier à M. le maréchal de Boufflers pour l'informer de l'ordre que j'ai reçu, dont je ne doute pas qu'il ne soit averti. Je le prie en même temps de m'instruire de la situation des affaires du pays où il est, et des lieux où je puis faire état de trouver du pain, si les affaires m'obligent à m'avancer entre la Meuse et le Rhin avec l'armée de votre majesté; car elle juge bien que toute ma prévoyance, quant à présent, ne peut aller qu'à nous faire fournir du pain cinq ou six lieues au delà de Luxembourg. Mais si je suis obligé de m'avancer entre la Meuse et le Rhin, dans le pays de Juliers et de Cologne, il faut de toute nécessité des entrepôts, auxquels M. le maréchal de Boufflers aura apparemment pourvu autant qu'il aura pu dépendre de lui. Votre majesté peut s'assurer qu'il y aura entre nous tout le concert et toute l'intelligence qui est si nécessaire pour le bien de son service. Il faudrait que nous fussions bien changés l'un et l'autre si cela était autrement.

[1] Cette pièce se trouve en original dans les archives du dépôt de la guerre, vol. 1571, lettre 17.

Je n'entre point encore avec M. le maréchal de Boufflers dans un détail particulier de la situation que nous donnerons à vos armées, parce qu'il faut être instruit auparavant de celle des ennemis et de leurs forces. Je lui mande à peu près le jour que nos premières troupes commenceront à passer la Moselle, afin qu'il juge de l'époque où je pourrai être à portée de Bastogne et de Marche, afin qu'il puisse me donner de ses nouvelles assez promptement pour pouvoir régler ensuite notre marche suivant la situation où se trouveront les ennemis, et les moyens que j'aurai de subsister par les farines qu'il aura fait avancer à Limbourg ou ailleurs. S'il convient au service de votre majesté que je passe la Meuse pour entrer dans la Gueldre espagnole, je ne serai pas en peine d'y avoir des vivres, M. Jacquier, notre munitionnaire, m'assurant que nous avons beaucoup de blé et de farine dans Venloo et Ruremonde.

Je mande à M. de Tallard d'avertir M. le comte d'Autel que l'armée de votre majesté va traverser le Luxembourg, et que je le prie de donner ses ordres afin que vos troupes trouvent simplement du fourrage dans leur passage; de régler trois ou quatre routes avec mondit sieur le comte d'Autel, telles qu'il les jugera les plus commodes pour traverser le pays de Luxembourg, donner par là de la facilité au pays, et permettre aux troupes de marcher en détail afin d'éviter toute espèce de désordre; ce qui n'est pas possible quand on marche en corps d'armée. Votre majesté m'ordonne-t-elle de faire dédommager de ce qu'on prendra dans le pays de Luxembourg, comme elle veut qu'on le fasse sur les terres de l'empire, chose qui sera bien difficile lorsque nous serons campés en front de bandière; et vraisemblablement l'on verra la nécessité d'y être dès qu'on approchera de Viset et de Rolduc? Votre majesté connaît mieux que personne jusqu'à quel point l'on peut contenir les troupes quand elles sont en corps d'armée; elle ne me blâmera pas, s'il lui plaît, s'il se commet quelques petits désordres, que tout le soin et toute l'attention imaginables ne peuvent prévenir. Ce dont je puis répondre à votre majesté, c'est qu'on fera tout ce qui sera possible pour l'empêcher.

Je n'entrerai point, quant à présent, dans le détail de la guerre qu'on pourra avoir à faire en Gueldre, dans le pays de Cologne et de l'autre côté du Rhin, supposé que les Hollandais la déclarent; car il faut savoir auparavant les forces qu'ils auront, et ce que l'arrivée du roi d'Angleterre en Hollande produira. J'oserai dire seulement à votre majesté que, supposé qu'ils aient des forces telles qu'on le dit, je crains bien que Rheinberg et Kayserswert ne soient pris avant que nous soyons à portée de les pouvoir soutenir, surtout la dernière place, qui est au delà du Rhin, et qui est très-mauvaise, comme votre majesté le sait.

J'ai déjà eu l'honneur d'expliquer à votre majesté que la première troupe de sa maison n'arrivera que le 21 à Strasbourg. Je ne lui donnerai que deux ou trois jours de séjour, et je vais faire marcher incessamment le reste des troupes qui sont en Alsace. Suivant l'état que M. de Chamillart m'a envoyé, je vois que votre majesté y laisse quinze bataillons qui y sont nécessaires.

Quant à la cavalerie, ne comptez pas sur les nouveaux régiments: Fonbeausard dragons n'est point en état de marcher, à ce que vient de dire M. Dubourg, qui en est le directeur. Du Cambout pourrait s'avancer en Alsace dans le commencement du mois prochain. Ces deux régiments sont en Comté, aussi bien que l'Isle-du-Vigier, de cavalerie, qui a sept compagnies depuis assez longtemps, mais la huitième n'est pas encore arrivée. L'on pourrait faire avancer ce régiment en Alsace, si votre majesté le jugeait à propos, quoiqu'il n'ait encore que sept compagnies : la huitième viendra l'y joindre.

Quant aux neuf autres régiments de cavalerie, qui sont de la direction de M. de Montgon, il vient de me dire que Marivaux, qui est à Verdun, n'a que ses deux vieilles compagnies; Duplessis, qui est à Thionville, de même; Ligondé a tout de même; le Chastelet, entièrement en état de servir; Forsac, à Sarre-Louis, n'a que deux vieilles compagnies; Doriac, à Metz, a quatre compagnies, dont trois de bonnes; le comte de Bissy, à Vic, trois compagnies assez

bonnes; Tracy, à Metz, cinq compagnies, dont une fort mauvaise; Bar, à Stenay, en a six bonnes; d'Avarray, de dragons, à Verdun, n'est point encore en état; Saint-Hermine, qui est à Mézières, n'est point aussi en état. Voilà, sire, ce que M. de Montgon lui-même vient de me dire. Votre majesté voit bien que, de toutes ces nouvelles troupes-là, il n'y a que le régiment du Chastelet qu'on puisse faire rejoindre l'armée. Le reste de la cavalerie et des dragons nouvellement levés, si votre majesté le juge à propos, demeurera aux ordres de M. le marquis d'Huxelles. Je vais dès à cette heure envoyer ordre aux régiments du Cambout et l'Isle-du-Vigier, qui sont en Comté, d'entrer en Alsace le 1er du mois; et, si votre majesté veut le permettre, quelques-uns de ces nouveaux régiments, comme par exemple Tracy, qui a déjà cinq compagnies, et Doriac, quatre, pourraient marcher dès à cette heure en Alsace, où les nouvelles compagnies les viendront joindre; et, à mesure que ces nouvelles troupes se formeront, M. le marquis d'Huxelles les fera avancer suivant le besoin : mais les mener en campagne serait les ruiner entièrement sans qu'elles vous rendissent aucun service. Ainsi, sire, ne pouvant mener que le régiment du Chastelet (d'Avarray et Saint-Hermine n'étant point en état de marcher), nous n'aurons en tout que soixante-trois escadrons et vingt-deux bataillons.

Je viens de régler avec M. Jacquier, qu'il mettrait encore deux mille sacs de farine dans Luxembourg, avec les deux mille sept cents qu'il y avait déjà; nous en aurons suffisamment, non-seulement pour notre passage, mais pour nous donner le loisir d'y en faire venir davantage, si cela est nécessaire.

J'ai déjà eu l'honneur de mander à votre majesté que les chevaux d'artillerie n'avaient pas fait assez de diligence; j'envoyai dès hier un courrier à Béfort pour les faire hâter. Je suis convenu avec M. de la Frezelière que nous ne mènerions que cinquante pièces de canon. Votre majesté peut s'assurer que je ferai toute la diligence possible pour nous mettre en marche le plus tôt qu'il se pourra

J'aurai l'honneur de l'informer incessamment du jour que nous commencerons à passer la Moselle.

Les choses sont dans le même état de l'autre côté du Rhin. Je répète à votre majesté qu'on ne doit avoir d'attention à ce pays-ci que sur le fort Mortier et Neuf-Brisach; tout le reste est en sûreté. Je laisserai M. le marquis d'Huxelles en Alsace, comme votre majesté me l'a ordonné, ainsi que M. de Magnac, à moins que je ne reçoive des ordres contraires, etc.

Les préparatifs nécessaires pour la marche des troupes et les ménagements que les chaleurs excessives exigeaient qu'on eût pour elles ne permirent pas à M. le maréchal de Villeroy de les rendre aussi diligentes qu'il l'aurait désiré. Saverne fut le lieu qu'il indiqua pour les rassembler; il régla que de là elles marcheraient en quatre divisions, dont la première partirait le 23 pour se rendre à Metz le 28; la seconde, le 27 pour y arriver le 2 août; et les deux dernières, le 29 et le 31 pour y être rendues le 4 et le 6. Il manda en même temps à M. de Tallard de jeter un pont sur la Moselle, à deux lieues au-dessous de Thionville, pour pouvoir, dès le 27, faire passer cette rivière à une tête de troupes qui irait se montrer au delà de Luxembourg; mais, comme l'Alsace allait être entièrement dépourvue de cavalerie, il jugea qu'il convenait qu'à mesure que les troupes s'éloigneraient de cette province, on y en fît arriver de nouvelles, et même qu'il serait utile que le bruit s'en répandît dans l'empire; c'est pourquoi le 20 il envoya ordre aux nouveaux régiments de cavalerie et de dragons, qui étaient en Franche-Comté et dans les Évêchés, de se rendre en Alsace : ce n'était cependant pas qu'il craignît que l'empereur songeât à faire quelque acte d'hostilité sur le haut Rhin; mais il jugea que si, comme différentes nou-

velles l'annonçaient, les six mille Danois que ce prince avait pris à sa solde arrivaient dans l'empire, le prince de Bade pourrait, à l'aide de ces nouvelles troupes et indépendamment de celles des cercles, rassembler un corps de douze à quinze mille hommes, et tenter un coup de main sur l'Alsace, principalement sur le fort Mortier, qui n'était pas en état de défense, et sur Brisach, dont les ouvrages étaient encore imparfaits. La partie de Fort-Louis lui parut aussi mériter que l'on prît des précautions pour mettre l'île du Marquisat à l'abri d'une insulte, parce que les impériaux étant maîtres de toute la rive droite du Rhin, il leur était facile d'assembler des bateaux et de porter diligemment, de Vieux-Brisach et de Kehl, un corps d'infanterie dans cette île, qui, quoique fortifiée à sa tête, était ouverte à ses flancs, et qu'y étant une fois établis, ils pourraient rompre le pont qui de Fort-Louis communiquait avec l'Alsace, et par là priver cette place de tout secours.

Après avoir fait avec M. le marquis d'Huxelles les dispositions qui dépendaient de lui pour la sûreté de l'Alsace et pour la distribution des quinze bataillons et des régiments de cavalerie de nouvelle levée qui devaient rester dans cette province, M. le maréchal de Villeroy partit le 23 de Strasbourg pour Metz, où il arriva le lendemain.

Ses opérations dans le pays de Luxembourg n'ayant plus qu'un rapport éloigné avec la frontière du haut Rhin, et étant entièrement relatives à la partie basse de ce fleuve et aux Pays-Bas, on en a compris les détails dans le mémoire des opérations de M. le maréchal de Boufflers, et il ne sera plus question dans celui-ci que de ce qui se passa en Alsace, où, après le départ de M. le maréchal de Villeroy, M. le marquis d'Huxelles prit en chef le commandement des troupes.

Ce nouveau général commença à craindre que l'orage ne se formât en Allemagne comme du côté des Pays-Bas, lorsqu'à la fin du mois de juillet il fut informé que toutes les troupes de l'empereur, destinées pour l'armée impériale, étaient arrivées dans les places du Rhin et dans les villes forestières, telles que Philipsbourg, Kehl, Fribourg, Vieux-Brisach, Rheinfeld, Constance, etc., et dans le plat pays voisin de ces places appartenant à l'empereur; que ces troupes étaient au nombre de seize mille hommes d'infanterie et de quatre mille chevaux; que celles du cercle de Souabe, qui campaient à Offenbourg et à Pfortzheim, étaient composées de sept mille cinq cents hommes d'infanterie et environ mille cinq cents de cavalerie; que celles du cercle de Franconie, qui étaient séparées en différents corps sur le territoire du cercle, étaient à la veille de se rassembler à Neckers-Ulm; que l'électeur Palatin, dont la plus grande partie des troupes était descendue au bas Rhin, avait gardé, tant à Mannheim que dans le plat pays, mille deux cents hommes d'infanterie et neuf cents chevaux; qu'on attendait à Fribourg un régiment de l'évêque d'Osnabrück, que l'empereur avait pris à sa solde; et que les six mille Danois qui étaient en Saxe devaient venir sur le Rhin pour faire partie de l'armée que le prince de Bade devait commander.

M. le marquis d'Huxelles n'avait alors à sa disposition, pour la défense de l'Alsace, que quinze bataillons et vingt-six escadrons très-faibles, dont quelques-uns étaient encore en Franche-Comté. La supériorité des impériaux, quelques avis de prochains mouvements de leur part, l'assemblée des troupes des cercles, l'arrivée de M. le prince de Bade sur le Rhin, où il était venu faire la revue des troupes, lui firent craindre que ce général ne cherchât à engager la guerre sur ce fleuve,

et pour faire une diversion en faveur des alliés, et pour entraîner les princes et états neutres de l'empire dans le parti de l'empereur. Suivant les instructions que lui avait laissées M. le maréchal de Villeroy, il devait, dans le cas où les impériaux feraient quelque entreprise, porter sa principale attention sur Landau, Fort-Louis et Huningue; renforcer les garnisons de ces places de quelques bataillons de campagne; et, dans le cas où ils tenteraient de passer le Rhin, ne laisser à Neuf-Brisach aucune troupe, parce que cette place n'était pas encore en état de défense; mais, comme M. de Laubanie, qui y commandait, l'assura qu'avec quatre bataillons il se chargeait de la défendre pendant quelques temps, M. d'Huxelles jugea ne devoir pas se déterminer sur un objet aussi important sans les ordres de la cour.

L'équipage d'artillerie qu'on avait formé au commencement de la campagne ayant suivi les troupes de M. le maréchal de Villeroy, il demanda en même temps qu'on lui en fournît un nouveau pour le mettre en état de tenir la campagne, au lieu de se renfermer dans les places.

La réponse que lui fit M. de Chamillart fut que le roi ne pouvait se persuader que les princes de l'empire prissent le parti de lui déclarer la guerre, ni que le prince de Bade pût assembler des forces assez considérables pour entreprendre sur l'Alsace; que néanmoins il devait donner une attention particulière, tant à Landau qu'à Fort-Louis et à Huningue; et qu'à l'égard de Brisach, bien loin d'abandonner cette place, si elle était menacée, il devait y faire entrer les troupes nécessaires pour sa défense, et employer les milices du pays à garder les passages; que d'ailleurs, si sa majesté apprenait qu'il y eût des mouvements sur le Rhin, elle y enverrait des troupes et de l'artillerie.

Les conjectures de la cour sur les projets de celle de Vienne ne furent point fautives. On eut bientôt sujet de croire que ce n'était point sur le Rhin que l'empereur portait ses vues lorsqu'on fut informé que, dans les derniers jours du mois de juillet, deux régiments d'infanterie, forts de quatre mille huit cents hommes, étaient partis de Vieux-Brisach et de Fribourg pour passer en Italie, et que d'autres troupes devaient les suivre; que les Danois étaient encore en Saxe, et que les troubles de Hongrie et de Transylvanie, non-seulement ne permettaient pas à l'empereur d'en retirer des troupes pour renforcer ses armées, mais aussi qu'il avait été obligé, pour être en état de contenir les rebelles, d'augmenter de cinq compagnies chacun des régiments d'infanterie qu'il avait laissés dans ces provinces avec la plus grande partie de sa cavalerie. On eut aussi alors sujet de concevoir une entière tranquillité du côté des Suisses, le roi ayant été instruit par M. le marquis de Puyzieulx, son ambassadeur près la nation helvétique, des démarches infructueuses qu'avait faites M. le comte de Trautmansdorff pour déterminer les cantons à rompre leur alliance avec la France et l'Espagne, et pour en contracter une avec l'empereur, afin d'aider ce prince à conquérir le Milanais. Ces mêmes cantons se déterminèrent au contraire à reconnaître Philippe V comme roi d'Espagne.

Tant de circonstances favorables à la tranquillité du côté de l'Allemagne confirmèrent la cour dans ses idées, et fixèrent toutes ses vues sur les Pays-Bas et l'Italie.

Cependant il se fit sur le Rhin des mouvements qui semblèrent annoncer des projets offensifs de la part des impériaux. La portion des troupes de Souabe qui campait à Pfortzheim joignit celles qui étaient à Offenbourg; celles du cercle de Franconie quittèrent les quartiers qu'elles occupaient dans

l'intérieur du cercle du haut Rhin, et se rassemblèrent à Neckers-Ulm. Celles du cercle du haut Rhin, au nombre de trois à quatre mille hommes, formèrent un camp près d'Ebernheim, entre Mayence et Wisbaden. Quelques troupes palatines remontèrent vers Philipsbourg. Les quatre régiments de cavalerie et de dragons autrichiens qui étaient dans le Brisgau s'avancèrent sur le Rhin, et campèrent à Feldkirch, au-dessus de Brisach; l'infanterie impériale resta dans les places. Il sortit seulement de Vieux-Brisach trois détachements qui allèrent occuper les châteaux de Burcken, de Sponeck et de Limbourg, où ils se retranchèrent.

Le prince de Bade fit la revue des différents corps, et l'on eut avis que les troupes devaient travailler à des retranchements le long du Rhin : celles de l'empereur depuis Brisgau jusqu'au fort de Kehl; celles de Souabe, depuis ce fort jusqu'à Philipsbourg, et celles de Franconie, du haut Rhin et de l'électeur Palatin, dans la partie au-dessous de cette place jusqu'au Mein.

Dès que M. d'Huxelles fut instruit de ces dispositions, il fit conduire de Strasbourg et de Schlestadt à Neuf-Brisach le canon et les munitions de guerre nécessaires à sa défense; et comme le chemin couvert n'était pas encore palissadé et que l'excavation des fossés était peu avancée, il fit fournir par le pays douze cents pionniers, indépendamment des neuf bataillons qui étaient déjà employés à ces travaux. Son dessein était de faire entrer dans cette place cinq bataillons, si le prince de Bade venait à faire des tentatives sur le Rhin. En attendant il en fit avancer deux sur le bord de ce fleuve, l'un à Plobsheim et Rheinau, l'autre à Diebholtzheim; la cavalerie fut placée à portée des passages les plus dangereux; il ne resta à Landau que deux bataillons, deux à Fort-Louis et deux à Huningue.

Quelque sujet que la cour crût avoir de ne rien craindre du côté de l'Allemagne, cependant elle jugea devoir ne pas laisser cette frontière aussi dégarnie qu'elle l'était; et M. de Chamillart manda à M. d'Huxelles que, s'il croyait avoir besoin de six bataillons et de dix escadrons d'augmentation, dans le cas où il serait menacé de quelque entreprise de la part du prince de Bade, sa majesté ferait en sorte de les lui envoyer. L'incertitude sur le nombre de troupes que M. le prince de Bade pourrait employer à ses opérations ne permit point à M. d'Huxelles de répondre affirmativement. Il se borna à faire à la cour le détail des troupes qui pourraient être à la disposition de ce général. Suivant ce qu'on voit par ses lettres, deux régiments d'infanterie et un de dragons des troupes de l'empereur avaient marché en Italie, et il restait sur le Rhin cinq régiments d'infanterie et trois de cavalerie ou de dragons des mêmes troupes. Quatre mille hommes de Würtzbourg, que sa majesté impériale prenait à sa solde, et les six mille Danois devaient les joindre. On ne doutait pas que le prince de Bade ne parvînt aussi à faire agir offensivement les troupes du cercle de Souabe et celles de l'électeur Palatin. Quant à celles de Franconie et du haut Rhin, on avait lieu de croire qu'il n'en disposerait pas de même. M. d'Huxelles se crut d'autant mieux fondé à en juger ainsi, que, dans les premiers jours du mois de septembre, il apprit que ce général, après avoir reçu ordre de commencer les hostilités et de faire agir les troupes des cercles, avait fait ses dispositions pour être en état de passer le Rhin à Philipsbourg, et avait rassemblé pour cette entreprise un grand nombre de voitures dans le Brisgau; mais que les cercles de Franconie et du haut Rhin, ainsi que l'électeur de Mayence, ayant refusé de se prêter aux vues de la cour de Vienne, ce projet avait échoué.

D'un autre côté l'électeur de Bavière s'était mis en force dans ses états, et la réunion de vingt-quatre mille hommes de ses troupes, qui campaient sous Munich, donnait de l'inquiétude à l'empereur. La cour songea aussi dans ces circonstances à profiter de l'affection que témoignèrent pour la France les ducs de Brunswick et de Wolfenbüttel[1], pour faire une puissante diversion dans le centre de l'empire, si la guerre venait à s'allumer du côté de l'Allemagne. Elle envoya à Wolfenbüttel M. le marquis d'Usson pour traiter avec ces princes, et non-seulement s'assurer plus particulièrement de leur bonne volonté, mais aussi pour prendre des connaissances sur les moyens de la rendre utile aux intérêts de la France. On trouvera au rang des pièces l'état des troupes que les deux princes avaient et pouvaient mettre sur pied.

La considération de ces différents moyens de tenir l'empire divisé et d'imposer aux princes malintentionnés, ou de déterminer ceux qui étaient encore incertains sur le parti qu'ils avaient à prendre, fit envisager à la cour, comme assurée, une entière tranquillité du côté de l'Allemagne. D'ailleurs elle jugea que la saison était trop avancée pour que l'on eût à craindre quelque grande entreprise de la part des impériaux; elle se détermina en conséquence à ne point envoyer de renfort en Alsace.

Il ne se fit en effet de l'autre côté du Rhin aucun mouvement qui pût donner de l'inquiétude; on fut informé au contraire que les six mille Danois qui étaient en Saxe, au lieu de

[1] Ces princes, remplis de haine contre les ducs de Zell et de Hanovre, par le désir d'établir leur branche, qui était l'aînée, sur les ruines de celle de Hanovre, et au moins de s'emparer des états de Zell après la mort du duc, avaient cherché, dans la protection de la France, un moyen d'appuyer leurs projets, et avaient fait faire au roi les protestations de l'attachement le plus sincère à son service.

marcher au Rhin, prenaient la route de l'Italie. On apprit aussi, à la fin du mois, que le traité d'alliance offensive et défensive, négocié si longtemps entre l'empereur, le roi d'Angleterre et les États-Généraux avait été signé à Loo, le 7 septembre, et ratifié ensuite par ces puissances; qu'elles avaient eu le dessein de déclarer dès ce moment la guerre à la France et à l'Espagne; mais que les précautions qu'on avait prises aux Pays-Bas et au bas Rhin, le refus qu'avaient fait les cercles de joindre leurs troupes à celles de l'empereur, le retard dans la marche des Danois et de différentes autres troupes que les alliés avaient prises à leur solde, les dispositions de ceux du roi en Allemagne, et la saison trop avancée, avaient fait différer cette déclaration; que, la campagne suivante, les Hollandais assembleraient une armée de cent trente mille hommes, dont feraient partie les dix mille Anglais qui étaient déjà en Hollande et les troupes des différents princes d'Allemagne qu'ils avaient achetées; qu'ils enverraient sur les côtes de France et d'Espagne quarante-huit vaisseaux de guerre, et les Anglais cinquante-trois; enfin, que l'empereur aurait en Italie une armée de soixante-dix mille hommes et une de quarante mille sur le Rhin.

Dès qu'on eut à Versailles connaissance de ces dispositions, qui n'annonçaient aucun projet offensif avant l'hiver, le roi envoya ordre à M. le maréchal de Boufflers de faire entrer dans des quartiers les troupes qui étaient à ses ordres aux Pays-Bas, ainsi que celles de M. de Tallard; et, pour se mettre sur chaque frontière au moins en égalité avec les forces que préparaient ses ennemis, sa majesté résolut de faire une augmentation considérable dans son état militaire.

M. le marquis d'Huxelles se disposait aussi à faire rentrer toutes ses troupes dans les places, dès que celles de l'empe-

reur et des cercles s'éloigneraient du Rhin; mais un mouvement inattendu de leur part lui donna des inquiétudes pour la basse Alsace.

Le 15 octobre, dix hommes détachés de chaque compagnie d'infanterie des garnisons de Fribourg et de Brisach se mirent en marche pour aller camper à Rastadt, où le prince de Bade avait établi son quartier général. Quinze cents hommes des troupes du cercle de Franconie se portèrent sur le Rhin, au-dessus de Philipsbourg, pour travailler à des retranchements. Deux régiments, que l'évêque de Würtzbourg donnait à l'empereur, arrivèrent sur le Rhin, vis-à-vis de Fort-Louis. Trois régiments d'infanterie et trois de cavalerie de l'électeur Palatin, ayant avec eux douze pièces de canon, passèrent à la gauche du Rhin et s'avancèrent jusqu'à Neustadt. Tous les avis annoncèrent qu'ils seraient suivis par les troupes de Hesse et par celles du cercle du haut Rhin, pour former un corps de seize mille hommes. Sept mille paysans du Palatinat furent commandés pour faire des retranchements le long du Spirbach, depuis Neustadt jusqu'au Rhin.

Dès que le marquis d'Huxelles fut informé de ces mouvements, il demanda qu'on renvoyât en Alsace les troupes qu'on avait tirées de cette province, tant afin de le mettre en état de faire tête à M. le prince de Bade et de garnir Landau, qui lui paraissait menacé d'un blocus, que pour imposer aux cercles dont la neutralité chancelait depuis la conclusion de la ligue entre l'empereur, l'Angleterre et la Hollande. Il craignait de les voir entraînés par l'exemple des puissances maritimes et par les insinuations des émissaires de l'empereur, et qu'à leur aide le prince de Bade ne fît la guerre sur le haut Rhin dès qu'elle serait commencée aux Pays-Bas. Ses inquiétudes se portèrent aussi sur l'électeur de Bavière, en

considérant que ce prince, malgré ses bonnes intentions, et quoique en force dans ses états, se trouvant entouré par les troupes que l'empereur pouvait tirer de la Hongrie et par celles des cercles, il lui serait difficile de retenir ces derniers dans son association.

En attendant les ordres du roi, il prit des mesures pour mettre Landau en état de défense. M. de Melac, qui était gouverneur de cette place, fit raser la Commanderie, qui était située sur une hauteur devant le front de la porte d'Allemagne, et différentes maisons qui avaient été bâties mal à propos devant la porte de France. On fit entrer dans la place des vivres et des approvisionnements de toute espèce, et M. d'Houville s'y rendit pour pourvoir à ce qui concernait l'artillerie, dont elle était abondamment pourvue.

Pendant ce temps, M. le prince de Bade continuait à faire des dispositions qui semblaient menacer la basse Alsace. Il se rendit de sa personne à Neustadt, et s'avança avec ses gardes et huit troupes de cavalerie pour reconnaître Landau et le Queich. Une de ses troupes se porta jusqu'au village de Neudorf, situé sur les terres du roi. Il alla ensuite faire la revue des troupes palatines qui étaient dans le bailliage de Neustadt, et leur fit prêter serment de fidélité à l'empereur. Il visita les montagnes de Kayserslautern, où il fit mener du canon, et retourna à Rastadt, après avoir longé le Spirbach. Les retranchements auxquels il faisait travailler sur cette rivière étaient déjà fort avancés à la fin du mois; une partie de cette ligne s'étendit depuis le village de Grosshambach jusqu'à celui de Speyerdorf. On devait la continuer jusqu'à Spire, et envelopper la ville. Pour soutenir cette ligne, les troupes palatines occupèrent Spire et les principaux lieux du bailliage de Neustadt, ainsi que les châteaux de Kerweiler, d'Edesheim et

de Marientraut. Elles devaient être relevées à Spire par celles du cercle du haut Rhin.

La cour conçut aussi quelques inquiétudes des dispositions de M. le prince de Bade; elle approuva les ordres qu'avait donnés M. d'Huxelles pour l'approvisionnement de Landau, et lui recommanda de prendre les mêmes précautions pour Neuf-Brisach et Huningue. Elle fit en même temps avancer sur le Rhin deux régiments d'infanterie, et envoya des ordres pour qu'aux premiers avis qu'on aurait de quelque entreprise de la part des ennemis sur l'Alsace on y fît marcher un plus grand nombre de troupes, tant des Évêchés que de la Franche-Comté.

Mais bientôt ces précautions devinrent superflues. La cavalerie impériale, qui campait à la rive droite du Rhin, près de Feldkirch, leva son camp et entra, partie dans Fribourg, partie dans Vieux-Brisach, ou se répandit dans le plat pays du Brisgau. La plus grande partie des détachements d'infanterie qui avaient été envoyés à Rastadt rejoignirent leurs corps dans ces deux places; le reste escorta des farines qui furent conduites à Constance. Les deux régiments de l'évêque de Würtzbourg furent répartis dans différents lieux du Brisgau, et furent rejoints par celui de l'évêque d'Osnabruck. Les troupes des cercles de Souabe et de Franconie décampèrent le 15 novembre d'Offenbourg et de Neckers-Ulm, et retournèrent dans leur pays. Il ne resta sur le Rhin que quelques détachements pour la garde des retranchements qu'on avait élevés sur ce fleuve. A l'égard des troupes palatines, elles demeurèrent dans les quartiers qu'elles avaient pris sur le Spirbach. Les pionniers continuèrent les ouvrages qu'on avait commencés le long de cette rivière; et des détachements des troupes du cercle du haut Rhin se rendirent à Spire.

M. le marquis d'Huxelles, de son côté, fit prendre, le 20,

des quartiers à ses troupes : douze bataillons occupèrent Neuf-Brisach et les environs pour achever les fortifications; le reste de l'infanterie et la cavalerie entrèrent dans les places. Peu de jours après, M. d'Huxelles, ayant reçu la permission de se rendre à la cour, partit de Strasbourg, laissant le commandement à M. de Laubanie.

L'électeur de Bavière sépara dans le même temps les vingt-quatre mille hommes de ses troupes qu'il avait assemblés sous Munich, et travailla, dès ce moment, à augmenter ses forces pour être en état de se soutenir pendant la campagne suivante dans ses états, ou de faire une puissante diversion en faveur des armées du roi destinées à agir en Italie et sur le Rhin.

On était aussi occupé de la grande diversion qu'on se promettait des succès de la négociation avec le duc de Gotha et les ducs de Wolfenbüttel. On était déjà assuré du premier, et les deux derniers avaient signé, le 4 novembre, un traité par lequel ils s'engageaient à augmenter leurs troupes de quatre mille hommes et même d'un plus grand nombre, si cela convenait au roi. D'un autre côté, on négociait avec le roi de Pologne pour obtenir quinze mille hommes, et avec le roi de Suède pour engager ce prince à entrer en alliance avec la France. On verra, par la lettre que M. d'Usson écrivit à M. de Chamillart, le 16 novembre, en quel état se trouvaient alors les différentes négociations; et par le mémoire qu'il joignit à sa dépêche, quelles étaient les opérations auxquelles il jugeait que les secours que ces négociations devaient procurer pourraient être employés pour contenir les alliés de l'empereur en Allemagne, et même porter la guerre jusque dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche.

PIÈCES RELATIVES

A LA

CAMPAGNE DE FLANDRE.

Lettre de S. A. électorale à chaque gouverneur des places des Pays-Bas où il doit entrer des troupes de France[1].

(Voir page 15.)

Ayant reçu du roi l'ordre de prévenir tous les accidents qui peuvent arriver dans la conjoncture présente, sa majesté très-chrétienne a trouvé à propos de faire entrer de ses troupes dans les places les plus exposées, pour concourir avec celles du roi à leur conservation. Ainsi, je vous écris celle-ci pour vous avertir que, dans la nuit du 5 au 6 de février, une heure ou environ avant le jour, doit entrer dans votre place un détachement de troupes françaises, que vous recevrez et ferez loger de la manière accoutumée. Prenez vos précautions pour que les officiers des troupes hollandaises qui composent votre garnison ne se puissent apercevoir de cette disposition qu'après que lesdites troupes françaises seront entrées; et, pour leur ôter toute la méfiance que cette nouveauté leur pourrait causer, vous appellerez aussitôt le commandant desdites troupes hollandaises, à qui vous direz qu'il ne doit pas s'alarmer de voir des Français dans votre place; qu'ils n'y viennent comme eux qu'en qualité de troupes auxiliaires; qu'ils feront la garde aux portes qui leur seront assignées par vous, comme eux aux leurs, étant les uns et les autres à vos ordres, et que vous avez ordre de ne faire aucun changement à leur égard; et de leur dire qu'ils resteront dans la place jusqu'à ce qu'ils reçoivent de leurs maîtres l'ordre de ce qu'ils auront à faire; et vous ordonnerez en même temps, tant aux militaires qu'aux bourgeois, de vivre en la

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1692, n° 36.

même bonne intelligence que jusqu'à présent avec les susdites troupes hollandaises, sans permettre qu'en particulier ni en général il leur soit fait aucun tort ni insulte, la volonté du roi et la mienne étant de les traiter comme bons amis et alliés. Vous prendrez en tout de si bonnes mesures et précautions, que le tout soit exécuté sans confusion et désordre; ce que j'espère de votre prudence et conduite ordinaires. Les troupes françaises ont des munitions de guerre et des vivres pour trois jours; la cavalerie a de l'avoine pour un pareil temps : il faudra seulement lui faire donner du foin, en attendant que le roi très-chrétien ait fait donner ses ordres pour un magasin. Pour les hommes, tant de cavalerie que d'infanterie, ils vivront au moyen de leur solde, qui leur sera payée par leurs trésoriers. Lorsque tout sera tranquille dans votre place, vous renverrez des troupes françaises ce que vous jugerez à propos, ce que vous ferez de concert avec les officiers commandants des troupes de France. Prenez vos mesures, pour que, les troupes entrant dans votre place, vous sachiez à point nommé où les placer.

LISTE DES OFFICIERS GÉNÉRAUX DESTINÉS A SERVIR AUX PAYS-BAS PENDANT L'ANNÉE 1701[1].

(*Voir page* 15.)

M. le maréchal DE BOUFFLERS.

Lieutenants généraux

MM. De Coigny,
Artaignan,
Ximenez.

Maréchaux de camp.

MM. De Lamothe Houdancourt.
Albergotti,
Bezons,
Courtebourne.

Brigadiers.

MM. Chevilly,
D'Aubeterre,
De Gourcelles,
Labadie,
Violaine,
D'Imecourt,
Puysegur.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1492, n° 55.

ÉTAT DES DÉTACHEMENTS DES TROUPES DU ROI QUI DOIVENT ENTRER, LA NUIT DU 5 AU 6 FÉVRIER 1701, DANS LES PLACES DES PAYS-BAS ESPAGNOLS CI-APRÈS NOMMÉES[1]. (*Voir page* 15.)

COMMANDANTS.	NOMBRE D'HOMMES.		LIEUX d'où partent LES DÉTACHEMENTS.	LIEUX où les troupes DOIVENT SE RENDRE.	OBSERVATIONS.
	Cavalerie.	Infanterie.			
M. le comte de Lamothe, maréchal de camp.	1,600	180	de Dunkerque.	à Nieuport.	Ils entreront par la porte de Dunkerque.
	1,000	"	de Furnes.		
	2,600	180			
M. le comte de Coigny, lieutenant général.	1,200	300	de Tournay.	à Oudenarde.	Ils entreront par la porte de Tournay.
M. de Bezons, maréchal de camp.	1,000	120	de Tournay.	à Ath.	Ils arriveront par la porte de Tournay.
M. d'Artaignan, lieutenant général.	1,500	360	de Valenciennes.	à Mons.	Ils arriveront par la porte de Berthamont.
	500	120	de Condé.		
	750	90	du Quesnoy.		
	2,750	570			
M. de Courtebourne, maréchal de camp.	1,600	180	de Maubeuge et Beaumont.	à Charleroy.	Comme c'est de la haute ville qu'il faut s'emparer, il faudra faire en sorte que les troupes entrent par la porte de Bruxelles. On enverra, pour cet effet, un officier au-devant d'elles à Marchienne-au-Pont.
M. de Ximenez, lieutenant général.	750	"	de Philippeville.	à Namur.	Ces troupes arriveront par le chemin qui va de Philippeville au château, et, étant entrées dans le retranchement du vieux mur, elles descendront, laissant le fort de Catherine à droite, pour entrer par la porte de Charleroy. Il faudra envoyer quelqu'un au devant pour les recevoir, et avertir les sentinelles et postes des dehors du château de ne rien dire, afin qu'elles puissent entrer sans bruit.
	750	120	de Givet et Charlemont.		
	1,500	120			
M. d'Albergotti, maréchal de camp.	1,000	420	de Longwy.	à Luxembourg.	Ils entreront par la porte de Longwy.
	1,500	540	de Thionville.		
	2,500	960			

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1492, n° 55.

ÉTAT DES TROUPES DU ROI QUI ONT ORDRE DE SE RENDRE DANS LES PLACES DE LA FLANDRE ESPAGNOLE[1].

(*Voir page* 22.)

LIEUX où ELLES DOIVENT se rendre.	INFANTERIE.		CAVALERIE.	
	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
Anvers	Picardie	3	Carabiniers	4
	Xaintonge	1	Colonel-Général	3
Lierre	Du Maine	2	Berry	2
Bruxelles	D'Humières	2	Mestre de camp général	3
	Touraine	1	Royal-Étranger	3
Damme	Poitou	2		
Ostende	Boulonais	1		
	Lorraine	1		
Bruges	Catinat	1	Dauphin-Dragons	3
Nieuport	Royal-Roussillon	1		
Gand	Royal	3	Carabiniers	3
Malines	Dauphin	3	Du Maine	2
			Toulouse	2
Mons	Santerre	1		
Diest	Condé	1	Orléans 1. Arschot et Sichem	2
Louvain	Orléans	2	Carabiniers	3
	Vexin	1		
Namur	Royal-Artillerie	1		
	La Chastre	2	....	8
Luxembourg	Noailles	1		
	La Reine	3	....	10
	Beauvoisis	1		
Herenthals	Peu de jours après, le régiment de Beringhen, cavalerie, fut envoyé à Echternach	....	Vivans	2
		34		50

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1492, n° 131.

ÉTAT DES OFFICIERS GÉNÉRAUX DESTINÉS A SERVIR AU PAYS DE GUELDRE[1].

(*Voir page* 43.)

Officiers généraux.

MM. le comte de Coigny,
De Souternon,
D'Allègre,
De Labadie,
De Fumeron, commissaire-ordonnateur.

ÉTAT DES MUNITIONS POUR LE PAYS DE GUELDRE[2].

(*Voir page* 43.)

Partant de Namur.		Partant de Charleroy.	
Poudre	150,000	Poudre	100,000
Plomb	50,000	Plomb	50,000
Mousquets	1,000	Fusils	599
Fusils	500	Demi-piques	900
Hallebardes	200	Faux	100
Pierres à fusil	400,000	Pelles	400
Pelles sans manches	1,500	Pelles rondes	200
Pelles rondes	1,200	Bêches	200
Pioches pour mineurs	180	Pioches	200
Piques	600	Pics	100
Bêches à manches	400		
Haches	100		
Serpes	400		

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1492, n° 215.
[2] *Idem;* vol. 1492, n° 212.

ÉTAT DES TROUPES QUE LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DOIVENT AVOIR[1].

(*Voir page* 45.)

Troupes de Hollande	75,000 hommes.
de Danemark	15,000
de Brandebourg	10,000
de Lunebourg	12,000
de Hanovre	10,000
de Hesse-Cassel	8,000
de Mecklembourg-Schwerin	5,000
	135,000

Cinquante vaisseaux.
Les Anglais arment soixante vaisseaux.

RÉPARTITION DES TROUPES EN GUELDRE[2].

(*Voir page* 51.)

	INFANTERIE.	BATAILLONS.	CAVALERIE.	ESCADRONS.
A Stephenswert	Crussol	1		
	La Châtre	1	Condé	2
A Ruremonde			Duras	2
	Iseghien	2	Grignan	2
A Venloo	Orléans	2	Royal-Étranger	3
	Condé	1		
	Vexin	1		
	Santerre	1		
A Gueldre	Languedoc	1	Hautefort	1
	Touraine	2		
A Stralen	......	......	Hautefort	1
A Herklens	......	......	Senneterre	3
		12		14

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1492, n° 268.
[2] *Idem*: n° 296.

ÉTAT DE L'ARTILLERIE QUI PARTIRA DE MALINES POUR LE PAYS DE GUELDRE[1].

(*Voir page* 52.)

9 pièces de 24.	12 grands pontons de bois.
7 *idem* de 5.	20 petits pontons de bois.
11 *idem* de 3.	200 outils.
	50 haches.
11 affûts de 24.	100 serpes.
9 *idem* de 5.	Les couvertures des postes.
13 *idem* de 3.	1 chèvre équipée.

Lettre de M. d'Artaignan à M. de Chamillart. Malines, 11 avril 1701[2] (*Voir pages* 54 *et* 57.)

Il est arrivé, monseigneur, deux frégates à Lillo. Je crois que cela n'a d'autre dessein que de pourvoir à la défense des forts : l'une des frégates est de quarante pièces, l'autre de vingt.

L'estacade que M. le marquis de Bedmar avait résolue avec MM. d'Anvers, pour barrer la rivière, aurait été fort bonne, sans deux difficultés qui s'y opposent.

La première, c'est qu'elle coûterait cent mille écus, sans l'assurance entière qu'elle pût résister à l'effort des vaisseaux armés qui viendraient contre ladite estacade.

Et la seconde est qu'il en faudrait chercher les bois dans la forêt de Soignie, et qu'avec les pilots qu'il faudrait mettre dans la rivière, il faudrait plus d'un an pour la mettre en perfection : ainsi voilà un projet avorté, et la rivière reste toujours ouverte.

Nous travaillons à mettre les forts Saint-Philippe et Sainte-Marie en état par de bonnes batteries basses qui se croiseront, et dès que les magasins y seront en état, et qu'il me sera venu de l'artillerie et des munitions, qu'on me fait espérer d'un jour à l'autre, je les munirai de tout ce qui conviendra pour leur défense.

Outre ces deux forts, il y a celui d'Austriviel, entre celui de

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1492, n° 356.
[2] *Idem*; vol. 1493, n° 37.

Saint-Philippe et Anvers, bien à portée des bâtiments qui viendraient pour bombarder la ville, où nous faisons encore des batteries basses; et l'on construit encore un fort de l'autre côté, vis-à-vis pour y pouvoir encore placer des batteries : je ferai mettre des bombes dans lesdits forts. Tout cela ne laissera pas que d'opposer de grandes difficultés au dessein du bombardement.

Après quoi j'aurai l'honneur de vous dire que je crois qu'il serait nécessaire que sa majesté pût nous envoyer cinq ou six frégates armées : j'estimerais tout à fait cette défense, jointe avec nos forts; et pour cela il nous faudrait quelques hommes de marine pour commander lesdites frégates.

Les Hollandais ne pourraient empêcher l'entrée de ces frégates pour arriver ici, à moins qu'ils ne déclarassent la guerre à l'Espagne.

M. le prince de Tserclaes a passé ici aujourd'hui, s'en allant à Anvers, où je le joindrai demain matin. Il m'a dit que nous commencerions à mettre les pionniers en besogne, pour faire la ligne projetée, laquelle commencera au fort d'Austriviel, où l'on fera une batterie qui flanquera la digue de Merxem, faisant un parapet derrière, et environnant le village de Merxem, qui est au bout de la digue, flanquant ladite digue; cela empêchera que l'ennemi ne puisse bombarder la ville par terre de ce côté-là; et puis on prendra la ligne derrière la petite rivière d'Ascaye, la suivant comme j'ai eu l'honneur de vous le mander.

Toute réflexion faite, tant sur la peine de la garde des lignes que sur le monde qu'il faudra pour les garder, il me semble que c'est le meilleur parti à prendre, par le bien qu'on en retirerait, soit par la facilité d'aller sans nulle escorte dans tout le pays, et parce que vous mettez le comté de Namur, le Hainaut et le Brabant en état de ne point contribuer, joint à la facilité de faire vos lignes, parce qu'elles sont toutes derrière de bonnes rivières, à la réserve d'environ trois lieues et demie en trois endroits différents, où il faut les couper en pleine terre; soit par la commodité de les garder par de gros postes que vous avez de distance en distance, comme Anvers

Lierre, Arschot, Sichem, Diest, Loo, Hannuy et Huy, qui sont tous lieux où l'on mettra des garnisons l'hiver et des postes l'été.

Tout cela, dis-je, me persuade que c'est tout ce qu'on peut faire de mieux, d'autant plus que, quelque armée que vous puissiez avoir, vous ne pouvez, sans ladite ligne, empêcher tout le pays de contribuer; et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que vous ne sortirez de Namur, de Mons, de Bruxelles, ni d'aucune ville de ces trois provinces, sans une grosse escorte : vous en jugerez mieux que moi; peut-être suis-je trop indulgent à juger des raisons qui appuient le premier projet que j'ai fait.

Comme, par les travaux avancés, on aura plus besoin d'infanterie à Anvers, j'ai demandé permission à M. le marquis de Bedmar de tirer le bataillon de Chartres de Bruxelles, de le faire partir le 14, pour arriver à Anvers le 15.

J'ai aussi envoyé à Diest la brigade d'Achy, qui y arrivera aujourd'hui; et, comme il me paraît que les troupes sont fixées dans les lieux de l'étendue où elles sont à mes ordres, je vous en envoie un état, afin que vous sachiez où elles sont.

J'ai eu l'honneur de vous mander que des ingénieurs nous seraient très-nécessaires.

M. le marquis de Montbron est arrivé hier ici.

Je suis, etc.

Mémoire de M. d'Artagnan sur Santvliet[1]. (Voir page 57.)

La place de Santvliet est de sept bastions réguliers, n'étant commandés par rien; il serait aisé d'en faire une très-bonne place.

Les courtines ont soixante-deux toises, les flancs dix toises, les fossés trente-deux; les lignes de différence se prennent du milieu à la courtine.

Le fossé est d'eau vive, venant des sources qui sont dans ledit fossé, qui ne peut se saigner. Il a quinze toises de large devant

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1693, n° 23.

les fossés des bastions; et, dans le temps le plus sec, il y a toujours dans les moindres endroits cinq à six pieds d'eau.

Le chemin couvert est en bon état, ayant de bonnes traverses pour protéger les places d'armes.

On travaille au revêtement intérieur des parapets.

Il n'y a de communication de la place au chemin couvert que par la seule porte qui y est.

La moitié de tous les travaux de terre sont faits, et l'on travaille lentement au reste.

Toute la place n'est qu'une masse de sable très-fin et de nulle consistance; ce qui fait que les ouvrages auront toujours besoin de réparations considérables et d'un soin infini.

Il y a deux mille palissades rendues, et il en faut de trente à quarante mille.

Il y a cinq pièces de canon de fer de cinq sur le ventre, et trois de calibre.

Il y a sept cents boulets.

Il y a soixante tonneaux de poudre qui ne vaut rien, étant dans la place depuis quatre-vingts ans, et avec laquelle on ne peut tirer.

Les casernes pour cinq cents hommes, qu'on a projeté de faire, ne sont pas encore hors de terre, et l'on n'y travaille plus, faute de matériaux.

Il faudrait, pour défendre cette place, au moins quatre bataillons, et, de garnison ordinaire, on ne peut y mettre moins de deux bataillons.

Ce qui est fâcheux, c'est qu'il n'y a que soixante maisons de pauvres gens, où il n'y en a pas vingt qui puissent loger.

Il n'y a qu'un moulin à vent, qui durera tant que l'ennemi ne voudra pas l'abattre.

Il faut faire une communication de la place au chemin couvert.

On ne peut se dispenser d'y faire des casernes et des écuries, pour tout ce qu'on y mettra de garnison, et des magasins pour des vivres et des munitions, dont on manque entièrement.

Il faut la munir de tout par charroi.

Comme le pays n'est que sable et bruyère, on ne peut y tenir de la cavalerie sans y avoir des magasins de fourrages, le pays n'en fournissant point.

Cette place est située dans un coin de pays, sans être sur aucun passage; elle ne nous est propre à rien, puisqu'elle n'empêchera pas l'ennemi de venir à Anvers, Lierre et sur le Demer, et nous portons la guerre de ces places-là chez l'ennemi, de même que de Santvliet.

La communication de cette place avec les nôtres sera toujours très-difficile, à cause des forts de Lillo, la Croix et Frédéric-Henry, qui sont entre Santvliet et Anvers, un peu à côté véritablement, mais qui porteront toujours des partis par les digues sur cette communication; sans compter que Berg-op-Zoom, qui n'en est qu'à trois petites lieues, et qui nous contraindra toujours (pour mener un chariot à Santvliet) d'avoir une grosse escorte.

Cette place coûtera beaucoup en palissades, munitions, canons, armes, magasins, casernes et écuries qu'il faut faire; la communication, qui est difficile, occupera les troupes pour sa sûreté; il y a nécessité d'approvisionner ses magasins; car, la guerre déclarée, il sera très-aisé à l'ennemi, par Berg-op-Zoom, et les trois forts qui sont entre Anvers et cette place, d'empêcher qu'on n'y porte rien, puisqu'en pleine paix il faut des ordres aux habitants des villages d'y apporter des vivres, sans quoi on n'y saurait subsister.

Elle n'est utile aux Hollandais que parce qu'elle les approche de trois lieues plus près d'Anvers, et que cela leur donnerait la communication par terre à leurs forts, dont ils n'ont que faire, puisque leur communication leur est bien plus aisée par la rivière, comme ils l'ont; et quand ils auraient à entreprendre sur Anvers, ce serait bien plutôt par la rivière, qu'en faisant venir par cette place tout par charroi.

Ainsi, ayant pesé les raisons pour et contre, mon sentiment est que cette place n'est bonne qu'à raser; et encore plus, faisant des

lignes sur Anvers, il n'est question que de savoir si l'on peut avoir le temps de le faire; mais je crois qu'il ne faudrait pas plus d'un mois, à cause que c'est du sable.

Fait à Malines, le 6 avril 1701.

ÉTAT DES TROUPES QUI DOIVENT MARCHER LES 20 ET 23 AVRIL[1].

(*Voir page* 61.)

LIEUX d'où elles partent.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.	LIEUX de leur destination.
Ypres	Furstenberg	"	2	Gand.
Saint-Omer	Royal-Allemand	"	3	Mons.
Valenciennes	Cravattes	"	3	Louvain.
Cambray	Barentin	"	2	*Idem.*
Bouchain	Rosen	"	2	*Idem.*
Longwy	Mestre de camp, dragons	"	"	Namur.
Valenciennes Cambray	Hessy	3	"	Mons.
Valenciennes	Zurlauben	2	"	*Idem.*
Ypres	Furstenberg	2	"	Anvers.
Tournay	Salis	2	"	Charleroy.
Luxembourg	Du Roi, cavalerie	"	3	Namur.
Idem.	Royal-Piémont	"	3	*Idem.*
Idem.	Talmont	"	2	*Idem.*
		9	20	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1493, n° 87.

Lettre des États-Généraux au roi d'Angleterre[1].

(Voir page 85)

Depuis la protestation que nous avons faite à votre majesté, par notre dernière lettre du 23 avril, de n'entrer en aucune négociation avec la France que de concert avec l'Angleterre, nous avons jugé à propos de demander au comte Davaux, ambassadeur extraordinaire de sa majesté très-chrétienne, s'il était porté et autorisé à rentrer dans la négociation de la manière qu'elle avait été commencée conjointement avec le ministre de votre majesté, comme elle le pourra voir par notre résolution du 2 de ce mois, ci-jointe. Le sieur comte Davaux l'ayant envoyée à sa majesté très-chrétienne, après le retour de son courrier, nous présenta le mémoire dont nous joignons pareillement la copie à cette lettre. Nous l'avons d'abord communiqué au sieur de Stanhope, envoyé extraordinaire de votre majesté, et, après en avoir concerté avec lui, nous trouvâmes dans ledit mémoire de certaines obscurités, qui nous firent douter de son véritable sens; c'est pourquoi nous crûmes nécessaire de donner part audit sieur comte Davaux de la lettre que nous nous donnâmes l'honneur d'écrire à votre majesté le 23 d'avril passé, et de notre engagement à ne prendre aucune mesure dans la négociation que de concert avec elle. Le comte Davaux répondit qu'il était venu ici pour traiter des moyens de conserver la paix générale et d'établir notre sûreté particulière; que si nous voulons nous concerter là-dessus avec votre majesté, il n'y trouverait rien à redire, et qu'il était content que l'envoyé de votre majesté assistât aux conférences qu'on aurait sur ce sujet; mais qu'il n'était aucunement autorisé à entrer en négociation avec lui pour les intérêts de l'Angleterre, qui se devaient traiter ailleurs : à quoi nos députés représentèrent que, dans la conservation de la paix générale, votre majesté étant également intéressée avec nous, notre sûreté ne pouvait être aucunement séparée de celle de l'Angleterre; que nous avons là-dedans un intérêt commun entre les deux nations, et que, dans la présente négociation, sans faire tort à votre majesté, on ne la pourrait regarder autrement que comme partie principale, aussi bien que nous. Mais nonobstant plusieurs instances de nos députés et toutes les rai-

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol 1493, n° 230

sons qu'ils purent alléguer, le sieur comte Davaux persista dans la réponse mentionnée, disant n'avoir point d'autres ordres; qu'il enverrait notre résolution (dont votre majesté trouvera ici la copie) à la cour de France, sans donner la moindre espérance de recevoir une réponse conforme à nos sentiments. Sur le rapport qui nous en a été fait, nous avons jugé qu'ainsi on séparerait les intérêts de l'Angleterre de ceux de notre république : nous les tenons pour inséparables; et comme c'est une chose évidente qu'ils sont tels, nous n'avons pu tirer d'autre conclusion de ce procédé, sinon que, du côté de la France, on pourrait bien avoir dessein de finir les conférences et de n'accorder aucune des sûretés demandées, et qui sont si nécessaires à la conservation des royaumes de votre majesté et de notre république. Nous sommes obligés de porter tout ceci à la connaissance de votre majesté; nous protestons encore, que, nos intérêts étant communs avec ceux de votre majesté dans la présente négociation et inséparables les uns des autres, nous ne les laisserons diviser en aucune façon. Cependant, sire, nous ne pouvons nous dispenser de représenter à votre majesté le pressant besoin où nous sommes d'être secourus sans perte de temps, si nous voulons prévenir la ruine qui nous menace et le péril évident où nous nous trouvons. Elle connaît à fond l'état de nos affaires, et elle peut aisément juger s'il est possible, dans la situation où nous sommes, de résister à des forces aussi supérieures que celles de la France; c'est ce qui nous fait requérir avec empressement de votre majesté l'exécution du traité passé par l'aveu du parlement l'an 1678, entre le roi Charles second, de glorieuse mémoire, et cet état. Nous réitérons aujourd'hui nos instances les plus vives pour avoir promptement les secours stipulés et l'entier effet dudit traité; nous nous flattons quo votre majesté voudra bien faire une sérieuse réflexion sur l'état où nous sommes particulièremont, après les assurances positives qu'elle nous a données que les résolutions de son parlement étaient de s'intéresser avec vigueur à notre conservation, et de nous assister dans le besoin où nous sommes, en fournissant les secours dont nous sommes convenus.

Nous vous dirons, sire, en quel état la France se met, et votre majesté jugera par là si la crainte qui ranime nos demandes est mal fondée. La France, non contente de s'être mise en possession de toutes les places qui restaient à l'Espagne dans les Pays-Bas, y a jeté et y fait marcher tous les jours des forces formidables. On fait tirer une ligne depuis l'Escaut, près d'Anvers, jusqu'à la Meuse; on va commencer, comme nos avis le portent, une pareille ligne depuis Anvers jusqu'à Ostende. Elle envoie dans les places les plus frontières de notre état une artillerie nombreuse. Elle fait en diligence beaucoup de magasins en Flandre, en Brabant, en Gueldre et à Namur, qu'elle remplit de toute sorte de munitions de guerre et de bouche, outre les grands amas de fourrage qu'elle fait de tous côtés; elle bâtit des forts sous le canon de nos places; de plus, elle a travaillé et travaille encore incessamment à détacher les princes, nos amis, de nos intérêts, pour les faire entrer dans son alliance, ou du moins les engager à la neutralité. Enfin, par des intrigues et divisions dans l'empire, on nous rend inutiles nos amis, et on augmente ceux de la France; ainsi nous sommes presque renfermés de toutes parts, hormis du côté de la mer : voilà, sire, sans aucun déguisement, la véritable situation où nous nous trouvons réduits, sans rien ajouter à ce qui est de fait. Cela nous fait espérer, que, comme votre majesté connait parfaitement nos affaires, elle conviendra avec nous que, pour le présent, notre condition est pire qu'elle n'a été pendant la dernière guerre, et plus mauvaise que si nous étions actuellement en guerre, puisqu'on fait des forts sous le canon de nos places fortes et des lignes le long de nos frontières, sans que nous puissions l'empêcher, comme nous le pourrions faire si nous étions en guerre. Ces raisons nous obligent de nous mettre en état de défense plus que si nous étions actuellement attaqués, d'inonder nos campagnes, et même de couper nos digues pour assurer nos frontières. Nous nous trouvons forcés d'employer ces moyens et tous les autres que nous pourrions supporter dans une guerre ouverte, de sorte que nos sujets en souffrent déjà plus qu'ils n'ont fait pendant la dernière guerre.

Jusqu'ici l'hiver nous avait servi comme de sûreté : cette saison est passée et nous sommes à la veille d'être envahis et renversés à tout moment, à moins d'un prompt secours. Nous nous le promettons de de votre côté, sire, surtout après qu'il a plu à votre majesté de nous assurer que son parlement avait pris des résolutions favorables à notre égard. Comme notre nécessité est pressante, nous la supplions de bien considérer l'extrémité où nous sommes, et notre impossibilité d'éviter la ruine entière et le bouleversement de notre république, si on nous laisse dans cet état. Nous croyons, sire, les intérêts de l'Angleterre si étroitement unis aux nôtres, que nous nous exposerons à tout événement plutôt que de souffrir qu'on les sépare, ou de prendre aucune mesure que de concert avec votre majesté. Il est très-inutile de lui représenter que la propre conservation de ses royaumes doit la porter à prévenir notre ruine, attendu que nous croyons leur perte inséparable de la nôtre. Les raisons, sire, vous sont connues mieux qu'à nous, aussi bien que les fatales conséquences auxquelles on s'expose en nous laissant dans cet état; ce qui nous persuade que, par la prudence consommée de votre majesté et par les bonnes intentions de son parlement, elle dirigera toutes choses tellement, et fera voir à l'Europe que rien n'est plus avantageux à sa sûreté que les alliances avec l'Angleterre et son amitié pour nous. Nous attendons sans délai les secours et l'accomplissement du traité ci-dessus mentionné.

Nous prions Dieu, sire, de conserver la sacrée personne de votre majesté dans une longue santé, et ses états dans une prospérité florissante.

A La Haye, le 13 mai 1701.

De votre majesté les bien humbles serviteurs,

Les États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas,

Signé J. L. Wichers.

Par ordonnance d'iceux :

Signé F. Fagel.

ÉTAT DES TROUPES DE HOLLANDE ET DE LEURS ALLIÉS, 5 JUILLET 1701[1].

(*Voir page* 94.)

	Hommes.
L'infanterie hollandaise est composée de 64 régiments, chaque régiment de 12 compagnies, chaque compagnie de 60 hommes, y compris les officiers, fait ensemble	38,880
26 compagnies des gardes hollandaises, chaque compagnie de 80 hommes, y compris les officiers, fait	2,080
24 compagnies des gardes de Frise, chaque compagnie de 80 hommes, y compris les officiers, ensemble	1,920
7 régiments suisses, chaque régiment de 8 compagnies, et chaque compagnie de 200 hommes, y compris les officiers	11,200
3 régiments réfugiés, chaque régiment de 12 compagnies, et chaque compagnie de 60 hommes, y compris la moitié des officiers, ces trois régiments les ayant doublés partout; ci	2,160
Total de l'infanterie hollandaise	56,240

INFANTERIE ÉTRANGÈRE.	Hommes.
L'Anglaise	6,000
La Danoise	8,000
De Prusse	5,000
De Lunebourg	4,000
D'Hanovre	4,000
De Hesse-Cassel	3,000
Du Palatinat	4,000
D'Anspach	2,400
De Mecklembourg-Schwerin	1,000
Total	37,400

CAVALERIE ÉTRANGÈRE.	
D'Angleterre	4,000
De Danemark	4,000
De Prusse	3,000
De Lunebourg	4,000
D'Hanovre	2,000
De Hesse-Cassel	2,000
Du Palatinat	2,000
D'Anspach	1,800
De Mecklembourg-Schwerin	1,000
Total	23,800

CAVALERIE HOLLANDAISE.	
27 régiments de 6 compagnies, chaque compagnie de 60 maîtres, fait	9,720
La compagnie des gardes du corps du roi	250
La compagnie du prince de Nassau, à Leuwarden	180
Total	10,150

DRAGONS HOLLANDAIS.	
4 régiments faisant ensemble 13 escadrons de 3 compagnies, chaque escadron à 75 maîtres, fait	2,925

DRAGONS ÉTRANGERS.	
De Danemark	2,000
De Prusse	2,000
De Hesse-Cassel	1,000
Total	5,000

RÉCAPITULATION.

Infanterie	Hollandaise	56,240	93,640
	Étrangère	37,400	
Cavalerie	Hollandaise	10,150	33,950
	Étrangère	23,800	
Dragons	Hollandais	2,925	7,925
	Étrangers	5,000	
	Total		135,515

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1454, n° 24.

ÉTAT GÉNÉRAL DES TROUPES SUR LA FRONTIÈRE, 20 JUILLET 1701[1].

(*Voir page* 98.)

ARMÉE de M. le maréchal DE BOUFFLERS.

INFANTERIE.	Bataillons.
Picardie	3
Dauphin	3
Royal-Italien	1
Royal-Roussillon	2
Gardes françaises	4
Le Roi	4
Humières	2
Furstemberg	2
Brandelet, suisse	3
Greder, allemand	2
Poitou	2
Blaisois	1
Bombardiers	1
Reynold, suisse	3
Gardes suisses	3
INFANTERIE de Gueldre qui doit rejoindre l'armée.	
Artois } Sont en marche par le pays de Gueldre.	1
Lee }	1
Royal }	3
	41
CAVALERIE.	Escadrons.
Gendarmerie	8
Royal-Allemand	3
Berry	2
Le Maine	2
Cravattes	3
Royal-Piémont	3
Carabiniers	10
Mestre de camp gén.	3
Du Roi	3
Orléans	2
Talmont	2
	41

ARMÉE de M. DE ROSEN.

INFANTERIE.	Bataillons
Bourbon	1
Thorcy	1
Deslandes	1
Tessé	1
Agénois	1
Hessy, suisse	3
Thianges	2
Vermandois	2
	12
	Hommes.
2 compagnies de canonniers	70
CAVALERIE.	Escadrons.
D'Espagne	13
Legall	2
Rosen	2
Barentin	2
Dragons-Dauphin	3
	22

ARMÉE de M. le maréchal DE VILLEROY.

INFANTERIE en Gueldre.	Bataillons.
Crussol	1
La Reine	3
Isenghein	1
La Chastre	2
Zurlauben	2
Languedoc	2
Orléans	2
La Couronne	2
Santerre	1
Condé	1
Le Maine	2
	19
Bataillons venant d'Allemagne	22
	41
CAVALERIE.	Escadrons.
Venant d'Allemagne	83

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1494, n° 86.

ARMÉE de M. le maréchal DE BOUFFLERS.		ARMÉE de M. DE ROSEN.		ARMÉE de M. le maréchal DE VILLEROY.	
Suite de la cavalerie.	Escadrons.	CAVALERIE dont les régiments ne sont pas encore formés.	Escadrons.	Outre les 19 bataillons de l'autre part, au pays de Gueldre, il y a encore les ci-après nommés, qui sont destinés pour y servir en garnison;	
De l'autre part...	41	Cathulen..........	2		
Rohan...........	2	Saint-Maurice.....	2		
Chartres.........	2		4		
La Feuillade......	2	TOTAL des escad.	26	SAVOIR :	Bataillons.
Furstemberg......	2			Royal-Artillerie....	1
Beringhen........	2			Vexin...........	1
Toulouse.........	2			Touraine.........	1
Vivans..........	2			Monroux	1
	55				4
DRAGONS.				Plus, Laonnois, qui est à Luxembourg, et les 3 escadrons d'Asfeld, qui sont à Thionville.	
Colonel-Général....	3				
Royal.........	3				
Mestre de camp gén.	3				
	64				
CAVALERIE et Dragons dont les régiments ne sont pas encore formés.					
Rassent..........	2				
Horne...........	2				
Joffreville........	2				
Lagny...........	2				
Sainte-Hermine....	3				
	11				
CAVALERIE de Gueldre qui doit joindre.					
Royal-Étranger....	3				
Grignan.........	2				
Condé...........	2				
Duras...........	2				
Hautefort, dragons.	3				
Senneterre.......	3				
	15				
TOTAL des escad..	90				

DISPOSITION DES TROUPES POUR LA GARDE DES PLACES ET DES LIGNES PROJETÉES POUR METTRE A COUVERT LA FRONTIÈRE DES PAYS-BAS ESPAGNOLS, LE JUILLET 1701[1].

(*Voir page* 98.)

TROUPES D'ESPAGNE.	BATAILLONS.		ESCADRONS.	TROUPES DE FRANCE.	BATAILLONS.		ESCADRONS.
A Nieuport	1						
A Ostende	1			Lorraine	1		
A Dennin	1			Surbeck	1		
Derrière la Ligne, depuis le fort Isabelle jusqu'à Saint Donas	1	Dragons	3	Sillery Boulonois Surbeck	1 1 2		
Derrière la Live, pour couvrir le canal de Gand à Bruges	4		2	Alsace Saint-Second	2 1	Pallepart	2
Derrière la ligne de Stechen, vis-à-vis de Hulst	1			Provence Alsace	1 2	Dragons de Poitiers	3
A Dendermonde, dont deux compagnies sont détachées au fort de la Marguerite	1						
Derrière la ligne de Calloo, dont on détachement gardera le fort de la Marie.	1	Dragons	3	Orléans	2		
A la citadelle d'Anvers	1						
Derrière la ligne depuis l'Escaut jusqu'à la Nethe, y compris la garde des forts d'Austriviel et de Saint-Philippe	2		3	Chartres Spare Greder, suisse	1 1 2	Montrevel	2
A Santvliet	1		1	Xaintonge	1		
Depuis la Nethe jusqu'au Demer, derrière la ligne de Boeschot à Archot.	1		2	Greder, suisse	2		
Depuis Archot, le long du Demer et en remontant la Ghête, jusqu'à Lierre	1		2	Salis Auxerrois	2 1	Fiennes	2
A Lierre	1		1				
A Charleroy	1						
A Namur	2		2	Salis, suisse	2		
A Luxembourg	3		4				
Dans le pays de Gueldre	4		4	Royal-Artillerie Touraine Vexin Laonnois Monroux	1 1 1 2 1	Vaillac Asfeld, drag.	2 3
TOTAL	26		27	TOTAL	28		14

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1494, n° 86 *bis*.

ÉTAT DES BRIGADIERS, DIRECTEURS ET INSPECTEURS DES TROUPES ESPAGNOLES, 16 JUILLET[1].

(*Voir page* 98.)

INFANTERIE.

Brigadiers.

MM. le mestre de camp Gusman,
le marquis de Deynse,
le prince de Spinola,
le baron de Capres,
le colonel Vrangel.

Directeur.

Le roi ne juge pas qu'il soit nécessaire de faire un directeur d'infanterie, parce que M. de Tserclaes, qui est mestre de camp général des Pays-Bas espagnols, en fait naturellement les fonctions par sa charge.

Inspecteur.

Le marquis de Lede.

CAVALERIE.

Brigadiers.

MM. le colonel Hartman,
le comte de Ribaucourt,
le mestre de camp Penalosa,
le prince de Chimay,
le chevalier de Berghes,
le chevalier de Fournaux.

Dragons.

M. le marquis de Risbourg.

Directeur.

Le général de bataille de Bay.

Sa majesté estime qu'il suffit d'avoir un directeur de cavalerie, et que M. de Bay y convient mieux que personne.

Inspecteur.

Le chevalier de Fournaux.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1494, n° 21.

MÉMOIRE CONCERNANT LA CONSOMMATION DES FOURRAGES EN HERBE, DU 24 JUILLET 1701[1].

(*Voir page* 98.)

CAVALERIE ET DRAGONS.

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
		Report	45
Gendarmerie	8	La Feuillade	2
Carabiniers	10	Forstemberg	2
Mestre de camp général	3	Beringhen	2
Royal-Allemand	3	Toulouse	2
Berry	2	Vivant	2
Le Maine	2	Colonel général, dragons	3
Cravattes	3	Mestre de camp, *id.*	3
Royal-Piémont	3	Royal-Dragons	3
Du Roi	3	Legall	2
Orléans	2	Barentin	2
Talmont	2	Rosen	2
Rohan	2	Dragons-Dauphin	3
Chartres	2		
A reporter	45	TOTAL	73

INFANTERIE.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
		Report	42
Picardie	3	Bourbon	2
Artois	1	Les Landes	2
Dauphin	3	Agénois	1
Royal-Italien	1	Hessy	2
Royal-Roussillon	2	Thianges	2
Gardes françaises	4	Vermandois	2
Gardes suisses	3	Lorraine	1
Lee	1	Surbeck	3
Le Roi	4	Sillery	1
Humières	2	Boulonnais	1
Furstemberg	2	Saint-Second	1
Brandelet, suisse	3	Provence	1
Reynold, suisse	3	Orléanais	1
Greder, allemand	2	Chartres	1
Poitou	2	Greder, suisse	3
Blaisois	1	Salis, *id.*	3
Royal	3	Auxerrois	1
Bombardiers	1	Xaintonge	1
A reporter	41	TOTAL	88

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1494, n° 111

Les 73 escadrons, à raison de 200 rations par escadron, compris l'état-major et les places des officiers, tant en pied que réformés montant par jour à 14,600 rations............. 14,600 ratns.

Les 68 bataillons, à raison de 100 rations par bataillon pour les places des officiers et de l'état-major, font par jour 6,800 rations.................. 6,800

TOTAL des rations des bataillons et escadrons..	21,400
État-major de l'armée.....................	600
Artillerie..............................	800
TOTAL GÉNÉRAL.............	22,800

Les 22,800 rations, à raison de 8 patars la ration, montent par jour à la somme de 11,400 livres, ci............. 11,400 liv.

La ration de vert, à raison de 2 patars, monte à la somme de 2,850 livres, ci.................... 2,850

La cavalerie ayant été au vert, ainsi que les chevaux des officiers d'infanterie, durant quarante-cinq jours, à commencer du 15 juin jusqu'au 1er août, époque où l'on doit la remettre au sec, il y a eu de profit par jour, pour le roi, 8,850 livres, ce qui monte, pour quarante-cinq jours, à la somme de 384,750 livres, ci. 384,750

L'argent qui est dû au pays pour le vert, à raison de 2 patars la ration, monte par jour à la somme de 2,850 livres, ce qui fait, pour quarante-cinq jours, la somme de 128,250 livres; ci................... 128,250

Laquelle somme de 128,250 livres doit être employée pour les troupes d'infanterie de sa majesté, qui travaillent aux lignes, parce qu'on a renvoyé tous les paysans pour faire la moisson.

On est convenu que les troupes de l'armée de M. le maréchal de Boufflers demeureraient à peu près dans la même situation où

elles sont; et que les lieux où elles sont cantonnées, qui leur auront fourni le vert, leur fourniront la ration de sec à raison de dix-huit livres de foin sans paille, pour deux patars et demi.

Il faut excepter du nombre ci-dessus dix-huit ou vingt escadrons qui étaient le long de la Mehaigne, lesquels ayant consommé la plus grande partie des prairies, on sera obligé de leur donner le fourrage des magasins du roi, qu'on a faits à Namur.

Comme sa majesté avait des magasins d'avoine dans les départements de M. de Bagnols et de M. Barentin, on en a fait avancer la plus grande partie à Anvers, Lierre, Malines, Arschot et Diest; et, au 1er août, on se servira de cette avoine pour la distribution aux chevaux de la cavalerie et à ceux des officiers de cavalerie et de dragons, conformément aux places que sa majesté leur accorde; mais la ration, qui est des deux tiers du boisseau, sera réduite à un demi-boisseau, tant pour les chevaux des officiers de cavalerie et de dragons que pour ceux de leurs cavaliers et de leurs dragons.

Cette réduction fait que les quatre boisseaux, lorsqu'on en donne les deux tiers d'un pour une ration, font six rations, et ne donnant que le demi-boisseau en font huit; il en résulte un quart de profit pour le roi.

A l'égard des chevaux des officiers d'infanterie, il leur sera bien fourni par le pays la ration de foin du poids de dix-huit livres, pour deux patars et demi, suivant le nombre de places que sa majesté leur donne; mais elles n'auront point d'avoine, ce qui est encore une épargne de six mille huit cents rations d'avoine par jour.

M. le marquis de Bedmar ayant écrit qu'il ne savait pas comment il pourrait faire au 1er d'août, lorsque la cavalerie d'Espagne sortira du vert, attendu qu'il n'y avait point de fonds pour faire des magasins, et que les provinces n'en accorderaient pas, et que par conséquent il était nécessaire que les fonds que sa majesté avait faits pour les fourrages de la cavalerie d'Espagne, aussi bien que pour la subsistance des hommes, fussent employés à faire des

magasins pour cette cavalerie; comme il est important de ménager l'argent de sa majesté, et qu'il ne faut l'employer qu'aux choses absolument nécessaires et indispensables, M. le maréchal de Boufflers a été à Bruxelles il y a trois jours. Il a représenté qu'il ne fallait avoir recours aux fonds de sa majesté que lorsque ceux du roi d'Espagne et des provinces des Pays-Bas seraient épuisés, et qu'il était absolument nécessaire que le fourrage de la cavalerie d'Espagne demeurât à la charge des habitants des provinces; d'autant plus que, n'étant portés à accorder aucun subside extraordinaire à sa majesté catholique, qu'ils prétendent même ne pouvoir l'exiger d'eux sans leur consentement, qu'ils ne donnent jamais que quand ils s'y voient contraints, il fallait du moins, puisqu'ils sont obligés de la secourir dans tous ses besoins, se servir de tous les moyens justes et raisonnables pour subvenir aux nécessités urgentes de l'état présent des affaires;

Que, dans toutes les autres guerres, ils avaient fourni le fourrage, non-seulement à leur cavalerie, mais même à celle de leurs alliés;

Que l'occasion présente étant une disposition pour empêcher l'irruption de nos ennemis, il était absolument nécessaire de répartir cette cavalerie dans les endroits pour lesquels elle est destinée, et, comme une partie doit servir derrière les lignes, qu'il fallait la cantonner dans les villages près de leurs postes;

Que celle qui est destinée à servir en campagne serait cantonnée dans le plat pays, plus en arrière, en attendant qu'il fût temps de la faire avancer pour entrer en campagne;

Que celle qu'on sera obligé de mettre dans des places de guerre, comme dans le pays de Gueldre et pareils autres endroits où le pays ne pouvait pas leur donner le fourrage, il leur sera fourni par les magasins du roi; et, pour en dédommager sa majesté, on est convenu que les rations de foin que nous allons consommer dans le plat pays seront payées entre les mains du trésorier général du roi d'Espagne, sur quoi on retiendra l'argent des fourrages qu'on aura avancés à la cavalerie d'Espagne dans les places de Gueldre ou autres.

On est aussi convenu que les quatre-vingt-trois escadrons et vingt-

deux bataillons qui viennent d'Allemagne seront cantonnés dans les duchés de Limbourg et de Luxembourg;

Que les villages où ils seront dispersés fourniront le foin pour les chevaux de la cavalerie et de l'infanterie, à raison de 2 patars et demi la ration du poids de dix-huit livres;

Que cet argent sera remis pareillement entre les mains du trésorier général du roi d'Espagne, pour subvenir aux nécessités pressantes de ses affaires;

Que, pour ce qui est de l'avoine nécessaire à cette armée, on chercherait à en amasser dans le pays, soit par les soins de M. de Saint-Contes, de M. de La Houssaye, ou par ceux qu'on se donnera dans ce pays pour y en faire trouver.

PROJET POUR L'ÉPARGNE DES CONSOMMATIONS, 24 JUILLET [1].

(*Voir page* 98.)

La fourniture du fourrage, tant des troupes de gendarmerie, cavalerie et dragons, que des officiers d'infanterie française auxquels le roi en accorde, monte par estimation à vingt-quatre mille rations par jour.

Cette fourniture, depuis le 16 juin jusqu'au dernier juillet, que l'on a donné le vert aux troupes, aurait monté, pendant quarante-cinq jours, à un million quatre-vingt-mille rations, dont le prix, à raison de 8 patars, faisant 10 sous monnaie de France la ration, reviendrait à .... 540,000 liv.

Mais comme l'on ne doit payer aux états de Brabant, pour le fourrage vert qui a été fourni aux troupes par le pays, que 2 patars, faisant 2 sous 6 deniers monnaie de France pour chaque ration, ce qui reviendra à	135,000
il se trouve d'épargne pour le roi, sur cette seule fourniture, environ	405,000

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1494, n° 112.

La ration de fourrage, qui doit être fournie, à commencer du 1er août 1701, aux troupes de gendarmerie, cavalerie et dragons, sera composée de dix-huit livres de foin et d'un demi-boisseau d'avoine, au lieu de deux tiers.

Le foin qui sera fourni par le pays sera payé, ainsi que l'on en est convenu, avec M. de Bedmar et les états de Brabant, sur le pied de 2 patars la ration, et la ration du demi-boisseau d'avoine ne reviendra qu'à environ 3 patars, sur le pied des marchés que M. de Bagnols espère faire, à raison de 4 patars la ration de deux tiers de boisseau.

Ainsi la ration de foin et d'avoine, pour la cavalerie et les dragons, ne coûtera que 5 patars, faisant 6 sous 3 deniers, monnaie de France; ce qui reviendra, pour les mois d'août, septembre et octobre, sur le pied de dix-huit mille cinq cents rations par jour, à 5781 liv. 5 sous aussi par jour, et pour quatre-vingt-dix jours à environ.......... 520,300 liv.

Au lieu que cette fourniture, sur le pied de 8 patars, ou 10 sous de France la ration, aurait monté par estimation à.......... 832,500

De sorte qu'il se trouvera d'épargne pour le roi, sur ladite fourniture, environ.......... 312,200

La ration de foin qui sera fournie pour l'infanterie, à commencer du 1er août, ne coûtera que 2 patars la ration; ce qui montera, pour les quatre-vingt-dix jours des mois d'août, septembre et octobre, sur le pied de cinq mille cinq cents rations ou environ par jour, en monnaie de France, à la somme de... 61,875 liv.

Et, si l'on avait continué de fournir à ladite infanterie la ration ordinaire de foin et d'avoine, elle aurait coûté, à proportion du prix de la ration de la cavalerie, au moins 6 patars, ce qui serait revenu à environ.......... 180,000

Ainsi l'on épargne au roi, sur cette fourniture, au moins .... 120,000 liv.

La fourniture du fourrage des quarante escadrons de cavalerie ou de dragons des troupes d'Espagne se fera, ainsi que l'on en est convenu, aux dépens du pays, à commencer du 1er août.

Et si cette fourniture s'était continuée aux dépens du roi jusqu'au dernier octobre, elle aurait monté, pour les trois mois, sur le pied de sept mille sept cents rations ou environ par jour, à 8 patars la ration, faisant 10 sous monnaie de France, total 346,500 livres, que l'on épargnera à sa majesté, ci .... 346,500 liv.

RÉCAPITULATION.

Épargne sur le fourrage fourni en vert	405,000 liv.
Épargne sur le fourrage qui a été fourni à la cavalerie et aux dragons	312,200
Épargne sur le fourrage de l'infanterie	120,000
Épargne sur le fourrage de la cavalerie et des dragons des troupes d'Espagne, qu'on avait proposé de faire fournir aux dépens du roi ci	346,500
Total général	1,183,700

MÉMOIRE SUR LES TRAVAUX D'OSTENDE, 28 JUILLET[1].

(*Voir page* 98.)

Les réparations du chemin couvert sont achevées, à la réserve d'une partie qui regarde la mer, sur la longueur d'environ deux cents toises.

L'exhaussement et l'élargissement de cette partie du chemin couvert se doit faire avec les terres que l'on tirera des fossés.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1494, n° 137.

On fera en même temps la risberme de fascinage pour la conservation du pied de la fortification des dehors et du corps de la place, pour lesquels il faut deux cent mille fascines, qui ne peuvent être livrées que vers la fin du mois de septembre, à cause de la coupe.

On doit fournir vingt-deux mille cinq cents palissades pour les bermes desdits ouvrages, desquels il reste à fournir quatorze mille sept cents. Il n'y a que le chemin couvert, la demi-lune et la porte de Nieuport, un bastion et une courtine qui sont palissadés

On a rétabli et regazonné le parapet du corps de la place dans tout son circuit, à la réserve d'une courtine du côté du port, qu'on répaissit et qu'on refait dans une ligne droite : on a commencé depuis hier à y poser les premiers gazons.

Outre cette courtine, il y a aussi un bastion du côté de la mer qu'on rétablit entièrement; on refait, jusqu'au sommet du parapet, tous les parements de gazons sur berme qui sont déjà élevés à dix pieds de hauteur. L'avant-fossé, du côté de l'attaque, est approfondi et nettoyé dans la moitié de sa longueur, et le reste pourra être fait dans quinze jours.

On a commencé depuis hier à travailler aux plates-formes du canon; il manque la moitié des madriers et des gîtes pour les achever.

Le fort Saint-Philippe et l'ouvrage couronné qui couvre le sas sont en assez bon état; il n'y a que les fraises qui sont mauvaises.

DÉFAUT A LA FORTIFICATION QU'ON DOIT NÉCESSAIREMENT CORRIGER.

Épaissir de trois à quatre pieds les parapets des bastions du côté de l'attaque de Nieuport, qui n'ont que douze à treize pieds d'épaisseur; ce défaut règne dans tout le circuit de la place, aussi bien que dans les demi-lunes et contregardes.

Les bastions, du côté de la mer et du port, sont vus à revers par les dunes, qui leur sont opposées de l'autre côté du port, et qui n'en sont éloignées au plus que de quatre cents toises; il faut nécessairement couvrir ces bastions en relevant d'environ deux pieds leurs

parapets, et même les répaissir en même temps à l'épreuve du canon.

Il serait nécessaire de fraiser les trois bastions et les dehors du côté de l'attaque de Nieuport.

ÉTAT DES RÉGIMENTS DE CAVALERIE ET DE DRAGONS ESPAGNOLS[1].

(*Voir page* 98.)

LIEUX DE LEUR DESTINATION.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
Pour la campagne	Du chevalier de Fourneaux	2
	Du baron de Noirmont	2
	Du comte de Toulougeon	2
	De Gaëtan	2
	Du prince de Chimay	2
	De Cécile	2
	De Fraula	2
Pays de Luxembourg	De Hartman	2
	De Penaloza	2
Pays de Gueldre	Du comte de Ribaucourt	2
	Du chevalier de Berghes	2
DRAGONS.		
Pour la campagne	Du marquis de Richebourg	3
Aux lignes de Bruges	De Valensart	3
Pays de Waes	De Ferrare	3
	TOTAL	31

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1494, n° 163.

On n'a point vu les trois régiments des généraux suivants, savoir : Grigny, général de la cavalerie; Brancaccio, lieutenant général, et Chaconne, lieutenant général, parce que le dernier escadron de chacun de ces régiments n'est pas encore achevé d'être formé.

Lesdits trois régiments sont dans le pays de Termonde, et sont de deux escadrons chacun, ainsi que les autres.

Les trois premiers escadrons sont en état, et l'on verra, dans le 12 ou le 15 d'août, avec les trois escadrons des compagnies des gardes,

SAVOIR :

1 escadron de chevaux gris,
1 *idem*, noirs,
1 *idem*, bais.

Les trois escadrons des régiments des généraux marqués ci-dessus seront en état à la fin du présent mois d'août.

ÉTAT DE LA POSITION DES TROUPES EN FLANDRE, LE 9 AOUT[1].

(*Voir page* 104.)

INFANTERIE.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
M. le comte de La Mothe, depuis Gand jusqu'à la mer	Boulonnais	1	A Ostende.
	Lorraine	2	
	Surbeck, suisse	3	A Damm.
	Saint-Second	1	Campés le long de la ligne de Saint-Donas.
	Sillery	1	
	Alsace	4	A Bruges.
	Reynold, suisse	3	A Gand.
M. d'Artaignan	Orléanais	1	Campés le long de la ligne du pays de Waes.
	Provence	1	
	Greder, allemand	2	
	Greder, suisse	3	
	Picardie	3	A Anvers.
	Chartres	1	
	Gardes françaises	2	
	Gardes suisses	1	
	Xaintonge	1	A Santvliet.
	Brandelet, suisse	3	Le long de la ligne de Merxem.
	Salis, suisse	2	Le long de la ligne depuis Merxem jusqu'à Lierre.
	Furstemberg	1	A Lierre.
	Vermandois	2	Le long de la ligne d'Arschot.
	Sparre	1	A Arras; doit se rendre à Malines le 19 août.
Quartier général	Gardes françaises	2	A Louvain.
	Gardes suisses	2	
M. de Rosen	Humières	2	A Arschot.
	Poitou	2	A Sichem.
	Tessé	1	A Diest
	Thianges	2	
	Royal-Roussillon	2	
	Thoy	1	
	Auxerrois	1	A Boutersem et Vertrio, quartier de Diest.
	A reporter	54	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1494, n° 193.

SUITE DE L'INFANTERIE.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
	Report	54	
M. de Roseo	Le Roi	4	A Tirlemont.
	Dauphin.	3	Quartier de Tirlemont.
	Royal-italien.	1	
	Blaisois.	1	
	Bombardiers et artillerie.	1	
	Agenois.	1	A Loo.
	Bourbon.	1	
	Hessy, suisse	3	2 à Loo. 1 à Meldorp, derrière la ligne.
	Salis, suisse	1	A Namur.
	Les Landes.	1	
M. le comte de Coigny, pays de Gueldre.....	Lée, irlandais.	1	A Stophenswert et Ruremonde.
	Royal.	3	
	Artois.	1	
	Crussol.	1	
	Condé.	1	A Wert.
	Du Maine.	2	1 à Wert. 1 à Nider-Wert.
	La Reine.	3	A Ruremonde.
	Royal-Artillerie.	1	
	Ysenghien.	1	
	Mouroux.	1	
	La Châtre.	2	A Venloo.
	Languedoc.	2	
	Vexin.	1	
	Orléans.	2	
	Zurlauben	2	1 à Venloo. 1 à Gueldre.
	La Couronne	2	1 au fort Saint-Michel. 1 à Blerick.
	Santerre.	1	A Gueldre.
	Touraine	1	
Il est encore à Luxembourg.	Laonnais	1	Pour l'armée de M. le maréchal de Villeroy.
	TOTAL.	100	

CAVALERIE ET DRAGONS.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	EMPLACEMENTS.
M. le comte de Lamothe.	Furstemberg	2	A Gand.
	Toulouse	2	A Anvers et aux environs.
	Du Maine	2	
	Colonel général des dragons	3	Quartier d'Anvers.
	Brigade de Du Rosel, carabiniers	2	A Lierre.
M. d'Artaignan	Brigade de Résigny	2	
	Brigade de Courcelles	2	
	Chartres	2	
	Gendarmes écossais	1	A Malines.
	Gendarmes bourguignons	1	
	Gendarmes flamands	1	Dans les mairies de Campenhoude, de Vilvorde et de Grembergha…
	Chevau-légers de la reine	1	
	Gendarmes dauphin	1	
	Chevau-légers dauphin	1	
	Gendarmes anglais	1	Quartier de Louvain.
	Gendarmes de la reine	1	
	Berry	2	Banlieue et Bruxelles.
	Mestre de camp général de cavalerie	3	A Genappe et dépendances, et mairie de Braine-Laleu.
M. de Gassion, dans les villages qui sont entre Nivelle, Genappe, Wavre et Jodoigne…	Royal-allemand	3	1 mairie de la Hulpe. 1 mairie du Mont-Saint-Wibert et de Court-Saint-Étienne. 1 mairie de Grez et Bollu.
	Talmont	2	A Wavre.
	Lafeuillade	2	1 à Jodoigne et dépendances. 1 au village de Jau et autres.
	Orléans	2	A Arschot.
	Brigade d'Achy, de carabiniers	2	A Diest et aux environs.
	Rosen	2	
M. de Rosen	Legall	2	
	Barentin	2	
	Cravates	3	
	Rohan	2	
	Vivans	2	
	A reporter…	54	

SUITE DE LA CAVALERIE.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	EMPLACEMENTS.
	Report.......	54	
	Du Roi.............	3	
	Beringhen...........	2	A Diest et aux environs.
	Dragons du roi........	3	
M. de Rosen.........	Dragons du dauphin....	3	
	Brigade d'Aubeterre, carabiniers..........	2	
	Royal-Piémont........	3	Aux environs de Tirlemont.
	Condé...............	2	
	Grignan.............	2	A Ruremonde.
	Duras...............	2	
M. le comte de Coigny..	Royal-étranger.........	3	A Venloo.
	Senneterre, dragons....	3	A Herkelens, pays de Gueldre.
	Hautefort, dragons.....	3	1 à Gueldre. 2 à Stralen.
	Mestre de camp général de dragons.........	3	A Namur.
	NOUVEAUX RÉGIMENTS DE CAVALERIE ET DE DRAGONS.		
	Cathulen............	2	S'assemble à Avesnes.
	Lagny...............	2	A Landrecies.
	Rassent.............	2	A Hesdin.
	Voillac..............	2	A Béthune.
	Joffreville...........	2	A Cambrai.
	Fiennes.............	2	A Douai.
	Hornes..............	2	A Arras.
	Montrevel...........	2	A Valenciennes.
	Pelleport............	2	A Saint-Omer; on a envoyé, le g août, ordre à ce régiment de se rendre à Bruges, où il pourra arriver le 17 août.
	Saint-Maurice.........	2	Au Quesnoy.
	DRAGONS.		
	Asfeld...............	3	A Thionville; doit marcher lorsque M. le maréchal de Villeroy le jugera à propos.
	Poitiers..............	3	A Charleville.
	Sainte-Hermine.......	3	A Mézières.
	TOTAL.......	117	

ORDRE DE BATAILLE DE LA FLOTTE D'ANGLETERRE, ENVOYÉ DE SPITHEAD LE 11 AOUT 1701[1].

(*Voir page* 109.)

BRULOTS.	FRÉGATES.	RANG.	NOMS DES VAISSEAUX.	CANONS.	DIVISION.
			15 vaisseaux hollandais.		
		3	Essex'	70	
		4	Dragon'	50	
		3	Kent'	70	
	Lynn. de 32..	3	Chichester	80	
1.......	....	3	Ranelagh'	80	
			Sir Thomas Hogson		Vice-amiral rouge.
		3	Shrewsbury	80	
		4	Greenwich	54	
		3	Monmouth	66	
		4	Pendennis	50	
	1 de 32......	4	Romney'	50	
	1 de 24......	3	Résolution	70	
2.......	....	4	Weymouth L'	50	
	2 brigantins ..	3	Berwick'	70	
1 yacht	....	2	Triomphe'	90	
			Sir Georges Rook		Amiral.*
2 galiotes à bomb.	....	3	Revenge'	70	
		4	Canterbury	60	
		4	Hampshire'	50	
		4	Medwey'	60	
		4	Colchester	50	
		4	Winchester	50	
		4	Kingston	60	
		4	Bonaventure	70	
			A reporter	1380	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1494, n° 242.

BRULOTS.	FRÉGATES.	RANG.	NOMS DES VAISSEAUX.	CANONS.	DIVISION.
			Report......	1380	
Dunwich.......	....	3	Bedfort*.	70	
Lightning......	....	3	Boyne*..............	80	
			Sir John Munden.......		Contre-amiral rouge.
		3	Eagle*..............	70	
		4	Bover..	50	
		4	Montague*...........	60	
		4	Coventry*...........	50	
		4	Windsor...	60	
		4	Pembrock*..........	60	
		4	Deptfort*...........	50	
		4	Exeter*.............	60	
		4	Ruby...............	50	
		3	Forbay*.............	80	
Sorling........	....	2	Barfleur............	90	
Phœnix	....		*Sir Clous' Shovel*.......		Amiral bleu.
		3	Sterling Castle*.......	70	
		4	Bristol	50	
		4	Breadnought..........	60	
		4	Oxford..............	50	
		3	Yarmouth...........	70	
		4	Chatham*...........	50	
		4	Dunkirk............	60	
		3	Royal Yakt*..........	74	
		3	Bredah*............	70	
			*Sir John Bembow esq*r....		Vice-amiral bleu.
		3	Newarke............	80	
Yolebay........	....	3	Swistoure...........	70	
Hunter.........	....	4	Gloucester...........	60	
		3	Defiance......... ...	66	
			TOTAL......	3040	

ORDRE DE BATAILLE DE L'ARMÉE DE M. L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE[1].

(*Voir page* 109.)

PREMIÈRE LIGNE.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
Les gardes du corps..		1
Carabiniers..................		1
Cuirassiers du comte d'Arco, général de la cavalerie.............		4
Cuirassiers de Weixel, major général.		2
Le régiment des gardes, commendé par le comte de Fransé, lieutenant général	3	
Le régiment du comte de Tattenbach	2	
Le régiment du marquis de Maffey..	2	
Bataillon du général-major Spielberg....................	1	
Bataillon du lieutenant colonel Pottendorff..................	1	
Bataillon du cercle.............	1	
Bataillon du colonel Dochfort.....	1	
Régiment de Haxthausen	2	
Régiment du baron de Lutzelburg.	2	
Régiment du prince électoral.....	2	
Cuirassiers de Weixel, major général		2
Régiment du comte de la Tour, lieutenant général...........		4
Grenadiers à cheval du comte de Jeufkirch		1
TOTAL..	17	15

SECONDE LIGNE.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
Dragons du comte de Mouasterol, major général.............		4
Dragons du chevalier de Santiny..		2
Milices......................	12	
Dragons du chevalier de Santiuy..		2
Dragons du comte Fels..........		4
TOTAL..........	12	12

RÉCAPITULATION.

	Hommes.
15 escadrons de cavalerie de première ligne...............	
12 escadrons de dragons de seconde ligne....................	
27 escadrons à 180 hommes......	4,050
17 bataillons d'infanterie de première ligne, à 700 hommes..	11,900
12 bataillons de milices de deuxième ligne, à 700 hommes.......	8,400
29	24,350

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1494, n° 230.

MÉMOIRE DE M. LE COMTE DE BERGEYCK, DU 21 AOUT[1].

(*Voir page* 110.)

Sa majesté très-chrétienne a écrit à M. le marquis de Bedmar de faire passer au conseil de guerre, pour les faire juger, les soldats qui commettront des désordres; à quoi M. le marquis de Bedmar a répondu à M. de Chamillart qu'il n'y avait que les régiments allemands qui eussent la gemine, et que toutes les autres troupes étaient jugées par les auditeurs des provinces, qui sont subordonnés au surintendant de la justice militaire, et qu'il ne pouvait faire ce changement sans un ordre du roi; et quoique ce que sa majesté très-chrétienne lui a écrit lui pourrait servir d'ordre suffisant, et qu'autrefois il l'a jugé si convenable et nécessaire pour établir la discipline militaire, qu'il l'a proposé plusieurs fois lui-même, il a à présent de la peine à l'exécuter, par l'amitié personnelle qu'il a pour le surintendant de la justice militaire, dont la juridiction viendrait à être retranchée, au regard du criminel; et comme il est toutefois nécessaire de donner le conseil de guerre à tous les corps d'infanterie, de cavalerie et dragons, pour établir la discipline et l'ordre parmi les troupes, et que cela sera approuvé universellement, sa majesté très-chrétienne pourrait répondre à M. le marquis de Bedmar qu'il le lui ordonne, étant autorisé pour cela au nom du roi son petit-fils, pour ce qui regarde la discipline seulement, laissant le civil au surintendant et aux auditeurs.

On a en vue de supprimer tout ce tribunal comme très-inutile, et qui cause pourtant de continuels embarras avec la justice du pays; et ce premier pas, qui est si juste, si nécessaire et si plausible, facilitera extrêmement le second pour la suppression. Sa majesté très-chrétienne connaît à présent la lenteur des résolutions d'Espagne; ainsi, pour assister le roi son petit-fils, et porter les affaires de ce pays plus promptement à quelque ordre, elle se doit servir avec moins de retenue de l'autorité que le roi d'Espagne lui a donnée, et

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1494, n° 248.

sa majesté très-chrétienne a assez reconnu à présent que le conseil d'Espagne approuvera, même avec un applaudissement extérieur, tout ce que sa majesté très-chrétienne aura trouvé convenable de régler.

MÉMOIRE DE M. DE PUYSEGUR, A LOUVAIN, LE 22 AOUT [1].

Disposition générale pour faire hiverner les troupes qui sont actuellement depuis la mer jusqu'au Rhin, par rapport à la conjoncture présente.

(*Voir page* 113.)

L'incertitude où l'on est de la guerre ou de la paix oblige à prendre presque les mêmes mesures que si l'on était effectivement en guerre; et si nos ennemis ne nous ont point attaqués jusqu'à présent, ce ne sont que les bonnes dispositions où ils ont trouvé les affaires dans ce pays-ci, tant par les réparations qu'on a faites aux places avancées des Espagnols, que par rapport au plat pays qu'on a fermé par des retranchements considérables, aux munitions de guerre et de bouche qu'on a mises dans toutes les places frontières, non-seulement pour leur défense, mais même pour être en état de marcher en avant avec des armées considérables afin d'attaquer celles de nos ennemis jusque dans le cœur de leur pays; outre cela, ils ont été surpris de voir mettre sur pied un corps considérable et l'ordre dans les finances d'un pays qu'ils avaient toujours vu sans troupes, sans munitions et sans ordre; toutes ces raisons, malgré leur volonté déterminée à la guerre, les ont empêchés jusqu'à présent de la déclarer, ne voyant pour eux qu'une perte certaine si, dans l'état présent, ils la commençaient.

Puisqu'il est certain que ce ne sont que les grands préparatifs que sa majesté a faits, non-seulement pour soutenir les Pays-Bas espagnols, mais même pour porter la guerre en Hollande, si les États-Généraux la commençaient, qui les ont contenus jusqu'à présent, il faut continuer la même disposition, puisque nous en ressentons les avantages, les tenir toujours dans la crainte et leur ôter toute espérance de pouvoir réussir en rien s'ils commençaient la guerre.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1494, n° 252.

Pour pouvoir juger de ce que nos ennemis pourraient faire, s'il leur prenait envie de nous déclarer la guerre, il faut savoir quel nombre de troupes ils garderont cet hiver en Hollande, en combien de temps ils pourront les rassembler, sur quelles places ils pourront tomber, le temps que pourraient tenir les places qu'ils attaqueraient, et, suivant cela, voir si nous pourrions assez tôt rassembler un corps de troupes pour les empêcher de s'établir devant quelques places, ou, s'ils l'avaient fait, si l'on pourrait venir assez à temps et avec assez de troupes pour les obliger à s'en retirer.

Toutes les places de la frontière des Pays-Bas espagnols, depuis la mer jusqu'au Rhin, ne sont que de terre et la plupart rétablies à la hâte, et par conséquent hors d'état d'opposer une longue résistance; ainsi l'on ne peut en éloigner les armées sans donner envie à nos ennemis de profiter de l'occasion pour déclarer la guerre et en surprendre quelques-unes.

Notre frontière, dans la dernière guerre, était Dunkerque, Ypres, Courtrai, Tournai, Mons, Charleroy, Dinant et Luxembourg; aujourd'hui les troupes du roi sont postées sous le canon de l'Écluse, sous celui du Sas, de Hulst, près de Berg-op-Zoom; les places de Gueldre sont à portée de Grave et de Nimègue, et par conséquent nos troupes sont cinquante lieues plus en avant qu'elles ne l'étaient dans la dernière guerre.

Dans la dernière guerre nous n'avions rien à craindre de nos ennemis pendant l'hiver parce que nos places frontières étaient toutes très-bonnes et pouvaient donner le temps aux troupes les plus éloignées d'arriver, et que l'hiver les ennemis étaient obligés d'envoyer une partie de leurs troupes en Hollande, et par conséquent n'étaient pas plus assemblés que nous; mais aujourd'hui ils n'ont d'autre endroit pour faire hiverner leurs troupes que les provinces appartenant aux États-Généraux, et ce pays est si petit que toutes leurs forces sont toujours rassemblées et en état de tomber sur nos places aussi promptement que l'on en pourrait recevoir la nouvelle.

C'est pourquoi, si l'on était entré en guerre, on ne pourrait se

dispenser de garder toutes nos troupes dans les Pays-Bas espagnols, sans risquer de perdre des places, et sans s'exposer à une invasion générale dans tout le plat pays.

Tout ce que l'on peut faire, dans l'état présent des affaires, c'est, des cent vingt-deux bataillons de troupes de France qui sont de l'armée de M. le maréchal de Boufflers, ou de celle de M. de Tallard, dans le Luxembourg et le Limbourg, d'en laisser au moins quarante dans les Pays-Bas espagnols, outre les vingt-cinq du roi d'Espagne; quarante dans la Flandre française et le Hainaut français, outre les garnisons qui y sont actuellement; le reste dans l'Artois, frontière de Champagne et des Évêchés, à l'exception des gardes françaises et des gardes suisses, qui retourneront toujours à Paris.

A l'égard de l'Alsace, le même corps de troupes qui a suffi pour la campagne suffira bien aussi pour la mettre hors d'insulte pendant l'hiver; et s'il y en avait trop, on pourrait en envoyer dans les Évêchés ou en Franche-Comté, par rapport aux affaires d'Italie ou à la Flandre.

Pour ce qui est de la cavalerie, à l'exception de la maison du roi et de la gendarmerie, qui peuvent retourner dans leurs quartiers, on ne peut se dispenser d'en laisser un tiers dans la Flandre espagnole, outre celle d'Espagne; un autre tiers dans la Flandre française et dans le Hainaut français, et l'autre tiers en Artois, frontière de Picardie, de Champagne et dans les Évêchés.

Quoique cette disposition pour hiverner les troupes paraisse peu étendue, à proportion de ce que l'on faisait dans les dernières années de la précédente guerre, si l'on examine néanmoins le peu d'étendue de pays où hivernent présentement nos ennemis et le peu de temps qu'il leur faut pour tomber tous ensemble sur nos places, on verra qu'ils sont en état d'en surprendre quelques-unes qui pourraient bien même ne nous pas donner le temps de rassembler toutes nos forces.

Ce n'est pas que, dans la dernière guerre, l'infanterie n'a jamais été plus éloignée que les lieux qu'on marque, et il n'y a jamais eu

qu'un petit nombre de régiments de cavalerie qu'on a envoyés dans les provinces du dedans du royaume.

Les raisons qu'on avait d'envoyer ces régiments dans le dedans du royaume, c'était, en les partageant dans les généralités, de leur faire donner par le plat pays les fourrages en argent, qui leur étaient payés beaucoup plus cher qu'ils ne valaient, ce qui faisait un revenant-bon considérable aux officiers. On se servait de ce moyen et de plusieurs autres pour faire trouver de l'argent aux capitaines, afin de leur donner moyen de rétablir leurs compagnies aux dépens de ces provinces, et qu'il n'en coutât rien au roi. Outre cela, les cavaliers étaient pour la plupart nourris chez leurs hôtes, ce qui était une charge considérable auxdits hôtes, sans que cela fût d'aucune utilité à l'officier; et par conséquent les troupes distribuées de cette manière dans le dedans du royaume, loin d'y être un secours et d'y apporter l'argent, en emportaient, et étaient fort à charge au pays. De plus, une quarantaine ou une cinquantaine d'escadrons qu'on pourrait distribuer dans toutes les généralités du royaume n'y répandront pas une grande quantité d'argent, surtout dans le dessein avec lequel on les y envoie.

Cependant cinquante escadrons de moins nous ôteront les moyens de nous opposer aux entreprises de nos ennemis, et nous empêcheront de rien entreprendre contre eux, s'il convenait au bien de nos affaires.

Il est vrai qu'il convient, en temps de paix, de distribuer dans le dedans du royaume le plus de troupes qu'on peut, et de ne laisser simplement sur les frontières que ce qu'il est nécessaire pour prévenir toute surprise, parce qu'il est constant que, lorsque des troupes sont bien disciplinées et qu'elles vivent au moyen de leur solde, au lieu d'être à charge, elles consomment dans les provinces une partie de l'argent que le roi en retire, et qui sans cela sortirait pour être envoyé sur la frontière.

Mais il n'en est pas de même des régiments de cavalerie, qu'on disperse pendant la guerre dans le plat pays, et qui n'y sont que

pour en tirer l'argent, ce qui s'exécute même avec grands frais et est fort à charge aux habitants; en outre l'éloignement rend ces régiments inutiles dans des temps où l'on peut en avoir besoin.

Cependant, comme il convient que le roi trouve des secours, on peut envoyer aux intendants la répartition des régiments de cavalerie dans le plat pays de France, pour tel nombre que l'on jugera à propos, sans les y faire marcher, et leur ordonner de régler les places comme dans la dernière guerre, et de lever cet argent, lequel on mettra dans les coffres du roi, pour être distribué aux régiments comme sa majesté le jugera à propos.

Autrefois, pour donner des moyens aux troupes d'infanterie de se refaire on les envoyait dans les villes du dedans du royaume et on obligeait les villes qui les logeaient de leur donner par compagnie une somme d'argent, qu'on appelait l'ustensile, ou pour le bien vivre; mais comme on a été obligé depuis de ne pas éloigner l'infanterie des frontières, ni même la cavalerie, sa majesté, au lieu d'envoyer les troupes dans les villes pour y recevoir leur ustensile, a fait sur les villes une imposition générale, qu'on appelle ustensile; lequel argent se remet entre les mains des trésoriers du roi, et sa majesté le fait distribuer à ses troupes dans les places frontières; ce qui se justifie par son ordonnance du 20 septembre 1694, et celle du 19 septembre 1696.

La même raison qui a obligé de faire cette ordonnance peut s'appliquer pareillement à la cavalerie qu'on distribue dans le plat pays, et l'on peut dire que sa majesté ayant résolu d'exempter ses généralités du logement des gens de guerre, au lieu d'y envoyer des troupes qu'elles étaient obligées de loger et auxquelles elles devaient payer une certaine somme, votre majesté les exempte du logement; mais l'argent qu'elles seraient obligées de payer aux troupes, elles le mettront entre les mains de ses trésoriers généraux.

C'est pourquoi l'on peut se dispenser d'envoyer de la cavalerie dans le plat pays du royaume, puisque cette cavalerie, dispersée, ainsi qu'on vient de le marquer, loin d'y mettre de l'argent, est plus à

charge aux provinces que de la manière qu'on propose de tirer de l'argent des généralités.

Le roi trouve également des secours pour remettre sa cavalerie, laquelle se trouvera toujours à portée de marcher suivant que les occasions le demanderont.

Il est à propos pareillement de ne pas renvoyer à Douai tout l'équipage d'artillerie de Flandre, vu l'éloignement, par rapport à la guerre présente.

Il y a à Malines un très-bel arsenal; on peut y mettre le canon et les munitions, et renvoyer à Douai simplement les affûts et les voitures auxquels il faudra travailler; et pour la sûreté de ces munitions, on fera remettre les clefs de l'arsenal entre les mains du commissaire des guerres des troupes de France.

A l'égard de l'artillerie d'Allemagne, on peut faire remettre l'équipage à Metz.

A l'égard des chevaux pour l'artillerie, on a accoutumé, tous les hivers, durant la guerre, d'entretenir un certain nombre de chevaux à Douai, tant pour faire les transports que pour les avoir à portée de s'en servir s'il en était besoin.

A l'égard des vivres, comme durant la dernière guerre ceux qui les avaient entrepris avaient aussi les chevaux, et qu'ils ne les avaient pas sous-fermés, ils trouvaient du profit à les garder l'hiver, parce qu'ils étaient dispensés d'en faire des achats au commencement de la campagne. Outre le profit que trouvait l'entrepreneur, le roi y avait un avantage, qui était que l'équipage des vivres était toujours prêt, en cas qu'on voulût entreprendre quelque chose prématurément ou qu'on voulût s'opposer aux entreprises des ennemis, à quoi ils auraient plus de facilité dans la guerre présente, par la quantité des places dont la fortification est bien moindre que celles qu'ils avaient à attaquer dans la dernière guerre.

Leurs forces sont plus rassemblées; les places sont plus à portée d'eux et nos forces plus éloignées; c'est pourquoi, puisqu'il est utile au service de sa majesté que les entrepreneurs des vivres conservent

leurs équipages, il convient de leur ordonner de le faire, puisqu'ils y trouveront leur profit et qu'il n'en coûtera rien au roi; et pour ce qui est des caissons, ils peuvent les laisser dans les places de Flandre et envoyer les chevaux hiverner dans les provinces du royaume les plus près des Pays-Bas, suivant qu'ils trouveront les fourrages à bon marché.

Lorsqu'on laissera durant l'hiver les choses dans la disposition qu'on indique, cela ôtera à nos ennemis l'espérance de pouvoir nous surprendre quelques places; et si le parlement d'Angleterre venait à déclarer la guerre, avant qu'il ait levé des troupes et qu'elles puissent être arrivées en Hollande, on pourra enlever aux Hollandais les places qui nous conviendront le mieux.

Il convient de garder dans le pays de Gueldre la même quantité de blés qu'on y a amassée, afin d'être en état de marcher en avant, toutes et quantes fois que sa majesté le jugera à propos.

PROJET ET RÉPARTITION POUR LES QUARTIERS D'HIVER[1].

(*Voir page* 114.)

Pour exécuter ce projet avec sûreté, il faut connaître les forces de nos ennemis, les lieux où ils pourront hiverner, et disposer nos troupes de manière que nous puissions être en état d'en rassembler une aussi grande quantité qu'eux, et en aussi peu de temps, afin de leur ôter toute envie et les moyens de rien entreprendre sur nos frontières.

Toutes les troupes qui sont actuellement en Hollande et qui y marchent hiverneront, selon toutes les apparences, dans les provinces des États-Généraux; et, comme leur pays est très-petit, toutes leurs troupes peuvent être assemblées en très-peu de jours.

Les places frontières des Pays-Bas espagnols qui regardent la Hollande ne sont que de terre, qu'on a rétablies le mieux qu'on a pu,

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1494, n° 279.

mais sur lesquelles on ne peut pas compter pour une longue résistance : ainsi il n'y a que le nombre de troupes qui en sera à portée qui puisse les garantir.

Si l'on n'est pas entré en guerre lorsque la saison obligera de répartir les troupes dans leurs quartiers d'hiver, on pourrait se régler à peu près suivant la disposition marquée ci-après; mais si la guerre était commencée, il ne les faudrait pas tant éloigner; et s'il y avait quelque apparence de rupture durant l'hiver, on serait obligé de les rapprocher toutes de la frontière.

Il y a actuellement dans les Pays-Bas espagnols, depuis la mer jusqu'au bas Rhin et à la Moselle, cent quarante-sept bataillons, savoir : cent de l'armée de Flandre, vingt-deux de celle que commande M. le comte de Tallard, et vingt-cinq des troupes du roi d'Espagne.

Outre ces troupes, il y a encore environ quarante bataillons dans les places frontières de l'obéissance de sa majesté, depuis la mer jusqu'à la Moselle, pour la garde des places.

Il y a pareillement dans cette même étendue de pays deux cent vingt-cinq escadrons, savoir : cent dix-sept de l'armée de Flandre, soixante-huit dans celle que commande M. le comte de Tallard, et quarante du roi d'Espagne.

Tout ce nombre de troupes peut être réparti pour passer l'hiver à peu près de la manière suivante :

DANS LES PAYS-BAS ESPAGNOLS.

QUARTIERS.	TROUPES DE FRANCE.		TROUPES D'ESPAGNE.	
	BATAILLONS.	ESCADRONS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
Nieuport	1	″	1	″
Ostende	2	″	1	″
Damm	2	″	1	″
Bruges	3	2	1	Dragons. 3
Gand	2	2	2	4
Pays de Waes	3	Dragons. 3	1	2
Termonde	1	2	1	2
Anvers	5	4	2	Dragons. 2
Santvliet	1	″	″	Dragons. 1
Lierre	4	2	″	2
Malines	2	4	″	″
Bruxelles	3	4	1	1
Louvain	3	4	″	2
Arschot et Sichem	2	2	″	″
Diest	1	3	1	″
Halem, Best, Bengom	1	Dragons. 2	″	″
Loo	″	Dragons. 1	1	″
Tirlemont	2	2	″	″
Namur	4	4	1	Dragons. 3
Charleroy	″	″	1	″
Limbourg, la compagnie de La Croix	200 hom.	″	″	″
Luxembourg	2	″	2	4
Courtrai	″	″	″	2
Oudenarde	″	″	1	2
Ath	″	″	1	2
Mons	1	″	1	4
TOTAL	45	41	20	36

PROVINCE DE GUELDRE.

QUARTIERS.	TROUPES DE FRANCE.		TROUPES D'ESPAGNE.	
	BATAILLONS.	ESCADRONS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
Wert	1	2	1	″
Stephenswert	1	Dragons. 1	″	″
Ruremonde	4	Dragons. 2	1	2
Venloo et le fort de Saint-Michel	5	2	1	2
Gueldre	3	2	1	″
Wachtendoonck et Stralen	1	Dragons. 3	″	″
	15	12	4	4
Pays-Bas espagnols	45	41	20	36
Province de Gueldre	15	12	4	4
TOTAL	60	53	24	40

DANS LA FLANDRE FRANÇAISE, LE HAINAUT FRANÇAIS ET PAYS CONQUIS.

	PLACES.	INFANTERIE.	CAVALERIE.
		BATAILLONS.	ESCADRONS.
Point de cavalerie	Calais	3	2
Idem	Gravelines	2	2
	Bergues	2	2
Point de cavalerie	Furnes	3	2
	Dunkerque	5	2
	Ypres	4	4
3 escadrons	Menin	2	4
4 *idem*	Lille	5	6
4 *idem*	Tournai	6	6
	A reporter	32	30

	PLACES.	INFANTERIE. — BATAILLONS.	CAVALERIE. — ESCADRONS.
	Report	32	30
4 escadrons	Douai	4	6
2 *idem*	Condé	3	4
4 *idem*	Cambrai	3	6
4 *idem*	Valenciennes	5	6
1 *idem*	Bouchain	1	2
	Le Quesnoy	3	4
	Maubeuge	4	4
	Landrecies	2	2
	Avesnes	2	2
2 *idem*	Philippeville	3	3
2 *idem*	Givet .... Charlemont	5	4
	Total	67	73

EN ARTOIS.

PLACES.	INFANTERIE. — BATAILLONS.	CAVALERIE. — ESCADRONS.
Arras	3	6
Béthune	2	2
Aire	2	2
Saint-Omer	2	4
Bapaume	1	2
Total	10	16

FRONTIÈRES DE CHAMPAGNE, ÉVÊCHÉS DE VERDUN ET METZ.

	PLACES	INFANTERIE. — BATAILLONS	CAVALERIE. — ESCADRONS.
	Rocroy	1	2
	Mézières	2	2
	Sedan	2	2
	Mouzon et Stenay	//	2
	Verdun	4	2
	Metz	4	4
2 { 1 à Marville	Thionville	3	4
2 { 1 à Danvilliers	Longwy	3	4
	TOTAL	19	22

EN FRANCE.

	BATAILLONS.	ESCADRONS.
Gardes françaises	4	//
Gardes suisses	3	//
Maison du roi	//	13
Gendarmerie	//	8
TOTAL	7	21

RÉCAPITULATION.

	BATAILLONS.	ESCADRONS
Pays-Bas espagnols	65	77
Province de Gueldre	19	16
Flandre française, etc	67	73
Artois	10	16
Frontière de Champagne	19	22
France	7	21
TOTAL	187	225

Lettre de M. l'électeur de Cologne à M. le prince de Tserclaes. Bonn, 27 août[1]. (Voir page 115.)

Monsieur, par l'incluse vous pourrez voir ce que milord Galloway écrit par un courrier exprès, qui est arrivé ce matin ici, et ce que Karg lui répond de ma part. Ce même courrier a eu ordre de porter des lettres à Wesel, à M. de Heiden; à Dusseldorf et à Cologne, à M. l'évêque de Raab. J'ai montré la lettre originale à M. Desalleurs, qui ne manquera pas de donner part d'icelle au roi; en attendant, Monsieur, je vous en donne avis, et j'ajoute que le comte François de Salm est venu ce matin de Dusseldorf et m'a dit qu'on y serait ravi de voir que je vous appelle à mon secours, pour pouvoir trouver un prétexte de commencer la guerre; et que, dans cette vue, ils ont formé à Mulheim, vis-à-vis de Cologne, un camp de seize mille hommes des troupes brandebourgeoises, palatines et autres, lesquelles, à la moindre démarche que je ferais, se jetteraient sur mon pays. Je range tout cela de côté, m'en rapportant à des jugements plus éclairés que le mien; mais je vous en communique la nouvelle telle qu'elle m'a été communiquée. En attendant, il est vrai que depuis avant-hier cinq mille Palatins sont actuellement campés dans ledit camp, et on me dit que les troupes palatines qui viennent du haut Rhin ont passé le Rhin à Coblentz, pour continuer leur marche par Arweiller vers Juliers. Toutes ces démarches ne paraissent être autre chose que de véritables querelles d'Allemagne, qu'on me veut faire pour m'obliger à vous demander du secours; mais, Monsieur, je ne veux point être l'auteur d'une guerre si importante, telle qu'elle paraît le devenir; c'est pourquoi je vous prie de me communiquer votre avis et de consulter sur cela M. le maréchal duc de Boufflers, afin que je n'engage en rien les intérêts des deux rois mes alliés, sacrifiant à cela mes propres intérêts; mais, Monsieur, en attendant, ils sont plus près d'ici que vous, et la méchante situation et fortification de cette place me fait plus appréhender pour ici que pour Kayserswert, qui est en état de soutenir un siége d'un mois, et Rhinberg d'être secouru de vous en quatre heures; car à Cologne ils peuvent passer le Rhin de nuit quand ils

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1494, n° 288.

veulent, sans qu'on puisse leur opposer le moindre empêchement. Il est vrai que je prends toutes les précautions imaginables pour ici, afin de n'être point surpris; mais en attendant je ne sais si vous pourriez être assez à portée de me secourir à temps, parce que la place est en très-mauvais état, comme il vous est assez connu. A cela survient encore l'opiniâtreté du chapitre et des états dans les affaires de la présente journée d'états, lesquels se trouvent animés et rassurés par le soutien secret que ces puissances leur peuvent promettre; ainsi, ou on ne m'accordera point d'argent, ou si j'en veux avoir par force, j'allumerai la guerre, puisque lesdites troupes n'attendent qu'un prétexte pour la commencer. Je vous prie donc de me dire sans délai vos sentiments, afin que, dans une crise aussi subtile, je ne me rende pas responsable des suites qui en peuvent résulter. Après cela, Monsieur, je réitère mes prières, qu'au nom de Dieu les quarante mille écus du roi me soient au plus tôt comptés, afin de pouvoir achever mes levées, et qu'on me tienne plus exactement parole pour les subsides de tous les mois. Au reste Saint-Maurice me mande de Kayserswert qu'on n'entend rien d'aucune marche des troupes brandebourgeoises; que tout est tranquille dans ces quartiers-là : le camp de Mulheim est éloigné de Kayserswert de huit lieues et de cinq d'ici. Ainsi, Monsieur, faites vos réflexions là-dessus. Au reste je me suis remis de ma petite indisposition, que j'ai eue plus par chagrin que par autre chose, et j'espère que le bon Dieu me donnera plus longtemps l'occasion de vous pouvoir témoigner que je suis véritablement votre bon ami.

P. S. La maladie se met présentement parmi la garnison de Kayserswert, où il y a cent trente malades.

Je n'ai reçu que depuis deux jours la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 16; j'avais reçu celle du 14 le jour même, étant encore à Cologne. J'ai rendu compte au roi de tout ce qu'il a plu à son altesse sérénissime électorale de me dire de tout ce qui

Lettre de milord Galloway à M. le baron de Karg.

grand chancel' de S. A. S. E. Nimègue, 24 août 1701[1]. (Voir page 115.)

s'était passé entre elle et M. l'évêque de Raab, et enfin de ce que contient votre lettre du 16. Sa majesté ne peut guère entrer dans le détail des différends entre son altesse électorale et son chapitre, particulièrement sur les deux premiers des trois points en question; mais à l'égard du dernier, ayant prévu cette difficulté, elle m'avait commandé de lui offrir les moyens d'éviter les embarras où elle se peut trouver. Comme sa majesté persiste toujours dans l'intention de conserver la paix, et qu'elle ne veut négliger aucun moyen pour cela, surtout dans les états de son altesse électorale, elle m'ordonne de vous faire savoir qu'elle sera bien aise que vous l'assuriez qu'elle est encore dans les mêmes sentiments. Il semble qu'il serait plus naturel de se servir du secours des anciens amis qui ont toujours été et sont toujours dans ses véritables intérêts, que d'être obligé d'appeler des forces étrangères contre ses propres sujets, et les forces d'une puissance qui a toujours traversé son altesse électorale, et qu'elle ne pourra pas faire sortir de ses états quand elle voudra; qui y attireront infailliblement les mêmes calamités qu'elles y ont attirées pendant les deux dernières guerres; au lieu que si ce prince voulait accepter les offres avantageuses que j'ai eu l'honneur de lui faire de la part du roi mon maître, avec des conditions raisonnables, il conserverait ses troupes, mettrait ses états en sûreté, à la satisfaction de ses sujets et de tout l'empire, et principalement de sa majesté impériale.

Si son altesse électorale avait trouvé à propos d'écrire positivement au roi qu'elle ne consentirait pas que les Français prissent possession d'aucune de ses places, et qu'elle l'appellerait à son secours s'ils voulaient les prendre par force, je crois que sa majesté aurait eu occasion de se servir de sa lettre pour lui rendre de bons offices à Vienne.

Cependant le roi m'a donné ordre de vous prier d'assurer son altesse électorale d'une très-sincère amitié de sa part, souhaitant extrêmement qu'elle lui laisse la liberté de continuer à lui en donner des preuves, dans toutes les occasions qui se présenteront, qu'il embrassera avec plaisir, ne doutant point que son altesse électorale, de son côté,

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1494, n° 289.

ne tienne inviolablement *la parole qu'elle lui a donnée par moi, de ne laisser entrer les Français dans aucune de ses places*, sur quelque prétexte que ce soit. Je suis très-sensiblement obligé à son altesse sérénissime électorale des sentiments pleins de bonté qu'elle a conçus pour moi, et dont elle a bien voulu que vous m'ayez donné des assurances réitérées. Je m'estimerais bien heureux si, par mes soins, je lui pouvais faire connaître le profond respect et l'extrême vénération que j'ai pour elle. Je suis fort aise, Monsieur, d'avoir eu occasion de connaître une personne de votre mérite. Je vous prie de m'accorder l'honneur de votre amitié, et d'être persuadé que je suis avec estime et passion, etc.

Réponse de M. le baron de Karg à milord Galloway. Bonn, 27 août 1701[1]. (Voir page 115.)

J'ai reçu la lettre du 24 de ce mois que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et dont j'ai fait part aussitôt à son altesse sérénissime électorale, qui me charge encore de vous donner de nouvelles marques de son estime, et de vous dire, Monsieur, qu'elle persiste toujours dans la même résolution qu'elle vous a fait savoir, qui est de ne prendre aucun engagement avec les parties qui pourraient entrer en guerre, et que mon sérénissime maître ne songe uniquement qu'à la conservation de ses états, à moins qu'on ne veuille l'obliger par quelque violence à changer le dessein qu'il a pris, ou qu'on ne voulût susciter ses états contre ce qu'ils doivent faire, dans les conjonctures présentes, pour le salut et la sûreté de ce pays.

Vous pouvez juger, Monsieur, par la proposition ci-jointe, que monseigneur l'électeur a fait faire à l'ouverture de notre journée d'états, de la droiture de ses intentions; et s'il n'a pas pu accepter les offres que vous lui avez faites de la part de sa majesté britannique, ce n'a été que pour ne donner jalousie ni ombrage à personne. Son altesse sérénissime électorale m'ordonne de vous prier, Monsieur, de vouloir bien assurer sa majesté britannique de ses respects, et de lui communiquer ce que j'ai l'honneur de vous mander de sa part, vous conjurant de me continuer votre bienveillance et votre amitié, et de me faire la justice de me croire avec beaucoup de vénération, etc.

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1494, n° 290.

Lettre de M. le prince de Tserclaes à M. le maréchal de Boufflers. Bruxelles, 29 août 1701[1]. (Voir page 115.)

Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier, 28 du présent mois, m'a été rendue aussi hier à minuit. J'avais écrit à son altesse électorale de Cologne à peu près ce que vous souhaitiez que je lui eusse écrit, et ç'a été par le courrier qui a passé à Louvain la nuit passée; je continuerai de lui écrire toujours dans cette même conformité.

J'ai reçu ce matin la lettre ci-jointe de sadite altesse électorale de Cologne avec la copie d'une lettre de milord Galloway, écrite à M. de Karg, et sa réponse. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien me faire savoir ce que vous jugerez que je doive répondre à cette lettre du 27, de son altesse électorale, parce que, comme vous voyez, Monsieur, il souhaite d'avoir mon avis sur la situation de ses affaires présentes, et je ne lui en donnerai aucun autre, Monsieur, que ceux que vous jugerez être du plus grand service des deux rois nos maîtres; ainsi, Monsieur, je les attends pour m'y conformer. Je suis avec tout le respect possible, etc.

Réponse de M. le maréchal de Boufflers à M. le prince de Tserclaes. Louvain, 30 août 1701[2]. (Voir page 116.)

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 de ce mois, avec celle que M. l'électeur de Cologne vous a écrite en date du 27, la copie de celle que milord Galloway a écrite à M. le baron de Karg, et la copie de la réponse du baron de Karg à milord Galloway, ce dont je vous rends, Monsieur, mille grâces.

J'envoie le tout à sa majesté très-chrétienne par un courrier exprès, pour recevoir plus promptement l'honneur de ses ordres sur tout le contenu desdites lettres.

Il me paraît, Monsieur, en attendant lesdits ordres, que vous ne pouvez trop rassurer M. l'électeur de Cologne, par toutes les raisons ci-après:

Le camp de Mulheim n'est que de trois mille hommes, à ce que l'on me mande de plusieurs endroits.

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1494, n° 287.
[2] *Idem*, n° 291.

Quand il serait de cinq mille et même de seize mille, dont on dit qu'il devrait être composé, ce qui ne se peut sans que M. l'électeur en soit bien averti à l'avance, tant par M. le marquis de Saint-Maurice, qui est à Kayserswert, que par les autres mesures que M. l'électeur pourra prendre, j'ai peine à croire que les électeurs Palatin et de Brandebourg osent commencer la guerre par une insulte aussi grave que celle qu'ils feraient à un prince aussi grand et aussi distingué par son rang et sa naissance qu'est M. l'électeur de Cologne, en voulant l'attaquer et le surprendre dans Bonn. Tout l'empire, bien certainement, prendrait sa cause et en demanderait raison : les pays desdits électeurs de Brandebourg et Palatin, qui sont entièrement ouverts, recevraient sur-le-champ le châtiment d'une pareille insulte, et les rois nos maîtres emploieraient bien certainement toutes leurs forces pour venger promptement M. l'électeur, non-seulement sur lesdits électeurs de Brandebourg et Palatin, mais sur les États-Généraux qui les auraient engagés dans une pareille entreprise, lesquels, n'étant pas encore en état de nous faire une guerre offensive, ne voudront pas vraisemblablement risquer d'exposer leur pays par une action de cette nature, qui révolterait certainement tout l'empire et toute l'Europe, et donnerait de justes sujets aux rois nos maîtres de déclarer, sans balancer, la guerre aux États-Généraux et à leurs adhérents.

Mais comme il arrive souvent des choses contre la raison et les apparences, et qu'il ne conviendrait pas que la personne de M. l'électeur fût exposée, je crois, Monsieur, que son altesse électorale ne peut prendre de meilleur ni de plus sûr parti, lorsque par les avis certains qu'elle aura des mauvais desseins desdits électeurs de Brandebourg, Palatin et autres, et du mouvement de leurs troupes, que de faire entrer des troupes de sa majesté très-chrétienne, non-seulement dans la place de Bonn, pour défendre la ville, mais en même temps dans Kayserswert et Rhinberg, et surtout dans Rhinberg.

Je vais mander à M. le comte de Tallard de faire avancer un corps de dragons et de cavalerie à Scheleyden, qui n'est, je crois, qu'à huit lieues de Bonn. Il faut du temps pour rassembler les quinze à seize

mille hommes au camp de Mulheim; il leur faut du temps pour passer au travers de Cologne. Il est facile à M. l'électeur d'être très-promptement averti de leurs moindres mouvements, tant par les gens qu'il aura au camp même de Mulheim que dans la ville de Cologne et hors de cette ville; en sorte que, non-seulement de jour à autre, mais de moment en moment, son altesse électorale pourra être très-précisément avertie et informée de tout ce qui se pensera, dira et fera dans les camps, et, suivant cela, elle pourra envoyer diligemment ses ordres au corps de dragons et de cavalerie qui sera à Scheleyden, pour se rendre en toute diligence à Bonn, où certainement ce corps arrivera plus tôt que le corps d'infanterie qui partira du camp de Mulheim, et qui défilera au travers de Cologne pour venir à Bonn.

M. le comte de Coigny pourra en même temps, suivant les ordres que M. l'électeur lui enverra, faire entrer du monde dans Rhinberg.

Quand les troupes de France seront une fois dans Bonn et dans Rhinberg, nous trouverons les moyens d'en faire entrer dans KaySerswert, et ces corps seront suivis de près par l'armée de M. le comte de Tallard, qui est dans le pays de Luxembourg et de Limbourg, et par le corps considérable qui est actuellement au pays de Gueldre, aux ordres de M. le comte de Coigny, et qui sera promptement renforcé par les troupes de ces cantons-ci.

Nous verrons mieux que personne, Monsieur, par tout ce que dessus, que M. l'électeur de Cologne n'a rien à craindre des menaces de ses ennemis et de son chapitre; il n'a qu'à demeurer ferme et constant dans les engagements qu'il a pris avec d'aussi grands et d'aussi puissants rois que les rois nos maîtres, lesquels bien certainement, non-seulement ne l'abandonneront pas, mais l'appuieront et le soutiendront de toutes leurs forces.

Il faut que son altesse électorale soit seulement bien informée des menées et manéges de ses ennemis et de son chapitre, qu'elle leur laisse prendre toutes leurs mauvaises résolutions, et qu'elle soit seulement bien avertie de leurs mouvements et dispositions, avant qu'ils

puissent rien exécuter : cela l'autorisera très-justement, pour lors, à avoir recours à ses amis et alliés pour empêcher qu'elle ne soit opprimée par ses ennemis ou insultée par ses sujets, et elle aura des secours si forts et si prompts à sa disposition, que j'ose dire qu'elle aurait tort de ne s'en point servir dès qu'elle le jugerait nécessaire; et on ne pourra nullement accuser M. l'électeur d'avoir été l'auteur de la guerre, mais bien ses ennemis et ceux qui auront pris de mauvaises résolutions contre son altesse électorale.

Comme je ne doute pas que son altesse électorale ne touche incessamment les quarante mille écus d'avances que sa majesté très-chrétienne a bien voulu lui accorder, il faudra essayer d'emprunter sur cela quelque argent à Cologne ou ailleurs, pour ne point perdre de temps à travailler aux réparations de Bonn et de Rhinberg, qui sont les plus pressées, et à mettre toutes choses en état. C'est à quoi vous devez exhorter fortement son altesse électorale et M. le baron de Karg; il faut s'ingénier et s'efforcer dans ces sortes de conjonctures, où tous les moments sont précieux.

Dès que j'aurai eu réponse du courrier que je dépêche à sa majesté, je ne manquerai pas de vous en faire part ainsi qu'à son altesse électorale.

Voilà, Monsieur, ce que je puis avoir l'honneur de vous dire, en attendant la susdite réponse. J'espère avoir l'honneur de vous voir dans peu à votre camp, faisant état d'aller coucher jeudi prochain à Bruxelles, où nous nous entretiendrons plus amplement sur toutes les affaires dont il est question.

Je suis, etc.

P. S. J'ai trouvé la réponse de M. le baron de Karg à la lettre de milord Galloway très-sage et très-circonspecte, mais vous ferez bien de conseiller à M. l'électeur et à mondit sieur le baron de Karg de n'écrire audit milord Galloway, ni à autre du parti contraire, que le moins qu'il sera possible; car ledit milord Galloway et autres n'écrivent que pour tâcher de découvrir les véritables sentiments où l'on est, et pour

profiter des moindres choses, selon qu'il leur convient pour leurs intérêts, et parvenir à leurs fins, tirant avantage de tout.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers à M. le comte de Tallard. Louvain, 30 août 1701[1]. (Voir page 116.)

M. l'électeur de Cologne ayant de l'inquiétude, Monsieur, d'un camp des troupes de Brandebourg et Palatines, qui se forme à Mulheim de l'autre côté du Rhin, un peu au-dessous de Cologne, et appréhendant que ce ne soit pour surprendre Bonn, je vous supplie de vouloir bien, si cela se peut, envoyer à Scheleyden, terre de Luxembourg, vos deux régiments de dragons ou au moins un, et outre cela un détachement de deux ou trois cents chevaux, pour rester audit Scheleyden jusqu'à nouvel ordre, et se jeter dans Bonn, au cas que M. l'électeur de Cologne en envoyât l'ordre à celui qui commandera ledit corps et détachement : il faut que ce soit au moins un brigadier. Si M. Davaray ou M. de Gévaudan sont à votre armée, ils seront, l'un ou l'autre, capables de se bien acquitter de cette commission. Si vous jugez à propos d'ajouter à ce détachement trois ou quatre cents bons grenadiers, je crois que cela ferait un fort bon effet; et vous donnerez ordre à celui qui commandera les susdites troupes de faire toutes les démonstrations qui pourront faire croire qu'un plus gros corps arrivera incessamment pour camper à Scheleyden.

Il faudra que ces troupes ne mènent que fort peu de bagages, c'est-à-dire de chevaux de bât, pour pouvoir marcher légèrement, et que les cavaliers et dragons prennent avec eux, s'il est possible, pour quatre ou cinq jours de pain et d'avoine. En attendant que vous puissiez pourvoir plus particulièrement à leur subsistance, ils trouveront du foin sur les lieux, qu'ils prendront avec ordre, au cas qu'on ne puisse pas le leur voiturer par les chariots du pays.

Je vous enverrai un régiment de dragons de l'armée de Flandre, pour remplacer celui que vous enverrez à Scheleyden.

Il sera bon que vous chargiez celui qui commandera lesdites troupes à Scheleyden, d'une lettre pour M. Desalleurs, par laquelle

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1494, n° 292.

vous lui donnerez avis des troupes que vous aurez envoyées audit Scheleyden, avec ordre d'exécuter les ordres de M. l'électeur et de se jeter dans Bonn dès qu'il l'ordonnera, assurant en même temps mondit sieur Desalleurs que vous suivrez avec toutes vos troupes, dès que le service de M. l'électeur le requerra.

Recommandez, s'il vous plaît, à celui qui commandera ce corps, de ne parler à personne des ordres que vous lui donnerez sur tout ce que dessus, étant du service que cela soit tenu fort secret: je doute même que M. l'électeur prenne sitôt la résolution de faire entrer des troupes dans Bonn; mais il est nécessaire d'en mettre à portée de lui, pour qu'il n'ait pas occasion de dire qu'on l'ait abandonné. Cela est de conséquence, et je vous supplie de me mander ce que vous aurez ordonné sur cela et quel jour ces troupes pourront être à Scheleyden.

Quoique je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayez reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire hier, par le retour du courrier de M. de La Houssaye, je ne laisse pas de vous envoyer ci-joint le duplicata.

Je suis, etc.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers à M. le comte de Tallard. Louvain, 29 août 1701[1]. (Voir page 117.)

N'ayant reçu qu'hier, Monsieur, la lettre de M. le comte du Bourg, datée du 27, de huit heures du soir, j'ai différé jusqu'aujourd'hui à répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 de ce mois, avec l'addition du 25.

Comme mondit sieur le comte du Bourg me marque qu'il a trouvé toutes sortes de facilités pour l'établissement d'un pont de bateaux à Argenteau, et pour un camp près dudit Argenteau et de Richel, je fais état de faire arriver nos bateaux qui sont à Namur le 6 de septembre audit Argenteau: suivant cela, il serait nécessaire que vous eussiez la bonté de donner vos ordres pour que mondit sieur le comte du Bourg, ou tel autre de vos officiers généraux que vous jugerez à propos, se trouve audit Argenteau ledit jour,

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1494, n° 293.

6 de septembre, de bonne heure, avec six bataillons de vos troupes et ce que vous jugerez à propos de cavalerie, pour assurer ledit pont.

J'aurai soin de faire trouver, le même jour 6, à Hermael, six bataillons de nos troupes, lesquelles passeront à Argenteau, pour se joindre aux vôtres et aux ordres de mondit sieur le comte du Bourg, ou de l'officier général que vous chargerez du commandement de ce poste, et je pourvoirai à la subsistance de ces six bataillons, tant pour leur solde que pour leur fourrage; ainsi ils ne vous seront à charge en rien; il faudra seulement leur faire fournir, comme à vos troupes, les choses nécessaires pour camper.

M. le comte du Bourg m'assure qu'il y a une très-bonne communication dudit Argenteau jusqu'à Limbourg, marchant toujours sur terre d'Espagne, et de même dudit Argenteau jusqu'à Foron ou Fauquemont, toujours sur terre d'Espagne; ainsi les Hollandais ne pourront y trouver rien à redire, en tenant la main à ce que nos troupes ne mettent point le pied sur ce qui leur appartient, et en faisant châtier sévèrement ceux qui y contreviendront.

Du surplus, Monsieur, comme vous espérez pouvoir subsister la plus grande partie du mois de septembre dans la même position où sont vos troupes présentement, en faisant néanmoins marcher votre quartier de Stablo, au pays de Limbourg, le 7 ou le 8 dudit mois de septembre, vous êtes entièrement le maître de régler la disposition de vos troupes pendant tout ledit mois de septembre, ainsi que vous l'estimerez plus convenable pour faciliter votre subsistance, à moins qu'il ne survienne quelque chose de nouveau qui vous oblige à y changer quelque chose, dont vous aurez la bonté, s'il vous plaît, de me donner avis, sans attendre néanmoins de mes nouvelles pour les changements que vous estimerez nécessaires.

Je suis persuadé que l'établissement dudit pont d'Argenteau, et la prompte communication de nos armées assurée, rendra les États-Généraux plus circonspects à rien entreprendre; du moins cela doit faire cet effet; et nous aurions plus de peine à nous opposer à leurs desseins, si nous ne pouvions communiquer et nous aider de

nos troupes que par Namur ou par Andenne, ce qui serait fort en arrière, et nous laisserait tous les défilés du Hoyou et des rivières d'Ourthe, d'Amblève et de Weze à passer pour nous joindre et nous porter au pays de Gueldre ou de Cologne; au lieu qu'au moyen dudit pont d'Argenteau vous vous trouvez tout à portée, en laissant les Faignes à droite, de marcher sans aucun empêchement au pays de Gueldre, pour y joindre nos troupes qui y sont, et marcher de concert avec moi au secours de Rhinberg, s'il était attaqué; c'est la place la plus menacée, la plus avancée et la plus mauvaise, et par laquelle je crois que les ennemis commenceront, en cas de rupture.

Et comme vous pourriez avoir besoin de pontons pour passer la rivière de Roër et autres, et que je crois que vous n'en avez point, je projette, ainsi que j'en étais convenu avec M. le maréchal de Villeroy, de vous en envoyer une vingtaine de notre équipage, avec les six bataillons qui se trouveront le 6 septembre à Hermael.

Il sera bon, en attendant, que vous fassiez reconnaître tous les chemins et les marches que vous pourrez tenir pour, du pays de Limbourg, vous rendre avec votre armée sur la rivière de Roër ou sur Ruremonde, évitant, autant que vous le pourrez, de passer sur les terres de Juliers et de Hollande, c'est-à-dire au cas que vous voulussiez à l'avance envoyer de vos troupes au pays de Gueldre, avant la rupture; car dès que les actes d'hostilités seront commencés, soit sur nous ou sur l'électeur de Cologne, il n'y aura rien à ménager, et, en ce cas, vous pourrez faire marcher vos troupes, tant sur les terres du pays de Juliers que sur celles de Hollande.

Pour ce qui regarde, Monsieur, les fortifications de Limbourg, tout ce que vous me marquez que vous y avez ordonné est parfaitement bien, et comme vous êtes sur les lieux, vous n'avez s'il vous plaît qu'à décider de tout ainsi que vous le jugerez plus à propos. On ne peut trop presser l'achèvement desdites fortifications; et comme il faut tâcher de mettre ce poste en état d'être gardé et soutenu pendant l'hiver, il le faut rendre le meilleur que l'on pourra.

Quant à vos vivres, vous pourrez les tirer de Namur, ainsi que

vous le proposez, et nos munitionnaires exécuteront tout ce que M. Jacquier jugera à propos, suivant vos ordres.

M. de Bagnols écrit à M. de La Houssaye touchant vos avoines, et vous pouvez compter que tout ce qui sera praticable sera exécuté de notre part, pour vous faciliter vos subsistances.

Je vous supplie toujours de faire ce que vous pourrez pour avoir un état juste des troupes de M. l'électeur palatin, et des lieux où elles sont, et de vouloir bien m'en faire part.

Je joins ici la copie d'une plainte que les habitants de Novagne, terre de Liége, ont envoyée à M. l'électeur de Cologne, avec l'extrait de la lettre du conseil privé de Liége à mondit sieur l'électeur: le tout m'a été envoyé par M. Desalleurs. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien faire examiner cette affaire et d'en faire faire justice: il faut qu'il y ait du plus ou du moins, et j'ai bien de la peine à croire que M. le comte d'Autel se soit servi de vos troupes pour commettre de pareilles violences sur les terres d'un prince pour lequel il n'ignore pas que le roi a des ménagements et de la considération. Je vous supplie de vouloir bien me donner sur cela de vos nouvelles et d'en écrire même en droiture à M. Desalleurs, pour qu'il fasse connaître à M. l'électeur de Cologne l'attention que l'on a pour ne point souffrir que nos troupes fassent la moindre chose contre ses intérêts, ni qui puisse lui déplaire.

Je joins ici la copie d'une lettre que j'ai reçue de M. le marquis d'Alègre, par laquelle vous verrez l'avis qu'on lui avait donné, lequel avis n'a eu aucune suite, à la réserve que le roi d'Angleterre est retourné à Duren ou à Loo, toujours fort incommodé On dit que les ducs de Zell et d'Hanovre doivent le venir voir audit Loo, et que plusieurs ministres des princes étrangers doivent s'y rendre pareillement, pour y prendre quelques résolutions.

J'ai toujours peine à croire qu'ils commencent les actes d'hostilités cette année; mais cela ne doit rien nous faire négliger, et je crois toujours, en cas que les hostilités commencent avant l'hiver, que ce sera par Rhinberg et les états de Cologne; ainsi nous ne

pouvons prendre de trop bonnes mesures pour pouvoir nous y porter promptement au premier besoin, et votre attention ne doit pas être seulement pour la ville de Bonn, mais généralement pour tous les états de M. l'électeur de Cologne, et pour pouvoir lui envoyer promptement les troupes qu'il pourrait vous demander.

Lorsque notre pont d'Argenteau sera établi, je pourrai bien y aller faire un tour et vous y demander un rendez-vous.

Si la guerre se déclarait, je crois comme vous, Monsieur, que nous aurions peine à conserver ledit pont, et ce n'est pas même mon intention, à moins que je n'y trouve de grandes facilités, comme on me le fait espérer; et je compte seulement pouvoir nous servir dudit pont pendant fort peu de jours, à compter de celui de la déclaration de la guerre, pour faire brusquement nos premières dispositions, et vous envoyer de nos troupes ou vous en demander des vôtres, suivant les différents besoins; après quoi mon intention est de rompre ledit pont ou de le faire remonter : d'autant plus que, si la guerre se déclarait, selon toutes les apparences nous marcherions en avant et nous ne resterions pas dans les dispositions où nous sommes; sur quoi nous nous entretiendrons plus particulièrement lorsque j'aurai l'honneur de vous voir : ce me sera, je vous assure, une grande joie.

Quoique je ne pense pas qu'il y ait grand mystère à observer au sujet de la construction dudit pont, je crois néanmoins qu'il est mieux de n'en point parler.

Je vous supplie de me mander la réception de la présente lettre, afin que je n'en sois point en peine, et de me croire toujours plus que personne au monde, Monsieur, etc.

P. S. J'oubliais de vous dire que j'ai été obligé d'emprunter cinquante mille francs au trésorier de Namur, sur les fonds destinés pour votre armée, afin de les envoyer au pays de Gueldre, qui n'avait pas un sou pour faire le prêt des troupes. Vous pouvez compter que lesdits cinquante mille francs seront remplacés incessamment. M. le

maréchal de Villeroy m'avait déjà fait le même plaisir pour ce même pays, lorsque nous nous vîmes à Namur; j'ai cru que vous voudriez bien nous accorder le même secours.

Lettre de M. le baron de Malkhnecht à M. de Puysegur. Bruxelles, 29 août 1701[1]. (Voir page 117)

Par mes lettres d'Allemagne, que j'ai reçues ce matin, on me fait part de l'incident qui est arrivé au ministre de sa majesté catholique à la diète de Ratisbonne. Comme M. le maréchal de Boufflers pourrait souhaiter d'être informé de cette affaire, et de ce que son altesse électorale a fait en cette occasion, je n'ai pas voulu manquer de vous communiquer à cet effet le papier ci-joint. Il n'y a pas de doute que cela ne fasse beaucoup de bruit et d'éclat; cela fera peut-être aussi des affaires à son altesse électorale; mais elle ne laissera pas pour cela de soutenir hautement ledit ministre de sa majesté catholique. Après demain j'attends des nouvelles concernant le congrès d'Heilbrunn.

J'ai l'honneur, etc.

MÉMOIRE DE CE QUI S'EST PASSÉ A LA DIÈTE DE RATISBONNE AU SUJET DU CERCLE DE BOURGOGNE[2].

Jeudi, le 18 d'août au soir, arriva ici le sieur de Neuforge, ministre de sa majesté catholique, représentant la Franche-Comté à la diète générale de l'empire, lequel, ayant été introduit auprès de son altesse électorale de Bavière par M. l'envoyé de France, lui a fait connaître que le jour précédent, 17 du même mois, on lui avait fait l'intimation, au nom de sa majesté impériale, de sortir de la ville de Ratisbonne dans le terme de trois jours, et ensuite, dans les premières trois semaines, de la juridiction de tout l'empire; qu'il ait ainsi à satisfaire au premier point, puisqu'après l'échéance de trois jours il n'y aurait plus de sûreté pour lui dans ladite ville de Ratisbonne; et

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1494, n° 294.
[2] *Idem*, pièce originale, vol. 1494, n° 295.

qu'en cas de refus il devait s'attendre à ce qu'on l'obligerait de sortir par force; laquelle intimation lui a fait prendre la résolution de venir ici en poste auprès de son altesse électorale, pour la supplier très-humblement de le vouloir protéger et de lui prescrire ce qu'il avait à faire en cette occasion. Sur quoi sadite altesse électorale a dépêché maintenant une lettre aux magistrats de ladite ville de Ratisbonne, portant la déclaration qu'en qualité de gouverneur général des Pays-Bas catholiques, dont son altesse électorale était encore actuellement revêtue, et en vertu de laquelle le ministre de sa majesté catholique à la diète générale de l'empire était sous ses ordres, elle se trouvait obligée de s'intéresser pour le sieur de Neuforge, et qu'en tout cas elle lui accorderait sa protection et une retraite au quartier de son ambassadeur à Ratisbonne; en requérant lesdits magistrats de ne rien tenter contre sa personne, et de suspendre l'exécution des ordres que sa majesté impériale leur pourrait avoir donnés à ce sujet, jusqu'à ce qu'on puisse savoir là-dessus l'intention de la cour de Madrid; en quoi son altesse électorale se confiait entièrement à eux, pensant qu'ils n'y contrarieront point et qu'ils ne l'obligeront point à avoir recours à d'autres moyens plus violents, qui ne lui manqueront pas. Cette lettre ayant été remise entre les mains de M. de Neuforge, avec un ordre à l'ambassadeur de son altesse électorale à Ratisbonne de le recevoir en son quartier et de lui procurer tout ce qui sera nécessaire, il reprit hier au matin le chemin pour s'en retourner à Ratisbonne.

La susdite lettre et ordre lui fut consignée par un secrétaire d'état de son altesse électorale, qui lui a fait connaître en même temps que sadite altesse électorale souhaitait qu'il fît ses plaintes à la diète contre ce procédé irrégulier de l'empereur. Mais comme M. de Neuforge lui a représenté là-dessus qu'une telle plainte et le mémoire qu'il pourrait présenter à ce sujet seraient peut-être refusés à la diète, vu que l'ambassadeur de Mayence, comme directeur du collége électoral auquel il devrait s'adresser, n'y était pas encore légitimé et par conséquent était hors d'état de pouvoir recevoir jusqu'ici

la nouvelle procuration du sieur de Neuforge, de sorte qu'il était nécessaire de songer à quelque autre expédient, son altesse électorale a fait expédier par la poste d'aujourd'hui un second ordre à son ambassadeur à la diète de Ratisbonne, en le chargeant de communiquer sur cette matière avec les autres ambassadeurs et ministres du collége électoral, et de tâcher que dans cette importante affaire, où il ne s'agit pas seulement des droits de leurs souverains, mais aussi des priviléges et de la sûreté de leurs ministres, ils fassent cause commune avec lui, pour obvier à temps à ces sortes de préjudices. Il reste maintenant à attendre la déclaration de la ville de Ratisbonne, par suite de laquelle on prendra des mesures ultérieures.

Munich, le 20 août 1701.

ÉTAT DES TROUPES PALATINES, 5 SEPTEMBRE 1701[1].

(*Voir page* 120.)

INFANTERIE.

EMPLACEMENTS.	TROUPES.	HOMMES.
Il y en a 6 au camp de Mulheim, à Cologne et à Dusseldorf................	Grenadiers, 16 compagnies, dont 10 vieilles, à 80 hommes chacune.................	1,280
Cologne.................	Le régiment d'Anspach, de 16 compagnies, dont 6 nouvelles, à 80 hommes.........	1,280
Juliers...................	Le régiment de Bourcheit, même nombre..	1,280
Dans le Palatinat..........	Le régiment de Saxe-Meiningen, autrement Corbon, de même nombre..............	1,280
Idem.................	Le régiment de Lubeck, de même nombre..	1,280
Idem.................	Le régiment de Sverby, de même nombre....	1,280
	NOUVEAUX RÉGIMENTS D'INFANTERIE.	
Au camp de Mulheim......	Le régiment de Nassau, de 16 compagnies à 80 hommes.........................	1,280
Idem.................	Le régiment de Rebender, de même nombre.	1,280
Idem.................	Le régiment de Barbau, qui doit être de même nombre, se forme au camp.............	1,280
	Le régiment de Sertaigne doit être de même nombre; il n'est pas encore formé........	1,280
	TOTAL.............	12,800

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1495, n° 24.

CAVALERIE, VIEUX RÉGIMENTS.

EMPLACEMENTS.	TROUPES.	HOMMES.
	Gardes du corps, y compris les officiers......	130
Dans le Palatinat..........	Le régiment des gardes, commandé par M. Dalibury, et 9 compagnies à 60 hommes, officiers compris......................	540
Idem................	Le régiment des carabiniers, commandé par M. de Feningue, même nombre.........	540
Au camp................	Le régiment Hochkirchen, de même nombre.	540
	Total............	1,750

DRAGONS, VIEUX RÉGIMENTS.

EMPLACEMENTS.	TROUPES.	HOMMES.
Dans le Palatinat..........	Le régiment de Weblen et 9 compagnies à 60 hommes, officiers compris..........	540
Idem................	Le régiment de Bentheim, ci-devant Sandra, de même nombre....................	540
	Le régiment de Wittgenstein, ci-devant Souken, même nombre......................	540
	Total............	1,620

RÉCAPITULATION.

	HOMMES.
Infanterie..	12,800
Cavalerie..	1,750
Dragons..	1,620
Total......................	16,170

Il est arrivé au camp de Mulheim six compagnies de cavalerie et de dragons, tirées des régiments qui sont dans le Palatinat, pour former la tête des régiments de cavalerie et de dragons qui sont encore à faire.

Les colonels qui doivent commander ces régiments sont :

MM. de Nassau,
Linange,
Schellart,
Wiser.

On n'a pas encore commencé d'organiser ces régiments; le bruit court que les Hollandais n'ont pas encore fourni les fonds : ils ont seulement envoyé les étoffes et les armes.

Lettre de M. le comte de Tallard à M. le maréchal de Boufflers. Au camp près la Calmine, 15 septembre 1701[1]. (Voir page 120)

Je reçois avis de tous côtés que les Hollandais veulent mettre des troupes dans Liége, et l'on pousse la chose jusqu'à dire qu'il y a six régiments d'infanterie et un de dragons qui ont ordre de se tenir prêts à marcher pour ce sujet. Je doute entièrement de la vérité de cette nouvelle, et je les verrais aux portes de cette ville que je ne le croirais pas. Cependant, comme le plus sûr est de prendre ses mesures sur les choses les moins apparentes, je vous supplie très-humblement de vouloir bien me mander si je dois songer à être averti de leur marche, et, en cas qu'ils en entreprissent une, si je devrais m'opposer à leur entrée dans Liége. Comme il s'agit de déclarer la guerre, de pareilles démarches ne se peuvent faire que par ordre : je vous supplie de m'envoyer les vôtres là-dessus, afin que je m'y conforme.

Lettre de M. le maréchal de Boufflers à M. le comte de Tallard.

J'ai reçu, Monsieur, il y a une heure, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de votre camp de Calmine, le 15 de ce mois, par laquelle vous me marquez les avis que vous recevez de tous côtés, que les Hollandais veulent mettre des troupes dans Liége, et même qu'il y a six régiments d'infanterie et un de dragons qui ont ordre de

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1495, n° 65.

Louvain, 17 septembre 1701, onze heures du matin[1].

(Voir page 121.)

se tenir prêts à marcher pour ce sujet. J'ai peine, comme vous, Monsieur, à croire cette nouvelle; mais il faut toujours être informé de ce qui se passe, et je vous supplie de prendre toutes les mesures nécessaires pour cela. Au surplus, quand vous seriez assuré de la marche desdites troupes et quand vous les verriez, je ne crois pas que vous deviez vous opposer à leur entrée dans Liége jusqu'à nouvel ordre. Je n'en ai reçu aucun sur cela; et comme nos troupes marchent sur le pays de Liége, celles des Hollandais peuvent y marcher aussi; et si elles étaient reçues dans cette ville sans l'ordre et la participation de M. l'électeur de Cologne, comme ce serait une infraction à la paix, cela nous donnerait lieu de nous servir sans scrupule généralement de tout le pays de Liége, pour nos subsistances et établissements. J'ai peine à croire que ces six régiments d'infanterie et un de dragons soient suffisants pour protéger la ville et la citadelle de Liége contre nous : vous savez le mauvais état de l'une et de l'autre, et vous m'en avez envoyé le détail. M. l'électeur de Cologne croit, outre cela, être bien assuré de la fidélité de M. de Berloo, gouverneur de la citadelle, suivant ce que m'en a mandé M. Desalleurs, auquel j'en avais écrit. Si les Hollandais y mettaient un plus gros corps, cela les affaiblirait pour la défense de leur propre pays.

Cependant, comme il est bon de savoir précisément à quoi s'en tenir, j'aurai l'honneur d'écrire dès aujourd'hui au roi pour recevoir précisément les ordres de sa majesté au sujet de l'avis que vous me donnez, et je ne manquerai pas de vous en faire part.

ARTICLES DU MÉMOIRE DE M. LE MARÉCHAL DE BOUFFLERS SUR LES QUARTIERS D'HIVER, DU 25 SEPTEMBRE, DIFFÉRENTS DU PROJET ENVOYÉ LE 22 AOUT[2].

(Voir page 124.)

Tout ce qu'on peut faire dans l'état présent des affaires, c'est de partager les troupes suivant la répartition ci-après.

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1495, n° 66.
[2] *Idem*, pièce originale, vol. 1495, n° 104.

Il y a actuellement dans les Pays-Bas espagnols, depuis la mer jusqu'au bas du Rhin, 147 bataillons, savoir : 100 de l'armée de Flandre, 22 de l'armée de M. de Tallard et 25 des troupes d'Espagne.

Outre ces troupes, il y a environ 40 bataillons dans les places frontières de l'obéissance de sa majesté, depuis la mer jusqu'à la Moselle, pour la garde des places.

Il y a pareillement dans cette même étendue de pays 225 escadrons, savoir : 107 de l'armée de Flandre, 68 de celle de M. de Tallard et 40 au roi d'Espagne.

Il est constant que, de tout ce nombre de troupes, on ne peut se dispenser de laisser dans les Pays-Bas espagnols 74 bataillons français avec les 25 du roi d'Espagne; tout le reste des troupes devra hiverner dans la Flandre française, sur la frontière de Champagne et dans les Évêchés, à la réserve des gardes françaises et suisses, de la maison du roi, et de la gendarmerie, qu'on peut renvoyer en France.

A l'égard de l'Alsace, le même corps de troupes qui a suffi pour la campagne suffira bien aussi pour la mettre hors d'insulte pendant l'hiver; en tout cas, ce qui est dans les Évêchés est également à portée de l'Alsace et des Pays-Bas espagnols.

ÉTAT DES OFFICIERS GÉNÉRAUX QUI DEMANDENT A ÊTRE EMPLOYÉS SUR LES FRONTIÈRES PENDANT L'HIVER PROCHAIN[1].

(*Voir page 124.*)

Lieutenants généraux.

MM. de Montrevel,
De Ximenez,
De Gacé.

MM. de Coigny,
D'Artaignan,
De Gassion.

Maréchaux de camp.

MM. de Lannion,
De Varennes,
Le comte de Lamothe,
Le marquis d'Alègre,
De Caylus.

MM. le marquis de Grammont,
De Rosel,
De Thoy,
De Courtebourne.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1495, n° 105.

Brigadiers de cavalerie ou de dragons.

MM. de Chevilly,
Le chevalier d'Asfeld,
De Cheyladet,
De Souternon.

MM. le chevalier de Rosel,
De Mézières,
Le chevalier de Courcelles,
D'Aubeterre.

Brigadiers d'infanterie.

MM. de Violaine,
De Blainville,
Le marquis de Thianges,
Le marquis de Vibrais,
De Labadie,
De Reignac.

MM. de Princé,
Le prince d'Espinoy,
De Bligny,
De Parat,
De Maisoncelles.

ÉTAT DES TROUPES DE DANEMARK ET DES ÉLECTEURS DE BRANDEBOURG ET PALATIN, QUI DOIVENT PASSER AU SERVICE DE L'EMPEREUR OU DES HOLLANDAIS, OU GARDER LES PLACES DESDITS ÉLECTEURS QUI SONT VOISINES DE LA HOLLANDE[1].

(*Voir page* 124.)

TROUPES DE DANEMARK.

INFANTERIE.		BATAILLONS.	CAVALERIE.		COMPAGNIES.
De ces 9 bataillons il y en a 4 de 7 compagnies chacun, y compris une compagnie de grenadiers, et 5 de 6 compagnies. On compte chaque compagnie à 100 hommes, non compris les grands et bas officiers, au nombre de 10 à 12 par compagnie. Ainsi ces 9 bataillons peuvent composer environ 6,000 hommes.	Du régiment des gardes..	1	On compte chaque compagnie à 60 cavaliers, non compris les grands et bas officiers, au nombre de 12 par compagnie. Ainsi ces 8 régiments peuvent composer environ 3,000 hommes.	Régiment du roi ou du corps	6
	Régiment de Zélande...	2		Cuirass. du comte d'Alefeld	6
	Du prince Charles.......	2		Nommers..............	6
	Du prince Georges.......	2		Prehn................	6
	Du régiment d'Oldenbourg	1		Rantzau..............	6
	De celui de Fehurn.....	1		D'Utervick...........	6
				Dettefbrockdorf........	6
				De Vita...............	6
	TOTAL........	9		TOTAL........	48

TOTAL par estimation des troupes de Danemark.................... 9,000 hommes.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1495, n° 106.

TROUPES DE BRANDEBOURG.

PLACES où elles étaient en garnison le 1er septembre.	INFANTERIE.	BATAILLONS.	HOMMES.
Emmerich.......	Régiment du jeune prince de Brandebourg.......	2	1,000
Rées............	Du prince Christian Louis, 1er bataillon.........	1	500
Wesel...........	Du même régiment, 2 bataillons............	1	500
	Du général Heyden......	2	1,000
	Du général Lottum, 1er bataillon.............	1	500
	Du prince d'Anhalt-Zerbst.	1	500
	De Brum, 1er bataillon...	1	500
	Les compagnies franches de la Cose et du jeune Heydem, de 150 homm.	»	300
Duisbourg.......	Du prince d'Anhalt-Dessau.	2	1,000
Cologne.........	Du margrave Philippe...	1	500
	De Side..............	2	1,000
Lippstadt........	De Lottum, 2e bataillon..	1	500
	Une compagnie franche..	»	150
Minden sur le Weser	De Home............	1	500
Magdebourg s. l'Elbe	De Brum, 2e bataillon....	1	500
Berlin..........	Régiment des gardes à pied, de 12 compagnies, composant............	4	2,000
	2 compagnies de hallebardiers, de 60 hommes chacune............	»	120
En Prusse.......	Régiment du comte d'Enoff	2	1,000
	TOTAL.........	23	12,070

GARNISONS.	CAVALERIE.	HOMMES.
Aux environs de Duisbourg....	Régiment du général Heyden, de 12 compagnies à 50 maîtres.........	600
Rées............	Duhamel, 8 compagnies à 60 hommes.........	480
Lauen, Ham et Soest sur la Lippe.	Barfus, 12 compagnies à 50 hommes..........	600
Francfort sur l'Oder	Du prince d'Anspach, 8 compagnies à 50 maîtres.	400
Brandebourg.....	2 compagnies de gendarmes et 4 compagnies de grands mousquetaires..	400
	TOTAL.........	2,480
	DRAGONS.	
Dans le pays de Gueldre.......	Régiment de corps, 8 compagnies à 60 hommes..	480
	Sonsfeld, 6 compagnies de 50 hommes.........	300
	TOTAL.........	780

TOTAL général des troupes de Brandebourg........................ 15,330 hommes.

On prétend que, de ces troupes, il en doit passer au service de l'empereur 9 bataillons et un régiment de cavalerie, composant ensemble environ 5,000 hommes, que l'on compte pour 6,000, et que le surplus est destiné pour le service des Hollandais, à l'exception de ce qui sera nécessaire pour la garde des places de M. l'électeur.

64.

TROUPES PALATINES.

GARNISONS au 1er SEPTEMBRE.	INFANTERIE. VIEUX RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	HOMMES.
A Cologne et Dusseldorf........	Régiment de grenadiers, 12 ou 16 compagnies..	2	1,500
Cologne.........	Régiment d'Auspach, de 10 compagnies à 120 hommes............	2	1,200
Juliers..........	Bourcheit, de même.....	2	1,200
Dans le Palatinat..	Saxe-Meiningen, de 10 compagnies à 120 hommes.	2	1,200
	Lubeck, idem..........	2	1,200
	Sverby, idem...........	2	1,200
	NOUVEAUX RÉGIMENTS.		
Au camp de Mulheim, près Cologne	Nassau, 12 compagnies à 80 hommes.........	2	960
	Rebender, idem.........	2	960
	Barbon, idem...........	2	960
	Pfenninger ou Sertaigne, idem...............	2	960
	Plus, 3 compagnies franches de 200 hommes chacune............	»	600
	TOTAL........	10	11,940

On dit que l'on doit mettre tous les régiments d'infanterie à 24 compagnies de 80 hommes chacune, ce qui ferait une augmentation de plus de 7000 hommes.

GARNISONS au 1er SEPTEMBRE.	CAVALERIE.	HOMMES.
Dusseldorf.......	Gardes du corps........	150
Dans le Palatinat..	Le régiment des gardes à cheval, appelé communément du corps, de 10 compagnies à 50 maîtres	500
	Le régiment de carabiniers, du même nombre de compagnies..........	500
Au camp de Mulheim.........	Le régiment de Hochkirchen...............	500
	NOUVEAUX RÉGIMENTS.	
Ces 4 régiments, qui ne sont pas encore formés, sont destinés à servir les Hollandais, qui ont fourni les habits et les armes.	Nassau, 6 compagnies à 50 maîtres..........	300
	Linange, de même......	300
	Schellart, idem.........	300
	Wiser, idem...........	300
	TOTAL........	2,850

On dit que l'on va mettre les 8 vieux régiments à 12 compagnies chacun, ce qui sera une augmentation de 30 chevaux.

DRAGONS.	HOMMES.
Régiment de Wehlen, de 10 compagnies à 50 hommes............	500
Bentheim, idem.........	500
Wittgenstein, idem......	500
TOTAL......	1,500

TOTAL général des troupes palatines........................ 16,290 hommes.

TROUPES ANGLAISES.

L'Angleterre est obligée de fournir la Hollande, en cas de guerre, 10,000 hommes.

RÉCAPITULATION.

	HOMMES.
Troupes de Danemark qui doivent venir au service des États-Généraux..........	9,000
Troupes de Brandebourg, 15,330 hommes, dont 5,000 doivent aller servir l'Empereur; reste pour la Hollande.....................................	10,330
Troupes palatines, 16,290, dont 10,090 sont actuellement dans le pays de Bergues et de Juliers, au camp de Mulheim, près Cologne........................	10,090
Troupes anglaises..	10,000
TOTAL général des troupes des alliés destinées pour la Hollande.....	39,420

Lettre de M. le maréchal de Boufflers à M. de Chamillart. Bruxelles, 14 novembre 1701[1]. (Voir page 125.)

Quoique je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayez déjà vu le traité conclu entre l'empereur, le roi d'Angleterre et les États-Généraux, le sieur Barré l'ayant envoyé, il y a deux jours, à M. le marquis de Torcy, par le moyen de M. de Quiros, je ne laisse pas de vous en envoyer ci-joint la copie, que M. le marquis de Bedmar m'en a remise aujourd'hui.

M. de Quiros demande instamment que cela soit tenu fort secret, afin qu'on ne puisse pas soupçonner que M. de Lilienrot, qui le lui a communiqué, ait manqué au secret que le roi d'Angleterre et les États-Généraux ont exigé de lui, lorsqu'ils lui ont fait remettre ledit traité par le pensionnaire de Hollande, pour inviter le roi de Suède à y entrer.

M. de Quiros espère avoir au premier jour les articles secrets par M. de Lilienrot, ayant dit au pensionnaire, lorsqu'il lui a remis ledit traité, qu'il ne pouvait pas se charger de le proposer au roi de Suède, qu'il n'en connût les articles secrets.

Les objets et conditions dudit traité ne sont pas médiocres, et l'empereur ne s'embarrasse pas de sacrifier la religion aux Indes,

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1496, n° 53.

pour parvenir à son but : il faut espérer que Dieu et les armes du roi renverseront entièrement tous ces grands projets.

Je suis très-parfaitement, etc.

Le maréchal DE BOUFFLERS.

Traité d'alliance entre l'empereur, le roi d'Angleterre et les États-Généraux des Provinces-Unies, extrait du Nouveau recueil des Traités, etc., par J. DUMONT, tom. II, page 202[1].

D'autant que le roi d'Espagne, Charles II, de glorieuse mémoire, étant mort sans enfants, sa sacrée majesté impériale a assuré que la succession des royaumes et provinces du roi défunt appartient légitimement à son auguste maison, et que le roi très-chrétien, désirant avoir la même succession pour le duc d'Anjou, son petit-fils, et alléguant qu'elle lui revient de droit, en vertu d'un certain testament du roi défunt, il s'est d'abord mis en possession de tout l'héritage ou monarchie d'Espagne, pour le susdit duc d'Anjou, et s'est emparé, à main armée, des provinces des Pays-Bas espagnols et du duché de Milan; qu'il tient dans le port de Cadix une flotte toute prête à faire voile, et qu'il a envoyé plusieurs vaisseaux de guerre aux Indes, qui sont soumises à l'Espagne; et que, par ce moyen et plusieurs autres, les royaumes de France et d'Espagne sont si étroitement unis qu'il semble qu'ils ne doivent plus être regardés à l'avenir que comme un seul et même royaume, tellement que, si l'on n'y prend garde, il y a bien de l'apparence que sa majesté impériale ne doit plus espérer avoir jamais aucune satisfaction de sa prétention; que l'empire romain perdra tous ses droits sur les fiefs qui sont en Italie et dans les Pays-Bas espagnols, de même que les Anglais et les Hollandais perdront la liberté de leur navigation et de leur commerce dans la mer Méditerranée, aux Indes et ailleurs, et que les Provinces-Unies seront privées de la sûreté qu'elles avaient par l'interposition, entre elles et la France, des provinces des Pays-Bas espagnols, appelées communément *la barrière*, et qu'enfin les

[1] La copie du traité de Loo, dont M. de Boufflers annonce l'envoi par sa lettre à M. de Chamillart, n'existe pas dans les archives du dépôt de la guerre

Français et les Espagnols, étant ainsi unis, deviendraient en peu de temps si formidables, qu'ils pourraient aisément soumettre toute l'Europe à leur obéissance et à leur empire : or comme cette conduite du roi très-chrétien a mis sa majesté impériale dans la nécessité d'envoyer une armée en Italie, tant pour la conservation de ses droits particuliers, que pour celle des fiefs de l'empire, de même le roi de la Grande-Bretagne a jugé qu'il était nécessaire d'envoyer ses troupes auxiliaires aux Provinces-Unies, dont les affaires sont dans le même état que si l'on en était déjà venu à une guerre ouverte; et les seigneurs États-Généraux, dont les frontières sont presque de toutes parts ouvertes, par la rupture de *la barrière* qui empêchait le voisinage des Français, sont contraints de faire, pour la sûreté et pour la conservation de leur république, tout ce qu'ils auraient dû ou pu faire s'ils étaient effectivement attaqués par une guerre ouverte. Et comme un état si douteux et si incertain en toutes choses est plus dangereux que la guerre même, et que la France et l'Espagne s'en prévalent pour s'unir de plus en plus, afin d'opprimer la liberté de l'Europe, et ruiner les relations commerciales; toutes ces raisons ont porté sa sacrée majesté impériale, sa sacrée royale majesté de la Grande-Bretagne, et les hauts et puissants seigneurs États-Généraux des Provinces-Unies, à aller au devant de tous les maux qui en résulteraient; et, désirant y apporter remède selon leurs forces, ils ont jugé qu'il était nécessaire de faire entre eux une étroite alliance et confédération, pour éloigner le grand et commun danger. Pour cet effet, ils ont donné leurs ordres et instructions, savoir : sa sacrée majesté impériale, aux très-nobles, très-illustres et très-excellents seigneurs, le seigneur Pierre de Goes, comte du saint empire romain, seigneur de Carlsberg, chambellan de sa majesté impériale, conseiller du conseil impérial aulique, et envoyé extraordinaire auprès des hauts et puissants seigneurs les États-Généraux des Provinces-Unies, et le seigneur Jean Wenceslas de Wratislau et Mitrowitz, comte du saint empire romain, seigneur de Giuctz et de Mallexhitz, chambellan de sa majesté le roi des Romains

et de Hongrie, conseiller et assesseur de la chancellerie privée et aulique de Bohême, et envoyé extraordinaire de sa majesté impériale auprès de sa majesté britannique, tous deux ses ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires; sa sacrée majesté le roi de la Grande-Bretagne, au très-noble, très-illustre et très-excellent seigneur, le seigneur Jean, comte de Marlborough, baron Churchill de Sandridge, conseiller du conseil privé de sa sacrée royale majesté, général de son infanterie, et général de toutes ses forces aux Pays-Bas, son ambassadeur extraordinaire, commissaire, procureur et plénipotentiaire; et les seigneurs États-Généraux, aux seigneurs Dietrick Eck de Pantaleon, seigneur de Gent et Erleck; Friderick, baron de Rheede, seigneur de Lierre, dyck-graef de Saint-Antoine et de Terlée, commandeur de Buren, l'un des nobles agrégés dans l'ordre des chevaliers de Hollande; Antoine Heinsius, conseiller pensionnaire des seigneurs États de Hollande et de Westfrise, garde de leur grand sceau, et président des fiefs; Guillaume de Nassau, seigneur de Nassau, seigneur d'Odyck, Cortgiene, etc., premier noble, et représentant le corps des nobles dans les assemblées des seigneurs États de Zéelande et de leurs députés; Everhard de Weede, seigneur de Weede Dyckvelt, Rateles, etc., seigneur foncier de la ville d'Oudewater, doyen du chapitre de Sainte-Marie d'Utrecht sur le Rhin, premier conseiller et président de l'assemblée de la province d'Utrecht, dyck-graef du Leck; Guillaume Van Haren, grietman du pays de Bilt en Frise, curateur de l'université de Franeker, député des nobles à l'assemblée des seigneurs États de Frise; Burchard Juste de Welvelde, Buckhorst et Molchate, seigneur de Zallick et Vekaten, grand bailli du pays d'Ysselmunde; et Wiker Wickers, sénateur de la ville de Groningue, respectivement députés des seigneurs États de Gueldre, de Hollande et de Westfrise, Zéelande, Utrecht sur le Rhin, Frise, Over-Yssel, et Groningue et Omlande, à l'assemblée des seigneurs États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas; lesquels, en vertu de leurs ordres, sont convenus des articles d'alliance qui suivent.

I.

Qu'il y ait dès à présent et à l'avenir une constante, perpétuelle et inviolable amitié entre sa sacrée majesté impériale, sa sacrée royale majesté de la Grande-Bretagne, et les seigneurs États-Généraux des Provinces-Unies, et qu'ils soient tenus réciproquement de favoriser ce qui leur sera avantageux, et d'éloigner ce qui leur serait nuisible et dommageable.

II.

Sa sacrée majesté impériale, sa sacrée royale majesté de la Grande-Bretagne, et les seigneurs États-Généraux des Provinces-Unies, n'ayant rien tant à cœur que la paix et la tranquillité de toute l'Europe, ont jugé qu'il ne pouvait rien y avoir de plus efficace pour l'affermir, que de procurer à sa majesté impériale une satisfaction juste et raisonnable, touchant ses prétentions à la succession d'Espagne, et que le roi de la Grande-Bretagne et les seigneurs États-Généraux obtiennent une sûreté particulière et suffisante pour les royaumes, provinces, terres et pays de leur obéissance, et pour la navigation et le commerce de leurs sujets.

III.

Pour cet effet, les alliés mettront premièrement en usage tous les moyens possibles et tout ce qui dépendra d'eux pour obtenir amiablement, et par une transaction ferme et solide, une satisfaction juste et raisonnable pour sa majesté impériale, au sujet de ladite succession, et la sûreté dont il a été fait mention ci-dessus, pour sa majesté britannique, et pour les seigneurs États des Provinces-Unies; et à cette fin, ils emploieront tous leurs soins et offices pendant deux mois, à compter du jour de l'échange des ratifications de ce présent traité.

IV.

Mais si les alliés viennent à être frustrés de leur espérance

et de leurs désirs, tellement que l'on ne puisse pas transiger dans le terme fixé, en ce cas ils promettent et s'engagent réciproquement de s'aider de toutes leurs forces, selon ce qui sera réglé par une convention particulière, pour obtenir la satisfaction et sûreté susdite.

V.

Et afin de se procurer cette satisfaction et cette sûreté, les alliés feront, entre autres choses, les plus grands efforts pour reprendre et conquérir les provinces des Pays-Bas espagnols, dans l'intention qu'elles servent de digue, de rempart, et de *barrière* pour séparer et éloigner la France des Provinces-Unies, comme par le passé, lesdites provinces des Pays-Bas espagnols ayant fait la sûreté des seigneurs États-Généraux jusqu'à l'époque récente où sa majesté très-chrétienne s'en est emparée et les a fait occuper par ses troupes. Pareillement, les alliés feront tous leurs efforts pour conquérir le duché de Milan avec toutes ses dépendances, comme étant un fief de l'empire servant pour la sûreté des provinces héréditaires de sa majesté impériale, et pour conquérir les royaumes de Naples et de Sicile, et les îles de la mer Méditerranée, avec les terres dépendantes de l'Espagne, le long de la côte de Toscane, qui peuvent servir à la même fin et être utiles pour la navigation et le commerce des sujets de sa majesté britannique et des Provinces-Unies.

VI.

Pourront le roi de la Grande-Bretagne et les seigneurs États-Généraux conquérir par la force des armes, selon qu'ils l'auront concerté entre eux, pour l'utilité et la commodité de la navigation et du commerce de leurs sujets, les pays et les villes que les Espagnols ont dans les Indes; et tout ce qu'ils pourront y prendre sera pour eux et leur demeurera.

VII.

Que si les alliés se trouvent obligés à entrer en guerre pour obtenir ladite satisfaction à sa majesté impériale, et ladite sûreté à

sa majesté britannique et aux seigneurs États-Généraux, ils se communiqueront fidèlement les avis et résolutions des conseils qui se tiendront pour toutes les entreprises de guerre ou expéditions militaires, et généralement tout ce qui concerne cette affaire commune.

VIII.

La guerre étant une fois commencée, aucun des alliés ne pourra traiter de la paix avec l'ennemi, si ce n'est avec la participation et d'après le conseil des autres parties. Et ladite paix ne pourra être conclue sans avoir obtenu pour sa majesté impériale une satisfaction juste et raisonnable, et pour le roi de la Grande-Bretagne et les seigneurs États-Généraux la sûreté particulière des royaumes, provinces, terres et pays de leur obéissance, de leur navigation et de leur commerce; ni sans avoir pris auparavant de justes mesures pour empêcher que les royaumes de France et d'Espagne soient jamais unis sous un même empire, ou qu'un seul et même roi en devienne le souverain; et surtout que jamais les Français se rendent maîtres des Indes espagnoles, ou qu'ils y envoient des vaisseaux pour y exercer le commerce, directement ou indirectement, sous quelque prétexte que ce soit. Enfin ladite paix ne pourra être conclue sans avoir obtenu, pour les sujets de sa majesté britannique et pour ceux des Provinces-Unies, une pleine et entière faculté, usage et jouissance de tous les mêmes priviléges, droits, immunités et libertés de commerce, tant par terre que par mer, en Espagne et sur la mer Méditerranée, dont ils usaient et jouissaient pendant la vie du feu roi d'Espagne, dans tous les pays qu'il possédait, tant en Europe qu'ailleurs, et dont ils pouvaient de droit user et jouir en commun ou en particulier, par les traités, conventions et coutumes, ou de quelque autre manière que ce puisse être.

IX.

Lorsque ladite transaction ou traité de paix se fera, les alliés conviendront entre eux de tout ce qui sera nécessaire pour établir

le commerce et la navigation des sujets de sa majesté britannique et des seigneurs États-Généraux, dans les pays et lieux que l'on doit acquérir et que le feu roi d'Espagne possédait. Ils conviendront pareillement des moyens propres à mettre en sûreté les seigneurs États-Généraux par *la barrière* susmentionnée.

X.

Et comme il pourrait naître quelques controverses au sujet de la religion, dans les lieux que les alliés espèrent conquérir, ils conviendront entre eux de son exercice au temps susdit de la paix.

XI.

Les alliés seront obligés de s'entr'aider et se secourir de toutes leurs forces, au cas que le roi de France, ou quelque autre que ce soit, vienne à attaquer l'un d'entre eux à cause du présent traité.

XII.

Soit que l'on puisse maintenant transiger sur ladite satisfaction et sûreté, ou soit que la paix se fasse après que l'on aura entrepris une guerre nécessaire, il y aura et demeurera toujours entre les parties contractantes une alliance défensive, pour la garantie de ladite transaction ou de ladite paix.

XIII.

Tous les rois, princes et états qui ont la paix à cœur, et qui voudront entrer dans la présente alliance, y seront admis; et parce qu'il est particulièrement de l'intérêt du saint empire romain de conserver la paix publique, et qu'il s'agit ici, entre autre choses, de recouvrer les fiefs de l'empire, on invitera spécialement ledit empire à entrer dans la présente alliance; en outre de quoi tous les alliés ensemble et chacun d'eux en particulier pourront y inviter ceux qu'ils jugeront convenable.

XIV.

Ce traité d'alliance et de confédération sera ratifié par tous les

alliés dans l'espace de six semaines, et plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi, nous, plénipotentiaires susnommés, avons signé le présent traité, et l'avons muni de nos sceaux. A La Haye, le septième du mois de septembre de l'an mil sept cent un.

A été signé chacun des instruments séparés; savoir : de la part de sa majesté impériale, *Pierre, comte de Goes*, et *Jean Wenceslas, comte de Wratislau et Mitrowitz;* de la part de sa majesté le roi de la Grande-Bretagne, *Marlborough;* et de la part des seigneurs États-Généraux des Provinces-Unies, *D. van Eck, van Pantaleon, Hr. van Gent, F. B. van Rheede, A. Heinsius, W. de Nassau, E. de Weede, W. van Haren, B. E. van Welvelde, W. Wickers.*

ÉTAT DES TROUPES DE L'ARMÉE DE FLANDRE ET DES LIEUX QU'ELLES OCCUPENT, LE 3 OCTOBRE 1701[1].

(*Voir page* 128.)

INFANTERIE.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
Depuis Gand jusqu'à la mer. M. le comte de Lamothe.	Boulonnais..........	1	A Ostende.
	Lorraine..........	1	
	Surbeck, suisse.......	3	A Damm.
	Saint-Second........	1	Le long de la ligne de Saint-Donas.
	Sillery..........	1	
	Alsace..........	4	A Bruges.
	Reynold..........	3	A Gand, à Vracene et Nieukerken, pays de Waes.
	A reporter......	14	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1495, n° 148.

SUITE DE L'INFANTERIE.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
	Report	14	
	Orléanais	1	A Kemseke (Pays de Waes)
	Provence	1	A Steken (Pays de Waes)
	Greder, allemand	2	A S.-Gillis et S.-Panwels (Pays de Waes)
	Greder, suisse	3	A Beveren, Melsele et Swyndrecht (Pays de Waes)
M. le comte d'Artagnan.	Picardie	3	A Anvers.
	Chartres	1	
	Xaintonge	1	
	Sparre	1	
	Brandelet, suisse	3	Le long de la ligne de Merxem, jusqu'à Lierre.
	Salis, suisse	2	
	Furstemberg	2	A Lierre.
	Vermandois	2	Le long de la ligne d'Arschot.
	Gardes françaises	4	2 à Malines. 2 à Louvain.
	Gardes suisses	3	1 à Malines 2 à Louvain
M. de Rosen	Humières	2	A Arschot.
	Poitou	2	A Sichem, près Arschot.
	Tessé	1	A Diest et aux environs.
	Thianges	2	
	Royal-Roussillon	2	
	Thoy	1	
M. le comte de Ximenez.	Le Roi	4	A Tirlemont.
	Dauphin	3	Quartier de Tirlemont.
	Royal-italien	1	
	Blaisois	1	
	Bombardiers et artillerie	1	
	A reporter	63	

SUITE DE L'INFANTERIE.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
	Report.....	63	
M. le baron de Bosca..	Auxerrois........	1	Au camp d'Argenteau.
	Agenois	1	
	Bourbon..........	1	
	Hessy, suisse.........	3	
	Salis, suisse	1	A Charleroy.
	Les Landes..........	1	A Namur.
M. le comte de Coigny.	Lee, irlandais........	1	Au pays de Gueldre.
	Royal..............	3	
	Artois..............	1	
	Crussol.............	1	
	Condé.............	1	
	Du Maine..........	2	
	La Reine...........	3	
	Royal-artillerie.......	1	
	Isenghien...........	1	
	Mouroux............	1	
	La Châtre..........	2	
	Languedoc..........	2	
	Vexin..............	1	
	Orléans............	2	
	Zurlauben..........	2	
	La Couronne........	2	
	Santerre...........	1	
	Touraine...........	1	
	Laonnais...........	1	A Luxembourg.
	TOTAL......	100	

CAVALERIE ET DRAGONS.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	EMPLACEMENTS.
M. le comte de Lamothe.	Pelleport, nouveau régiment	2	A Bruges.
	Furstemberg	2	A Gand.
M. d'Artaignan	Toulouse	2	Quartier d'Anvers.
	Du Maine	2	
	Colonel général de dragons	3	
	CARABINIERS.		
	Brigade de Du Rosel	2	A Lierre et aux environs.
	Brigade de Résigny	2	
	Brigade de Courcelles	2	
	Chartres, cavalerie	2	
	Gendarmes écossais	1	Dans le ressort de Malines.
	Idem bourguignons	1	
	Idem flamands	1	Dans les mairies de Campenhoude et Vilvorde, et de Grimbergen, aux environs de Bruxelles.
	Chevau-légers de la reine	1	
	Gendarmes dauphin	1	
	Chevau-légers dauphin	1	
	Gendarmes anglais	1	Quartier de Louvain.
	Idem de la reine	1	
	La compagnie du prévôt	//	A Louvain.
	Berry	2	Banlieue de Bruxelles.
M. de Gassion	Mestre de camp général de cavalerie	3	A Genappe et dépendances, et mairie de Braine-Laleu.
	Royal-allemand	3	Aux mairies de Merchtem et Assche, et villages voisins, entre Bruxelles et Alost.
	Talmont	2	A Wavre et dépendances.
	Lafeuillade	2	1 à Jodoigne et dépendances. 1 au village de Jauche et autres.
M. de Rosen, aux environs de Diest	Orléans	2	A Arschot.
	Brigade d'Achy, carabiniers	2	A Diest.
	Rohan	2	
	Legall	2	A Wesemael, Holsbeeck et Nieuwrode.
	Barentin	2	A Corteneeken et à Velpe.
	A reporter	49	

SUITE DE LA CAVALERIE ET DRAGONS.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	EMPLACEMENTS.
	Report	49	
M. de Rosen, aux environs de Diest	Cravates..........	3	A Zellick.
	Vivans..........	2	A Langdorp.
	Du Roi..........	3	A Tisten.
	Beringhen..........	2	A Halem.
	Dragons du roi.......	3	Vaevroy, Beckum, Tamey et Lotsbergh.
M. de Ximenes.......	Brigade d'Aubeterre, carabiniers..........	2	Aux environs de Tirlemont.
	Royal-Piémont........	3	
M. de Busca.........	Dragons dauphin......	3	Au camp d'Argenteau, sur la Meuse.
	Rosen..........	2	A Namur.
	Mestre de camp général de dragons.........	3	
M. le comte de Coigny..	Condé..........	2	A Ruremonde. (Pays de Gueldre.)
	Grignon..........	2	
	Duras..........	2	
	Royal-étranger.......	3	A Venloo. (Pays de Gueldre.)
	Senneterre, dragons...	3	A Herkelens. (Pays de Gueldre.)
	Hautefort, dragons....	3	1 à Gueldre. 2 à Stralen. (Pays de Gueldre.)
	NOUVEAUX RÉGIMENTS DE CAVALERIE ET DE DRAGONS.		
	Pelleport, ci-devant Marque..........	2	A Bruges.
	Savine, ci-devant Cathulan..........	2	A Maubeuge.
	Lagny..........	2	A Landrecies.
	Rassent..........	2	A Hesdin.
	Vaillac..........	2	A Béthune.
	Joffreville..........	2	A Cambrai.
	Fiennes..........	2	A Douai.
	Hornes..........	2	A Arras.
	Montreuil..........	2	A Valenciennes.
	Saint-Maurice........	2	Au Quesnoy.
	DRAGONS.		
	Asfeld..........	3	En Alsace, près Strasbourg.
	Poitiers..........	3	A Charleville.
	Sainte-Hermine......	3	A Mézières.
	TOTAL.........	117	

ÉTAT DES BATAILLONS QU'IL CONVIENT DE TIRER DU PAYS DE GUELDRE, POUR ÊTRE ENVOYÉS DANS LES PLACES DE LA FLANDRE FRANÇAISE [1].

(*Voir page* 128.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
Du Maine	2
Condé	1
Crussol	1
Artois	1
Isenghien	1
Zurlauben	2
Mouroux	1
TOTAL	9

Lettre de M. l'électeur de Cologne à M. le prince de Tserclaes. 18 octobre 1701 [2]. (*Voir page* 131.)

Monsieur, par l'incluse vous verrez ce que le comte de Königsegg a proposé de Coblentz, où il était cité par l'empereur, pour parler au comte de Schlick, et ce que j'ai projeté de lui répondre par billet, si vous l'agréez ainsi; mais, Monsieur, je me trouve obligé de vous dire là-dessus nettement mes sentiments, qui sont que je me fais une gloire de me montrer en toute occasion un véritable bon allié, et de témoigner aux deux rois le zèle que j'ai de me sacrifier pour leur intérêt; ainsi aucune épouvante ni aucune promesse ne m'ébranlera; mais aussi, je suis obligé de vous représenter que toute ma fermeté,

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1495, n° 150.
[2] *Idem*, copie, vol. 1495, n° 236.

bonne volonté et inclination sont et seront infructueuses, si on ne me soutient pas vigoureusement contre toutes les menaces qu'ou me fait; et j'appréhende que cela n'arrive, parce que je sais que sa majesté très-chrétienne détache encore plus de troupes de ses armées d'ici pour envoyer en Italie, d'où il arrivera que mon pauvre pays de Cologne servira de glacis à la contrescarpe de la Meuse, et que je serai la proie de mes ennemis; car les troupes que j'ai présentement, au nombre de cinq mille hommes effectifs, ne pourront pas seules résister à des puissances si formidables, quoiqu'on soit résolu de périr plutôt que de reculer; c'est pourquoi je réponds de moi et de mes troupes; mais ce sacrifice ne servira de rien à mes états, puisqu'il rendra la barrière du Rhin, sur laquelle sa majesté pouvait toujours compter, me sachant autant dévoué que je le suis à ses intérêts.

En attendant, la conclusion est que je n'ai que cinq mille hommes, qui ne suffisent point pour contenir les puissances adversaires. Que me conseillez-vous donc de faire, Monsieur, dans une si dangereuse conjoncture, où je n'ose ni demander le secours du roi, pour ne pas lui susciter tout l'empire pour ennemi, ni lui demander davantage de subsides pour ne pas lui être importun, vu les grands frais que je sais qu'il fait présentement? Ainsi je ne vois point d'autre parti pour moi que de périr en désespéré et de me défendre autant que je pourrai contre mes ennemis extérieurs et intérieurs. Vous consulterez donc là-dessus M. le maréchal de Boufflers et M. de Puysegur, pour faire ce que vous trouverez le plus convenable pour le service des rois, et vous me ferez le plaisir de me dire vos sentiments par le retour du courrier. Je vous prie aussi, Monsieur, de vouloir faire conduire de la poudre et des balles dans mes trois places, ce qui sera au compte du roi; on n'y touchera que dans la dernière nécessité: ces munitions seront toujours là en bon dépôt, et on les retrouvera toutes fois qu'on en aura besoin.

66.

ÉTAT DES TROUPES DE L'ÉLECTEUR DE COLOGNE EN GARNISON[1].

(*Voir page* 135.)

INFANTERIE.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	GARNISONS.
Régiment des gardes	1	A Bonn.
Idem de Bernsaw	1	
Idem du chevalier Saint-Maurice	1	
Régiment des gardes	1	A Rhinberg.
Idem de Bernsaw	1	
Regiment du chevalier Saint-Maurice	1	A Kayserswert.
TOTAL	6	

De la garnison de Rhinberg il y a une compagnie du régiment des gardes, de 100 hommes, à Werle, en Westphalie, mise là parce que c'est un château et passage, et afin que les Brandebourgeois ne l'occupent pas.

CAVALERIE.

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	GARNISONS.
Régiment du comte d'Ares (des gardes)	2	2 compagnies à Bruyll 1 à Gondorfe. 5 entre ces deux lieux-là et Bonn, avec ordre d'y rentrer au premier coup de canon.
Régiment d'Aublestin	2	2 compagnies à Wens. 2 compagnies à Zons.
Régiment des gardes dragons de Wotaf	2	2 compagnies à Andernach. 2 à Bonn. 4 dans les villages près de Bonn; la plus éloiguée est à une lieue de la ville.
Régiment de Chasonville	2	3 compagnies à Rhinberg. 1 à Alpen, entre Wesel et Rhinberg. 2 à Linn et Ordinghen.
La compagnie franche du frère du général Bernsaw	»	A Kayserswert.
TOTAL	8	

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1495, n° 264.

CONDITIONS QUE SON ALTESSE ÉLECTORALE DE COLOGNE DEMANDE A SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE POUR LES TROUPES QUI ENTRERONT DANS LES FORTERESSES DE SES ÉTATS[1].

(*Voir page* 140.)

1° Que le commandant qui sera mis de la part de son altesse électorale dans chaque place ait toujours le commandement et les clefs de la ville.	Peut s'accorder; on prendra les précautions nécessaires pour que ce commandant ne puisse en mésuser.
2° Que les troupes prêtent le serment à son altesse électorale.	Cela a été pratiqué en l'année 1672.
3° Qu'elles sortiront aussitôt que les États-Généraux et leurs alliés auront retiré leurs troupes des terres de l'empire, et que sadite altesse électorale le jugera à propos pour le maintien de la paix.	Peut s'accorder; il sera facile dans la suite d'en différer l'exécution.
4° Si sa majesté fait faire des réparations aux places, elles seront conservées et ne pourront être comptées à monseigneur l'électeur sur ses subsides, ni déduites sur les contributions à venir, attendu qu'il n'en a pas été tiré jusqu'à présent.	Il serait juste qu'elles fussent diminuées sur les contributions : on trouvera d'autres expédients pour s'en dédommager; ainsi cet article peut s'accorder.
5° Les troupes de sa majesté très-chrétienne feront le service conjointement avec celles de son altesse électorale, lesquelles céderont le pas à celles de sa majesté, excepté les régiments des gardes de sadite altesse électorale, qui auront la droite sur toutes les troupes de France, à la réserve des régiments de la garde du roi.	Peut s'accorder.
6° Les généraux et autres officiers feront le service conjointement avec ceux de France, et commanderont selon l'ancienneté de leurs patentes, ainsi que cela a été pratiqué dans la dernière guerre parmi les alliés.	Peut s'accorder.
7° Les officiers et soldats porteront le respect qui est dû à son altesse électorale et à ses ministres et officiers principaux.	Doit s'accorder.
8° Qu'on ne fera aucune exaction ni imposition de fourrage ou autre sur les états de sadite altesse	Peut s'accorder.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1496, n° 93.

électorale ; et qu'on payera tout ce qui y sera vendu de gré à gré, à un prix raisonnable dont on conviendra.

9° Que les hauts officiers des troupes seront obligés de faire justice de leurs subalternes et soldats lorsqu'ils commettront quelques fautes ou excès ; et en cas que lesdits hauts officiers n'en voulussent pas faire justice, son altesse électorale pourra les faire mettre aux arrêts, en attendant les ordres de sa majesté très-chrétienne.

Peut s'accorder.

10° Si son altesse électorale trouve qu'il soit nécessaire de changer de garnisons, elle pourra le faire, après avoir pris à ce sujet des mesures avec sa majesté très-chrétienne, ou avec le général qui commandera de ce côté-ci.

Peut s'accorder.

11° Sa majesté très-chrétienne établira des hôpitaux pour les malades de ses troupes, afin qu'ils ne soient point à la charge de son altesse électorale.

Peut s'accorder.

12° Lorsqu'on fera des impositions de fourrages en pays étrangers, les troupes de son altesse électorale y auront droit à proportion de leur nombre.

Peut s'accorder.

13° On ne pourra mettre dans les forteresses et autres lieux de son altesse électorale qu'autant de troupes, tant à pied qu'à cheval, qu'il lui plaira.

Peut s'accorder : on trouvera aisément les moyens de faire sur cela ce qui sera le plus convenable au bien du service.

14° En cas qu'on assemble un corps de troupes considérable pour la défense de ses états, ou pour quelque entreprise dans sesdits états, son altesse électorale s'en réserve le commandement.

On le mettrait au désespoir si on le lui refusait : un bon officier général des troupes du roi près de la personne de l'électeur rectifiera tout, et il sera facile dans la suite d'éluder ce commandement ; ainsi il se peut accorder.

M. le marquis Desalleurs, envoyé extraordinaire de sa majesté très-chrétienne s'engage à faire ratifier par sadite majesté les articles ci-dessus, en cas que son altesse électorale soit obligée d'introduire des troupes de France dans ses places avant que cesdits articles puissent être ratifiés par sa majesté.

Son altesse électorale demande, en cas que par malheur elle fût chassée de ses états, après avoir introduit les troupes de sa majesté très-chrétienne dans ses places et pays, si sa majesté ne continuera pas de lui fournir les mêmes subsides pour sa sub-

Les subsides que sa majesté accorde et paye actuellement serviront au payement des troupes de l'électeur, et il sera facile de tirer de ses états les sommes nécessaires pour sa subsistance ; et il serait juste en ce cas de traiter favorablement et même avec distinction un prince qui se serait sacrifié pour les inté-

sistance qu'elle tire présentement; et, si sa majesté impériale confisquait ses revenus de Ratisbonne et de Berchtesgaden, elle se promet de l'équité de sa majesté très-chrétienne qu'elle voudra bien l'en dédommager. rêts et le service du roi; on pourrait aussi le dédommager au moyen des confiscations qu'on pourrait lui accorder, ou par des bénéfices en France ou en Espagne.

MÉMOIRE DE M. LE COMTE DE BERGEYCK SUR LES PROPOSITIONS DE M. L'ÉLECTEUR DE COLOGNE[1].

(*Voir page* 140.)

Comme rien n'importe tant que de s'assurer des places de l'électorat de Cologne, et particulièrement de Rhinberg et de Kaysers-wert, tant à cause de leur situation sur le bas Rhin que de l'avantage que l'on en peut tirer en cas de guerre, aussi bien contre les Hollandais que contre les princes leurs alliés, il semble convenable de n'opposer aucune difficulté à tout ce que l'électeur de Cologne demande dans les propositions qu'il a remises à M. Desalleurs, et cela d'autant moins que, jugeant de lui par l'inconstance qu'il a montrée jusqu'à présent, on ne peut se fier à ses promesses qu'en lui accordant tout ce qu'il demande; il pourra alors se résoudre à recevoir les troupes de sa majesté très-chrétienne dans ses places : en lui accordant tout, on le mettra toujours plus dans son tort, et la plupart de ses demandes ont peu ou point d'inconvénients quant au but principal, et sont assez conformes au traité que sa majesté très-chrétienne a avec lui.

Sur le 1er article.

Cet article paraît juste et ne présente aucun inconvénient, parce que les troupes de sa majesté très-chrétienne auront la supériorité, tant par leur nombre que par leur bonté; celui qui les commandera aura en réalité le commandement de la place; et, quand l'électeur de Cologne aura une fois fait ce pas, il ne pourra plus se refuser, dans son propre intérêt, à tout ce qu'on lui demande pour la sûreté et la défense de ses places.

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie originale, vol. 1496, n° 107.

Sur le 2e article.

Il semble que l'on en peut convenir, et que cela est même convenable avant que la guerre soit déclarée.

Sur le 3e article.

Cet article est conforme aux principes des deux précédents.

Sur le 4e article.

L'électeur de Cologne n'est pas à présent en état de fournir à la dépense des fortifications qu'il est indispensable de faire, particulièrement à Rhinberg; il ne peut consentir à une déduction sur les subsides qu'il reçoit de sa majesté très-chrétienne, parce qu'ils suffisent à peine à la subsistance des troupes qu'il est obligé d'entretenir: ainsi il semble qu'on lui pourrait aussi accorder cet article, avec la restriction que l'on aura soin d'en désintéresser sa majesté très-chrétienne, du moins pour une partie, selon le rapport des contributions que l'on pourra établir sur lesdites places en cas de guerre.

Sur les articles 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13.

Il semble qu'on peut accorder tout ce qui est contenu dans ces articles, parce qu'après que les troupes seront dans les places on pourra y apporter les changements que l'on trouvera convenir au service.

Sur le 14e article.

Il faut répondre sur cet article que telle a toujours été l'intention de sa majesté très-chrétienne, parce que c'est tout le faible de l'électeur; et M. de Puysegur a trouvé par cette supposition et cette espérance toute facilité à conclure le traité avec cet électeur, quoiqu'il n'y ait aucune apparence de pouvoir lui confier effectivement le commandement d'une armée ou d'un grand corps.

Il semble que l'on pourrait aussi lui répondre que sa majesté très-chrétienne ne lui continuera pas seulement les mêmes subsides pour la subsistance de ses troupes et le désintéressera de tout ce qu'il pourrait venir à perdre de ses états de Cologne et de Liége et de ses revenus de Ratisbonne et Berchtesgaden, mais le mettra aussi en état de lever et de maintenir sur pied les autres cinq mille hommes, pour rendre sa personne plus respectable dans l'empire et auprès des Hollandais et des princes voisins.

Et si son altesse électorale veut bien faire réflexion à tout ce qui lui a été proposé de la part de sa majesté très-chrétienne, dès qu'il a eu la nouvelle que le roi d'Angleterre et les États-Généraux, avec leurs alliés, pensaient à se saisir de sa personne et de ses forteresses, son altesse électorale reconnaîtra que sa majesté très-chrétienne a porté toute son attention à la sûreté de sa personne et de ses états; que, s'il avait trouvé bon de suivre ses conseils, il n'aurait pas trouvé tant d'obstacles dans son chapitre de Cologne, ni dans la levée de l'imposition qu'il a faite sur le pays de Cologne, dont il ne peut espérer aucune soumission par la voie de la douceur. Sa majesté très-chrétienne est portée à soutenir son altesse électorale de toutes ses forces; elle a donné ordre à ses généraux de le secourir lorsqu'il les en requerra; elle a pour cela, pendant tout l'été, tenu des armées à sa portée. Cet engagement ne paraît pas fort, parce qu'il est au fond conforme à son traité; et quant aux subsides, sa majesté très-chrétienne pourra prendre, en ce cas, les troupes de l'électeur à son service, et retirera plus du double par les impositions qu'elle pourra ordonner de faire sur l'électorat de Cologne et le pays de Liége.

ÉTAT DES LIEUX FERMÉS DU PAYS DE JULIERS OU L'ON DIT QUE LES ÉTATS-GÉNÉRAUX VEULENT METTRE DES TROUPES, 20 NOVEMBRE 1701[1].

(*Voir page* 140.)

Kaeldekerken, à une lieue de Venloo.
Bruggen, à 2 lieues de Ruremonde.
Dulcken, à 4 lieues de Ruremonde.
Wassenberg, près de la Roër, à 3 lieues de Ruremonde.
Heinsberg, sur la Roër, à 4 lieues de Ruremonde.
Susteren, à 4 lieues de Ruremonde, à une lieue de Maëstricht.
Daelkem, à 5 lieues de Ruremonde.
Geladebeeck, à 6 lieues de Ruremonde.
Crevelt, pays de Meurs
Meurs.

ÉTAT DES TROUPES QUI PARTENT DU PAYS DE LUXEMBOURG[2].

(*Voir page* 145.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	LIEUX OU ELLES SONT.	LIEUX OU ELLES DOIVENT ALLER en quartiers d'hiver.
Condé...............	1	A la Roche............	A Thionville.
Le Perche...........		A Bastogne...........	A Toul.
Beauvoisis...........	1	A Marche.............	
Dorington...........	1	A Arlon...............	
Clare...............	1	A Luxembourg.........	A Phalsbourg.
TOTAL.........	5		

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1496, n° 94
[2] *Idem*, n° 128.

ÉTAT DES TROUPES PARTIES POUR LA FRANCHE-COMTÉ[1].

(Voir page 145.)

DE L'ARMÉE DE FLANDRE.

TROUPES.	ESCADRONS.	ÉPOQUES DE DÉPART.	LIEUX qu'elles doivent occuper en Franche-Comté.
La gendarmerie........	8	L'ordre expédié le 21 octobre.	Dans le comté de Bourgogne.
Carabiniers de Courcelles.	2	L'ordre expédié le 21 octobre.	En Franche-Comté.
Dragons dauphin.......	3	*Idem* le 27 octobre.........	*Idem.*
Dragons de Senneterre. .	3	*Idem* le 22 octobre.........	*Idem.*
	16		

DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE

INFANTERIE.

TROUPES.	BATAILLONS.	ÉPOQUES DE DÉPART.	LIEUX qu'elles doivent occuper en Franche-Comté.
Grancey..............	1	L'ordre expédié le 9 novembre	A Gray.
Forest...............	1	Parti le 24 octobre.........	A Besançon.
Royal-Montferrat.......	1	*Idem*................	*Idem.*
Albemarle............	1	L'ordre le 9 novembre......	*Idem.*
Lyonnais.............	1	*Idem* le 2 novembre........	A Dôle.
	5		

CAVALERIE.

TROUPES.	ESCADRONS.	ÉPOQUES DE DÉPART.	LIEUX qu'elles doivent occuper en Franche-Comté.
Villeroy.............	2	Parti le 24 octobre........	A Marnay, Gy, Meubray, Foedy et Brussey.
Esclainvilliers.........	2	*Idem*...............	A Luxeuil, Luve et Faverney.
	4		

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1496, n° 129.

ÉTAT GÉNÉRAL DES TROUPES DE L'ARMÉE DE FLANDRE, AU 31 DÉCEMBRE 1701[1].

(*Voir page* 151.)

INFANTERIE.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
Sillery	1	Le long de la ligne Saint-Donas.
Boulonnais	1	A Ostende.
Orléanais	1	A Ostende.
Greder, allemand	2	A Bruges.
Greder, suisse	3	A Gand.
Chartres	1	A Bruges.
Reynold	3	2 à Tirlemont. 1 à Tongres.
Humières	2	Au pays de Waes.
Tessé	1	A Liége.
Picardie	3	A Anvers.
Blaisois	1	A Liége.
Bombardiers	1	A Malines.
Auxerrois	1	Aux Bains de Spa.
Thoy	1	A Louvain.
Furstemberg	2	A Lierre.
Thianges	2	A Diest.
Salis, suisse	3	2 à Anvers et 1 à Liége.
Bourbon	1	A Liége.
La Couronne	2	A Venloo, au pays de Gueldre.
Poitou	2	1 à Hasselt et 1 à Tongres.
Royal-Roussillon	2	A Gueldre.
Hessy	3	A Liége.
Dauphin	3	A Liége.
A reporter	42	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1496, n° 222.

SUITE DE L'INFANTERIE.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
Report	42	
Royal	3	A Nuys, auprès de Cologne
Crussol	1	A Hasselt.
Touraine	1	A Rhinberg.
Vermandois	2	A Saint-Tron.
Provence	1	Au pays de Waes.
Lorraine	1	A Gand.
Agenois	1	A Verviers.
Laonnais	1	Au pays de Cologne.
Languedoc	2	A Rhinberg.
Brandelet, suisse	3	A Ruremonde et à Wert.
Royal-artillerie	1	A Ruremonde,
La Reine	3	A Ruremonde et Stockem.
Isenghien	1	A Ruremonde.
Santerre	1	A Rhinberg.
La Châtre	2	A Wachtendoonck et à Kempen.
Orléans	2	A Kayserswert.
Vexin	1	A Nuys.
Royal-italien	1	A Namur.
Zurlauben	2	A Venloo.
Du Roi	4	2 à Maubeuge et 2 à Avesnes.
Sparre	1	A Tournai.
Du Maine	2	A Maesseyck.
Alsace	4	2 à Malines et 2 à Lierre.
Surbeck	3	1 à Dunkerque et 2 à Bruges.
Artois	1	Au pays de Cologne.
Saint-Second	1	A Mézières.
Robeck	1	A Sedan.
Pery	1	
	90	
Troupes d'Espagne	25	
TOTAL	115	

CAVALERIE.

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	EMPLACEMENTS.
Mestre de camp général	3	Au pays de Waes.
Du Roi	3	A Malines.
Cravates du roi	3	A Tournai.
Royal-étranger	3	A Ruremonde
Royal-allemand	3	A Diest.
Royal-Piémont	3	A Louvain.
Carabiniers d'Achy	2	A Mézières.
Carabiniers d'Aubeterre	2	A Charleville.
Carabiniers du Rosel	2	A Hasselt.
Carabiniers de Résigny	2	A Tirlemont.
Orléans	2	A Arschot.
Chartres	2	A Gand.
Condé	2	A Wert.
Du Maine	2	A Anvers.
Toulouse	2	A Lierre.
Rohan	2	A Liége.
Talmont	2	A Bruxelles.
Duras	2	Au pays de Gueldre.
Berry	2	A Liége.
Grignan	2	A Anvers.
Beringhem	2	A Malines.
Egmont	2	A Huy.
Barentin	2	Aux Bains de Sart et de Spa.
Legall	2	A Varviers et aux Bains de Theux.
Rosen	2	A Liége.
Furstemberg	2	A Gand.
Vivans	2	A Liége.
La Feuillade	2	A Saint-Omer.
Vaillac	2	A Béthune.
Rassan	2	A Hesdin.
Joffreville	2	A Douai.
Hornes	2	A Arras.
Bar	2	A Bapaume.
Fiennes	2	A Ypres.
Pelleport	2	A Ypres.
Montrevel	2	A Valenciennes.
Laguy	2	A Landrecies.
A reporter	80	

SUITE DE LA CAVALERIE.

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	EMPLACEMENTS.
Report........	80	
Saint-Maurice....................	2	Au Quesnoy.
Savine..........................	2	A Maubeuge.
Colonel général dragons...........	3	A Erkelens, au pays de Gueldre.
Mestre de camp général dragons......	3	Au pays de Cologne.
Royal-dragons....................	3	Au pays de Cologne.
Hautefort-dragons.................	3	2 à Venloo et 1 à Gueldre.
Sainte-Hermine-dragons............	3	A Bruges.
Poitiers-dragons..................	3	A Valenciennes.
Dourches......................	2	A Monzon et Donchery.
Imecourt.......................	2	A Carignan et à Montmédy.
Auvergne........................	2	A Sedan.
La Vallière.......................	2	A Stenay.
Noailles.........................	2	A Damvilliers et Marvilla.
	112	
Troupes d'Espagne............	40	
TOTAL...........	152	

Au lieu de 84 bataillons, il en faudrait 90 pour la garde de la frontière ; ainsi il n'en resterait que 25 pour marcher en avant.

Suivant l'état ci-dessus, il faut, pour la garde de la frontière, depuis la mer jusqu'à la Meuse et au Rhin, 84 bataillons; lesquels déduits du nombre de 115 bataillons, restent pour marcher en campagne 31 bataillons.

Au lieu de 55 escadrons, il en faudrait au moins 65 pour la garde de la frontière; ainsi il n'en resterait que 87 pour marcher en avant.

Il faut, pour la même garde ci-dessus, depuis la mer jusqu'à la Meuse et au Rhin, 55 escadrons; lesquels déduits du nombre de 152 escadrons, restent pour marcher en campagne 97 escadrons.

ÉTAT DE RÉPARTITION DES TROUPES DEPUIS LA MER JUSQU'AU RHIN, 13 DÉCEMBRE[1].

(*Voir page* 151.)

	BATAILLONS.	ESCADRONS.
A Nieuport	1	″
A Ostende	2	″
A Damm	2	″
Derrière la ligne, depuis le fort d'Isabelle jusqu'à celui de Saint-Donas	5	3
Derrière la ligne, depuis Saint-Donas jusqu'au canal du Sas de Gand	5	4
A Gand	1	″
Derrière la ligne de Stecken, vis-à-vis de Hulst	4	3
Derrière la ligne de Kieldrecht, dont un détachement gardera le fort de la Marie	3	3
A Dendermonde, dont 2 compagnies seront détachées au fort de la Marguerite	1	″
A la citadelle d'Anvers	1	″
A Anvers et pour les forts d'Austriviel, Saint-Philippe, Tête-de-Flandre et batteries le long de l'Escaut	7	3
A Santvliet	2	″
Derrière la ligne, depuis l'Escaut jusqu'à la Nèthe	2	3
A reporter	36	19

	BATAILLONS.	ESCADRONS.
Report	36	19
Depuis la Nèthe jusqu'au Demer, et depuis Boeschot jusqu'à Arschot	3	4
Depuis Arschot, en remontant le Demer, jusqu'à Hasselt	4	5
A Loo	1	″
A Charleroy	1	″
A Namur	3	″
A Luxembourg	3	4
A Gueldre	3	1
A Venloo	4	2
A Ruremonde	3	3
A Stephenswert	1	″
A Wert	1	1
A Rhinberg	3	″
A Kayserswert	2	″
A la Chartreuse et Liége	2	″
A la citadelle de Liége	2	″
Pour couvrir le pays depuis Hasselt jusqu'à la Meuse; pour garder Liége et observer Maëstricht	12	16
TOTAL	84	55

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1496, n° 222.

MÉMOIRE SUR LES POSTES A ÉTABLIR DANS LES DUNES[1].

(*Voir page* 156)

Il suffira que chaque corps de garde soit construit de planches, et puisse contenir dix hommes; qu'il y ait une cheminée et un lit de camp, une guérite et un sapin au haut duquel on fera les signaux de jour et de nuit, lesquels seront vus des clochers les plus voisins des dunes, qui répondront par d'autres signaux et avertiront en même temps le dedans du pays, suivant les ordres qui leur seront donnés; et comme les brouillards, qui sont fréquents sur la côte, peuvent cacher lesdits feux, on pourra se servir de boîtes; et pour plus grande sûreté, le sergent de chaque poste enverra avertir le clocher le plus voisin de ce qu'il aura découvert à la mer.

Postes depuis l'île de Cadsand jusqu'à Ostende, dans l'étendue de sept lieues.

Premier poste, le fort Saint-Paul à une demi-heure du fort Isabelle, à gauche, où il y a un corps de garde et une écurie.

Deuxième poste, à l'extrémité des dunes qui finissent en retour, vis-à-vis de l'île de Cadsand.

Troisième, à la hauteur et vis-à-vis du moulin de Cnocke, un peu sur la droite.

Quatrième, vis-à-vis du clocher de Cnocke, un peu sur la gauche, tirant du côté d'Heyst.

Cinquième, vis-à-vis de Cromendyck, sur la droite d'Heyst.

Sixième, à la hauteur et vis-à-vis de la vieille écluse.

Septième, à la gauche d'un grand chemin qui traverse les dunes.

Huitième, à un quart de lieue sur la droite de Blanckenberg, vis-à-vis d'un épi.

Neuvième, à l'endroit d'une redoute de maçonnerie démolie à la gauche de Blanckenberg.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1559, n° 44.

Dixième, un peu à gauche du village de Wendune.

Onzième, à la hauteur et vis-à-vis des clochers de Vlissegem.

Douzième, vis-à-vis du clocher de Clemskercke.

Treizième, à la hauteur du clocher de Breedene.

Il ne sera pas nécessaire de mettre un poste à Lissemoris; la ville d'Ostende découvre assez à la mer de ce côté-là; on y pourra mettre au besoin de la cavalerie, y ayant des écuries pour vingt chevaux.

Postes depuis Ostende jusqu'à Nieuport, dans l'étendue de trois lieues.

Premier poste, la redoute d'Albertus, sur laquelle on peut mettre du canon.

Deuxième, à droite du clocher de Raversyde et du chemin qui traverse les dunes et va à la mer.

Troisième, à gauche du clocher de Westende et à droite du chemin des charrois qui va à la mer.

Quatrième, sur la dune la plus voisine du chenal de Nieuport, et où autrefois il y a eu une descente.

Le fort de Viervoet ne découvre point le revers de la côte de la droite; ainsi ce poste est nécessaire.

Postes depuis Nieuport jusqu'à Dunkerque, dans l'étendue de six lieues.

Premier poste, à un demi-quart d'heure sur la droite du chemin d'Oost-Dunkerque.

Deuxième, entre Oost-Dunkerque et Cauxyde.

Troisième, à la gauche du Cauxyde et où était autrefois un fort.

Quatrième, à la hauteur du clocher du village d'Adinckercke, un peu sur la gauche.

Cinquième, à la hauteur et vis-à-vis de la Marestratte qui fait la séparation du gouvernement de Furnes et de celui de Dunkerque.

Sixième, à un demi-quart d'heure sur la droite du clocher de Zuytcoote.

Septième, à la hauteur du clocher de Gyvelde.

Huitième et dernier poste, à la hauteur du sas de Lefferynchoucke.

De ce poste jusqu'à Dunkerque il y a une lieue; mais le nouveau risban donne un si grand revers, qu'il découvre entièrement la côte.

Dans l'étendue de seize lieues il y aura vingt-huit postes d'infanterie et six de cavalerie, qui seront fournis par Blanckenberg, Ostende, Nieuport, Furnes et Dunkerque.

Les vingt premiers postes seront ordonnés par M. de Coboysse, intendant de Bruges;

Et les huit derniers par M. de Barentin, intendant de Dunkerque.

A Ostende, le 24 décembre 1701.

ÉTAT DES VINGT ESCADRONS DONT M. LE MARÉCHAL DE BOUFFLERS POURRA DISPOSER [1].

(*Voir page* 157.)

GARNISONS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
Sedan	Auvergne	2
Stenay	La Vallière	2
Thionville	Royal	3
Metz	Dauphin, étranger	3
Idem	La Reine, dragons	3
Sarre-Louis	Listenois, dragons	3
Marsal	Villequier	2
Vic, Moyen-Vic	Levy	2
	TOTAL	20

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1559, n° 213.

État des troupes destinées a former l'armée de Flandre pendant l'année 1702, et pour la garde des places de France, d'Espagne, des pays de Gueldre, de Cologne et de Liége, et des autres postes des frontières, depuis la mer jusqu'au Rhin, aux ordres de M. le maréchal de Boufflers, suivant l'état que M. de Puysegur lui en a remis le 21 janvier 1702[1].

(*Voir page* 157.)

INFANTERIE.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
TROUPES FRANÇAISES.	
Gardes françaises	4
Gardes suisses	3
Picardie	3
Régiment du roi	4
Poitou	2
Dauphin	3
Du Maine	2
Humières	2
La Reine	3
Orléans	2
La Couronne	2
La Châtre	2
Bourbon	1
Royal-artillerie	1
Languedoc	2
Thianges	2
Bombardiers	1
Boulonnais	1
Vexin	1
Aunis	1
Luxembourg	1
Sillery	1
Tessé	1
Chartres	1
Blaisois	1
Barrois	1
Auxerrois	1
Agenois	1
A reporter	50

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
Report	50
Charolais	1
Santerre	1
Orléanais	1
TOTAL	53
TROUPES ÉTRANGÈRES.	
Alsace	4
Royal-Roussillon	2
Greder, allemand	2
Zurlauben	2
Royal-italien	1
Isenghien	1
Furstemberg	2
Thoy	1
Sparre	2
TOTAL	17
SUISSES.	
Villars	3
Brandelet	3
Reynold	3
Henry	3
Greder	3
Surbeck	3
Courten	3
Salis	3
TOTAL	24

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1559, n° 223.

SUITE DE L'INFANTERIE.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
INFANTERIE DESTINÉE POUR LES PLACES.	
Royal	3
Crussol	1
Touraine	1
Vermandois	2
Provence	1
Lorraine	1
Laonnais	1
Bataillons dont 300 hommes de chacun ont été détachés pour envoyer en Italie.	
Second de Ponthieu	1
Idem de Lorraine	1
Idem de Berry	1
Idem de Noailles	1
Idem d'Agenois	1
Idem de Brie	1
Idem de Crussol	1
Idem de Santerre	1
Idem de Cambresis	1
Idem de Charollois	1
Idem de Labour	1
Idem de Chartres	1
Idem de Médoc	1
Idem de Xaintonge	1
Idem de Touraine	1
Idem de Guienne	1
Idem de Bresse	1
A reporter	27

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
Report	27
Idem de Quercy	1
Idem de Condé	1
Idem de Beauvoisis	1
Idem de la Fère	1
Idem de Tessé	1
Idem d'Aunis	1
Idem de Bretagne	1
Idem de Miroménil	1
Idem de Bugey	1
Idem de Périgord	1
Idem de Bassigny	1
Idem de Bigorre	1
TOTAL	39
TROUPES D'ESPAGNE.	
Troupes d'Espagne du mois d'août 1701	25
Nouvelles levées d'Espagne qui se forment actuellement	20
TOTAL	45
COMPAGNIES DÉTACHÉES D'INFANTERIE.	HOMMES.
Compagnie de Lacroix	200
Idem de Melard	100
TOTAL	300
	Compagnies
Mineurs de Mesgrigny et de Bambigny, invalides et autres	62

CAVALERIE.

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
Gardes du corps	8
Gendarmes du roi	1
Chevau-légers du roi	1
1ers mousquetaires	1
2e mousquetaires	1
Grenadiers du roi	1
Mestre de camp général	3
Régiment du roi	3
Royal-étranger	3
Cravates du roi	3
Royal-Piémont	3
Royal-allemand	3
Royal-carabiniers	6
Berry	2
Orléans	2
Chartres	2
Condé	2
Du Maine	2
Toulouse	2
Beringhem	2
Grignan	2
Rohan	2
Egmont	2
La Feuillade	2
Talmont	2
Duras	2
A reporter	63

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
Report	63
Barentin	2
Rosen	2
Legall	2
Furstemberg	2
Savine	2
Lagny	2
Rassen	2
Vaillac	2
Joffreville	2
De Fiennes	2
Hornes	2
Montrevel	2
Pelleport	2
Saint-Maurice	2
Bar	2
TOTAL	93
DRAGONS.	
Colonel général	3
Mestre de camp général	3
Royal	3
Hautefort	3
Sainte-Hermine	3
Poitiers	3
TOTAL	18
Cavalerie d'Espagne	43

RÉCAPITULATION.

DÉSIGNATION DES TROUPES.		BATAILLONS.	ESCADRONS.
INFANTERIE	Françaises Étrangères Suisses Destinées pour les places D'Espagne	178	
CAVALERIE	De France Dragons de France D'Espagne		154
TOTAUX GÉNÉRAUX		178	154

ÉTAT DES TROUPES QUI SONT DANS LE HAUT ET BAS ÉLECTORAT DE COLOGNE [1].

(*Voir page* 159.)

INFANTERIE.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
Royal	3	A Nuys.
Vexin	1	
Languedoc	2	
Santerre	1	A Rhinberg.
Touraine	1	
Auxerrois	1	
La Châtre	1	A Kempen.
Orléans	2	A Kayserswert.
Artois	1	
Thianges	2	Au haut électorat de Cologne.
Laonnais	1	
Agenois	1	
Des troupes de M. l'électeur de Cologne	6	A Bonn.
La compagnie de Lacroix, de 200 hommes	"	
TOTAL	23	bataillons de 200 hommes.

CAVALERIE.

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	EMPLACEMENTS.
Barentin	2	
Legall	2	
Dragons du roi	3	
Dragons de Poitiers	3	Au haut électorat de Cologne.
Chimay, espagnol	2	
Fourneau, espagnol	2	
Des troupes de M. l'électeur de Cologne	10	
TOTAL	24	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1560, n° 21.

ÉTAT DES FOURRAGES QUI SONT EN MAGASIN DANS LES VILLE S ET PLACE DE L'ÉLECTORAT DE COLOGNE[1].

(*Voir page* 159.)

MAGASINS.	FOIN.	PAILLE.	AVOINE.
Rhinberg.	7,000 ratns.	7,000 ratns.	7,000 ratns.
Kempen.	2,458	2,000	3,500
Kayserswert.	15,000	2,500	45,000
Nuys	10,000	600	1,500
Zoos.	14,000	1,200	800
Bruyll.	3,000	3,000	14,000
TOTAL.	51,458	16,300	71,800

PRÉCIS DU MÉMOIRE DE M. L'ÉLECTEUR DE COLOGNE[2].

(*Voir page* 160.)

On a fait ici un projet de lettre pour être envoyé à son altesse électorale de Mayence, en qualité de directeur de l'empire et du collége électoral, où l'on déduit fort au long les raisons qui peuvent justifier son altesse électorale contre les accusations contenues dans les mandements de sa majesté impériale, qui sont : 1° d'avoir levé des troupes sans le consentement de son chapitre métropolitain; 2° d'avoir introduit des troupes étrangères dans ses états; 3° d'avoir

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1560, n° 51.
[2] *Idem*, copie, vol. 1560, n° 51.

fait une alliance avec les couronnes de France et d'Espagne; 4° d'avoir violé le serment prêté à l'empereur; et 5° d'avoir contrevenu à l'union de la patrie, c'est-à-dire à la convention perpétuelle qui est établie entre l'électeur de Cologne, son chapitre et ses autres états. On prouve dans cette lettre que ce n'est pas au conseil d'état de sa majesté impériale, ni à son conseil impérial aulique, à procéder à ces sortes d'affaires contre un électeur de l'empire; on y remontre la nullité qui résulte de l'incompétence de juge et l'irrégularité de la procédure de la cour de Vienne, qui a cité au conseil impérial aulique son altesse sérénissime électorale et son grand chancelier le baron Karg, pour rendre raison de leur conduite, et qui en même temps a délié tous les tribunaux, officiers et sujets du serment de fidélité; une pareille dispense emportant déjà la condamnation, et en quelque façon l'exécution de la sentence condamnatoire, avant que M. l'électeur et ledit baron Karg aient été entendus dans leur défense. On y remontre de plus le droit que son altesse sérénissime électorale, aussi bien que tous les autres princes et états de l'empire, a eu de lever des troupes pour la conservation de ses états et le maintien du repos commun; d'y en faire entrer d'un cercle voisin, dans la même vue, et de faire une alliance défensive avec les deux couronnes susmentionnées, lesquelles ne sont pas en guerre avec l'empereur ni l'empire, et avec qui son altesse sérénissime électorale n'a traité qu'à condition de ne se séparer jamais de sa majesté impériale et de l'empire.

Et comme on l'accuse dans ces mandements d'avoir agi contre le serment qu'il a prêté à l'empereur dans l'acte d'investiture, l'on fait réponse qu'en prêtant ce serment à l'empereur et à l'empire, elle n'est pas devenue pour cela vassale de la maison d'Autriche, des intérêts de laquelle il s'agit uniquement dans l'affaire de la succession d'Espagne, et que son altesse sérénissime électorale n'est pas obligée de sacrifier ses états pour assister ladite maison dans ses prétentions particulières. Sur ce qu'on reproche encore à son altesse sérénissime électorale, qu'en conséquence de l'union ou conven-

tion qu'il y a entre elle, son chapitre et ses autres états, elle devait communiquer avec eux sur ces sortes de choses, M. l'électeur se rapporte au manifeste qu'il a fait publier dans son électorat de Cologne, le 15 octobre dernier, et il soutient que, quand même il aurait manqué contre ladite union, ce ne serait pas le conseil d'état de sa majesté impériale, ni son conseil impérial aulique, qui auraient le pouvoir de procéder contre lui à des bannissements, et de délier ses sujets de leur serment de fidélité; mais que cela n'appartient qu'au collége électoral, lequel s'est réservé cette autorité conjointement avec l'empereur, par l'article 28 de la capitulation impériale; et l'on ajoute que si quelqu'un mérite d'être châtié en toute rigueur pour avoir renversé les lois publiques et fondamentales de l'empire, c'est la cour de Vienne, dans le cas présent, comme il paraît par tout ce qu'on a dit. Son altesse sérénissime électorale laissant à considérer de plus que, si c'est un crime de faire des alliances avec des puissances étrangères et d'introduire de leurs troupes sur les terres de l'empire, sa majesté impériale et M. l'électeur Palatin en sont réellement coupables, puisqu'il est notoire qu'ils se sont alliés avec le roi d'Angleterre et les États-Généraux et qu'ils ont appelé les premiers des troupes étrangères dans des pays qui sont, sans contredit, de la dépendance de l'empire.

Par cette même lettre, son altesse sérénissime électorale de Cologne prie M. l'électeur de Mayence de vouloir bien faire incessamment délibérer là-dessus à la diète de Ratisbonne; et si, par l'absence du cardinal de Bamberg, ou par quelque autre raison, les délibérations ordinaires de l'empire ne pouvaient pas recommencer de sitôt, elle espère qu'on ne prendra pas en mauvaise part que pour une affaire si pressante, où l'on abuse, à son grand préjudice, du nom de l'autorité impériale, elle soit contrainte de recourir à son altesse sérénissime électorale de Bavière, laquelle, en qualité d'archi-dapifer, ou archi-maître, par la Bulle d'Or, chapitre 1er, a le droit de juger l'empereur dans les causes intentées contre lui.

MÉMOIRE DE M. LE MARÉCHAL DE BOUFFLERS, POUR LE ROI, 7 MARS 1702[1].

(*Voir page* 167.)

Monseigneur le duc de Bourgogne commandera les armées aux Pays-Bas.

Il ne partira pour s'y rendre que lorsque la guerre éclatera.

On ne fera travailler à ses équipages que lorsque le roi d'Angleterre passera en Hollande.

Si les ennemis faisaient prématurément quelque siége, monseigneur le duc de Bourgogne partirait sur-le-champ, prendrait la route de Namur pour s'aller mettre à la tête de l'armée qui s'assemblerait aux environs de Liége, pour aller secourir la place assiégée, ou pour faire quelque autre entreprise.

En ce cas, monseigneur le duc de Bourgogne se servira des équipages de M. le maréchal de Boufflers, en attendant l'arrivée des siens; lorsqu'il partirait, on ferait marcher seulement ses chevaux de main.

Donner une note à M. de Tournon pour ses appointements.

M. de Rosen sera destiné pour servir auprès de monseigneur le duc de Bourgogne, et ne prendra point de rang dans la ligne, mais aura toujours celui de premier lieutenant général de l'armée, que son ancienneté lui donne, avec les mêmes appointements que pendant la campagne dernière; il commandera aussi la cavalerie.

M. le maréchal de Boufflers aura toutes les entrées chez monseigneur le duc de Bourgogne.

Prendre l'ordre du roi sur cela; s'en souvenir lorsqu'il partira.

Sa majesté réglera celles qu'elle voudra donner à M. Rosen.

Monseigneur le duc de Bourgogne, quand il partira pour l'armée, si les ennemis n'ont rien entrepris, ira droit à Bruxelles, pour se mettre ensuite à la tête de l'armée.

On lui rendra tous les honneurs dus à sa naissance, sans que pour cela les peuples fassent aucune dépense.

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie annotée par M. de Chamillart, vol. 1561, n° 55.

Il semble qu'ils ne les doivent point marquer, et que l'intention du roi est qu'on laisse faire les bourgmestres.

Les maréchaux des logis du roi, dans les grandes villes de la Flandre espagnole, ne marqueront les logements à la craie que de concert avec les bourgmestres.

Sa majesté donnera avis à MM. les électeurs de Bavière et de Cologne, quand elle fera partir monseigneur le duc de Bourgogne.

On évitera que monseigneur le duc de Bourgogne et M. l'électeur de Cologne se rencontrent; si cela arrive, il faut tâcher que ce ne soit qu'à cheval.

Lorsque sa majesté a été en Hollande, monseigneur se mit à la table du roi avant M. l'électeur de Cologne.

Monseigneur le duc de Bourgogne ne tiendra point de conseil de guerre; toutes choses se décideront entre lui et M. le maréchal de Boufflers.

Les régiments des gardes françaises et suisses monteront la garde chez monseigneur le duc de Bourgogne où ils seront.

Et à leur défaut, il y aura chez lui une garde des troupes du roi et une de celles d'Espagne.

Les premiers jours un escadron de la maison du roi montera la garde chez monseigneur le duc de Bourgogne.

Ensuite il y aura seulement cinquante maîtres.

L'intention de sa majesté n'est point que la présence de monseigneur le duc de Bourgogne à l'armée entrave M. le maréchal de Boufflers dans les expéditions qui pourraient se présenter pour le bien du service, ni qu'il l'empêche d'exposer sa personne quand il y aura nécessité.

La maison de monseigneur le duc de Bourgogne occupera le tiers du logement dans le quartier du roi, et les deux autres tiers seront pour les généraux et pour l'état-major de l'armée.

A M. Charpentier; expédier les routes dès à présent.

Les gardes françaises et suisses partiront de Paris le 20 mars.

Idem.

Et la maison du roi vers le 1er avril.

Idem.

M. le maréchal de Boufflers demande qu'on les fasse arriver à Lille, Tournai, Valenciennes, Condé, Quesnoy et Maubeuge.

Comme la santé de M. de Bagnols ne lui per-

En faire un mémoire pour prendre l'ordre du roi.

met pas de suivre l'armée, et qu'outre cela sa présence est absolument nécessaire à Bruxelles, M. le maréchal de Boufflers demande qu'il plaise au roi d'envoyer un autre intendant à la suite de l'armée : il semble que la présence de monseigneur le duc de Bourgogne y exige un homme de caractère : M. de Berniers y est très-propre ; il serait intendant des armées conjointement avec M. de Bagnols.

En faire un mémoire pour prendre l'ordre du roi.

M. Le Marié pourrait en ce cas être destiné pour prendre soin, sous ses ordres, d'un corps d'armée séparé, si l'on en assemble un du côté de la Moselle ou ailleurs.

M. le maréchal de Boufflers fera presser incessamment les ouvrages qui lui restent à faire, tant aux places de la Flandre espagnole qu'à celles de l'électeur de Cologne et du pays de Liége.

Il diligentera pareillement toutes les remises dans les lieux pour la campagne prochaine, afin que tout soit prêt quand monseigneur le duc de Bourgogne arrivera.

On les remet à mesure que M. Pelletier les demande.

Presser l'envoi des fonds destinés pour les fortifications des places du pays de Cologne.

En écrire à M. Charpentier d'Oudron.

Sa majesté approuve qu'on achète les bateaux nécessaires pour achever le pont de Kayserswert ; et, si l'on n'en peut pas trouver, que l'on fasse faire les grands bateaux en deux.

J'en ai écrit à M. de Saint-Contest ; on peut lui en écrire encore et lui communiquer tout ce qui est employé dans cet article.

Sa majesté approuve que l'on fasse les diligences nécessaires pour avoir un pont de bateaux à Bonn. M. le maréchal a envoyé à cet effet le sieur Gibaut à Metz, avec une lettre pour M. de Saint-Contest, afin de le prier de voir les mesures qu'il conviendra de prendre pour avoir ces bateaux, soit en les tirant de la Moselle, en cas que M. de Treme et M. l'électeur Palatin, qui a des troupes à Laubach, les laissent passer, ce qu'ils ne pourraient peut-être pas refuser lorsqu'ils n'amènent que des blés et des avoines ; et en cas qu'on trouve des difficultés, voir si pour le mois de juin on ne pourrait pas en acheter sur le Rhin, du côté de Coblentz ou de Mayence.

Pour ce qui est des constructions du pont, on peut faire descendre par la Moselle des radeaux que

l'on ferait arrêter à Bonn, et les lettres de voiture paraîtraient pour la Hollande. A l'égard des ancres, on les peut faire dans le pays de Cologne, à une forge qui est à trois lieues de Bonn.

On fera faire les cordages à Liège.

M. le maréchal prie M. de Chamillart de vouloir en écrire à M. de Saint-Contest, pour ce qui le regarde, et lui annoncer que Gibaut lui remettra les états de ce qu'il faudra.

M. le maréchal demande à Bonn dix mille sacs de blé de provision pour les armées, au delà de ce qu'il faut pour la subsistance de la garnison.

Parler à M. De la Cour pour qu'il fasse des remises d'avoines pour les chevaux des vivres pendant la campagne, à Bonn et au pays de Gueldre, où ils ne trouveraient point de subsistance en fourrages.

M. de Chamillart donnera ses ordres pour faire recevoir à la marque, à Douai, les chevaux des vivres et de l'artillerie au 20 avril; on ne les fera approcher de la frontière qu'au besoin, pour épargner les fourrages; mais il faut qu'ils soient prêts à marcher au premier ordre, dès que le service le requerra, ce que le passage du roi Guillaume déterminera.

Avertir l'entrepreneur de la viande que, lorsque les troupes d'Espagne joindront l'armée, elles prendront la viande comme celles du roi, et la payeront en entier.

Item le munitionnaire.

Il faut observer que du temps de M. de Louvois et de M. de Barbezieux, le boucher fournissait la viande au poids; pendant les dernières années de la guerre précédente, on se contentait de recevoir les bœufs par évaluation, et par ce moyen le soldat perdait un tiers et souvent la moitié de ce qu'il devait avoir. Si l'on pouvait, dans un nouveau marché, remettre les choses sur l'ancien pied, cela serait fort avantageux au soldat.

Écrire sur cela à MM. les directeurs et inspecteurs.

Comme les armées pourront se porter dans des pays dénués de fourrages, il serait nécessaire d'ordonner à la cavalerie d'avoir un couteau par compa-

gnie pour hacher la paille; les Allemands s'en servent utilement partout.

On a tiré des places de Gueldre, pour le pays de Cologne, cinquante milliers de poudre et du plomb à proportion, avec des mousquets et fusils et plusieurs autres choses; il serait nécessaire de les faire remplacer et d'envoyer audit pays de Gueldre deux mille mousquets et mille fusils d'augmentation.

A M. de Vigny pour remplacer.

Voir si nous avons des armes; si celles que l'on demande sont pour les troupes de campagne ou pour les places.

Si M. de Chamillart peut envoyer une quinzaine des aides-majors et capitaines des portes réformés que le roi entretient, on les placera utilement dans les places à portée des pays de Cologne et de Gueldre.

J'ai écrit à tous, pour savoir ceux qui sont en état de servir, après quoi on les distribuera.

Le sieur de Capestan, commandant de la Guenoque, a été envoyé aux lignes de Saint-Donas pour y commander; cela le jette dans une grande dépense qui mérite que le roi lui règle des appointements extraordinaires; il en a besoin.

En faire un mémoire pour le roi.

Mander à M. de Bedmar de voir avec M. de Boufflers s'il ne conviendra pas, pour éviter les inconvénients un jour de combat, que les troupes d'Espagne mettent une écharpe blanche aux drapeaux et étendards, et de faire mettre du papier au chapeau, comme les Français en mettent.

En écrire à M. de Bedmar au nom du roi.

Écrire à M. Bedmar, pour lui marquer de faire exécuter le projet d'ordonnance militaire que M. de Puysegur lui a remis de la part de sa majesté.

Idem.

Parler au roi de M.   , major du mestre de camp général, qui demande une commission de mestre de camp : il a eu une attaque d'apoplexie qui ne lui permet plus de servir avec la même fatigue que ci-devant.

Sur le mémoire pour le roi.

Écrire à M. de Bedmar que, sur les bons témoignages que lui et M. le maréchal de Boufflers lui ont rendus de la capacité et des services de M. le comte d'Autel, il ait à l'employer comme lieutenant général des armées du roi d'Espagne, et d'employer pareillement pour brigadiers d'infanterie les sieurs

D'Amezaga,
Ydiaque,
Grovendonck,
Winterfeld;

Fait.

Écrire à M. de Marsin pour les proposer au roi d'Espagne.

Et à M. de Bedmar pour les faire reconnaître en ladite qualité, jus-

qu'à ce qu'il ait reçu les ordres de son maître.

Brigadiers de cavalerie,
Noiermont,
Toulongeon;
Et le sieur de Vurbonn, pour ingénieur général des Pays-Bas espagnols.

Bon pour concerter avec M. le maréchal de Boufflers les opérations de la campagne; il pourra revenir ensuite s'il y a du temps.

Ordonner à M. de Vigny de se rendre en Flandre.

ROUTE POUR LE CONVOI PARTANT DE METZ ET ALLANT A BONN[1].

(*Voir page* 168.)

Le convoi, partant de Metz le 18 février, arrivera le même jour à Thionville, laissant les 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ et 17ᵉ jours pour s'y préparer. Faire avancer l'infanterie de Longwy audit Thionville; et l'on commandera les chariots nécessaires, tant du département de Metz que de celui de Luxembourg, au nombre de 335.

Ledit convoi, partant de Thionville le 19, à la pointe du jour, arrivera le même jour à Mertert, situé entre Grevenmacheren et Wasserbillig; et, laissant le 20 pour le débarquement et déchargement sur les chariots, on en partira:

Pays de Luxembourg, en partie de Trèves (Cette journée n'est grande que pour éviter de loger dans le pays de Trèves.)	Le 21, pour aller à Christnach	3 lieues.	
	Le 22, à Bettendorf	3	
	Le 23, à Niders-et-Oberseggen	3	
	Le 24, à Carlshausen	3	
	Le 25, à Bronsfeld	4	1/2
	Le 26, à Ormunth	5	
	Le 27, à Cronenbourg	2	
Pays de Cologne. Terre neutre. Pays de Cologne.	Le 28, à Zintzen, par le grand chemin de Schmidheim et Blanckenheimerdorf, y ayant plusieurs villages à l'entour du pays de Cologne.	4	
Idem.	Le 1ᵉʳ mars, à Breidenheid ou Holtzem, en laissant Weyer à côté	4	
	A REPORTER	31	1/2

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1560, n° 107.

	Report...........	31 l. 1/2
Pays de Cologne.........	Le 2 mars, à Mill, en passant par Artoff, Stolzheim, et puis le grand chemin, laissant Kochheim à gauche, en prenant sur Odendorf...	4
Idem...............	Le 3, à Bonn, en passant par Buschhoven.....	3 1/2
	Total......	39 00

* Il est impossible de pouvoir éviter de passer sur quelques parties du pays de Juliers, quelque route que l'on prenne.

ÉTAT DES BOUCHES A FEU ET MUNITIONS DE GUERRE QUI SONT DANS KAYSERSWERT ET RHINBERG, AU 18 FÉVRIER 1702[1].

(*Voir page* 168.)

MUNITIONS QUI SE SONT TROUVÉES DANS LA PLACE		MUNITIONS qui y ont été remises.	TOTAL DES MUNITIONS sur lesquelles on peut compter.
DANS KAYSERSWERT.			
Pièces de canons de fonte montées et armées.....	7	....	7
Pièces de fer..............................	46	....	46
On peut compter sur 45 en état de tirer, ci......	45	....	45
Boulets..................................	5,500	6,000	11,500
Mortiers { de 7 pouces..........	1	....	3
Mortiers { de 12 pouces.........	2		
Bombes..................................	315	....	315
Grenades avec leurs fusées..................	3,000	....	3,000
ARMES DE GUERRE.			
Fusils..................................	279	700	979
Mousquets................................	361	600	961
Pierres à fusil............................	14,000	20,000	34,000
Faux à revers............................	50	....	50
Arquebuses à croc.........................	21	....	21
Baguettes de fusil.........................	.....	650	650
Avant-trains.............................	4	....	4
ARTIFICES.			
Tourteaux goudronnés......................	1,200 liv.	....	1,200 liv.
Soufre..................................	200	....	200
Salpêtre.................................	96	....	96

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1560, n° 133.

70

MUNITIONS qui se sont trouvées dans la place.		MUNITIONS qui y ont été remises	TOTAL des munitions sur lesquelles on peut compter.
SUITE DES ARTIFICES.			
Poix noire, poix résine et suif	....	2 1/2 tonnes	2 1/2 tonnes
Réchauds de rempart	6	....	6
Outils à pionniers	650	1,793	2,443
Idem à ouvriers	8	....	8
Haches	....	100	100
Serpes	....	250	250
Quelques bois de remontage.			
Moules à faire des balles	11	....	11
Sacs à terre	....	5,600	5,600
Poudre	41,000 liv.	66,000 liv.	107,000 liv.
Plomb	10,474	56,000	66,474
Mèches	10,000	10,000	20,000
DANS RHINBERG.			
Pièces de canon en état de tirer	40	....	40
Boulets	2,000	....	2,000
ARMES DE GUERRE.			
Mousquets	96	400	496
Fusils	10	300	310
Pierres à fusil	4,000	38,000	42,000
Mortiers de 12 pouces	2	2	4
Affûts { de fer coulé	2	....	4
Affûts { de bois	....	2	
Bombes de 12 pouces	400	200	600
Autres bombes	250	....	250
Fusées à bombes	....	203	203
Grenades, dont 300 chargées	7,700	....	7,700
Fusées à grenades	25,700	....	25,700
ARTIFICES.			
Tourteaux goudronnés	150	....	150
Salpêtre	700 liv.	....	700 liv.
Soufre	500	....	500
Poix noire	1 1/2 tonne.	....	1 1/2 tonne.
Cartouches de différents calibres	300	....	300
Outils à pionniers	4,000	....	4,000
Haches	250	....	250
Serpes	....	300	300
Cognées	36	....	36
Moules à faire des balles	8	....	8
Réchauds de rempart	11	....	11
Brouettes	100	....	100
Lanternes à éclairer	10	....	10
Quelques bois de remontage.			
Avant-trains	2	....	2
Poudre	38,000 liv.	60,000 liv.	98,000 liv.
Plomb	28,000	30,000	58,000
Mèche	15,300	....	15,300

ÉTAT DES TROUPES QUI SONT DANS LE HAUT ET BAS ÉLECTORAT DE COLOGNE, AUX ORDRES DE M. LE MARQUIS DE MONTREVEL[1].

(*Voir page* 172.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.	EMPLACEMENTS.
INFANTERIE.			
Royal	3	....	Au bas électorat de Cologne.
Vexin	1	....	Au bas électorat de Cologne.
Languedoc	2	....	Au bas électorat de Cologne.
Santerre	1	....	Au bas électorat de Cologne.
Touraine	1	....	Au bas électorat de Cologne.
Auxerrois	1	....	Au bas électorat de Cologne.
La Châtre	2	....	Au bas électorat de Cologne.
Orléans	2	....	Au bas électorat de Cologne.
Thianges	2	....	Au haut électorat de Cologne.
Artois	1	....	Au haut électorat de Cologne.
Laonnais	1	....	Au haut électorat de Cologne.
Agenois	1	....	Au haut électorat de Cologne.
La compagnie de Lacroix, de 200 hommes	"	....	
Plus, des troupes de M. l'électeur de Cologne	6	....	
CAVALERIE.			
Barentin	....	2	Au haut électorat de Cologne.
Legall	....	2	Au haut électorat de Cologne.
Dragons du roi	....	3	Au haut électorat de Cologne.
Dragons de Poitiers	....	3	Au haut électorat de Cologne.
Chimay	....	2	Au haut électorat de Cologne.
Fourneau	....	2	Au haut électorat de Cologne.
Compagnie de Lacroix	....	2	Au haut électorat de Cologne.
Plus, 1,000 chevaux ou dragons des troupes de M. l'électeur de Cologne.			
TOTAL	24	16	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1561, n° 40.

ÉTAT DES TROUPES QUI SONT AU PAYS DE GUELDRE, AUX ORDRES DE M. LE COMTE DE COIGNY[1].

(*Voir page* 172.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.	EMPLACEMENTS.
INFANTERIE.			
BATAILLONS DE FRANCE.			
Reynold, suisse	1	....	
Brandelet, *idem*	3	....	
Royal-artillerie	1	....	
Isenghien	1	....	
La Reine	3	....	
Zurlauben	2	....	Au pays de Gueldre.
La Couronne	2	....	
Royal-Roussillon	2	....	
Du Maine	2	....	
Wrangel, espagnol	2	....	
Montfort, *idem*	2	....	
CAVALERIE.			
Condé	....	2	
Royal-étranger	....	3	
Hautefort, dragons	....	3	Au pays de Gueldre.
Colonel général de dragons	....	3	
Gaetano, espagnol	....	2	
Landas, *idem*	....	2	
TOTAL	21	15	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1561, n° 41.

Lettre de M. le baron de Karg à M. le prince de Tserclaes. Bonn, 18 mars 1702[1]. (Voir page 181.)

Monsieur, j'espère que M. le comte Verita aura rendu à votre excellence la lettre que je me suis donné l'honneur de lui écrire, et qu'elle a vu par là quelles sont ici nos appréhensions; aujourd'hui j'aurai celui de vous dire, monsieur, que notre crainte va augmenter par la nouvelle que nous avons reçue des projects que font nos ennemis : ils prétendent, dès que le terme sera expiré, faire commencer par M. le général Doff le siége de Kayserswert, sous prétexte d'exécuter les mandements de sa majesté impériale, pendant que, pour cet effet, ils tiendront pareillement à portée dans le pays de Clèves un corps de troupes composé de celles qui viendront de Hollande, du pays de Brandebourg, de l'évêché de Munster et de Dusseldorf. On doit en même temps faire avancer de ces côtés-ci un autre corps de trente mille hommes, pour empêcher que la place ne soit secourue et qu'on n'entreprenne rien contre Cologne, Dusseldorf ni Juliers. Comme ils ne comptent tout au plus que huit jours pour le siége de Kayserswert, leur projet est de tomber ensuite sur le fort que nous avons vis-à-vis d'ici, de l'autre côté du Rhin, et de prendre, par le moyen des troupes qu'ils auront en deçà, ou Rhinberg ou Bonn, selon qu'ils trouveront plus de facilité à s'emparer de l'une ou de l'autre de ces deux places; et pour tenir en jalousie la grande armée de Flandre, le général Coehorn s'avancera, avec un corps de quarante ou cinquante mille hommes, du côté d'Anvers et de Bruxelles, afin d'empêcher en même temps qu'on ne fasse aucune entreprise sur la ville de Maëstricht. J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous faire part de tout cela, monsieur, et de vous prier d'en informer son excellence M. le marquis de Bedmar, afin que vous en puissiez conférer tous deux avec M. le maréchal duc de Boufflers, et songer aux moyens de renverser de semblables projets: son altesse sérénissime électorale attendra avec impatience votre avis à cet égard, et en attendant, je suis, etc.

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1561, n° 180.

ÉQUIPAGE D'ARTILLERIE ORDONNÉ POUR LA CAMPAGNE DE 1702[1].

(*Voir page* 187.)

Pièces de canon de 24	2	On les prendra à Malines.
Idem, 12, nouvelle invention	4	*Idem*.
Idem, 8, 10 nouvelles et 4 ordinaires.	14	*Idem*.
Idem, 4, ordinaires	40	20 à Malines. 20 à Liége.
	60	
Affûts et paires d'armes à pièces de 24	3	A Malines.
Idem 12	5	*Idem*.
Idem, nouvelle invention, 8	11	*Idem*.
Idem, ordinaires, 8	5	*Idem*.
Idem 4	42	22 à Liége. 20 à Malines.
	66	
Tous lesdits affûts auront leurs avant-trains; il y en aura 6 de rechange	6	2 à Liége. 4 à Malines.
Chariots à canon	2	A Malines.
Chèvre équipée	1	*Idem*.
Tirebourres	8	*Idem*.
Boulets de 24	200	*Idem*.
Idem, de 12	600	*Idem*.
Idem, de 8	2,100	1,100 à Malines. 1,000 à Douai.
Idem, de 4	6,000	3,000 à Malines. 1,500 à Liége. 1,500 à Douai.
	8,900	
Gargousses à pièces de 8, chargées	20	A Malines.
Idem, pour pièces de 4	200	*Idem*.
Grenades chargées et entonnées	1,000	A Douai.
Pierres à fusil	10,000	*Idem*.
Poudre	70,000 livres.	A Malines.
Plomb	60,000	*Idem*.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1561, n° 273.

Mèches	3,000	2,400 à Malines. 600 à Douai.
Sacs à terre	500	A Malines.
Outils à pionniers, dont moitié bêches et moitié pics-hoyaux	8,000	6,000 à Malines. 2,000 à Douai.
Haches	600	300 à Douai. 300 à Malines.
Serpes entonnées	1,500	1,000 à Malines. 500 à Douai.
Outils à mineurs	50	A Malines
CORDAGES.		
Traverses	60	A Malines.
Prolonges	40	A Douai.
Câbles de chèvre	2	A Malines.
Allonges	30	10 à Malines. 20 à Douai.
Commandes	200	100 à Malines. 100 à Liége.
Paires de trait	50	A Douai.
Forges complètes, avec du fer, de l'acier et du charbon	2	*Idem.*
Ustensiles des artificiers et bombardiers, vieux-oing	1,000	*Idem.*
Bateaux de cuivre, montés sur leurs haquets garnis de planches et poutrelles, avec deux haquets de rechange, et tous les équipages et ustensiles de pont	20	8 à Malines. 12 à Liége, avec les équipages de pont.
Crics à canon	3	2 à Douai. 1 à Malines.
Leviers et coins de mire pour toutes les pièces	....	A Malines.
Les charrettes nécessaires pour voiturer les équipages	....	A Douai.
Il faudra 1,400 chevaux pour lesdits équipages.		

Outre l'équipage mentionné ci-dessus, on mènera encore de Douai à Malines vingt pièces de quatre montées et armées, deux affûts et deux paires d'armes de rechange avec deux avant-trains.

Il y avait pendant la campagne dernière cent-soixante chevaux ordonnés pour un petit équipage qui devait demeurer à portée de l'armée.

ÉQUIPAGE D'ARTILLERIE POUR LE SIÉGE D'UNE PLACE A PORTÉE DE LIÉGE[1].

(*Voir page* 187.)

		On les prendra :
Pièces de 24	30	15 à Ruremonde. 15 à Namur.
Idem de 12	10	5 à Ruremonde. 5 à Namur.
Idem de 8	10	4 à Ruremonde. 6 à Namur.
Affûts à pièces de 24, avec leur avant-train	35	16 à Ruremonde. 19 à Namur.
Idem à pièces de 12	12	5 à Ruremonde. 7 à Liége.
Idem à pièces de 8	12	5 à Ruremonde. 7 à Liége.
Paires d'ermes à pièces de 24	40	20 à Ruremonde. 20 à Namur.
Idem de 12	15	8 à Ruremonde. 7 à Namur
Idem de 8	15	7 à Ruremonde. 8 à Liége.
Tirebourres	4	2 à Liége. 2 à Namur.
Avant-trains et rechange	8	4 à Namur. 3 à Ruremonde. 1 à Liége.
Chariots à porter corps de canon	32	16 à Ruremonde. 16 à Namur.
Trique-bales, avec leurs chaînes et avant-trains	2	A Namur.
Chevaux équipés	4	1 à Ruremonde. 1 à Stephenswert. 2 à Namur.
Chevrettes	6	A Namur.
Boulets de 24	30,000	6,000 à Ruremonde. 24,000 à Namur.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1561, n° 272.

		On les prendra:
Boulets de 12	10,000	5,000 à Ruremonde. 5,000 à Namur.
Idem.. de 8	10,000	4,000 à Ruremonde. 3,000 à Liége 3,000 à Namur
Mortiers de fonte de 12 pouces ¼ lignes de diamètre	12	6 à Ruremonde. 6 à Namur.
Idem.. de 8, *idem*,	6	A Namur.
Bombes de 11 pouces 8 lignes de diamètre	6,000	2,000 à Ruremonde. 4,000 à Namur
Bombes de 8 pouces	3,000	A Namur.
Grenades à main	5,000	*Idem*
Fusées pour les grenades	6,000	*Idem*
Fusées à bombes de 11 pouces 8 lignes de diamètre, entonnées	8,000	3,000 à Ruremonde. 5,000 à Namur.
Fusées à bombes de 8 pouces, dont 2,000 chargées.	4,000	A Namur.
Affûts de fer coulé pour les mortiers de 12 pouces 8 lignes de diamètre	14	7 à Ruremonde. 7 à Namur.
Affûts de bois ferrés pour mortiers de 8 pouces	7	A Namur
Hampes de bois de frêne pour monter les armes des pièces	100	*Idem*.
Outils à pionniers, dont moitié bêches et moitié pics-hoyaux	20,000	*Idem*
Haches emmanchées	1,500	*Idem*
Serpes entonnées	4,000	*Idem*.
Outils à mineurs	100	50 à Namur. 50 à Stephenswert.
Outils à ouvriers de toutes sortes		Ils seront dans un caisson à la suite de l'équipage d'artillerie de l'armée.
Poudre	600,000 liv.	100,000 à Namur 100,000 à Ruremonde. 100,000 à Liége
Plomb à balles et mousquets	100,000	60,000 à Namur. 20,000 à Stephenswert. 20,000 à Ruremonde.
Mèches	6,000	A Stephenswert
Sacs à terre	30,000	A Liége.
Pierres à fusil entonnées	100,000	A Namur.
Paires d'armes à l'épreuve du mousquet	20	*Idem*.
Pièces de bois de 8 à 10 pouces de large et de 6 pieds de long, pour plates-formes et mortiers	90	Il faut les acheter à Namur.

Madriers de 2 pouces d'épaisseur, longs de 8 à 12 pieds	600	On les prendra à Namur.
Planches d'un pouce d'épaisseur	200	*Idem.*
Poutrelles de 4 à 5 pouces d'épaisseur, et de 12 pieds de long	70	*Idem.*
Bois de remontage	....	*Idem.*
CORDAGES.		
Câbles de chèvre entonnés	6	*Idem.*
Prolonges entonnées	100	*Idem.*
Traverses entonnées	120	*Idem.*
Paires de traits entonnés	100	*Idem.*
Menus cordages et ficelle	120 liv.	*Idem.*
Commandes pour attacher les bateaux	300	A Douai.
Allonges entonnées	12	A Namur.
Cincenelles	12	On les fait faire à Lille.
Mesures de toutes grandeurs, de cuivre et de fer-blanc, entonnées, pour mesurer la poudre	200	A Namur.
Ustensiles des artificiers et bombardiers, avec du soufre et du salpêtre	....	Cela marchera à la suite de l'équipage d'artillerie de l'armée.
Grandes pinces de fer	5	A Namur.
Grils de fer à rougir les boulets	4	*Idem.*
Cuillers et tenailles pour mettre les boulets dans lesdites pièces	12	*Idem.*
Leviers pour les pièces et mortiers	200	*Idem.*
Crics à canon	2	On les fera faire à Douai.
Forges complètes	4	A Douai.
Fer neuf en barres et barreaux	1,000 liv.	*Idem.*
Charbon de terre pour les forges	....	On en achètera à Liége.
Bateaux de cuivre, montés sur leurs haquets, garnis de planches et poutrelles, avec les haquets de rechange et autres équipages de pont	60	20 à Venloo. 28 à Malines. 12 à Liége, avec leurs haquets de rechange et équipage de pont. On en voiturera 20 à la suite de l'armée.

Pour voiturer l'équipage d'artillerie mentionné ci-dessus, il faudra 839 chevaux de trait et 2,427 chariots du pays, parmi lesquels il faudra au moins 30 très-bons chariots pour transporter les mortiers et leurs affûts de fer coulé; lesquels chevaux de trait et chariots du pays il faudra trouver dans les lieux marqués ci-après, le jour que monseigneur le maréchal le commandera;

SAVOIR :

		CHEVAUX DE TRAIT.	CHARIOTS DU PAYS.
A Namur	Chevaux	381	
	Chariots, dont 15 très-forts		1,734
A Ruremonde	Chevaux	394	
	Chariots, dont 15 très-forts		532
A Liége		64	133
A Stephenswert			28
	TOTAL	839	2,427

Outre cet équipage, il y en aura un pour la campagne, qui sera composé de même quantité de pièces et de munitions que celui de l'année dernière, pour lequel il y avait 1,400 chevaux ordonnés, savoir : 800 de l'artillerie et 600 de M. Rinie.

Il y avait, de plus, l'année dernière, un petit équipage composé de 10 pièces de canon et de munitions à proportion, pour lequel on avait ordonné 160 chevaux d'artillerie; ainsi monseigneur avait à ses ordres 960 chevaux de l'artillerie et 600 du sieur Rinie.



PIÈCES RELATIVES

A LA

CAMPAGNE D'ITALIE.

ÉTAT DE L'ARMÉE IMPÉRIALE DESTINÉE POUR LE MILANAIS, 1[er] DÉCEMBRE[1].

(*Voir page* 190.)

INFANTERIE	
Le vieux régiment de Stahremberg	19,200 hommes.
Mansfeld	
Nigrelli	
Le régiment du comte de Stahremberg	
Herberstein	
Gullenstein	
Bagny	
Le jeune Thaun	
CAVALERIE.	
Commercy	6,000
Vaudémont	
Palfy	
Lorraine	
Visconti	
Cusani	
DRAGONS.	
Savoie	4,000
Zriny	
Dietriechstein	
Vaubonne	
TOTAL	29,200

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1501, n° 101.

Lettre de M. le comte de Tessé à M. le duc de Savoie. 30 décembre[1]. (Voir page 209.)

J'ai eu l'honneur d'être auprès de votre altesse royale plus d'une heure; et la mémoire de ce qui se dit est assez récente pour que votre altesse royale se souvienne qu'elle me répondit, au sujet du passage des troupes du roi dans ses états, tout comme elle avait fait à l'ambassadeur du roi, c'est-à-dire très-obligeamment pour sa majesté, offrant tout de bonne grâce, et pourtant n'ayant point encore nommé de commissaire pour régler les lieux où votre altesse royale pourrait ordonner qu'elles logeassent, en payant et passant avec règle, et les unes après les autres.

Le service des rois, mon maître et son petit-fils, qui n'est plus qu'un, exige que partie des troupes auxiliaires destinées pour la conservation du Milanais et le repos de l'Italie arrive incessamment dans ledit Milanais. Je prie M. l'ambassadeur de France, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, de vous renouveler les premiers ordres qu'il avait du roi pour le susdit passage dans vos états, et c'est une occasion si raisonnable de faire plaisir à deux monarques qui vous sont proches, que j'espère que votre altesse royale me mettra en état, par sa réponse, de les faire marcher ou de prendre une autre route, qui marquerait peut-être trop à toute l'Europe l'éloignement, qui certainement n'est pas en vous, de contribuer à leur satisfaction et à leur service. J'attends vos ordres, et j'aurais été moi-même les recevoir, si la nécessité du service n'exigeait que je me rapprochasse incessamment de la frontière de l'état de Milan. Je n'attends que votre réponse pour mettre les troupes en marche; et votre altesse royale voit bien que leur entrée dans cet état ne peut plus être retardée. Je me garderai bien, pour cette fois, de joindre aucun raisonnement à ma lettre; je connais la force des vôtres.

Lettre de M. de Phelypeaux à M. le comte de Tessé

J'ai reçu, monsieur, ce soir à six heures, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier au soir. J'ai aussitôt envoyé à M. le marquis de Saint-Thomas les deux qui sont pour lui, et celle qui est pour M. le duc de Savoie; faisant dire à ce ministre que,

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1514, n° 5.

demain matin à huit heures, j'aurais l'honneur de parler à son altesse royale sur ce qu'elle contient. Saint-Thomas m'est venu voir, m'apportant de la part de son maître la lettre que vous avez écrite à ce prince; me disant ensuite qu'il n'avait point paru à son altesse royale que vous eussiez aucun ordre d'entrer avec elle dans les détails de ce qu'on en souhaite. Il m'a demandé si j'avais cet ordre ou ce pouvoir. J'ai répondu que, depuis ce que j'avais dit à son maître, il y a six jours, au sujet du passage des troupes, le roi ne m'avait encore rien commandé, et que je parlerais conformément aux ordres de sa majesté quand je les aurai; que cependant, sur votre dernière instance à M. le duc de Savoie, s'il juge à propos de me faire ouverture de quelques propositions, je les écouterai, en rendrai compte au roi, et vous en informerai en même temps, puisque vous avez peut-être dessein de tirer promptement quelques troupes du Dauphiné. Saint-Thomas m'a répondu que son maître lui avait ordonné de me dire qu'il était toujours dans la même disposition qu'il m'avait témoignée d'accorder les passages, et que, dès que je proposerais les choses qui conviendraient pour cela, ou vous, monsieur, si vous en avez le pouvoir, tout serait bientôt fini.

31 décembre[1].

(*Voir page* 110.)

Si vous m'aviez laissé quelque liberté au sujet de votre lettre, j'aurais certainement attendu à savoir de nouveau vos intentions avant que de la remettre, puisque, quand vous l'avez écrite, vous ignoriez sans doute l'embarquement que je vous mandai hier des seize bataillons, qui peut suspendre l'empressement que vous marquez à M. le duc de Savoie pour le passage d'un moindre nombre. Je rends compte au roi, et de ce que vous m'avez écrit, et de ce que m'a dit M. le marquis de Saint-Thomas. J'aurai apparemment bientôt l'ordre de sa majesté, ou de recevoir les vôtres, ou de parler là-dessus en termes qui n'attirent point de réponse ambiguë.

Lettre de M. le prince

J'ai reçu par le retour de mon courrier la lettre dont votre majesté m'a honoré le premier de ce mois. Je suis pénétré et comblé de vos

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1514, n° 6.

de Vaudémont au roi. Milan, 11 février 1701[1]. (Voir page 215.)

grâces et de vos bontés; et j'ose assurer votre majesté que, jusqu'au dernier moment de ma vie, je m'appliquerai à ne m'en pas rendre indigne.

J'admire, sire, la juste et prudente réflexion que votre majesté a faite sur l'envoi en ce pays-ci d'une grande partie des troupes de Catalogne, qui sont les seules forces réglées que le roi mon maître ait dans toute l'Espagne pour tous les besoins qu'il pourrait en avoir dans la conjoncture présente, encore douteuse pour la paix, comme aussi pour le dedans de son royaume, qui paraît requérir que le roi y ait toujours un corps de troupes suffisant pour y être le maître, et ne pas rester totalement abandonné à la seule bonne humeur de ses sujets, surtout si sa majesté a le dessein d'entreprendre des changements si nécessaires à ses intérêts, et pour se donner l'autorité qu'il convient et empêcher la ruine de ses finances.

Dès que les quarante bataillons des troupes de votre majesté seront entrés dans cet état-ci, je me donnerai l'honneur de lui en rendre compte, et je tiendrai prêts les deux régiments allemands pour les faire embarquer sur les vaisseaux qu'il plaira à votre majesté de désigner[2].

Quant à M. le duc de Savoie, je puis dire à votre majesté que je lui fis dire il y a quelque temps, par le ministre qu'il a ici résidant auprès de moi, que je ne doutais pas qu'ils ne fussent toujours unis et portés pour les intérêts du roi mon maître, comme aussi pour tout ce qui pourrait contribuer au repos et à la tranquillité de l'Italie; à quoi il me fit répondre, dans les plus beaux termes du monde, que j'aurais tort d'en douter, et que je pouvais assurer le roi mon maître qu'il ne l'abandonnerait jamais, y étant obligé par tant de raisons. Depuis lors l'envoyé d'Espagne est arrivé à sa cour; et, par suite des ordres qu'il avait reçus de la régence, lui demanda le passage de quinze cents chevaux de Catalogne, destinés au

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1514, n° 32.

[2] Ces deux régiments, précédemment au service de la maison d'Autriche régnant en Espagne, étant suspects, le roi les fit passer en France.

secours du Milanais. Ce prince lui répondit dans les mêmes termes qu'il avait fait à M. de Phelipeaux, pour celui des troupes de votre majesté par ses états. Depuis ce temps-là tout ce que nous avons obtenu de lui au sujet dudit passage n'a été que des discours et des offres qui paraissaient l'accorder, mais qui le refusaient quand on a voulu en venir au fait et aux dispositions, laissant croire qu'il n'attendait que quelques réponses à des propositions qu'il avait fait faire à votre majesté; et cependant rien ne passe chez lui. Tout le monde sait que votre majesté lui a fait demander fort honnêtement le passage; et ce prince se fait un mérite, à Vienne et dans toute l'Italie, de retarder par là l'entrée des troupes de votre majesté dans ce pays-ci, du moins par le sien; ce qui donne lieu aux Vénitiens de ne se pas presser à se déclarer, puisque celui qui est le plus exposé et le plus près, comme est M. le duc de Savoie, ne l'a point encore fait; et je crois, sire, que la démarche de ce duc et la conduite qu'on observera avec lui serviront de règle auxdits Vénitiens, et par conséquent à tous les princes d'Italie; mais, au contraire, tant qu'on verra M. le duc de Savoie indécis, et même avec quelque apparence d'être ménagé sur le passage des troupes de votre majesté par ses états, à laquelle il ne doit ni ne peut pas plus balancer de l'accorder qu'au roi mon maître, sans laisser croire qu'il est dans d'autres intérêts qui l'en empêchent, le public ne pourra guère raisonner sur ce sujet sans se persuader que les motifs qu'il a d'agir ainsi sont le résultat de mesures prises avec l'empereur; ce qui ne convient nullement dans la conjoncture présente. Voilà, sire, ce que je pense au sujet de M. le duc de Savoie; je suis persuadé que votre majesté aura fait à cet égard de sérieuses réflexions.

MM. les cardinaux d'Estrées et de Janson auront informé votre majesté des intentions du pape et de celles des Vénitiens, toutes assez indécises, à ce que nous avons appris jusqu'à présent, M. le comte de Tessé et moi. L'exemple qu'il importe que le pape fasse de son nonce à Vienne, qui a outrepassé ses ordres et a trahi ses intentions, est très-nécessaire pour ne laisser aucun doute aux

prétentions mal fondées de l'empereur au sujet de la validité incontestable du testament du feu roi, et réduira uniquement l'empereur à déclarer s'il veut entreprendre une guerre injuste et sans fondement, ou s'en tenir à la raison; c'est pourquoi il importe absolument que le pape s'explique et ne laisse rien en doute de tout ce que son nonce a avancé contre ses ordres. Je sais qu'à Vienne on se flatte toujours que l'Angleterre et la Hollande se déclareront en faveur de l'empereur pour faire la guerre. Mais, d'après la connaissance que j'ai de l'état où la dernière guerre a réduit la Hollande et l'Angleterre, de l'esprit de ces deux nations, que je connais un peu, de l'impossibilité où elles sont l'une et l'autre de faire les dépenses nécessaires pour une guerre, et surtout d'après le génie du roi d'Angleterre, qui n'y est nullement porté, et qui ne désire présentement que le repos, j'ose dire, sire, à votre majesté, que je n'ai jamais cru un moment que les susdites puissances puissent vouloir autre chose que quelque sûreté qui les mette à l'abri de toute inquiétude; c'est ce que votre majesté sait sans doute mieux que ne le lui apprendra tout ce que je prends la liberté de lui mander; cependant rien au monde ne pouvait faire un si grand effet pour porter à la paix l'empereur et tous ses alliés, tant déclarés que secrets, que la déclaration de la grande augmentation de troupes que votre majesté a résolue; c'est ce qui fera plus que toutes les négociations, et agira le plus promptement.

Rien n'est plus judicieux que la pensée de votre majesté au sujet de Vérone; elle a grande raison de trouver qu'il serait nuisible de demander présentement cette place aux Vénitiens, et que cela leur marquerait une méfiance qui ne convient pas; mais, sire, si les Allemands entrent dans le Tyrol, si d'ici là les Vénitiens ne sont convenus de rien avec nous, il sera temps alors de les faire expliquer sur les commodités nécessaires que nous doit donner cette place pour la subsistance.

Quant à Mantoue, sire, si le traité dont votre majesté est informée se conclut avec M. de Mantoue, comme il y a lieu d'espérer, cela sera d'une grande conséquence; entravera absolument les desseins

de l'empereur, rassurera les princes d'Italie, et, en cas de guerre, nous mettra en repos du côté du Mantouan et du Parmesan, qui eût été un flanc ouvert et qui eût requis un corps d'armée dans l'intérieur pour le défendre; la possession de Mantoue nous mettra à couvert et nous épargnera ledit corps.

Votre majesté aura appris par M. le marquis de Puysieulx, son ambassadeur en Suisse, la situation des affaires en ce pays-là. Par des avis que j'en ai reçus hier au soir, les Suisses, qui avaient témoigné tant de contentement des honneurs faits à leurs députés par l'empereur, ont néanmoins répondu aux instances qu'il vient de leur faire que ce que sa majesté impériale demandait d'eux ne pouvait être accordé qu'après l'avoir bien examiné; et que cependant ils ne pouvaient s'empêcher de lui déclarer qu'ils s'en tiendraient au traité d'alliance avec le Milanais : c'est ce qui fut écrit hier des mêmes cantons au comte de Casati. Ensuite de l'ordre de votre majesté, j'enverrai dans deux jours ledit comte trouver M. le marquis de Puysieulx; il portera 30,000 écus aux Suisses, ce qui est leur pension, et verra avec ledit marquis de Puysieulx comment on pourra les tranquilliser au sujet des grosses sommes qui leur sont encore dues par nous; ce qui ne se peut présentement que par de bonnes paroles et par des espérances. J'avais reçu d'Espagne ordre de changer ledit comte de Casati, sur ce que M. le duc d'Harcourt avait marqué qu'on ne devait pas s'y fier; mais je puis dire à sa majesté que la conduite dudit comte a été bonne et telle qu'elle devait être pour les intérêts du roi son maître. Il a eu en Suisse, comme cela arrive toujours, des ennemis qui ont voulu lui nuire en le rendant suspect. Aussitôt après la déclaration du testament du feu roi, il envoya à l'empereur la démission des deux charges qu'il lui avait données, l'une de gentilhomme de sa chambre, l'autre de conseiller de celle d'Inspruck. Depuis lors le comte a été sollicité, de la part des ministres de l'empereur, par des lettres qu'il m'a fait voir, pour agir sous main dans les intérêts de la maison d'Autriche; mais il a fait sur cela comme sur tout le reste, les refusant positivement, comme aussi

tout commerce avec eux. Ainsi j'espère qu'il continuera à faire son devoir et que ses ennemis ne seront pas crus. D'ailleurs j'eusse été fort embarrassé d'en nommer un autre à sa place, comme cela m'avait été ordonné. Les affaires suisses sont très-difficiles à connaître, à moins qu'on n'y ait des intrigues et des habitudes de père en fils, comme le comte de Casati en a dans les cantons.

J'ai averti le vice-roi de Naples de ce que votre majesté m'a fait l'honneur de me dire au sujet des particuliers napolitains qui, sous prétexte de se ranger à leur devoir, pourront y soulever les esprits contre leur souverain.

Depuis quelque temps nous découvrons dans notre Milanais de bien mauvais cœurs et bien de la malice sourdement répandue. Je veille pour découvrir quelques-uns de ces mauvais esprits, afin d'en faire justice exemplaire comme il convient. Les troupes de votre majesté nous sont venues fort à propos, et il y a dans les intérieurs de ces peuples-ci bien du mauvais que j'espère découvrir et punir.

Voilà, sire, tout ce que nous pensons, M. de Tessé et moi, et ce que nous croyons devoir faire dans l'espoir de l'honneur de l'approbation de votre majesté.

Les dix-sept premiers bataillons et même une partie de la cavalerie de votre majesté étaient heureusement débarqués le 9, et sont en marche pour leurs garnisons. J'attends ici aujourd'hui le reste de messieurs les généraux qui sont arrivés avec le dernier embarquement. Je voudrais bien, sire, que mes soins fissent tout pour le plus grand contentement de vos troupes, et je puis assurer votre majesté que je n'épargnerai rien pour cela.

ÉTAT DES VINGT BATAILLONS QUI CANTONNENT SUR LE MINCIO [1].

(*Voir page* 221.)

Au prince de Castiglione......	Castiglione delle Stivere. Medoli. Solfarino.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1514, n° 82.

A M. le duc de Mantoue........	Capriana La Volta. Guidizzolo. Ceresola. Rodiga. Gazolo. Castellucchio. Curtadone. Acqua-Negra.

DISTANCE DE MANTOUE AUX LIEUX DE CANTONNEMENT[1].

(*Voir page* 221.)

De Mantoue à Castiglione Mantuano..............................	8 milles.
à Due Castelli....................................	10
à Pella Loco....................................	10
à Castellara....................................	8
à Pozzolo del Mincio....................................	10
à la Volta....................................	18
à Capriana....................................	20
à Guidizzolo....................................	22
TOTAL..................	106

J'espère, sire, que mon voyage à Venise n'aura pas été totalement inutile au service de votre majesté. Ces messieurs les sages ne disent jamais ce qu'ils pensent; toute leur application est à se cacher, et tout leur manége est rempli de petites subtilités souterraines dont l'objet principal est de gagner du temps.

Lettre de M. le comte de Tessé au roi. Dezenzano, sur le lac de Garde, 27 mars[2]. (*Voir page* 222.)

Dès qu'ils me surent arrivés, l'on me lâcha par différentes voies des gens pour savoir, sans qu'il parût pourtant que ce fût de leur part, pour savoir, dis-je, la manière dont il convenait de recevoir un homme qui, se trouvant chez eux sans leur avoir rien fait dire, avait l'honneur de commander les armées de votre majesté; et comme l'incognito est le rôle le plus commode et le plus convenable, je m'y tins et fis

[1] Archives du dépôt de la guerre; pièce originale, vol. 1514, n° 76.

[2] *Idem*, n° 87.

la réponse vague que je n'étais venu à Venise que pour me concerter avec les ministres de votre majesté sur la conduite que je devais tenir avec la république, dont la conduite ambiguë ne m'avait point encore fait connaître si c'était comme amis, ennemis ou neutres que je devais aborder leurs états; et que, les impériaux étant dans le Tyrol, il n'était plus possible de demeurer dans cette indécision.

Pour en venir là seulement, partie de la nuit et du lendemain matin se passèrent; et, au sortir du sénat, le père Coronelli, qui fait, dans tout ce qui se passe pour votre service, un personnage très-informé, et qui agit aussi bien qu'un de vos sujets bien intentionné pourrait faire, me donna avis qu'en me trouvant dans une rue peu fréquentée la gondole du procurateur Foscarini s'accrocherait à la mienne, et que, renouvelant connaissance du temps qu'il était ambassadeur auprès de votre majesté, le hasard qui nous ferait reconnaître nous donnerait lieu d'entrer en matière. Tout cela fut exécuté avec des mystères dont on ferait un volume, s'il ne convenait d'en retrancher les circonstances.

J'essayai de lui faire comprendre que le repos de l'Italie était entre les mains de la république, et que c'était elle qui admettait les Allemands en Italie, puisque les passages pour y venir étant sur leurs états, c'était leur en livrer l'entrée que de ne la pas défendre fortement; et je redis de cent façons les mêmes choses, auxquelles il me répondit de cent autres manières pour me faire comprendre leur embarras : qu'ayant leur pays du côté du Frioul, de la Carinthie, de la Carniole, de l'Istrie et de la Dalmatie, totalement exposé à la colère de l'empereur, qui n'agissait plus que par la fureur, et sur l'esprit duquel toutes les remontrances de justice ne pouvaient rien; voyant, dis-je, la meilleure partie de leurs états sur le point d'être envahie par l'empereur, la paix même avec le grand seigneur n'étant pas certaine, et la règle des limites n'étant pas encore totalement consommée, la république, épuisée d'argent et de forces, n'ayant ni troupes ni places, et composée de sénateurs craintifs, indécis et en grand nombre, était dans un embarras que moi-même je connaîtrais, si j'étais

admis au pregadi; que je ne pourrais mieux penser pour votre service que pensent les honnêtes gens du sénat; mais qu'enfin ils étaient gueux et glorieux; que leur perte était certaine s'ils prenaient ouvertement un parti, et que l'anéantissement de leur souveraineté se trouvait dans la nécessité que je leur supposais d'en prendre un; que les traités de garantie les mieux concertés et les plus fidèles sont sujets à une infinité de décisions douteuses et suivent les conjonctures et le temps. Enfin, sire, Foscarini n'oublia rien pour me faire entendre que le parti d'une entière neutralité se prendrait, mais avec une véritable propension d'aider les armes de votre majesté et celles du roi votre petit-fils de tout ce que la république pourrait, sans sortir des termes de ladite neutralité; et tout de suite il me parla avec horreur et crainte des impériaux, leur donnant mille malédictions, me répétant de mille manières que jamais la république ne pouvait souffrir ni désirer que l'empereur prît aucun établissement en Italie; et cette conversation, qui fut de deux heures, finit par la prière d'assurer votre majesté qu'il n'oublierait jamais qu'il avait eu l'honneur d'approcher de votre personne et d'en recevoir mille grâces dont le souvenir ne pouvait s'effacer. Je ne rends point compte à votre majesté de tout ce que je lui dis, et nous nous séparâmes, ce me semble, assez certains l'un de l'autre, et avec apparence que, s'il pouvait avoir permission de me voir, nous nous retrouverions. En effet, sire, le lendemain j'allai par simple curiosité de voyageur me promener à la place Saint-Marc, à l'heure où les nobles se tiennent sous les piliers qu'ils appellent le Broglio. Le Foscarini ne fit nulle difficulté de m'aborder: notre conversation ne fut pas longue et fut l'objet de l'attention de tous les spectateurs; mais comme il me pressa de monter à la bibliothèque, je compris que ce serait encore une occasion de parler en particulier, et je n'y fus pas plus tôt entré qu'il m'y vint joindre. Nous rebattîmes partie de ce qui s'était dit la veille; je le pressai fort sur la prévention où votre majesté et le roi d'Espagne ne pouvaient s'empêcher d'être, qu'il n'était pas vraisemblable que l'empereur fût assez désespéré pour porter la guerre

en Italie, s'il n'était certain d'y trouver des magasins d'artillerie et des facilités que la république seule pouvait lui fournir. Le Foscarini se récria si fort sur cette idée, qu'il me jura et m'assura dans les termes les plus positifs et les plus vraisemblables, que non-seulement il n'y avait ni traité ni intelligence avec l'empereur, mais que votre majesté connaîtrait qu'en observant la neutralité ils rendraient tout difficile à l'empereur : et, pour ne vous point fatiguer de redites, je tirai de cette conversation, laquelle fut de plus d'une heure et demie, que nous pouvions nous servir de leur plat pays, y faire nos ponts, nos magasins, et qu'à la réserve des places fortifiées, dans lesquelles ils retireraient leurs troupes, la république ne regarderait pas comme un acte d'hostilité nos établissements, nos camps, ni nos quartiers dans leur plat pays.

C'était, sire, déjà quelque chose de gagné; mais comme je lui fis entendre que cela ne suffisait pas, que nous avions toujours sous-entendu que cela ne pouvait jamais être autrement, et qu'il est trop galant homme pour me faire valoir comme une grâce ce que nous avions regardé comme un droit d'absolue nécessité; et qu'enfin, si les armées de l'empereur mettaient une fois le pied en Italie, la république ne serait plus maîtresse ni de ses places ni de ses magasins; que sa majesté impériale ne se ferait pas scrupule de les attaquer ni de s'en rendre maître, pour lors le Foscarini déboutonna sa robe et me répliqua avec agitation qu'il pouvait m'assurer que si l'empereur attaquait quelqu'une de leurs places ou faisait quelques actes d'hostilité, ils se jetteraient entre les bras de votre majesté, se livreraient à elle de toutes manières, et qu'il me donnait sa parole, non-seulement comme noble vénitien, mais encore comme homme d'honneur et d'ami à ami, que la république ouvrirait les portes de toutes ses places et de tous ses moyens aux armes de votre majesté; ensuite de quoi, il me recommença les mêmes protestations, m'exhortant à ne point perdre de temps à nous rendre maîtres de la tête de l'Adige et à nous placer dans les postes de leur plat pays, par lesquels il était vraisemblable que les ennemis pouvaient descendre; me répétant qu'ils n'en

avaient point d'autre en Italie que les impériaux, et qu'en un mot comme en mille, la république n'avait ni engagement ni intelligence avec l'empereur; que je pouvais compter sur cela, vous en assurer, et que les ennemis ne trouveraient chez eux ni magasins, ni subsistances, ni facilités; mais qu'enfin, dans la situation fâcheuse où se trouvait la république, elle espérait que votre majesté compatirait à leur embarras.

J'essayai à mon tour de lui répliquer convenablement; de lui exposer qu'en différant de prendre le seul bon parti qui leur restait, c'était multiplier leurs embarras; qu'il n'était plus temps de délibérer, qu'il fallait agir, et que, la tête de l'infanterie de l'empereur étant dans le Tyrol, la lenteur des consultations n'était plus de saison. « Au « nom de Dieu, reprit le Foscarini, compatissez à notre état et ne jetez « point dans le précipice un peuple entier, dont les honnêtes gens « connaissent le véritable intérêt, qui n'est pas toujours consulté dans « les états populaires. Si vous attaquez quelqu'une de nos places, « c'est une occasion de crier. Je vous répète que vous serez toujours « les maîtres du plat pays; et s'il y a quelque acte d'hostilité à faire, « laissez-le commencer aux ennemis et nous donner lieu par leur con- « duite de faire ce que je vous redis que les honnêtes gens ont envie « de faire et ce que lesdits honnêtes gens ne pourraient plus ni faire, « ni proposer que l'on fît. » « Tout cela, monsieur, lui répliquai-je, « est beau et bon; mais à mon tour, que voulez-vous faire de vos « troupes et de votre grosse artillerie à Vérone, et qu'en voulez-vous « faire à Peschiera, à moins que vous n'ayez dessein de tenter l'em- « pereur de les prendre pour s'en servir contre nous? »

« Comment donc, reprit le Foscarini, laisserez-vous prendre Pes- « chiera et Vérone? Quand je vous réponds que, si les impériaux s'y « portaient, nous ouvririons nos portes pour vous y faire entrer et « pour unir nos intérêts à ceux des rois. »

Il faudrait, sire, des volumes pour redire nos répliques. Cette conversation finit par de nouvelles protestations des mêmes choses.

Votre majesté doit être bien persuadée que j'ai rendu un compte

bien fidèle et bien exact de tout cela à M. le cardinal d'Estrées, qui m'a paru se conduire avec toute la dextérité, l'industrie, la douceur et les manières convenables à la république, laquelle en est certainement contente et a grande confiance en lui.

Comme mon séjour ne pouvait pas être long à Venise, et que le pregadi dans lequel toutes ces matières devaient être agitées se tenait le soir, qui était celui de mon départ, le Foscarini me trouva encore, comme par hasard, et nous eûmes la quatrième et dernière conférence, qui ne fut qu'une confirmation des précédentes; à cela près qu'il me dit que le pape était en partie cause de leur embarras; que ses craintes, son indécision, et quelques cardinaux qui l'obsédaient, avaient empêché sa sainteté d'écouter la proposition d'une ligue avec les princes d'Italie, dans laquelle ils n'auraient fait nulle difficulté d'entrer, et que même ils désiraient. Il ajouta que je pouvais être certain qu'il ne serait plus question, dans la république, de décider entre l'empereur et les rois, et que leur parti était pris de n'écouter aucune de ses propositions, et de ne prendre aucun engagement avec lui; qu'il était seulement question de décider si la république demeurerait neutre, ou se jetterait absolument entre les bras de votre majesté; et c'est pour vous informer de cette disposition que je dépêche ce courrier à votre majesté.

Voilà, sire, le compte que je dois vous rendre de mon voyage, qui ne laisse pas de nous faire voir un peu plus clair que nous ne faisions; et comme le pis-aller est donc la neutralité, M. le cardinal d'Estrées a jugé à propos que je lui laissasse un mémoire, que je fis fort à la hâte, que je joins à cette dépêche, et qu'il communiquera à M. Benedetto Capello, avec lequel il traite, en cas que dans la conférence qu'il doit avoir aujourd'hui avec lui il ne puisse rien obtenir au delà de la neutralité.

MÉMOIRE DE M. LE COMTE DE TESSÉ[1].

(*Voir page* 222.)

Telle est la situation extérieure des états de la république, que voulant se conserver toute la bonne intelligence possible avec les rois de France et d'Espagne, elle a le même dessein à l'égard de l'empereur.

Le dernier a des prétentions de souveraineté en Italie; le roi d'Espagne n'en a aucune et ne s'intéresse qu'à la conservation de son patrimoine, et le roi de France n'en a point: ses armes ne sont qu'auxiliaires, et ne sont en Italie que parce que celles du roi son petit-fils ne sont pas suffisantes pour s'opposer à celles de sa majesté impériale, qui ne porte les siennes dans cette belle partie du monde que pour en troubler la tranquillité.

Convient-il aux sages qui gouvernent la république avec tant de zèle et de gloire de contribuer par leur conduite à établir l'empereur en Italie, ou leur convient-il de contribuer à l'en empêcher?

Dans le premier cas, l'empereur a raison de faire marcher ses troupes dans un pays où sa puissance trouvera des amis, des places, des magasins et de l'artillerie.

Dans le second, pourquoi ces mêmes sages ne s'unissent-ils pas avec ceux qui ne sont à leurs portes que pour empêcher leur oppression, et qui n'ont nulle prétention qui puisse leur être suspecte?

J'entends bien que ces mêmes sages, ayant partie de leurs états limitrophes de ceux de sa majesté impériale, ont lieu d'en craindre quelque ressentiment.

Toutes les raisons pour et contre ont été si souvent répétées, qu'aucune n'a échappé à la sagesse du général et des particuliers qui ont part au gouvernement.

Il n'est donc plus question d'agiter des matières si souvent rebattues. Dieu, dans la main duquel le cœur des rois repose, a voulu imprimer dans ceux des rois de France et d'Espagne un désir ferme

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1514, n° 88.

de la paix, comme dans celui de sa majesté impériale le désir d'entreprendre une guerre que lui seul et son conseil trouvent juste; et la même providence a voulu laisser dans celui de la république une résolution apparente de demeurer neutre. Voilà le système présent des affaires d'Italie; quoiqu'à vrai dire ce ue soit plus l'observation d'une vraie neutralité, puisque tous les passages de l'empereur pour entrer en Italie étant sur l'état vénitien, aussi bien que les seuls magasins qu'il peut trouver pour faire subsister l'armée impériale, ce soit les donner à l'empereur que de ne les pas défendre, de ne les défendre que faiblement, ou de ne pas souffrir qu'on les défende pour eux, et que ce soit de même donner des subsistances à ladite armée impériale que de les leur laisser prendre, ou de ne leur pas ôter les moyens d'en trouver.

Les rois de France et d'Espagne jugeront de cette conduite; mais ceux qui ont présentement l'honneur de commander leurs armées déclarent qu'ils ne prétendent pas blesser, ni la souveraineté de la sérénissime république, ni faire aucun acte qui lui déplaise ou puisse préjudicier ou altérer en rien l'amitié et la bonne intelligence des rois avec ladite république, quand la nécessité les obligera de marcher sur l'état vénitien, quand ils établiront leurs ponts, leurs subsistances; qu'ils y logeront et qu'ils y prendront les fourrages absolument nécessaires, et avec tout l'ordre possible; offrant même de les payer, et demandaut pour cela à la sérénissime république un commissaire ou tel homme qu'il lui plaira de proposer pour accompagner les officiers généraux, être témoin de leur conduite, contribuer à faire rendre justice aux sujets de la république, faire le prix des denrées, et enfin, en attendant les résolutions définitives des rois, agir comme de bons et vrais alliés doivent faire et selon les règles d'une véritable neutralité; se servir pourtant des terrains et pays de la domination de la république; évitant toutes sortes de désordres et vivant sur l'état de la république avec plus de règle que n'y en apporteront les impériaux, à l'entrée desquels la république ne songe pas solidement à s'opposer.

Lettre de M. le maréchal de Catinat au roi.

Mantoue, 20 avril 1701[1].

(Voir page 232.)

J'ai été avant-hier à Mantoue, sire, et j'en suis revenu hier au soir. Hormis le temps que j'ai été obligé de donner aux devoirs et cérémonies, j'ai employé le reste à visiter les fortifications et les environs de cette grande ville. Elle est pour ainsi dire entourée d'eau; mais cependant il reste entre les deux lacs un terrain d'environ trois ou quatre cents toises de front, par où elle peut être approchée. La tête de ce terrain, mais presque à la portée du canon, est fermée par un canal large et considérablement profond, rarement guéable. Le passage de ce canal n'est défendu par aucun ouvrage; de manière que je crois, sire, qu'il n'y a pas de temps à perdre pour faire construire le long de ce canal des redoutes, relevées d'un bon gazon et fraisées à cent toises les unes des autres. Il me paraît qu'avec cette distance trois redoutes pourront suffire. Il en faut joindre deux qui partagent le terrain entre la ville et ce canal, pour servir de retraite en cas de besoin, à cause du grand éloignement de ce canal à la ville, dont les fortifications ne se voient en aucune manière.

Il faut relever le gazon et remettre en forme les demi-lunes des portes, éboulées et négligées de longue main. Il y a deux demi-lunes de cette qualité, en outre desquelles il y a trois ouvrages de terre assez petits, et, fort au-dessous de la place, des demi-lunes distribuées dans des lignes trop longues, qu'il faut aussi fraiser, gazonner et remettre en figure.

Outre lesdits ouvrages marqués ci-dessus, il y a une redoute à faire, bien gazonnée et fraisée, à la tête de la digue de la porte de Pradel.

Il y a de plus un ouvrage de terre assez étendu, mais bas et négligé comme les demi-lunes, qui enveloppe le Té, maison de plaisance de M. le duc de Mantoue, qui touche la ville. Cet ouvrage devra être relevé de gazon, jusqu'à la hauteur de dix à douze pieds. Voilà, sire, ce qu'il y a de plus pressé à faire à cette place, et ce que je crois qui doit être ordonné incessamment, sauf à prendre dans la suite des

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1514, n° 112.

mesures plus étendues pour mettre cette place en état. Je ne puis pas dire à combien monterait cette dépense, parce que je n'ai pas eu le temps d'approfondir cette question à cause de la quantité de terre et de gazon qu'il faudrait auxdits ouvrages. Je crois qu'il faudrait là un ingénieur de votre majesté pour diriger ce travail et pour n'y être pas trompé.

J'ai eu l'honneur d'être entretenu deux fois par M. le duc de Mantoue; il m'a paru être très-content de ce qu'il a fait, et plein de zèle et d'affection pour tout ce qui peut regarder le service de votre majesté et celui du roi d'Espagne. Quand on voit cette place, sire, et sa situation par rapport aux affaires présentes d'Italie, l'on comprend combien cette affaire a été importante; et l'on est obligé à M. le duc de Mantoue d'être entré si libéralement dans le traité qu'il a fait. Ce prince m'a vivement représenté le besoin qu'il avait non-seulement de la protection, mais encore de la libéralité de votre majesté et de celle du roi d'Espagne; que cette affaire dérangeait ses affaires particulières à l'égard de ses revenus; que, de plus, cela l'engageait à de la dépense; qu'il avait levé un régiment de ses sujets, pour paraître avec plus de considération et plus de décence devant la garde de la place; que ce régiment n'était point vêtu et n'était que mal armé; qu'il croyait, dans les conjonctures où il se trouvait, pouvoir supplier votre majesté et le roi d'Espagne de lui donner des marques de la satisfaction qu'ils avaient de sa conduite et de leur libéralité, pour que ce qu'il a fait ne lui fût pas à ruine et à charge. Voilà, sire, ce dont il m'a chargé particulièrement à l'égard de votre majesté, aussi bien que de solliciter que l'on fasse travailler incessamment aux dehors de la ville. Je lui ai dit que, quant à présent, l'on ne pouvait rien se proposer de plus et qui pût être promptement exécuté que les ouvrages marqués ci-dessus. J'ose prendre la liberté de représenter à votre majesté que je crois que c'est un exemple utile en Italie, pour la France et l'Espagne, que ce prince paraisse considéré et bien traité.

ÉTAT DES TROUPES QUI DOIVENT S'ASSEMBLER A GOITO, LE 5 ET LE 7 DE MAI[1].

(*Voir page* 234.)

ÉPOQUE DE L'ASSEMBLÉE des troupes.	RÉGIMENTS.	NOMBRE de BATAILLONS.
Le 5 mai	De Saulx	2
	Vendôme	1
	Royal-Comtois	2
	Médoc	1
	Mirabeau	1
	Périgord	1
	Bresse	1
	Quercy	1
	Bataillons espagnols	3
Le 7 mai	La Marine	3
	Bretagne	1
	Morangé	1
	Croy	1
	TOTAL	19

Vous aurez appris par le retour de votre courrier que le roi avait prévu vos besoins, et que sa majesté avait donné ses ordres pour faire marcher vingt bataillons d'augmentation et douze escadrons, afin de renforcer l'armée que vous commandez, non compris les cinq bataillons de milice de Languedoc, qui seraient déjà arrivés en Milanais

Lettre de M. de Chamillart à M. le maréchal de Catinat.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1514, n° 131.

Marly, 28 juin[1].

(Voir page 262.)

s'ils n'avaient pas été obligés d'attendre leurs armes à Exilles; ils en ont présentement reçu une partie, et je mande à M. Bouchu de les faire marcher dans l'état où ils sont : on enverra le reste de leurs armes après eux. Je vois l'importance d'augmenter votre infanterie; pourvu que toutes choses soient préparées pour les étapes dans les états de M. de Savoie, il vous en arrivera tous les jours.

Le roi m'a commandé de vous faire savoir que, lorsque vous vous trouverez assez fort pour prendre un air de supériorité, vous n'en négligiez pas les occasions : rien n'est plus nécessaire pour rassurer les princes d'Italie, et pour les empêcher de favoriser les troupes de l'empereur. Je vous demande, pour ma satisfaction particulière, de me permettre de vous faire une question, et de savoir de vous, en cas que les impériaux aient dessein de passer le Pô, d'entrer dans le Ferrarais et le Modenais, si vous pourriez les en empêcher. Supposant que vous n'avez pas un nombre de troupes suffisant, à cause de celles qui sont répandues depuis la Ferrara jusqu'à Rivoli, Bussolengo et Cardinari, rien ne pourrait leur défendre l'entrée du royaume de Naples; j'ai même peine à croire que vous puissiez les suivre. Toutes ces idées sont bien confuses dans ma tête; je vous serais très-obligé si vous vouliez les débrouiller.

J'attends avec impatience la conclusion du traité que M. d'Esgrigny doit faire avec les Génois. S'il réussit, vous pouvez vivre dans une entière confiance, et être assuré que l'argent ne vous manquera point pendant toute la campagne; s'il n'y a plus d'espérance, je vous prie de me le faire savoir incessamment, afin que j'y pourvoie d'ailleurs. Les fonds pour le mois de juillet sont faits, et doivent être reçus présentement.

Lettre de M. le comte de Tessé à M. de Chamillart.

Je ne raisonne pas bien, monseigneur, quand je n'ai pas le cœur gai, et que je vois la sagesse traversée par des jeunes gens qui font tout ce qu'ils veulent, et qui tiennent en brassières et en impuissance la plus belle et la plus nerveuse armée que le roi puisse avoir. M. le

[1] Archives du dépôt de la guerre, minute, vol. 1474, n° 426.

maréchal rend compte à sa majesté de leur situation et de la nôtre; ils font leur pont, qui sera peut-être plus tôt fait que le nôtre. Il faut donc prendre d'où l'on en est, car le raisonnement sur les choses passées est inutile.

Du camp de Legnago, 8 juillet 1701[1]. (Voir page 272.)

Dès que ces gens-là se déterminent à passer le Pô, sans que l'on puisse les joindre, il faut préserver la partie du Mantouan qui est en delà le Pô, essayer de maintenir M. de Parme dans ses bonnes dispositions, sauver La Mirandole; et quoi que M. de Modène puisse dire, et que le pape puisse dire aussi, il est vraisemblable que l'un et l'autre favorisent l'empereur : le premier, assez ouvertement, et le second, c'est-à-dire sa sainteté, plus mystérieusement; mais son conseil et ses sujets ne laissent manquer lesdits impériaux de rien; car, que des gens partent de Hongrie et viennent faire un pont sur le Pô, sans avoir amené ni bateaux ni vivres, et qu'ils passent auparavant l'Adige et le canal Blanc devant une armée supérieure à la leur; ce manége serait une espèce de miracle, si tous ceux chez lesquels ils ont passé et passent ne leur administraient le nécessaire, et si tant de pays à garder n'avaient séparé nos forces. Que faire donc aujourd'hui? presser ce maudit pont, lequel il y a si longtemps qu'on dispute et essaie de passer avant eux, et voir dans l'avenir une campagne qui ne peut quasi plus avoir d'objet agréable, parce que ces gens-là continueront à se couvrir de rivières, de marais et de pays coupés; qu'ils s'établiront, et que ceci va devenir une guerre de chicane, réduite, malgré les forces du roi, à des projets plutôt de défensive que de supériorité.

J'ai toujours en tête qu'il convient à toute l'Italie d'avoir un petit roi de Naples qui soit là dans son petit particulier; et quoiqu'au fond, pour les opérations militaires de cette campagne, il n'importe guère que la guerre soit en deçà ou au delà du Pô, cependant le premier coup d'œil de ce que font les ennemis est désagréable, nuit à la réputation des affaires du roi, et influe sur ce qui se passe en Angle-

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1515, n° 13.

terre et en Hollande. Nous savons que le prince Eugène a fait partir des courriers pour informer le roi d'Angleterre de ses prétendus avantages, et qu'il enfle le passage des rivières qu'il a fait sans opposition, comme si cette situation, donnant un pied considérable à l'empereur en Italie, devait déterminer l'Angleterre et la Hollande dans ses intérêts. Le roi ne saurait trop tôt prévenir les ministres qu'il entretient en Hollande, que tout ce que les impériaux font n'est rien que ce que l'on leur a laissé faire, parce qu'ils ont eu grand soin de se cacher. Je vous avoue, monseigneur, que je fais ce que je puis pour n'être pas très-fâché, et que je me roidis contre les difficultés tant que je puis. Que sait-on ce que M. de Savoie va faire, quand il verra les ennemis au delà du Pô? Nous avons ses troupes ici, et je crains toujours que, sous prétexte de conserver l'Alexandrin, il ne les redemande; car comptez qu'il aimerait mieux un village de plus ou l'investiture d'un fief, que sa fille reine d'Espagne.

M. le maréchal est parti ce matin pour presser son pont, et passer lui-même dans des bacs et pontons avec une partie de son infanterie. Tout ceci va changer le système de nos dispositions; car, ou nos ennemis rompront leur pont, s'ils passent absolument le Pô, ou ils le garderont. S'ils le gardent, il faut qu'ils y laissent un corps considérable, qui n'y serait pas trop en sûreté; et s'ils le rompent, est-il croyable qu'ils veuillent s'abandonner tous au delà du Pô sans avoir aucune communication en Allemagne? et le prince de Vaudémont voudrait-il laisser le Milanais ouvert par le Bressan et le Bergamasque et le haut de l'Adige, qu'on laisse en se retirant la Ferrara, sans observer ce qui peut venir d'Allemagne par le Tyrol, sans compter que de ce côté-ci tout le Mantouan serait ouvert? Je vous le répète encore, tout ce que je vois me ferait devenir fou, si je ne me précautionnais contre moi-même, pour vivre sur tout ce que je vois au jour le jour, faire mon possible pour servir mon roi, me plier pour cela de toutes les manières, et m'y mettre jusqu'au cou, comme un bon serviteur, sans vouloir ni pouvoir regarder trop cu-

rieusement dans l'avenir. Dès que les troupes que vous nous envoyez seront arrivées, nous reformerons une nouvelle armée, qui sera en état d'agir d'un côté; car, d'après les nouvelles d'Allemagne, il paraît que l'empereur fait filer de nouvelles forces par ce pays-ci.

J'estime que l'on ne saurait trop tôt songer au royaume de Naples; et les lanterneries du pape à n'en avoir jamais voulu donner l'investiture me confirment dans l'opinion qu'à commencer par lui, toute l'Italie a une grande inclination de voir, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, un petit roi particulier, qui ne serait guère puissant, et qui ne les contraindrait pas tant que la puissance d'Espagne protégée de celle de France.

Pour faire une espèce de récapitulation de nos affaires, le fond, hormis le premier coup d'œil, lequel est fâcheux, n'en est pas gâté, et la guerre ne sera pas plus pénible au delà du Pô qu'en deçà. Je dépêche un courrier à M. de Vaudémont, pour l'informer de la situation que je me donne, et que je mande au général des Espagnols de se donner, en attendant les troupes que vous nous envoyez. Je le prie aussi de songer incessamment à un second pont sur le Pô, vers Crémone; car, au moindre accident qui arriverait à celui que l'on essaie de faire à Ostiglia, en cas que l'armée passe au delà, l'on se trouverait sans appui ni communication avec ce côté-ci. Je ne sais si les galères du roi sont utiles où elles sont; mais il serait, je crois, nécessaire et à désirer qu'elles parussent sur les côtes d'Italie. J'ai l'honneur d'être respectueusement à vous, et je vous assure que je vais aux expédients tant que je puis et que j'en ai, quoique je ne sois ici que bien subalterne, pour me servir d'un terme d'infanterie, au-dessus des bretelles.

Lettre de M. le prince de Vaudémont à M. de Catinat.

Si les nouvelles sont aussi véritables que vraisemblables, les ennemis s'en vont par le grand chemin de Brescia à Milan; ils ont la tête des rivières pour eux, les passent sans pont, naturellement, et rien ne les arrête. S'il vous plaît, monsieur, de considérer qu'il n'y a rien de plus important que la conservation de Milan, et qu'il n'est

2 août 1701[1]. (Voir page 387.)

plus question de couvrir le Crémonais, quand le centre et le tout est abandonné; je veux dire que le temps seulement que vous emploierez à construire des ponts pour le passage de l'armée sur la Chiese, l'Oglio et l'Adda, suffirait pour donner aux ennemis celui de faire tout ce qu'ils voudraient à Milan et partout, étant, entre l'armée des couronnes et le pays important, maîtres des rivières et avec l'avantage de leurs derrières appuyés au Bergamasque, au Bressan et aux Grisons, ce qui est le pis; et si on leur laisse la commodité du chemin et la liberté des marches, sans les suivre de près, et sans être toujours sur eux pour les retenir, comme je me suis donné l'honneur de vous le mander la nuit passée, en vous priant en même temps d'en rendre compte à S. A. R, je dis que tout sera perdu sans remède. Il en sera de même si l'on s'amuse à vouloir côtoyer les ennemis, perdant le temps à jeter partout des ponts; et il n'y a, à mon sens, d'autre remède à tout ceci que de les suivre marche sur marche, sur leurs mêmes pas, et de les joindre et les obliger à tourner; et en ce cas on leur ôterait la communication de leurs derrières, et des avantages qu'ils en tirent, et on les réduirait à crever ou à combattre dans un pays en tout désavantageux pour eux, laissant à part la supériorité de notre armée. Ayez la bonté, monsieur, de faire voir cette lettre à S. A. R. Je fais marcher la cavalerie d'Espagne sur l'Adda et quelques bataillons à Pizzighitone et à Lodi. C'est tout ce que nous pouvons faire, en attendant les troupes qui viennent, que de contenir les villes à l'aspect des ennemis.

En ce moment votre courrier arrive de la cour et me remet la lettre ci-jointe du roi. Je vous l'envoie, monsieur; vous y verrez les sentiments du roi, sa peine et sa sensibilité pour sa gloire. Que sera-ce, grand Dieu! quand il saura les ennemis à Milan sans coup férir? Je pars en ce moment pour Pizzighitone; ayez la bonté de me donner fréquemment de vos nouvelles; vous pouvez juger de mon inquiétude.

[1] Cette pièce n'a pas été retrouvée dans les archives du dépôt de la guerre; elle a été copiée d'après M. de Vault, qui la rapporte à la page 675 du vol. 1521 de ses Mémoires.

Lettre de M. le prince de Vaudemont à M. de Catinat. 2 août 1701[1]. (Voir page 287.)

Je m'en refère, monsieur, à ce que M. le comte de Tessé vous a écrit, et me contente de vous dire que, hormis six bataillons que j'aurai demain ici, et deux que j'ai mis dans Crémone, je n'ai aucune nouvelle de tous les autres qui doivent venir, ni de la cavalerie. J'ai envoyé sur leur route en avant pour en apprendre des nouvelles; ainsi nous ne sommes pas en état de nous porter à l'Adda jusqu'à ce que nous soyons en force : d'ailleurs les eaux sont si basses à présent, que de Lodi à la Canonica cette rivière a des gués partout. Je dépêche un courrier au roi très-chrétien pour lui rendre compte de ce que nous allons essayer de faire pour contenir les villes. Tous les avis que nous recevons portent que les ennemis feront une marche redoublée et continuée pour aller à Milan, à moins que notre armée ne soit à portée de les retenir et de les en empêcher. Faites-moi l'honneur d'être persuadé de la véritable vénération, monsieur, avec laquelle, etc.

Lettre de M. le comte de Tessé à M. le maréchal de Catinat. 2 août 1701[2]. (Voir page 287.)

J'ai reçu, monsieur, en partant de Crémone, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du camp de Medoli, et j'ai amené votre courrier ici pour vous pouvoir répondre.

J'ai bien cru que vous seriez dans l'obligation de séjourner à Medoli; et un avis même que nous avions eu à midi, que votre droite était à Medoli, et que votre gauche s'étendait du côté de Montechiaro, nous avait donné quelque joie, parce que cela nous approchait de la Chiese; mais je vois par votre lettre que les ennemis sont plus près de Saint-Marc que vous ne le serez de ladite Chiese.

Sur ce que vous me faites l'honneur de me mander, que l'homme qui apporte de bonnes nouvelles vous a rapporté que le bruit de leur camp est que la marche que l'on dit du côté du Bressan est une feinte, et qu'ils pensent autrement, et qu'en même temps vous avez été averti que les ennemis ont quelque pensée sur Canneto, et

[1] Cette pièce n'a pas été retrouvée dans les archives du dépôt de la guerre; elle a été copiée d'après M. de Vault, qui la rapporte à la page 479 du vol. 1521 de ses Mémoires.
[2] *Ibidem*, page 481 du vol. 1521.

qu'ayant su que M. le prince de Vaudémont y était avec des troupes, ils ont renoncé à ce projet, je dois vous faire observer que si c'est le même homme qui vous a dit ces choses il est quasi indubitable qu'il vous trompe. Nous le trouvâmes dans un village du Mantouan; il nous dit qu'il venait de Desenzano; il y a toute apparence qu'il a pu porter à M. le prince Eugène la nouvelle du passage de M. le prince de Vaudémont. J'admets encore que ce fut lui qui vous dit, quand les ennemis passèrent le Mincio, que ce n'était qu'une feinte, et qu'ils avaient des vues sur le Mantouan.

Je n'ai pas eu le loisir de vous écrire par votre courrier, qui m'a remis plusieurs lettres, parmi lesquelles il y en a une de M. de Torcy, qui me mande que le traité d'Angleterre et de Hollande avec l'empereur n'est point fait, et que ce sera la réputation des armes du roi en Italie, leur supériorité et leur succès qui en décideront aussi bien que de la paix ou de la guerre.

Je ne sais si je vous ai dit que, par une lettre interceptée du ministre de l'empereur, ce ministre mande que sa majesté impériale a ordonné à M. le prince Eugène, à quelque prix que ce soit, de passer dans le Milanais. J'espère que ces messieurs en feront tant, qu'à la fin ils se brûleront à la chandelle. Nous laissons Miroménil et Bassigny à Crémone, avec un escadron de l'état. Nous formerons demain un camp de sept ou huit bataillons à Pizzighitone, et nous avons envoyé des ordres à tout ce qui nous vient, de marcher en diligence à la Canonica, où j'espère être demain au soir, et ramasser là tout ce que je pourrai de troupes. Je multiplierai tous les moyens possibles d'avoir des avis et de vous en donner. Je vous supplie de vouloir bien aussi me tirer de la raisonnable inquiétude dans laquelle vous croyez bien que je dois être. Je vous supplie de faire donner les deux lettres ci-jointes à mon frère et à M. l'intendant, et de croire que j'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. Je rouvre ma lettre pour vous dire que nous venons d'entretenir un homme à fond sur le cours de l'Adda, qu'il assure n'être

pas guéable, de Lodi en descendant; mais de la Canonica à Lodi il se passe partout : ainsi le projet du camp à la Canonica serait inutile, car ce camp serait coupé, supposé que les ennemis eussent passé l'Oglio. Je vous le dis, afin que vous ne puissiez pas compter, si cela est, que la tête de l'Adda puisse être gardée par nous.

Lettre de M. le comte de Tessé à M. de Chamillart.

Du camp de Vavre, sur l'Adda, 7 août 1701[1].

(Voir page 293.)

Quant aux démarches de l'armée, il faut, je crois, cacher au roi la désolation de Milan. Tout y fuit, personne n'y croit être en sûreté : ceux qui sont à la campagne s'y réfugient, et ceux qui sont dans la ville se réfugient à la campagne. La noblesse, le sénat, les femmes, tout déloge depuis que l'armée du roi a repassé l'Oglio. M. le maréchal me mande que les derniers entretiens qu'il a eus avec M. le prince de Vaudémont, et nos dernières lettres, lui ont fait prendre le parti de repasser cette rivière, puisque l'on est convenu que le principal objet était la défense du Milanais; sur quoi je lui réponds que je n'ai jamais cru, conçu ni compris que la défense du Milanais étant l'objet principal, ce fût le défendre que de repasser l'Oglio; et que ce parti, qu'il me mande pris, au lieu de la conservation de l'état de Milan, me paraît en pouvoir faire la perte.

Pour moi, je deviens fou par tout ce que je vois; M. de Vaudémont fait pitié, et nous nous consolons comme de bons serviteurs qui vont aux expédients et qui les cherchent. Il y a quelque chose d'invisible, et un enchantement perpétuel et impénétrable qui conduit cette machine. L'armée du roi, indépendamment de ce que nous ramassons, est d'un tiers plus forte que celle de l'ennemi. Vous nous mandez à tous que le roi veut que l'on combatte, et pourtant l'on fait tout ce qu'il faut pour l'éviter. On laisse passer le Mincio tranquillement; on voit tout le jour défiler une armée qui prête le flanc, et l'on ne charge ni avant-garde, ni flanc, ni arrière-garde; on fait un camp à Medoli, qui est la plus belle plaine du monde, et, le lendemain, pour éviter l'ennemi, que je croyais que l'on vou-

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1515, n° 55.

lait chercher, l'on fait une journée outrée de quinze milles pour repasser l'Oglio. Par là l'on abandonne Castiglione, ce qui est la chose du monde la plus honteuse, et que par la suite vous trouverez bien inexcusable; vous ouvrez tout le Mantouan et tout le Pô; vous abandonnez ce pauvre M. de Mantoue, qui est le seul allié fidèle que vous ayez en Italie; et tous ces malheurs arrivent par la présence d'une armée qui n'est pas composée de vingt-quatre mille hommes, et qui n'a de vivres que ce que la bonne volonté des particuliers leur fournit; vous perdrez, outre la réputation, les bonnes dispositions où certainement les Vénitiens ont été jusqu'à présent. Encore une fois, je deviens fou; mais mon état ne fait rien au roi.

Parmi tout cela, il y a encore des expédients, qui sont ceux de réitérer les ordres absolus de chercher l'ennemi et de risquer tout pour le joindre. Il vaudrait mieux pour le roi avoir perdu une bataille que de finir la campagne comme nous la faisons. Si M. de Savoie s'y oppose, ce sentiment vous découvre son cœur, et de ce jour-là il faut prendre des mesures solides pour se dépêtrer des embarras qu'il cause; s'il y va de bon pied, sa gloire particulière et la crainte de se découvrir obligeront les troupes à bien faire, et, en effet, elles sont bonnes. Vous m'avez ordonné de vous mander mes sentiments; je vous obéis, et je le fais avec liberté, trop naïvement peut-être; mais tel est mon tempérament et mon caractère.

J'ai l'honneur, etc.

PROJET POUR LES OPÉRATIONS [1].

La principale armée remontera l'Oglio jusqu'à Soncino.

Celle de M. le prince de Vaudémont joindra audit Soncino.

On y passera ensemble l'Oglio pour (laissant Brescia à gauche) marcher vers Medoli, suivant les nouvelles que l'on aura de la situation ou des mouvements des ennemis.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1515, n° 63.

Disposition pour les vivres.

Le pain fait à Crémone ou à Pizzighitone sera porté jusqu'à Soncino par les voitures ordinaires des vivres; s'il faut porter du pain au delà de l'Oglio, il sera fait à Crémone et porté par des chariots à bœufs sur les bords de l'Oglio, où les voitures des vivres le prendront pour joindre l'armée au delà de l'Oglio.

Il faut que les troupes de M. le prince de Vaudémont, en passant l'Adda, aient du pain pour quatre jours, avec lequel elles arriveront à Soncino, où elles recevront d'autre pain fait à Crémone.

Les troupes, étant réunies en un seul corps, marcheront vers Medoli; il paraît y avoir huit jours de marche, y compris un ou deux séjours. Le pain sera toujours fait à Crémone, et voituré par chariots à Canneto, d'où il sera transporté, par des voitures ordinaires des vivres, dans le milieu de la marche de Soncino et Medoli.

On peut encore, par Crémone, envoyer du pain à Medoli, en poussant de même les voitures et en marchant jour et nuit.

Pour les convois de Crémone à Canneto il faudra deux cents chariots pendant quatre jours :

Un pour les assembler et charger à Crémone;

Deux pour marcher de Crémone à Canneto;

Trois pour transporter des chariots sur les voitures des vivres;

Quatre pour retourner à Crémone.

Il ne faut pas compter que les bœufs qui auront fait les premiers voyages de Crémone à Canneto puissent faire le second pour le pain qui doit joindre l'armée à Medoli; ainsi il faut deux cents autres chariots pour le second convoi; et si l'on tirait plus d'un convoi de Crémone pour Medoli, il faudrait à proportion des chariots, ne comptant point que les mêmes chariots puissent faire deux convois de suite.

M. le prince de Vaudémont donnera les ordres nécessaires pour la fourniture des susdits chariots.

Lettre de M. le comte de Tessé à M. de Chamillart.

Du camp de Vavre, sur l'Adda, 10 août 1701[1].

(Voir page 295.)

M. le prince de Vaudémont, monseigneur, envoie encore un courrier à la cour, et il a raison; car assurément le mal presse; et ne presse que parce que l'on ne prend aucun parti et qu'il n'y a personne capable d'en prendre un. Monsieur le duc de Savoie se lave les mains en disant que ce n'est pas lui qui commande l'armée et qu'il a ordre du roi de ne faire que ce que M. le maréchal veut; or je ne puis ni ne dois parler de M. le maréchal; mais M. de Vaudémont m'a dit qu'il allait mander au roi ce que mondit sieur le duc de Savoie dit hier au marquis de Los Balbaces pour lui redire, lequel me l'a redit; et qu'enfin ce maréchal, que j'aime, respecte et honore, ne voyait plus rien que ce que ceux qui se noient voient; il veut tout faire et ne fait rien; il se tourmente et se tourmente inutilement. L'armée, qui ne devait point repasser l'Oglio, l'a repassé, comme les lettres du courrier La Vallée vous l'auront appris; et cela fait que l'armée ennemie, si elle veut, empêchera la nôtre de le repasser, et se peut totalement mettre entre Mantoue et l'armée. On a laissé trois bataillons français à Goito; sur la représentation qu'ils n'étaient pas en sûreté, M. le maréchal nous a mandé que ce lieu était bon. Je vous réponds que Nanterre est quasi aussi bon, et que Castiglione, que les ennemis ont pris, est à l'égard de Goito ce que la citadelle de Cambrai est à l'égard d'un village. On nous a renvoyé un projet de remarcher aux ennemis, fondé sur l'arrivée de six cents paires de bœufs du Milanais, c'est-à-dire fondé sur une chose impossible, et avec des circonstances dont le détail n'est pas praticable. Le pauvre Pleneuf fait au delà de l'imagination; mais les ordres changent trois fois dans un jour; encore, si le bon maréchal voulait se faire servir ou se laisser servir, patience; mais il a ses opiniâtretés, et dans le moment qu'il parle de remarcher aux ennemis, il songe à repasser l'Adda, et dit qu'il n'y a que cela à faire. Il ne s'en est rien fallu que Milan n'ait pris les armes, sur ce qu'il avait envoyé ordre de faire des fours dans

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1515, n° 64.

cette ville, pour le pain de l'armée ; et puis il se rejette sur des difficultés de vivres et de mécaniques de voitures que Pleneuf lui aplanit avec une facilité que je n'ai jamais vue aussi grande dans aucun munitionnaire. Au bout du compte, le roi doit être informé qu'il n'y a en vérité plus, comme l'on dit, personne au logis; et que sa pauvre tête s'échauffe, s'embarrasse et puis qu'il n'en sort rien.

Au milieu de tout cela, mon frère, lequel a un bon sens, est attaqué d'une dyssenterie horrible; il lui est percé un abcès et il est dans un péril dont je suis effrayé. Je dis mon avis, je fais ce que je puis, mais cela ne produit rien, et c'est de celui qui commande qu'émanent les ordres précis. M. de Vaudémont retourne dans ce moment à l'armée et facilitera ce qu'il pourra ; mais j'ai de la peine à croire qu'il puisse vaincre l'indolence léthargique de M. de Savoie, soutenue de l'incertitude de M. le maréchal, qui n'a jamais eu, depuis qu'il est ici, et qui n'aura jamais d'autre objet que la défensive. Je vous assure que le roi ferait un coup important à son service s'il envoyait ici un maréchal de France qui voulût seulement se laisser servir. Si le maréchal de Noailles pouvait venir en poste (je parle de celui-là parce que c'est quasi le seul de ceux dont le roi se sert qui ne soit pas actuellement employé), je vous réponds que nous lui ferions encore faire un beau reste de campagne; mais il faudrait donner à M. le maréchal de Catinat quelque commandement d'armée dont il connût un peu plus le pays; car, à ne rien céler, il n'a jamais été dans le vrai système de cette guerre. Je vous supplie de brûler ma lettre après en avoir fait l'usage que vous jugerez à propos : toutes vérités ne sont pas bonnes à dire; je dois même les dire moins qu'un autre et j'ai retardé tant que j'ai pu; mais il faut pourtant que le roi soit servi de préférence à tout, et que cette guerre ruineuse, pour laquelle sa majesté a fait de si grands efforts, finisse avant un mois. J'ai l'honneur d'être avec respect et confiance tout à vous.

ORDRE DE BATAILLE DI

(Voi

M. le Mal de CATINAT.

M. de Bachivilliers.
M. de Greder.

SON ALTESSI

M. de Crenan.
M. de Cavoye.

BR

Brigade	Régiment	Bataillons	Brigade: bataillons	Brigade: escadrons
Praslin.	Cavaillac	3	9	
	Commre général	3		
	Royal-Roussillon	3		
Montpeyroux.	Mauroy	2	6	
	Montpeyroux	2		
	Ruffey	2		
Cavalerie.	—			
Chartogne.	La Marine	3	5	»
	Bourgogne	2		
Carcado.	Leuville	2	4	»
	Mirabeau	1		
	Bresse	1		
De la Roque.	Aost	1	5	»
	Saluces	1		
	Montferrat	1		
	Gardes de S. A. R.	2		

Totaux: 26 bataillons, 31 escadrons.

M. de VAUBÉCOURT, malade absent.

M. de Saint-Frémont. M. de Zurlauben.

BRI

Brigade	Régiment	Bataillons	Brigade: bataillons	Brigade: escadrons
Montastérol.	Fimarcon	3	6	
	Savoie	3		
Roquépine.	Anjou	2	6	
	Roquépine	2		
	Sibourg	2		
Villiers.	Viltz	2	6	
	Melun	2		
	Villiers	2		
Cavalerie.	—			
Bourlemeux.	Limousin	2	5	»
	Royal-Comtois	2		
	L'Ile-de-France	1		
Dorgemont.	Vendôme	1	4	»
	Périgord	1		
	Cambresis	1		
	Tournaisis	1		
Palavicini.	Schulembourg	1	4	»
	Fusiliers	1		
	Chablais	1		
	Savoie	1		

Totaux: 24 bataillons, 34 escadrons.

RÉCAPITULATION.

	Bataillons.	Escadrons.
1re Ligne	26	31
2e Ligne	24	34
Réserve	1	6
	51	71

'ARMÉE DES DEUX COURONNES[1].

age 297.)

OYALE. — M. LE P^CE^ DE VAUDÉMONT.

M. DES HAYES, malade. M. DE CASTELLAMONT. — M. DE CORDOVA, malade absent. M. LE CH^ER^ DE TESSÉ, malade absent. M. DE VILLEPION.

ADES

1re LIGNE.

	Brigade	Régiment	
INFANTERIE.	SAINT-PATER.	Vivarais	1
		Morangies	1
		Sault	2
	PELLOT.	Dillon	1
		Bigorre	1
		Médoc	1
		Auvergne	2
	DAGUILAR.	Artaga	1
		Napoli	1
		Lombardie	1
CAVALERIE.	DE BORDAGE.	Usez	2
		Larrar	2
		Du Bordage	2
	DE LANGALLERIE.	Langallerie	2
		Cuirassiers	3
		Colonel-général	3
		Gardes de S. A. R.	2

	SAINT-PATER.	PELLOT.	DAGUILAR.	DE BORDAGE.	DE LANGALLERIE.
Bataillons	4	5	3	»	»
Escadrons	»	»	»	6	10

M. DE LAS TORRES.

M. DE SCHULEMBOURG. M. D'ASFELD. M. DE PRACONTAL.

GADES.

2e LIGNE.

	Brigade	Régiment	
INFANTERIE.	VAUDREY.	Croy	1
		Solre	1
		Angoumois	1
		La Sarre	1
	DUGUA.	Cotentin	1
		Albigeois	1
		Maulevrier	2
		Bretagne	1
	DE GY.	De Gy	1
		Lisbon	1
CAVALERIE.	COURTANDON.	Vienne	2
		Courtandon	2
	NARBONNE.	Vaudeuil	2
		Desclos	2
		Narbonne	2
	DE GANGES.	Vérac	3
		Estrades	3

	VAUDREY.	DUGUA.	DE GY.	COURTANDON.	NARBONNE.	DE GANGES.
Bataillons	4	5	2	»	»	»
Escadrons	»	»	»	4	6	6

RÉSERVE.

M. DE MAUROY, espagnol.

Royal-artillerie .... 1 bataillon.

Dragons de Mauroy, Espagnols.. 6 escadrons.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1515, n° 81.

POSITION GÉNÉRALE DES TROUPES, LE 17 AOUT[1].

(*Voir page* 297.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
PREMIÈRE LIGNE DE L'ARMÉE.		DANS MANTOUE.	
Auvergne	2	Sourches	1
Médoc	1	Beaune	1
Bigorre	1	Bragelone	1
Dillon	1	Gâtinais	1
Sault	2	Labour	1
Morangies	1	Bugey	1
Vivarais	1	2e bataillon de Thierache	1
Bresse	1	*Idem* de Gâtinais	1
Mirabeau	1	*Idem* de Bragelone	1
Leuville	2	*Idem* de Blaisois	1
Bourgogne	2	*Idem* d'Albigeois	1
La Marine	3		11
	18	A LA MIRANDOLE.	
DEUXIÈME LIGNE.		Ponthieu	1
Bretagne	1	A CRÉMONE.	
Maulevrier	2	Miroménil	1
Albigeois	1	Bassigny	1
Cotentin	1		2
La Sarre	1	A PIZZIGHITONE.	
Angoumois	1	Querey	1
Solre	1	A LODI.	
Croy	1	La Fère	1
Tournaisis	1	AU CAMP DE VAVRE OU VAPRIO.	
Cambresis	1	Anjou	2
Périgord	1	Des Vaisseaux	2
Vendôme	1	NOTA. Je ne sais point où l'on a mis le 3e.	
Ile-de-France	1	Royal la Marine	2
Royal-Comtois	2	Galmoy	1
Limousin	2	Berwick	1
Le bataillon de Royal-artillerie	1	Bourk	1
	19	Soissonnais	1
		Langres	1
			11
		A LECCO.	
		Thierache	1

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1515, n° 82.

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	RÉGIMENTS.	ESCADRONS.
AILE DROITE DE LA 1re LIGNE.		AILE GAUCHE DE LA 2e LIGNE.	
Colonel général	3	Villiers	2
Cuirassiers	3	Melun	2
Laugallerie	2	Viltz	2
Du Bordage	2	Sibourg	2
Larrar	2	Roquépine	2
Viltz	2	Anjou	2
	14		12
AILE GAUCHE DE LA 1re LIGNE		DRAGONS.	
Ruffey	2	Estrades	3
Monpeyroux	2	Vérac	3
Mauroy	2	Fimarcon	3
		A LECCO.	
Royal-Roussillon	3	Albert	3
Commissaire général	3		
	12		12
AILE DROITE DE LA 2e LIGNE.		CAVALERIE ARRIVÉE AU CAMP DE VAVRE.	
Narbonne	2	La Reine	3
Desclos	2	Dauphin	3
Vaudeuil	2	Scheldon	2
		DRAGONS.	
Courlaudon	2	Lautrec	3
Vienne	2	Languedoc	3
	10		14

Lettre du roi à M. le maréchal de Catinat. 10 août[1]. (*Voir page* 297.)

Mon cousin, j'ai appris avec douleur, par la lettre que vous m'avez écrite le 1er de ce mois, que vous avez perdu l'occasion de combattre les ennemis avant qu'ils fussent arrivés à Desenzano, et que leur armée avait marché le 31 devant la vôtre, qui n'en était qu'à deux milles, en vous prêtant le flanc tout le jour. J'attendais des nouvelles d'un événement qui ne pouvait qu'être heureux si vous

[1] Archives du dépôt de la guerre, minute, vol. 1528, 1re part., 1re sect., n° 46.

aviez voulu employer mes troupes suivant les ordres réitérés que je vous ai donnés par les lettres que Chamillart vous a écrites par mon ordre. Vous avez perdu l'occasion la plus heureuse qui se puisse présenter à la guerre : vos troupes étaient de beaucoup supérieures, pleines de bonne volonté contre celles de l'empereur, qui étaient fatiguées d'un séjour dans lequel elles n'ont eu qu'une partie de leurs subsistances, et qui marchaient devant vous entre le lac de Garde et des roches, dans un terrain serré et désavantageux, obligées de combattre ou de s'en retourner. Aux maux passés il n'y a plus de remède : les mesures que vous prenez pour l'avenir me donnent encore moins d'espérance. Vous prenez la route du Crémonais, vous vous éloignez d'eux, ils marchent à Brescia, le grand chemin de Milan. Pouvez-vous vous assurer de les joindre avant qu'ils y soient arrivés, et de les empêcher de s'en rendre les maîtres? Vous craignez que vos subsistances ne soient à une trop grande distance de vous! Les impériaux marchent dans un pays inconnu; ils n'ont aucun magasin ni hôpitaux, rien ne les arrête; et vous avez la proximité des villes, des rivières, et tout le pays pour vous. Je vous avais mandé que vous aviez à faire à un jeune prince entreprenant : il s'est engagé contre les règles de la guerre; vous voulez les suivre, et vous le laissez faire tout ce qu'il veut. J'ordonne à d'Esgrigny et à Pleneuf, dans cette conjoncture plus fâcheuse et plus difficile qu'elle n'a encore été jusqu'à présent, et qui sera sans remède si vous n'arrêtez par quelque événement heureux la marche du prince Eugène; j'ordonne donc audit d'Esgrigny et à Pleneuf de vous fournir tous les vivres qui vous seront nécessaires, à quelque prix que ce soit; de les faire remonter du Mantouan, par le Pô, à Crémone, et de les faire conduire par l'Oglio, pour être plus à portée de vous. Je mande au prince de Vaudémont d'obliger les habitants du Milanais d'en porter à votre armée, si elle est assez proche d'eux pour qu'ils les y puissent voiturer, ou de les remettre dans les lieux qui leur seront indiqués par le sieur d'Esgrigny. Toutes ces précautions prises, qui doivent être déterminées en vingt-quatre heures, je vous ordonne de marcher aux

ennemis par le plus court chemin, de les joindre avec le plus de diligence que vous pourrez, de les suivre sur leurs marches lorsque vous serez près d'eux, et de ne les pas quitter; de les faire harceler dans leurs marches par un gros de cavalerie toujours avancé sur eux, et enfin de les obliger à tourner pour leur pouvoir donner une bataille dont l'événement ne peut être douteux si vous employez bien toutes vos forces. Je me promets du zèle et de l'affection que le duc de Savoie a témoignés jusqu'à présent, qu'il y contribuera de tout son pouvoir; il n'y est pas moins intéressé que moi, pour sa gloire, et pour conserver au roi d'Espagne, qui doit être son gendre, des états qui lui sont si légitimement acquis.

Le petit corps que le prince de Vaudémont doit assembler peut lui servir, en cas qu'il puisse arriver assez à temps, pour embarrasser les ennemis et vous donner le temps de les joindre. Vous devez vous concerter avec lui sur cela, et lui donner tous les jours de vos nouvelles, envoyer des partis, et être informé de tous les mouvements du prince Eugène. Et la présente, etc.

ÉTAT DES TROUPES FRANÇAISES SUR L'ADDA, 17 AOUT[1].

(*Voir page* 298.)

INFANTERIE.	BATAILLONS.	CAVALERIE.	ESCADRONS.
Normandie	3	La Reine	3
Anjou	2	Dauphin	3
De. Vaisseaux	3	Scheldon	2
Royal la Marine	3	Lautrec	3
Irlandais	3	Languedoc	3
Soissonnais	1	On attend d'un jour à l'autre Clermont, Boissy et Rennepont.	
Flandre	1		
Son altesse royale	1		
On attend dans quelques jours Rouergue et Beaujolais.			
TOTAL	17	TOTAL	14

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1515, n° 79.

ORDRE DE BATAILLE DE L'ARMÉE DES DEUX COURONNES, 22 AOUT[1].

(*Voir page* 299.)

M. LE MARQUIS DE BACHIVILLIERS. M. DE GREDER. — M. LE MARQUIS DE CRENAN. M. DE CASTELLAMONT. M. DE ZURLAUBEN. — M. DE CORDOVA. M. DE TORALBA. — M. LE COMTE DE TESSÉ. M. DE VILLEPION.

BRIGADES.

Brigades	1re LIGNE.	Bataillons.	Escadrons.
Gargès	Vérac	..	2
	Estrades	..	2
Lancallerie	Gardes de S. A. R.	..	2
	Colonel général	..	3
	Cuirassiers	..	2
	Langallerie	..	2
Roquépine	Sibourg	..	2
	Uzès	..	2
	Roquépine	..	2
Merette	Lombardie	1	..
	Napoli	1	..
	Aubigné	1	..
Vaudret	La Marine	3	..
	Royal la Marine	2	..
La Roque	Louville	2	..
	La Sarre	1	..
	Mirabeau	1	..
	Morangues	1	..
Pellot	Gardes de S. A. R.	2	..
	Montferrat	1	..
	Saluces	1	..
	Aost	1	..
Galmot	Bourk	1	..
	Barwick	1	..
	Bigorre	1	..
	Senlis	2	..
Lacharmagne	Galmoy	1	..
	Dillon	1	..
	Médoc	1	..
	Auvergne	2	..
Montpeyroux	Bourgogne	2	..
	Normandie	3	..
Fraslin	Ruffey	..	2
	Monpeyroux	..	2
	Mauroy	..	2
Monastérol	Royal-Roussillon	..	2
	Commissaire général	..	3
	Royal-Piémont de S. A. R.	..	2
	Lautrec	..	2
	Savoie	..	2
	TOTAL	33	43

M. DES HAYES.

M. DE SAINT-FRÉMONT. — M. DE SCHULEMBOURG. — M. DE CAVOYE. — M. D'ASFELD. — M. DE PRACONTAL.

BRIGADES.

Brigades	2e LIGNE.	Bataillons.	Escadrons.
Muret	La Reine	..	2
	Dauphin	..	2
	Schelden	..	2
Courtanvaux	Courtanvaux	..	2
	Du Bordage	..	2
	Vienne	..	2
Boulembeux	Lisbonne	1	..
	De Gy	1	..
	Limousin	2	..
	Maulevrier	1	..
	Flandre	2	..
Bogra	Bretagne	2	..
	Angoumois	1	..
	L'Île-de-France	2	..
	Albigeois	1	..
	Cotentin	1	..
De la Roche d'Albt	Savoie	1	..
	Chablais	1	..
	Fusiliers	1	..
	Schulembourg	1	..
	Piémont	1	..
D'Orgemont	Croy	1	..
	Solre	1	..
	Tournaisis	1	..
	Vendôme	1	..
De S.-Pater	Cambrésis	1	..
	Périgord	1	..
	Royal des Vaisseaux	3	..
Cancado	Bresse	1	..
	Royal-Comtois	2	..
	Anjou	2	..
De Villiers	Villiers	..	2
	Vilta	..	3
	Melun	..	3
Narbonne	Vendeuil	..	3
	Duclos	..	3
	Narbonne	..	3
	Anjou	..	2
	TOTAL	31	28

M. DE CLERMONT.

RÉSERVE.	Bataillons.	Escadrons.
Clermont	....	2
Languedoc	....	3
Royal-artillerie	1	..
TOTAL	1	5

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1515, n° 87.

Lettre du roi au duc de Savoie. Marly, 12 août [1]. (Voir page 300)

Mon frère, les premières dispositions de la guerre d'Italie, ayant obligé le maréchal de Catinat de poster mes troupes en différents endroits par lesquels il avait lieu d'appréhender que les troupes de l'empereur ne pénétrassent dans l'Italie, n'ayant pas eu un succès tel que j'avais lieu de l'espérer par la supériorité des forces qu'il avait, et qui a de beaucoup augmenté depuis que vos troupes ont joint les miennes et celles du roi mon petit-fils; ce qui me faisait désirer qu'elles en vinssent à une action dont l'événement paraissait devoir être favorable : j'avais encore plus lieu de le croire depuis votre arrivée, et que vous avez pris le commandement de l'armée; je ne doutais pas même que les ennemis n'eussent lieu de se repentir de s'être avancés jusqu'au Mincio, s'ils hasardaient de le passer devant vous. J'ai appris qu'ils l'avaient passé sans y trouver aucune opposition, et qu'ils avaient marché à Desenzano, le 31, en prêtant le flanc à l'armée que vous commandez. Puisque vous ne les avez pas attaqués, je suis persuadé que vous l'avez fait pour le mieux; mais comme le passage du Mincio donne beaucoup de facilité aux impériaux pour se porter vers le Milanais, et, en cas qu'ils le trouvent gardé, de se rabattre vers le Mantouan; dans cette incertitude, avant de les joindre, vous serez peut-être obligé de former deux corps, dont l'un, toujours supérieur de beaucoup au leur, les tiendra de près, et l'autre ira au-devant pour s'opposer aux entreprises qu'ils pourraient faire; et comme j'apprends qu'il y a plusieurs de mes officiers généraux malades; que le peu qui en reste peuvent le devenir; que le maréchal de Catinat lui-même peut être hors d'état d'agir par l'accablement de fatigue; j'ai jugé qu'il était du bien de mon service d'envoyer le maréchal de Villeroy en Italie pour commander mes troupes sous vos ordres; il agira de concert en tout avec le maréchal de Catinat, et ils se partageront quand il sera nécessaire. Je me promets que le zèle et l'expérience du premier, secondés des bonnes intentions et de la capacité du maréchal de Catinat,

[1] Archives du dépôt de la guerre, minute, vol. 1528, 1re part., 1re sect., n° 3.

vous mettront en état de finir glorieusement cette campagne; ce que je me promets de votre affection. Et la présente, etc.

Lettre du roi au duc de Savoie. Marly, 14 août[1]. (Voir page 300.)

Mon frère, quoique je vous aie mandé par la lettre que je vous ai écrite le 12 de ce mois, que j'avais jugé à propos, pour le bien de mon service, d'envoyer le maréchal de Villeroy pour commander mes troupes qui sont sous vos ordres à l'armée d'Italie, j'ai bien voulu encore vous écrire celle-ci, qu'il vous remettra lui-même, pour vous dire que vous devez prendre une entière confiance en lui pour tout ce qui regardera le bien de mon service, et que je lui ai fait connaître l'importance dont il est pour votre propre gloire et pour la réputation de mes armes, de reprendre un air de supériorité tel qu'il convient à une armée aussi nombreuse que celle que vous commandez, lorsque toutes les troupes seront jointes ensemble. Et la présente, etc.

Lettre du roi à M. le prince de Vaudémont. Marly, 12 août[2]. (Voir page 300.)

Mon cousin, la lettre que j'ai reçue de vous par le courrier que vous m'aviez dépêché de Crémone, du 2 de ce mois, me détermina d'envoyer ordre sur-le-champ au maréchal de Villeroy de se rendre auprès de moi en toute diligence pour le faire partir pour aller prendre le commandement de mes troupes en Italie. Je vois par la lettre que je reçois dans ce moment, par votre dernier courrier, dépêché le 7, que vous le désirez. Il partira demain au soir ou dimanche au matin au plus tard. Je ne doute point, par l'amitié qui est entre vous, que vous ne preniez soin de lui faire fournir une partie des choses qui lui seront nécessaires. Son équipage est du côté de Limbourg et ne pourra arriver qu'à la fin de la campagne. Je lui donnerai des ordres précis de rassembler toutes mes troupes, à l'exception de celles dont le duc de Mantoue a besoin pour la garde de sa capitale, pour couvrir le Milanais par une armée formidable en

[1] Archives du dépôt de la guerre, minute, vol. 1528, 1re part., 1re sect., n° 4.
[2] *Idem*, n° 27.

comparaison de celle des ennemis, et qui le leur paraîtra encore bien davantage, quand elle sera assez proche d'eux pour les ramener par le plus court chemin, ou les tenir si près qu'ils soient obligés de combattre avec un grand désavantage. Faites dès à présent vos dispositions pour cela; et mettez-vous en état d'en pouvoir profiter lorsqu'il arrivera; rien ne sera plus propre à rassurer les esprits de la terreur que les petits avantages des impériaux ont pu leur inspirer. Les subsistances, suivant ce projet, deviendront plus difficiles, si vous ne vous servez de l'autorité pour vous les faire fournir. Les impériaux, sans magasins, ont eu de tout abondamment; vous avez des secours qu'ils n'ont pas; mettez-vous en état de rétablir au plus tôt la gloire de mes armes et de ranimer les princes d'Italie, qui doivent être surpris qu'une aussi belle armée ait été jusqu'à présent inutile à leur conservation. Et la présente, etc.

Lettre du roi à M. le maréchal de Catinat. Marly, 12 août[1]. (Voir page 300.)

Mon cousin, le grand nombre de troupes que j'ai envoyées en Italie me donnait lieu d'espérer des événements plus heureux, dans les temps que vous vous êtes trouvé à portée de les employer pour empêcher les impériaux de pénétrer dans le milieu de l'Italie. Ce qui est arrivé en dernier lieu au passage du Mincio, et les avantages qu'ils prennent tous les jours, me donneraient lieu de craindre pour les suites, s'il n'y était promptement remédié. Le seul moyen de rétablir la gloire de mes armes et de rassurer les princes d'Italie, même l'état de Milan, c'est de faire une guerre toute différente de celle que vous avez faite jusqu'à présent; de prendre un air de supériorité, et de vous rapprocher des ennemis comme je vous l'ai ordonné plusieurs fois. Le pays qu'ils occupent donne lieu de craindre également pour le Milanais et pour le Mantouan; et comme il se pourra que dans la suite vous soyez obligé de partager vos forces pour les porter en différents endroits et les rendre toujours à peu près égales à celles des ennemis, ce que vous pouvez faire aisément pour l'in-

[1] Archives du dépôt de la guerre, minute, vol. 1528, 1re part., 1re sect., n° 48.

fanterie, puisque, la ville de Mantoue gardée, vous avez avec les troupes du roi d'Espagne et celles du duc de Savoie plus du double de celles de l'empereur; comme, dans cette séparation, il est important que j'aie dans chacun de ces corps, à la tête de mes troupes, un de mes généraux; qu'il peut même arriver, par les fatigues continuelles que vous êtes obligé de prendre, que vous ne soyez pas toujours en état d'agir, j'ordonne au maréchal de Villeroy, qui doit partir ce soir ou demain matin au plus tard, de se rendre en toute diligence à l'armée d'Italie, où il agira de concert avec vous sur toutes les choses qui regarderont le bien de mon service. Vous lui donnerez toutes les connaissances dont il aura besoin pour le mettre en état d'exécuter les ordres qu'il a reçus de moi, et dont il vous fera part. Et la présente, etc.

Lettre de M. le maréchal de Catinat à M. de Chamillart. Du camp d'Antignato, 28 août[1]. (Voir page 301.)

L'armée marche, monsieur, elle va entrer en action, et dans des affaires décisives; j'en espère des événements heureux.

J'ai l'honneur de vous écrire avec l'esprit le plus tranquille et le plus dépouillé d'humeur que vous ne sauriez l'imaginer. Je ne sais quelle est la volonté du roi sur le séjour de M. le maréchal de Villeroy en Italie, ni dans quelle résolution peut être sa majesté sur ce qui me regarde, ce qui me donne plus de liberté de vous dire et de vous confier mes sentiments. Je ne crois pas qu'il convienne au bien du service du roi de me laisser à la tête des affaires d'Italie. Je ne suis plus jeune; je suis près d'entrer dans ma soixante-quatrième année. Les machines les mieux composées ont leur déclin; je ne dis point que la mienne ait été de cette nature; mais telle qu'elle ait été, je suis assez homme de réflexion pour y reconnaître de la diminution et du dépérissement. Nous ne finirions jamais si la vigueur de l'esprit et du corps était égale dans tous nos âges; joignez à cela que j'ai une infirmité qui ne laisse pas de rendre dures et pénibles les grandes fatigues à cheval.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1515, n° 110.

Je vous supplie donc, monsieur, d'exposer ce fait à sa majesté, et d'obtenir qu'elle veuille bien, après la campagne, me donner ses ordres pour retourner en France. Je vous demande avec instance votre intercession pour obtenir mon retour, et en vérité avec les seules raisons marquées ci-dessus. Je n'ai eu ni la force ni le courage de prendre la résolution de l'écrire à sa majesté.

Quoique j'aie part aux motifs et aux moyens de ce que l'armée va entreprendre, je n'aurai point l'honneur de vous en informer. Ce ne pourrait être qu'une répétition, et même concertée avec M. le maréchal de Villeroy, autrement je manquerais aux manières et à la bienséance que je me suis proposé d'observer à son égard et que je dois à celle avec laquelle je me conduis avec lui, qui est franche et sincère. Je vous supplie, monsieur, d'avoir des sentiments conformes aux miens sur ce que j'ai l'honneur de vous écrire, et de continuer à me faire celui de me croire, etc.

ORDRE ET MARCHE POUR L'ARMÉE, 1er SEPTEMBRE[1].

(*Voir page* 215.)

L'armée marchera toute en bataille droit devant elle jusque sur le ruisseau où l'on a fait des ponts pour son passage.

Chaque brigade aura soin de faire remarquer les chemins pour arriver aux ponts où elle devra passer.

Lorsque la première ligne arrivera sur le bord du canal, elle fera quelques moments de halte, pour donner le loisir à toute la ligne d'être arrivée sur le bord de l'eau, et la seconde ligne d'être à portée pour passer les ponts sitôt que la première ligne sera formée au delà du ruisseau et qu'elle aura laissé assez de terrain pour former la deuxième ligne.

On mettra la brigade d'infanterie de la marine à l'extrémité de l'aile droite, et la brigade de Normandie à l'extrémité de l'aile gauche.

[1] Archives du dépôt de la guerre, copie, vol. 1515, n° 117.

Les dragons d'Estrades resteront en ligne où ils sont campés, changeant seulement un bataillon qui est à sa droite pour le mettre à sa gauche.

Les dragons de Vérac et de Ceva, de son altesse royale, demeureront à l'aile droite, et passeront les ponts après la brigade de la marine.

Les dragons de Lautrec et de Languedoc passeront les ponts après la brigade de Normandie.

Dès que la première ligne aura passé le ruisseau, les officiers généraux qui se trouvent sur le front de la première ligne feront passer les ponts aux cinq brigades d'artillerie qui sont actuellement distribuées aux bouts des cinq ponts du Prieuré, qui sont sur le ruisseau.

On sonnera le boute-selle à la pointe du jour, et une heure après l'on montera à cheval, et l'on se mettra en marche aussitôt, suivant la disposition ci-dessus, sans attendre de nouvel ordre.

On fera passer ce soir le régiment d'Artiaga dans la brigade de Lisboa, et celui de la Croix-Blanche dans la brigade de son altesse royale.

Les régiments de Bassigny et Miroménil demeureront campés derrière le quartier général jusqu'à nouvel ordre, avec les régiments des dragons de Mauroy de six escadrons et deux escadrons du régiment de Cesté.

Le premier escadron du régiment de Cesté campera à la droite de la première ligne, entre les gardes de son altesse royale et le colonel-général.

Un autre escadron du régiment de Cesté campera à la droite de la seconde ligne.

Les gros et menus bagages ne bougeront pas, non plus que le quartier général, et se tiendront en état de marcher au premier ordre qui leur sera envoyé pour passer sur les ponts qui leur seront indiqués.

Le commandant de l'artillerie laissera une garde au parc où reste-

ront les caissons et le surplus des munitions qui n'ont pas suivi les cinq brigades d'artillerie.

Les vaguemestres iront reconnaître les ponts et passages.

Lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi. 19 septembre [1]. (Voir page 325)

Je ne répéterai plus à votre majesté les mêmes choses que j'ai eu l'honneur de lui mander sur le combat du premier de ce mois. La situation dans laquelle nous étions, la nouvelle que reçut M. le maréchal de Catinat, par un de ses espions, que l'armée des ennemis se retirait; toutes les démarches presque impossibles que votre armée venait de faire pour chercher les moyens d'attaquer les ennemis, joint à la décision publique de son altesse royale d'attaquer le poste qui était devant nous, l'ambassadeur le représentant avec vivacité, M. le prince de Vaudémont en étant d'avis, comment pouvais-je ne pas y consentir, avec les ordres si précis de votre majesté de chercher à combattre, l'intérêt de son service et la gloire de la nation y étant si engagés? car votre majesté ne doit pas ignorer le décri où nous avons été en Italie depuis que la guerre y a commencé. Toutes ces raisons-là, si pressantes et si prévues par votre majesté, qui l'ont porté à me parler si vivement avant mon départ sur la conduite qu'elle voulait que je tinsse à la tête de son armée, de passer les rivières, de chercher les ennemis, et, en un mot, de faire l'impossible pour combattre plutôt que d'avoir la honte de voir hiverner les impériaux en Italie; tout cela, sire, étant aussi présent à mon imagination que lorsque vous me fîtes l'honneur de me parler, devais-je être le seul à proposer un parti de prudence, quand je suis envoyé comme celui qui a l'ordre précis de votre majesté pour changer et tenir une conduite tout opposée à celle qu'on avait eue jusqu'à mon arrivée. Je sais, sire, qu'il est fâcheux de ne pas réussir à ce que l'on entreprend, et personne ne le sent plus douloureusement que moi; mais je n'ai point à me reprocher d'avoir manqué à tout ce que la raison, le bon sens et les ordres de votre majesté m'ont dû prescrire. Ce

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1515, n° 153.

qui résulte du combat que nous avons donné est très-fâcheux pour ceux qui ont été tués et blessés; mais la situation des affaires en Italie en est meilleure : les ennemis y paraissaient si supérieurs en tout, et publiaient aussi bien que toute l'Italie que les Français n'osaient pas les approcher ni même s'opposer à ce qu'ils voudraient entreprendre; on les a forcés de tenir un langage bien différent, au moins dans les cours d'Italie. Il serait à désirer que toutes les actions de guerre qu'on entreprend ne fussent point douteuses, et qu'on fût assuré d'y réussir; mais cela n'est pas possible; et il y a des cas, comme celui où nous venons de nous trouver, où la raison et la prudence veulent qu'on hasarde quelque chose, indépendamment de la manière si pressante dont vous m'aviez fait l'honneur de me parler. Où en serais-je, sire, auprès de votre majesté, s'il vous fût resté un soupçon qu'on pouvait attaquer les ennemis et qu'on ne l'eût pas tenté, après tous les mouvements de faiblesse qui n'ont été que trop connus depuis le commencement de la campagne? Je vous avoue, sire, que la délicatesse de mes sentiments pour votre service et pour l'exécution de vos ordres serait bien blessée, si votre majesté pouvait imaginer qu'il eût été possible de prendre un autre parti que celui de tenter une action qui décidait glorieusement de la campagne, et qui ne pouvait jamais nous mettre hors d'état de ne pas continuer à faire la guerre comme nous la faisons présentement. Je vous en dis beaucoup au delà de ce que je voulais, et je ne vous dis pas encore tout ce que je pourrais y ajouter pour justifier un parti que je ne pouvais différer un moment de suivre sans mettre le comble au déshonneur de votre armée.

J'ai communiqué à M. le maréchal de Catinat tout ce que votre majesté me mande à son égard; il mérite toute l'attention que votre majesté a la bonté d'avoir à sa conservation, car l'on ne peut rien ajouter à l'attachement et au zèle qu'il a pour votre service.

Lettre de M. le maréchal

M. le duc de Savoie continue à nous parler le plus avantageusement qu'on le peut désirer sur les intérêts de votre majesté. Il est

de Villeroy au roi. 4 septembre[1]. (Voir page 325.)

prêt à tout; et ce ne sont que nouvelles protestations de sacrifier sa personne et ses troupes pour votre service; mais cependant, sire, comptez toujours que dans son cœur il ne veut point le progrès de vos armes en Italie. Si la guerre dure en ce pays-ci, la continuation du traité avec M. de Savoie mérite les plus profondes réflexions. Je vais au devant de tout ce qui peut lui être agréable dans les petites choses : c'est un prince avec lequel on ne saurait demeurer dans une situation certaine; il faut le perdre ou le gagner tout à fait, et quelque avantage qu'on lui puisse faire, je crois encore qu'il y a lieu de douter de sa fidélité, voulant toujours son agrandissement à quelque prix que ce soit. Il faut le regarder comme un homme capable de soutenir les premières places avec beaucoup d'esprit et un courage infini. Je crois, sire, que vous devez le regarder comme un homme principal dans l'Europe et très-dangereux.

Lettre de M. le maréchal de Villeroy au roi. 10 septembre[2]. (Voir page 329.)

Une autre réflexion bien importante à faire, c'est sur la conduite que j'ai à tenir avec M. le duc de Savoie, qui, selon toutes les apparences, demandera bientôt à s'en retourner en Piémont et d'y remmener toutes ses troupes, qui sont nombreuses et en très-bon état. Il a commencé à me dire qu'il avait mille et tant de malades ou blessés; et que, comme la saison était avancée, il les renvoyait en Piémont, où ils seraient mieux secourus que dans les hôpitaux qu'il avait établis dans les villes d'Espagne. C'est le prélude de son départ; et comme certainement son véritable dessein est d'allonger la guerre et de vous ôter tous les moyens qui pourront contribuer à chasser tout à fait les Allemands d'Italie, je crois que votre majesté doit s'attendre que dans très-peu de temps il demandera à retirer ses troupes. Je puis me tromper; mais c'est un cas qu'il est bon de prévoir, afin que votre majesté m'envoie ses ordres sur ce que j'aurai à répondre. Supposé qu'il me propose de remmener ses troupes dans son pays, j'ai une réponse toute naturelle, qui sera de lui dire que j'aurai l'honneur d'en

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1515, n° 128.
[2] *Idem*, n° 139.

écrire à votre majesté pour recevoir ses ordres, ne comptant point qu'il pût songer à retirer ses troupes avant la fin de la campagne; mais il vaudra beaucoup mieux que j'aie l'ordre précis de votre majesté à cet égard-là. Plus j'ai l'honneur de pratiquer M. le duc de Savoie, et plus mes soupçons augmentent sur son infidélité; c'est un prince qui ne connaît que son intérêt, et qui sacrifiera tout pour y parvenir. Il ne se fera aucun scrupule sur les manières d'acquérir; et lorsqu'il aura obtenu un avantage, il sera tout disposé à manquer de parole et de foi à celui à qui il aura l'obligation de son agrandissement, par l'espérance d'obtenir une plus grande fortune. Ce serait trahir mon devoir si je ne vous peignais pas le caractère de ce prince tel que je vous le représente. Il a de grandes qualités; mais il sera toujours infidèle dans ses engagements. Comptez sur cela, s'il vous plaît, pour le présent et pour l'avenir. Dans les petits détails de prisonniers qui se passent entre les armées, M. le prince Eugène affecte toute sorte d'égards et de civilités pour ce qui a rapport à M. le duc de Savoie, et beaucoup d'éloignement et de dureté pour les troupes d'Espagne et de France. M. le duc de Savoie, de son côté, observe beaucoup de mesures, n'envoyant jamais de ses trompettes dans l'armée des ennemis; mais on reconnaît en lui une partialité en leur faveur que toute sa dissimulation ne peut venir à bout de cacher. M. Phelipeaux doit marquer ces choses-là plus en détail que je ne fais; nous nous en parlons souvent, et il convient avec moi de tout ce que j'ai l'honneur de vous écrire. M. le prince de Vaudémont pense de même. Je supplie votre majesté de réfléchir bien attentivement sur ce que j'ai l'honneur de lui mander. Si la paix se fait cet hiver, toutes les réflexions seront inutiles; mais si la guerre continue, je vous supplie de compter qu'il est impossible que vous la puissiez soutenir si M. le duc de Savoie est général de vos troupes. Je ne vous mande point les petites complaisances qu'il faut avoir pour la conservation de ses troupes, en leur épargnant des fatigues. Si par malheur elles avaient combattu à notre dernière action, et qu'il eût perdu quelques soldats, il n'y aurait pas eu moyen de vivre avec lui.

Le bataillon de la Croix-Blanche fut le seul qui s'avança un peu plus que les autres; et comme ce ne fut que pour faciliter la retraite des troupes qui avaient combattu, il ne fut exposé que très-peu de temps.

ORDRE DE LA MARCHE DE L'ARMÉE DES ENNEMIS [1].

(*Voir page* 362.)

COLONNE DE LA GAUCHE.	COLONNE DU CENTRE.	COLONNE DE LA DROITE
Le général Bremi.	Les généraux d'Aremberg et Solari.	Le prince de Vaudémont.
L'ARTILLERIE,	L'INFANTERIE.	LA CAVALERIE.
Partant de Chiari :		
Le 19, à Torbole.	Le 19, à Travagliato.	Le 19, à Pompejano.
Le 20, à San-Zeno.	Le 20, à Longhena.	Le 20, à Oriano.
Le 21, à Ghedi.	Le 21, à Manerbio.	Le 21, à Verola-Vecchia.
Le 22, à Porella.	Le 22, à Pavone.	Le 22, à San-Gervasio.
Le 23, à Ostiano.	Le 23, à Ostiano.	Le 23, à Ostiano.

J'ai reçu à huit heures du soir, monsieur, la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire hier en arrivant de votre grand voyage; je vois, par le compte que vous prenez la peine de m'en rendre, que vous croyez absolument nécessaire de soutenir le poste d'Ostiglia; vous en dites de parfaitement bonnes raisons, et je me rends sans hésiter à vos connaissances et à votre jugenent; mais ce que je vais combattre, c'est la proposition d'y faire un pont sur le Pô. Puis-je m'exposer de le faire descendre dans un lieu où vraisemblable-

Lettre de M. le maréchal de Villeroy à M. le comte de Tessé. San-Giacomo, 4 décembre [2]. (*Voir page* 370.)

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1516, n° 110.
[2] *Idem*, n° 119.

ment je ne pourrai jamais faire avancer l'armée du roi, les ennemis faisant des ponts actuellement à Ostiano et à Canneto? Me séparerai-je absolument du Crémonais en passant l'Oglio et en m'avançant 12 ou 15 milles au delà? Si dans le temps que je prendrais ce parti-là, M. le prince Eugène, qui est actuellement à Canneto, passait l'Oglio, prenait Bozolo et venait se placer au bas à ladite rivière, pour m'en défendre le passage; que deviendrait l'armée du roi et le Milanais? D'ailleurs, monsieur, me commettrai-je de faire descendre un pont dans l'incertitude de le pouvoir faire remonter, puisqu'il sera au-dessous de moi de 12 à 15 milles au moins?



Je connais tous les avantages de la situation d'Ostiglia, tant pour les pays d'en deçà du Pô que de ceux qui sont au delà. Tant qu'on tient un ennemi dans le Polesin, qu'on est maître de tous les derrières du Mincio, la situation d'un pont à Ostiglia est merveilleuse; elle éloigne les ennemis et les met hors de portée du Modenais, où je crois comme vous qu'ils sont fort désirés; mais quand ils sont des deux côtés du Mincio, avec une armée assez considérable pour la pouvoir partager, une partie sur l'Oglio, et l'autre s'approchant du Pô, Ostiglia ne peut plus être regardé comme il était lorsque nous étions avec toute notre armée au delà du Mincio; car s'il vous donne des avantages pour éloigner les ennemis du Mantouan et du Modenais, il laisse le Milanais et le Crémonais absolument en proie aux ennemis, supposé les situations que je viens de vous expliquer; je vous prie d'y faire réflexion, et j'espère que vous serez de mon avis.

Je vois que vous n'avez pas encore reçu la lettre que je vous écrivis hier au soir, par laquelle je vous avertissais de l'arrivée de M. le marquis de Créqui aujourd'hui, vis-à-vis de Torre d'Oglio. Si vous ne l'avez pas vu aujourd'hui, je suis assuré que la journée de demain ne se passera pas sans que cela n'arrive.

Vaudrey me mande de ce soir qu'on venait de lui donner avis que les ennemis descendaient l'Oglio. Quand cela serait, j'espère, suivant ce que vous me mandez, qu'ils ne s'enfonceront pas jusqu'à

Borgoforte, par les obstacles que vous leur apporterez. Suivant les nouvelles que j'aurai demain de leurs mouvements, je me porterai en personne sur le bas de l'Oglio; et j'y ferai encore marcher des troupes, si cela me paraît nécessaire.

Pour dire encore un mot sur Ostiano, si vous pouvez y faire trouver une quantité de bateaux pour transporter nos troupes de l'autre côté, à une dernière extrémité, ce serait faire tout ce qui est possible, car plus je roule la chose dans mon esprit, et moins il me paraît que je puisse y faire descendre notre pont.

Je me borne toujours à vous dire que l'affaire principale est de garder Mantoue et Goito, et que ce serait perdre des troupes que de les commettre dans d'autres postes. Ainsi, monsieur, c'est à vous de juger si vous avez besoin de quelque chose de plus sur ce pied-là, car je me trouve bien à l'étroit quand je songe au pays que j'ai à garder ou tout au moins à contenir; en sorte que je ne vois pas assez de troupes pour passer le Pô: c'est de quoi nous raisonnerons. A tout événement, songez à La Mirandole. Voyez, quand vous serez avec M. le marquis de Créqui, si vous jugez à propos d'établir quelque chose dans Borgoforte, car l'on veut si fort me persuader que les ennemis occuperont ce poste-là, que, sans le croire, je ne laisse pas d'y avoir attention. Si M. de Commercy avait un dessein formé d'entreprendre quelque chose, ne croyez pas qu'il fût déjà en action, car chaque jour augmente ses difficultés.

P. S. Ma lettre n'étant pas encore partie, monsieur, je la rouvre pour vous accuser la réception de la vôtre du 4, avant midi. Vous verrez que j'ai pensé comme vous sur le projet de faire assembler des bateaux à Ostiglia, et je persiste à vous dire qu'il n'est pas possible que j'y fasse mon pout, par une infinité de raisons que je vous ai déjà dites. Je vois comme vous d'extrêmes difficultés pour les ennemis de se porter à Ostiglia; mais que voulez-vous qu'ils fassent, si ce n'est de se rendre maîtres de ce lieu ou d'attaquer Goito? Le long séjour de M. de Commercy à Villafranca commence à me faire dou- Du 5, à 5 heures du matin.

ter d'une entreprise. Je dis toujours que l'essentiel est de conserver Mantoue et Goito. Vous m'avez mandé par vos précédentes que les écluses de Governolo n'étaient point choses importantes, étant en très-mauvais état, et que, quand elles seraient rompues tout à fait, cela diminuerait de très-peu le lac de Mantoue. Je vous assure que je partage bien vos inquiétudes, et que je suis aussi occupé de votre situation que de la mienne. Je ne saurais aller aujourd'hui au quartier de M. de Créqui à cause de cent mille affaires dont je suis accablé; si vous désirez quelques bataillons de plus, mandez-le-moi, je vous les donnerai du corps que commande le marquis de Créqui.

Je vous écrivis hier à trois heures de la tour de Piadana, pour vous mander la prise de Canneto, et je vous envoyais une lettre du chevalier de Maulevrier qui est en bonne santé. Tous nos gens ont été faits prisonniers de guerre. De la manière dont le chevalier de Maulevrier a écrit, il faut absolument qu'il ait manqué de vivres. Comme Vaudrey m'écrit de dix heures du soir et qu'il ne me marque point avoir reçu mon paquet, je crains que les cavaliers n'aient été pris; au pis-aller, il n'y avait rien dans ma lettre qui pût me faire de la peine.

Je mande au marquis de Torres de faire rebrousser la plupart des bateaux de son pont sous le château; le pont d'Ostiano est quasi achevé, et l'on dit que les ennemis en vont commencer un nouveau à Canneto. M. le prince Eugène y était hier au soir; mais je sais que la plus grande partie de ses troupes avait marché à Acqua-Negra, c'est-à-dire de celles qu'il avait à Canneto. Avertissez, je vous prie, M. Audiffret de me venir trouver à Casal-Maggiore dès que je l'en prierai. Il est impossible que nous ne voyions incessamment le parti que prendront les ennemis.

ÉTAT DES TROUPES AUX ORDRES DE M. LE COMTE DE TESSÉ, DANS LE MANTOUAN[1].

(*Voir page* 371.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.
DANS MANTOUE.		*Report*...........	12
Espagnols....................	1	Bragelone....................	1
Leuville....................	2	La Tour....................	1
Beauce....................	1	A LA MIRANDOLE.	
Gâtinais....................	1	Blaisois....................	1
Bugey....................	1	A GOVERNOLO.	
Sourches....................	1	Mirabeau....................	1
Milices....................	4	A OSTIGLIA.	
A GOITO.		Limousin....................	2
La Sarre....................	1	Morangies....................	1
A reporter...........	12	TOTAL.............	19

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, monsieur, datée de Bozolo, à six heures du matin. Je ne comprends pas que les ennemis puissent faire le blocus de Mantoue, tant que je leur verrai autant de troupes qu'ils en ont entre la Chiese et la Melle, et qu'ils auront des ponts et des postes à Ostiano et à Canneto; car je n'appelle pas bloquer Mantoue que de mettre des troupes à Ostiglia, à moins que depuis ledit Ostiglia ils ne viennent se com-

Lettre de M. le prince de Vaudémont à M. le maréchal de Villeroy. Milan, 8 décembre[2]. (*Voir page* 378.)

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1516, n° 129

[2] *Idem*, n° 135.

muniquer par des établissements de quartiers fermés et forts d'eux-mêmes, que je ne connais point du tout entre Ostiglia et la Chiese. Sans cela, comment des troupes pourraient-elles être en sûreté, enchaînées comme il faudrait qu'elles fussent pour former le blocus et pour l'assurer, à moins que leur armée ne s'y campe? Serait-il praticable que, sans cela, ils pussent soutenir des postes dans cette étendue-là, entre l'armée du roi et Mantoue? d'ailleurs, peuvent-ils entreprendre un blocus avec une partie de leur armée, laissant l'autre entre la Chiese et la Melle, sur l'Oglio, et notre armée dans le milieu, à portée de ce corps qui serait entre Mantoue et nous, ou de celui qui serait sur l'Oglio, où vous avez des ponts? C'est pourquoi, monsieur, je me confirme toujours plus dans ce que j'ai eu l'honneur de vous mander dans mes précédentes, que, jusqu'au temps que les ennemis aient tout à fait passé la Chiese et évacué Ostiano et Canneto, mon sentiment était et est encore le même, que vous ne pouvez pas passer l'Oglio avec votre armée ni partie de celle-ci sans laisser aux ennemis la liberté de se servir de la facilité qu'ils ont de passer l'Oglio et de prendre Bozolo et Sabionetto, qui, comme vous dites très-bien, monsieur, ne sont pas des places. Ils se rendraient maîtres par là de tout ce qui est entre l'Oglio et le Pô, nous ôtant la communication du Crémonais et de tout le reste de ce pays-ci, et tiendraient bloquées pour lors, non-seulement Mantoue, mais encore l'armée, laquelle se consommerait et épuiserait Mantoue bien inutilement, et n'aurait plus que deux chemins à prendre pour regagner le Milanais, où vous savez qu'il n'y a plus de troupes; et encore avec beaucoup de difficultés, soit en passant le Pô et marchant par les états de Parme et sur Plaisance, ou prenant la route du Bressan, dont vous connaissez, monsieur, la mauvaise qualité et les difficultés. En un mot, il me paraît qu'on ne peut penser à faire passer l'Oglio à l'armée du roi, à moins qu'elle n'ait celle des ennemis toujours devant elle, en delà de la Chiese et tout à fait dans le Mantouan; mais encore une fois, tant que les ennemis n'auront pas passé cette rivière de Chiese, à mon sens vous

ne pouvez jamais ôter l'armée de la situation où vous l'avez mise entre Crémone et Bozolo, en laissant les ennemis derrière vous. Vous me demandez, monsieur, ce que deviendraient les bataillons d'Ostiglia s'ils étaient obligés de se retirer en repassant le Pô; ils n'auraient, comme vous le dites très-bien, qu'à venir après l'avoir passé tout le long en le remontant, droit à la tête de votre pont, qui me paraîtrait très-bien posté à Casal-Maggiore ou un peu plus bas. Avant de passer plus loin, il faut vous dire sur cet article-là que, comme le terrain de delà le Pô est à M. le duc de Parme, j'ai prévenu ce prince par une lettre de civilité, selon les coutumes, pour le cas que vous jetiez sur le Pô un pont qui aboutisse sur son terrain. Je crois qu'il serait bien, si le cas se présente, que vous l'en fassiez avertir, comme de toutes les choses dont vous pourriez avoir besoin de lui, car ce prince est tout à fait bien disposé pour nous et prêt à tout faire, et il convient de le ménager. Enfin, revenons à ce qui regarde le blocus de Mantoue. Il me paraît que, au cas que les ennemis le puissent former avec une seule partie de leur armée, il vaut mieux qu'ils le fassent, puisque vous auriez le temps et le loisir de prendre des mesures pour faire lever ledit blocus si vous le jugez à propos; au lieu que, si une fois vous aviez passé toute votre armée de l'autre côté de l'Oglio, à la vérité par cette précaution vous empêcheriez le blocus de Mantoue, mais à coup sûr vous perdriez le Crémonais et tout le Milanais, les ennemis s'emparant de Sabionetto, de Bozolo, de Casal-Maggiore et de Gazolo; ce qui est beaucoup plus dangereux et plus mauvais que le blocus de Mantoue, fait par la moitié de l'armée des ennemis, laquelle assurément ne peut pas suffire pour bloquer la moitié de la circonférence de Mantoue; et s'ils y emploient toute leur armée, il faut qu'auparavant elle passe la Chiese, qu'elle abandonne la Melle, et pendant qu'il faut qu'elle fasse des marches longues et difficiles, vous avez le temps de couler des troupes de votre droite par vos ponts de l'Oglio, entre Mantoue et vous, ce qui empêcherait, à mon sens, ledit blocus, ou du moins, si vous ne jugiez pas cela faisable, au cas que ledit blocus soit tout

à fait formé, vous pourriez choisir l'endroit par où vous voudriez entreprendre pour le faire lever.

A l'égard de ce que vous me faites l'honneur de me mander sur l'autre point de passer le Pô avec une partie de l'armée du roi, au cas que les ennemis occupent des postes sur cette rivière et y puissent faire un pont, vous jugez très-bien, monsieur, que vous ne pourriez pas faire passer cette moitié de votre armée de l'autre côté du Pô pour en disputer le passage aux ennemis, sans leur abandonner tout le reste, Sabionetto, Bozolo et tout le bas Crémonais, et leur laisser en même temps la liberté de s'établir une communication avec le Mantouan, ayant des ponts sur l'Oglio. Je suis aussi de ce sentiment avec vous là-dessus ; aussi, monsieur, avec toute la liberté que vous m'avez donnée une fois pour toutes, je vous dis naturellement comme je pense, en trois mots : c'est de ne songer jamais à passer l'Oglio avec votre armée, que les ennemis n'aient tout à fait passé la Chiese et ne soient au moins sur les bords du Mincio, afin de les tenir toujours devant vous, et d'être en repos pour vos derrières, si les ennemis forment le blocus de Mantoue avec toute leur armée, malgré les détachements que vous aurez mis dans Borgoforte et dans ce qu'il y a de lieux avantageux, de ruisseaux et de barrières entre Mantoue et le Pô. En cas que tout cela ne l'empêche pas, vous serez toujours en état de voir sans précipitation le parti qu'il y aura à prendre pour obliger les ennemis à lever le blocus, en tombant sur eux dans les endroits qu'on trouvera les plus faciles à attaquer. Il y aurait bien du malheur si, divisés comme ils doivent l'être pour bien former le blocus de Mantoue, il ne se trouve pas de leurs quartiers faibles et sans communications; et, en dernier lieu, mon sentiment est aussi de ne faire jamais passer le Pô à une partie de votre armée, parce que vous ne le pourriez faire qu'en risquant tout le pays qui est en deçà dudit Pô, qui demeurerait pour lors à portée des ennemis, lesquels gagneraient beaucoup plus à cela qu'au passage du Pô; car, par la même raison que les ennemis n'ont pour but que le Milanais et le Mantouan, ils choisiront toujours plutôt ce qui les approchera de

l'un et de l'autre que tout ce qu'ils pourraient trouver de l'autre côté du Pô, qui les éloignerait; et je crois que vous conviendrez avec moi qu'il vaut mieux voir l'armée des ennemis en deçà du Pô, hors de chez nous, et y aller pour lors aussi aux dépens de qui il appartiendra pour sauver nos alliés, que d'être les premiers au delà de cette rivière, en laissant les ennemis chez nous. C'est ce que je puis me donner l'honneur de vous dire, me remettant au surplus toujours à ce que vous jugerez de meilleur à faire pour le service de nos maîtres. J'attends avec bien de l'impatience de vos nouvelles, et je vous assure, monsieur, que les inquiétudes que donnent l'éloignement et les incertitudes sont bien cruelles.

Ne trouveriez-vous pas à propos que M. d'Audiffret prît de promptes mesures avec M. de Modène pour Brescello; il me semble qu'il en est temps, ainsi que de savoir à quoi nous en tenir sur le reste avec lui. On dit qu'il amasse des fourrages pour les ennemis; ne pourrait-on pas lui demander de s'en assurer pour nous?

Le gouverneur de Crémone m'écrit aujourd'hui qu'il avait déjà arrêté quelques bateaux. Je lui ai mandé de les faire descendre, selon vos ordres, à Ostiglia, ainsi que tous ceux qui arriveront à Crémone. J'ai donné ordre partout où il y en aura qu'on les fasse descendre le Pô; mais en vérité quand M. de Tessé en aurait encore mille à Ostiglia, je ne saurais convenir qu'il doive y hasarder la construction d'un pont.

Vous saurez sans doute, monsieur, que le gouverneur d'Ostiano a jeté des billets dans le Crémonais, demandant des fourrages pour la garnison d'Ostiano. Ce mot de garnison marque un établissement, et cet établissement ne signifie pas que toute l'armée des ennemis se détermine à passer la Chiese, parce qu'il ne paraît point que la garnison d'Ostiano demeure seule en deçà. Tout cela, joint à la prise de Canneto, menace plus le Crémonais et tout ce qui est en deçà de l'Oglio jusqu'au Pô, que le blocus de Mantoue. Faites-y réflexion, je vous en supplie, et que Villafranca, Isola-della-Scala, Ponte-Molino, ni Ostiglia ne bloquent pas Mantoue; et se-

rait-il possible que les ennemis voulussent mettre leur armée en autant de corps aussi éloignés les uns des autres, séparés par le Mincio, par la Fossa-Mantuana et par plusieurs ruisseaux et marais, Mantoue et Goito au milieu de tout cela, avec la communication libre de notre armée? Pour moi, monsieur, je ne comprends pas que les ennemis puissent faire tant de choses à la vue d'une armée à portée d'eux partout. Je crois vous avoir rendu compte avant-hier du canon et des munitions que je faisais descendre à Mantoue; ayez la bonté d'envoyer vos ordres au gouverneur de Crémone pour la sûreté de leur passage, ce qui dépend des mouvements que vous apprendrez des ennemis. Je crois pouvoir vous dire que dans la journée de demain nous saurons à quoi nous en tenir sur l'affaire des quartiers des troupes; je n'en dis rien à M. Bouchu, mais assurément j'admire sa patience, et je serais à bout de la mienne, si je ne croyais qu'il est du bien du service de laisser suivre les formalités des pays, quand même il en coûterait quelques jours de retard. Je dois vous dire encore que tous nos magasins des derrières sont épuisés d'armes, de plomb et de poudre; ne trouveriez-vous pas à propos d'écrire un mot à la cour pour qu'on fasse avancer du plomb et des armes à Pavie; car de la poudre, il y en a au Final, que je ferai venir petit à petit par des mulets. Les habitants de Casal-Maggiore, qui se louent fort du bon ordre qu'on a tenu jusqu'à cette heure chez eux, me prient de vous demander qu'il y soit continué. C'est un beau et grand lieu qui mérite toute notre protection. Faites-moi l'honneur d'être bien persuadé que je suis au delà de toute expression, monsieur, plus à vous qu'à moi-même, etc.

ÉTAT DES TROUPES QUI SONT DANS MANTOUE[1].

(*Voir page* 379.)

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.	RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
Leuville	2	"	*Report*	20	"
Limousin	2	"	Clermont	.....	2
La Sarre	1	"	Rennepont	.....	2
Mirabeau	1	"	Courtandon	.....	2
Sourches	1	"	Bordage	.....	2
Gâtinais	1	"	Vienne	.....	2
Labour	1	"	Scheldon	.....	2
Bugey	1	"	A La Mirandole	1	"
Beauce	1	"	Dans Goito	3	"
Bragelone	1	"	Dans Mantoue	14	"
De milices	5	"	Le régiment de Savoie espagnol	1	"
Morangies	1	"	Un régiment italien de M. de Mantoue	1	"
Un espagnol	1	"			
Un italien	1	"			
A reporter	20	"	TOTAL	40	12

RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ A LA MIRANDOLE[2].

(*Voir page* 383.)

Il est à remarquer que la garnison de La Mirandole était composée d'un détachement de trente-cinq hommes de troupes espagnoles du régiment d'Aguilar, terces de Lombardie; deux compagnies na-

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1516, n° 147.

[2] *Idem*, n° 167, sous le titre de Relation de la trahison faite aux troupes espagnoles et françaises à La Mirandole, par la princesse de ce nom, le 21 décembre 1701.

politaines, dont l'une était de quarante-quatre hommes et l'autre de trente-trois; le second bataillon du régiment de Blaisois, ce qui faisait en tout, tant malades qu'en santé, deux cent quatre-vingts hommes.

Il est à remarquer que ce bataillon, étant en garnison à Mantoue au mois d'octobre, il n'a fourni, pour la garde de ladite place, que huit hommes, faisant une escouade, sans être en état de fournir aucun officier.

Le 10 dudit mois j'appris que les ennemis occupaient le poste de Borgoforte, ainsi que tous les passages qui sont sur le Pô; ce que j'ai appris par plusieurs personnes que j'ai envoyées audit Mantoue pour porter des lettres à M. le comte de Tessé, afin de lui en donner avis, sans qu'aucune d'elles ait pu passer.

Et voyant la difficulté qu'il y avait de lui apprendre ce qui était venu à ma connaissance, au sujet des ennemis qui étaient en deçà du Pô, j'envoyai, le 15 décembre, deux officiers à M. le maréchal de Villeroy, pour l'informer de la situation dans laquelle j'étais, en lui marquant qu'il n'y avait pas un sou pour payer la garnison des troupes françaises. Je n'ai reçu aucune nouvelle de mondit sieur le maréchal, non plus que de M. le comte de Tessé.

J'ai pris toutes les précautions qu'il a dépendu de moi, suivant la force de la garnison, ayant fait redoubler toutes les gardes et des rondes à toutes les heures de la nuit; et je n'ai pas passé de jour sans en faire à différentes heures.

Il est à remarquer que l'ordre que j'ai eu verbalement de M. le comte de Tessé est d'avoir tous les égards pour la princesse de La Mirandole, et de ne rien faire qu'avec sa participation. Le gouverneur que j'ai relevé, qui s'appelle Jean de Markina, Espagnol de nation, qui avait été établi par M. le prince de Vaudémont, n'en est sorti que pour avoir déplu à la princesse.

Le 19 dudit mois la princesse m'envoya dire par don Antoine de Ballouard, qui faisait les fonctions de major de la place, qu'elle désirait me parler. Je me rendis près d'elle avec ledit major qui, parlant français et italien, me servait d'interprète.

Elle me fit dire par lui qu'elle avait appris que les troupes impériales étaient venues à la Concordia, qui est un village de sa dépendance, et que lesdits cavaliers avaient dit aux habitants de ce lieu de faire des logements pour des troupes, et que M. le prince Eugène devait venir dîner avec d'autres généraux dans une maison proche de ladite Concordia.

Sur cela, elle me représenta que la garnison était faible et quasi toute malade; qu'il n'était pas possible de résister aux ennemis, au cas qu'ils se présentassent devant la place de La Mirandole, et que, pour cet effet, on jugeait à propos d'y faire entrer les paysans de sa dépendance.

Je lui fis demander à quelle fin elle voulait les faire entrer, jugeant bien qu'elle n'était pas bien intentionnée. Elle me répondit que c'était pour la défense de la place. Je lui ai représenté que la garnison était suffisante pour la garder, et que nous n'étions pas dans un temps à craindre que les ennemis pussent faire le siége de ladite place, attendu que l'armée du roi était proche de celle des ennemis, et que d'ailleurs la place était assez bonne pour ne pas craindre d'être insultée, et qu'il fallait faire un siége dans les formes, ce qui ne me paraissait pas possible; que je prenais la liberté de lui représenter que si elle faisait entrer des paysans dans la place pour la défendre, l'empereur aurait sujet de se plaindre d'elle, outre que les paysans n'étaient pas destinés à la défense des places de guerre. Elle approuva toutes mes raisons et consentit à ne point faire entrer de paysans.

Le 20 il ne se passa rien qui pût me donner aucun soupçon.

Le 21, à environ onze heures du matin, elle m'envoya dire qu'elle souhaitait me parler par le major de la place, un de ses gens; je me rendis à l'heure même chez elle.

La première chose qu'elle fit fut de me faire la lecture d'une lettre que M. le prince Eugène lui écrivait, qui me parut une lettre concertée, par laquelle il représentait à ladite princesse qu'elle était sujette de l'empereur, et qu'elle eût à faire sortir de la place de La Mirandole les troupes espagnoles et françaises, faute de quoi elle

se rendrait criminelle envers l'empereur, comme sa sujette, et qu'il brûlerait et saccagerait tout son pays; et qu'il promettait de donner aux troupes, tant espagnoles que françaises, un passe-port avec armes et bagages pour les rendre en sûreté dans la place où elles voudraient aller : voilà la substance de ladite lettre.

Je répondis à ladite princesse, par le major de la place, qu'il me paraissait qu'elle était mal conseillée, et qu'elle prenait un mauvais parti; que je protestais contre la violence que l'on ferait aux troupes du roi, et que j'en rendrais compte à mes supérieurs, en lui disant que les menaces du prince Eugène ne devaient pas l'alarmer, et qu'elle avait bien plus à craindre si elle faisait quelque chose contre l'intérêt de leurs majestés, qui useraient de plus de rigueur si elle faisait quelque chose contre leur service.

Elle me répondit qu'elle voyait bien à quoi elle s'exposait, mais qu'elle allait au remède le plus prompt, les troupes impériales étant dans son voisinage.

Je lui répliquai que j'allais faire de mon mieux pour empêcher qu'elle ne fît rien contre le service de leurs majestés.

Elle avait assemblé chez elle un nombre de gens qui ne me parurent point quand j'y entrai, et un nombre de gardes.

Lorsque je voulus sortir, l'officier de sa garde m'arrêta, ainsi que le major de la place, sans me donner la liberté de pouvoir parler à aucun officier.

J'ai appris par le commandant du second bataillon du régiment d'Albigeois, qui était chez moi lorsque ladite princesse m'envoya chercher, que le moment d'après il vit que l'on avait levé le pont du château, et ensuite que tous les bourgeois prirent les armes au nombre de près de trois mille, et que lesdits bourgeois allèrent d'abord se saisir de la porte, n'y ayant que celle-là, ainsi que de tous les logis des officiers, et arrêtèrent tous ceux qu'ils trouvèrent en chemin ainsi que les soldats.

Le capitaine nommé Favolle, du régiment de Blaisois, qui était de garde à ladite porte, fut attaqué dans son corps de garde par un nombre de bourgeois qui s'en rendirent les maîtres.

Il m'a dit qu'un soldat napolitain qui était de sa garde était entré dans la chambre du corps de garde où il était avec lesdits paysans, qu'il avait mis l'épée à la main, et que les paysans s'étaient jetés sur lui et avaient rompu son épée; que ledit soldat napolitain lui avait donné une bourrade de son fusil, en lui disant maintes sottises contre le roi d'Espagne, et qu'ainsi il avait fallu céder à la force.

J'avais ordonné, en cas d'alarme, que les troupes espagnoles et napolitaines se portassent sur la place et le bataillon français à la brèche d'un bastion qui n'était pas revêtu et en fort mauvais état, et les courtines de la droite et de la gauche éboulées.

Le sieur Dusaussoy, commandant dudit bataillon, rassembla ce qu'il put de ses soldats, et se porta audit bastion, où il fut investi de toutes parts par plus de douze cents bourgeois qui tournèrent le canon contre lui; ne se voyant pas en état de résister à un si grand nombre, il crut qu'il était de la prudence de ne pas exposer les troupes, d'autant plus qu'on lui promettait de faire un bon quartier et qu'il serait traité favorablement : c'est le discours que mondit sieur Dusaussoy m'a tenu. A l'égard des Espagnols et des Napolitains, il ne s'en assembla aucun sur ladite place; ils jetèrent leurs armes à l'approche des bourgeois en criant : « Vive l'empereur! »

De trente-cinq Espagnols d'un détachement du régiment de Lombardie dont M. d'Aguilar est colonel il n'est sorti de la place qu'un sergent et trois soldats.

L'Alfiere, qui faisait les fonctions d'adjudant de ladite place, a pris parti avec les ennemis, ainsi que tous les soldats qui y sont restés.

Des deux compagnies de Napolitains il n'est sorti que dix-neuf hommes, les autres ayant pris parti dans les troupes des ennemis.

Les officiers m'ont paru bien intentionnés et très-mortifiés de voir de pareilles choses.

Le 21 du même mois, à l'entrée de la nuit, il arriva à La Mirandole un adjudant de M. le prince Eugène, avec un détachement d'environ deux cents hommes.

Il demanda à me parler. Je répondis à celui qui me le vint dire

79.

de sa part, qu'il le pouvait, mais que je n'avais rien à démêler avec lui, et que c'était madame la princesse qui répondrait de tout, et la seule à qui je m'adressais.

Il vint dans ma chambre, me dit qu'il avait un passe-port de M. le prince Eugène pour me conduire où je souhaiterais aller, en conformité de la lettre qu'il avait écrite à madame la princesse.

Je lui demandai d'aller à Mantoue; il me répondit qu'il n'y voyait point de difficultés, et que nous partirions le lendemain 22.

Sur cela, j'envoyai demander à parler à quelqu'un des gens de madame la princesse, auquel je représentai, ainsi que je l'avais fait ci-devant, que je la priais de vouloir donner ses ordres pour qu'il y eût des voitures pour les munitions, tant de guerre que de bouche, et pour les fournitures des lits des soldats et les équipages des troupes; elle me fit répondre qu'elle les ferait conduire, soit par terre, soit par eau, et qu'elle m'en donnait sa parole.

Le même jour, 22, cela fut changé. Ledit adjudant vint me parler de nouveau, pour me dire que M. le prince Eugène n'avait pas trouvé à propos que nous allassions à Mantoue, mais bien à l'armée; et pour cet effet, il avait un passe-port pour nous y conduire avec armes et bagages; qu'à l'égard des munitions, tant de guerre que de bouche, ainsi que de la fourniture de lits pour les soldats, l'intention de M. le prince Eugène était qu'ils restassent dans la place.

Je répondis à cela que je n'avais qu'à m'en prendre à madame la princesse, qui m'avait donné sa parole que le tout serait conduit en sûreté dans l'endroit où les troupes du roi iraient.

Il me répondit sur cela que la princesse n'était plus la maîtresse. Je m'en plaignis à une personne qui lui appartenait, lui dis que ce n'était pas ce qu'elle m'avait promis, et que je la priais de ne point enfreindre sa parole. Celui qui me parla de sa part me dit que la princesse était bien fâchée de ne pouvoir pas la tenir, mais que, pour l'heure présente, elle n'était plus la maîtresse.

Je fus retenu encore le 23, et ne suis sorti que le 24, deux heures avant la nuit.

Je lui représentai que les officiers des troupes de l'empereur subornaient nos soldats et ceux des troupes d'Espagne, et que cela était contre l'ordre. Je le dis même à l'adjudant général, qui s'en défendit, quoique cela soit ainsi. Quant à la princesse, elle me répondit comme ci-devant, qu'elle n'en était pas la maîtresse.

Ledit 24, jour de notre départ, l'on nous fit passer la rivière de la Cézia, qu'il était près de minuit, et nous n'arrivâmes dans les cassines qui nous étaient destinées que deux heures avant le jour, sans qu'il nous ait été fourni aucune subsistance en chemin.

J'oubliais de dire que l'on fit sortir de la place les soldats français avec violence, et qu'ils allèrent à près de deux milles de ladite place du côté du Ferrarais.

La princesse fit réflexion qu'il en pouvait mésarriver, et les fit revenir dans une cassine qui est proche de la porte de ladite place, où je les aperçus des fenêtres de la chambre où j'étais.

Je lui fis dire qu'elle exposait les troupes en les laissant dans un endroit comme celui-là, à la discrétion des ennemis, et qu'étant désarmées, elle n'avait rien à craindre de leur part, et que je la priais de les vouloir faire rentrer dans la ville, pour qu'elles pussent être en sûreté, ce qu'elle fit.

Le chevalier DE LACHETARDYE.

ÉTAT DES TROUPES DE L'EMPEREUR A LA DROITE DU PÔ[1].

(*Voir page* 384.)

Savoie	Dragons.
Commercy	Cavalerie.
Darmstadt	Cavalerie.
Zriny	Dragons.
Guido-Stahremberg	Infanterie.
Judenstein	Infanterie.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1516, n° 172.



PIÈCES RELATIVES

A LA

CAMPAGNE D'ALLEMAGNE.

ÉTAT DES TROUPES DE L'EMPEREUR QUI DOIVENT SERVIR SUR LE RHIN [1].

(*Voir page* 390.)

	RÉGIMENTS.	HOMMES
	INFANTERIE.	
Ce régiment est en marche, mais on ne sait pas précisément où il est actuellement...........	Baden..................	2,000
Il n'était que de 800 hommes; mais M. le marquis de Bareith travaille actuellement pour le mettre à 2,000.........................	Bareith.................	2,000
	Geschwind..............	2,000
Ces régiments ont été, depuis la paix, à Fribourg, Brisach, Kehl et Philipsbourg, à la réserve d'un bataillon de celui de Thungen, qui vient de Hongrie, et qui a passé à Nuremberg mercredi dernier..............................	Thungen................	1,500
	Lorraine................	1,500
	Revenclau..............	1,500
	Furstemberg............	1,500
		12,000
	CAVALERIE.	
Ces régiments ont aussi eu ordre de marcher, mais on ne sait pas où ils sont présentement.	Stirum, dragons..........	1,000
	Vaubonne, dragons........	1,000
	Cusani, cuirassiers........	1,000
Le premier a passé à Nuremberg mercredi dernier, et les deux autres dans le pays d'Anspach le même jour.............................	Hanovre le vieux, cuirassiers.	1,000
	Colonitz, hussards.........	1,000
	Ebergini, hussards.........	1,000
		6,000
NOTA. Il y a encore en Catalogne les régiments d'infanterie de Deux-Ponts et de Saxe-Cobourg, qui sont destinés pour servir sur le Rhin, faisant..		3,000

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1501, n° 102.

On compte que, s'il y a guerre, il viendra sur le Rhin les troupes du roi de Danemark qui sont en Saxe, lesquelles font, tant en cavalerie qu'infanterie.................... 7,500 hommes.

De l'électeur de Brandebourg............	10,000
De l'électeur Palatin..................	12,000
	29,500

ÉTAT DES TROUPES DES CERCLES ET DE DIFFÉRENTS PRINCES D'ALLEMAGNE [1].

(*Voir page* 391.)

	RÉGIMENTS.	HOMMES.	
	DE FRANCONIE.		
A l'évêque de Wurtzbourg.	Bareith..............	800	Cavalerie.
	Auffsatz..............	800	Dragons.
	Schönbeck..............	1,500	Infanterie.
	Erff..................	1,500	
	Schnebelin..........	1,500	
	Biber................	1,500	
	Fuchs..................	1,500	
	Ferrette..............	800	Dragons.
	DE SOUABE.		
Au duc de Wurtemberg...	Durlach,..............	1,500	Infanterie.
	Baden..............	1,500	
	Furstemberg..........	1,500	
	Wirtz..................	1,500	
	Stauffenberg..........	733	Cavalerie.
	Wurtemberg..........	733	
	Hohenzollern...	733	Dragons.
	Hornes..............	1,500	Infanterie.
	Friedenberg..........	700	Cavalerie.
	Fugger..............	700	Dragons.
	TOTAL.......	20,999	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1501, n° 102.

ÉTAT DES PONTS SUR LE RHIN DEPUIS HUNINGUE JUSQU'A CONSTANCE [1].

(*Voir page* 392.)

Bâle.	Eglisau.
Rhinfeld.	Shaffhouse.
Seckingen.	Diessenhoffen.
Lauffenbourg.	Stein.
Kayserstuhl.	Constance.

Autres lieux où l'on peut construire des ponts de bateaux.

Pil.	Waldshut.
Seckingen.	Zurzach.

DÉCLARATION DES CERCLES DE SOUABE ET DE FRANCONIE [2].

(*Voir page* 399.)

Sur ce qui a été dit et proposé tant de sa bouche que par écrit par monseigneur Maximilien (Charles), comte de Loewestein, conseiller au conseil de la cour impériale et camérier de l'empereur, l'assemblée des états du cercle de Franconie, convoquée en cette ville de Nuremberg, fait savoir audit seigneur comte pour réponse, qu'en continuation de la bonne intelligence qui a existé depuis un espace de temps entre le cercle de Franconie et le cercle de Souabe, lesdits deux cercles sont de nouveau entrés en une alliance spéciale, qui, ayant pour principe les constitutions de l'empire, et pour but le maintien de leur repos et celui de la paix acquise par le traité de Riswick, et qui était extrêmement nécessaire, est absolument innocente et ne tend à offenser personne, et que, pour s'en assurer et venir plus facilement à bout de ce dessein, lesdits cercles sont convenus entre eux, non-seulement de tenir complets et en bon état les régiments qu'ils avaient déjà sur pied dès le commencement de ladite paix de Riswick, et qu'ils ont encore entretenus pour la même fin jusqu'à présent, tant à pied qu'à cheval, ainsi qu'il avait été con-

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1501, n° 172.
[2] *Idem*, vol. 1501, n°s 163 et 179.

élu, mais même de les augmenter, selon qu'ils le trouveront bon et qu'il sera convenable quand la nécessité le requerra. A quoi ladite assemblée ne voulant encore rien changer, elle espère aussi avec un très-humble respect que l'intention de sa majesté impériale ne sera nullement de faire marcher un nombre plus considérable de troupes que ce qu'elle en a besoin pour les garnisons des places de ses états de l'Autriche antérieure, suivant les ordres qu'elle en a déjà fait donner, dont on pût raisonnablement avoir sujet de craindre que la tranquillité que l'on cherche à maintenir en ces quartiers ne fût troublée; en conformité de quoi elle est très-humblement suppliée de faire cesser la marche desdites troupes; et qu'au cas qu'à l'occasion de ce qui s'est passé pour la succession d'Espagne elle jugeât à propos, pour le bien de ses affaires, de faire quelque expédition, ou qu'elle s'y trouvât contrainte, elle veuille au moins avoir la bonté de n'y point envelopper lesdits deux cercles alliés de Franconie et de Souabe, mais de les exempter de s'y engager, tant qu'il n'en aura pas été autrement ordonné à la diète; les princes et les états sachant au reste avec quelle dévotion ils doivent traiter et respecter sa majesté impériale comme leur souverain chef et celui de l'empire. Fait à l'assemblée du cercle de Franconie, tenue à Nuremberg le 7 février 1701.

Très-auguste Empereur,

Nous rendons très-humblement grâce à votre majesté impériale, au nom des princes et états du cercle de Souabe, de la commission qu'elle a bien voulu donner à quelques-uns de ses ministres, pour écouter les choses dont nous sommes chargés de la part dudit cercle; et ne doutant point qu'ils n'auront pas manqué de lui rapporter ce que nous leur avons dit, et que nous ne recevions bientôt une réponse conforme à nos souhaits, nous prenons la liberté de supplier très-humblement votre majesté impériale de daigner la faire hâter. Nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de lui donner, en at-

tendant, avec sa permission, l'explication du véritable dessein des deux cercles de Franconie et de Souabe, qui n'est aucunement de se départir de la fidélité et de la dévotion qu'ils doivent à votre majesté impériale et au saint empire; mais au contraire ils y persévèreront constamment, et se conformeront à tout ce qui, par un décret régulier de la diète générale, sera trouvé à propos pour le bien public. Cependant ils ne laissent pas de se ménager, de peur de se voir exposés avant le temps au danger d'une ruine totale, si, une rupture arrivant, ils s'y trouvaient des premiers enveloppés et obligés de servir de théâtre à la guerre, ce qu'ils ne sont pas en état de soutenir, même fort peu de temps, comme le fait assez connaître le funeste aspect des masures qu'on y voit encore à peine percer les monceaux de cendres où elles ont été ensevelies, sans parler des incommodités qu'on y souffre en secret, par le faix excessif des dettes qu'on y a contractées pour le public; qui plus est, tout le fleuve du Rhin, où se bornent présentement les hautes provinces de l'empire, est couvert à l'autre rive de tant de places bien fortifiées et bien munies que, pour y pénétrer, il faudrait bien de la peine, bien du temps, bien de la dépense et assez de troupes pour former deux armées, dont ces deux cercles ne manqueraient point de porter le fardeau les premiers; et, comme ils en seraient infailliblement accablés, ce qu'il y aurait de certain, ce serait leur ruine; mais le succès des desseins que l'on prétend avoir le serait beaucoup moins et beaucoup plus sujet à manquer, au lieu que, si l'on se contente au contraire de se tenir dans les termes d'une simple défensive, sans donner occasion à d'autres d'attaquer par cet endroit-là, les deux cercles de Franconie et de Souabe seront en sûreté avec les états héréditaires de votre majesté impériale, pour la défense desquels ils ont dessein de faire de leur part tout ce qu'il sera possible; et c'est à cette fin qu'ils augmentent leurs troupes, quelque peine que cela leur fasse, pour assurer de telle sorte tout le haut Rhin, depuis Bâle jusqu'à Manheim, que comme, par ce procédé, fondé sur la justice d'une défense naturelle, l'on ne tend pas à offenser personne, il ne puisse

être aussi tenté aucune hostilité contre les états et les places qui se trouvent dans toute cette étendue de pays; mais que si cela arrive et que l'on vienne à passer le Rhin pour cela, cette action puisse être prise pour une rupture avec tout l'empire.

PROJET DES CONDITIONS AUXQUELLES PLUSIEURS ÉTATS DE L'EMPIRE ONT RÉSOLU DE PRENDRE LE PARTI DE LA NEUTRALITÉ[1].

(*Voir page* 399.)

1° Ils veulent s'obliger fort étroitement de diriger leurs conseils et actions pour conserver la tranquillité dans l'empire.

2° Ils ne veulent se mêler en rien de l'affaire de la succession d'Espagne, mais observer une exacte neutralité.

3° Pour le maintieu de cette neutralité on doit entretenir une armée de quarante mille hommes avec tout ce qui est nécessaire, sous un général commun.

4° Si quelque état vient se mêler dans ladite affaire, ou assister l'une ou l'autre des parties intéressées, on tâchera en premier lieu de l'en détourner.

5° Si cela ne servait à rien, on lui bouchera les passages pour l'empêcher de pouvoir donner aucune assistance aux parties qui seront en guerre.

6° Si, contre toute apparence, ces démarches étaient encore inutiles, on passera enfin aux extrémités, et on l'attaquera de toutes les forces, comme un perturbateur de la paix et de la tranquillité de l'empire.

7° Ces conditions doivent être observées aussi longtemps que dureront les troubles de la succession d'Espagne.

8° Il en sera donné connaissance à tous les états de l'empire, et on les invitera à entrer dans ce traité.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1501, n° 193.

MÉMOIRE DE L'ÉTAT DANS LEQUEL SE TROUVENT LES OUVRAGES DU NEUF-BRISACH[1].

(*Voir page* 400.)

Contre-gardes.

La maçonnerie de celle qui est chiffrée Q est élevée de..............	5 pieds.	
Celle chiffrée 13, de..	6	
Celle chiffrée 15, de..	11	
Celle chiffrée 17, de..	6	
Celle chiffrée 19, de..	5	
Celle chiffrée 21, de..	4	
Celle chiffrée 23, de..	6	
Celle chiffrée 11, de..	4	

Demi-lunes.

La maçonnerie de celle qui est chiffrée 26 est élevée de................	5	
Celle chiffrée 28, de..	4	
Celle chiffrée 30, de..	4	1/2
Celle chiffrée 36, de..	5	
Celle chiffrée 38, de..	5	
Celle chiffrée 40, de..	4	
Celle chiffrée 42, de..	4	
Celle chiffrée 44, de..	4	1/2

Toutes ces demi-lunes et contre-gardes seront élevées à hauteur de demi-revêtement, pour la fin du mois d'août prochain au plus tard, et les terres remblayées derrière pour le même temps.

Les parapets du corps de la place, tant de terre que de maçonnerie, seront finis à la fin de juin, et les remparts derrière en bon état.

Les quatre grandes portes de la ville fermeront pour la fin de mai au plus tard, et leurs ponts-levis, qui sont achevés depuis l'année dernière, se lèveront quand on voudra.

Les quatre ponts devant lesdites portes sont aussi achevés; il

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1501, n° 255.

n'y manque que les barrières qu'on doit mettre au bout de chacun.

Le corps de garde et le pavillon derrière la porte de Béfort seront en état pour la fin de mai au plus tard.

Les seize souterrains et les quatre poternes des courtines sont en état, n'y manquant, pour les achever de fermer, que quatre portes de charpente, auxquelles on fait travailler; ces souterrains sont beaux et bien secs, n'y paraissant aucune humidité depuis l'année passée que les chapes de ciment sont appliquées sur les voûtes.

Il ne reste rien à faire aux tours bastionnées que les chapes de ciment à mettre sur les voûtes, auxquelles on va travailler successivement; on ne les a pas pu faire plus tôt à cause de la mauvaise saison.

On travaille à arranger les terres douces aux parapets des chemins couverts, et l'on fait couper les palissades qui y sont nécessaires, pour les placer aussitôt qu'on le jugera à propos.

Les fossés, tant du corps de la place que des dehors, devant les fronts 3, 4, 5 et 6, sont déblayés, à peu de chose près, sur toute leur longueur; mais ceux de devant les fronts 7, 8, 1 et 2, ne sont pas à beaucoup près si avancés; on ne peut même en enlever les terres qu'à proportion que les murailles s'élèvent pour les mettre derrière.

ÉTAT DES TROUPES DE L'EMPEREUR ET DE LEUR DESTINATION[1].

(*Voir page* 403.)

INFANTERIE.	Bataillons.	CAVALERIE.	Escadrons.	DRAGONS.	Escadrons.
		EN ITALIE.			
Le vieux Stahremberg	4	Commercy	6	Zriny	6
Mansfeld	4	Vaudémont	6	Dietrichstein	6
Nigrelli	4	Palfy	6	Savoie	6
Guido Stahremberg	4	Visconti	6		
Herberstein	4	Lorraine	6		
Bagni	4	Corbelli	6	300 hussards et une compagnie franche de 300 hommes.	
Guttenstein	4	Darmstadt	6		
Le jeune Thaun	4	Toff	6		
		Neubourg	6		
	32		54		18
		50 pièces de campagne.			
		SUR LE RHIN.			
Thungen	4	Vieux Hanovre	6	Stirum	6
Baden	4	Cusani	6	Vaubonne	6
Bevenchu	4				
Lorraine	4				
Furstemberg	4				
Geschwend	4				
Bareith	4				
Deux Ponts ou Darmstadt	4				
Saxe-Cobourg	4				
	36		12		12
		40 pièces de campagne.			
		EN HONGRIE.			
Salm		Caprara		Herbeville	
Heuster		Hohenzollern		Schlick	
Lichtenstein		Ulefeld		Castelli	
Rheingraf					
Mercilly					
Neuperg					
		EN TRANSILVANIE.			
Solari		Le jeune Hanovre		Rabutin	
Neubourg		Stainville			
Dirheim		Zant			
		DANS LES AUTRES PAYS HÉRÉDITAIRES.			
Le vieux Thaun		Gronsfeld			
Haslingen		Colonitz			
Nehemb		Ebergni			

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1501, nº 250 *bis*.

ÉTAT DES TROUPES QUI DOIVENT COMPOSER L'ARMÉE DU RHIN, 3 MAI[1].

(*Voir page 404.*)

INFANTERIE.	BATAILLONS.	CAVALERIE.	ESCADRONS.
Navarre	3	Maison du roi. Gardes du roi 8	13
Piémont	3	Gendarmes 1	
Normandie	3	Chevau-légers 1	
Champagne	3	Mousquetaires gris 1	
Royal la Marine	3	Mousquetaires noirs 1	
Nettancourt	2	Grenadiers à cheval 1	
Les Vaisseaux	3	La Reine	3
Robecq	1	Dauphin	3
Forest	1	Royal	3
La Marche	1	Dourches	2
Béarn	1	Conflans	2
Dorington	1	Esclainvilliers	2
Noailles	1	Villequier	2
Beauvoisis	1	Noailles	2
Toulouse	2	Bourgogne	2
Bourbonnais	2	Brissac	2
Conesquin	2	La Ferronnaye	2
Grancey	1	Auvergne	2
Lyonnais	2	Villeroy	2
Nice	1	Dauphin étranger	3
Clarke	1	Bourbon	2
Montferrat	1	Livry	2
Pery	1	La Vallière	2
Guyenne	1	Saint-Pouenges	2
Le Perche	1	Imecourt	2
Albemarle	1	Broglie	2
Gâtinais	2	Scheldon	2
Bragelone	1	Bissy	2
Solre	1	Rennepont	2
Ile-de-France	1	Clermont	2
Dillon	1	Prince Camille	2
Berwick	1	Egmont	2
Sourches	1	Levy	2
Bassigny	2		
Galmoy	1		71
Anjou	2	DRAGONS.	
Bourke	1	La Reine 3	
Rouergue	1	Listenois 3	
Beaujolais	1	Languedoc 3	12
Dauphiné	1	Lautrec 3	
Royal-artillerie	2		
TOTAL	62	TOTAL	83

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1571, n° 1 *bis*.

ÉTAT DES RÉGIMENTS DE CAVALERIE ET DE DRAGONS QU'ON LÈVE, TANT DANS LES ÉVÊCHÉS QU'EN FRANCHE-COMTÉ[1].

(*Voir page* 404.)

CAVALERIE.	ESCADRONS.	DRAGONS.	ESCADRONS.
Du Châtelet	2	*Report*	20
L'Isle du Vigier	2		
Duplessis	2	Davaray	3
Marivaux	2	Sainte-Hermine	3
Ligoudez	2	Du Cambout	3 (9)
Forsac	2		
Doriac	2	Équipage d'artillerie, 60 pièces de campagne.	
Comte de Bissy	2		
Tracy	2		
Bar	2		
A reporter	20	TOTAL	29

RÉCAPITULATION.

	BATAILLONS.	ESCADRONS.
Infanterie	62	"
Cavalerie et dragons	....	83
Régiments de nouvelle levée	....	29
TOTAL	62	112

ÉTAT DES OFFICIERS GÉNÉRAUX DESTINÉS POUR L'ARMÉE DU RHIN, 3 MAI[2].

(*Voir page* 404.)

Lieutenants généraux.

MM. le marquis d'Huxelles.
Le comte de Tallard.
Le marquis de Villars.
De Melac.

MM. le comte de Busca.
Le marquis de Créqui.
Le marquis de Vins.
Le marquis de Barbezières.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1571, n° 1 *bis*.
[2] *Idem*, n° 1 *ter*.

Maréchaux de camp.

MM. le marquis de Locmaria.
Le marquis de Varennes.
Le comte de Druys.
Le comte de Medavi.
Le duc de Luxembourg.
Le duc de La Rocheguyon.
Le duc de Villeroy.
Le comte du Bourg.

MM. le marquis de Cavoye.
Le comte de Montgon.
Le marquis de Liancourt.
De Magnac.
Le marquis de Thoy.
Le comte de Besons.
De Vaudreuil.
De Rigauville.

M. de La Houssaye, intendant de l'armée.
M. de La Frezelière, commandant l'artillerie.

ÉTAT DES TROUPES DE SOUABE ET DE FRANCONIE, ET DES LIEUX OU ELLES DOIVENT CAMPER LE 10 OU LE 11 JUILLET[1].

(*Voir page* 408.)

	RÉGIMENTS.	
Infanterie	Furstemberg Meskirch Prosper Furstemberg Baden Baden	A Offenbourg.
Dragons	Hohenzollern	*Idem.*
Infanterie	Baden Durlach Reischach	A Pfortzheim.
Cavalerie	Wurtemberg Stauffenberg	

Les troupes du cercle de Franconie, consistant en trois régiments d'infanterie, Erff, Schnebelin et Anspach, ci-devant Schönbeck; un régiment de cavalerie, Bareith, et un de dragons, Auffsatz, doivent camper dans les premiers jours, savoir :

Un desdits régiments d'infanterie vers Winsheim;

Un autre à Hefft, près de Rottembourg;

Et le troisième à Herbsthausen, près de Marienthal.

Celui de cavalerie à Furth,

Et celui de dragons à Neustadt-sur-Lech, terres de Bareith.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1571, n° 6.

ÉTAT DES TROUPES QUI CAMPERONT SUR LA MOSELLE[1].

(*Voir page* 610.)

INFANTERIE.

RÉGIMENTS.	BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
Lyonnais	2	A Metz.
Nice	1	A Phalsbourg.
Clarke	1	En Alsace.
Montferrat	1	
Pery	1	
Guyenne	1	
Le Perche	1	
Albemarle	1	
TOTAL	9	

CAVALERIE.

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	EMPLACEMENTS.
Villequier	2	A Verdun.
Noailles	2	
Bourgogne	2	A Metz.
Brissac	2	
La Ferronnaye	2	
Auvergne	2	
Villeroy	2	
Dauphin étranger	3	A Thionville.
La Reine (dragons)	3	
Bourbon	2	A Longwy.
Livry	2	A Marsal.
Imecourt	2	A Toul.
La Vallière	2	
Saint-Pouenges	2	A Rambervilliers.
Broglie	2	A Montmédi.
TOTAL	32	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1571 n° 13.

ÉTAT DES TROUPES QUI DOIVENT PASSER EN ITALIE[1].

(*Voir page* 410.)

1er DÉTACHEMENT.	BATAILLONS.	ESCADRONS.	2e DÉTACHEMENT.	BATAILLONS.	ESCADRONS.
INFANTERIE.			INFANTERIE.		
Royal la Marine	3		Royal-Vaisseaux	3	
Normandie	3		Rouergue	1	
Anjou	2		Beaujolais	1	
Gâtinais	2				
Bassigny	2				
Ile-de-France	1				
Solre	1				
Bragelone	1				
Sourches	1				
Dillon	1				
Berwick	1				
Galmoy	1				
Bourke	1				
CAVALERIE.			CAVALERIE.		
La Reine	...	3	Scheldon	...	2
Dauphin	...	3	Bissy	...	2
			Rennepont	...	2
			Clermont	...	2
DRAGONS.					
Languedoc	...	3			
Lautrec	...	3			
TOTAL	20	12		5	8

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1571, n° 4 *ter*.

ÉTAT DE L'EMPLACEMENT DES TROUPES QUI COMPOSENT L'ARMÉE DU ROI SUR LE RHIN[1].

(*Voir page* 411.)

INFANTERIE.

RÉGIMENTS.		BATAILLONS.	EMPLACEMENT.
Nettancourt	2	4	A Landau.
Robecq	1		
Forest	1		
La Marche	1	2	Au Fort-Louis.
Béarn	1		
Champagne	3	4	A Strasbourg.
Dorington	1		
Noailles		1	A Haguenau.
Beauvoisis	1	13	Au Neuf-Brisach.
2e de Toulouse	1		
Navarre	3		
Piémont	3		
Bourbonnais	2		
Conesquin	2		
Toulouse	1		
Royal-artillerie	2	3	A Huningue.
Dauphiné	1		
TOTAL		27	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1571, n° 13.

CAVALERIE.

		RÉGIMENTS.		ESCADRONS.	EMPLACEMENTS.
MAISON DU ROI.	GARDES DU CORPS.	Compagnie de	2	4	A Strasbourg.
		Compagnie	2		
		3 brigades	2	4	A Obernheim.
		1 brigade			A Molsheim.
		1 brigade			A Mutaich.
		1 brigade			A Dorlesheim.
		2 brigades	2		A Binfeld.
		1 brigade			A Ilkirch.
		1 brigade			A Lawantzenau.
		2 brigades			A Erstein.
		Gendarmes		1	
		Chevau-légers		1	A Colmar.
		Grenadiers à cheval		1	
		Mousquetaires gris		1	A Schlestadt.
		Mousquetaires noirs		1	
Dourches				2	A Haguenau.
Conflans, 4 compagnies				....	Au Fort-Louis.
——— 2 compagnies				2	A Weissembourg.
——— 2 compagnies				....	A Haguenau.
Esclainvilliers, 4 compagnies				2	A Weissembourg.
——— 4 compagnies					A Landau.
Royal				3	A Saverne.
		TOTAL		22	

NOTA. Les 29 escadrons de cavalerie et de dragons de nouvelle levée n'y sont pas compris.

ÉTAT DES TROUPES SOUS LES ORDRES DE M. LE COMTE DE TALLARD[1].

(Voir page 412.)

INFANTERIE.	BATAILLONS.	CAVALERIE.	ESCADRONS.
Lyonnais	2	Villequier	2
Nice	1	Noailles	2
Clarke	1	Bourgogne	2
Montferrat	1	Brissac	2
Pery	1	La Ferronnaye	2
Guyenne	1	Auvergne	2
Le Perche	1	Villeroy	2
Albemarle	1	Dauphin étranger	3
Grancey	1	Bourbon	2
		Livry	2
		La Vallière	2
		Saint-Pouenges	2
		Imecourt	2
		Broglie	2
		Prince Camille	2
		Egmont	2
		Levy	2
		DRAGONS.	
		La Reine 3	6
		Listenois 3	
TOTAL	10	TOTAL	41

ÉTAT DES TROUPES DE L'EMPEREUR SUR LE RHIN[2].

(Voir page 413.)

INFANTERIE.	HOMMES.	CAVALERIE.	HOMMES.
Furstemberg	2,400	Vieux Hanovre 1,000	2,000
Thungen	2,400	Cusani 1,000	
Revenclau	2,400		
Bade	2,400	DRAGONS.	
Geschwind	2,400		
Lorraine	2,400	Stirum 1,000	2,000
Bareith	1,200	Vaubonne 1,000	
TOTAL	15,600	TOTAL	4,000

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1571, n° 4.
[2] *Idem*, n° 10.

MÉMOIRE DE M. CHAMLAY, DU 13 JUILLET[1].

(*Voir page* 413.)

Le roi d'Angleterre étant sur le point d'arriver en Hollande, il y a grande apparence qu'aussitôt qu'il y aura mis le pied, ses premiers soins et ses premières démarches auprès des États-Généraux seront de les porter à déclarer au plus tôt la guerre à la France, en vue, premièrement, de rompre la paix et d'allumer une guerre générale, et ensuite de faire une puissante diversion à cette couronne, et de l'empêcher de faire passer de nouveaux renforts de troupes en Italie, comme aussi dans le but d'animer l'empereur à pousser vivement sa pointe en ce pays. Cela présupposé comme une chose plus que probable, voyons ce que le roi d'Angleterre pourra faire aux Pays-Bas, et la conduite qu'il faudra tenir pour rendre ses desseins inutiles.

Pour juger sainement de ce que ce prince pourra entreprendre auxdits pays, il faudrait savoir à peu près le nombre de troupes, tant nationales qu'auxiliaires, qu'il pourra rassembler. Comme je ne le sais pas au juste, je ne saurais porter sur cela un jugement précis. Je ne laisserai pas cependant de raisonner sur les présuppositions que je vais faire.

Le roi d'Angleterre sera en état de mettre sur pied une armée faible et peu nombreuse, ou forte et considérable.

Dans le premier cas, quelque envie qu'il ait d'engager promptement la guerre, vraisemblablement il ne la déclarera pas; il attendra plutôt un temps plus favorable, et, ou il laissera les troupes des États dans les quartiers où elles sont présentement, ou, s'il les fait assembler, ce sera pour protéger et pour couvrir les frontières desdits États, conformément à ce que les troupes de France font à l'égard des frontières des Pays-Bas espagnols du côté de la Hollande.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1987.

Dans le second, ou ce prince réunira toutes les forces des États pour marcher au pays de Gueldre espagnole, en vue, soit d'y combattre l'armée de France, soit d'attaquer quelqu'une des places fortes dudit pays, ou il divisera les forces desdits États, et enverra une armée principale au pays de Gueldre espagnole, pour opposer à l'armée française qui y est, ou qui est en état d'y entrer promptement, pendant qu'une autre armée, plus faible que la première, ira attaquer les places du bas Rhin appartenant à l'électeur de Cologne : il y pourra bien penser, pour ôter aux Français les moyens de se porter sur le bas Rhin, et pour obliger l'électeur de Cologne à abandonner le parti de la France, ce qui est très-important pour les Hollandais et pour leurs alliés; ou bien ce prince enverra une armée considérable au pays de Gueldre espagnole, pour occuper les Français et les obliger à y laisser la meilleure partie de leurs forces, et il fera en même temps passer dans le Brabant ou dans la Flandre espagnole une autre armée, moins forte que celle dont on vient de parler, pour faire de ces côtés-là une puissante diversion et pour réduire les Français à la nécessité de retirer de la Gueldre espagnole la meilleure partie de leurs troupes, ce qui mettrait cette petite province à la merci des Hollandais.

Le roi d'Angleterre peut prendre les différents partis dont je viens de parler, supposé qu'il puisse avoir en main des troupes suffisantes pour les exécuter. Il ferait une égale diversion aux Français, en suivant indifféremment l'un des deux susdits partis. Mais comme vraisemblablement il aura grande envie de prendre Rhinberg, et peut-être même Kayserswert, 1° pour faire plaisir à l'électeur de Brandebourg, à cause de ses états de Clèves et de la Marck, et à l'électeur Palatin, à cause de son duché de Berg; 2° pour éloigner les Français du bas Rhin; 3° pour obliger, ainsi qu'il a été dit, l'électeur de Cologne à quitter le parti de la France, il y a lieu de croire que le roi d'Angleterre suivra le dernier parti mentionné dans l'article précédent.

Cela étant, que faut-il faire, de la part des Français, non-seule-

ment pour empêcher le roi d'Angleterre d'exécuter ce dont on vient de parler, mais encore pour l'obliger à demeurer dans le pays de la domination des États-Généraux, et peut-être même pour lui tomber sur le corps, au cas qu'on trouve l'occasion et le moyen de le faire?

Quoique le roi ait présentement des forces considérables aux Pays-Bas, cependant, vu l'obligation où il se trouvera de les diviser lorsque la guerre sera déclarée, c'est-à-dire pendant que le gros de son armée sera dans la mairie de Bois-le-Duc et au pays de Gueldre, de tenir un corps derrière le canal de Bruges, pour couvrir la Flandre, et un autre sous Namur ou sous Loo, pour opposer à la garnison de Maëstricht, j'estime que sa majesté n'a pas des forces suffisantes aux Pays-Bas espagnols, supposé que ce qu'on dit de celles que les Hollandais et leurs alliés peuvent mettre sur pied soit véritable. Comment donc, dans la conjoncture présente, augmenter le nombre des forces de France aux susdits pays? Cela ne se peut faire que d'une seule façon; c'est-à-dire au moyen d'une partie considérable des troupes de l'armée d'Allemagne, que le roi fera venir sur la haute rivière d'Ourthe, sur les frontières des pays de Luxembourg, de Limbourg et de Liége, pour de là les faire passer au besoin sur la Roër et dans la Gueldre espagnole. Encore, avant que sa majesté se détermine à faire ce détachement, ou du moins avant de le faire sortir du duché de Luxembourg pour le pousser plus loin du côté de la basse Meuse, faut-il qu'elle sache au vrai s'il y aura ou non pendant le reste de cette campagne une armée allemande sur le Rhin ou sur la Moselle, et, supposé qu'il y en ait une, de quelle force à peu près elle sera; car, sans cette connaissance, ce serait exposer l'Alsace et les Évêchés, je ne dis pas à une ruine entière, mais du moins à une perte qui pourrait être considérable, et causer à ces provinces, et par conséquent au roi, beaucoup de dommage et de préjudice.

Présupposées maintenant deux choses :

La première, qu'il y aura pendant cette campagne une armée allemande sur le haut Rhin, et par conséquent que le roi ne pourra

pas tirer de son armée d'Allemagne, pour faire passer dans la Gueldre espagnole, autant de troupes qu'il en aurait tiré s'il n'eût pas dû y avoir d'armée ennemie sur ce fleuve.

La seconde, qu'il n'y aura pas, pendant cette campagne, d'armée ennemie sur le haut Rhin, et par conséquent que le roi laissera en Alsace un nombre suffisant de troupes pour la garde et pour la protection de cette province, pourra tirer la plus considérable partie des troupes de son armée d'Allemagne, et la faire passer non-seulement sur l'Ourthe, sur les frontières des pays de Luxembourg, de Liége et de Limbourg, mais encore dans la Gueldre espagnole.

Présupposées, dis-je, ces deux choses, et les forces prétendues très-considérables des Hollandais et de leurs alliés, voyons de quelle manière il convient de se conduire aux Pays-Bas espagnols.

Dans le premier cas, c'est-à-dire si le roi ne peut pas faire passer dans la Gueldre espagnole la meilleure partie de son armée d'Allemagne, la chose est beaucoup plus difficile. Cependant, comme il faut toujours prendre un parti, quelle que soit la situation où l'on se trouve, j'estime (sauf meilleur avis) qu'il faudrait suivre le plus naturel et le plus convenable aux intérêts du roi, c'est-à-dire, si l'on ne pouvait pas absolument soutenir les places du bas Rhin de l'électorat de Cologne, qu'il faudrait se borner à soutenir le pays de Gueldre espagnole au moyen de la principale armée qu'on aurait dans ce duché ou à portée, avec de bons ponts de bateaux sur la Meuse. Bien entendu aussi que, pour la protection du Brabant et de la Flandre, on aurait un corps considérable de troupes auprès d'Anvers, avec un pont de bateaux sur le grand Escaut. Cette disposition est, à mon sens, la meilleure qu'on puisse proposer dans la vue que l'on doit avoir de conserver la Gueldre espagnole, qui est un pays précieux, qu'il ne faut pas laisser perdre. Elle n'est pourtant pas certaine si les Hollandais et leurs alliés pouvaient assembler deux armées considérables, parce qu'on pourrait peut-être se trouver dans l'embarras d'opter entre la Gueldre ou le Brabant et la Flandre (ce qui serait une alternative très-fâcheuse); mais j'avoue

que je ne sais sur cela rien de plus expédient ni de meilleur que ce que je viens de proposer.

Dans le second cas, c'est-à-dire, si le roi peut faire passer dans la Gueldre espagnole la meilleure partie de son armée d'Allemagne, la chose est non-seulement beaucoup plus aisée, mais encore il pourrait y avoir de grands inconvénients pour le roi d'Angleterre, s'il s'avisait de former quelque entreprise ou sur la Gueldre ou sur d'autres pays et places de ces frontières; et il serait très à propos de ne pas marchander ce prince, parce que, si, dans le commencement d'une guerre comme celle-ci, on venait à remporter sur lui un avantage considérable, il en résulterait des biens infinis, qui influeraient particulièrement sur les affaires d'Italie.

Dans le second cas, dont il est ici question, j'estime (sauf meilleur avis) que le roi devrait avoir deux armées aux Pays-Bas espagnols:

L'une dans la Gueldre espagnole, à portée de la Meuse, avec des ponts sur cette rivière, pour la protection de ladite province de Gueldre et du bas électorat de Cologne. A propos de quoi (c'est-à-dire du bas électorat de Cologne) il aurait été bien à propos de ménager de longue main des bateaux propres à faire un pont sur le Rhin, pour communiquer, en cas de besoin, avec Kaysers-wert, qui est une place importante, ou pour faire une grande diversion aux électeurs Palatin et de Brandebourg, et pour tirer de grandes contributions de leur pays de Berg, de Clèves et de la Marck, de l'autre côté de ce fleuve.

L'autre dans la Campine liégeoise, du côté de Peer ou de Hamont, ou dans la mairie de Bois-le-Duc, sur la rivière de Dommel, vers Eindhoven, d'où elle serait en état de passer promptement dans la Gueldre, pour donner la main à l'autre armée qui y serait, au cas que le roi d'Angleterre prît le parti de réunir toutes ses forces de ce côté-là et de les y faire agir, ou de se porter dans le Brabant ou dans la Flandre espagnole, si ce prince se déterminait à envoyer une armée de ces côtés-là, pendant que l'autre serait du côté de la rivière de Niers, c'est-à-dire de la Gueldre

espagnole. Pareillement, si le roi d'Angleterre prenait le parti de faire passer toutes ses forces dans le Brabant, l'armée du roi qui serait dans la Gueldre espagnole pourrait facilement, au moyen des susdits ponts de bateaux sur la Meuse, joindre celle qui serait du côté de Peer ou d'Eindhoven.

Par la disposition qu'on vient d'indiquer, et qui est toute simple et toute naturelle, on remédierait non-seulement à tout, et on protégerait également les pays de la domination d'Espagne et le bas électorat de Cologne, mais encore on pourrait tomber sur quelqu'une des armées du roi d'Angleterre, s'il en faisait deux; et si on la battait, ce qui pourrait fort bien arriver, une grande partie des troupes des Hollandais et de leurs alliés étant nouvelles, et leur cavalerie n'étant pas constamment bonne, du moins en comparaison de celle du roi, le projet que le roi d'Angleterre a formé d'allumer une guerre de durée contre la France ne serait peut-être pas rempli, et il pourrait arriver que la Hollande ne voudrait pas s'y engager plus avant, et que le parlement d'Angleterre ne voudrait pas s'y engager du tout.

Il est d'une extrême conséquence de se bien conduire partout, dans le commencement de cette guerre; car, si l'on y réussit, on peut, sans se flatter mal à propos, espérer qu'elle ne durera pas, ce qui serait un grand bien.

L'obligation dans laquelle le roi, supposé que le roi d'Angleterre soit en état de mettre sur pied des forces aussi considérables que celles qu'on dit, est sur le point de se trouver, ou de faire venir sur la basse Meuse la partie la plus considérable des troupes qui composent son armée d'Allemagne, et par conséquent d'exposer le pays de sa domination du côté du haut Rhin et de la Moselle, s'il veut soutenir avec supériorité ses affaires du côté des Provinces-Unies, ou de compromettre ses mêmes affaires du côté desdites Provinces-Unies, s'il ne veut pas exposer l'Alsace ni les Évêchés, et par conséquent laisser son armée d'Allemagne à portée du haut Rhin et de la Moselle; cette obligation, dis-je, comme

aussi l'impuissance où est le roi de mettre des troupes dans ses provinces maritimes, particulièrement dans celles qui sont les plus propres à une descente, me donnent occasion de représenter encore, avec un très-profond respect, à sa majesté, qu'elle n'a pas assez de troupes sur pied, particulièrement d'infanterie, et qu'il serait prudent, pour n'avoir pas à tomber dans la suite dans de pareils inconvénients, d'en faire lever plutôt présentement que pendant l'hiver prochain; premièrement, parce qu'elles seraient plus tôt levées, et par conséquent plus tôt en état de servir, et, en second lieu, parce qu'elles ne nuiront pas aux recrues qu'il faudra lever pendant l'hiver.

Je sais bien que la proposition que je prends la liberté de faire, et dont j'ai importuné avec déplaisir plusieurs fois le roi, ne s'accordera peut-être pas avec l'état présent des finances de sa majesté, ce dont je suis fort fâché; mais il est des occasions où il faut nécessairement faire des efforts, surtout quand il s'agit de soutenir la réputation et la supériorité de ses armes. En effet, dans la conjoncture présente, où presque toute l'Europe a conçu de la jalousie de la grandeur et de l'élévation de la maison de France, elles seules peuvent maintenir les affaires de sa majesté dans l'état florissant où elles sont depuis longtemps; elles peuvent contribuer plus que toute autre chose au maintien de la neutralité, de la part des princes qui l'ont embrassée, et qui peut-être discontinueraient de l'observer si la puissance de la France venait à baisser.

Je sais bien qu'on pourra dire que ces princes agiraient contre leurs véritables intérêts s'ils se déclaraient contre la France, parce qu'ils fortifieraient trop le parti opposé, ce qu'il leur importe beaucoup de ne pas faire : cela peut être vrai en général; mais, dans l'espérance d'affaiblir la puissance de cette couronne, qui depuis longtemps a causé partout une jalousie terrible, ils passeraient sur cette considération, d'autant plus que les mouvements des passions, même les plus déréglées, ont souvent plus de part à la conduite et aux résolutions des hommes, même en fait de politique, que ceux de l'intérêt et de la raison.

ÉTAT DES TROUPES QUI DOIVENT MARCHER DU COTÉ DE LUXEMBOURG ET DE LIMBOURG SOUS LE COMMANDEMENT DE M. LE M^{AL} DE VILLEROY[1].

(*Voir page* 415.)

INFANTERIE.	BATAILLONS.	CAVALERIE.	ESCADRONS.
Champagne	3	Gardes du corps du roi	8
Navarre	3	Gendarmes	1
Lyonnais	2	Chevau-légers	1
Grancey	1	Mousquetaires	2
Le Perche	1	Grenadiers à cheval	1
Beauvoisis	1	Royal	3
Royal-artillerie	1	Dauphin étranger	3
Nice	1	Bourgogne	2
Guyenne	1	Bourbon	2
Forest	1	Villeroy	2
Robecq	1	Prince Camille	2
Royal-Montferrat	1	Egmont	2
Pery	1	Villequier	2
Clarke	1	Brissac	2
Noailles	1	Esclainvilliers	2
Dorington	1	Saint-Pouenges	2
Albemarle	1	Livry	2
		Laferronnaye	2
		Imecourt	2
		Levy	2
		Auvergne	2
		Broglie	2
		La Vallière	2
		Dourches	2
		Noailles	2
		Conflans	2
TOTAL	22	TOTAL	57
		DRAGONS.	
		La Reine	3
		Listenois	3
		Davaray } De nouvelle levées	3
		Sainte-Hermine } De nouvelle levées	3
		TOTAL	12

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1571, n° 13 *ter*.

ÉTAT DES TROUPES QUI RESTERONT EN ALSACE [1].

(*Voir page* 418.)

INFANTERIE.

RÉGIMENTS		BATAILLONS.	EMPLACEMENTS.
Nettancourt		2	A Landau.
La Marche	1	2	Au Fort-Louis
Béarn	1		
Piémont	3	9	Au Neuf-Brisach.
Toulouse	2		
Bourbonnais	2		
Couesquin	2		
Dauphin	1	2	A Huningue.
Royal-artillerie	1		
TOTAL		15	

CAVALERIE.

RÉGIMENTS.	ESCADRONS.	EMPLACEMENTS.
3 régiments de cavalerie	6	″
Du Cambout, dragons	3	″
TOTAL	9	

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1571, n° 13 *ter*.

ÉTAT DES TROUPES DE L'EMPEREUR SUR LE RHIN, EN JUILLET [1].

(*Voir page* 422.)

	RÉGIMENTS.		HOMMES.
	INFANTERIE.		
Ces six régiments sont composés de 16 compagnies, et la compagnie de 150 hommes, sur le pied complet.	Thnngen	2,400	16,300
	Bade	2,400	
	Revenclau	2,400	
	Lorraine	2,400	
	Furstemberg	2,400	
	Geschwind	2,400	
Ce régiment n'était que de 800 hommes, et a dû être augmenté jusqu'à 2,000; mais on ne croit pas qu'il soit présentement à plus de 1,500.	Bareith	1,500	
Ces deux régiments, arrivés depuis peu de Catalogne sont tout à fait ruinés, en sorte que les deux ensemble ne font guère plus de 400 hommes.	Deux-Ponts, ou Darmstadt / Saxe-Cobourg	400	
	CAVALERIE.		
Ces 4 régiments sont composés de 12 compagnies d'environ chacune 85 maîtres.	Vieux Hanovre, cuirassiers	1,000	4,000
	Cusani, cuirassiers	1,000	
	Stirum, dragons	1,000	
	Vaubonne	1,000	
	TOTAL		20,300

Tous ces régiments sont à Philipsbourg, Kehl, Fribourg, Brisach, Rhinfeld, villes forestières, Constance et pays circonvoisins appartenant à l'empereur.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1502, n° 77.

83

	RÉGIMENTS.		HOMMES.
TROUPES DU CERCLE DE SOUABE.			
	INFANTERIE.		
Chacun de ces 5 régiments est composé de 10 compagnies, et la compagnie de 150 hommes.	Furstemberg Meskirch	1,500	7,500
	Prosper Furtemberg	1,500	
	Baden-Baden	1,500	
	Baden Durlach	1,500	
	Reischach	1,500	
	CAVALERIE.		
Chacun de ces 3 régiments est composé de 8 compagnies, et la compagnie de 60 hommes.	Wurtemberg	480	1,440
	Stauffenberg	480	
	Hohenzollero, dragons	480	
	TOTAL		8,940
TROUPES DU CERCLE DE FRANCONIE.			
	INFANTERIE.		
Chacun de ces 3 régiments est composé de 12 compagnies, et la compagnie de 185 hommes.	Erff	2,220	6,660
	Schnebelin	2,220	
	Anspach, ci-devant Schönbeck	2,220	
	CAVALERIE.		
Chacun de ces 2 régiments est composé de 10 compagnies, et la compagnie de 64 maîtres.	Bareith	640	1,280
	Auffsats, dragons	640	
	TOTAL		7,940

Ces 5 régiments ont campé, depuis le 4 juillet, en cinq endroits différents dans la Franconie, savoir : 1 à Weinsheim, 1 à Herbsthausen, 1 à Hefft, 1 à Furth et 1 à Neustadt-sur-Lech; mais on a avis qu'ils doivent venir tous ensemble à Neckers-Ulm, entre Heilbron et Heidelberg.

RÉCAPITULATION.

	INFANTERIE.	CAVALERIE.
Troupes de l'empereur	16,300	4,000
Troupes du cercle de Souabe	7,500	1,440
Troupes du cercle de Franconie	6,660	1,280
TOTAL de l'infanterie et de la cavalerie	30,460	6,720
TOTAL GÉNÉRAL	37,180	

MÉMOIRE DE M. LE MARQUIS D'USSON[1].

(*Voir page 427.*)

Le duché de Brunswick est environné d'une partie de celui de Lunebourg, avec lequel il confine au septentrion; il a à l'orient l'archevêché de Magdebourg et l'évêché d'Alberstadt, qui appartient à l'électeur de Brandebourg; au couchant l'évêché d'Hildesheim, et au midi le duché de Grubenhagen, qui appartient au duc de Hanovre, et où sont en partie les montagnes qu'on appelle du Hartz, où il y a des mines d'argent, de fer et de plomb assez abondantes, dont quelques-unes appartiennent en propre au duc de Hanovre, et quelques autres sont en commun entre lui et les ducs de Brunswick. Il n'y a généralement dans le pays de Hanovre et de Zell aucune place assez forte pour empêcher les entreprises qu'on voudrait y faire. Gifforn, Hulsen et Lunebourg sont peu considérables : les deux premiers n'ont qu'un simple fossé avec des remparts mal entretenus; Lunebourg est en meilleur état, aussi bien que Harbourg, qui est sur l'Elbe.

Comme le pays du duc de Zell est peu fertile et rempli de bruyères, il est obligé de disperser si fort sa cavalerie et ses dragons, qu'un seul régiment occupe quelquefois plus de douze milles d'Allemagne; ainsi, si les ducs de Wolfenbüttel faisaient d'assez bons magasins à Brunswick pour y entretenir une partie de leur cavalerie, ils seraient en état d'enlever celle du duc de Zell, toutes les fois qu'ils voudraient l'entreprendre; il ne leur serait pas même difficile, à ce que je crois, de se saisir de la ville de Gifforn, pour établir des contributions dans le pays de Hanovre et les étendre dans celui de Lunebourg. Ils pourraient se passer de cette place si l'électeur de Cologne consentait qu'ils fissent une entreprise sur la ville et l'évêché de Hildesheim, pour la mettre sous l'obéissance de son évêque, dont il est coadjuteur.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1502, n° 204.

Il ne serait pas moins facile au duc de Brunswick d'inquiéter les sujets de l'électeur de Brandebourg, tant dans la Marche que dans l'archevêché de Magdebourg ou l'évêché d'Alberstadt, où il a certainement fort peu de troupes et n'a aucune place considérable : voilà ce que les troupes de Wolfenbüttel pourraient exécuter sans sortir de leur pays, et le parti que ces princes aimeraient sans doute le mieux prendre, parce qu'il serait le plus conforme à la sûreté de leurs états. Comme il pourrait cependant leur être plus avantageux dans le fond, et plus utile au service du roi, que leurs troupes se joignissent à celles de Saxe-Gotha et des autres princes qui seraient bien intentionnés, pour former un corps d'armée qui pût tenir en respect les princes de la basse Saxe trop dévoués à l'empereur, pendant que l'électeur de Bavière ferait la même chose en Franconie et en Souabe, et que les mouvements de l'électeur de Cologne donneraient de l'inquiétude aux princes du bas Rhin, il est nécessaire d'examiner les mesures qu'on pourrait prendre pour parvenir à cette jonction, la distance des lieux, et la facilité ou la difficulté des passages.

Le peu de temps qu'il y a que je suis en ce pays ne me permet pas de représenter aujourd'hui avec toute l'exactitude désirable une chose dont on ne peut parler avec sûreté que quand on l'a examinée soi-même, ou fait examiner par des gens habiles et affidés, ce que je ferai en envoyant incessamment un gentilhomme allemand et un gentilhomme français qui sait dessiner, pour examiner la nature des chemins, les passages des rivières, et pour tracer les plans des places fortes et des lieux où l'on pourrait faire des établissements pendant l'hiver.

Cependant, comme je crois qu'il est à propos de donner dès à présent sur cet objet une idée qu'il sera facile de perfectionner dans la suite, je m'en vais expliquer ici ce que j'ai remarqué sur ce sujet dans la conversation des gens expérimentés de ce pays.

Il n'y a à la vérité aucune communication directe entre les états du duc de Saxe-Gotha et des ducs de Wolfenbüttel. Le duché de

Brunswick est séparé de la Thuringe, où Gotha est situé, par le duché de Grubenhagen, qui appartient au duc de Hanovre, et où sont en partie situées les montagnes du Hartz qu'il faut traverser, à moins qu'on ne veuille faire un assez grand détour. Elles ne sont ni fort hautes ni fort difficiles; le pays qu'on trouve au delà est très-abondant, et consiste principalement en de grandes plaines. Il n'y a point, dans toute la Thuringe, de prince qui puisse empêcher le duc de Saxe-Gotha d'envoyer une partie de ses troupes au devant de celles des ducs de Wolfenbüttel, pour faciliter leur passage. Les ducs d'Eisenach, de Cobourg et de Weimar, n'ayant pris de troupes que ce qui leur est nécessaire pour leur garde, et le reste du pays étant occupé par des comtés et par des villes impériales qui n'ont point de troupes, comme Northausen, Mulhausen et Erfurt, cette dernière a été mise par les armes du roi sous l'obéissance des électeurs de Mayence. Si l'on avait une armée en ce pays-là, on pourrait facilement l'y faire subsister sur les terres de ces comtés et de ces villes, en ménageant celle d'Erfurt, suivant la conduite que tiendrait l'électeur de Mayence avec sa majesté. On pourrait aussi obliger les ducs de Cobourg, d'Eisenach et de Weimar à faire des levées pour grossir l'armée, qui, étant une fois sur pied, pourrait subsister par le moyen des magasins qu'il ne serait pas difficile d'établir dans un pays abondant; et il est vraisemblable qu'on pourrait se dédommager des dépenses qu'on aurait été obligé de faire pour la former et pour la faire agir, par les contributions qu'on exigerait des princes qui ne voudraient pas concourir à réprimer les desseins audacieux de la cour de Vienne. Une pareille armée, par les marches et contre-marches qu'on pourrait lui faire faire, tiendrait sans doute dans une grande inquiétude le landgrave de Hesse, la maison de Hanovre, et l'électeur de Brandebourg : incertain des projets qu'on voudrait lui faire exécuter, chacun d'eux se tiendrait sur ses gardes. Il est vrai qu'il pourrait arriver que, la crainte les réunissant, ils fissent des efforts pour augmenter leurs troupes, et que, pendant que l'armée de

Brunswick et de Saxe-Gotha serait occupée dans la Thuringe ou même plus avant, ils n'entrassent dans les états de Brunswick pour les ravager ou pour former le siége de la capitale. La première entreprise serait plus à craindre que l'autre; cependant, en examinant la chose avec attention, on trouvera peut-être qu'il ne faudrait appréhender aucune des deux, et en voici les raisons.

Je suppose que, comme je le marque plus au long dans la lettre du roi, les levées des ducs de Wolfeubüttel étant achevées et leurs troupes étant complètes à douze mille hommes, on laisse dans Brunswick et Wolfenbüttel deux mille hommes de celles qui seraient le moins aguerries, et qui, jointes aux milices du pays, seraient plus que suffisantes pour défendre ces deux places, au moins assez longtemps pour que l'armée vînt à leur secours; si les choses demeurent dans l'état où elles sont à présent, c'est-à-dire si les ducs de Zell et de Hanovre, et le landgrave de Hesse laissent aux Hollandais les troupes qu'ils leur ont déjà données; si l'électeur de Brandebourg continue à tenir la plus grande partie des siennes dans le pays de Clèves, et que, inquiet des progrès du roi de Suède, il n'ose pas retirer celles qu'il a en Prusse, il est certain que, quelque effort que ces quatre princes puissent faire, ils ne seront pas en état de mettre douze mille hommes en campagne; avec ces forces ils ne pourraient pas former le siége de Brunswick, ou, s'ils le faisaient, ce ne serait qu'à leur honte, l'armée qui reviendrait au secours de cette place, et qui se trouverait supérieure, pouvant facilement les faire repentir d'une entreprise au-dessus de leurs moyens. On peut dire, à la vérité, que les ducs de Hanovre et de Zell, et le landgrave de Hesse pourraient redemander leurs troupes aux Hollandais, et que l'électeur de Brandebourg pourrait faire revenir une partie de celles qu'il a dans le pays de Clèves; mais outre qu'en ce cas on exécuterait l'intention de sa majesté, qui est d'affaiblir les forces des Hollandais, l'armée de l'électeur de Bavière et celle des ducs de Brunswick se joignant ensemble par le moyen de celle de Saxe-Gotha, allant les unes au devant des

autres, on formerait un corps de trente à trente-cinq mille hommes, qui serait capable de jeter la terreur dans les états de tous les princes qui voudraient remuer, et qui, quelques efforts qu'ils fissent, serait supérieur aux forces qu'ils pourraient avoir mises sur pied.

Après avoir examiné avec attention la situation des états de Brunswick, principalement celle du haut Palatinat, je pense que cette jonction ne serait pas impossible. Les dispositions que l'on pourrait prendre là-dessus, de concert avec le duc de Saxe-Gotha, étant suffisantes pour rassurer MM. les ducs de Brunswick, seraient la chose la plus propre à les déterminer à faire sortir leur armée de leurs états. Il n'est pas vraisemblable que, si le duc de Saxe-Gotha et ses ministres agissent de bonne foi, il fasse difficulté d'envoyer les siennes au devant de celles de Brunswick ou de l'électeur de Bavière; il n'a pas de voisin qu'il doive craindre, et, quand il en aurait, il est dans une situation qui ne souffrirait aucune excuse, s'il était capable de rejeter les propositions qu'on lui fera là-dessus, Gotha se trouvant presque à une égale distance, c'est-à-dire à dix-huit ou vingt milles de l'électorat de Bavière et du duché de Brunswick, et par conséquent à portée de recevoir, dans dix jours de marche, des secours de toutes parts, s'il courait risque d'être attaqué.

Toutes ces choses me font croire que les ennemis de sa majesté n'entreprendront pas le siége de leurs places. L'autre inconvénient qu'on peut appréhender est encore moins à craindre que celui-ci: c'est que les ducs de Zell et de Hanovre, le landgrave de Hesse et l'électeur de Brandebourg fassent chacun de leur côté, avec les troupes qu'ils se sont réservées, des incursions dans le pays de Brunswick pour ravager et pour intimider le duc Rodolphe; mais il y a encore moins d'apparence à ce projet qu'à l'autre : les ducs de Zell et de Hanovre ne se sont réservé tout au plus que huit mille hommes; ils ont un pays fort étendu à défendre; s'ils assemblaient leurs troupes en un corps pour faire ce ravage, ils courraient risque d'être défaits par l'armée de Brunswick, qui, étant supérieure à leurs troupes,

pourrait faire en même temps des représailles en envoyant des détachements considérables dans leurs états, qu'ils auraient laissés sans défense. On peut dire la même chose, et même à plus juste titre, de l'électeur de Brandebourg et du landgrave de Hesse, qui, à proportion, ne se sont pas réservé tant de troupes, et dont le dernier a un pays si étendu, qu'il lui en faudrait trois fois davantage pour le défendre. L'armée qu'on pourrait assembler dans la basse Saxe, et les mouvements qu'on juge qu'il serait nécessaire qu'elle fît, demanderaient d'abord beaucoup de dépense; mais si une fois elle était en état d'agir, les dépenses que le roi a commencé à faire diminueraient non-seulement beaucoup, mais il est vraisemblable que par les quartiers et les contributions qu'on pourrait établir, on ferait subsister cette armée, de manière qu'avec un peu de bonheur elle ne coûterait rien à sa majesté; et j'ai pris la liberté de le lui représenter dans ma lettre.

Il est inutile de faire voir de quel avantage cette armée serait pour son service, par la diversion qu'elle ferait aux forces de l'empereur et des Hollandais. Le roi, aux lumières duquel rien n'échappe, l'a compris mieux que qui que ce soit, et si l'on persiste dans le sentiment où sa majesté paraît par son instruction, que ce serait lui rendre un grand service que d'exciter la guerre en Allemagne, on parviendra sans doute à l'exécution de ce grand projet.

Quoique tout ce que je viens de dire paraisse praticable, et qu'il ne soit point à craindre que le roi de Danemark, affaibli par les troupes qu'il a vendues à l'empereur et aux Hollandais, puisse faire quelque effort en faveur de la maison de Hanovre, qui peut empêcher l'exécution des projets du duc Antoine, si cependant l'on se faisait quelque scrupule là-dessus, voici, ce me semble, les moyens qu'on pourrait mettre en usage pour les dissiper.

L'alliance de la Suède a été regardée de tout temps comme la plus avantageuse à la France; on peut dire aussi que c'est celle de toutes les puissances qui s'est trouvée le mieux des alliances qu'elle a eues avec le roi.

Il ne sera peut-être pas impossible d'y revenir si sa majesté juge la chose nécessaire et si elle veut qu'on y travaille; mais quelque zèle qu'on puisse apporter pour assurer le succès de cette alliance, il sera difficile d'y amener le roi de Suède et ses ministres, à moins qu'en flattant le ressentiment qu'il témoigne présentement contre le roi de Pologne, on ne lui fasse envisager que le roi pourrait se déterminer à l'aider dans la guerre qu'il lui fera sans doute en Allemagne.

Personne n'ignore l'animosité du comte d'Oxenstiern contre la France, et son autorité dans les affaires de la Suède. Le roi de Suède n'a montré jusqu'à présent aucune inclination particulière pour l'alliance de sa majesté; le comte d'Oxenstiern même et ceux qui sont de son parti se sont servis avec avantage des offices que sa majesté a bien voulu employer pour terminer la guerre de Livonie, pour l'éloigner de plus en plus de ses intérêts; ils lui ont représenté que l'infraction que le roi de Pologne a faite au traité d'Oliva était si manifeste et si criante, que le roi, comme un des garants, ne devait pas se contenter d'offrir sa médiation, mais devait aider le roi de Suède de ses forces et de son argent, et repousser une entreprise si contraire à la foi des traités.

On lui a fait valoir, d'un autre côté, la conduite des Hollandais et des Anglais, et l'on ne peut pas douter que ces discours, insinués avec art à un jeune roi uniquement occupé de sa vengeance, n'aient fait sur son esprit une impression très-vive, qui coûtera beaucoup à dissiper; mais peut-être en viendra-t-on à bout en lui proposant une alliance plus étroite avec le roi : on ne lui ferait envisager que des facilités pour pousser à bout le roi de Pologne, tant en Pologne qu'en Allemagne. Il faudrait pour cela ne plus songer dans le fond à l'alliance de ce dernier, mais le ménager simplement, afin que, s'il prenait le dessus, on pût toujours faire quelque chose avec lui ; cependant on pourrait s'engager avec le roi de Suède à soutenir, au moyen de l'armée qu'on aurait dans le pays de Brunswick ou dans la Thuringe, les entreprises qu'il ferait dans le pays de l'électeur de Saxe.

On pourra objecter que le duc de Saxe-Gotha, dont les troupes

feront partie de cette armée, ne voudra pas sans doute agir contre l'électeur de Saxe; mais outre qu'il ne s'agirait pas de sa volonté, parce qu'on serait les plus forts, pour peu que ce prince ou ses ministres aient d'ambition, on pourrait leur faire envisager que la haine du roi de Suède contre le roi de Pologne est l'occasion la plus favorable qu'ils puissent jamais rencontrer pour entrer dans l'électorat de Saxe, dont l'électeur Jean-Frédéric, de qui il descend, fut injustement dépouillé par Charles-Quint, à l'instigation du prince Maurice ou des ancêtres du roi de Pologne. Quoi qu'il en puisse advenir, l'entrée des Suédois dans l'électorat de Saxe, commençant à exciter la guerre en Allemagne, produirait l'effet que sa majesté propose. Il serait très-avantageux que le duc de Saxe-Gotha voulût concourir à l'entreprise des Suédois; mais, comme c'est un prince qui porte les précautions un peu trop loin, il n'y a pas apparence qu'il veuille le faire, à moins qu'il n'y soit contraint, ou que la partie ne soit déjà heureusement engagée. On pourrait cependant, pour s'attacher de plus en plus l'esprit de ce prince et l'accoutumer à faire des projets pour son agrandissement, flatter ses ministres par rapport aux vues qu'ils ont sur le duché de Saxe-Lauenbourg et sur celui de Clèves. A l'égard du premier, M. le duc Antoine-Ulric tiendra toujours là-dessus le langage qu'on voudra lui faire tenir; et il est si piqué de la manière dont la maison de Hanovre a agi envers lui dans cette affaire, où, en effet, l'on n'a observé aucun ménagement à son égard, qu'il sera toujours prêt à céder ses prétentions à ceux qu'il croira en état de les faire valoir et de tourmenter la maison de Hanovre; mais on pourrait faire un meilleur usage des bonnes dispositions de ce prince que de le porter à céder son droit au duc de Saxe-Gotha, qui est trop éloigné pour le faire valoir; et sa majesté n'a point, dans ces quartiers, d'alliés dont elle puisse se servir pour appuyer ce dessein. Il serait donc peut-être plus convenable que, pour attirer le duc de Holstein dans les intérêts du roi et le détacher des liaisons qu'il a avec la maison de Hanovre, on lui fît envisager qu'on pourrait lui procurer le duché de Saxe-Lauenbourg, qui est

tout à fait à sa convenance, et qu'il ne serait pas impossible que le duc Antoine, qui y a un tiers, lui cédât cette partie, au moyen de quoi il pourrait se rendre maître des deux autres. Si le duc de Holstein goûtait cette proposition, il pourrait facilement enlever à la maison de Hanovre Ratzbourg et Lauenbourg, qui est un passage sur l'Elbe, pendant que les troupes de Brunswick, par l'inquiétude qu'elles lui causeraient, l'empêcheraient d'aller au secours de ces places.

Toutes ces choses demandent du temps et de grands ménagements; l'hiver, où nous allons entrer, est la saison la plus propre aux négociations qu'il y aurait à faire là-dessus, et l'on pourrait les presser ou les retarder selon les dispositions qu'on verrait, soit pour le renouvellement de la guerre, soit pour l'affermissement de la paix.

ÉTAT DES TROUPES DE MM. LES DUCS DE WOLFENBÜTTEL ET DE BRUNSWICK, AVEC LE PROJET D'AUGMENTATION QU'ON PROPOSE D'Y FAIRE[1].

(*Voir page* 427.)

TROUPES QUI SONT SUR PIED.		AUGMENTATION A FAIRE.	
CAVALERIE.			
3 régiments composés de 6 compagnies chacun, à 47 maîtres par compagnie, y compris les officiers, pour les trois	846	Pour les 18 compagnies de cavalerie de 47 à 50, à 3 hommes pour chacune.	54
Pour l'état-major, à 13 par régiment	39		
TOTAL	885		
DRAGONS.			
3 régiments de 6 compagnies chacun, à 48 hommes par compagnie, y compris les officiers, pour les trois.	864	Pour 18 compagnies de dragons de 48 à 60, à 12 hommes pour chacune..	216
Pour l'état-major, à 17 par régiment	51		
TOTAL	915		
2 compagnies de gardes à cheval, à 100 hommes chacune	200		
INFANTERIE.			
6 régiments à 10 compagnies, chacune de 87 hommes, pour les 6 régiments	5,220	Pour 60 compagnies d'infanterie de 87 hommes où elles sont, à 124, à 37 d'augmentation par compagnie; pour les 60, ci	2,220
Pour l'état-major, à 21 hommes pour chaque régiment	180	Pour mettre les bataillons à 680, augmenter chaque régiment d'une compagnie de grenadiers de 120, dont la moitié serait distribuée au 2e bataillon, pour les 8 compagnies	720
	5,400		
2 compagnies des gardes, à 200 hommes chacune	400	Mettre la compagnie d'artillerie de 200 à 290	90
1 compagnie d'artillerie de	200	Plus, lever un régim[t] de déserteurs	700
TOTAL	6,000	AUGMENTATION de l'infanterie..	3,730

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1502, n° 205.

RÉCAPITULATION.

	TROUPES SUR PIED.	AUGMENTATION.
Cavalerie	885	54
Dragons	915	216
Gardes à cheval	200	"
Infanterie	6,000	3,730
	8,000	4,000
TOTAL GÉNÉRAL	12,000	

Lettre de M. le marquis d'Usson à M. de Chamillart. 16 novembre[1]. (Voir page 432.)

J'ai reçu par un courrier exprès de M. le marquis de Torcy les ordres du roi pour aller à Gotha, en qualité d'envoyé extraordinaire de sa majesté, et pour y faire en même temps la revue des troupes, et prendre des mesures avec le prince pour faire une augmentation de six mille hommes, s'il en était besoin.

J'aurai l'honneur, monseigneur, de vous rendre un compte très-exact de ce qui se passera dans mon voyage, que je tâcherai de pousser jusqu'à Neubourg, sur le Danube, où je prierai M. de Ricous de se rendre incognito aussi bien que moi, afin d'être plus certain des facilités qu'il y aurait de réunir les troupes de M. l'électeur de Bavière à celles de Saxe-Gotha, si le cas le requérait.

J'envoie par le retour de ce courrier la ratification du traité qui a été signé le 4 novembre pour augmenter de quatre mille hommes les troupes des ducs de Wolfenbüttel. Ils ont déjà plus de mille hommes de nouvelle levée, et je donnerai tous mes soins pour que le reste s'achève incessamment, quoiqu'il y ait présentement d'assez grandes difficultés à lever de l'infanterie.

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1502, n° 352.

Quant à une autre augmentation de quatre mille hommes que le roi m'a commandé de proposer à MM. les ducs de Wolfenbüttel, ces princes l'entreprendront quand il plaira à sa majesté; mais le roi ne peut se déterminer à rien sur cela que sa majesté n'ait des réponses précises des traités commencés avec le roi de Pologne et le roi de Suède, et cela nous donnera tout le temps de compléter les douze mille hommes.

Je ne prendrai plus la liberté, monseigneur, de vous parler de l'avantage que le roi peut retirer de ses alliés, parce que vous en avez connu d'abord toute l'importance, surtout si cette augmentation peut avoir lieu avant l'arrivée du cardinal de Lambert à la diète de Ratisbonne, car cela y pourrait faire prendre des délibérations bien différentes.

Je crois, monseigneur, qu'en cas d'action vous trouveriez à propos d'envoyer ici quelque maréchal de camp et des brigadiers, et surtout quelques officiers, pour s'occuper des détails de la cavalerie et de l'infanterie. Comme je les estime tous en général, je ne vous importunerai pas pour la préférence ni le choix d'aucun; et quand j'ai pris la liberté, monseigneur, de vous nommer M. de Bellefonds, l'amitié que j'ai pour lui n'en est pas la seule cause, mais la connaissance certaine que j'ai de son mérite, et surtout du caractère de son esprit, très-capable de plaire dans cette cour. Au surplus, je ne vous l'ai proposé que du consentement de M. le duc Antoine, qui en sera fort aise, pourvu qu'il ne lui en coûte pas d'argent.

Comme le roi m'a fait l'honneur de m'écrire que sa majesté pourra trouver à propos d'envoyer dans ce pays des officiers généraux, j'ai cru devoir lui représenter qu'elle pourrait y être mieux servie en y envoyant un général, voulant préférer en toute chose le bien de son service à ma satisfaction particulière. Je dois rendre cette justice à M. le duc de Vendôme, qu'il m'a paru, monseigneur, dans toutes les occasions, avoir un zèle infini pour le service de sa majesté, une élévation dans le cœur que les plus grandes difficultés ne peuvent jamais abattre, et, pour achever d'en parler

avec la dernière sincérité, pensant juste sur les plus grands projets, et très-capable de les bien exécuter, s'il n'est point livré aux conseils qui l'ont environné jusqu'ici dans les affaires.

Si le roi ne jugeait pas cet emploi digne de lui, quoique je le regarde comme un des plus beaux et des plus importants de l'état, le marquis d'Huxelles me paraît très-capable d'y bien servir. Ni l'un ni l'autre ne sauront par moi, monseigneur, ce que je prends la liberté de vous écrire; il y a presque quinze ans que je n'ai quasi aucun commerce avec le marquis d'Huxelles, et les tracasseries de la maison de monseigneur le duc de Vendôme ont été si grandes depuis quatre ans, que je m'en étais éloigné autant que la bienséance a pu me le permettre.

Je prends la liberté de joindre ici un projet, présupposé que le roi augmente les troupes de ses alliés aussi considérablement que sa majesté m'a fait l'honneur de me l'écrire. Je vous avoue, monseigneur, que je ne le fais qu'en tremblant; mais vous saurez bien le rectifier.

Je me confirme de plus en plus que l'alliance du roi de Suède est très-incertaine, et je pense que ce ne sera pas un très-grand mal si le roi peut mettre dans ses intérêts le roi de Pologne, comme j'y vois beaucoup d'apparence. Je ne saurais croire qu'on puisse avoir de la facilité à conduire sur les affaires un prince qui ne veut point changer d'habit après être tombé dans la rivière, lorsqu'il y a deux pieds de neige sur la terre. On me marque que le roi de Suède manqua de se noyer, il y a environ trois semaines, un pont s'étant rompu sous son cheval, et que quelque instance qu'on lui fit de changer d'habit, il n'en voulut rien faire. Il campe actuellement, quoiqu'il ait fait cantonner toutes ses troupes, qui ne sauraient subsister encore quinze jours en Courlande. Mon neveu m'écrit du 31, de Libau, qu'ayant envoyé son secrétaire à l'armée pour tâcher d'obtenir la permission d'y aller, on lui a fait réponse qu'on l'en avertirait quand il en serait temps. Il a pourtant donné audience à l'envoyé de Hollande.

La conduite de ce prince me paraît si éloignée d'un traité d'alliance, que j'ai pris la liberté de proposer au roi, comme vous verrez, monseigneur, de se résoudre à en faire une avec l'électeur de Brandebourg, ce qui serait très-agréable au roi de Pologne, et qui doit être de la dernière conséquence, pour empêcher que la diète de Ratisbonne ne prenne une résolution favorable pour l'empereur, et qu'ayant par ce moyen une grande facilité d'entrer dans la Poméranie suédoise, je ne sais si le roi de Suède pourrait envoyer les troupes qu'il a promises aux Hollandais.

Enfin, les Danois, qui avaient ordre de marcher en Italie, ont passé le Danube à Lavingen. Il est vraisemblable que M. le prince Eugène n'en tirera pas un grand secours après qu'ils auront passé les montagnes du Tyrol, si tant est qu'ils y arrivent.

MÉMOIRE DE M. LE MARQUIS D'USSON[1].

(*Voir page 632.*)

MM. les ducs de Wolfenbüttel, seize mille hommes.

Ils en auront, vers le mois de janvier, douze mille.

Le duc de Saxe-Gotha, douze mille. Il doit en avoir présentement six mille.

Le roi de Pologne quinze mille, dont le traité n'est pas encore fait.

Les ducs de Wolfenbüttel pourraient mettre dix mille hommes en campagne, des douze mille qu'ils ont, par le secours de leurs milices.

Le duc de Saxe-Gotha, autant que je puis juger d'après les rapports qu'on m'a faits sur ses places, ne peut s'empêcher d'y laisser trois mille hommes : j'en parlerai plus précisément dans huit jours.

A l'égard du roi de Pologne, je suppose que, faisant un traité avec sa majesté pour quinze mille hommes, il ne pourra pas en mettre en campagne plus de dix mille; et ainsi, soit que le roi fasse un traité avec sa majesté polonaise, auquel cas elle n'augmenterait

[1] Archives du dépôt de la guerre, pièce originale, vol. 1502, n° 353.

pas les troupes des ducs de Wolfenbüttel et de Saxe-Gotha, ou qu'elle les augmente, pour les premiers jusqu'à seize mille, et pour l'autre jusqu'à douze mille, on ne peut également compter que sur une armée en campagne de vingt-deux à vingt-trois mille hommes.

Je parlerai dans la suite des troupes de M. l'électeur de Bavière.

Cette armée, ayant les équipages de vivres et d'artillerie nécessaires, peut avoir trois objets : le premier, de marcher dans la Poméranie suédoise, supposé que le roi de Suède n'entre pas en alliance avec le roi, quand même l'électeur de Brandebourg ne ferait pas un traité avec sa majesté; mais cette alliance donnerait beaucoup plus de facilité pour entrer dans la Poméranie suédoise, parce qu'en n'étant pas d'intelligence avec lui il faudrait nécessairement laisser des troupes chemin faisant, tant pour établir des magasins que pour la sûreté de la retraite.

L'invasion de la Poméranie suédoise s'est présentée d'abord à mes yeux comme moyen de retenir les troupes du roi de Suède, et d'empêcher par conséquent que les Hollandais n'en profitent; et, si le roi de Pologne fait une alliance avec sa majesté, on pourrait agir très-utilement, par ce même objet, pour entrer dans la Bohême, le marquisat de Lusace ou le duché de Silésie, en faisant agir M. l'électeur de Bavière, soit pour se joindre avec les troupes de Saxe et des autres alliés, ou pour agir séparément en Bohême ou dans l'Autriche, suivant les mouvements des forces impériales et leur quantité.

Si la distance qu'il y a de Brunswick à Stettin, qui est de soixante et dix lieues communes de France, et de Dresde au même Stettin, qui est d'environ soixante lieues, paraît trop éloignée aux alliés, on pourrait exécuter un autre projet dont je vais parler, après avoir dit que les troupes des ducs de Wolfenbüttel et celles de Saxe-Gotha pourraient se joindre à Magdebourg, sur l'Elbe. J'en connais assez la situation pour savoir que cette place, qui est très-grande, ne nous arrêterait pas longtemps. Il y a de Brunswick à Magdebourg vingt-

85

deux lieues, de Gotha audit Magdebourg trente-cinq, et de Dresde à Magdebourg environ quarante lieues; mais il faut observer que les états de ces princes en sont beaucoup plus près, ne parlant seulement que du chemin qu'il y a d'une ville capitale à l'autre.

Le second objet serait d'aller par le duché de Zell à Lunebourg, à Saxe-Lauenbourg, et de là dans le duché de Brême, présupposant toujours que, le roi de Suède ne faisant point de traité avec sa majesté, on voudrait faire sentir à ce prince la différence qu'il y a de l'honneur de son alliance à celle des Hollandais.

Il y a de Brunswick à Zell quatorze lieues; Gifforn en est à la même distance : ces places ne peuvent pas arrêter trois jours. De Zell et de Gifforn à Lunebourg il y a vingt lieues, de Lunebourg à Saxe-Lauenbourg, six lieues, et de Saxe-Lauenbourg à Brême, trente-huit lieues. Harbourg près de l'Elbe appartient à M. le duc de Zell : c'est une place à quatre bastions réguliers point revêtus, et sa principale force, qui est renommée en Allemagne, consiste en des marais que l'Elbe forme par plusieurs canaux qui sont plus ou moins difficiles à passer, suivant la saison. Il est très-vraisemblable que l'armée des alliés du roi prenant cette route, le roi de Suède jetterait ses principales forces dans le duché de Brême, et que les ducs de Zell et de Hanovre y enverraient toutes leurs troupes; d'autant plus que les ducs de Wolfenbüttel ont de véritables prétentions sur le duché de Lunebourg, et que pour avoir communication avec le roi de Suède et le roi de Danemark, étroitement liés avec eux, ils feraient les derniers efforts pour défendre Harbourg.

Le roi de Danemark ne serait pas sans inquiétude de nous savoir si près du Holstein, qui, étant presque en commun avec le duc de Gottorp, l'un et l'autre ne manqueraient pas d'y envoyer des troupes. Je parle ainsi du duc de Gottorp qui ne manquerait pas de suivre les intérêts du roi de Suède si les siens particuliers ne l'en empêchaient, en lui faisant envisager qu'on l'aiderait à se rendre maître des places du roi de Danemark, pour lequel il a une haine éternelle. La marche de l'armée des alliés du roi, du

côté de Brême, pourrait aussi donner une grande inquiétude aux Hollandais pour la seigneurie de Groningue.

Comme le principal objet de sa majesté n'est pas de faire des conquêtes en Allemagne, mais seulement d'y entretenir la guerre et de faire subsister les troupes de ses alliés pour obliger les Hollandais à faire la paix, le roi pourra décider laquelle de ces deux diversions serait la plus convenable à son service.

Le troisième objet serait de se rendre maître de Hanovre, la plus méchante de toutes les places de l'empire; et peut-être que le roi Guillaume serait plus sensible à celui-ci qu'à tous les autres.

Il y a de Brunswick à Hanovre quinze lieues; et en supposant que l'électeur de Brandebourg ne fasse point d'alliance avec le roi, Minden, le comté de Ravensberg et Lippstadt ne seraient pas des conquêtes fort difficiles; et en ce cas-là l'évêque de Munster se repentirait certainement d'avoir traité avec les Hollandais. Cette armée pourrait l'en punir également, que sa majesté traitât ou ne traitât pas avec l'électeur de Brandebourg; mais le plus certain serait d'obtenir qu'il restât neutre.

Voilà trois objets sur lesquels l'armée des alliés du roi pourrait agir : savoir, de tenir les forces impériales au delà de l'Elbe ou aux environs du Weser, ou d'entrer dans les pays héréditaires de l'empereur.

Je ne parle point des magasins qu'on pourrait faire ni des postes qu'il serait nécessaire d'occuper, parce qu'il est à propos de savoir auparavant la résolution que le roi prendra sur les trois objets que je propose à sa majesté. D'ailleurs, l'Allemagne étant remplie de villes, il sera très-facile de faire des établissements dans les pays où elle voudra que l'armée de ses alliés agisse.

Pour engager MM. les ducs de Wolfenbüttel avec plus de facilité à voir éloigner les troupes de leurs places, je les ai entièrement déterminés à les faire bien fortifier; et il fut résolu hier de commencer par faire voiturer les bois nécessaires pour les palissades, qui coûteront plus de 50,000 écus, n'étant pas possible de travailler pré-

sentement aux terres à cause des neiges ou de la gelée. Je leur ai persuadé une autre chose très-importante pour ce dessein; c'est de rétablir le landwehr de Brunswick. Je m'y promenai hier pendant plus de six heures, et il fut conclu qu'on l'augmenterait au moins d'un grand tiers, tellement qu'on pourra y camper une armée de quinze mille hommes et y faire réfugier la plus grande partie des habitants du pays avec leurs bestiaux. Il y a quantité de pâturages et même de fort belles prairies. Les paysans eux-mêmes pourraient, en cas de nécessité, le garder avec peu de troupes et les milices du pays, pour conserver leurs effets. Ce même landwehr pourrait aussi servir de retraite, suivant l'occasion; et comme il y a plus de 200 pièces de canon dans l'arsenal de Brunswick, je pourrais y en faire mettre. Nous avons déjà plus de 800 milliers de poudre, et je tâcherai d'en faire acheter à ces princes jusqu'à 1,200 milliers; et pour être plus certain de la subsistance de l'armée, en cas qu'elle fût obligée de s'y retirer, dès que le beau temps sera venu, sous le prétexte d'économie nous ferons faire de grands magasins de fourrages à Brunswick pour y mettre la moitié de la cavalerie et des dragons afin de soulager le pays; et pendant ce temps l'on travaillera à faire des casernes. Il faut conduire insensiblement les Allemands à son but; et avec de la patience on ne laisse pas de leur faire faire ce qui est convenable.

Ce landwehr ou retranchement pourra contribuer à déterminer le duc de Saxe-Gotha à laisser partir des troupes de ses états, par l'apparence qu'il verra à leur conservation; et il nous assurerait certainement un très-grand avantage, si les forces impériales se rassemblaient auprès de cette place, comme M. le duc Antoine n'en doute point; mais dans ce cas-là j'ose répondre à sa majesté que si l'on nous donne le temps de nous accommoder comme le projet en est fait, une armée de cinquante mille hommes y passerait la plus grande partie de la campagne.

Je m'en vais finir ce trop long mémoire par la description du landwehr, en cas que cela ne vous soit pas connu. La plus grande

partie des principales villes d'Allemagne ont de ces landwehr, c'est-à-dire un grand retranchement avec un double fossé, séparé par un terrain qui peut avoir dans sa superficie de dix à douze pieds, sur lequel ils plantent une haie vive. La tête dudit landwehr est éloignée ordinairement d'une lieue de la ville; le circuit en est de quatre ou cinq heures de chemin d'un homme à pied, et vient joindre aux deux principales portes de la ville. Ordinairement ils choisissent le terrain le plus fertile pour y mettre leurs jardins. On m'assura hier qu'il y en a à Brunswick qui rapportent de revenu jusqu'à cinquante écus l'arpent.

FIN DU TOME PREMIER.



TABLE DES MATIÈRES.

Nota. Les numéros de la première colonne indiquent les pages du Mémoire; ceux de la deuxième, les pages où se trouvent les pièces qui y sont relatives.

FLANDRE.

	Pages.	
France ; cherche à rendre odieuses les intentions pacifiques du roi ; gagne les chambres ; les détermine à fournir quarante mille hommes pour l'armée de terre et autant pour la flotte, qui devait être de cent vingt vaisseaux de guerre, et les troupes des alliés de deux cent trente-deux mille hommes, sans y comprendre les garnisons. — Le prince de Galles est déclaré coupable de haute trahison et ses fauteurs sont considérés comme ennemis de l'état........................	158	»

FÉVRIER.

Arrivée, dans l'électorat de Cologne, des secours demandés par l'électeur.	159	»
État des troupes dans l'électorat de Cologne, 3 février..............	»	543
État des fourrages dans ledit électorat...........................	»	544
L'électeur de Cologne est cité à Vienne. — Précis des mandements de l'empereur..	159	»
Conduite de M. l'électeur dans ces circonstances....................	159	»
Mémoire de ce prince..	»	544
M. le duc de Vendôme remplace en Italie M. le maréchal de Villeroy, fait prisonnier à Crémone.....................................	160	»
Le roi destine le commandement de ses armées dans les Pays-Bas à monseigneur le duc de Bourgogne...........................	160	»
Lettre du roi à M. le maréchal de Boufflers, de Marly, le 10 février 1702 ; lui annonce le projet de mettre M. le duc de Bourgogne à la tête des armées, et lui demande son avis à ce sujet......................	160	»
Lettre de M. le maréchal de Boufflers au roi, de Bruxelles, le 15 février, qui présente le tableau de la situation générale des armées, et un plan d'opérations. — Avantages du projet de mettre monseigneur le duc de Bourgogne à la tête des armées..............................	161	»
M. le maréchal envoie M. de Puysegur à la cour, avec un mémoire pour le roi sur les différents objets qui exigent des ordres de sa majesté...	167	»
Mémoire de M. le maréchal de Boufflers..............................	»	547
Nouvelles dispositions de M. le maréchal pour mettre le pays de Cologne en état de défense..	168	»
Route pour le convoi partant de Metz et allant à Bonn................	»	552

MARS.

ITALIE.

JUIN.

AOUT.

90

NOVEMBRE.

ALLEMAGNE.

NOVEMBRE.

FIN DE LA TABLE

CARTES ET PLANS DE L'ATLAS

QUI CORRESPONDENT AU PREMIER VOLUME.

	NOMBRE de feuilles	PAGES.
Carte de la France et des États limitrophes, en 1701	1	″
Théatre de la guerre dans les Pays-Bas, de 1701 à 1712	1	″
Théâtre de la guerre dans l'Italie septentrionale, de 1701 à 1706 . . .	1	″
Plan de Mantoue et de ses environs, en 1701	1	581
Camp de San-Pietro-di-Legnago, occupé en juin 1701. (Voir plans de la Lombardie et du comté de Nice, au IVe volume.)	1	258
Plan de la bataille de Chiari, 1er septembre 1701	1	315
Théâtre de la guerre dans l'Allemagne méridionale, de 1701 à 1707.	1	
Cours du Rhin, depuis Constance jusqu'à Nimègue	11	·




Digitized by Google





